



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par

Catherine MILOU

Le 18 janvier 2022

**Soutenir le changement institutionnel en agriculture avec
l'artefact médiateur "qualité": le cas d'une démarche
collective de transition agroécologique**

École doctorale : **TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures**

Spécialité : **Sciences économiques**

Unité de recherche :

**LEREPS - Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Économie, les Politiques et les
Systèmes Sociaux**

Thèse dirigée par

Jean-Pierre DEL CORSO et Charilaos KÉPHALIACOS

Jury

Philippe MÉRAL, Rapporteur

Olivier VILPOUX, Rapporteur

Marie-Benoît MAGRINI, Examinatrice

Tania RUNGE, Examinatrice

Olivier PETIT, Examineur

Jean-Pierre DEL CORSO, Directeur de thèse

Charilaos KÉPHALIACOS, Co-directeur de thèse

Université Toulouse 2-Jean Jaurès

LEREPS

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Spécialité Sciences économiques

**Soutenir le changement institutionnel en agriculture
avec l'artefact médiateur "qualité": le cas d'une
démarche collective de transition agroécologique**

Catherine MILOU

Présentée et soutenue publiquement
Le 18 janvier 2022

Thèse dirigée par
Jean-Pierre DEL CORSO et Charilaos KÉPHALIACOS

JURY

Philippe MÉRAL, Directeur de recherche, IRD Montpellier
Olivier VILPOUX, Professeur, Federal University of Mato Grosso do Sul, Brésil
Marie-Benoît MAGRINI, Ingénieure de recherche HDR, INRAE Toulouse
Tania RUNGE, Senior researcher, Thünen-Institut, Allemagne
Olivier PETIT, Maître de conférences, Université d'Artois
Jean-Pierre DEL CORSO, Professeur, ENSFEA, Université de Toulouse
Charilaos KÉPHALIACOS, Professeur émérite, ENSFEA, Université de Toulouse

« L'homme est plein à chaque minute de possibilités non réalisées »

(Vygotski, 2003 [1924], p.76)

Remerciements

J'ai vécu la thèse comme une expérience singulière. Elle m'a mobilisée pleinement, en tant qu'individu dans toute son individualité, face à une tâche à accomplir. Elle a été une source d'exultations et de doutes profonds, qui m'ont traversée intensément, à maintes reprises. Support, également, d'un cheminement personnel inscrit dans une dynamique de changement. Mais bien au-delà de cette dimension individuelle, cette thèse est également un projet et une expérience qui n'auraient pu se réaliser sans le collectif qui s'y est investi, à différents temps, différentes échelles, toujours indispensable. Aussi, cette expérience de thèse que j'ai eu le privilège de vivre jusqu'à son aboutissement, je la dois à de nombreuses personnes, auxquelles j'adresse toute ma reconnaissance.

Je remercie ainsi mes Directeurs de thèse, Jean-Pierre Del Corso et Charilaos Képhaliacos, pour leur disponibilité sans faille, leurs conseils avisés, la pertinence de leurs remarques qui m'ont poussée, sans cesse, à aller plus loin. Aussi pour m'avoir conviée à cette découverte enthousiasmante du courant économique qu'est l'ancien institutionnalisme. Je les remercie également pour leur bienveillance et ce climat très humain qu'ils ont maintenu durant toute la thèse. Merci, Jean-Pierre pour les conseils de lectures hors des sentiers battus et éminemment passionnantes et merci, Aris, d'avoir à plusieurs reprises éclairé ma compréhension de certains concepts économiques.

Je remercie également le conseil d'administration et l'équipe de direction de la coopérative Qualisol d'avoir accueilli ce projet, et tout particulièrement Alain Larribeau, qui s'est investi pour le rendre possible.

Je remercie Philippe Méral et Olivier Vilpoux d'avoir accepté d'être rapporteurs de cette thèse et Marie-Benoît Magrini, Tania Runge et Olivier Petit de s'être investis dans le jury.

Je tiens aussi à remercier tout le collectif du Lereps, qui a constitué pour moi un biotope enrichissant, que ce soit à travers les échanges, les conseils prodigués, le soutien technique et moral, l'environnement convivial et éclectique propice à mener ce travail dans de bonnes conditions. Ainsi, ma gratitude va à Marie-Benoît Magrini, Pierre Triboulet, Gaël Plumecocq, Geneviève N'Guyen, Marie Dervillé, Pierre Labarthe, François Seck-Fall, Anne Isla, Nicola Gallai, Adrien Pénérand, Amélie Gonçalves, Géraldine Froger, Danielle Galliano, Luis Orozco, Stefano Ugolini, Rachel Levy, Mickaël Akimovicz, Geoffroy Labrousche, Hassan Ghorbani, Anne-Marie Beyssen, Joël Carreiras. Aux doctorants et doctorants-devenus-grands, post doctorants, Delio Lucena, pour son talent incomparable à fédérer les doctorants et à entretenir la convivialité, même avec les éloignements causés par la situation sanitaire ; Isabelle Bagdassarian, pour nos échanges au long cours durant la rédaction, sœur d'arme durant la traversée de ces moments d'exultations et de doutes que j'évoquais en préambule ; Zafa Uwingabire, dotée d'un flegme remarquable, qui a contribué à assurer, avec Isabelle, notre cordée finale vers

l'arrivée ; Bruno De Menna, pour les découvertes musicales partagées qui ont accompagné ma rédaction ; Hélène Cabanes pour ces moments où nous avons refait le monde ; Célia Cholez pour les échanges rituels du vendredi ; Renata Hosnedlova, pour avoir apaisé certaines de mes questions existentielles en statistiques ; Bastien Bezzon pour les moments de craquage ; Héloïse Valette pour sa bonne humeur contagieuse ; Arnaud Bessagnet pour le dépaysement des histoires viking, ... et l'ensemble des autres membres du laboratoire qui contribuent activement à sa richesse.

Je remercie également l'Ensfea et l'IEP, de m'avoir procuré un environnement matériel sécurisant, contribuant ainsi aux bonnes conditions de réalisation de la thèse.

Les échanges hors du cadre du laboratoire se sont eux aussi montrés d'une grande richesse, et j'adresse en particulier mes remerciements à Maryvonne Merri, de l'Université du Québec à Montréal, qui a apporté son expérience et son recul sur le volet « historico-culturel ».

Je remercie aussi tous les autres intervenants qui ont nourri ma réflexion en donnant de leur temps, l'équipe du pôle agronomique de Qualisol, les agriculteurs et les techniciens qui m'ont reçue, les membres des GIEE, dont les leaders m'ont bluffée par leur dynamisme, leur investissement en faveur du collectif et leur esprit inventif et d'entreprise.

Enfin, je ne saurais oublier mes proches, qui ont « fait avec » mes absences mentales dans un monde parallèle ou mes absences physiques ponctuées d'un « j'ai du travail sur ma thèse ». Ces soutiens de cœur qui m'ont apporté le cadre serein et les ports d'attache indispensables pour m'évader et me ressourcer.

Cette thèse a reçu le soutien financier de l'ANRT dans le cadre d'une Convention industrielle de formation par la recherche Cifre avec le Lereps et la coopérative Qualisol, de la Région Occitanie dans le cadre du dispositif du dispositif PILE-Cifre et de l'Inrae et de la Région Occitanie dans le cadre du projet PSDR 4 ATA-RI

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE	27
1. LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : UN TOURNANT PRODUCTIF A NEGOCIER.....	37
1.1. L'EMERGENCE D'UN RAPPORT CONFLICTUEL DANS LA PRODUCTION ET LA GESTION DES RESSOURCES AGRICOLES	40
1.1.1. Qu'est-ce que l'agroécologie ?	42
1.1.1.1. L'agroécologie pour quels enjeux ?	42
1.1.1.2. L'agroécologie en tant qu'approche scientifique	45
1.1.1.2.1. <i>Un concept étudié dans l'interdisciplinarité.....</i>	<i>45</i>
1.1.1.2.2. <i>Des méthodes de recherche renouvelées.....</i>	<i>46</i>
1.1.1.3. L'agroécologie à travers des pratiques qui valorisent les services écosystémiques	46
1.1.1.4. L'agroécologie en tant que mouvement social.....	47
1.1.2. La production de ressources agricoles au centre des préoccupations	49
1.1.2.1. Le plan de modernisation porté par l'action collective	51
1.1.2.1.1. <i>L'essor des coopératives.....</i>	<i>51</i>
1.1.2.1.2. <i>Les groupes d'échanges techniques comme supports et vecteurs de la modernisation.....</i>	<i>53</i>
1.1.2.2. Le plan de modernisation porté par un mouvement social	54
1.1.2.3. Le plan de modernisation porté par la science et la recherche	55
1.1.2.4. Le plan de modernisation porté par des politiques publiques hégémoniques et incitatives	56
1.1.2.4.1. <i>Un plan d'action centralisé mais soutenu par des arrangements sociaux.....</i>	<i>57</i>
1.1.2.4.2. <i>La régulation de la production s'institutionnalise au cœur des politiques agricoles européennes</i>	<i>58</i>
1.1.2.5. Un paysage agricole radicalement transformé.....	60
1.1.3. L'éveil des consciences aux enjeux environnementaux et sociaux..	61
1.1.3.1. De nouvelles attentes vis-à-vis d'une agriculture « multifonctionnelle »	63

1.1.3.1.1. <i>Le champ des fonctionnalités de l'agriculture s'élargit</i>	63
1.1.3.1.2. <i>De nouveaux acteurs convoqués dans le débat agricole</i> ..	64
1.1.3.2. Des politiques publiques qui évoluent en demi-teinte	65
1.1.3.2.1. <i>Un recouplage de la PAC avec le marché qui ne rompt pas avec la logique productiviste</i>	65
1.1.3.2.2. <i>Une PAC plus verte et moins centralisée</i>	66
1.1.3.2.3. <i>Un cadre pour inscrire le mouvement agroécologique à l'échelle nationale</i>	69
• <i>Des approches qui favorisent les collectifs multi-acteurs</i>	69
• <i>Des mouvements transversaux et ascendants dans la production et la diffusion de la connaissance</i>	71
1.1.3.2.1. <i>Des efficacités discutées et remises en question</i>	73
1.1.4. Vers des politiques publiques plus opérantes ?	75
1.1.4.1. <i>Gérer démocratiquement des enjeux parfois contradictoires</i> ...	76
1.1.4.2. <i>Convoquer le conflit pour définir démocratiquement les orientations à prendre</i>	76
1.2. CAS D'ETUDE : LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE PAR UN ACTEUR ECONOMIQUE TERRITORIAL	80
1.2.1. Présentation de la coopérative et de son territoire	81
1.2.1.1. <i>Une trajectoire historique « classique »</i>	81
1.2.1.2. <i>Un ancrage dans un territoire diversifié et soumis aux aléas climatiques</i>	83
1.2.2. Des orientations stratégiques qui évoluent vers l'agroécologie	87
1.2.2.1. <i>Une politique de diversification des productions</i>	87
1.2.2.2. <i>Une démarche soutenue par l'accompagnement technique</i>	90
1.2.2.3. <i>Des politiques publiques qui ont encouragé les approches collectives</i>	91
1.2.2.3.1. <i>Une première expérience positive dans l'animation d'une MAE</i>	91
1.2.2.3.2. <i>Des approches collectives pour soutenir le changement de pratiques</i>	92
1.2.2.4. <i>L'agroécologie abordée à travers la notion de « qualité »</i>	93
1.2.3. L'introduction des légumes secs vue comme un levier de la transition agroécologique	95

1.2.3.1. Des enjeux cruciaux autour de la réduction des apports d'engrais azotés.....	96
1.2.3.2. Un levier d'amélioration de la diversité biologique, paysagère et alimentaire	97
1.2.3.3. Des freins à l'introduction durable des légumineuses	103
Conclusion du chapitre 1	104
2. UN TOURNANT QUI SE JOUE DANS L'ACTION COLLECTIVE	107
2.1. APPREHENDER LE CHANGEMENT DE PARADIGME PORTE PAR LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE.....	110
2.1.1. Des approches théoriques à réinterroger	111
2.1.1.1. L'inspiration néoclassique dans la PAC.....	111
2.1.1.1.1. <i>Une coordination essentielle par le marché</i>	<i>111</i>
2.1.1.1.2. <i>De nouvelles coordinations à l'oeuvre dans les politiques agricoles agroécologiques.....</i>	<i>113</i>
2.1.1.2. Un cadre théorique plus large pour aborder la transition agroécologique	116
2.1.1.2.1. <i>La transition agroécologique suppose un individu encadré dans un contexte sociétal.....</i>	<i>116</i>
2.1.1.2.2. <i>La transition agroécologique engage à élargir la conception instrumentale de la rationalité</i>	<i>117</i>
2.1.1.2.3. <i>La transition agroécologique appelle à établir de nouveaux modes de coordination entre acteurs</i>	<i>117</i>
2.1.2. Une approche par les institutions.....	124
2.1.2.1. L'ancien institutionnalisme pour saisir des transformations sociales	124
2.1.2.1.1. <i>Les habitudes, des régularités dans le cours mouvant du réel</i>	<i>126</i>
2.1.2.1.2. <i>Le changement institutionnel révélé et porté par le conflit</i>	<i>128</i>
2.1.2.2. L'action collective pour sécuriser les activités humaines.....	129
2.1.2.2.1. <i>Les transactions pour sécuriser les relations économiques</i>	<i>130</i>
2.1.2.2.2. <i>Les transactions pour gérer l'incertitude ou le rapport au temps long.....</i>	<i>131</i>

2.1.3. De l'action rationnelle à l'action raisonnable	134
2.1.3.1. La conception de l'institutionnalisme méthodologique.....	135
2.1.3.2. L'action collective sous condition démocratique	136
2.1.3.2.1. <i>Définir le raisonnable : un processus collectif.....</i>	<i>137</i>
2.1.3.2.2. <i>Réviser des croyances pour appréhender de nouveaux buts collectifs</i>	<i>139</i>
2.1.3.2.3. <i>Des espaces créatifs pour réinterroger les règles</i>	<i>141</i>
2.2. LA DELIBERATION COLLECTIVE COMME INSTRUMENT DU CHANGEMENT ...	143
2.2.1. Délibérer collectivement pour développer des apprentissages.....	143
2.2.1.1. La question de la légitimité au centre des préoccupations.....	144
2.2.1.2. Des théories mobilisées dans l'économie écologique.....	145
2.2.1.2.1. <i>Aborder des situations complexes qui impliquent des choix moraux</i>	<i>146</i>
2.2.1.2.2. <i>Développer des apprentissages collectifs</i>	<i>148</i>
2.2.1.2.3. <i>Engager un processus réflexif</i>	<i>151</i>
2.2.1.2.4. <i>Exprimer des valeurs pour (ré)interroger des pratiques .</i>	<i>152</i>
• <i>Révéler des valeurs transcendantales dans le débat</i>	<i>153</i>
• <i>Utiliser des outils pour appréhender les valeurs transcendantales</i>	<i>155</i>
2.2.2. Outiller la délibération avec un artefact	156
2.2.2.1. L'histoire et les interactions sociales au cœur de la théorie historico-culturelle	157
2.2.2.2. La signification au cœur de la compréhension collective.....	158
2.2.2.3. Susciter la réflexivité pour réinterroger des routines	159
2.2.2.4. Dépasser la contradiction par l'apprentissage	162
2.2.2.5. Le concept de qualité mobilisé comme artefact	165
Conclusion du chapitre 2.....	167
3. DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF : L'ENJEU DU DEPASSEMENT DE SOI	169
3.1. METHODE : UNE DEMARCHE ABDUCTIVE	171
3.1.1. Principes théoriques.....	171
3.1.2. Mise en pratique	173
3.1.2.1. Posture de recherche : objectiver la subjectivité	173

3.1.2.2. Un mode de recherche participatif.....	174
3.1.2.3. Construction des hypothèses « chemin faisant ».....	177
3.1.2.4. Une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives.	180
3.1.2.4.1. Entretiens semi-directifs.....	181
• Sélection d'agriculteurs moteurs ou « leaders ».....	182
• Analyse lexicométrique avec le logiciel d'analyse textuelle IRaMuTeQ.....	183
• Analyse thématique avec le logiciel NVivo.....	184
3.1.2.4.2. Questionnaire aux producteurs de légumes secs.....	186
• Analyses statistiques mobilisées.....	187
• Question ouverte sur la qualité.....	189
3.1.2.4.3. Qualité, motivations, profils et valeurs de Schwartz.....	189
• Présentation de la théorie.....	190
• Mobilisation du modèle dans l'analyse des données de l'étude	191
3.1.2.4.4. Délibérations collectives entre agriculteurs et consommateurs.....	193
• Mobilisation de l'artefact qualité dans la délibération collective.....	194
• Suivi des effets potentiels de la délibération collective dans le temps.....	195
3.2. RESULTATS	197
3.2.1. Une dynamique de changement portée par l'ouverture à la société	200
3.2.1.1. Une activité agricole appréhendée différemment selon les profils et les territoires.....	200
3.2.1.2. Des changements menés sur les exploitations soutenus par des dimensions sociales.....	208
3.2.1.2.1. Descriptifs de la variable à expliquer « changement » et des variables explicatives.....	208
3.2.1.2.2. Approche binaire du changement avec les modèles linéaires généralisés « GLM ».....	211
3.2.1.2.3. Approche par niveaux de changement.....	216
• Identifier les modalités qui expliquent le passage d'un niveau à l'autre avec la régression logistique ordinale.....	216
• Identifier les modalités qui expliquent l'appartenance à chaque niveau de changement avec la régression logistique multinomiale.....	218
• Mesure des effets potentiels d'interactions entre variables explicatives.....	228

3.2.1.2.4. <i>Conclusion : rôles de l'ouverture sociale et du contexte socio-démographique</i>	228
3.2.2. La qualité révélatrice de raisons d'agir	230
3.2.2.1. La qualité révèle des valeurs attachées à des profils	230
3.2.2.1.1. <i>Analyse des termes bruts de la question ouverte du questionnaire</i>	230
3.2.2.1.2. <i>Analyse après catégorisations thématiques des termes</i>	240
3.2.2.1.3. <i>Association des catégories avec les valeurs de Schwartz</i>	250
3.2.2.1.4. <i>Bilan de l'analyse de la question ouverte</i>	260
3.2.2.2. Des valeurs sociales qui se retrouvent dans les exploitations qui réalisent des changements	261
3.2.2.3. Produire des légumes secs : les motivations d'envergure sociétale supportées par des valeurs sociales	266
3.2.2.3.1. <i>Portrait des réponses : des motivations économiques et agronomiques prédominantes</i>	266
3.2.2.3.2. <i>Analyse des associations potentielles entre motivations et valeurs à l'aide d'une ACM</i>	271
3.2.3. Reconsidérer des raisons d'agir dans un monde institutionnel changeant	282
3.2.3.1. Des changements générateurs de contradictions dans l'activité	283
3.2.3.1.1. <i>Expression de la double contrainte</i>	283
3.2.3.1.2. <i>Expression du conflit critique</i>	284
3.2.3.1.3. <i>Expression du dilemme</i>	285
3.2.3.1.4. <i>Expression du conflit</i>	286
3.2.3.1.5. <i>Expression de l'incertitude</i>	288
3.2.3.1.6. <i>Bilan des observations des perturbations de l'agir</i>	288
3.2.3.2. Dépasser les contradictions avec un artefact médiateur.....	292
3.2.3.2.1. <i>La relation « agriculteur-consommateur » au centre des échanges</i>	293
3.2.3.2.2. <i>Des spécificités contextuelles pour chaque groupe mais qui aboutissent toutes à une relation transactionnelle</i>	296
• <i>Groupe de discussion avec les agriculteurs bio dans le Quercy : une entente autour du « bio »</i>	297

• <i>Groupe de discussion avec les agriculteurs bio en Lomagne : une recherche de sécurité via l'origine et les normes</i>	304
• <i>Groupe de discussion avec les agriculteurs conventionnels et mixte dans le Quercy : établir une relation de confiance par la proximité</i>	311
• <i>Synthèse des résultats des trois groupes</i>	317
3.2.3.2.3. <i>Un débat collectif qui a privilégié les valeurs sociales</i> ...	317
• <i>L'artefact qualité chargé de signifiants collectifs</i>	317
• <i>Des valeurs sous-jacentes exprimées à travers l'artefact qualité</i>	319
• <i>Les valeurs sociales plébiscitées par l'ensemble des groupes</i>	323
• <i>Réflexions complémentaires sur les valeurs : la validation collective des valeurs justifie leur intérêt social</i>	327
3.2.3.2.4. <i>L'artefact a suscité de la réflexivité vis-à-vis des pratiques</i>	330
• <i>La réflexivité a entraîné une prise de conscience des routines et des pratiques</i>	330
• <i>Des effets d'apprentissage observables en plusieurs temps</i>	331
• <i>Des actions concrètes révélatrices de transformations profondes ?</i>	333
<i>Conclusion de la section</i>	334
Conclusion du chapitre 3	336
4. REPRODUCTIBILITE DE LA METHODE ET ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES	339
4.1. REPRODUCTIBILITE DE LA METHODE	342
4.1.1. Fonctionnement de l'artefact et caractéristiques à retenir	343
4.1.1.1. <i>Soutenir l'expression de valeurs dans le collectif</i>	344
4.1.1.2. <i>Médier un processus transactionnel entre les acteurs</i>	347
4.1.1.3. <i>Laisser place à la créativité et à l'imaginaire</i>	349
4.1.1.4. <i>Faciliter les temps d'apprentissages</i>	350
4.1.1.5. <i>Intégrer le rôle du territoire et de son histoire</i>	353
4.1.2. Points de vigilance sur la méthode	354
4.1.2.1. <i>Implication du chercheur et temporalité de la recherche</i>	354
4.1.2.2. <i>Posture de recherche, artefact et déontologie</i>	356
4.1.2.3. <i>Les points à retenir pour transposer la méthode</i>	357
4.2. IMPLICATIONS POSSIBLES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX DEMOCRATIQUES	360

4.2.1. Considérations pratiques pour les dispositifs des politiques publiques	360
4.2.1.1. GIEE et délibération collective : un levier du changement à l'échelon territorial	361
4.2.1.1.1. <i>Un couplage GIEE-délibération potentiellement efficient</i>	361
4.2.1.1.2. <i>Un ancrage territorial porteur de sens</i>	362
4.2.1.2. Quelles perspectives de gouvernance locale pour les acteurs ?	363
4.2.1.2.1. <i>Complémentarités entre organisations et entre politiques publiques</i>	363
4.2.1.2.2. <i>Position de l'animateur des GIEE</i>	365
4.2.2. Perspectives démocratiques	367
4.2.2.1. Légimité démocratique du dispositif délibératif mis en œuvre dans l'étude : intérêts et limites	368
4.2.2.2. Raisonner en termes de complémentarités ?	370
4.3. LIMITES DE L'ETUDE ET PERSPECTIVES OUVERTES	371
5. CONCLUSION GÉNÉRALE	375
6. BIBLIOGRAPHIE	383
6.1. BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	385
6.2. SOURCES	411
7. ANNEXES	413
1. Situation des légumes secs en France	415
<i>Évolution des surfaces (ha)</i>	415
<i>Evolution des importations et des exportations (tonnes)</i>	415
2. Grilles d'entretiens	416
<i>Grille agriculteur</i>	416
<i>Grille technicien</i>	417
3. Questionnaire aux producteurs de légumes secs	418
4. Groupes de discussion	421
<i>Déroulé</i>	421

	<i>Variables et modalités du codage IRaMuTeQ.....</i>	423
5.	Régression logistique ordinaire sur niveaux de changement. Tableau de résultats.....	424
6.	Régression logistique multinomiale sur niveaux de changement. Tableau de résultats.....	425
7.	Mesure des effets potentiels d'interaction entre variables dans les régressions multinomiales sur les niveaux de changement.....	426
8.	Questions ouverte sur la qualité	428
9.	Graduation de l'intérêt des producteurs selon les caractéristiques des légumes secs, en %	440
10.	Questionnaire : motivations à produire des légumes secs	441
	<i>Items du questionnaire relatifs aux différents intérêts à produire des légumes secs et fréquence des réponses les citant comme étant très importants.</i>	441
	<i>Pourcentage de réponses « très important » pour les différents intérêts des légumes secs, par système d'exploitation</i>	442
11.	Contradictions	443
	<i>Double contrainte.....</i>	443
	<i>Conflit critique</i>	445
	<i>Dilemme</i>	445
	<i>Conflit</i>	448
	<i>Incertitude</i>	452
12.	Résultats des votes des groupes de discussion pour les items définissant la qualité	454
	<i>Groupe GO1.....</i>	454
	<i>Groupe GO2.....</i>	454
	<i>Groupe GC</i>	455
13.	Quizz légumes secs	456

Liste des encadrés

Encadré 1-1. Une évolution sociétale qui gagne le fonctionnement de la recherche	72
Encadré 1-2. Définition des systèmes agroécologiques dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.....	79
Encadré 1-3 : Chiffres-clés de la coopérative Qualisol (exercice 2019-2020).....	83
Encadré 1-4 : Évolution des politiques publiques en faveur des légumineuses	102
Encadré 2-1. Le concept de bien méritoire pour élargir le champ légitime d'intervention de l'État	115
Encadré 2-2. Différentes acceptions du terme transaction en économie institutionnelle.	134
Encadré 2-3. Des approches monétaires pour évaluer les écosystèmes.....	148
Encadré 2-4 : Activité, action, opérations, routines : définitions.....	161
Encadré 3-1. Création et animation de trois groupes d'intérêt économique et environnemental.....	176

Liste des tableaux

Tableau 1. Données agricoles sur le Tarn-et-Garonne et le Gers.	86
Tableau 2. Évolution des surfaces (ha) en pois-chiches, lentilles et haricots en conduites biologique (AB) et conventionnelle (Conv.). (source Qualisol).....	89
Tableau 3. Étapes principales de la démarche méthodologique abductive	179
Tableau 4. Sources de données de l'étude et outils d'analyses utilisés.	181
Tableau 5. Grille d'analyse « à posteriori » des entretiens.....	186
Tableau 6. Fondements dynamiques de la structure des valeurs selon Schwartz (2006, 2012).....	192
Tableau 7. Déroulement synthétique de l'organisation des groupes de discussions.	196
Tableau 8. Résumé des résultats présentés et renvois aux parties du texte correspondantes.	199
Tableau 9. Synthèse des apports de la classification Reinert et de l'AFC sur classes.	203
Tableau 10. Effectif d'agriculteurs pour les différents scores de changement.	209
Tableau 11. Effectif d'agriculteurs selon la réalisation ou non d'au moins un changement sur l'exploitations.....	209

Tableau 12. Effectif d'agriculteur par niveau de changement (aucun, moyen, fort).	209
Tableau 13. Effectif d'agriculteurs pour chaque variable explicative aux modalités binaires oui/non	210
Tableau 14. Effectif d'agriculteurs pour chaque modalité de la variable formation « form3 »	210
Tableau 15. Effectif d'agriculteurs par classe de taille d'exploitation « taille_expl »	211
Tableau 16. Effectif d'agriculteurs par classe d'âge « age ».....	211
Tableau 17. Effectif d'agriculteurs relatif à un projet de transmission de l'exploitation.	211
Tableau 18. Résultat de la régression linéaire généralisée sur l'ensemble des variables.....	212
Tableau 19. Variables retenues suite à la fonction « step ».....	212
Tableau 20. Résultat de la régression linéaire généralisée sur les variables retenues par la fonction « step ».....	213
Tableau 21. Odds ratios des modalités des variables explicatives.....	213
Tableau 22. Résultats de la régression logistique ordinale. Y figurent uniquement les variables explicatives des niveaux de changement retenues par la fonction « step ».	217
Tableau 23. Résultats de la régression multinomiale pour identifier l'effet des modalités sur les niveaux de changements réalisés sur les exploitations...	219
Tableau 24. Résumé des modalités impliquées par niveau de changement avec le seuil de significativité (inférieur à 5% en vert, entre 5 et 11 % en orange).	221
Tableau 25. Tableau de résidus montrant la sur-représentation des doubles actifs pour les exploitations de moins de 50 ha.	223
Tableau 26. Associations entre les valeurs de Schwartz et les catégories représentant la qualité	251
Tableau 27. Éléments de justification des associations des catégories avec les valeurs de Schwartz.	253
Tableau 28. Synthèse des associations entre profils (âge, système d'exploitation, niveau de formation), valeurs et grandes orientations définies par Schwartz (2006, 2012).....	260
Tableau 29. Résultats de la régression multinomiale avec la variable à expliquer « niveau de changement » et les variables explicatives « grandes orientations de Schwartz ».	262
Tableau 30. Résultats de la régression multinomiale.....	263

Tableau 31. Odds ratios permettant de quantifier le lien entre le niveau de changement réalisé sur l'exploitation et l'évocation du « Dépassement de soi » à travers la définition de la qualité.....	263
Tableau 32. La non expression du dépassement de soi dans l'évocation de la qualité est corrélé positivement à l'absence de réalisation de changements sur les exploitations.....	265
Tableau 33. Quantification par les odds ratios de la corrélation entre la non expression du dépassement de soi et le niveau de réalisation de changements sur l'exploitation.	265
Tableau 34. Catégories de motivations à produire des légumes secs.	266
Tableau 35. Pourcentage d'inertie de chaque axe et pourcentage d'inertie cumulée. Les deux premiers axes dim 1 et dim 2 représentent plus de 42% de l'information.....	273
Tableau 36. Description de la première dimension (axe 1) avec la contribution de chaque variable sur l'axe (R2)	274
Tableau 37. Description de la dimension 1 par les modalités représentatives de l'axe. Les p-values inférieures au dix millième (10^{-4}), apparaissent avec la valeur 0 dans le tableau.	275
Tableau 38. Valeurs test des variables illustratives.....	278
Tableau 39. Description de la deuxième dimension (axe 2) avec la contribution de chaque variable sur l'axe (R2)	279
Tableau 40. Description de la dimension 2 par les modalités représentatives de l'axe.	280
Tableau 41. Illustration de la contradiction « double contrainte »	284
Tableau 42. Illustration de la contradiction « conflit critique »	285
Tableau 43. Illustration de la contradiction « dilemme »	286
Tableau 44. Illustration de la contradiction « conflit »	287
Tableau 45. Expression de l'incertitude.	288
Tableau 46. Points principaux de l'analyse de similitude réalisée sur l'ensemble du corpus des groupes de discussion.....	295
Tableau 47. Termes utilisés par chaque groupe pour définir la qualité d'un produit agricole (séquence 1).	318
Tableau 48. Association des catégories de termes définissant la qualité avec les valeurs de Schwartz. Exemples de verbatims explicatifs des termes utilisés.	322
Tableau 49. Cumul de l'ensemble des votes des 3 groupes en % du total.	324
Tableau 50. Expressions de la réflexivité dans les classes qui évoquent la production et la consommation (groupe GO1).	331

Tableau 51. Dynamique d'apprentissage autour des légumineuses : observation de plusieurs temps, depuis l'expression de lacunes jusqu'à l'expression d'acquis.	332
Tableau 52. Points à retenir pour mettre en œuvre un artefact dans une délibération collective.....	359

Table des illustrations

Figure 1. Agroécologie : un concept qui s'élargit au cours du temps	48
Figure 2. Grandes orientations de la PAC durant la période 1992-2020 : découplage des aides et verdissement.....	68
Figure 3. Organisation du Projet agro-écologique pour la France	73
Figure 4. Zones de ruptures entre la modernisation agricole et l'agroécologie.....	79
Figure 5. Facteurs contextuels et historiques qui influencent les stratégies de la coopérative.....	85
Figure 6. Répartition des productions agricoles dans le Tarn-et-Garonne et le Gers	86
Figure 7. Évolution des surfaces totales (en ha) en légumes secs à la coopérative entre 2016-2020.....	89
Figure 8. Les légumes secs : un levier de la transition agroécologique.....	100
Figure 9. Évolution des surfaces en protéagineux en France entre 1984 et 2019. Sources : Terre Univia.....	102
Figure 10. Raisons d'être des interactions entre acteurs dans le cadre de la transition agroécologique.....	122
Figure 11. Mobilisation de l'institutionnalisme (5), une approche alternative à l'économie dominante (1) qui a sous-tendu la politique agricole commune (2), pour aborder la transition agroécologique (4) et la réorientation des politiques qui s'y rapportent (3).....	123
Figure 12. Concept de transaction. Celle-ci représente la plus petite unité d'action collective.....	131
Figure 13. Médiation par un artefact (d'après Vygotski, 1934)	165
Figure 14. Diagramme d'Engeström. Médiation dans un système d'activité collective (Engeström, 2014, p.213).	165
Figure 15. Les formes de connaissances produites dans le cadre de la recherche participative selon Park (2006, 1999). Ces trois formes agissent en interaction.	175
Figure 16. Portrait-type de l'agriculteur « leader ».....	182
Figure 17. Relation entre les dix valeurs de Schwartz.....	192

Figure 18. Positionnement des trois focus groupes sur le territoire d'action de la coopérative	193
Figure 19. Nuage de mots des entretiens semi-directifs.	201
Figure 20. Analyse de similitude des entretiens semi-directifs.....	202
Figure 21. Classification hiérarchique descendante associée aux formes actives, formes supplémentaires et variables profils (agriculteurs conventionnels et bio, techniciens conventionnels et bio, élus municipaux et départementaux) et lieux (Lomagne, Quercy).	204
Figure 22. Positionnement des classes sur les axes de l'AFC (en haut). Relations entre les classes des formes actives et les modalités des variables et interprétation des axes de l'AFC (en bas).	205
Figure 23. Sens de l'effet de chaque variable explicative retenue sur la variable à expliquer « réalisation d'un changement ».	214
Figure 24. Modalités qui expliquent les passages entre niveaux de changements sur une exploitation.	218
Figure 25. Effets des modalités des variables pour expliquer les niveaux de changement réalisés sur les exploitations.	220
Figure 26. Représentation de l'analyse de résidus d'un test de chi2 entre la double activité et la taille d'exploitation.....	223
Figure 27. Les plus jeunes (- de 40 ans), sont associés aux niveaux de changements élevés.....	226
Figure 28. Les petites exploitations sont moins enclines à réaliser des changements.	226
Figure 29. Les niveaux élevés de changements sont associés à la perception d'un voisinage défavorable aux échanges et inversement.	226
Figure 30. Les moins formés sont moins nombreux à accomplir de forts changements.	226
Figure 31. Une activité de vente directe et reliée à un niveau élevé de changement.	227
Figure 32. La présence de salariés ou de stagiaires est lié à un niveau élevé de changement.....	227
Figure 33. La prise de responsabilités sociales est associée à de forts niveaux de changement.....	227
Figure 34. L'appartenance à un groupe est liée au niveau de changement moyen, la non-appartenance à l'absence de changements.	227
Figure 35. Classes obtenues selon la méthode Reinert sur les mots bruts utilisés par les producteurs pour décrire la qualité.....	232
Figure 36. Caractérisation des 4 classes obtenues par la méthode Reinert	232

Figure 37. Répartition des classes (en haut) et des modalités des variables (en bas). Des couleurs identiques révèlent des associations significatives.....	233
Figure 38. Association entre les classes et les modalités significatives, interprétation des axes.	234
Figure 39. Formes supplémentaires associées aux différentes classes.....	235
Figure 40. AFC spécifique montrant la répartition des modalités systèmes sur le plan factoriel et leurs formes actives représentatives.....	236
Figure 41. Analyse de similitude sur mots bruts décrivant la qualité.	238
Figure 42. Fréquence des formes dans l'AFC spécifique avec la variable « système »	238
Figure 43. Représentation de la sécurisation à travers la qualité.	239
Figure 44. Classifications Reinert après sur les catégories (familles de termes) décrivant la qualité.....	243
Figure 45. Distribution des formes lors d'une AFC spécifique avec la variable « système de production ».....	244
Figure 46. Graphique de l'AFC spécifique. Organisation des formes et des modalités sur les plans factoriels	244
Figure 47. Répartition des modalités de la variable « âge » par l'AFC spécifique...	246
Figure 48. Graphique de l'AFC spécifique réalisée sur la variable « âge ».....	247
Figure 49. Graphique de l'AFC spécifique réalisée sur la variable « formation ». ..	248
Figure 50. Analyse de similitude réalisée après catégorisation des termes représentant la qualité	249
Figure 51. Analyse de similitude réalisée sur les valeurs associées à la qualité.	254
Figure 52. Graphique de l'AFC spécifique réalisée sur la variable « système de production »	255
Figure 53. Résultats de l'AFC spécifique sur la variable système de production. Données issues du modèle hypergéométrique.....	256
Figure 54. Répartition des valeurs de Schwartz selon le système de production (AFC spécifique)	256
Figure 55. AFC spécifique réalisée sur la variable formation en lien avec les valeurs associées à aux catégories décrivant la qualité.....	257
Figure 56. Graphique de l'AFC spécifique avec la variable âge en lien avec les valeurs associées aux catégories décrivant la qualité.	259
Figure 57. Répartition des valeurs de Schwartz selon l'âge (AFC spécifique).	259
Figure 58. Représentation graphique de la corrélation entre le niveau de changement et l'expression du « Dépassement de soi ».....	264

Figure 59. Effectif des réponses « je ne suis pas d'accord avec l'affirmation proposée » pour les différents items exprimant un intérêt potentiel à produire des légumes secs.....	267
Figure 60. Graduation de l'intérêt des producteurs selon différentes caractéristiques des légumes secs. Abréviations : E : économie, A : agronomie, S : social, EV : environnement, M : métier.....	268
Figure 61. Fréquence de réponses « très important » pour chaque item identifiant un intérêt potentiel à produire des légumes secs.	269
Figure 62. Graph en radar révélant le pourcentage de réponses « très important pour moi » vis-à-vis des intérêts des légumes secs pour chaque système de conduite	270
Figure 63. Représentation des variables à expliquer (en rouge) et explicatives (en vert).	273
Figure 64. Représentation des modalités et des individus sur le plan factoriel	276
Figure 65. Représentation des ellipses de confiance autour des modalités de trois variables qui sont représentatives de l'axe 1 et de la variable illustrative de ce même axe.....	277
Figure 66. Représentation des ellipses de confiance autour des modalités de trois variables qui sont représentatives de l'axe 2 et de la variable illustrative de ce même axe.....	281
Figure 67. Nuage des 100 mots les plus présents dans le corpus global des groupes de discussion	294
Figure 68. Analyse de similitude réalisée sur le corpus des 3 groupes de discussion	294
Figure 69. AFC spécifique réalisée sur le corpus des groupes de discussion avec la modalité de localisation de ces groupes.....	296
Figure 70. Nuage des 100 mots les plus présents dans le corpus du groupe « GO1 »	297
Figure 71. Analyse de similitude du groupe « GO1 ».	299
Figure 72. Classification Reinert réalisée sur le corpus du groupe GO1	300
Figure 73. AFC réalisée après la classification, qui met en regard classes et modalités	301
Figure 74. AFC sur le corpus du groupe GO1 avec interprétation des axes.....	302
Figure 75. Représentation des formes actives associées au terme « protéine » de la classe 5.	303
Figure 76. Nuage des 100 mots les plus présents dans le corpus du groupe « GO2 »	305
Figure 77. Analyse de similitudes du groupe « GO2 »	306

Figure 78. Classification Reinert en 4 classes réalisée sur le corpus du groupe de discussion GO2.	307
Figure 79. Répartition des classes sur le graphique de l’AFC réalisée sur le corpus du groupe GO2.	307
Figure 80. Répartition des modalités sur le graph de l’AFC réalisée sur le corpus du groupe GO2	309
Figure 81. Graph du mot « qualisol » et formes qui y sont liées au sein de la classe.	309
Figure 82. Interprétation de l’AFC réalisée sur le corpus du groupe GO2.	310
Figure 83. Nuage des 100 mots les plus présents dans le corpus du groupe « GC »	312
Figure 84. Analyse de similitudes du groupe « GC »	313
Figure 85. Classification du corpus « GC » et interprétation des classes.	314
Figure 86. Graph AFC réalisée sur la classification du groupe « GC »	315
Figure 87. AFC réalisée après la classification Reinert du corpus « GC » et interprétation des dimensions.	316
Figure 88. Répartition des votes en points attribués (%) par catégorie pour l'ensemble des groupes.	324
Figure 89. Pourcentage de points attribués par chaque groupe pour les items qualité associés aux valeurs de Schwartz correspondantes.....	325
Figure 90. Exemple de la finalité collective « produit gustatif ».	328
Figure 91. Exemple de la finalité collective « produit nutritif ».	328
Figure 92. Exemple de la finalité collective « expression d'un savoir-faire ».....	329
Figure 93. Action de promotion des légumes secs dans une cantine scolaire par des participants du groupe GO2.	334
Figure 94. Processus d’évolution des valeurs.....	346
Figure 95. diagramme d’Engeström dans sa forme générique (à gauche) et appliquée à la délibération collective médiée par l’artefact qualité (à droite).	349
Figure 96. Schéma synthétique du fonctionnement de l’artefact qualité	359

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Changer. Ce terme, loin d'être anodin, s'impose comme un souffle de plus en plus puissant, tourbillonnant et soulevant avec lui un ensemble d'objets, les pratiques, le sens dont elles sont investies, les motifs d'engagement... Il les met en suspension, les bouleverse, les chamboule. Mais à l'origine de ce vent, nulle conjonction météorologique hasardeuse. C'est une volonté qui se met en action, peut-être imperceptible d'abord, timide, balbutiante ou d'emblée affirmée et sûre... Quoiqu'il en soit de ses débuts, elle s'impose à terme comme une radicalité. Car changer, c'est remettre en question, c'est renoncer à un monde connu et sécurisant pour s'avancer vers l'incertain.

Nul réel changement donc, sans raison intime et profonde de le réaliser. Les manières de faire tant éprouvées doivent être reconsidérées, les habitudes seront vouées à devenir des mues, des enveloppes vides abandonnées au bord du chemin. Car le changement chemine. D'idée, il devient action. D'abord essence, il se concrétise, il prend matière. L'idée prend forme à travers les mots, ceux-ci la délimitent peu à peu. Puis elle se heurte au frottement du réel. La gravité, à la fois la contraint et lui donne poids, c'est à dire lui donne place en ce monde pour agir et être agitée.

Le changement apparaît donc comme renoncements successifs face à une préhension de la réalité qui se transforme, l'abandon du connu sous l'élan d'une idée, d'une évidence qui s'impose. Mais en corollaire, le changement est également création, grâce au jeu de l'imagination qui remplit l'inconnu de possibilités, d'idéaux, d'envies, autant de motifs et de guides pour l'action du présent, orientée vers le futur. La création soutient le changement à travers une expression exaltante du soi et un nouveau rapport au nous. Car elle mène à agir sur soi et avec le monde, elle conduit à une transformation du qui et du quoi, l'un et l'autre étant étroitement liés. Agir sur soi c'est transformer sa vision du monde, et cette nouvelle vision, à son tour, induit transformation du soi. Créer et être créé demande ainsi à s'ouvrir, à renoncer à l'immuable, à apprendre. Le changement combine ainsi abandon et création, destruction et construction.

C'est de changement dont il sera question dans cette thèse. Un changement qui, nous le verrons, amène des volontés à se mouvoir dans des directions parfois contraires au point d'entrer en conflit. Qui génère chez les individus tantôt des résistances, lorsque le changement est contraint, tantôt des élans créatifs, lorsque le changement devient opportunité. Un changement dont l'enjeu crucial est de régénérer nos sociétés, à l'image d'organismes vivants qui s'adaptent à un environnement qui évolue.

Contexte de la recherche

Le changement sur lequel nous focalisons notre attention est celui qui est exprimé dans le cadre de la transition agroécologique, formulée en tant qu'enjeu des politiques publiques françaises pour répondre à une demande sociétale croissante en faveur d'une agriculture plus « respectueuse des êtres humains, de l'environnement et des animaux » et d'une « alimentation durable, biologique, équitable ou locale » (Claveirole, 2016, p. 18). Cette demande intervient face au constat des nombreux impacts négatifs de l'activité agricole sur l'environnement, aussi bien en termes de consommation des ressources (GIEC, 2019), que d'émissions polluantes dans le milieu (CGAAER et CGEDD, 2020 ; REE, 2019 ; Citepa¹, 2018) qui ont des conséquences néfastes sur l'ensemble des êtres vivants (GIEC, 2019, FAO, 2016). Ces préoccupations sont également relatives à des enjeux de durabilité des activités humaines à travers la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre (GES) en vue d'enrayer le réchauffement climatique (GIEC 2019), mais aussi en vue d'approvisionner en nourriture une population croissante (FAO, 2016).

La transition agroécologique est une voie qui vise à répondre à ces problématiques d'intérêt général, mais dont la mise en œuvre ne va pas de soi. Elle entre, en effet, en rupture avec le modèle agricole productiviste qui s'est imposé en France après la seconde-guerre mondiale (Hervieu, 2010 ; Flamant, 2010), qui empreint toujours le modèle agricole actuel dominant à travers une agriculture enchâssée dans un système industriel et une dépendance aux intrants de synthèse, qui portent à une simplification excessive des agrosystèmes (Rosset et al., 2012 ; Lacey, 2015). À travers l'application des principes agroécologiques, qui visent à s'appuyer sur les processus naturels des agrosystèmes, ce sont des pratiques de production qui sont profondément remises en question (Meynard, 2017). Mais aussi, plus globalement, l'organisation des systèmes alimentaires, car l'agroécologie vise aussi à restaurer des rapports sociaux en recréant, notamment, du lien entre agriculteurs et consommateurs séparés par le fonctionnement agro-industriel (Rosset et al., 2012). Il s'agit ainsi d'instaurer une gouvernance de ces systèmes alimentaires par un collectif d'acteurs au niveau territorial, échelon vu comme pertinent tant pour répondre aux défis agronomiques que socio-économiques que pose l'agroécologie (Duru et al., 2015 ; Hazard, et al., 2016 ; Triboulet et al., 2019).

Un tel changement systémique, et dont les finalités touchent un ensemble d'acteurs, ne peut donc être réalisé sous le seul angle du changement technique au niveau des exploitations (Meynard et al., 2017). Les motifs d'action ou « raisons d'agir » des acteurs impliqués doivent être révisés en profondeur, ce qui soulève des considérations plus

¹ CGAAER : Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ; CGEDD : Conseil général de l'environnement et du développement durable ; Citepa : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique ; REE : rapport sur l'état de l'environnement publié tous les quatre ans par le CGEDD ; GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; FAO : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

larges. C'est pourquoi les politiques publiques successives amorcées depuis le début des années deux-mille, qui tablent sur l'adoption par les agriculteurs de pratiques plus vertes en échange d'incitations financières, se montrent d'une efficacité peu concluante vis-à-vis des objectifs agroécologiques visés (Cour des comptes Européenne, 2017 ; Cour des comptes Européenne, 2020b ; 2020a) et peinent à instaurer un changement durable de ces pratiques (Del Corso et al., 2014 ; 2017). De plus, le changement que représente la transition agroécologique et sa mise en œuvre dans les politiques publiques provoque des conflits entre des acteurs dont les intérêts divergent (Ansaloni, 2013 ; Arrignon, 2020). Les asymétries de pouvoir qui se jouent alors autour de visions du monde antinomiques soulèvent la question de qui peut prétendre légitimement à définir une orientation pour ces politiques.

Cette épineuse question d'orientation de l'action publique et de la prise en compte de l'ensemble des acteurs qu'elle concerne, a été abordée à travers de nouveaux dispositifs des politiques publiques destinés à accompagner la transition agroécologique – « Projet agroécologique pour la France » (2012) –, qui encouragent une action collective à l'échelle des territoires à travers des collectifs multiacteurs. Néanmoins, ces politiques révèlent elles aussi des lacunes dans leur fonctionnement, ce qui impacte leur efficacité. Le CGAAER (Allimant et al., 2020) souligne ainsi la difficulté pour les acteurs territoriaux de se saisir de la définition de l'agroécologie qui demeure floue. Il déplore également la complexité de l'organisation du projet agroécologique qui reste d'impulsion nationale et qui conduit à un déficit d'appropriation par les acteurs régionaux.

L'enjeu pour les politiques publiques est donc de réinterroger les conditions de leur opérabilité afin que les mesures appliquées conduisent à un changement de long terme. Elles doivent ainsi parvenir à intégrer la dimension systémique du changement représenté par la transition agroécologique. Elles doivent aussi convier l'ensemble des acteurs concernés dans un débat public propice à faire émerger une vision commune de ce qui constitue l'intérêt général. C'est à cette problématique que cette thèse s'efforce de répondre. Elle s'intéresse ainsi aux moyens de favoriser un débat démocratique entre acteurs pour qu'ils puissent s'approprier les tenants et aboutissants de la transition agroécologique et réexaminer leurs « raisons d'agir » à la lumière de ce qui fera consensus en termes d'intérêt général.

Pour aborder ces questionnements sur un plan scientifique, nous nous sommes tournés vers l'ancien institutionnalisme, courant économique qui place les processus de changement au cœur de ses approches. L'ancien institutionnalisme apporte, en effet, un éclairage pertinent sur notre problématique car il s'attache à saisir les transformations sociales qui sont inhérentes à des évolutions de contexte.

Cadre théorique de la recherche

En montrant que les activités humaines ne peuvent s'établir que sur la base d'arrangement sociaux qui les sécurisent, l'ancien institutionnalisme s'appuie sur le

concept d'institution. Les institutions sont définies par les auteurs de ce courant comme les habitudes, les coutumes, les règles, qui supportent les arrangements sociaux entre acteurs et qui encadrent l'action collective et individuelle, c'est-à-dire les comportements. Dit plus simplement, les institutions définissent ce qu'il est permis de faire ou non dans une situation donnée, comment les choses doivent se faire, et ce qu'il est raisonnable de faire (Vatn, 2005). Or, lorsque le contexte change, les résultats produits par certains comportements peuvent apparaître insatisfaisants, voire inacceptables pour des individus ou des groupes d'individus. Cette prise de conscience émergente de résultats insatisfaisants devient alors le catalyseur de demandes d'un changement institutionnel, qui vise à redéfinir les domaines de choix ou champs d'action des individus (Bromley, 2006). C'est une transformation comparable que requiert la transition agroécologique, un changement institutionnel qui relève, selon Bromley (2006 ; 2008 ; 2015), d'une action collective portée par la politique publique :

« Public policy is collective action in restraint, liberation, and expansion of individual action. The purpose of public policy is to change economic institutions » (Bromley, 2008, p. 8).

La politique publique soutient alors un processus continu de redéfinition du cadre de l'action individuelle à travers « un choix et une action dans lesquels des groupes d'individus déterminent ce qui semble mieux faire, pour le moment. » (Bromley, 2015, p.21). Or, l'existence potentielle d'opinions divergentes parmi ces individus quant aux orientations à prendre ne peut aboutir à un choix collectif. Pour que l'action collective puisse se réaliser, ces divergences doivent donc être réconciliées à travers un consensus (Bromley, 2006, 2015). De plus, dans la mesure où elle s'exerce dans une société démocratique, l'action collective doit apparaître légitime aux yeux des acteurs (ibid.). Nous trouvons, à travers ces idées, une double vocation de la démocratie, qui a été initiée dans le champ institutionnaliste par Dewey et Commons. En effet, pour ces auteurs, la démocratie doit se montrer efficiente, c'est-à-dire conduire à une acceptation des règles par les acteurs grâce à une négociation collective, mais aussi répondre à une éthique, qui demande à ce que l'ensemble des parties prenantes puissent participer à la définition de ces règles (Bazzoli et Dutraive, 2014 ; 2015).

Pour aboutir à ce consensus, Vatn (2005 ; 2015) souligne la nécessité d'harmoniser les intérêts multiples des acteurs en faveur d'un bien commun, entendu comme un bien qui sert une communauté de personnes et qui doit, en cela, faire l'objet d'un usage raisonné. Pour y parvenir, il met en exergue l'enjeu pour les acteurs de former des valeurs communes. Raymond et Kenter (2016), Kenter et al. (2016a ; 2017 ; 2019), Eriksson et al. (2019) appuient également l'importance de ces valeurs partagées. Ils exposent comment les valeurs, en tant que principes de vie, médiatisent les normes qui guident les comportements. Ils soulignent alors la nécessité de susciter de telles valeurs dans le cadre d'interactions sociales, à travers des débats discursifs ou délibérations collectives entre acteurs, une méthode qui offre, en outre, les moyens de répondre aux défis démocratiques soulevés par les politiques publiques exposés par Bromley. Elle permet, en effet, de

confronter différentes perspectives en vue d'aboutir à un consensus (Sen, 1993, 2010 ; Hiedenpää et Bromley, 2016). L'expression de valeurs partagées qui soutient ce processus est alors cruciale, car elle permet aux acteurs de porter un nouveau regard sur le contexte et de mieux prendre en considération des choix sociétaux qui engagent le long terme (Eriksson et al. 2019). Toutefois, Kenter et al. (2016a, 2019) identifient des carences méthodologiques pour parvenir à ces fins et invitent les recherches futures à s'emparer de ce sujet. C'est ce à quoi se propose de répondre la thèse, en améliorant le processus de délibération collective. L'objet final de cette amélioration, dans le cadre qui nous mobilise, étant aussi de participer à la réflexion sur les politiques publiques agroécologiques, voire de suggérer des outils pour les rendre plus opérantes à l'échelon territorial auquel elles s'appliquent.

Cas d'étude auquel s'adosse la recherche

Le contexte auquel nous avons arrimé nos questionnements est incarné par un cas d'étude concret, expression de la mise en œuvre de la transition agroécologique par une forme d'action collective. Cette dernière est incarnée par une coopérative agricole dans un territoire du Sud-Ouest de la France qui s'est lancée dans le développement de légumes secs. De fait, ces légumineuses s'inscrivent pleinement dans des perspectives agroécologiques en raison de leurs intérêts agronomiques, environnementaux et alimentaires (Schneider et Huyghe, 2015 ; Peoples et al., 2019).

Néanmoins, cette application de la transition agroécologique par l'introduction de légumineuses dans les assolements se heurte à des phénomènes de verrouillages qui touchent l'ensemble des filières agricoles et industries agroalimentaires (Magrini et al., 2016, 2019). Ceux-ci résultent des orientations prises durant la modernisation agricole et des accords négociés entre l'Europe et les États-Unis au début des années soixante, qui ont facilité les imports de soja américain en échange d'une expansion européenne sur le marché céréalière, ce qui a entraîné une baisse importante des surfaces en légumineuses en Europe. Or, malgré les politiques européennes successives qui ont visé ensuite à inverser la tendance via des incitations financières aux producteurs, l'Europe reste captive des importations de protéines végétales, à hauteur d'environ 65-70 % depuis le début des années deux-mille (Hache, 2015, Commission Européenne, 2018). À l'échelle des agriculteurs, le recours privilégié à des intrants pour exprimer le maximum de productivité a conféré un intérêt moindre aux cultures et aux pratiques valorisant des processus naturels comme les légumineuses. De plus, l'évaluation des intérêts de ces cultures par les producteurs, trop ciblée sur des perspectives économiques à court terme, ne permet pas d'intégrer suffisamment l'ensemble des bénéfices agroécologiques dans leur prise de décision (Magrini et al., 2016 ; Zander et al., 2016 ; Peoples et al., 2019).

Aussi, pour favoriser l'introduction de ces cultures et ce, dans des perspectives durables, la coopérative a misé sur un dispositif des politiques publiques, le Groupement d'intérêt économique et environnemental GIEE. Elle se fait, en cela, l'écho des enjeux nationaux et européens, politiques et sociétaux en matière de transition agroécologique,

auxquels s'ajoutent des enjeux stratégiques d'autonomie protéique. Elle représente, en outre, une application concrète d'un dispositif collectif initié dans le cadre du Projet agroécologique pour la France, car le GIEE vise à soutenir des projets collectifs ascendants, c'est-à-dire mis en œuvre par des agriculteurs accompagnés par des organismes à l'échelle des territoires. Trois GIEE ont été ainsi constitués dans le cadre du développement des légumes secs à la coopérative. Ces groupes ont été suivis durant la thèse.

Cette entrée par l'action collective et par les perspectives de changements qu'une telle action présage, a donc confirmé sur le terrain l'intérêt d'une lecture institutionnaliste du sujet.

Étapes de la recherche

Dans cette lignée institutionnaliste et afin de mieux nous saisir du contexte, l'étude du terrain a été abordée selon un mode de recherche abductif. Nous pouvons décrire celui-ci comme des va-et-vient continus entre observations de terrain et théorie qui ont façonné progressivement nos hypothèses et ont orienté les opérations de recherche. Ce processus soumet donc les hypothèses à une révision permanente et convie également le chercheur à adopter une démarche réflexive vis-à-vis de sa subjectivité et de sa posture de recherche (Hallée et Garneau, 2019 ; Hallée, 2013). Nous rapportons les résultats de ce processus à travers quatre chapitres.

Le premier chapitre expose en quoi la transition agroécologique représente un changement profond de l'activité agricole au regard des manières de faire et de penser instituées durant la phase de modernisation de l'agriculture. Il montre quels sont les acteurs en présence et quels sont les arrangements sociaux alternativement instaurés puis remis en question. Il montre également comment les politiques publiques accompagnent les mutations de l'activité agricole, en pointant les similitudes et les différences dans les actions collectives qui se sont succédées, puis les défis que les politiques actuelles doivent relever. Il repositionne ensuite ces enjeux à l'échelle de notre cas d'étude en décrivant le contexte dans lequel un acteur économique de territoire, une coopérative, a orienté certains axes de son développement vers l'agroécologie en s'appuyant sur des dispositifs des politiques publiques. Puis il se concentre sur les enjeux que représentent les légumes secs pour la transition agroécologique et les freins qui limitent leur développement.

Le deuxième chapitre présente le cadre théorique. La première partie du chapitre relève les particularités de la transition agroécologique et met en évidence les besoins théoriques nécessaires pour pouvoir l'appréhender. Nous y présentons alors l'intérêt du courant de l'ancien institutionnalisme pour éclairer cette problématique de changement institutionnel et les potentialités de l'action collective pour la résoudre. Dans la deuxième partie, nous ciblons le propos sur un dispositif à même de soutenir l'action collective, la délibération collective. Nous exposons en quoi ce dispositif se montre pertinent pour

aborder des questions agroécologiques et sur quelles lacunes méthodologiques butent les travaux récents en économie délibérative. Nous nous référons alors à la théorie historico-culturelle développée par Vygotski (1934) et nous présentons en quoi les apports de ce courant peuvent, selon nous, combler les besoins identifiés dans le processus de délibération collective.

Le troisième chapitre est d'abord consacré à présenter la méthodologie que nous avons employée pour aborder notre terrain. Nous y décrivons nos différentes sources de données – entretiens semi-directifs, questionnaires, groupes de discussion –, et les techniques d'analyses – qualitatives et quantitatives –, que nous avons mobilisées pour les exploiter. Puis nous présentons nos résultats, regroupés en trois thématiques : la première relative à la perception du changement par les acteurs et aux facteurs qui interviennent dans ces perceptions, la seconde relative aux valeurs évoquées par les acteurs et aux relations qu'elles sous-tendent, la troisième mettant en jeu les apports de ces deux volets de résultats, dans un protocole de délibération collective mis en œuvre avec des agriculteurs des GIEE et des consommateurs.

Le quatrième chapitre, enfin, reprend le protocole délibératif élaboré dans le cadre de l'étude et le caractérise à des fins de reproductibilité à d'autres contextes. Puis il discute des implications pour les politiques publiques de ce protocole mené dans le cadre des GIEE, et de ses implications pour les acteurs investis dans ce dispositif. Il en explore les dimensions démocratiques à travers des considérations d'efficacité et d'éthique, notamment à travers les questions de légitimité qu'il soulève.

1.
LA TRANSITION
AGROECOLOGIQUE : UN TOURNANT
PRODUCTIF A NEGOCIER

En préambule, intéressons-nous au premier mot-plein du titre : *transition*. Ce terme est défini dans le Petit Robert² selon cinq sens, qui évoquent, tous, le passage d'un état à un autre. Nous rapportons ici les deux sens les plus génériques du mot : « passage lent, graduel, d'une transformation progressive. Changement, évolution » ; « ce qui constitue un état intermédiaire, ce qui conduit d'un état à un autre ».

Ce terme traduit donc un processus dynamique. Il s'agit ainsi d'un phénomène qui s'inscrit dans une temporalité, car la mutation d'un état en un autre implique un rapport au *temps*. Elle sous-entend en outre la modification d'un objet. Son *changement*. Intéressons-nous alors à ce deuxième terme. Il revêt sept sens dans le Petit Robert : une « modification quant à [...] le fait de changer » ; « le fait de ne plus être le même » ; « le fait d'abandonner une chose, une personne pour une autre » ; « état de ce qui évolue, se modifie, ne reste pas identique » ; « chose, circonstance qui change, évolue » ; « changement de niveau », ce dernier sens étant en référence à un repère spatial. Nous ne rapportons pas le dernier sens qui est relatif aux dispositifs de changements mécaniques. Les contraires en sont « constance, fixité, invariabilité, persévérance, stabilité ».

La transition représenterait donc cet état intermédiaire, situé dans le temps, qui séparerait deux états différenciés, changés. Ce rapport au temps et au changement d'état nous conduit à la pensée de Bergson. Le philosophe attire notre attention sur le fait que, voir le changement comme une série d'états distincts, n'est qu'une facilité de notre perception, une façon pratique d'agir sur ce qui nous intéresse :

« Le morcelage du changement en états nous met à même d'agir sur les choses, et il est pratiquement utile de s'intéresser aux états plutôt qu'au changement lui-même » (Bergson, 2011 [1934/1911], p.25).

Or, le changement, selon Bergson, devrait être vu comme indivisible. Car il est le réel dans son ensemble ; « la réalité est changement », dit-il (Bergson, [1934/1911], p.35). Le changement, vu de cette manière, prend en charge l'intégralité de notre expérience, comprise comme une expérience concrète et singulière, réelle (Bouaniche dans Bergson, 2011, p.XVIII). Pour image de cette indivisibilité, pour pouvoir l'appréhender et la comprendre, Bergson donne l'exemple d'une mélodie. Lorsque nous l'écoutons, nous l'entendons comme un tout indivisible. Et s'il nous prenait l'envie de l'interrompre en cours d'écoute, cette mélodie deviendrait, en définitive, autre. Cette indivisibilité met en exergue que ce que nous appelons présent relève uniquement de « l'étendue du champ que peut embrasser notre attention à la vie ». Car pour Bergson, « Le passé [...] fait corps avec le présent et crée sans cesse avec lui [...] quelque chose d'absolument nouveau » (Bergson, 2011 [1934/1911], p.25).

Si « pour penser le changement et pour le voir », il conviendrait, selon le philosophe, d'écarter tout un « voile de préjugés », vu comme des habitudes pratiques, et d'aiguiser nos perceptions à voir le réel en tant que mouvement, ce dernier reconnaît aussi notre

² Dictionnaire Le Robert. Le Petit Robert de la langue française. 2021. Version numérique 5.5, millésime 2022.

besoin d'arrimer notre action à un cadre qui nous apparaisse stable : « *D'une manière générale, l'action exige un point d'appui solide, et l'être vivant tend essentiellement à l'action efficace* » (Bergson, 2011 [1934], p.65).

Cette stabilité, Bergson l'évoque dans les institutions :

« [...] *les institutions doivent fournir un cadre relativement invariable à la diversité et à la mobilité des desseins individuels. [...] Ne continuent-elles pas dans le domaine de l'action, en posant des impératifs, l'œuvre de stabilisation que les sens et l'entendement accomplissent dans le domaine de la connaissance quand ils condensent en perception les oscillations de la matière, et en concepts l'écoulement des choses ? Sans doute, dans le cadre rigide des institutions, soutenue par cette rigidité même, la société évolue [...]* (Bergson, 2011 [1934], p.65)

L'enjeu, selon Bergson, est alors de « modifier ces institutions lorsqu'il en est encore temps », c'est-à-dire à ne pas commettre l'erreur de « croire encore vrai ce qui a cessé de l'être » ou de « ne plus croire vrai ce qui l'est pourtant encore ».

C'est autour de ces considérations préalables que nous allons poursuivre notre propos. En considérant le réel comme un flux indivisible et indéterminé, qu'évoquent également le philosophe pragmatiste James ou les institutionnalistes Veblen et Commons³. Et en y voyant émerger des institutions, à l'image de rochers nécessaires pour y arrimer, de façon pratique, nos actions humaines. Nous nous intéresserons alors, à ce qui fait changer ces institutions lorsqu'elles ne parviennent plus à jouer leur rôle car devenues obsolètes dans ce flux perpétuellement changeant de la réalité. Aussi, lorsque nous réemploierons ce mot de *transition*, nous garderons à l'esprit qu'il traduit une évolution des institutions, perçue comme un changement par les individus d'une société, dans la mesure où il impacte leurs habitudes d'action. Plus particulièrement, nous nous pencherons sur les mécanismes sociaux qui activent ce changement, les institutions étant, par essence, sociales.

1.1. L'EMERGENCE D'UN RAPPORT CONFLICTUEL DANS LA PRODUCTION ET LA GESTION DES RESSOURCES AGRICOLES

Le changement dont il est question dans cette thèse est dénommé *transition agroécologique*. Nous verrons, en le décrivant, qu'il s'agit d'un concept vaste, dont nous nous saisirons concrètement à travers une situation empirique. Nous nous intéresserons ainsi à une coopérative agricole, dont plusieurs actions traduisent une évolution vers l'agroécologie, à l'instar du développement des légumineuses. Cette situation, bien que

³ Auteurs que nous réinvokerons dans le chapitre 2 consacré aux apports théoriques.

particulière car située dans un espace déterminé et engageant des acteurs donnés, soulève des questions et des implications qui représentent le concept général. Revenons donc, en premier lieu, à la description du cadre général, nous verrons, dans un deuxième temps, comment s’y insère notre cas d’étude.

L’objet de la transition agroécologique est de réduire les impacts négatifs d’une activité économique sur notre milieu, la production agricole, et même de la conduire de façon à aboutir à un environnement plus sain, une alimentation plus qualitative et à une répartition plus équitable de la valeur produite. Il relève de dimensions collectives car inscrit dans des perspectives d’intérêt général. Ce qui dicte ce changement dépasse ainsi l’individu propre. Toutefois, il ne vise pas, pour autant, à nier son individualité et tout ce qui s’y rattache, désirs, motivations, liberté d’action... Sa finalité vertueuse est plutôt de l’y inclure, en gardant intactes toutes ses capacités d’opposition et de remise en question.

Les enjeux de la transition agroécologique n’en sont donc pas moins que la préservation de notre planète, du vivant qui l’habite, et une société plus juste. Mais la réalisation d’un tel dessein ne va pas de soi, car l’application des principes de l’agroécologie nécessite de bouleverser profondément les modèles de production conventionnels. Elle met en exergue de nouveaux rapports de force entre groupes sociaux, car l’agroécologie apparaît comme une opposition contestataire à une hégémonie dans tous les champs auxquels elle se frotte. En remettant fondamentalement en question la manière dont les ressources agricoles doivent être produites (pratiques sociotechniques), l’agroécologie interpelle également toute la sphère des institutions qui en définissent le mode de gestion : pratiques politiques (la gouvernance), pratiques alimentaires (l’usage), pratiques de recherche scientifique (modes d’acquisition de connaissance, évaluation).

De fait, l’agroécologie, à travers ses principes, sous-tend un changement radical des manières de faire et de penser et appelle à instaurer un nouveau paradigme dans la production et la gestion des ressources agricoles. Évoquer les dimensions conflictuelles portées par la transition agroécologique, nous amènera donc, après une première partie consacrée à l’exploration du concept d’agroécologie, à décrire de quel paradigme de référence nous parlons, celui qui est remis en question. Notre propos débutera par la période historique de l’après seconde guerre mondiale, qui voit s’intensifier le mouvement de modernisation de l’agriculture engagé dans l’entre-deux-guerres (Flamant, 2010). Nous décrirons comment a été instauré un système dédié à l’accroissement de la production agricole et dans quel contexte et pour quels enjeux cette transformation de l’agriculture, qui représentait, nous le verrons, elle aussi un changement institutionnel, est intervenue. En nous penchant sur les leviers actionnés alors pour parvenir à mener un tel changement, nous identifierons plusieurs points communs avec la transition agroécologique actuelle. Nous soulignerons ainsi ce qui nous apparaît comme des invariants du changement, à travers ses dimensions sociales et collectives, et à travers les rapports de force qu’il génère entre groupes sociaux.

Puis nous montrerons le poids que joue le contexte dans les demandes de transformation des institutions, en expliquant comment le système agricole institué a été progressivement décrié par une partie de la société en raison de ses impacts négatifs sur l'environnement et sur les sociétés humaines. Notre présentation s'achèvera sur cette remise en question des modes de production des ressources agricoles, révélée de plus en plus intensément des années soixante-dix jusqu'à nos jours qui, nous le préciserons ensuite, traduit en définitive une repriorisation des valeurs jugées bonnes dans une société. Nous verrons en quoi cette nouvelle période de transformation dans les modes de gestion des ressources et de leur qualification s'avère conflictuelle et de quelle manière les institutions s'y adaptent.

Mais commençons par clarifier ce que recouvre le champ de l'agroécologie. Cette notion d'agroécologie n'apparaît en fait ni figée ni expressément consensuelle. Cela parce que, d'une part, sa définition a évolué au cours du temps, et, d'autre part, parce que plusieurs significations coexistent encore actuellement selon les approches, scientifiques, sociales, politiques... qui en sont faites (Wezel et al., 2009 ; Rosset et Martínez-Torres, 2012 ; Arrignon, 2020).

1.1.1. Qu'est-ce que l'agroécologie ?

Dans le but d'approfondir notre brève entrée en matière, nous exposerons d'abord quels sont les enjeux portés par l'agroécologie, puis nous définirons le périmètre conceptuel auquel se réfère ce terme. Si nous n'avons pas vocation, dans notre étude, à produire une épistémologie approfondie du concept, nous en décrirons toutefois les points fondamentaux, pour y arrimer ensuite le contexte de transition agroécologique en France dans lequel notre recherche intervient. Nous décrirons alors ce contexte à travers le prisme des rapports conflictuels que l'alternative agroécologique, à la fois révèle et génère, vis-à-vis du modèle agricole dominant (Lacey, 2015).

1.1.1.1. L'agroécologie pour quels enjeux ?

Puisque notre objet central est le changement, que nous observons à travers le prisme de la transition agroécologique, nous devons nous intéresser avant tout à identifier quels en sont les enjeux, quelle pourrait en être la portée.

Commençons par dresser un bref portrait de la place et de l'impact de l'agriculture à l'échelle mondiale. Celle-ci occupe environ 37 % des terres (Sources, ONU, 2015⁴) et consomme à elle seule plus de 70 % de l'eau douce terrestre (GIEC ; Masson-Delmotte et al., 2019). L'agriculture a pour fonction première de nourrir la population humaine, et développe des efforts en ce sens, avec une production céréalière mondiale qui s'est accrue

⁴ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.AGRI.ZS>

de 240 % entre 1961 et 2017, sous l'action combinée de l'augmentation des superficies agricoles et des rendements. Mais en contrepartie, l'activité agricole est la cause de nombreux impacts négatifs sur l'environnement avec des corollaires sur la santé humaine (altération des écosystèmes naturels, déclin de la biodiversité, pollutions dans le milieu...) et contribue au réchauffement climatique, réchauffement qui génère à son tour des effets négatifs sur l'environnement et sur la production agricole. L'agriculture contribue ainsi à émettre 23 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES), et tout particulièrement le protoxyde d'azote⁵ (N₂O), soit 82 % des émissions totales (GIEC ; Masson-Delmotte et al., 2019). Ce dernier a un pouvoir de réchauffement global sur 100 ans 310 fois plus élevé qu'une masse équivalente de dioxyde de carbone (sources ADEME, 2020⁶). Corrélaté à l'utilisation des engrais (FAO, 2017), il voit ses émissions en hausse (GIEC ; Masson-Delmotte et al., 2019). L'élévation de la température moyenne causée par le réchauffement climatique accentue le phénomène de désertification sur le globe, l'érosion des sols, la dégradation des écosystèmes, avec des répercussions sur la santé humaine et la sécurité alimentaire.

L'agriculture est donc confrontée à des enjeux majeurs, qui imposent une transformation des systèmes agricoles alimentaires. Elle doit ainsi pourvoir aux besoins alimentaires mondiaux (la FAO prévoit une hausse de ces besoins de 60 % entre 2006 et 2050). Elle doit également se montrer plus résiliente pour pouvoir s'adapter aux effets du changement climatique. Elle doit réduire dans le même temps ses effets sur le climat (réduction des émissions, stockage de carbone dans les sols...) et sur la dégradation des écosystèmes, autrement dit améliorer sa durabilité. (FAO, 2017). À ce titre, le GIEC (2019, p.23) définit la gestion durable comme « *la gestion et l'utilisation responsables des ressources en terres, y compris les sols, l'eau, les animaux et les végétaux, en vue de faire face à l'évolution des besoins humains, tout en assurant le potentiel productif à long terme de ces ressources et le maintien de leurs fonctions environnementales. Parmi ces options figurent l'agroécologie (dont l'agroforesterie), les pratiques agricoles et forestières de conservation, la diversité des espèces cultivées en agriculture et en forêt, les rotations appropriées en agriculture et foresterie, l'agriculture biologique, la gestion intégrée des ravageurs, la*

⁵ Les émissions de N₂O se produisent sous l'action des épandages d'azote et sont accentuées par des mauvais fonctionnement du sol (sols peu aérés et avec une faible activité biologique). Les leviers pour réduire ces émissions sont donc ceux qui agissent sur le maintien du bon état des sols, qui permettent de réduire les quantités d'azote apportées sur les cultures et d'améliorer les efficacités de ces apports (limitation des pertes). Cette gestion azotée passe par un ajustement fin des apports aux besoins des plantes, par des pratiques de localisation des engrais, par des rotations diversifiées et un choix adapté de successions culturales, notamment l'introduction de légumineuses et de cultures intermédiaires pièges à nitrates (Viard et al., 2013).

⁶<https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/reduire-emissions-polluants/dossier/protoxyde-dazote-n2o/definition-sources-demissions-impacts-protoxyde-dazote>

protection des pollinisateurs, la collecte de l'eau de pluie, la gestion des parcours et pâturages et les systèmes d'agriculture de précision. »

En France, où les terres agricoles occupent 52 % du territoire (statistiques ONU, 2015), les impacts négatifs de l'agriculture sur l'environnement sont traduits à travers plusieurs indicateurs. Nous en donnerons, pour exemple, quatre, un lié à la biodiversité en milieu agricole, deux liés à la qualité de l'eau, qui est affectée par les pesticides et les nitrates, et un lié à la qualité de l'air :

- **Biodiversité.** Observation d'une diminution des oiseaux des milieux agricoles (source OECD.stat⁷) : cette diminution est matérialisée par un indice qui prend en considération 24 espèces avicoles caractéristiques des milieux agricoles⁸. La base 100 de l'indice étant attribuée à l'année 2000, le constat est celui d'une diminution notable, l'indice étant de 132 en 1990 et de 64 en 2008.
- **Qualité de l'eau et pesticides.** Détection d'une présence quasi systématique de pesticides dans les prélèvements d'eau (REE, 2019)⁹ : observation réalisée de 2014 à 2016 à travers 23 millions d'analyses d'échantillons issus de cours d'eau ou de lacs. 18 à 49 % de ces échantillons ont dépassé au moins une limite d'écotoxicité et 29 à 66 % des points de mesure les ont dépassés au moins deux années sur trois. Les résultats diffèrent selon les territoires, mais l'indice de présence de pesticides en métropole a globalement augmenté (+ 2 points).
- **Qualité de l'eau et nitrates.** 66 % des territoires impactés par des nitrates dans l'eau : en 2019, 58,5 % des territoires de la métropole présentent des nitrates dans les eaux de surface, avec une teneur qui dépasse le seuil de risque d'eutrophisation (18 mg/l) ; et 51,9% dans les eaux souterraines avec une teneur qui est susceptible de représenter une pollution (soit 40 mg/l). Par ailleurs, en 2018, 11,4 % de la population a été desservie avec une eau dont la teneur maximale a dépassé 40 mg/l (CGAAER et CGEDD ; Gitton et al., 2020)
- **Qualité de l'air.** Des objectifs non atteints pour les émissions d'ammoniac NH₃. La majorité des émissions de NH₃ sont émises par le secteur agricole (93 %). Ce gaz provient, pour 29 %, des apports d'engrais et d'amendements minéraux, pour 26 %, des déjections bovines en bâtiment ou à leur stockage (26 % des émissions du secteur), pour 21 %, de l'apport d'engrais et

⁷ <https://stats.oecd.org/?lang=fr&SubSessionId=f6166e57-bc8a-4977-adcb-232000f8077e&themetreeid=-200>

⁸ Alouette des champs, Alouette lulu, Bergeronnette printanière, Bruant jaune, Bruant ortolan, Bruant proyer, Bruant zizi, Buse variable, Caille des blés, Cochevis Huppé, Corbeau Freux, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Huppe fasciée, Linotte mélodieuse, Perdrix grise, Perdrix rouge, Pie-grièche écorcheur, Pipit falouse, Pipit rousseline, Tarier des prés, Tarier pâtre, Traquet motteux, Vanneau huppé.

⁹ Source : Le rapport sur l'environnement en France : <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/risques-nuisances-pollutions/sante-et-environnement/exposition-aux-substances-chimiques/article/pesticides>

d'amendements organiques. Ce gaz représente à la fois un enjeu environnemental et de santé publique car ses transformations sont impliquées dans l'acidification et l'eutrophisation des milieux (sous forme de dépôts). De plus, sa combinaison avec les oxydes d'azote qui proviennent de l'industrie et des transports forme des particules fines (PM_{2,5}) qui provoquent notamment des maladies respiratoires. Depuis 2006, les émissions de NH₃ au niveau national sont stables, mais ne répondent pas aux seuils fixés. Ainsi, en 2018 les émissions nationales de NH₃ sont estimées à 594 kt, quand le plafond est fixé à 582 kt en 2020 et à 527 kt pour l'horizon 2030 par la directive UE 2016/2284 (Sources, Citepa, données 2018¹⁰).

Ces états des lieux et les perspectives qui y sont liées alertent les citoyens, qui se préoccupent des impacts de l'agriculture et des orientations que cette dernière doit prendre. Ces attentes sociétales sont traduites à travers les avis du CESE, Conseil économique, social et environnemental. Cet organisme, qui représente la société civile, est une assemblée constitutionnelle qui joue un rôle dans l'évaluation des politiques publiques et qui formule des avis à leur égard. Dans son avis de 2016 relatif à la transition agroécologique (Claveirole, 2016), le CESE liste ainsi les défis qu'il attribue à l'agriculture et y confronte positivement les intérêts de l'agroécologie et de son intégration dans les politiques publiques, ce qui positionne cette orientation comme un enjeu sociétal. Le CESE, qui rappelle le large champ couvert par l'agroécologie, appelle à en préciser certains aspects dans les politiques publiques.

La partie suivante s'attache à explorer les contours de ce vaste concept.

1.1.1.2. L'agroécologie en tant qu'approche scientifique

1.1.1.2.1. Un concept étudié dans l'interdisciplinarité

L'agroécologie s'est d'abord fait connaître exclusivement en tant que science (cf. Figure 1) des années trente aux années soixante, à travers les travaux de plusieurs agronomes et zoologistes (Bensin, Tischler, Friederichs, Klages...). Elle consiste alors à mettre en œuvre des approches écologiques dans le cadre de recherches sur les cultures, à travers l'étude des interactions physiques et biologiques qui se produisent au sein des agrosystèmes. Elle s'intéresse ensuite aux méthodes biologiques de protection des cultures puis à l'impact des pratiques agricoles sur le fonctionnement des agrosystèmes. (Wezel et al., 2009). Ces approches s'appliquent d'abord à l'échelle de la parcelle cultivée, puis à des agrosystèmes de plus en plus larges, jusqu'à considérer le système alimentaire dans son ensemble, avec les travaux, dans les années deux-mille, de Francis et al. (2003) et Gliessman et al. (2007) qui définissent l'agroécologie comme « une science d'application des principes et concepts de l'écologie pour la construction de systèmes alimentaires

¹⁰ <https://www.citepa.org/fr/donnees-emissions/>

durables » (David et al., 2011). Cet élargissement du champ de l'agroécologie va mener à une approche interdisciplinaire, en croisant les apports des sciences agronomiques et écologiques avec les sciences humaines et sociales. Cette inclusion des dimensions économiques, politiques, sociales géographiques... va permettre une analyse à différents niveaux « de la parcelle au territoire, de l'individu à la communauté, du court au long terme », des « relations évolutives qui se créent au sein de ces systèmes entre le vivant, son mode de gestion et le contexte écologique, économique et social de cette gestion » (Hazard et al., 2016).

1.1.1.2.2. Des méthodes de recherche renouvelées

Au-delà de la caractérisation du concept de l'agroécologie et de son appréhension en tant que champ d'étude, ce sont également les pratiques de recherche elles-mêmes qui sont redéfinies à travers l'agroécologie. De fait, si l'agriculture intensive, à travers l'usage d'intrants, tend à être extraite des contraintes de son milieu et à être conduite selon des techniques relativement normées, il en est tout autre pour l'agroécologie. L'objet d'étude étant complexe et associé à l'expression de situations particulières, il demande à être abordé de façon systémique et ne peut pas être décontextualisé des conditions spatio-temporelles où il s'exprime. Aux savoirs scientifiques de plusieurs disciplines se mêlent ainsi des savoirs des acteurs locaux à travers des apprentissages mutuels et des concertations (Meynard, 2017). Innovation et résolution de problèmes deviennent des champs d'action collective, dont l'organisation s'avère particulièrement pertinente à une échelle territoriale (Duru et al., 2015).

Pour Stassart et al. (2012) cette redéfinition des pratiques de recherche conduit à instaurer un nouveau rapport entre science et société, « associations, citoyens et consommateurs, les acteurs sociaux et praticiens » (p.4), qui deviennent partie prenante de la recherche en participant à la définition des problématiques, à la construction des méthodes et en contribuant aux résultats. Ce faisant, ces méthodes de co-construction permettent d'augmenter la diffusion et l'adoption des innovations (Rosset et Martínez-Torres, 2012).

1.1.1.3. L'agroécologie à travers des pratiques qui valorisent les services écosystémiques

Ces approches scientifiques ont été peu à peu intégrées dans des pratiques agricoles au cours des années quatre-vingt (cf. Figure 1, p48) (Wezel et al., 2009). Ces pratiques concernent de nombreuses dimensions et visent globalement à favoriser les processus naturels dans les agrosystèmes (valorisation des cycles biogéochimiques, des auxiliaires des cultures...) en adoptant une approche globale du système. Elles s'intéressent ainsi à préserver la fertilité des sols, la biodiversité... à travers des pratiques combinées qui reposent sur le recyclage de la matière organique et de la biomasse (mulch, effluents organiques...), sur le choix des successions de cultures (par exemple, intégration de

légumineuses), la diversification des espèces végétales dans le temps et dans l'espace (association de plantes, choix variétal, engrais verts, etc.). La régulation des bioagresseurs est abordée de façon préventive à travers la globalité du système et les interactions qui s'y déroulent (allélopathie, procédures d'évitement avec des décalages de date de semis, cultures en rotation...), plutôt qu'en curatif comme en agriculture conventionnelle (Rosset et Altieri, 1997 ; Meynard, 2017).

Ces pratiques peuvent néanmoins être mises en œuvre dans différents systèmes agricoles, tous alternatifs au système conventionnel, mais connus sous des dénominations diverses en France. De fait, l'agroécologie est, dans ce pays, d'une histoire récente, même si une approche systémique de l'agriculture, y compris en y intégrant des dimensions sociales, était pratiquée depuis une trentaine d'années (Wezel et al., 2009). Le terme « agroécologie » est donc communément employé pour décrire des agricultures alternatives préexistantes, ce qui continue à entretenir une forme de floue autour de la signification de l'agroécologie.

Ainsi, Chabert et Sarthou (2017) indiquent que des « préoccupations agroécologiques » poussent les producteurs vers une « approche écosystémique de l'agriculture » (p.138), et citent en exemple l'agriculture biologique, l'agroforesterie, la permaculture, l'agriculture de conservation des sols. Leménager et al., (2016) désignent à leur tour par le terme « agroécologie » un ensemble de démarches et de techniques comme « l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, le semis-direct sous couvert végétal, l'intégration agriculture-élevage, l'agriculture biologique, etc. » (p.67-68). Conscients des débats relatifs au périmètre de l'agroécologie – discutés notamment par Stassart et al., (2012) ou encore Bellon (2016) qui comparent les trajectoires de l'agriculture biologique et de l'agroécologie –, Leménager et al. la mobilisent comme un levier de transformation des systèmes agricoles en vue de répondre à des enjeux environnementaux. Cette vocation « transformatrice » de l'agroécologie vis-à-vis de l'agriculture et des systèmes alimentaires est d'ailleurs celle qui est également retenue par le Conseil économique, social et environnemental dans « les avis du CESE » de 2016 sur la transition agroécologique, complétée par l'avis de 2019 sur « L'innovation en agriculture », qui souligne la nécessité de mener à ces fins, une approche systémique (CESE ; Hervé et Vial, 2019).

1.1.1.4. L'agroécologie en tant que mouvement social

L'agroécologie s'est peu à peu constituée en tant que mouvement social dans la continuité des revendications environnementales des années soixante-soixante-dix, jusqu'à être bien implantée en tant que telle à partir des années quatre-vingt-dix (cf. Figure 1, p48). Mouvement social et pratiques agricoles sont toutefois très souvent reliées (Wezel et al., 2009).

L'agroécologie, à travers son mouvement de contestation de l'agriculture productiviste, s'oppose à tout ce qui caractérise le système agricole dominant dans ses caractéristiques les plus exacerbées, mécanisation à grande échelle, monoculture, main-

d'œuvre mal rémunérée, dépendance aux innovations technoscientifiques et aux intrants de synthèse, diktat du marché et de l'agrobusiness, fonction exportatrice soutenue par les politiques gouvernementales... (Lacey, 2015). Elle promeut, au contraire, des valeurs de justice sociale, d'équité, de participation démocratique qui s'expriment dans l'accès à la terre des petits producteurs, la sécurité alimentaire et environnementale pour toutes les populations et la large diffusion des pratiques agroécologiques, en rejetant toute relation asymétrique entre agriculteurs et experts. Elle vise à créer des liens étroits entre la production et la consommation, contextualisés au sein d'un écosystème et d'une société à une échelle locale. L'intégration de l'agroécologie au territoire s'exprime à travers la gestion du milieu rural, de l'environnement, mais aussi de la préservation du patrimoine culturel et du mode de vie des paysans (Rosset et Martínez-Torres, 2012).

L'agroécologie, en définitive, se situe à la confluence de tous ces domaines et s'exprime à travers leur étroite imbrication. C'est pourquoi des auteurs la caractérisent à travers toutes ces logiques et finalités croisées. Stassart et al. (2012) définissent ainsi l'agroécologie en treize points qui synthétisent l'ensemble des champs précités et de leurs enjeux, tout comme Hazard et al. (2016) qui intègrent également dans une seule et même définition de l'agroécologie ses objectifs, ses procédés et ses enjeux. L'association Agroecology Europe¹¹ qui vise à promouvoir la transition agroécologique, développe une approche intégrative similaire. Nous retiendrons cette approche globale de l'agroécologie, qui résulte des trois champs présentés, approche scientifique, pratiques, mouvement social, pour mettre en parallèle la manière dont les politiques publiques françaises s'en saisissent (cf. parties 1.1.3.2.3, p.69 et 1.1.4.2, p.76).

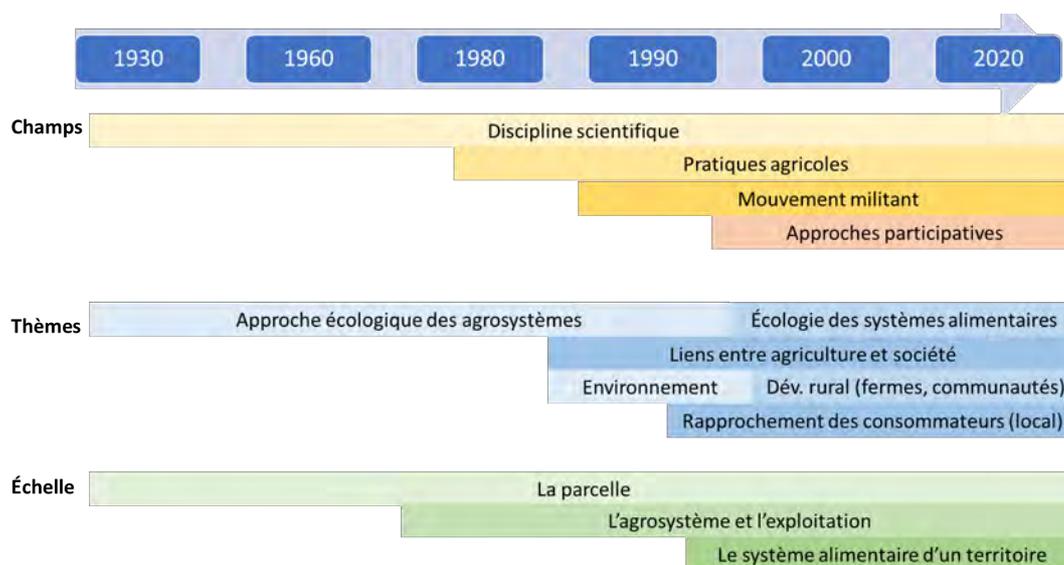


Figure 1. Agroécologie : un concept qui s'élargit au cours du temps

¹¹ <https://www.agroecology-europe.org/>

1.1.2. La production de ressources agricoles au centre des préoccupations

Le concept d'agroécologie étant posé, nous allons à présent aborder dans quel contexte se pose l'idée de transition agroécologique. Et montrer, à l'image de ce que dit Bergson sur « le passé [...] » qui « fait corps avec le présent et crée sans cesse avec lui », comment le poids de l'histoire intervient dans le champ institutionnel agricole présent.

Nous effectuons pour cela un recul dans l'histoire pour exposer dans quelles circonstances s'est instaurée toute l'institution agricole que la transition agroécologique, attendue maintenant par une partie de la société, ambitionne de changer, et quels groupes sociaux l'ont alors soutenue. Ce retour en arrière nous conduit à la période de la seconde guerre mondiale.

Les guerres précèdent couramment de profondes restructurations sociétales et sont également sources d'innovations majeures, phénomène pleinement exprimé à travers l'exemple des guerres mondiales de 14-18 et 39-45 (Barral, 1980 ; Bosserelle, 2008). Or, en réinterrogeant les normes précédemment instituées, de tels processus de changement suscitent conflits et turbulences au sein de la société (Alter, 2010). Nous appliquons ce constat au monde agricole au sortir de la deuxième guerre mondiale. Celle-ci, en laissant l'ensemble des pays dans une situation de profond déficit alimentaire, les a poussés à engager un effort majeur d'accroissement de la production. Cela tant pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire, afin de nourrir une population croissante, que pour s'affranchir de la dépendance aux importations de l'Amérique du Nord, voire même de développer une franche politique d'exportation (FAO, 1948). Selon le rapport de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture durant cette période de reconstruction, il s'agit d'intégrer pleinement l'activité agricole dans les programmes de développement économique des pays. Une marge significative de progrès est notamment attendue pour qu'elle rattrape son retard vis-à-vis de l'industrie, afin que les deux activités puissent fonctionner en complémentarité (production des biens industriels nécessaires à l'activité agricole et production de nourriture pour alimenter la force de travail). Par ailleurs, au défi quantitatif que doit alors relever la production alimentaire s'ajoute celui de la qualité nutritionnelle, une préoccupation nouvelle qui émerge dans ces années d'après-guerre.

Pour réussir à atteindre rapidement ce panel d'objectifs, la FAO met en avant plusieurs actions à mener conjointement : améliorer les rendements grâce au progrès technique (développement de l'irrigation, utilisation intensive d'engrais, amélioration génétique des plantes et du bétail, lutte chimique contre les insectes et les maladies, mécanisation agricole...), en corollaire, soutenir les prix agricoles pour sécuriser l'investissement des agriculteurs, mettre en culture de nouvelles terres, développer les cultures hors sol, favoriser la vulgarisation des techniques via la création d'organismes de formation professionnelle, en mettant à contribution « les agriculteurs les plus progressifs de chaque village pour répandre les idées et les méthodes nouvelles » (FAO 1948, p.32)

À travers cette recherche urgente d'efficacité pratique dans la gestion des ressources, se dessinent des enjeux d'intérêt collectifs. La recherche de sécurisation alimentaire, en quantité et qualité nutritionnelle, soutient ainsi des enjeux de santé publique, santé publique vue comme une garante de la « productivité de la population active » (FAO, 1948, p.33). Outre les efforts nationaux à mener pour y parvenir, elle appelle également, à une organisation éclairée de la répartition des ressources entre les pays via le jeu équilibré de l'import/export et de la redistribution des potentiels excédents aux pays malnutris.

Ces objectifs d'amélioration du bien-être collectif, définis par une instance internationale et déclinée dans des instances nationales, reposent ainsi conjointement sur une vision très positiviste du progrès et sur une organisation descendante pour le diffuser jusqu'aux agriculteurs.

C'est dans le contexte français, pays dans lequel se situe notre travail de recherche, que nous détaillerons leur mise en œuvre, qui a impliqué de profondes restructurations politiques et socio-économiques. En effet, au sortir de la seconde guerre mondiale, la société rurale française est diversifiée, les territoires disparates dans leur histoire, leur géographie, leurs typologies de productions et donc d'exploitations. Or, le projet de modernisation agricole, stratégique pour le pays et qui est donc vu comme « une affaire d'État » (Hervieu, 2010), vise à s'appliquer à l'ensemble de l'agriculture française.

Des objectifs d'indépendance alimentaire avaient déjà été ambitionnés après la guerre 14-18 et initié les prémices d'une période de modernisation de l'agriculture, avec le développement de la mécanisation, l'utilisation d'engrais minéraux,...(Flamant, 2010). Mais celle-ci avait tout juste permis de retrouver le niveau de production d'avant-guerre, avant de s'infléchir en une stagnation puis de subir un coup d'arrêt, d'abord avec la crise économique de 1930 qui décourage les investissements, puis avec le nouveau conflit de 39-45. De plus, les agriculteurs s'étaient montrés dans l'ensemble réfractaires au programme agricole ébauché par le ministère de l'agriculture, et de manière générale, par l'interventionnisme de l'État dans l'activité agricole, de par une tradition ancrée dans le libéralisme (Barral, 1980). Face à ce contexte de crise, la profession se structure. La crise économique des années trente accentue ainsi l'essor des coopératives agricoles qui avait été initié à la fin du XVIIIe siècle (Nicolas, 1988). Plus largement, l'entre-deux-guerres est une période durant laquelle la profession affirme son organisation et, en corollaire, sa position vis-à-vis du gouvernement à travers des unions syndicales, des associations et fédérations d'exploitants, des interprofessions constituées par type de productions. Ces dernières subiront dès 1941 une prise de contrôle autoritaire par l'État, qui cherche à superviser le ravitaillement en denrées et à réguler la pénurie qui touche le pays.

La profession poursuit et renforce son institutionnalisation à travers des unions syndicales, depuis l'échelon local jusqu'à l'échelon national. Ces structures sont dotées de différents niveaux de compétences pour gérer les affaires économiques agricoles, mais, dans les faits, demeurent en tension avec le pouvoir administratif (Barral, 1980). Toutefois, au sortir de la seconde guerre mondiale, pour pouvoir mener son projet de modernisation, l'État doit parvenir à y faire adhérer la profession. Il adopte donc une politique de cogestion avec des représentants de la profession qui approuvent le projet de

modernisation puis favorisera, durant les décennies suivantes, le développement de dispositifs collectifs portés par les agriculteurs et leurs représentants.

Ce sont ces dispositifs collectifs sur lesquels nous allons focaliser notre attention, et voir comment ils ont joué un rôle dans la mutation profonde de l'agriculture après-guerre. Nous montrerons également comment les changements sociaux qui ont accompagné ces transformations ont été cristallisés autour de valeurs communes appropriées par la profession agricole. Enfin, nous verrons quelle a été l'action des politiques publiques pour soutenir le projet de modernisation agricole, et comment ces politiques ont favorisé certains groupes sociaux et la domination de courants de pensée qui ont fini par s'imposer.

1.1.2.1. Le plan de modernisation porté par l'action collective

L'action collective engagée après-guerre revêt deux dimensions. L'une, adossée aux coopératives, est essentiellement d'ordre organisationnel. La mise en commun de capitaux est destinée à faciliter l'approvisionnement des agriculteurs en intrants, matériels, à accéder à des services (battages, pulvérisation...), à gérer la collecte sur les territoires puis la mise en marché, ou encore à assurer la transformation des productions. L'autre consiste en des échanges techniques et à la mise en œuvre d'expérimentations agronomiques par et pour des groupes d'agriculteurs. Elle est axée sur l'acquisition et la diffusion de savoirs. Enfin, certains dispositifs relèvent des deux volets, c'est le cas de certaines Cuma.

1.1.2.1.1. L'essor des coopératives

À la libération, les structures syndicales évoluent. Des factions rivales, d'obédiences politiques distinctes¹² coexistent, mais la profession agricole est établie en un pouvoir organisé pour faire valoir ses intérêts face à l'État (Rolland, 1984). Ce dernier voit en cette organisation un dispositif efficace pour y adosser le programme de modernisation de l'agriculture. Les coopératives agricoles notamment, qui sont souvent issues d'anciens syndicats¹³, sont pressenties comme des facilitatrices de la mise en œuvre de ce vaste projet. Le Ministère de l'Agriculture favorise ainsi leur essor, en en faisant des structures privilégiées pour l'approvisionnement des agriculteurs en intrants ou en matériel (Nicolas, 1988).

¹² CGA et FSEA notamment. Pour aller plus loin sur ce sujet consulter, par exemple, Gervais et al. 1992. Histoire de la France rurale : depuis 1914. Tome 4. La fin de la France paysanne ; Lebot et Pesche, 1998. Campagnes en mouvement: un siècle d'organisations paysannes en France ; ou Cordellier et Leguen, 2008. Organisations professionnelles agricoles : histoire et pouvoirs.

¹³ À la fin du XIXe siècle, les syndicats agricoles organisaient des achats communs d'intrants, notamment les engrais, et avaient donc un rôle d'approvisionnement auprès des agriculteurs (Lockhart, 1967). Après la seconde guerre mondiale la législation confère aux coopératives un statut juridique propre qui les rend autonomes des syndicats (Valiorgue et al., 2020).

Ce qui caractérise une coopérative, c'est en premier lieu son ancrage territorial qui en fait un interlocuteur de proximité pour les agriculteurs (Nicolas, 1969). Ensuite, elle se démarque d'une entreprise de par sa forme sociale, qui n'est pas une société de capitaux mais une société de personnes. Elle prône en outre un fonctionnement démocratique à travers l'application du principe « un homme une voix », et via un conseil d'administration d'agriculteurs élus qui définit les orientations en tandem avec un directeur. C'est la loi du 10 septembre 1947 qui définit son statut juridique et notamment sa vocation principale, qui doit être « 1. *De réduire, au bénéfice de leurs membres et par l'effort commun de ceux-ci, le prix de revient et, le cas échéant, le prix de vente de certains produits ou de certains services, en assumant les fonctions des entrepreneurs ou intermédiaires dont la rémunération grèverait ce prix de revient ; 2. D'améliorer la qualité marchande des produits fournis à leurs membres ou de ceux produits par ces derniers et livrés aux consommateurs.* »

Les coopératives interviennent aux côtés de l'État dans l'organisation et la régulation des marchés, soutiennent la politique de développement à l'export, mais jouent également un rôle de plus en plus actif dans la transformation des exploitations agricoles. Elles s'investissent auprès d'elles pour les accompagner dans les évolutions techniques et organisationnelles attendues pour accroître la productivité et aboutir ainsi aux ambitions d'autosuffisance alimentaire et d'exportation du pays (Valiorgue et al., 2020).

Certaines coopératives s'impliqueront activement dans « l'innovation et la recherche développement » (Nicolas, 1988 ; Valiorgue et al., 2020) et déploieront progressivement leurs équipes de techniciens dans la logique d'associer des conseils à leurs prescriptions d'intrants (Rolland, 1984 ; Lebot et Pesche, 1998 ; Villemaine et Compagnone, 2015). Cette intervention technique auprès des exploitations agricoles, représente une réelle rupture avec le fonctionnement antérieur de ces structures qui, avant les années cinquante, n'avaient pas vocation à intervenir directement dans les exploitations (Valiorgue et al., 2020).

Les coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma), ont quant à elles un domaine d'intervention spécifique, celui de la mise en commun de matériel et/ou la prestation de services liés à l'utilisation d'engins agricoles. Comme le Ministère de l'Agriculture facilite l'accès au matériel (tracteurs issus du Plan Marshall, accès à l'emprunt...) pour les agriculteurs qui sont membres de Cuma, celles-ci vont grandement participer à démocratiser l'usage du tracteur (Nicourt, 2013). Selon Chombart de Lauwe¹⁴ (1952), dans le contexte de pénurie de matériel que traverse le pays, les Cuma deviennent non seulement un moyen d'accéder à la mécanisation, même pour les exploitations de taille modeste, mais aussi de s'initier collectivement à des matériels nouveaux. Les jeunes agriculteurs s'y investissent particulièrement, et cette classe d'âge représentera un vecteur majeur de la modernisation (Nicourt, 2013).

¹⁴ L'auteur, professeur d'Économie Rurale à l'École Nationale d'Agriculture de Grignon, a conduit une enquête dans dix régions de France pour analyser les formes d'utilisation en commun du matériel.

1.1.2.1.2. Les groupes d'échanges techniques comme supports et vecteurs de la modernisation

Les centres d'études techniques agricoles « Ceta », nés à la fin de la guerre, sont des dispositifs qui jouent un rôle majeur dans la diffusion des nouvelles techniques et dans l'émergence d'agriculteurs moteurs du développement agricole (Nicourt, 2013). Il s'agit de collectifs d'une quinzaine d'agriculteurs réunis pour échanger autour d'une problématique liée à leur exploitation et partager leurs expériences. Un technicien peut être mandaté par le groupe pour appuyer les agriculteurs dans leurs réflexions. Ce dispositif se montre particulièrement innovant, car il renverse le rapport traditionnel au technicien et place les agriculteurs en situation d'autonomie. La formation n'est pas ici dispensée selon un mode descendant, mais réalisée à travers l'interaction entre pairs (Gerbaux et Muller, 1984).

L'État appuie ces démarches collectives portées par les agriculteurs à travers le décret du n°59-531 du 11 avril 1959 qui confère un statut à la vulgarisation agricole. Il définit cette dernière comme « la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs » pour « élever leur niveau de vie » et « améliorer la productivité des exploitations ». Le décret reconnaît la libre initiative et la responsabilité des agriculteurs dans cette entreprise, tout comme leur autorité sur les conseillers mis à disposition des groupes. La rémunération de ces derniers peut être subventionnée par l'État, sous réserve que les groupements aient été agréés par le Ministère de l'Agriculture. Des prêts « à caractéristiques spéciales » sont également prévus pour ces groupements de vulgarisation.

À travers ces dispositifs, l'objectif est bien de diffuser le programme de modernisation agricole établi par le Ministère de l'agriculture. Toutefois, le décret prévoit une déclinaison territoriale grâce à des adaptations possibles de ce programme selon les régions agricoles de chaque département à travers des « comités départementaux de vulgarisation agricole ». Ces derniers, placés sous l'autorité du préfet, sont constitués d'un ensemble d'acteurs issus de la collectivité territoriale, des services agricoles, de la Recherche, d'organisations professionnelles agricoles, d'exploitants et de salariés agricoles. Leur rôle est faire le lien entre les différentes instances impliquées et le Ministère de l'Agriculture, c'est-à-dire de soumettre à approbation le programme départemental, de donner son avis sur l'agrément des groupes du département, d'harmoniser leurs actions, de signaler aux stations de recherche les problématiques émergent des groupes, de répartir les crédits issus du fonds national de vulgarisation, et de faire remonter toute suggestion sur le programme de vulgarisation national... Nous retrouvons ici des fondements majeurs de ce qui sera la version moderne de ces groupes de vulgarisation, le groupement d'intérêt économique et environnemental GIEE, dispositif créé par le Ministère de l'Agriculture en 2014, que nous décrivons dans la partie 1.1.3.2.3 (p69).

L'autonomie dont sont investis ces groupes est toutefois désapprouvée de la part de certains organismes professionnels qui y voient une perte d'influence, ainsi qu'un certain élitisme. Les Ceta initiaux sont ainsi rejoints par les GVA ou groupements de vulgarisation

agricole portés par le syndicat FNSEA qui souhaite, de cette manière, affermir son contrôle sur le conseil agricole. Ces nouveaux groupements élargissent toutefois l'accès à des formes d'échange collectif pour les agriculteurs. À partir de 1966, la coordination des groupes sera assurée par une structure mixte issue d'un compromis entre Chambre d'agriculture et syndicalisme, le service d'utilité agricole de développement SUAD, auquel seront rattachés les conseillers agricoles (Brives, 2008). Pour autant, cette organisation du conseil n'occultera pas les concurrences sur le terrain entre les groupes d'agriculteurs qui souhaitaient rester autonomes et les chambres d'agriculture ou entre les chambres d'agriculture et les techniciens de coopératives.

Le Ceta représentera toutefois indéniablement une approche originale et en rupture avec le conseil traditionnellement descendant, d'un « professeur » vers un « exécutant ». Ainsi, au-delà de l'émulation technique suscitée par le groupe, le Ceta, en renversant la hiérarchie de la production de la connaissance, s'inscrit activement dans le mouvement social porté par la Jeunesse Agricole Catholique JAC, puis ensuite par le Cercle national des jeunes agriculteurs CNJA (Gerbeaux et Muller, 1984). Cette dimension sociale jouera un rôle majeur dans la légitimation du programme de modernisation et donc dans son appropriation par les agriculteurs.

1.1.2.2. *Le plan de modernisation porté par un mouvement social*

De fait, si les leviers organisationnels et techniques, en tant que facteurs directement opérationnels, ont joué un rôle prépondérant dans le processus de modernisation de l'agriculture, les facteurs sociaux ont également été cruciaux au regard de l'ampleur du changement requis dans les pratiques et dans le métier d'agriculteur.

Cette dimension sociale a été fortement incarnée par la Jeunesse Agricole Catholique (JAC). Elle a ainsi non seulement nimbé le projet de modernisation de valeurs utiles à la société (nourrir la population, produire en quantité et en qualité), mais a aussi insufflé un nouveau sens au métier d'agriculteur (Gerbeaux et Muller, 1984). Pour aboutir à ces objectifs vertueux, symbolisés par le slogan « la charité doit se faire technicienne » (Hervieu, 2010), la JAC a exhorté les agriculteurs à rompre avec la routine et les habitudes, à adopter des organisations plus efficaces, à adhérer à de nouvelles techniques... autrement dit à prendre leurs responsabilités et s'émanciper. La JAC encourage ainsi les jeunes à entreprendre et à s'affirmer, tant dans le domaine familial que professionnel, bref, à « réussir » (Barrès et al., 1981).

Ce discours intervient dans un contexte où les agriculteurs sont en quête de revalorisation de leur statut social. De fait, l'adhésion au progrès représente un moyen de réhabiliter l'image d'une profession qui a été mise à mal par l'opinion publique du fait des pénuries alimentaires (incapacité à nourrir la population) et du prix élevé des denrées durant la guerre (spéculation) (Nicourt, 2013).

Néanmoins, ce dessein modernisateur a un prix, et au-delà des justifications éthiques qui y sont rattachées, il aboutit finalement la mise à l'écart de certains agriculteurs en excluant toutes les structures qui ne sont pas viables car non adaptables au nouveau schéma, exploitations trop petites, dans des territoires à la topographie défavorable, trop isolées (Brun, 1979), ou encore les agriculteurs trop peu instruits (Nicourt, 2013). Car la JAC mise sur les jeunes en tant que futurs cadres des organisations professionnelles, notamment les coopératives. Ces élites devront se rallier au modèle de modernisation et auront pour mission de le diffuser (Nicourt, 2013).

Selon Mignémi et Béaur (2017), les coopératives ont également participé aux dimensions sociales du changement en développant chez les agriculteurs une « conscience collective », en les fédérant autour d'une action collective construite dans la durée. À travers le fonctionnement démocratique des coopératives, les agriculteurs accèdent à un « nouvel espace de discussion » et gagnent en visibilité dans la société à travers une institution reconnue par l'État. Par ailleurs, alors que les Ceta s'adressent en définitive à une élite agricole (Petit, 1984), les coopératives s'ouvrent à une plus grande diversité d'exploitations et parviennent à laisser « leurs chances au plus grand nombre » (Nicolas, 1969).

La modernisation agricole s'inscrit ainsi peu à peu dans l'identité même des agriculteurs, et le productivisme qu'elle soutient assiera durablement sa justification dans des valeurs empreintes d'altruisme, dans une vocation de l'agriculture française à « nourrir le monde ». Ces valeurs seront intériorisées et activement défendues par la profession pour contrer toute amorce politique de limiter la production, notamment lorsque les questions de gestion des excédents se feront plus prégnantes (cf. 1.1.2.4.2, p58) (Vercherand et al., 2012).

1.1.2.3. Le plan de modernisation porté par la science et la recherche

Une phase significative de progrès scientifique dans le domaine agricole intervient dès la fin du XIXe siècle, après la guerre franco-allemande de 1870-1871. Cette période voit l'amélioration de machines agricoles, les premiers résultats en sélection des plantes et, fait significatif, l'apparition des engrais chimiques NPK ... Le progrès des connaissances scientifiques sur le rôle des engrais et des oligo-éléments est ainsi amorcé au début du XIXe siècle, renforcé par la création du premier institut de recherche agronomique IRA en 1922, puis de l'Inra en 1946. L'État va progressivement augmenter les moyens alloués à la recherche, alors très inférieurs aux autres pays (Bustarret, 1959), et soutenir activement l'emploi des engrais, d'une part, à travers le contrôle de leur production et, d'autre part, via les réseaux de vulgarisation (coopérative, chambre d'agriculture, Ceta...) développés après la seconde guerre-mondiale (Boulaïne, 1995). Combinés à l'amélioration des techniques d'apport en culture, les engrais permettront d'augmenter radicalement les rendements (de 9 q/ha de blé en moyenne à la fin du XVIIIe

siècle, puis de 20 à 30 q/ha au début du XXe siècle, jusqu'à 70 q/ha à la fin du XXe). Leur utilisation est également plébiscitée par les agronomes qui jugent que la fertilité des sols a été très dégradée par plusieurs siècles de production agricole assortie de trop faibles restitutions au sol (FAO, 1948, Boulaïne, 1995). La fertilisation apparaît ainsi comme un élément central de l'augmentation des rendements et est pleinement associée à l'idée de progrès de l'agriculture (Boulaïne, 1995).

Les efforts de la recherche se concentrent sur les différents leviers d'amélioration des rendements et de la productivité (variétés à haut rendement par exemple, qui demanderont une intensification de l'usage des engrais et des produits phytosanitaires pour pouvoir s'exprimer), progrès qui doivent participer à améliorer le revenu des agriculteurs et la qualité des produits « pour l'industrie dont elle alimente la main d'œuvre » (Denis, 2014, p. 3). Ces objectifs amèneront la recherche à délaisser, tout comme les firmes et les organisations professionnelles, les agriculteurs vus comme « retardataires » (Béranger et Lacombe, 2014 ; Temple et al. dans Faure et al., 2018).

Ce schéma de modernisation est appliqué de manière descendante : sous l'impulsion de l'État, il suit un cheminement depuis la recherche, qui élabore des voies de progrès, jusqu'aux services de vulgarisation qui le diffusent sous forme de prescriptions à l'agriculteur (Faure et al., 2018). Les connaissances jugées appropriées à la vulgarisation s'expriment sous forme de prescriptions standardisées (Hubert, 2010).

Ce modèle linéaire, qui sépare le monde des chercheurs de celui des utilisateurs des « nouveaux objets techniques », réside dans la vision d'une science qui doit rester extérieure au système socioéconomique, indépendante et neutre, et qui voit dans les savoirs traditionnels des obstacles au progrès (Toillier et al.; Temple et al., dans Faure et al., 2018). Cette vision se manifestera au cours des années quatre-vingts, à travers un modèle de recherche qui va devenir de moins en moins appliquée, perdre son lien avec les acteurs de terrain, glisser vers une théorisation croissante et aboutir à un cloisonnement entre disciplines scientifiques (Hubert, 2010). Toutefois un courant opposé s'affirmera dans le même temps et se concrétisera autour d'institutions nouvelles (par exemple les PSDR) pour maintenir un tissu de relations entre acteurs et chercheurs (Temple et al. dans Faure, 2018).

1.1.2.4. Le plan de modernisation porté par des politiques publiques hégémoniques et incitatives

L'intervention de l'État dans l'activité agricole avait déjà eu lieu dans un passé récent (fin du XIXe siècle jusqu'aux années trente) avec l'instauration de solides mesures protectionnistes pour limiter les importations de denrées à bas coût dans le pays, facilitées par l'essor des voies de communication. Toutefois, aucune mesure ou programme n'avait encore eu l'ambition de réellement structurer l'agriculture pour l'intégrer dans des perspectives économiques de long terme (Tracy, 1967).

Le plan de modernisation initié après-guerre représente donc une réelle évolution dans l'approche des politiques publiques, puisque l'agriculture doit, au même titre que l'activité industrielle, embrasser le progrès afin de pourvoir aux besoins intérieurs à long terme et affirmer sa position sur la scène internationale. Il est donc question d'assurer la sécurisation alimentaire, vue comme un bien public, et de retrouver puissance et prestige dans un contexte géopolitique bouleversé par la guerre, soit deux affaires d'État.

1.1.2.4.1. Un plan d'action centralisé mais soutenu par des arrangements sociaux

De fait, l'État adopte un rôle central dans la mise en œuvre de son programme dans la mesure où un même objectif va s'appliquer à tous et selon les mêmes rouages. Les acteurs convoqués sont ceux de la profession agricole, sans lesquels le plan de modernisation ne pourrait pas être mené. Il est donc question ici d'acceptabilité des mesures par la force exécutive, les agriculteurs et leurs représentants. L'État et la profession agricole s'accordent ainsi sur un mode de gouvernance « en cogestion ». Plus précisément, les pouvoirs publics s'appuient sur le syndicat majoritaire, la FNSEA, créé en 1946, rejoint en 1956 par les jeunes agriculteurs du CNJA, deux organisations qui, malgré l'existence de dissensions, se rejoignent sur la vision de la modernité (Benoit, 2015). L'approche productiviste de l'État sera ainsi soutenue tant par des représentants de la profession issus de l'organisation syndicale en position de domination, que par les élites agricoles généralement issues de la JAC.

Quant aux coopératives agricoles, elles représentent, tout comme les syndicats, des interfaces institutionnalisées entre l'État et les agriculteurs. Leur champ d'action est délimité par la législation, leur activité facilitée par l'octroi de prêts préférentiels... Elles servent en définitive les objectifs tant nationaux qu'internationaux de production alimentaire et de développement de la modernisation voulus par l'État (Mignemi et Béaur, 2017). Elles interviennent ainsi, d'une part, comme instruments de gestion des stocks et de régulation sur les marchés et, d'autre part, comme relais locaux de diffusion du « progrès » à travers la distribution d'intrants, d'équipements et de conseils aux agriculteurs.

Pour satisfaire tant la demande syndicale que le besoin de produire, l'État met en place des mesures de soutien des prix des matières premières agricoles, qui incite les agriculteurs à s'inscrire dans ce « modèle d'accumulation » (Deléage, 2013). Une seconde série de mesures, à travers les lois d'orientation agricole de 1960 et 1962, vont aboutir à une sélection des exploitations jugées les plus adaptées à répondre aux objectifs fixés. L'État privilégie ainsi les exploitations familiales, dites moyennes et qui ont vocation à faire vivre 2 UTH, grâce à des aides publiques ciblées et en facilitant leur agrandissement à travers l'action des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). En parallèle, des indemnités de cessation d'activité, via des compléments de retraite, encouragent les petits exploitants à céder leurs terres à ces exploitations moyennes.

Cette standardisation en marche, sous l'aiguillon d'une vision uniforme du progrès, est étayée par un enseignement agricole subordonné au Ministère de l'Agriculture et, comme nous l'avons décrit précédemment, par la Recherche, elle aussi sous l'égide de l'État, et dont les efforts sont dirigés vers les mêmes finalités productives.

Les arrangements sociaux qui étayent les politiques publiques reposent ainsi sur des groupes dominants, à l'image des syndicats majoritaires, qui renforcent, ce faisant, leur position de pouvoir. La manière de penser qui découle des acteurs ainsi favorisés s'instaure alors dans l'ensemble de l'organisation institutionnelle, dont l'objectif est bien de promouvoir un système de production intensif.

1.1.2.4.2. La régulation de la production s'institutionnalise au cœur des politiques agricoles européennes

Un esprit similaire à celui initié dans les politiques françaises anime les politiques agricoles à l'échelle Européenne, qui prendront forme lors du Traité de Rome en 1957 puis la conférence de Stresa en 1958. Ainsi, outre le déploiement, dans un premier temps, de mesures protectionnistes en faveur du marché agricole communautaire et des soutiens aux prix, elles instaurent dans un deuxième temps, au début des années soixante-dix, des mesures structurelles en vue de moderniser les exploitations (plan Mansholt). Ces politiques agricoles traduisent à l'échelle communautaire les ambitions de sécurisation alimentaire des pays membres, c'est à dire l'accroissement de la productivité et l'approvisionnement des consommateurs, et leurs corollaires qui sont l'amélioration des revenus des agriculteurs et la maîtrise des prix des denrées pour les consommateurs (Bureau et Thoyer, 2014).

Le fonctionnement de la PAC laisse peu de place à des interprétations différenciées par les pays membres. Là aussi c'est un schéma centralisateur qui s'applique, avec des leviers qui agissent sur le tandem « quantité-prix » tant pour maintenir l'élan productif que pour garantir l'équilibre du marché. Le mécanisme en est le suivant : les instances communautaires achètent l'ensemble des quantités livrées par les agriculteurs à un prix fixé, le « prix d'intervention », qui est plus élevé que le cours mondial. Si les quantités apportées sont trop importantes au regard de la demande, elles ne rejoignent pas le marché : elles sont soit stockées, soit transformées (poudre de lait, par exemple), déviées vers un autre marché (alimentation animale...), soit... détruites. Une autre option consiste à écouler les excédents à l'export, opération qui est subventionnée pour compenser le prix du marché mondial inférieur au prix d'intervention pratiqué en Europe (Bureau et Thoyer, 2014).

Durant les années quatre-vingt, cette incitation à produire conduit à des excédents chroniques du fait d'un déséquilibre entre une offre pléthorique et une demande insuffisante pour l'absorber. En effet, si le soutien aux prix encourage la production, les prix communautaires plus élevés poussent les industriels à se tourner vers des substituts moins chers produits hors Communauté européenne. Les offreurs, certains d'écouler

leurs marchandises, ne s'intéressent ainsi plus à satisfaire une demande mais visent uniquement à capter le prix d'intervention (Bureau et Thoyer, 2014).

Le stockage massif des productions, tout comme les subventions à l'export, se montrent de plus en plus coûteuses pour le budget communautaire. Ces dérives financières génèrent des dissensions entre pays membres, qui profitent inégalement des retombées économiques. Les dispositifs protectionnistes communautaires, également instaurés aux Etats-Unis, génèrent en outre des tensions avec les pays tiers qui y voient la cause de la baisse des prix mondiaux, défavorable pour leurs producteurs.

Des mesures de régulation sont alors prises dans le cadre de la PAC à travers plusieurs dispositifs : instauration de quotas laitiers, contingentement de la production (taxes de coresponsabilité sur les céréales, quantité maximales garanties (QMG) sur céréales et oléoprotéagineux), ou encore la diminution des surfaces productives avec la mise en œuvre d'un gel volontaire des terres.

L'efficacité de ces mesures reste mitigée. Ainsi, les quotas laitiers conduisent bien à une réduction des dépenses du secteur laitier, qui ne représentent plus que 6 % des dépenses du Feoga en 2006 contre 40 % en 1984 (Bureau et Thoyer, 2014), mais génèrent des inégalités entre éleveurs et entre régions (Bérengher, 1989). Pour les autres productions, les baisses des prix garantis sont compensées par des hausses de la production, soit l'effet inverse de celui escompté, ou encore à des reports de production sur les secteurs moins contraints (Léon et Mahe, 1990).

Pour résumer, nous pouvons observer que durant la période 1957-1992, les politiques agricoles communes restent très centrées sur des dimensions productives, d'abord pour accroître la production, puis ensuite, victimes de leur succès, pour la réguler à la baisse. Les mesures prises selon un mode incitation/sanction, à travers des subventions ou des prélèvements, entraînent des stratégies adaptatives de la part des exploitations, mais qui ne remettent pas en question l'élan productif qu'elles ont engagé, élan d'ailleurs soutenu et âprement défendu par les syndicats majoritaires. Nous identifions également le rôle majeur des rapports de pouvoirs entre acteurs dans l'orientation du changement. En effet, les institutions mises en place avec l'appui des groupes sociaux dominants valident ainsi des schémas de pensée, structurent des manières de faire et, ce faisant, renforcent les positions de ces mêmes groupes sociaux. À l'échelle européenne et internationale, les arrangements commerciaux pris traduisent également les rapports de dominance entre pays et les intérêts privilégiés par chaque entité, faits de contextes spécifiques et rapports de pouvoirs intra-nationaux qui agiront à leur tour sur l'organisation institutionnelle. C'est ce que nous réaborderons avec le cas spécifique des légumineuses (cf. 1.2.3.3, p103 et Encadré 1-4, p102).

Malgré des ajustements, ce fonctionnement centré sur la production va prévaloir jusqu'à l'orée des années deux-mille, et plus particulièrement jusqu'à la réforme de la PAC 2003-2007 qui impulsera une réorientation significative des politiques.

1.1.2.5. *Un paysage agricole radicalement transformé*

Les effets de la modernisation sur le paysage agricole sont considérables. Elles se traduisent essentiellement à travers quatre mots : diminution, concentration, croissance et spécialisation.

Diminution à travers la baisse drastique du nombre d'actifs agricoles et d'exploitations. Durant les 50 ans qui ont suivi la seconde guerre mondiale, la part d'actifs agricole sur le nombre d'actifs total est ainsi passée de 30 % à moins de 5 % (Bourgeois et Demotes-Mainard, 2000), et le nombre d'exploitations de 2,3 millions à 660 000, soit une baisse de 70 % ! La SAU nationale a suivi une tendance similaire, avec une réduction de plus de 13 % des surfaces consacrées aux terres agricoles au profit de l'urbanisation et des bois et forêts (Desriers, 2007). Diminution des prix des matières premières agricoles également, qui perdent 16 % en valeur (hors subvention), en raison d'une offre qui progresse plus vite que la demande.

Croissance. La production, a doublé entre 1960 et 2004 (Desriers, 2007), particulièrement dans le domaine végétal, soutenue par une hausse des rendements (multipliés quasiment par 4 en blé et par 6 en maïs, par exemple - Bourgeois, 2000). Le recours accru aux intrants, illustré par exemple, par la consommation d'engrais azotés, dont la quantité passe de 19 millions de tonnes en 1965 à 109 millions de tonnes en 2014¹⁵, a fortement contribué à cette croissance de la production. La mécanisation augmente également, avec pour exemple le nombre de tracteurs qui, de 100 000 après-guerre, s'élève à plus d'un million cinquante ans après (Bourgeois, 2000). L'attrait des agriculteurs pour la mécanisation conduira même à un suréquipement des exploitations (Poly, 1978).

Concentration. Durant la même période, la superficie moyenne des exploitations a été multipliée quasiment par 4, soit de 15 hectares à plus de 55 hectares (Desriers, 2007). Ce processus de concentration est particulièrement marqué pour le secteur coopératif, qui s'est réorganisé pour faire face à un aval occupé par des groupes agroalimentaires de plus en plus puissants et pour se montrer compétitifs sur des marchés mondialisés (Triboulet et Filippi, 2013). Leur pouvoir économique se concentre par le jeu des unions et fusions – leur chiffre d'affaires est multiplié par 3 en francs constants (Koulytchizky et Mauget, 2003) –, qui entraîne une réduction de leur nombre de 35 % entre 1965 et 2000 (Filippi et al., 2012). Peu à peu elles diversifieront leurs activités en intégrant des filiales. Elle se développeront notamment en direction de l'aval, étendront leurs offres de services aux agriculteurs, etc.

Spécialisation. La recherche d'optimisation technico-économique qui a soutenu la modernisation conduit à l'encastrement de l'agriculture dans une filière industrialisée « amont-aval » et aboutit à une spécialisation des structures (Deléage, 2013). Pour réaliser des économies d'échelle et pour investir dans des outils productifs pointus, les exploitations agricoles se spécialisent, et la part d'exploitations mixtes diminue (Dupraz,

¹⁵ Donnée FAO stats 2016 issue de l'article de Peoples et al., 2019.

1998). En prenant en charge l'activité de transformation des produits agricoles, les industries agroalimentaires, qui sont de plus en plus industrialisées, capitalisées et mondialisées, captent une plus grande partie de la valeur ajoutée, qui, en contrepartie, se réduit pour l'activité agricole. Elles deviennent ainsi un acteur de poids dans cette agrochaîne industrialisée, fortement capitalisée et internationalisée (Malassis, 1988).

Sur le plan décisionnel, le progrès social et la sécurisation alimentaire sont pris en charge par l'État, ce qui engage une mise en œuvre très centralisée des politiques publiques (Alphandéry, 1988 ; Hervieu, 2010).

En définitive, la modernisation et son expression dans le productivisme, s'impose après la seconde guerre mondiale comme une nouvelle manière de faire, partagée culturellement et porteuse de ses valeurs propres. Il s'agit en effet pour les agriculteurs d'acquiescer un statut social revalorisé à travers la mise en œuvre du progrès technique et l'acte noble de nourrir la population. Nous avons vu que l'action collective avait joué un rôle majeur dans ces processus de changement, que ce soit selon des dimensions cognitives, normatives, ou réglementaires. Cognitives en soutenant l'élaboration et l'appropriation de nouveaux savoirs et savoir-faire dans le champ professionnel ; normatives en instaurant de nouvelles finalités, empreintes de valeurs renouvelées pour le métier d'agriculteur ; réglementaires à travers l'action des politiques publiques.

Mais cette organisation de l'agriculture selon un modèle de filières industrialisées, le recours à une utilisation croissante d'intrants et la recherche de productivité maximale, va provoquer des impacts négatifs sur l'environnement qui vont peu à peu interpeller la société et réinterroger la légitimité du système instauré. L'émergence de groupes sociaux opposés à ce schéma productif, de plus en plus structurés, vont en outre progressivement peser dans le débat public.

1.1.3. L'éveil des consciences aux enjeux environnementaux et sociaux

La protection de la nature fait l'objet de conférences dès le début du XXe siècle. Elles se multiplient ensuite à mesure que la perception de la fragilité de l'environnement et de la dégradation des ressources naturelles s'installe dans la société (de Miller, 1998). Cette prise de conscience se cristallise de manière particulièrement visible durant les années soixante-dix et s'intensifie jusqu'à nos jours. Au niveau mondial, les événements régulièrement cités dans la littérature, qui apparaissent donc comme les plus emblématiques de cette « prise de conscience environnementale », sont la publication du « Rapport Meadows » par le club de Rome, la conférence des Nations-Unies sur l'environnement à Stockholm en 1972, et la conférence de Rio de 1992 qui a précisé le concept de développement durable évoqué dans le rapport Brundtland de 1987.

En France, c'est également dans les années soixante-dix qu'un mouvement écologiste se constitue (Deléage, 2013). Ainsi, en 1971, la gestion des problématiques environnementales devient ouvertement une affaire d'État avec la création du premier ministère de la Protection de la nature et de l'environnement. Puis en 1974, la candidature aux présidentielles de l'écologiste René Dumont, apparaît comme un nouveau jalon symbolique qui montre que la préservation de l'environnement devient un problème public, dont la prise en charge entre dans le champ des politiques publiques (Boy, 2009). Toutefois l'intégration effective des enjeux environnementaux dans ces politiques et la remise en question du modèle productiviste qui gouverne l'ensemble des secteurs économiques peine à réellement s'imposer. Le processus se renforce peu à peu, d'abord sous la pression des crises et débats de société qui ponctuent les années quatre-vingt-dix (vache folle, OGM...), puis de façon plus prégnante dans les années 2000 (remises en cause récurrentes des pesticides, reconnaissance des enjeux liés au réchauffement climatique...).

Dans le secteur agricole français, de nouveaux modèles de production contestataires du modèle conventionnel dominant, émergent également, à l'image de l'agriculture biologique, officialisée en 1980, ou encore de l'agriculture paysanne, mouvement qui se constitue durant les années quatre-vingt-dix et qui introduit un nouvel acteur dans le paysage syndical, la Confédération paysanne (Deléage, 2013). Les conséquences négatives de la modernisation de l'agriculture sont clairement analysées et énoncées dans un rapport qui apparaît rétrospectivement comme précurseur, le rapport « Poly » (1978). Ce rapport, commandité par le Ministère de l'Agriculture en vue de préparer la nouvelle loi-cadre sur l'agriculture de 1980, appelle vivement à réviser les modalités de production de biens et de gestion des ressources. Il n'a pourtant aucun effet notable dans l'élaboration des politiques à sa réception, et son exhortation à la sobriété en intrants est plutôt mal accueillie par la profession agricole (Valceschini et al., 2019). De fait, il met en exergue les nombreux problèmes engendrés par le modèle productiviste et pointe du doigt le modèle « industriel » et « stéréotypé » qu'est devenu l'agriculture (Poly, 1978, p.19). Dans un contexte de choc pétrolier, il interpelle la forte dépendance énergétique de ce modèle et soulève également la problématique des pollutions qu'il engendre (excès de nitrates dans les nappes, rémanence des pesticides dans les sols, incidence biologique sur l'environnement...). Les répercussions sociales de la modernisation sont également soulevées, à travers l'endettement des agriculteurs, qui a progressé de 14,5 % par an entre 1960 et 1975, et les fortes disparités (économiques, sociales), observées entre agriculteurs. De ces constats, Jacques Poly émet de nombreuses recommandations en vue d'instaurer une agriculture plus autonome, plus économe en intrants, plus raisonnée dans ses pratiques.

1.1.3.1. De nouvelles attentes vis-à-vis d'une agriculture « multifonctionnelle »

À travers le rapport Poly de 1978, qui traduit une rupture avec l'idée que l'agriculture, ou plus précisément les politiques en charge de gouverner cette activité, doivent uniquement se soucier de la production de biens marchands, nous pouvons identifier les prémices du concept de multifonctionnalité de l'agriculture, qui sera évoqué de manière plus explicite dans l'Agenda 21, plan d'action élaboré durant le sommet de Rio de 1992. Il sera également mobilisé à travers le Millennium Ecosystem Assessment en 2005 – qui structurera également un cadre d'analyse pour les « services écosystémiques » (Méral dans Revéret et al., 2019 ; Méral et Pesche, 2016), et le rapport de l'IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development) en 2009 (Reboud et Hainzelin, 2017). Ce concept émerge au regard des nouvelles attentes sociétales, qui enjoignent à l'agriculture d'assurer davantage que la sécurisation quantitative alimentaire désormais acquise. À celle-ci doivent également s'ajouter la prise en compte de biens collectifs comme la préservation de l'environnement, la sécurisation du milieu de vie..., et ce en projetant l'ensemble de ces besoins dans le futur, autrement dit en intégrant aussi les préceptes du développement durable. Cette nouvelle façon de considérer l'agriculture, remet profondément en question « les manière de faire et de penser » instituées jusqu'alors.

1.1.3.1.1. Le champ des fonctionnalités de l'agriculture s'élargit

La multifonctionnalité de l'agriculture recouvre l'idée que l'activité agricole n'est pas limitée à une seule fonction productive de matières premières (aliments, fibres...), mais qu'elle remplit également d'autres rôles à travers la production de « services » (Nieddu, 2004). Ces derniers peuvent être de natures diverses, matérielles, immatérielles, et relatifs à une catégorie ou plusieurs (Hervieu, 2002) : services environnementaux, sociaux, culturels, à travers leurs actions sur la biodiversité, la qualité de l'eau, de l'air, la fertilité des sols, la stabilité climatique, les dynamiques territoriales (emploi, paysages, folklore...), le bien-être animal... Selon les pratiques mises en œuvre, des impacts positifs ou négatifs peuvent affecter ces différents volets. Certains peuvent être concomitants, par exemple allonger les rotations avec de nouvelles cultures peut avoir un impact positif sur la biodiversité, sur l'offre alimentaire, sur les économies d'intrants..., alors que d'autres, au contraire, peuvent entrer en tension : diversifier les cultures sur une exploitation peut avoir des répercussions négatives sur le temps de travail de l'agriculteur...

La notion de multifonctionnalité de l'agriculture est abordée et traduite en termes d'action publique en France dans la loi d'orientation agricole de 1999. La multifonctionnalité est également débattue au niveau international dans le cadre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), qui reconnaît ce concept en 1998 et en discute les contours et les implications en termes d'actions publiques en 2001, ainsi qu'au sein de l'OMC et de la FAO. Toutefois, aucune de ces trois

institutions ne s'accordent sur une signification commune de la multifonctionnalité, et traduisent, en conséquence, des visions différentes des politiques publiques à mener (Pingault, 2004).

Or, la manière de considérer la multifonctionnalité et le statut attribué à ces différents biens produits, a des implications fortes en matière d'action publique. Une différenciation peut ainsi être réalisée entre biens, selon qu'ils sont monnayables et donc susceptibles de rejoindre un marché, ou selon qu'ils sont considérés comme des biens collectifs et non marchands. Cela soulève la question des biens ou fonctions agricoles prioritaires par les politiques publiques (productifs, environnementaux, sociaux...), et dans son prolongement, les pratiques ou modèles de systèmes productifs (intensifs, en conduite biologique...) à soutenir (Laurent, 2001 ; Bonnal et al., 2012). Nous pouvons donc repérer, à travers la définition de multifonctionnalité et ses conséquences pratiques, l'exercice, là aussi, de jeux de pouvoirs.

1.1.3.1.2. De nouveaux acteurs convoqués dans le débat agricole

Pour l'État Français, la multifonctionnalité agricole est évoquée à travers l'article premier de sa loi d'orientation de 1999. Celui-ci spécifie que « la politique agricole prend en compte les fonctions économique, environnementale et sociale de l'agriculture et participe à l'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable ». Cette reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et ce positionnement des politiques publiques, implique de convier de nouveaux acteurs, auparavant exclus des questions agricoles. La définition plus large du champ de l'activité agricole, conduit ainsi à l'élargissement des typologies d'acteurs légitimes pour débattre de ses orientations (Ansaloni, 2013). En outre, l'approche territoriale évoquée dans la loi d'orientation, augure de possibles déclinaisons différenciées de la multifonctionnalité selon des spécificités territoriales (Guillaumin et al., 2008).

Le concept de multifonctionnalité de l'agriculture tel qu'il est ainsi posé, ouvre donc de nouvelles perspectives démocratiques et d'intervention des citoyens. C'est ce que traduit Laurent (2001), qui définit la multifonctionnalité « comme l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité ; la reconnaissance officielle de la multifonctionnalité exprimant la volonté que ces différentes contributions puissent être associées de façon cohérente, selon des modalités jugées satisfaisantes par les citoyens » (Laurent, 2001). Cette ouverture à la concertation collective impose toutefois, pour qu'elle soit effective et efficiente, que les acteurs puissent disposer d'une réelle voix au chapitre et que les asymétries de pouvoir soient contrôlées. Or, la cogestion héritée de la modernisation de l'agriculture laisse toujours une place forte aux syndicats majoritaires, FNSEA et JA, très attachés à la conception productiviste, ce qui pèsera sur le niveau des réorientations des politiques publiques (Ansaloni, 2013).

1.1.3.2. Des politiques publiques qui évoluent en demi-teinte

Dans un contexte sociétal en évolution et un questionnement croissant des finalités agricoles, un basculement progressif s'opère, au gré des réformes de la PAC, d'un schéma centré sur la production vers un système de paiement de plus en plus conditionné à des dimensions environnementales (cf. Figure 2, p68). Cette évolution sera nommée « verdissement de la PAC ». Les paiements sont ainsi progressivement découplés des quantités de biens agricoles produits, pour être soumis, via le même système de sanctions/incitations que par le passé, au respect de pratiques environnementales.

Le Feoga constitué de ses sections « garantie » et « orientation » laisse place à une PAC articulée sur deux piliers budgétaires. Le premier pilier, dédié à soutenir le revenu des agriculteurs et les marchés agricoles, est alimenté par le fonds européen agricole de garantie (Feaga). Le second pilier, dédié au développement rural, est quant à lui soutenu par le fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Pour la PAC 2014-2020, le développement rural est axé autour de six priorités : le transfert de connaissances et l'innovation dans le secteur agricole, l'amélioration de la compétitivité des exploitations, l'amélioration de l'organisation de la chaîne alimentaire (à travers des « programmes de qualité, des circuits courts...) et de la gestion des risques au niveau des exploitations, la restauration et la préservation des écosystèmes (biodiversité, eau, sols...), une économie agricole plus résiliente face au changement climatique, une réduction des émissions de CO₂ à travers une meilleure gestion des ressources, et enfin le développement économique et social dans les zones rurales (emploi, TIC...). En 2014-2020, le Feaga et le Feader représentaient respectivement 75 et 25 % du budget de la PAC à l'échelle Européenne (Massot, 2020).

1.1.3.2.1. Un recouplage de la PAC avec le marché qui ne rompt pas avec la logique productiviste

Si l'objectif des réformes successives de la PAC est de réduire le couplage des aides à la production et de subordonner une partie des paiements à des exigences environnementales, pour autant, elles n'occasionnent pas de rupture avec la logique productiviste passée et ne parviennent pas non plus à résoudre les inégalités de répartition des aides entre agriculteurs (Bureau et Thoyer, 2014). De fait, depuis 1992, le découplage progressif des aides à la production, remplacé à terme par des paiements uniquement relatifs à la surface (droit à paiement unique DPU en 2006, année qui marque en France un découplage quasi-total ¹⁶, puis droit à paiement de base DPB en 2015), apporte un

¹⁶ Certaines aides restent couplées en France dans l'objectif de soutenir des productions jugées « fragiles », à l'instar du blé dur et du riz dans leurs zones traditionnelles de production, les protéagineux et les légumineuses fourragères en vue de renforcer l'autonomie protéique des élevages et certaines pratiques d'élevage.

socle d'aides aux exploitations, et supprime dans le même temps, les filtres qui leur évitaient une confrontation directe aux prix du marché. Les exploitations sont projetées dans le bain de l'offre et de la demande mondiale, que ce soit via les différentes modalités de vente proposées par leur organisme stockeur ou via les marchés à terme. Les critères de décision qui amènent l'agriculteur à privilégier une production à une autre, restent donc soumis à des signaux marchands : s'il ne s'agit plus de compléments ou d'aides spécifiques pour valoriser telle ou telle production, il s'agit toujours, au final, d'un revenu dépendant d'une quantité produite. Le nouveau système n'est ainsi pas de nature à réinterroger drastiquement la rationalité productiviste.

Concernant la répartition des aides, le passage au DPU a été élaboré selon l'historique des subventions dont bénéficiaient les exploitations durant les trois années précédant la réforme (2000-2002). Le nouveau dispositif a ainsi attribué à chaque hectare de SAU une valeur moyenne des aides perçues par le passé. Ce système a donc reporté des inégalités préexistantes – issues de conditions d'exploitation difficiles comme les zones de montagne (Sotte, 2007), voire en a créé de nouvelles. C'est le cas notamment des agriculteurs qui s'étaient déjà engagés par le passé dans des cultures de diversification innovantes ou à portée environnementale mais qui ne bénéficiaient pas d'aides spécifiques. Ces agriculteurs ont ainsi bénéficié de droits moins élevés que des agriculteurs plus conventionnels et dont les rotations étaient souvent très simplifiées, car conçues pour optimiser la captation des aides. C'était également continuer à favoriser les grandes exploitations (Dehousse et Vincent, 1998) et générer des conflits et des spéculations autour des DPU, ceux-ci pouvant être disjointes du foncier (Bureau et Thoyer, 2014).

Ces aides découplées deviennent ainsi des aides au revenu et de fait, s'avèrent être un apport indispensable, sans lequel une majorité d'exploitations en France ne seraient pas viables (Chatellier, 2019 ; Lécole et Thoyer, 2015). Toutefois, ce changement de mode de soutien a impacté négativement l'image des agriculteurs : en rendant les aides agricoles plus visibles, il a accentué le regard critique de la société sur leur attribution et les agriculteurs eux-mêmes se sont perçus comme des « assistés » (Dehousse et Vincent, 1998).

1.1.3.2.2. Une PAC plus verte et moins centralisée

Plusieurs types de mesures destinées à intégrer la préservation de l'environnement dans les orientations de la PAC, participent à son verdissement croissant (cf. Figure 2, p68). Certaines de ces mesures sont obligatoires et conditionnent le plein versement des aides directes, quand d'autres sont fondées sur le volontariat des agriculteurs.

La conditionnalité des aides est instaurée en 2003. Elle soumet le versement complet des aides au respect de 18 directives européennes, qui concernent l'environnement, la santé publique et le bien-être animal (Butault, 2007). Un défaut d'application repéré lors d'un contrôle peut conduire à une réfaction de 3 % du montant des aides totales perçues par l'agriculteur.

Puis à partir de 2015 est instauré le « paiement vert ». Il s'agit de nouvelles mesures à vocation environnementale, également obligatoires, mais qui, à l'inverse de la conditionnalité qui fonctionne sur un régime de sanction, donnent lieu à un soutien financier. Il engage les agriculteurs à maintenir un ratio de prairies permanentes, à diversifier les cultures, et à maintenir ou implanter des surfaces dites d'intérêt écologique SIE (arbres, haies, bandes tampon, légumineuses...).

Enfin, les mesures agroenvironnementales MAE sont des dispositifs qui vont évoluer au cours des réformes. Ce sont des engagements volontaires, généralement pris pour 5 ans par un agriculteur, pour mettre en œuvre des pratiques avec des visées environnementales. La plus récente est la Mesure agroenvironnementale et climatique, MAEC. Le paiement vert et les MAE, sont tous deux des formes de rétribution pour service environnemental rendu. Ces dispositifs s'inscrivent ainsi pleinement dans l'idée d'une agriculture qui remplit plusieurs fonctions. Néanmoins, ces mesures agroenvironnementales ciblées peuvent aussi être assimilées, par certains auteurs, à des « Paiements pour services environnementaux ». Ces derniers s'inscrivent dans la continuité du cadre analytique développé durant le Millenium Ecosystem Assessment pour les services écosystémiques¹⁷ notion qui ne recouvre toutefois pas totalement celle de la multifonctionnalité (Bonnal et al., 2012 ; Duval et al., 2016 ; Maury et al. dans Méral et Pesche, 2016 ; Petitimbert, 2016). De plus, cette notion de services écosystémiques fait une entrée tardive et peu explicite dans les politiques agricoles françaises (Maury et al. dans Méral et Pesche, 2016) et le lien entre les Mesures agroenvironnementales et les Paiements pour services environnementaux ne fait pas l'unanimité (Aznar et al., dans Méral et Pesche, 2016).

En parallèle du verdissement de la PAC, se développe une politique plus poussée vers le développement rural financée par le second pilier de la PAC instauré lors de la réforme de 1999. Progressivement, une place plus importante est accordée à l'interprétation des orientations de la PAC par les États-membres, qui permet d'ajuster plus finement les mesures à des enjeux nationaux ou de territoire (principe de subsidiarité).

En France, des mesures agroenvironnementales ont été menées sous différentes formes, avec des vocations plus ou moins marquées à intervenir soit sur des objectifs généraux, soit à répondre à des enjeux plus spécifiques des territoires. Dans l'ordre d'apparition chronologique, nous pouvons citer les Ogaf (opérations groupées d'aménagement foncier) et les Olae (opérations locales agri-environnementales), les CTE (contrat territorial d'exploitation), les CAD (contrat agriculture durable), puis les MAET (mesure agroenvironnementale territorialisée). Le CTE, instauré par la loi d'orientation agricole de 1999, est décrit comme étant le premier instrument spécifiquement dédié à

¹⁷ Le terme « service écosystémique » est polysémique et fait l'objet de controverses. Il peut également être assimilé au terme de « service environnemental » bien que les deux notions puissent être aussi considérées de manière distincte (Froger et al. dans Revéret et al., 2019 ; Petitimbert, 2016). À la Commission européenne, c'est le terme de « service environnemental » qui est employé dans les politiques agricoles (Aznar et al. dans Méral et Pesche, 2016).

rétribuer le caractère multifonctionnel de l'agriculture et à penser cet objectif en termes de logiques de territoire (Berriet-Solliec et al., 2003).

Les dernières mesures instaurées à l'échelle européenne sont les MAEC, Mesures agro-environnementales et climatiques (2015). Trois types de MAEC coexistent en France : des MAEC « système », destinées à s'appliquer à l'ensemble de l'exploitation, par exemple autour d'enjeux de diversification des cultures et de réduction des produits phytosanitaires, des MAE localisées à des parcelles (gestion de milieux humides, entretien de haies...), et des MAE, non zonées, destinées à préserver des ressources génétiques (abeille domestique, races menacées de disparition...).

À travers leur vocation à être emparées par les territoires, les MAEC peuvent être cofinancées par des acteurs comme les Régions, Agences de l'eau... Des zones territoriales éligibles à la mise en place de MAEC sont délimitées, à la fois selon les grandes orientations définies dans un document de cadrage national (DCN) et sur les bases de problématiques locales spécifiques, pour donner lieu à un projet agroenvironnemental et climatique (PAEC). Ce sont ensuite des opérateurs du territoire sélectionnés via appel d'offre, chambres d'agriculture, syndicats d'eau, Parc naturel, collectivités locales, associations, coopératives... qui sont en charge d'animer le PAEC et les MAEC qui y sont inscrites.

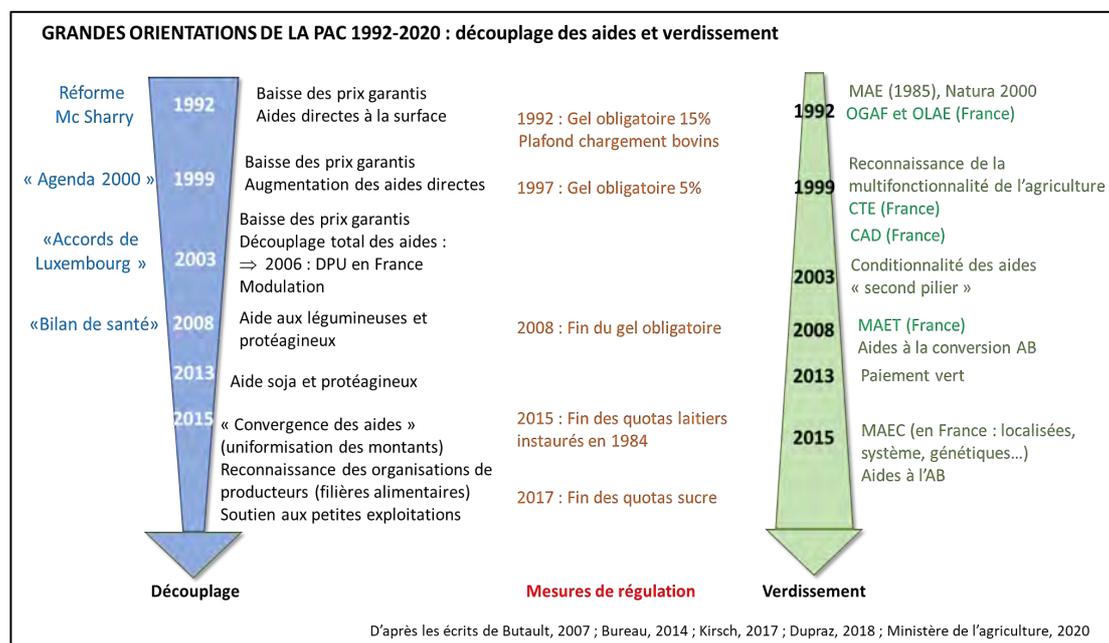


Figure 2. Grandes orientations de la PAC durant la période 1992-2020 : découplage des aides et verdissement.

1.1.3.2.3. Un cadre pour inscrire le mouvement agroécologique à l'échelle nationale

Comme nous l'avons décrit dans la partie ci-dessus (cf. 1.1.3.2.2, p66), les orientations des politiques agricoles européennes percolent dans les politiques publiques nationales, portées conjointement par les attentes des citoyens. Toutefois, en matière de politiques publiques mettant expressément en avant l'agroécologie, c'est la France qui, la première, a développé des politiques en ce sens (Reboud et Hainzelin, 2017 ; Wezel et al., 2018).

Un vaste mouvement de politiques publiques, mettant au centre de ses objectifs « l'agroécologie », est ainsi annoncé en 2012 par le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll sous la dénomination « Projet agroécologique pour la France ». Ses composantes ont ensuite été inscrites dans la loi d'avenir du 13 octobre 2014 (cf. Encadré 1-2, p79), et réaffirmées par l'État en février 2016 à l'occasion d'une journée organisée par Stéphane Le Foll sur la loi d'avenir et son état des lieux. Ses finalités ont ensuite été inscrites dans le code rural et de la pêche maritime (article L.1-II).

Le projet décline la mise en œuvre de principes agroécologiques à travers l'agrégation de différents outils, dispositifs et plans d'actions préexistants ou nouvellement impulsés (Figure 3). Pour assurer la réussite de cette transition agroécologique, il mise notamment sur le transfert de connaissances via l'action collective, et ce à différentes échelles.

Des approches qui favorisent les collectifs multi-acteurs

Les approches collectives et multi-acteurs sont largement mises en avant dans le projet agroécologique français. Nous l'avons vu notamment à travers les MAEC et PAEC, qui incluent des acteurs locaux dans leur mise en œuvre. Toutefois, des démarches peuvent aussi être menées à des échelles plus larges. Citons ainsi le Partenariat Européen d'Innovation PEI-AGRI, dispositif qui s'inscrit à une échelle européenne ou nationale. Ce projet collectif vise à résoudre des problématiques en lien avec l'activité agricole (gestion de l'eau, santé des sols, changement climatique, diminution des intrants...), en mettant en relation dans un même projet, des acteurs qui proviennent de différents secteurs (recherche, collectivités territoriales, associations, entreprises, agriculteurs...). Sa finalité est de faciliter la transition agroécologique grâce à ce transfert transdisciplinaire d'innovations et de connaissances.

Ciblés au niveau des territoires, les projets alimentaires territoriaux (PAT) réunissent, quant à eux, des acteurs locaux (collectivité territoriales, établissements publics, associations ou groupements d'acteurs...) autour d'un projet dédié à l'alimentation construit autour de perspectives environnementales, socio-économiques, sanitaires et culturelles. Leur vocation est, là aussi, de développer l'agroécologie dans les territoires.

Le projet agroécologique français a également inauguré la création d'un nouveau dispositif dédié spécifiquement aux agriculteurs : le groupement d'intérêt économique et

environnemental ou GIEE, qui a fait l'objet d'un décret en 2014¹⁸ et a été intégré dans la loi d'avenir pour l'agriculture. Sa vocation est de mobiliser des collectifs d'agriculteurs et des partenaires autour d'un projet construit par les agriculteurs eux-mêmes. Le projet doit démontrer ses finalités agroécologiques à travers l'amélioration « des performances économiques, environnementales et sociales » des exploitations et sa pertinence au regard des enjeux du territoire. Les mesures d'accompagnement collectif des projets, via des partenariats avec des acteurs des filières (coopératives, transformateurs, distributeurs...), des acteurs du territoire (collectivités territoriales, parc régional, conservatoire botanique...), du développement (chambres d'agriculture, organismes techniques...) et des acteurs de la société civile (association environnementale ou de consommateurs, institut de recherche, lycée agricole...), sont mises en exergue et clairement distinguées de l'accompagnement technique. Elles font partie des critères d'évaluation du projet, tout comme la justification de son caractère ascendant, tant dans le pilotage des actions du groupe que dans son fonctionnement décisionnaire. Les dimensions de transférabilité et de reproductibilité du projet, les procédures de capitalisation des connaissances élaborées dans les groupes sont également des dimensions majeures du dispositif GIEE.

Les projets sont soumis à l'avis du président du conseil régional et d'une commission d'évaluation¹⁹, puis reconnus par le préfet après validation. Nous pouvons noter que les GIEE se montrent proches des Ceta nés après-guerre (cf. 1.1.2.1.2, p53). Toutefois, alors que les Ceta étaient centrés sur les échanges entre pairs, les GIEE ont une vocation supplémentaire, celle de s'ouvrir plus largement à la société civile.

Ce dispositif représente un support majeur mis en avant par les politiques publiques françaises pour soutenir la transition agroécologique. D'autres organisations collectives visent à structurer des réseaux d'agriculteurs autour de thématiques agroécologiques, à l'instar du dispositif « Dephy ferme », issu du plan Ecophyto en 2008, qui identifie et met en lien des exploitations agricoles engagées dans la réduction de produits phytosanitaires ou encore les « groupes 30 000 », issus du plan Ecophyto II de 2015 et confirmés en 2018 dans le plan Ecophyto II+, qui ciblent les mêmes finalités mais dans un objectif de diffusion à plus grande échelle.

Nous assistons ainsi, avec ces dispositifs, à une décentralisation des actions et de leur gouvernance : la définition des orientations principales des dispositifs émane de l'État, mais il revient ensuite aux acteurs de les adapter aux spécificités locales et de se les approprier.

¹⁸ Décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014

¹⁹ Ce sont les commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural COREAMR, qui sont en charge d'examiner les demandes de labellisation des GIEE. Ces commissions comprennent une pluralité d'acteurs, à savoir des représentants des administrations de l'État, de la profession agricole, des filières agricoles, des chambres consulaires, des organisations de défense de l'environnement ou de consommateurs... Leur composition « à minima » est définie par l'État, mais c'est ensuite un arrêté du Préfet de Région qui fixe leur composition.

Des mouvements transversaux et ascendants dans la production et la diffusion de la connaissance

Le mouvement très descendant qui caractérisait la chaîne « recherche scientifique-vulgarisation » après la seconde guerre mondiale (cf. 1.1.2.3, p55) est progressivement reconsidéré, cela tout particulièrement dans les politiques publiques qui s'attachent à développer l'agroécologie.

À travers le Projet agroécologique pour la France, le Ministère de l'agriculture soutient, en définitive, le tournant que la recherche avait pris, depuis les années quatre-vingt, en faveur d'un rapprochement avec les acteurs de terrain (cf. partie 1.1.2.3, p55 et Encadré 1-1). Il évoque ainsi, à l'occasion de son rapport annuel sur le projet agroécologique, qu'une des priorités de la recherche est de « créer des « laboratoires vivants » pour favoriser l'innovation ouverte au sein des territoires » (p21, 2016). Le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) intègre également des volets de recherches déclinées régionalement sous forme d'ateliers avec « l'ensemble des acteurs locaux » incluant des groupes d'agriculteurs. Cette volonté de l'État et de l'Europe de mettre en relation les acteurs de la recherche et ceux du territoire transparait aussi dans le dispositif PEI (décrit partie 1.1.3.2.2 p66). Ces PEI, lorsqu'ils sont menés à une échelle régionale, reposent sur la constitution de groupes opérationnels (GO), qui rassemblent une pluralité d'acteurs qui peuvent être des agriculteurs, des chercheurs, des PME, des conseillers agricoles ...).

Sur le plan du conseil auprès des agriculteurs, le rapport annuel sur l'agroécologie de 2016, bien qu'il ne cite pas de plan d'action spécifique à ce sujet, pointe à plusieurs reprises l'enjeu de la transition d'un conseil prescriptif vers un accompagnement ascendant. Des actions menées en ce sens sont néanmoins intégrées à plusieurs types de projets ou dispositifs destinés à favoriser les approches systémiques de l'exploitation et à rendre les agriculteurs plus autonomes. C'était le cas par exemple des finalités d'un appel à projet Casdar²⁰ « Innovation et partenariat » lancé en 2015, et nous pouvons également intégrer dans cette nouvelle approche du conseil, les GIEE.

²⁰ Le compte d'affectation spécial « Développement agricole et rural » Casdar est un dispositif conçu pour accompagner la transition agroécologique de l'agriculture française. Il est alimenté par une taxe prélevée sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles assujetties à la TVA (il reçoit 85 % de cette taxe). Il permet de soutenir des actions cofinancées avec des ressources professionnelles ou d'autres financements publics, européens, nationaux ou régionaux.

Une évolution sociétale qui gagne le fonctionnement de la recherche scientifique

Les évolutions du contexte sociétal induisent deux mouvements interdépendants qui traversent et bouleversent les fondements du fonctionnement de la recherche scientifique institués durant les décennies après-guerre. En premier lieu, sa vocation à soutenir des fins agricoles productivistes est peu à peu remise en cause face aux conséquences néfastes en termes de pollutions et de dépenses énergétiques. Le rapport Poly (1978) met ainsi en exergue la nécessité de développer une agriculture plus autonome et plus économe vis-à-vis des intrants et souligne le rôle que doit tenir la recherche dans cette orientation.

En second lieu, le fonctionnement descendant et centralisé de la recherche est lui aussi réexaminé. C'est ce que souligne également le rapport Poly qui prône une action de recherche en concertation avec les acteurs de terrain et les territoires. De fait, un courant de recherche antagoniste se développe, en opposition avec les démarches expérimentales décontextualisées et à visées analytiques qui prévalaient jusqu'alors. Des travaux collectifs qui rassemblent plusieurs disciplines et laboratoires sont conduits dans des territoires diversifiés choisis pour leur inadéquation au schéma modernisateur (à l'exemple des zones pastorales d'altitude).

Ces approches pluridisciplinaires et systémiques, qui se développent progressivement au cours des années quatre-vingts, revalorisent les objets d'études complexes et font émerger le concept de résilience des systèmes agricoles. (Béranger et Lacombe, 2014). Elles aboutissent à des méthodes de « recherche-action » ou « participatives », qui intègrent des agriculteurs et d'autres partenaires institutionnels aux dispositifs de recherche. Ces approches, qui reposent sur une co-construction des dispositifs de recherche avec les bénéficiaires, favorisent une vision systémique des problématiques et ce faisant, soutiennent des apprentissages collectifs (Toillier et al., dans Faure, 2018).

Ces nouveaux axes de recherche apparaissent d'abord en décalage avec les attentes d'une majorité de professionnels et des firmes agricoles, mais vont trouver durant les années quatre-vingt-dix, un écho croissant auprès d'une société soucieuse des atteintes environnementales. Les projets de recherches interdisciplinaires, qui associent sciences agronomiques et sciences sociales, iront ensuite de pair avec l'idée de multifonctionnalité de l'agriculture également intégrée par les politiques publiques. Puis l'approche territoriale et multidimensionnelle des sujets en lien avec l'agroécologie encourage l'adhésion à ces méthodes des acteurs professionnels et politiques (Béranger et Lacombe, 2014).

Encadré 1-1. Une évolution sociétale qui gagne le fonctionnement de la recherche

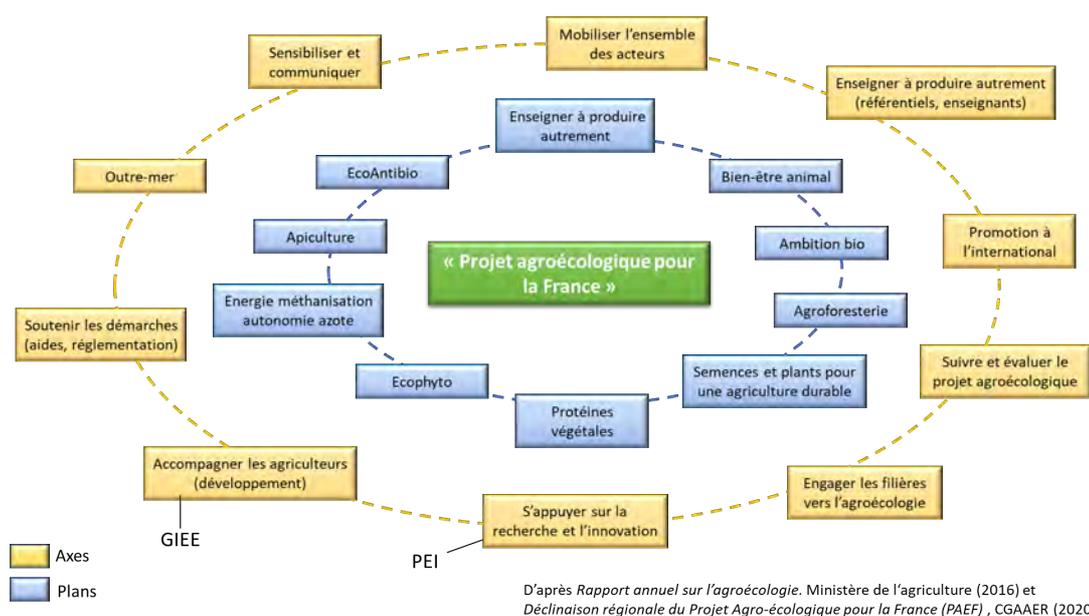


Figure 3. Organisation du Projet agro-écologique pour la France

Le Projet agroécologique pour la France est soutenu depuis 2014 par un plan d'action qui comprend 10 axes ayant donné lieu à 17 chantiers et environ 80 actions. Il comporte également 10 plans spécifiques, dont certains étaient préexistants, mais qui ont été rattachés au projet agroécologique. Ces 10 plans ont un fonctionnement autonome mais viennent soutenir les 10 axes. Sources : Allimant et al., (2020). Déclinaison régionale du Projet Agro-Écologique pour la France (PAEF). Ministère de l'Agriculture, (2016). Rapport annuel sur l'agroécologie.

1.1.3.2.1. Des efficacités discutées et remises en question

Les politiques publiques affichent ainsi un tournant majeur dans leurs approches mais posent néanmoins la question de leur efficacité concrète. De fait, les dépenses agricoles réalisées dans l'Union Européenne, suscitent des demandes de justifications de la part des citoyens (le budget de la PAC pour la période 2014-2020 s'élevait à 408 milliards d'euros soit plus du tiers du budget total de l'Union²¹). Le projet de réforme de la PAC de 2013 avait ainsi fait l'objet d'un avis du CESE, qui exprimait à la fois une analyse critique des politiques agricoles en cours et des attentes vis-à-vis des futures politiques²².

La Cour des Comptes Européenne réalise régulièrement des évaluations des politiques agricoles. Or, les rapports d'évaluation se montrent très critiques vis-à-vis de leur efficacité, tant pour les aides du premier que du second pilier.

²¹ Sources : <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/106/le-financement-de-la-pac>

²² La future PAC après 2013. CESE, 2011.

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2011/2011_02_PAC.pdf

Ainsi, concernant les aides directes du Feaga, la Cour des Comptes (2018) pointe la déficience patente des critères d'attribution des aides qui, d'une part, favorisent les exploitations qui continuent à appliquer un modèle productiviste et, d'autre part, entretiennent des inégalités criantes entre petites et grandes exploitations. Les effets du verdissement sont considérés comme « limités, sinon nuls » (ibid. 2018, p.4), une efficacité décevante que soulignent également les rapports d'évaluation des dimensions environnementales inscrites dans le second pilier. Ainsi, sur le paiement vert instauré en 2013, que la Cour des Comptes qualifie « d'effet d'aubaine », celle-ci juge peu probable qu'il « entraîne une amélioration significative des performances environnementales et climatiques de la PAC » (Cour des comptes européenne, 2017, p. 7) du fait d'un manque d'ambition et de clarté des mesures. Elle estime en outre que le budget alloué à ces mesures ne remplit aucunement sa vocation environnementale et ne s'apparente en définitive qu'à une aide au revenu. Elle déplore également la complexité du dispositif.

Les rapports de cette même Cour, réalisés en 2020 pour évaluer les politiques publiques menées pour préserver la biodiversité, ou encore plus spécifiquement les pollinisateurs, sont tout aussi réprobateurs. Après avoir rappelé que l'intensification agricole restait l'une des principales causes de la perte de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes en Europe, les rapports mettent en évidence plusieurs lacunes dans les politiques menées par les États-membres, que ce soit en termes d'outils utilisés, de coordination entre les politiques, ou encore d'évaluation des résultats et de suivi des dépenses. La réelle volonté des États-membres à mener des politiques environnementales d'ampleur est même implicitement questionnée à travers leur propension à privilégier les mesures à faible impact. Enfin, l'insuffisance des MAEC à engager les exploitations dans un réel changement est également rapportée (Cour des comptes Européenne, 2020b ; 2020a).

Plus spécifiquement en France et pour exemple complémentaire, les évaluations des programmes d'actions en vue de lutter contre la pollution des eaux par les pesticides et nitrates d'origine agricole réalisées par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux CGAAER (Colas-Belcour et al., 2016 ; Gitton et al., 2020), pointent l'inefficacité des politiques agricoles successives menées depuis 25 ans en faveur de la qualité des eaux, et soulèvent notamment « une perte de sens et un déficit d'appropriation des objectifs [...] » par les acteurs (CGAAER ; Gitton et al., 2020, p.6).

Plus globalement sur les politiques publiques françaises en faveur de la transition agroécologique, l'évaluation réalisée par le CGAAER (Allimant et al., 2020), soulève là-aussi plusieurs problèmes. En premier lieu, elle souligne le flou qui entoure la définition de l'agroécologie (définie dans l'article 1.1-II du Code rural), qui la rend peu opératoire. Deuxièmement, la complexité de l'organisation du projet agroécologique pour la France (constitué de 10 axes déclinés en 17 objectifs, soutenus transversalement par 10 plans — cf. Figure 3, p73), est vue comme un frein à son déploiement dans les territoires, au regard de la confusion qu'il entraîne chez les acteurs qui devraient le mettre en œuvre. De fait, le projet, malgré les ancrages régionaux qu'il prévoit, reste cantonné à une impulsion

nationale, aucun projet spécifique n'étant explicitement défini dans les Régions. Il en résulte un manque de coordination entre dispositifs et instances, et un défaut de prise en compte de l'enjeu agroécologique dans les stratégies régionales. Les dimensions systémiques et transversales des projets agroécologiques sont également négligées dans ces stratégies.

En troisième lieu, le rapport pointe le manque d'intégration des approches agroécologiques dans les réseaux de conseil agricole, malgré un accueil de plus en plus favorable de la profession agricole à l'agroécologie. Enfin, le rapport aborde les difficultés de valorisation des produits issus de démarches agroécologiques en raison d'une mauvaise visibilité, pointe la nécessité de mettre en avant des certifications pertinentes à cet égard et d'accompagner les filières dans leur transition agroécologique. Le soutien aux démarches collectives d'agriculteurs fait partie des leviers d'actions que le rapport met en avant pour pouvoir aborder la complexité inhérente à l'application de principes agroécologiques. Toutefois, selon les auteurs, il s'agit de rendre ces groupes plus visibles et de décupler leur opérabilité en les intégrant dans des projets de territoire, à l'image des Projets alimentaires de territoires PAT.

Ces rapports d'évaluation démontrent tant la limite des mesures incitatives, que l'inefficacité des méthodes déployées par les politiques publiques pour mener la transition agroécologique des systèmes productifs. L'analyse des méthodes déployées en France montre qu'elles ont conduit à une appropriation inégale des politiques publiques agroécologiques par les territoires et que leur gouvernance est finalement restée à cheval entre un fonctionnement centralisé et territorial. L'enjeu pour ces politiques publiques est donc de réinterroger les conditions de leur opérabilité pour pouvoir, d'une part, justifier de leur coût auprès de la société et, d'autre part, répondre aux problématiques sociales et environnementales pressantes qu'elles sont censées traiter.

1.1.4. Vers des politiques publiques plus opérantes ?

Ce parcours descriptif des conditions dans lesquelles s'est déployé le processus de modernisation agricole, puis des conditions qui ont suscité sa remise en question, montre le poids du contexte et de l'histoire dans lesquels s'encastrent les institutions. Mis en parallèle des constituants de l'agroécologie présentés en début de chapitre, il montre aussi que des invariants sont à l'œuvre dans le processus de changement. Nous pouvons ainsi identifier, tant dans la transition vers la modernisation, que dans la transition vers l'agroécologie, le rôle de l'action collective, qui soutient le basculement qui doit s'opérer dans les pratiques techniques et qui porte la dimension sociale du changement. Cette action collective une fois lancée, traduit également la légitimation du changement, et donc son acceptation, à travers l'intégration de nouvelles règles, par les acteurs du collectif.

Or, dans la situation présente, le nouveau regard porté par la société sur son environnement convoque des acteurs supplémentaires dans le débat public. Les nouvelles attentes qu'ils expriment réinterrogent les schémas productifs validés antérieurement par la profession agricole et appellent à un renouvellement des manières de faire (production, gestion des ressources...) et des institutions qui les encadrent. Nous sommes donc face à la nécessité de redéfinir cette action collective puis de la rendre opérante à travers sa légitimation par l'ensemble des acteurs impliqués. C'est tout l'enjeu actuel de la transition agroécologique.

1.1.4.1. *Gérer démocratiquement des enjeux parfois contradictoires*

Les enjeux actuels des politiques publiques agricoles sont relatifs à plusieurs questions, qu'elles peinent, dans leur format actuel, à résoudre. En premier lieu, leur champ d'action s'est étendu avec l'élargissement de l'activité agricoles à d'autres fonctions que la stricte production de matières premières. Il s'agit donc, pour ces politiques, d'articuler des objectifs qui peuvent entrer en conflit, mais qui relèvent pour autant tous de l'intérêt général : sécurité alimentaire, sécurité environnementale, santé publique, justice sociale... Il existe donc un réel enjeu démocratique dans la manière d'établir ces priorisations qui concernent une pluralité d'acteurs. Ces priorisations interrogent directement la façon d'allouer les moyens et soulèvent, en corollaire, les questions d'équité entre agriculteurs, et la manière de réorienter les divers systèmes d'exploitation.

Les dispositifs de ces politiques doivent en outre s'articuler à différentes échelles spatiales et temporelles en fonction de la nature de leur enjeux (réchauffement climatique, biodiversité...), qui demandent à la fois une coordination européenne dans le cadre de la PAC, et locale pour pouvoir s'adapter aux spécificités territoriales. La durabilité attendue nécessite également que les mesures appliquées conduisent à un changement de long terme, or le paradigme productif reste fortement ancré dans les pratiques.

Aussi, la réinterrogation des priorités avec les acteurs, et le choix des dispositifs adaptés pour le faire, doit parvenir à rééquilibrer les pouvoirs en place, tant à l'échelle nationale (lobbying syndicaliste), qu'à l'échelle locale (représentativité des acteurs, structures de gouvernance...). Les espaces de confrontations entre acteurs doivent apparaître légitimes et permettre une expression démocratique de l'ensemble des parties prenantes (nous développons ces aspects cruciaux partie 2.2.1.1, p144).

1.1.4.2. *Convoquer le conflit pour définir démocratiquement les orientations à prendre*

L'engagement des politiques publiques française dans un schéma agroécologique, avec le « Projet agro-écologique pour la France », s'inscrit pleinement dans la demande

sociétale. Toutefois, la transition agroécologique invoquée dans ces politiques soulève plusieurs points.

En premier lieu, il pose des problèmes d'appropriation par les acteurs. En effet, nous l'avons vu dans la partie 1.1.1 (p42), le concept d'agroécologie est polysémique et il peut relever de plusieurs champs combinables entre eux, des pratiques, une science, mouvement social.... La définition qui en est faite par les politiques publiques, est également très large, et les acteurs de terrain qui doivent s'en saisir connaissent donc des difficultés à l'appréhender de manière opérationnelle (Allimant et al., 2020).

En deuxième lieu, l'application de ses principes se pose en rupture avec ceux instaurés par la modernisation (Rosset et Martínez-Torres, 2012 ; Lacey, 2015). Les leviers mobilisés pour mettre en œuvre la modernisation, puis la transition agroécologique apparaissent pourtant similaires. Ainsi, tout comme le requérait la transition vers la modernisation, la transition agroécologique s'appuie sur une révision des pratiques, des modes de recherche et de vulgarisation, sur l'expression de valeurs, sur une dynamique collective et sur une intervention des pouvoirs publiques (cf. 1.1.1, p42). Mais les principes de l'agroécologie appellent à une orientation radicalement différente des approches instituées, car ils remettent en question chacun des paradigmes instaurés par la modernisation (Figure 4) : quand cette dernière se veut uniformisatrice et simplificatrice, l'agroécologie prône la diversité et tire son essence de la complexité, quand la modernité vise la maximisation des rendements via le progrès technologique et les intrants, l'agroécologie appelle à la résilience des systèmes et recourt aux services écosystémiques. Sur la production et le transfert de connaissance, la modernisation s'appuyait sur un mode descendant et sur la parole des experts, l'agroécologie met en exergue le savoir paysan et les transferts horizontaux et ascendants.

Ce sont également les rapports de pouvoir qui sont réinterrogés : la dépendance de l'agriculture productiviste aux intrants l'a enchaînée dans une agro-industrie amont-aval où dominent des multinationales, alors que l'agroécologie vise l'autonomie des exploitations et la reconstruction de chaînes à taille humaine, intégrée dans des spécificités territoriales... Ce nouveau dimensionnement et système d'organisation réinterroge la place des consommateurs, qui sont appelés à être inclus dans un système agroécologique en tant qu'acteurs agissants, et non pas comme de simples utilisateurs de produits finis. Enfin le processus de modernisation a promu des élites et écarté les structures qu'elle jugeait inadaptées quand l'agroécologie soutient des valeurs d'équité et de justice sociale.

Appeler une telle transition, c'est donc s'engager, potentiellement, dans un champ conflictuel pour chacun des domaines qui ont trait à la gestion des ressources agricoles. Les politiques publiques françaises abordent la transition agroécologique en y adjoignant une signification large, englobante des dimensions environnementales, sociales économiques et à vocation pérenne, qui apparaît intégrative des différents concepts de l'agroécologie. Toutefois, Arrignon (2020) observe que ces politiques ménagent les convictions productivistes en assignant à l'agroécologie des objectifs de « compétitivité » et de « performance » qui ne s'inscrivent en rupture ni avec le concept de modernisation ni avec une approche orthodoxe de l'économie (cf. Encadré 1-2, p79).

Nous retrouvons ici le jeu des rapports de pouvoirs entre acteurs dans la définition des politiques publiques, que Lascoumes et Simard (2011) appréhendent à travers le concept « d'instrument » :

« L'instrument n'est jamais un dispositif clos, il est indissociable de modes d'appropriation contextualisés. À partir de lui s'observent aussi bien des mobilisations professionnelles (l'affirmation de nouvelles compétences) que des activités de reformulation (au profit des intérêts et rapports de pouvoir d'acteurs) et de résistance (réduire la portée de l'instrument ou le contourner par des alliances paradoxales) » (Lascoumes et Simard, 2011, p. 20).

Pour jouer son rôle, c'est-à-dire devenir un instrument, la politique publique doit être appropriée par des acteurs hétérogènes. Or, parvenir à redéfinir les modes de production et leurs finalités demande de convoquer une négociation démocratique entre les acteurs impliqués pour élaborer des signifiants communs, de définir de nouvelles règles et donc, de laisser place à l'expression des conflits. Cela implique de rééquilibrer les pouvoirs entre acteurs, qui sont gommés lorsque seule une vision dominante est en mesure de s'exprimer et d'être insufflée dans les politiques publiques (Arrignon, 2020 ; Ajates Gonzalez et al., 2018). Rappelons, en effet, que ces dernières résultent de rapports de forces entre acteurs, mais dépendent également des contextes dans lesquelles elles s'insèrent, qui donneront lieu à des arrangements institutionnels entre acteurs (Froger et al., 2016 ; Chervier et al., 2016).

Cette thèse s'intéresse ainsi aux moyens de favoriser le débat démocratique et éclairé entre acteurs pour qu'ils puissent discuter, délimiter et s'approprier les tenants et aboutissants de la transition agroécologique. Elle se propose, pour cela, d'enrichir la réflexion relative aux méthodes mobilisables dans le cadre des politiques publiques agroécologiques. L'objectif est, en effet, de les outiller pour les rendre plus opérantes à un échelon territorial. Pour examiner en détail les mécanismes sociaux en jeu et élaborer une telle méthode, nous nous appuyons sur un cas concret d'action collective à travers une coopérative agricole qui inscrit certains de ses développements dans le cadre de la transition agroécologique. C'est ce cas d'étude que nous présentons dans le volet suivant du chapitre.

Définition des systèmes agroécologiques dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014)

« Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques, dont le mode de production biologique, qui combinent performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire.

« Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique. »

Source : Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014. Article 1, Légifrance.

Encadré 1-2. Définition des systèmes agroécologiques dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

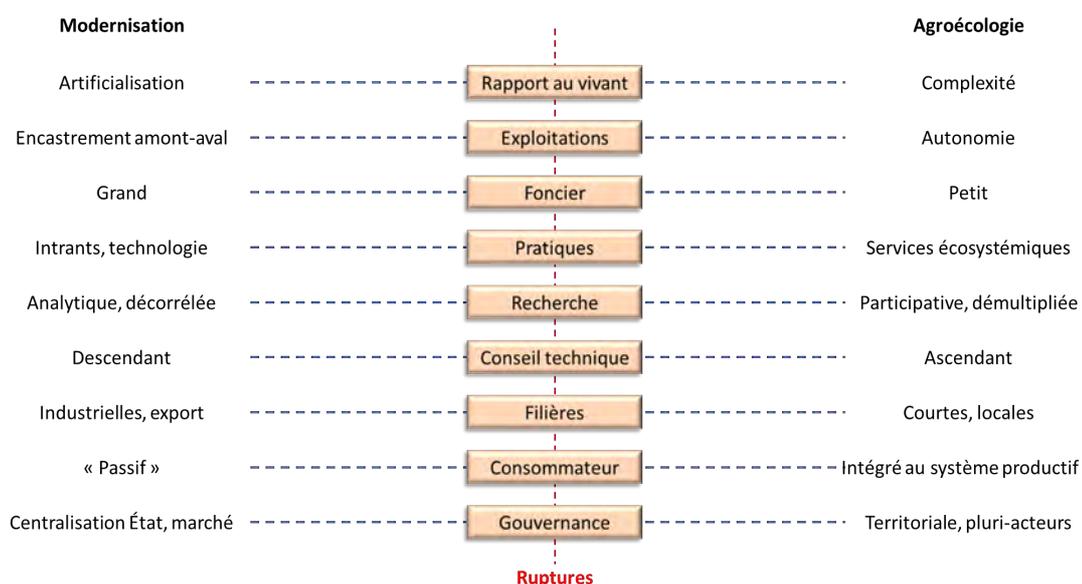


Figure 4. Zones de ruptures entre la modernisation agricole et l'agroécologie. (schéma synthétique réalisé sur la base des apports de ce chapitre).

1.2. CAS D'ETUDE : LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE PAR UN ACTEUR ECONOMIQUE TERRITORIAL

L'un des axes clé du Projet agroécologique pour la France est son articulation au niveau territorial. Or, nous l'avons vu dans la partie précédente, sa mise en œuvre se heurte à des difficultés d'appropriation et de coordination par les acteurs territoriaux. Notre recherche se situe à cette échelle, en intervenant auprès d'un acteur économique ancré dans un territoire, une coopérative agricole, autrement dit une forme d'action collective. Ces structures avaient déjà joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques modernisatrices du pays. Le Ministère de l'agriculture les met à nouveau en avant en tant qu'acteur majeur dans le cadre de la transition agroécologique : « *Les coopératives développent des actions qui visent à promouvoir l'efficacité des pratiques agricoles mais aussi l'évolution des techniques et des systèmes de production. [...] S'appuyant sur le conseil, des outils, des essais, elles visent chacune selon son chemin à conforter la production agricole en quantité et en qualité, à limiter les impacts sur l'environnement et à améliorer les conditions de travail des adhérents. [...] La démarche a mis en lumière le rôle majeur des coopératives pour développer des productions innovantes et structurer de nouvelles filières en zones de grandes cultures (lin, lupin, chanvre, lentille, TCR, luzerne, soja...), favorisant la diversité de l'assolement des adhérents. Elle a aussi mis en lumière la capacité des coopératives à intégrer un ensemble d'actions techniques pour faire évoluer les systèmes de production dans le cadre de filières animales, arboricoles ou viticoles par exemple, en recherchant une reconnaissance de ces évolutions par le marché et la société* » – Ministère de l'agriculture. Rapport annuel sur l'agroécologie (2016, p. 14-15).

De fait, les coopératives sont à même de jouer un rôle important dans la transition agroécologique, dans la mesure où elles représentent, à l'instar des autres organismes stockeurs, une interface entre la production et le marché et peuvent, à travers leur positionnement sur ce dernier, élargir la diversité culturelle accessible aux agriculteurs. Or, comme nous l'avons vu (cf. 1.1.1, p42), celle-ci représente un support incontournable dans l'application des principes agroécologiques. À ce titre, le cas d'étude que nous présentons se montre particulièrement intéressant, car la coopérative qui en fait l'objet développe une filière de légumes secs, des cultures, nous le verrons (cf. 1.2.3, p95), dont les enjeux agronomiques, écologiques et alimentaires, en font un levier majeur de la transition agroécologique.

Mais en plus des organismes stockeurs non coopératifs, les coopératives, de par leurs statuts et leur philosophie, ont vocation à fédérer une forme d'action collective. Celle-ci s'exprime à travers un conseil d'administration qui représente les agriculteurs, et les engage, en tant qu'adhérents, dans les orientations de la coopérative. Enfin, comme le spécifie le Ministère de l'agriculture dans la citation ci-dessus, les coopératives sont

attendues comme un relai des demandes sociétales, en favorisant et en accompagnant l'évolution des systèmes agricoles.

Ce deuxième volet du premier chapitre sera consacré à la description de notre cas d'étude. Nous présenterons d'abord cet acteur économique et le territoire dans lequel il intervient (1.2.1). Puis nous exposerons en quoi ses orientations stratégiques (techniques, commerciales...), s'intègrent dans la transition agroécologique appelée par les politiques publiques. Nous mettrons l'accent sur les leviers collectifs actionnés par la coopérative à ces fins, et sur les enjeux pour la coopérative (1.2.2). Enfin, nous montrerons pourquoi les légumineuses en particulier, se révèlent également être un enjeu important, au regard des stratégies de la coopérative, mais aussi dans le cadre général de la transition agroécologique, et quels sont les freins à leur développement.

1.2.1. Présentation de la coopérative et de son territoire

1.2.1.1. Une trajectoire historique « classique »

Qualisol est un groupe coopératif né en 1992 de la fusion de trois coopératives (coopérative de Larrazet, coopérative de Moissac-Beaumont CAMB, coopérative agricole et d'approvisionnement de Valence d'Agent CAV), qui avaient vu le jour dans les années trente. Elle intervient dans le domaine des grandes cultures, de l'arboriculture et de l'élevage, les trois grands types de productions présents sur ses territoires. Elle propose conseils et approvisionnement pour chacun de ces volets (engrais, phytos, semences, agroéquipement, alimentation animale), mais ne réalise de collecte que pour les grandes cultures, et possède un atelier aviculture.

Elle dispose de quatre filiales, deux qui sont des établissements de négoce, Soulié (100 % de participation) et Barrera (52 % de participation), une filiale dédiée au libre-service agricole Sodival/Gamm Vert (100 %), et participe à 34 % dans une entreprise de transformation des légumes secs en plats préparés, Nutrinat. Elle est en outre intégrée à des unions, à l'image d'Agreos, qui regroupe trois groupes coopératifs, Qualisol, Val-de-

Gascogne et Unicor, pour la commercialisation de blés de qualité²³, Unisud, qui est une centrale d'approvisionnement en intrants qui regroupe une vingtaine de coopératives du Sud de la France. Elle est également partenaire de plusieurs structures, Caussade semences, Solevial, Océol, respectivement dans le cadre de filières semences, d'alimentation du bétail et de biocarburants.

Elle traduit ainsi, à travers ses évolutions et cette structuration, le mouvement de concentration et de diversification des activités qui ont traversé le monde coopératif d'après-guerre jusqu'à nos jours. Au regard de son chiffre d'affaires, la taille de la coopérative pourrait être qualifiée de « moyenne » : sur un panel de 1583 coopératives classées par chiffres d'affaires décroissant, elle occupe en effet en 2018²⁴ la 93^e place, avec un CA de 113 millions d'euros (cf. Encadré 1-3). Celui-ci est constitué à près de 50 % par la vente de productions de grandes cultures (pour moitié du blé tendre, dont 75 % sont des blés de qualité), à 40 % par l'activité d'approvisionnement (engrais, phyto-semences, aliments et produits volailles), un peu moins de 10 % par une activité avicole, et le reste par la vente d'une gamme de produits d'alimentation humaine sous la marque propre Monbio.

Dans le paysage environnant des coopératives et négoce, certaines structures apparaissent comme des partenaires ponctuels de la coopérative Qualisol, d'autres sont clairement des concurrents. De très gros groupes coopératifs, à l'image d'Arterris ou d'Euralis, ont ainsi une implantation qui peut s'avérer concurrentielle et disposent de moyens sans commune mesure, avec des chiffres d'affaires dix fois supérieurs à celui de Qualisol. Les stratégies de différenciation, à travers l'exploration de nouveaux marchés (filières, débouchés) ou de services aux adhérents, font donc partie intégrante des dynamiques de développement de la coopérative. Quant aux partenariats, ils résultent de convergences d'approches et, à l'instar de sa voisine Val-de-Gascogne (CA 200 M d'euros), de l'établissement historique de liens qui ont été entretenus au cours du temps. Nous y reviendrons dans la partie 1.2.2 (p87)

²³ Les blés dits « de qualité » encore dénommés « blés améliorants » ou « blés de force », sont des blés utilisés pour la panification et notamment prisés par la boulangerie industrielle. En effet, leur teneur élevée en protéines (>14 %) et leur indice de Zélény haut (qui traduit la richesse en gluten) permettent d'obtenir des caractéristiques de pâte (la force boulangère W) compatibles avec les process industriels (congélation, pétrissage intensif). Ils correspondent à des variétés de blé spécifiques, inscrites en tant que blés améliorant ou de force « BAF » après évaluation par le comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées CTPS et par le groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences Geves. Ils nécessitent une conduite azotée renforcée afin d'obtenir des teneurs élevées en protéines.

²⁴ Source : HCCA, Haut conseil de la coopération agricole

Chiffres clés de la coopérative Qualisol (exercice 2019-2020)

Chiffres d'affaires : 100 M€ (groupe : 114 M€)

Dont activité bio : 25 M€

Dont transformation bio : 3,3 M€

Dont approvisionnement : 39 M€

Dont collecte : 56 M€

Collecte : 217000 T en conventionnel et 32000 T en bio

Sole : 60000 ha en conventionnel (50000 en grandes cultures) et 15000 ha en bio

Nombre d'adhérents : 3000 adhérents actifs, dont 450 en bio

Nombre de salariés (CDI) : 153

Encadré 1-3 : Chiffres-clés de la coopérative Qualisol (exercice 2019-2020)

1.2.1.2. Un ancrage dans un territoire diversifié et soumis aux aléas climatiques

La zone d'action de la coopérative concerne, le Tarn-et-Garonne, qui accueille le siège de l'entreprise, le Gers, et une zone limitrophe en Haute-Garonne, qui sont trois départements d'Occitanie. En comparaison des autres régions françaises, l'Occitanie se caractérise par sa densité relativement élevée d'exploitations agricoles. En nombre d'exploitations elle apparaît ainsi au premier rang national et représente 12 % de la SAU française. La SAU des exploitations est toutefois plus petite que la moyenne nationale, soit 55 ha contre 72 ha, et le rythme de disparition des exploitations y est aussi plus élevé (-2,5 % par an depuis 2013). Productivité et revenus des exploitations sont également plus faibles que la moyenne française, soit respectivement 70 et 79 % des résultats nationaux, ce qui les rend plus dépendantes des subventions. Cette observation s'applique tout particulièrement aux exploitations de grandes-cultures en conduite conventionnelle, notamment suite à la baisse des aides directes de la PAC (Cerfrance, Chambre d'agriculture, 2020). La région dépend également des importations de denrées agricoles (fruits et légumes principalement), avec une balance import/export négative depuis 2013, du fait d'une stagnation des exportations et de la hausse de 16,5 % des importations. Malgré cela, elle reste la première région exportatrice de produits agricoles bruts en France, pour les céréales notamment (Agreste, 2020a).

Si la diversité des productions régionales confère une certaine stabilité de revenu aux exploitations, ces dernières subissent néanmoins régulièrement des aléas climatiques, sécheresses et canicules notamment, qui devraient s'aggraver aux horizons 2023 et 2050 selon les projections relatives au changement climatique. Ces perspectives poussent les institutions publiques à réfléchir à des pistes d'adaptations. Elles se penchent en particulier sur la vulnérabilité des systèmes culturaux qui nécessitent d'être irrigués et sur la préservation des productions sous label de qualité pour les territoires de notre cas d'étude (SGAR, 2011).

De fait, l'Occitanie est la première région de France en termes de nombre de produits sous signes d'identification de la qualité et de l'origine SIQO, qui regroupent les signes Label Rouge, Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), Indication Géographique Protégée (IGP) et Agriculture Biologique (AB). Entre 2010 et 2017, les producteurs de SIQO sont en hausse de 25 % dans le Gers, 3 % dans le Tarn-et-Garonne et 10 % en Haute-Garonne. Cette tendance est dopée notamment par les conversions en AB, qui positionnent l'Occitanie comme la première région de France en agriculture biologique, avec quasiment un quart des exploitations et de la surface nationale (Cerfrance et Chambre d'agriculture, 2020).

Une autre évolution significative durant la même période est l'augmentation des surfaces en protéagineux, multipliées par quatre depuis 2013, et les surfaces en légumes secs, multipliées par trois. La place plus importante accordée aux légumineuses s'explique notamment par les incitations des politiques agricoles et la diversification des rotations impulsée par le développement des surfaces de grandes cultures en bio (Cerfrance et Chambre d'agriculture, 2020). Enfin, la région connaît un développement des organisations qui favorisent le travail à plusieurs (sociétés, regroupements d'exploitations...), qui facilitent la diversification des ateliers de production et offrent plus de souplesse dans l'organisation du travail.

Le Tarn-et-Garonne et le Gers, où la coopérative est la plus implantée, sont des départements qui présentent des caractéristiques assez distinctes tant sur les plans topographique et météorologique qu'en terme de typologies d'exploitations (cf. Figure 6, Tableau 1).

Le Tarn-et-Garonne se montre ainsi très diversifié dans son paysage. Il est constitué, au nord dans la partie Quercy, de causses et plateaux calcaires soumis à l'érosion, puis d'une alternance de coteaux et de vallons dans le bas-Quercy. Le sud-est connaît des brousses pauvres, qui laissent place à des terres hétérogènes de brousses et terreforts mollassiques au sud-ouest. La bordure Garonnaise est constituée d'une zone alluviale, tout comme le montalbanais, qui voit de larges plaines et des terrasses alluviales riches. Le département accueille donc une agriculture tout aussi diverse, constituée de polyculture-élevage, élevages de bovins, caprins, ovins..., viticulture, maraichage, arboriculture, grandes cultures... (URCAUE, 2015). Sa démographie est dynamique et connaît une croissance migratoire en raison de son attractivité, et sa population plutôt jeune. La part d'emplois agricoles représente 6 % (Insee, 2018).

Le Gers, quant à lui, est un département très rural, avec une population plutôt âgée. Son activité est très agricole, ainsi, près de trois quarts de sa SAU est consacrée à l'agriculture et la part d'emplois agricole représente 12 % du total des emplois (Insee, 2018) La SAU des exploitations professionnelles est de 71 ha en moyenne, quand elle n'est que de 50,5 ha pour celles du Tarn-et-Garonne (Chambre d'agriculture, 2017a ; 2017b). Le département connaît en outre un développement du bio important, et affiche, en 2019, 20 % de sa SAU et 20 % de ses exploitations en bio (les chiffres sont respectivement de 12 % et 10 % dans le Tarn-et-Garonne — sources Interbio (2019b ; 2019a). Sur le plan paysager, le Gers est globalement homogène, avec des reliefs doux,

constitué d'une succession de coteaux et de plaines qui sont irrigués par la proximité du massif Pyrénéen. Le département se montre ainsi favorable à l'agriculture, avec une place importante accordée aux grandes cultures et aux élevages de volailles, et dispose d'une zone viticole dans le Bas-Armagnac, au nord-ouest (URCAUE, 2015).

De ces fortes distinctions entre territoires (cf. Figure 6 et Tableau 1, p86) découlent des adaptations spécifiques de la part de la coopérative. Sur le plan technique notamment, cette hétérogénéité empêche toute standardisation excessive du conseil. La coopérative segmente ainsi son territoire en deux zones d'action pour ses équipes techniques et commerciales, la zone « Quercy », représentative du territoire du Tarn-et-Garonne, et la zone « Lomagne », représentative de son territoire Gersois. Sur le plan de la collecte en revanche, les écarts de maturité de 8 à 10 jours entre les zones, facilitent la gestion logistique.

Les stratégies de développement de la coopérative, qui seront décrites dans la partie suivante, résultent ainsi d'une combinaison entre les caractéristiques du territoire dans lequel elle est ancrée, de l'évolution de la dynamique concurrentielle qui s'y produit, elle-même influencée par le marché, mais aussi de sa trajectoire historique — valeurs d'entreprise, orientation des investissements passés... Elles sont également inspirées et conditionnées par les politiques publiques, à travers leurs réglementations et incitations, qui en appellent d'autant plus à l'implication de la coopérative que leur déclinaison s'accroît à l'échelle territoriale ; et par la société, dont les attentes, notamment environnementales, peuvent s'exprimer à travers le marché, les politiques publiques, et participer à façonner un contexte sociétal global (cf. Figure 5, ci-dessous).

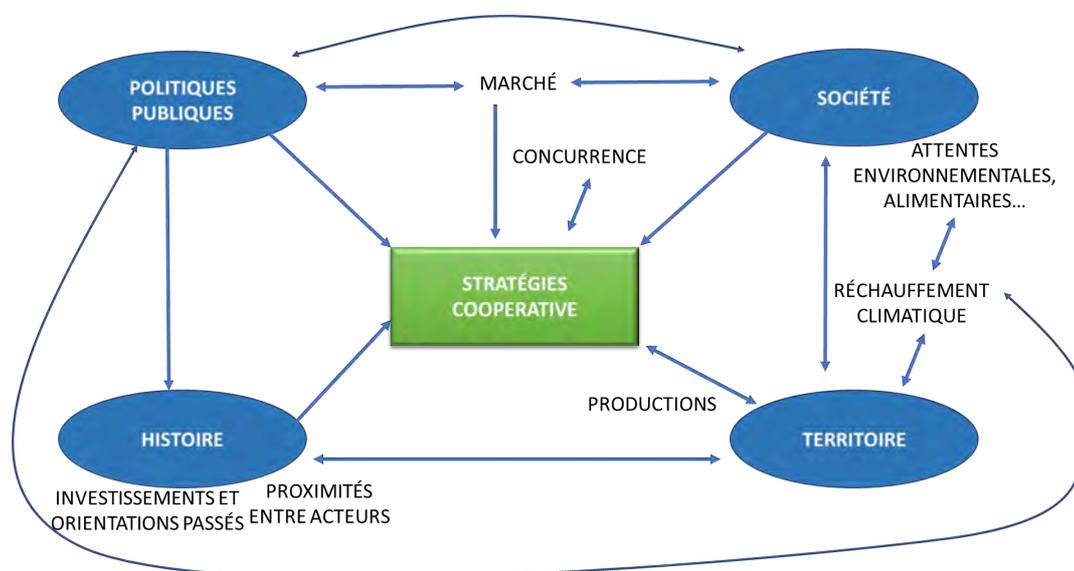


Figure 5. Facteurs contextuels et historiques qui influencent les stratégies de la coopérative. Les stratégies actuelles de la coopérative sont le produit de nombreux facteurs, qui outre des dynamiques commerciales et concurrentielles, incluent aussi l'histoire et le contexte physique, sociétal...

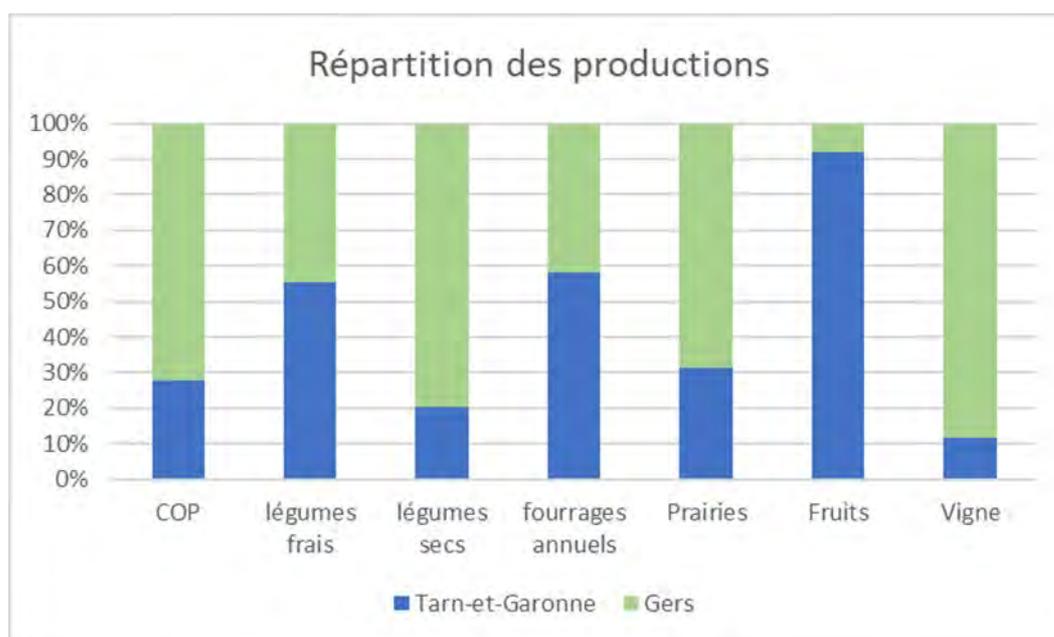


Figure 6. Répartition des productions agricoles dans le Tarn-et-Garonne et le Gers
COP : céréales, oléagineux, protéagineux. Source : Agreste (2020b)

	Tarn-et-Garonne	Gers
Superficie (km ²)	3718	6257
Densité de population (hab./km ²)	68	30
Nombre d'exploitations	3884	5948
% SAU département	55	71
Total des aides agricoles annuelles (rapporté par exploitation, milliers d'euros)	18,2	28,7
% Exploitations en bio	12	20
% SAU en bio	10	20
% Évolution bio 2019/2018 (en nombre de fermes)	9	15,4
Production branche agriculture (millions d'euros)	555	804
Circuits courts (% exploitations en 2017)	25	18
Signes de qualité SIQO (% exploitations en 2017)	25	32

Tableau 1. Données agricoles sur le Tarn-et-Garonne et le Gers.

Sources : Interbio (2019a ; 2019b), Chambre d'agriculture Occitanie (2017a ; 2017b), Agreste (2020b).

1.2.2. Des orientations stratégiques qui évoluent vers l'agroécologie

La taille de la coopérative est restée relativement stable depuis sa naissance en 1992. Elle montre ainsi une légère progression, d'environ 10 %, par l'acquisition de négoce (source interne coopérative). Ce n'est ainsi pas à travers sa croissance qu'elle a adossé son développement, ni à travers l'augmentation intensive de sa productivité, limitée par les caractéristiques du territoire, mais essentiellement via sa prospection de marchés porteurs de valeur ajoutée. Pour soutenir cette orientation vers des débouchés diversifiés, spécialisés, nécessitant des productions à caractéristiques technologiques spécifiques ou devant répondre à des cahiers des charges particuliers, la coopérative a également cultivé un savoir-faire technique porté par ses équipes de suivi des agriculteurs.

Cette ouverture aux débouchés innovants a contribué à placer la coopérative dans une démarche proactive vis-à-vis des attentes sociétales en matière de qualité des productions et de l'alimentation évoquées dans la loi d'avenir du 13 octobre 2014. Elle s'est appuyée, pour ce faire, sur des politiques publiques à vocation environnementale et sur des signes de qualité destinés à mettre en avant de telles démarches. Ces orientations ont conduit à des partenariats avec la Recherche, ou d'autres plateformes d'expérimentation (organismes techniques, enseignement agricole...), ces structures étant intéressées par les démarches de la coopérative, et celle-ci bénéficiant en retour de nouveaux matériaux de réflexion. C'est dans ce contexte que s'est insérée cette thèse Cifre.

1.2.2.1. Une politique de diversification des productions

La production historiquement développée par la coopérative, les « blés de qualité » avait été initiée par l'une de ses coopératives constituantes, la CAMB, dès 1986 (source interne coopérative). Ce débouché repose sur des variétés de blés particulières, inscrites en tant que blés de force ou blés améliorants BAF, et qui nécessitent une gestion de l'azote spécifique en culture (fractionnement, doses plus élevées qu'un blé tendre classique). La coopérative s'est peu à peu positionnée comme apporteur principal sur ce marché en France, jusqu'à être rejointe par la concurrence. Ces blés représentent toutefois encore la principale production collectée par la coopérative et sont commercialisés à travers l'union Agréos. Puis au début des années deux-mille, la coopérative se positionne sur le débouché des tournesols oléiques et à haute teneur oléique qui offrent une valorisation de 20 à 40 euros supplémentaires à la tonne par rapport à un tournesol classique.

En 2002, une évolution majeure intervient à la coopérative, qui lance une activité de production de grandes cultures biologiques. D'une trentaine d'agriculteurs précurseurs à cette époque, l'activité repose à présent sur 450 adhérents, représente près du tiers de la sole grandes cultures de la coopérative et le tiers de son chiffre d'affaires. Le développement de l'activité, dont l'épicentre se situe dans le Gers, a été soutenu par des investissements conséquents : d'abord un premier silo en 2004 d'une capacité de 9000

tonnes, rejoint en 2012 par un nouveau silo qui étend la capacité totale de stockage à 33000 tonnes, une extension nécessaire pour stocker un volume de collecte en hausse constante et des productions de plus en plus diversifiées. En 2008, la coopérative développe sa marque propre Monbio, d'abord pour vendre ses blés sous forme de farine bio en petits conditionnements. Puis la gamme de la marque s'élargit significativement avec le développement des cultures de légumes secs en 2014. Ces nouveaux débouchés représentent une évolution notable pour la coopérative. Après deux ans d'expériences en bio, elle lance également ces productions en conventionnel, et déploie progressivement des surfaces en pois-chiche, lentilles et haricots (cf. Tableau 2, p89). Ces légumineuses trouvent particulièrement leur place dans des rotations bio, notamment pour y introduire un flux d'azote issu de processus naturels, et représentent une voie de diversification des rotations également très intéressante en conventionnel (cf. 1.2.3, p95).

Le développement de ces productions a été accompagné d'investissements en 2018 et 2019, de près de 3 millions d'euros : chaîne de triage avec trieur optique, stockage adapté à la réalisation de nombreux lots, chaîne de conditionnement plus performante.... La commercialisation sous marques s'intensifie, sous la marque Monbio mais aussi sous marques de distributeurs, Paysans d'ici (Ethiquable), Instant nature (Nutrinat), Le geste saveur (Jardins du Midi). Une réflexion est également en cours pour le développement d'une marque pour les produits en conventionnel. La prise de participation en 2016 dans l'entreprise Nutrinat, spécialisée dans la transformation en plats cuisinés à base de légumes secs (salades, pâtes...), a conforté le développement de cette filière légumes secs, contrôlée de l'amont à l'aval quasi-exclusivement par la coopérative.

S'engager ainsi vers l'aval est un moyen pour la coopérative de tenter de capter davantage de valeur ajoutée pour proposer à ses adhérents un prix plus attractif et sécurisé avec des productions contractualisées. Les intérêts agronomiques et environnementaux des légumineuses (cf. 1.2.3, p95) soutiennent en outre la valorisation des productions avec des signes officiels de qualité, réalisée sous cahier des charge agriculture biologique AB pour l'activité bio, et « haute valeur environnementale » HVE, pour le conventionnel. Le processus de certification HVE des premières exploitations de la coopérative, lancé courant 2018 est encore peu déployée en France dans le domaine des grandes cultures. Il représente un pari de la coopérative pour parvenir à émerger dans un marché très concurrentiel et tâcher de maintenir des prix intéressants pour ses producteurs.

De fait, ces signes officiels de qualité sont un moyen de toucher des clients en attente de démarches écologiques et éthiques. La coopérative doit ainsi veiller à ce que les méthodes de production restent fidèles aux cahiers des charges de ces signes de qualité. Plus globalement, elle doit également pouvoir justifier des efforts globaux menés par l'entreprise sur le plan environnemental et dans la redistribution de la valeur produite aux adhérents. Elle doit également pouvoir compter sur un approvisionnement durable des productions par les agriculteurs, tant pour rentabiliser ses investissements que pour alimenter les demandes de ses clients et sécuriser les exploitations de ses adhérents. Elle doit toutefois composer avec un marché de plus en plus concurrentiel (de productions françaises et étrangères), qui lui impose de se différencier sur ce marché, mais qui demande

aussi des ajustements annuels de production (cf. Figure 7, p89). La coopérative s'est en effet fixé un prix seuil pour que ces productions restent attractives pour les adhérents (notamment au regard des prix du tournesol, culture d'arbitrage avec les légumes secs pour les agriculteurs), et ajuste donc ses surfaces en fonction des contrats et des prix qu'elle parvient à obtenir. Nous repérons ici le triple enjeu économique, social et environnemental d'une sensibilisation des producteurs (l'offre) mais aussi des consommateurs (la demande), à l'intérêt des légumes secs pour le territoire.

Année	Pois-chiches		Lentilles		Haricots		Total
	AB	Conv.	AB	Conv.	AB	Conv.	
2016	624	460	206	72	115	0	1477
2017	1581	1200	543	228	268	262	4082
2018	1865	2163	780	68	294	0	5170
2019	2490	2650	1717	0	295	0	7152
2020	603	630	804	5	604	0	2646

Tableau 2. Évolution des surfaces (ha) en pois-chiches, lentilles et haricots en conduites biologique (AB) et conventionnelle (Conv.). (source Qualisol).

Au regard des conditions agronomiques retenues par la coopérative, la surface de production maximale de légumes secs sur la sole de la coopérative est estimée à 10425 hectares

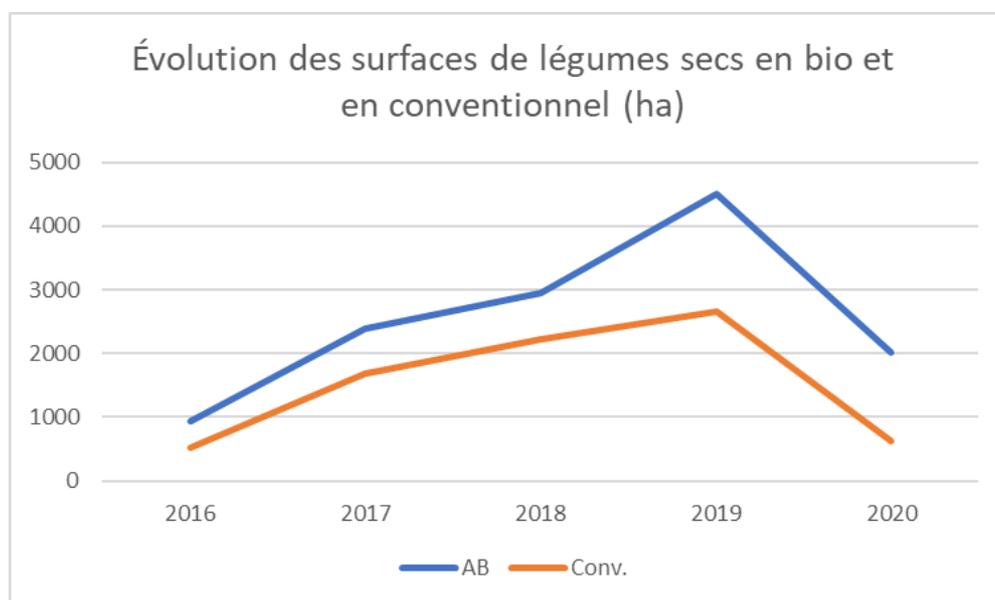


Figure 7. Évolution des surfaces totales (en ha) en légumes secs à la coopérative entre 2016-2020. La baisse en 2020 s'explique par un excès de production en 2019 et un prix jugé insuffisant sur le marché pour intéresser les producteurs (Sources Qualisol).

1.2.2.2. *Une démarche soutenue par l'accompagnement technique*

À l'échelle de la production, parvenir à répondre durablement à ce triple enjeu, économique, social et environnemental, repose étroitement sur l'accompagnement de la conduite technico-économique des agriculteurs. À ce titre, le référent des agriculteurs est le technicien.

L'organisation des équipes techniques a subi de profondes mutations à la coopérative, et est encore actuellement en redéfinition. À ses débuts, le service de conseil technique de la coopérative fonctionnait selon le schéma issu d'une des coopératives fondatrices, la CAMB. L'organisation s'appuyait alors sur des chefs de dépôt polyvalents, assurant la gestion du dépôt, la collecte, le conseil technique au sein d'un territoire. Puis en 2005, cette organisation a été revue pour laisser place à des équipes de technico-commerciaux avec des fonctions ciblées sur le conseil et la vente d'intrants (source interne coopérative). Avec le développement de l'activité bio, de nouveaux techniciens dédiés interviennent.

En 2013, la coopérative prend une orientation innovante en développant un pôle agronomique et en différenciant des techniciens exclusivement dédiés au conseil technique en arboriculture et en grandes cultures, sans dimensions commerciales. Ces techniciens qui interviennent dans le cadre d'un nouveau service de conseil technique, renforcé et payant, mettent en avant leur expertise technique soutenue par le pôle agronomique. Ce dernier centralise les informations techniques, établit une veille sur les innovations technologiques et d'intrants, rédige un bulletin technique, met en place des expérimentations, analyse les résultats d'essais, établit des partenariats avec les organismes techniques agricoles (Arvalis, Terres Inovia, etc.), organise des réunions techniques (type « bout de champ » ou thématiques) auprès de l'ensemble des agriculteurs, définit les itinéraires techniques, développe et pilote les offres de services de type « outils d'aide à la décision OAD » (modélisation, cartographies...), et forme l'ensemble des équipes commerciales. Le pôle représente également un support d'information technique au long cours pour les technico-commerciaux. À travers ce dispositif de suivi technique renforcé, nous identifions un levier potentiel important d'adoption de nouvelles techniques par les agriculteurs, tel qu'il a été mis en évidence par Ferreira Gonzaga et al. (2019).

Coexistent alors au sein de la coopérative ces deux équipes de techniciens, à savoir une quinzaine de personnes pour le pôle agronomique chapeauté par un responsable, et une vingtaine pour les équipes commerciales, scindées en deux secteurs Lomagne et Quercy, chacune sous l'autorité d'un responsable de zone. Les équipes bio restent différenciées, y compris géographiquement, et sont également sous l'autorité d'un responsable dédié. Ce schéma a toutefois été réinterrogé suite à l'ordonnance n° 2019-361 du 24 avril 2019 relative à l'indépendance des activités de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Nous n'aborderons pas ces développements ultérieurs dans cette thèse.

1.2.2.3. Des politiques publiques qui ont encouragé les approches collectives

La déclinaison de plus en plus poussée des politiques publiques dans les territoires (cf. 1.1.3.2.2, p66), a ouvert des opportunités d'appropriation par les acteurs. Qualisol, s'est ainsi engagée successivement dans plusieurs dispositifs, qui lui ont permis de conforter le positionnement de son accompagnement en faveur de pratiques moins dépendantes des intrants.

1.2.2.3.1. Une première expérience positive dans l'animation d'une MAE

La coopérative s'est lancée, suite à un appel à projet de territoire en 2007, en tant que porteur et animateur d'une MAE territorialisée « réduction progressive de l'utilisation des produits phytosanitaires » sur une zone de captage d'eau définie régionalement comme étant sensible vis-à-vis des pollutions diffuses²⁵ (bassin-versant de la Gimone). La démarche, qui était alors innovante de la part d'un opérateur économique privé, s'est inscrite très logiquement dans le cadre d'une période de réflexion de la coopérative vis-à-vis de ses modalités d'accompagnement technique. La coopérative s'interrogeait en effet sur les moyens à mettre en œuvre pour accompagner plus spécifiquement des agriculteurs particulièrement demandeurs de suivi technique, réflexion qui allait donner lieu en 2013 à un service de suivi technique payant et différencié (cf. 1.2.2.2, p90).

Les moyens financiers accordés dans le cadre de la MAET ont été vus par la coopérative comme une opportunité de tester à petite échelle, auprès d'un groupe d'agriculteurs intéressés, la mise en œuvre d'un panel de techniques de réduction des produits phytosanitaires, à l'instar de l'allongement des rotations, de la gestion agroécologique des bioagresseurs, du désherbage mécanique... (source interne coopérative). 120 agriculteurs ont ainsi souscrit à cette MAET durant la période 2008-2012. Ils ont bénéficié, en plus du suivi individuel, d'une émulation collective lors de réunions de groupe, permettant à la fois un partage d'expériences et de sécurisation de la prise de risque inhérente à la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires. Ces échanges entre pairs et avec les techniciens ont permis aux agriculteurs de s'engager plus sereinement dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques. En termes de résultats obtenus sur la durée de l'action, l'indice de fréquence de traitement (IFT) herbicide a été réduit de 32 % et l'IFT hors herbicide de 47 % par rapport aux IFT du territoire (source Qualisol). De plus, les agriculteurs ont montré leur adhésion au projet en conduisant de

²⁵ Un captage dit « Grenelle ». Il s'agit de captages menacés par les pollutions diffuses, sur lesquels sont mis en place des programmes d'action de protection prévus à l'article R212-14 du code de l'Environnement.

la même façon toutes leurs parcelles, c'est-à-dire y compris celles qui n'étaient pas engagées dans la MAET (Del Corso et al., 2017).

Cette expérience positive a permis à la coopérative de tester à peu de risque, l'intérêt d'un suivi technique renforcé et facturé et la faisabilité des techniques de réduction des produits phytosanitaires, c'est à dire sans impacts négatifs sur le rendement et la qualité des productions. Elle a donc poursuivi son engagement dans des démarches similaires, dans l'objectif de soutenir des changements de pratiques attendus par une société demandeuse d'une plus grande considération pour l'environnement et pour son alimentation. Plusieurs dispositifs publics ont ainsi été mobilisés par la coopérative. En 2011, pour continuer sur cette lancée de déploiement de techniques économes en produits phytosanitaires tout en conservant cette vocation de transfert d'expérience, elle s'est investie dans l'animation de 15 fermes Ecophyto dans le cadre du réseau national Dephy (réseau de démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires). En effet, ce réseau est apparu comme un moyen de tester la démarche initiée dans le cadre de la MAET sur d'autres secteurs de la coopérative (source interne coopérative).

Puis de 2014 à 2016, un projet Casdar « mobilisation collective pour l'agroécologie » a permis à 35 agriculteurs qui avaient participé au dispositif MAE de poursuivre le travail engagé, en ajoutant aux objectifs initiaux les thématiques de réduction de l'azote, de prévention de l'érosion via l'implantation d'infrastructures paysagères et le test de nouveaux indicateurs liés à l'emploi des pesticides (risque vis-à-vis de la santé et de l'environnement). Une approche globale de l'exploitation a été privilégiée dans le suivi, toujours abordé selon des modalités individuelles et collectives.

La coopérative a poursuivi sur cette lancée les années qui ont suivi en accentuant son approche collective du changement de pratique, à travers les nouvelles opportunités offertes par les politiques publiques.

1.2.2.3.2. Des approches collectives pour soutenir le changement de pratiques

Bien que le suivi individuel des agriculteurs soit resté au centre de l'accompagnement, les actions collectives ont pris de l'ampleur à la coopérative, et ce à travers deux dispositifs qui sont intervenus à deux échelles, le partenariat européen d'innovation PEI et le groupement d'intérêt économique et environnemental GIEE (cf. 1.1.3.2.3, p69).

À l'échelle de tout le territoire de la coopérative d'abord, à travers le partenariat européen d'innovation PEI, lancé pour la période 2016-2020 et engageant un collectif multiacteurs ou « groupe opérationnel GO »²⁶. Le projet, baptisé « pour une agriculture

²⁶ Les 5 acteurs investis dans le projet étaient la coopérative Qualisol, la plateforme agroécologique d'Auzeville (PFT), la structure d'innovation Arboritech, le centre d'innovation sur l'alimentation (Cisali) et l'institut international de stratégies patrimoniales (IISP).

en qualité totale », ambitionnait d'accompagner les exploitations agricoles dans une démarche de changement en ciblant les actions à l'échelle du territoire de la coopérative. La démarche mise en avant étaient d'engager ce changement à travers une co-construction d'innovations (sociales, organisationnelles, techniques...) entre acteurs impliqués, agriculteurs, salariés de la coopérative, consommateurs. La « qualité totale » invoquée à l'échelle territoriale combinait les axes de progrès sociaux, économiques et environnementaux, et impliquait les productions en grandes cultures, arboriculture, viticulture. La vocation générale du PEI était ensuite déclinée en plans d'actions et projets, dont l'un concernait spécifiquement la filière légumes secs. Ces projets visaient à placer les agriculteurs dans une participation active, en s'appuyant notamment sur des groupes existants, puis à diffuser ces innovations collectives dans l'ensemble du territoire. L'ensemble de la réalisation du PEI tablait sur un budget d'1,8 millions d'euros.

Puis à l'échelle de zones localisées en plusieurs points du territoire, Gers et Tarn-et-Garonne, à travers quatre GIEE, l'un constitué en 2015, suivi de trois autres en 2017.

Le premier de ces groupes, c'est à dire en définitive le « GIEE historique » de la coopérative, a été créé avec un noyau dur de 40 agriculteurs issus du premier projet de MAE puis Casdar. Baptisé « la culture de la qualité », ce GIEE s'articule autour de cinq thématiques : (i) valoriser les productions issues des exploitations engagées dans une démarche agroécologique, notamment avec un allongement des rotation permises par l'introduction de légumes secs, (ii) diminuer l'usage des produits phytosanitaires, (iii) sensibiliser l'agriculteur à la dangerosité de ces produits sur la santé, (iv) améliorer l'efficacité de la fertilisation à l'échelle de l'exploitation, et (v) mettre en place des techniques culturales et des infrastructures paysagères limitant le ruissellement des eaux.

Les trois autres groupes ont été constitués plus expressément dans le cadre du développement des légumes secs à la coopérative. Pour la coopérative, il s'agissait de tester si l'échange d'expériences au sein du groupe faciliterait l'acquisition de références techniques sur les légumes secs, et favoriserait ainsi leur introduction et la consolidation de pratiques agroécologiques. Les trois groupes formés se sont chacun emparés de la thématique, en y ajoutant, selon les groupes, des axes de travail plus explicites liés à la fertilité de sols, ou davantage tournés vers des perspectives de valorisation de productions destinées à l'alimentation humaine et porteuses de valeur ajoutée. Nous reviendrons plus en détail dans la partie méthode (cf. Encadré 3-1, p176) sur les projets de ces trois derniers groupes que nous avons suivis durant la thèse.

1.2.2.4. *L'agroécologie abordée à travers la notion de « qualité »*

La « qualité », dont le terme constitue pour partie le nom de la coopérative, est une notion qui apparaît au centre de son discours. De fait, fournir des produits dits de qualité est une mission qui est attribuée aux coopératives dès la loi du 10 septembre 1947 qui porte sur le statut de la coopération. L'article premier stipule ainsi que l'un des objets

essentiels des coopératives est « *d'améliorer la qualité marchande des produits fournis à leurs membres ou de ceux produits par ces derniers et livrés aux consommateurs.* »

Toutefois, il s'agit d'une notion qui va prendre différentes tonalités au cours du temps (cf. 2.2.2.5, p165). Ces évolutions se traduisent également au sein de la coopérative Qualisol et conduisent, au cours du temps, à plusieurs conceptions de la qualité qui vont néanmoins toutes coexister.

Dans le cheminement historique de la coopérative, nous pouvons ainsi identifier la qualité technologique. Très présente dans les stratégies et au cœur des procédés mis en œuvre, la qualité technologique relève de normes ou critères industriels. Elle conduit à identifier des lots, qui peuvent donner lieu, soit à des déclassements, soit à des bonus financiers pour les agriculteurs. C'est le cas, pour exemple, des blés qui sont d'autant mieux rémunérés lorsqu'ils sont riches en protéines (tranches de rémunérations), ou expressément différenciés pour un marché spécifique dans le cas des blés de qualité, ou encore le cas des tournesols oléiques mieux rémunérés du fait de leur richesse en huile et destinés eux aussi à rejoindre un débouché spécifique. Les questions de pureté de la récolte entrent également dans cette ligne, un seuil de taux d'impuretés acceptable étant défini, sous peine de réfaction. Selon les productions, une série d'indicateurs dits de qualité technologique sont ainsi instaurés et conditionnent les modalités d'accès au marché pour la coopérative. D'autres indicateurs relèvent de seuils réglementaires, en lien avec des questions de santé publique comme, par exemple, les teneurs en mycotoxines des grains, qui déterminent une qualité sanitaire.

Ces objectifs qualitatifs vont être soulignés à travers l'implication de la coopérative de 2000 à 2006, dans des contrats territoriaux d'exploitation CTE, nommés « environnement et qualité des produits en grandes cultures ». Ces contrats sont alors portés par l'administration mais reposent sur un cahier des charges proposé par la coopérative. Ces cahiers des charges se basent sur les certifications de conformité produit CCP²⁷ obtenus par la coopérative en 2001, qui garantissent différents critères de qualité technologique et de traçabilité sur des blés, maïs roux, tournesol oléique, soja non OGM... Au respect de ces critères sont assortis des suivis renforcés des itinéraires techniques au champ, un raisonnement des pratiques et leur enregistrement...

Une vision très élargie de la qualité s'exprime ensuite à travers des démarches systémiques, développées notamment dans le cadre du PEI « Pour une Agriculture en Qualité Totale » et des GIEE. Celle-ci intègre à la fois des dimensions économiques, environnementales et sociales, qu'elle associe à une dynamique de changement. Ce

²⁷ La certification de conformité CCP est définie par la loi du 30 décembre 1988 et inscrite dans les articles L115-23 du Code de la consommation et L643-3 du Code rural. Elle « atteste qu'une denrée alimentaire ou qu'un produit agricole non alimentaire et non transformé est conforme à des caractéristiques spécifiques ou à des règles préalablement fixées dans un cahier des charges portant, selon le cas, sur la production, la transformation ou le conditionnement et, le cas échéant, l'origine géographique de la denrée ou du produit lorsque cette origine est enregistrée comme indication géographique protégée. »

changement s'adresse aux pratiques, mais est situé, dans le même temps, dans un contexte territorial puisque les dispositifs PEI comme les GIEE doivent relever d'un tel ancrage et le démontrer. L'esprit de ces actions collectives se superpose et se combine avec les démarches commerciales de la coopérative à travers la valorisation des productions de légumes secs sous marque et sous signes de qualité AB et HVE avec de surcroît la mise en avant des dimensions locales... Ces productions, ainsi « désanonymisées » et réappropriées par la coopérative dans la maîtrise d'une agrochaîne qui n'est plus segmentée entre opérateurs ou, encore, à travers la production de légumes secs qui sont un aliment brut, sont des éléments qui laissent présager une nouvelle forme de proximité avec le consommateur.

Nous identifions ainsi une approche agroécologique à travers cette idée de qualité réinvestie de manière globale. Cette approche s'intègre dans la définition politique de la transition agroécologique, qui vise l'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales des exploitations (cf. Encadré 1-2, p79), mais pourrait également s'envisager dans la conceptualisation la plus large de l'agroécologie (cf. 1.1.1.4, p47). Toutefois, aboutir à une transformation effective des pratiques, suppose une appropriation durable des principes agroécologiques par les agriculteurs. Autrement dit, il s'agit de changer les repères institutionnels qui guident leurs raisons d'agir. Ce sont ces modalités de transformation et d'appropriation que nous étudions dans la cadre de cette thèse.

1.2.3. L'introduction des légumes secs vue comme un levier de la transition agroécologique

Le développement des légumes secs à la coopérative représente l'expression des enjeux précités et leur illustration. Il s'inscrit d'abord dans la trajectoire historique de recherche de débouchés de la coopérative et intensifie la captation de valeur ajoutée avec le développement vers l'aval rendu possible par ce type de productions, qui peuvent être consommées sans transformations significatives (nettoyage/triage/calibrage). Il intervient ensuite dans la logique des systèmes bio qui reposent sur un recours accru aux légumineuses. Puis il s'insère, fort de l'expérience en bio, dans les systèmes conventionnels en tant que réponse potentielle à des enjeux agroécologiques. C'est pourquoi les légumineuses²⁸ font d'ailleurs l'objet d'une attention particulière à travers des politiques

²⁸ Sous le même terme « légumineuses », qui décrit les plantes dicotylédones de la famille des Fabacées, sont représentées différents type de productions, à savoir des légumineuses fourragères, comme par exemple la luzerne, le trèfle... et des légumineuses à graines qui peuvent être récoltées immatures (petit pois...), ou sèches (soja, pois protéagineux, féverole...). Pour les légumineuses à graines récoltées sèches, des débouchés s'adressent à l'alimentation animale, et d'autres à l'alimentation humaine. C'est cette dernière catégorie, qui comprend, par exemple, les pois-chiches, les lentilles, les haricots secs... qui sera désignée sous le terme « légumes secs » (équivalent de « pulses » au Canada).

publiques qui leur sont spécifiquement dédiées (cf. Encadré 1-4, p102). Elles représentent, en effet, un levier agroécologique majeur en raison des nombreux bénéfices qu'elles apportent, depuis la phase de production jusqu'à leur usage dans l'alimentation, en intégrant différents champs, agronomiques, environnementaux, nutritionnels, sociétaux... qui s'imbriquent et s'articulent entre eux.

1.2.3.1. Des enjeux cruciaux autour de la réduction des apports d'engrais azotés

Les légumineuses apparaissent comme des plantes singulières. Elles abritent en effet des symbiotes dans des nodules ou nodosités présents sur leurs racines, des bactéries du genre *Rhizobium* ou *Bradyrhizobium*, qui ont la capacité de fixer l'azote atmosphérique et de le rendre disponible pour la plante. La plante est ainsi peu dépendante de l'azote dans le sol pour assurer sa subsistance. Or, l'azote est un composé essentiel pour la croissance des plantes et il intervient, de ce fait, dans l'élaboration du rendement. Il se retrouve ensuite exporté dans la récolte, en grande partie dans les protéines du grain, et participe à ses propriétés nutritionnelles voire technologiques. Dans les itinéraires techniques de la plupart des productions agricoles, cet azote est apporté sous forme d'engrais organique ou minéral, cette dernière forme étant privilégiée pour sa facilité d'épandage et sa disponibilité rapide pour les plantes. Or, nous l'avons vu dans la partie 1.1.1.1 (p42), l'utilisation d'engrais azotés est associée à des risques de fuites dans le milieu, sous forme de nitrates dans l'eau, d'ammoniac NH_3 , ou comme gaz à effet de serre, sous forme de protoxyde d'azote N_2O . Selon Peoples et al. (2019) les engrais azotés sont ainsi directement responsables de 12% des 5180 millions de tonnes équivalent CO_2 émis en moyenne par an par l'activité agricole durant la période 2020-2014. Signalons également que la fabrication des engrais azotés est très énergivore. Schneider et Huyghe (2015) indiquent ainsi que la fixation d'1 kg d'azote sous forme d'ammonitrate requiert 2 kg d'équivalent pétrole. C'est pourquoi Köpke et Nemecek. (2010) soulignent que les engrais azotés représentent la source la plus importante d'apport d'énergie indirecte dans l'agriculture conventionnelle, en contribuant à environ 50 % de l'apport énergétique total par hectare. Par ailleurs, les engrais azotés représentent un poste de dépenses important pour les exploitations, soit le deuxième après l'alimentation pour les animaux (Commissariat général au développement durable, 2018).

Or, en matière d'économie d'azote, l'introduction d'une légumineuse dans une rotation a un double effet : d'une part, elle nécessite peu ou pas d'apport d'engrais azotés en culture, et d'autre part, elle laisse des reliquats azotés qui peuvent être valorisés par la culture suivante. La coopérative a ainsi estimé que l'introduction de 30 % de légumes secs dans une rotation jugée rationnelle sur les plans agronomique et économique, offrait les perspectives d'une réduction de moitié des quantités d'azote apportées, par rapport à une rotation plus courte et sans légumineuses. Cette estimation à dire d'expert est à rapprocher des travaux de Plaza-Bonilla et al. (2017), dont les expérimentations menées dans le Sud-ouest de la France font état d'une réduction des quantités d'azote de 49 à 61 % dans des

rotations de 3 ans intégrant une à deux légumineuses à graines en plus du blé dur, comparé à une rotation à 3 ans sans introduction de légumineuse.

Les légumineuses participent également à améliorer la disponibilité du phosphore, qui est un macroélément fondamental du métabolisme de la plante. Le phosphore des sols est souvent présent dans les sols sous une forme peu assimilable par les plantes, or, les exsudats des racines des légumineuses ont la propriété de favoriser sa solubilisation dans le sol (Köpke et Nemecek, 2010 ; Latati et al., 2016).

Par ailleurs, des baisses de consommation d'énergie sont également observées dans les rotations qui intègrent des légumineuses, soit en moyenne une réduction de 12 à 34 %. Ces diminutions proviennent de plusieurs postes : d'une baisse directe du fait de la non application d'azote dans la culture et d'une baisse des besoins de la culture qui suit, mais aussi indirectement à travers la diversification de la rotation qui réduit le risque de bioagresseurs, maladies, pathogènes, mauvaises herbes, ce qui permet une utilisation moindre de produits phytosanitaires (Jensen et al., 2012 ; Schneider et Huyghe, 2015 ; Zander et al., 2016).

Dans des perspectives de maîtrise du réchauffement climatique, outre la maîtrise de ses émissions de gaz à effet de serre, l'agriculture a aussi un rôle important à jouer vis-à-vis du stockage de carbone dans les sols, de manière à rééquilibrer la balance des émissions de CO₂. Or, le processus d'accumulation du carbone dans les sols est relié à la fourniture d'azote organique. À ce titre, les légumineuses jouent un rôle central pour favoriser le stockage du carbone dans le sol, et ce à des taux supérieurs à ceux qui peuvent être atteints par les céréales même lorsqu'elles ont été fertilisées avec des engrais azotés (Jensen et al., 2012). Ce stockage sous forme de matières organiques participe également à conférer une bonne structure au sol et donc à améliorer sa résistance à l'érosion. Il renforce le rôle de tampon du sol vis-à-vis des autres compartiments de l'environnement (eau, atmosphère...) et de filtre vis-à-vis des polluants. Les matières organiques représentent également une ressource alimentaire pour les organismes du sol et soutiennent donc la biodiversité du sol et une bonne activité biologique (Chenu et al., 2014).

Cette diminution du recours aux intrants permise par l'introduction de légumineuses, particulièrement l'azote, réduit les fuites de polluants dans les milieux, nitrates dans l'eau, protoxyde d'azote et ammoniac NH₃ dans l'atmosphère... (Cellier et al., dans Schneider et Huyghe, 2015), autrement dit, atténuent l'impact négatif de l'activité agricole.

1.2.3.2. Un levier d'amélioration de la diversité biologique, paysagère et alimentaire

Ces plantes révèlent également des effets positifs vis-à-vis de la biodiversité. Elles représentent ainsi, lorsqu'elles sont à floraison, une source de pollen et de nectar pour les pollinisateurs (Decourtye et al., 2007). Elles enrichissent également la biodiversité dans les sols dans le cadre d'interactions et de relations mutualistes avec la macrofaune et les

microorganismes du sol (Eisenhauer et al., 2009 ; Gastine et al., 2003). Plusieurs études montrent notamment comment ces relations et interactions s'établissent entre des légumineuses et des vers de terre (Schmidt et al., 2003 ; Milcu et al., 2008 ; Fischer et al., 2014 ; Coulis et al., 2014, avec des conséquences susceptibles de s'exprimer ensuite à différents niveaux de l'agrosystème. Par exemple, Plaas et al. (2019) montrent le rôle des vers de terre pour réduire l'impact de maladies fongiques comme les *Fusarium* et donc diminuer le risque de mycotoxines dans les céréales. De telles observations soulignent la pertinence d'aborder les interactions produites et leurs conséquences de manière globale et systémique dans des perspectives de transition agroécologique.

L'enrichissement de la biodiversité démontre également son intérêt au niveau paysager, en assurant une diversité d'habitats et de ressources de nourriture favorables à la faune auxiliaire, aux lépidoptères, aux oiseaux... (Cellier et al. dans Schneider et Huyghe, 2015 ; Thiébeau et al., 2010).

Les légumineuses, à travers les légumes secs, contribuent aussi à diversifier l'alimentation humaine, avec de nombreux bénéfices. Les légumes secs sont, en effet, riches en protéines, un macronutriment essentiel pour l'organisme, en raison de son rôle structural et de son implication dans de nombreux processus physiologiques. Ils contiennent également des vitamines B1, B2, B3 et E, et de nombreux minéraux, potassium, phosphore, magnésium, zinc, manganèse, calcium et fer. La biodisponibilité de ces minéraux est meilleure dans les aliments d'origine animale, mais la complémentation des légumineuses par les céréales apporte un bon équilibre alimentaire. Un autre point négatif est la présence de constituants antinutritionnels qui peuvent les rendre moins digestes, mais ces derniers sont détruits par la cuisson.

Les avantages à leur consommation restent donc nombreux, et le Haut conseil de la santé publique (HCSP) a révisé en février 2017²⁹, les « repères alimentaires » recommandés dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS) 2017-2021, un plan de santé publique dont l'objectif est d'améliorer l'état de santé de la population en agissant sur la nutrition. Cette révision fait apparaître explicitement les légumineuses auparavant non différenciées des « féculents », et préconise de les consommer « au moins deux fois par semaine ». En effet, outre leurs propriétés nutritionnelles, les légumes secs présentent des intérêts pour la santé : riches en fibres alimentaires et dotés d'un faible indice glycémique, ils interviennent dans la prévention des maladies cardiovasculaires, de l'obésité et des cancers, et se montrent compatibles avec le diabète de type 2 (Magrini et al., dans Schneider et Huyghe, 2015).

L'enjeu d'introduire ces protéines d'origine végétale dans notre alimentation est également de tendre vers un rééquilibrage avec les protéines animales, soit de réduire notre

²⁹ <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=600>. Avis relatif à la révision des repères alimentaires pour les adultes du futur. Programme national nutrition santé 2017-2021.

apport en viande, à la fois pour des raisons sanitaires et environnementales (Duru et Le Bras, 2020). Sur le plan de la santé d'abord, la consommation excessive de viande rouge et de charcuterie, ce qui est le cas en France, expose à un risque accru de cancer colorectal, de maladie cardiovasculaire et de diabète de type 2 (Santé publique France, 2019)³⁰. Sur le plan environnemental ensuite, la production de protéines animales contribue significativement plus à l'émission de gaz à effet de serre, à l'acidification et à l'eutrophisation, que la production d'une quantité identique de protéines végétales (Poore et Nemecek, 2018).

Le GIEC, enfin, souligne que la diversification au sein du système alimentaire peut intervenir dans la réduction des risques liés au changement climatique. Il met ainsi en avant l'intérêt d'une alimentation équilibrée qui repose sur des aliments d'origine végétale (céréales, légumineuses, fruits et légumes, noix...) et d'origine animale produits dans des systèmes durables peu émetteurs de GES (GIEC, 2019)

Pourtant, malgré les nombreux avantages à consommer des légumes secs, ces derniers restent insuffisamment présents dans notre alimentation. Santé publique France (2019) indique ainsi que 87 % des adultes n'atteignent par la recommandation d'en consommer au moins deux fois par semaine. Cette recommandation n'est pas non plus atteinte en restauration collective, avec 61% des structures qui en servent moins de deux fois par semaine (Magrini et al., 2021). De fait, la quantité consommée n'a cessé de décroître depuis 1925, passant de 7,3 kg/personne/an à 1,7 kg/personne/an en 2011, jusqu'à légèrement réaugmenter au cours de la dernière décennie pour atteindre 2,3 kg/personne et par an en 2018-2019 (Sources, Graph'Agri 2020³¹).

Les raisons de ce délaissement des légumes secs par les consommateurs sont multiples, à savoir une méconnaissance de leurs intérêts nutritionnels et de leurs modes de préparations culinaires, et une vision mitigée du produit — cause de problèmes digestifs, vu comme un « plat du pauvre », temps préparation dissuasif... (Magrini et al., in Schneider et Huyghe, 2015). Les légumes secs représentent également une source de protéines à un prix bien inférieur à celui de la viande, soit 1,3 € pour 100 grammes de protéines issues de légumes secs contre 5,7 euros pour 100 grammes issus de viande blanche ou 10,9 € issus de viande rouge (Uthayakumar et al., 2020). Magrini et al. (2019) montrent en outre que les recherches sur les légumineuses à graines sont essentiellement orientées vers le soja, ce qui restreint en conséquence l'innovation et l'offre pour le consommateur en produits alimentaires élaborés avec des légumes secs.

Malgré cette faible consommation, la France reste dépendante des importations (Canada, Chine, Turquie, Inde...). Les producteurs français parviennent néanmoins à se différencier avec des signes de qualité (Schneider et Huyghe, 2015), et les productions du

³⁰<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/depliant-flyer/l-essentiel-des-recommandations-sur-l-alimentation>

³¹ <https://www.agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2020Chap10.2/detail/>

territoire national progressent fortement, de 17000 ha en 2015 à près de 37550 ha en 2019 pour la lentille, et de 19500 ha en 2017 à 36000 ha en 2019 pour le pois-chiche (Terres Inovia et Terres Univia, 2020)³².

Il découle ainsi de l'introduction des légumineuses des bénéfices multiples, économiques, environnementaux, de santé publique, sociétaux. Les effets de cette introduction s'adressent en outre à l'intégralité de l'agrosystème, vu dans le sens agroécologique du terme, c'est-à-dire en tant que système productif articulé avec un système alimentaire et intégré dans un territoire. Les légumes secs, abordés selon cette vision globale et systémique, répondent ainsi parfaitement à des objectifs de transition agroécologique et peuvent en représenter un levier majeur (cf. Figure 8, ci-dessous) :

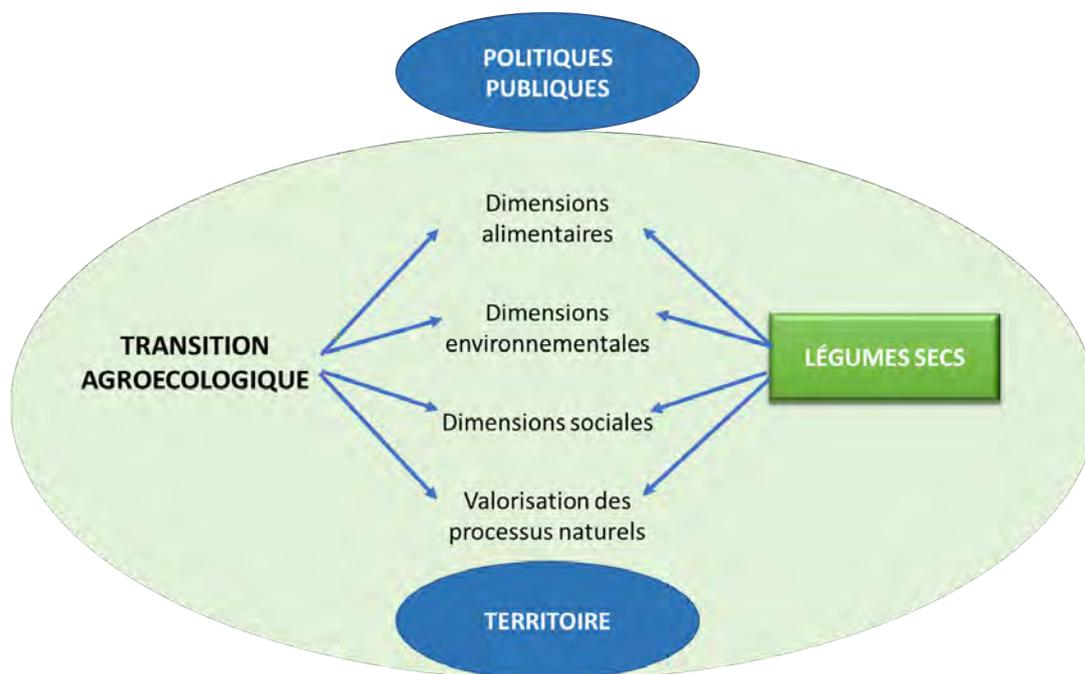


Figure 8. Les légumes secs : un levier de la transition agroécologique

³² Pour plus de données sur les évolutions de surfaces de légumes secs en France et des importations et exportations, cf. Annexe 1, p415.

Évolution des politiques publiques en faveur des légumineuses

Suite à l'accord négocié par l'Europe et les États-Unis en 1961-1962 durant le « Dillon round » lors des négociations du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), les imports de soja américain avaient été facilités en Europe en échange de son expansion sur le marché céréalier. Cet accord avait conduit à une baisse importante des surfaces en légumineuses en Europe, confortée par l'essor de l'élevage intensif dépendant des tourteaux de soja plutôt que du fourrage et du recours massif aux engrais azotés pour produire des céréales.

Mais en 1973, une conjonction de facteurs (sécheresse aux États-Unis, demande en soja de la part de l'Union Soviétique...), génère une forte tension mondiale sur le soja. Pour préserver l'alimentation de son marché intérieur, les États-Unis mettent l'embargo sur leurs exportations. Cette situation va favoriser le développement d'une politique agressive de production de soja et d'export par le Brésil et l'Argentine, et fait aussi prendre conscience à l'Europe de sa forte dépendance vis-à-vis des protéines végétales (Hache, 2015). Pour corriger cette fragilité, l'Europe instaure dès 1975, une politique de soutien aux oléagineux et protéagineux à travers des plans protéines qui vont se succéder jusqu'à nos jours. Le premier d'entre eux a notamment encouragé la recherche et consolidé les filières oléagineux et protéagineux à travers des prix garantis aux producteurs. Le dispositif portera ses fruits, avec une augmentation significative des surfaces en protéagineux, multipliées par 6,5 entre 1982 et 1993, et par 10 en soja (Schneider et Huyghe, 2015).

Toutefois, la portée de ces soutiens est restée limitée dans le temps, d'une part en raison des orientations déjà prises par les filières et du manque de compétitivité qui en a résulté pour les légumineuses (cf. 1.2.3.3) et, d'autre part, en raison de l'évolution des politiques agricoles qui a limité leur développement avec les quantités maximales garanties en 1988 en Europe (cf. 1.1.2.4.2) et l'accord de Blair House en 1992. Établi entre l'Union Européenne et les États-Unis, ce dernier a restreint les possibilités de soutien de l'Europe aux plantes riches en huile et en protéines (Hache, 2015). La dépendance des élevages aux achats extérieurs qui en a résulté a conduit à des dérives dans les procédés de complémentation en protéines, comme l'usage de farines animales qui a mené à la « crise de la vache folle » (Duc et al., 2010). Les réformes de la PAC de 1992 et de 2000 concéderont toutefois des aides directes un peu supérieures aux cultures de protéagineux ; puis suite au découplage de 2003, elles bénéficieront durant quelques années encore de compléments spécifiques. En 2010, « l'article 68 » permettra de soutenir temporairement la production de protéagineux et de légumineuses fourragères en France, tout comme une aide spécifique au soja français tracé sans OGM. Le verdissement de la PAC sera une incitation supplémentaire à l'introduction de légumineuses, à travers le paiement vert aux surfaces d'intérêt écologique et de certaines MAE.

Néanmoins, malgré quelques sursauts productifs (cf. Figure 9, p102) sous l'action de ces soutiens successifs, l'Europe reste captive des importations de protéines, à hauteur de 65-70 % depuis le début des années deux-mille (Hache, 2015 ; Commission européenne, 2018).

Les intérêts agroécologiques – intégrant les intérêts alimentaires – des légumineuses, viennent toutefois renforcer la volonté de l'Union Européenne de relancer leur production y compris à travers l'effort de recherche. C'est ce qui est affiché dans le rapport de la Commission au conseil et au Parlement européen sur le développement des protéines végétales de 2018, et également mis en avant dans la stratégie nationale pour les protéines végétales 2020-2030 en France. Cette stratégie, qui bénéficie d'un investissement de plus de 120 millions d'euros, fait suite au Plan protéines végétales pour la France 2014-2020³³, qui affichait déjà des ambitions agroécologiques et la volonté de réduire la dépendance des élevages aux importations. Le nouveau plan cible les mêmes objectifs, auquel il ajoute explicitement les enjeux en alimentation humaine, et étend les enjeux environnementaux à la maîtrise du réchauffement climatique. Son objectif est, dès 2022, d'augmenter de 40 % les surfaces de protéines végétales³⁴ (le plan de relance inclut les légumineuses fourragères, à graines pour l'alimentation humaine et animale et les oléagineux, tournesol, colza et lin) et, à échéance 2030, de doubler les surfaces, soit de parvenir à 2 millions d'hectares ou 8 % de la SAU du territoire (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2020)³⁵.

Malgré la volonté politique de réintroduire durablement les légumineuses dans les assolements européens et français, l'histoire, résumée ici, des mesures politiques déployées, montre la difficulté d'y parvenir avec des incitations.

Encadré 1-4 : Évolution des politiques publiques en faveur des légumineuses

SURFACES > FRANCE – PROTÉGÉAGINEUX • 1984-2019

Source : Terres Univia d'après SCEES/ONIOL/ONIGC/FranceAgriMer/SSP

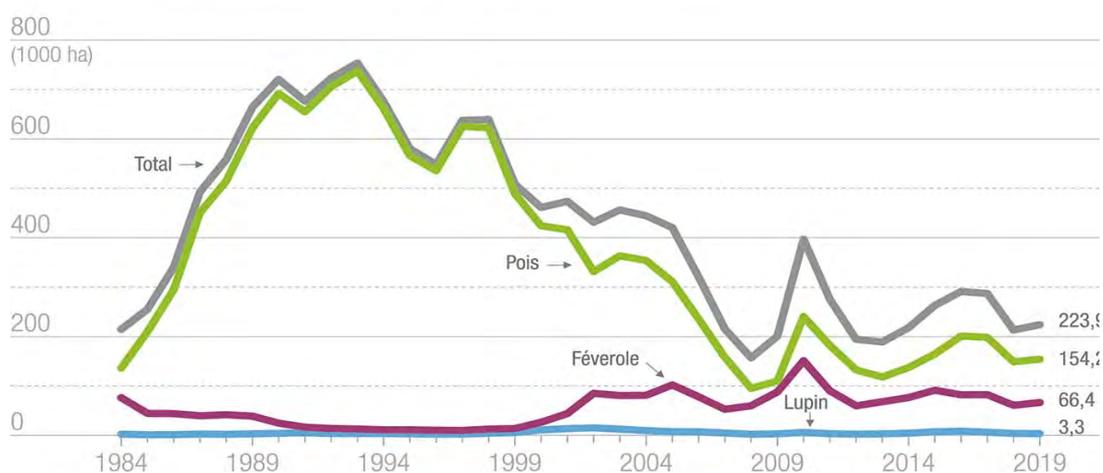


Figure 9. Évolution des surfaces en protéagineux en France entre 1984 et 2019. Sources : Terre Univia

³³ Le plan protéines végétales pour la France 2014-2020 est accessible sur le site internet du Ministère de l'agriculture via ce lien : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/56022?token=2d8c743995b26a0f6b6d76ef684a7fa0aa97d88a9c22bfe43941a7aa09d929e8>

³⁴ Le plan de relance inclut les légumineuses fourragères, les légumineuses à graines pour l'alimentation humaine et animale et les oléagineux tournesol, colza et lin (Ministère de l'agriculture, 2021).

³⁵ Dossier accessible via ce lien : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/122401?token=dc98a625cc3622c17aa5120fa897a4b074ba9e3958299ac37c11d4df1e5ae22d>

1.2.3.3. *Des freins à l'introduction durable des légumineuses*

Malgré leurs avantages, les légumineuses peinent à trouver une place durable dans les filières françaises, situation qui n'est pas uniquement imputable à la baisse de leur consommation par les ménages français.

Magrini et al. (2016 ; 2018 ; 2019) évoquent ainsi un problème de « verrouillage technologique » qui touche l'ensemble de la filière. Les auteurs montrent comment des choix agricoles initiaux, sous l'action de mécanismes socio-économiques, se sont renforcés au cours du temps. L'origine d'un tel verrouillage, qui est donc historique, s'est inscrite dans les objectifs d'autosuffisance de l'Europe durant la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, principalement en viande, céréales et sucre. Puis les mécanismes de la PAC instaurés dans les années 1960 ont, d'une part, développé l'outil agricole européen en ce sens et, d'autre part, instauré des barrières douanières vis-à-vis des importations des pays tiers et des subventions aux exploitations (cf. 1.1.2.4.2, p58). Or, sous la pression des Etats-Unis mécontents de ces mesures, la Communauté Européenne a consenti, en contrepartie de l'export de céréales, à l'entrée de quantités illimitées de soja (cf. Encadré 1-4, p102). L'ensemble des filières agricoles et industries agroalimentaires se sont alors construites autour de cette priorisation donnée aux céréales. Ces dernières ont été favorisées dans les assolements de plus en plus simplifiés des exploitations, du fait de leur spécialisation accrue pour des raisons d'économie d'échelle. En outre, le recours aux intrants pour exprimer le maximum de productivité, a conféré un intérêt moindre aux cultures et aux pratiques valorisant des processus naturels comme les légumineuses.

La recherche génétique s'est ainsi consacrée à améliorer en priorité des variétés céréalières au détriment d'autres familles comme les légumineuses. Les efforts de recherche, relancés ensuite dans le cadre des plans protéines successifs lancés par les politiques publiques (cf. Encadré 1-4, p102), n'ont pas permis de combler le retard qui avait été pris. Les exploitations agricoles de grandes cultures ont donc misé sur les cultures les plus compétitives, les coopératives ont organisé leur logistique et leur stockage autour des productions majeures. En parallèle, les process industriels et les normes technologiques se sont constitués sous forme de standards autour des céréales et du soja qui arrivait à bas coût par les importations. Les sources protéiques issues des autres légumineuses n'interviennent alors que comme des variables mineures d'ajustement (Magrini et al., 2016).

Les légumineuses souffrent également d'un manque d'évaluation de leurs intérêts, lié, notamment, à un manque de connaissance et d'expérience de ces cultures. Nous avons vu que les bénéfices qu'elles apportent s'expriment à l'échelle pluriannuelle de la rotation (cf. 1.2.3, p95), or les agriculteurs ont pris l'habitude d'évaluer l'intérêt d'une culture selon des critères annuels de rendements et de marges. Les conseillers techniques disposent en outre généralement de peu d'outils pour démontrer les bénéfices complets à l'échelle d'une rotation. Au final, les agriculteurs tiennent donc peu compte des services

écosystémiques apportés par les légumineuses (Magrini et al., 2016 ; 2018 ; Zander et al., 2016). Ce déficit d'information et d'évaluation des intérêts des légumineuses touche plus les agriculteurs conventionnels que ceux en conduite bio, car ces derniers ont davantage d'expérience de ces cultures (Zimmer et al., 2016). Un point supplémentaire en défaveur de l'introduction de ces cultures est la perception d'un risque par les agriculteurs, en raison de leur rendement trop aléatoire. Or, ces instabilités de rendement pourraient pourtant être surestimées et s'avérer, en réalité, moins marquées que pour le colza, y compris en termes de volatilité des marges (Zander et al., 2016). Toutefois, si des raisons communes aux agriculteurs expliquent leur désaffection pour les légumineuses à graines, d'autres motifs peuvent différer selon les pays et les régions (Richthofen, 2006). Mawois et al. (2017) identifient ainsi que les freins agronomiques, économiques, cognitifs et sociaux précités, s'expriment différemment selon les régions de productions, les systèmes d'exploitation (grandes culture ou polyculture-élevage), le mode de conduite (conventionnel ou bio), la voie de valorisation (vente ou autoconsommation), mais aussi selon les dispositifs d'incitation et d'accompagnement locaux pilotés par les acteurs du territoire. Si ces auteurs confirment que les dimensions économiques, à travers des débouchés rémunérateurs et stables, assurés également par la contractualisation, sont des leviers majeurs pour favoriser l'insertion de légumineuses dans les territoires, ils soulignent également le rôle important des freins d'ordre agronomique et cognitifs.

Ce constat de variabilité nous incitera donc à réaliser un état des lieux auprès des producteurs de légumes secs de la coopérative (cf. 3.1.2.4.2, p186).

Conclusion du chapitre 1

Au final, l'enjeu de durabilité des productions de légumes secs pour la coopérative fait écho aux enjeux nationaux et européens, politiques et sociétaux en matière de transition agroécologique. S'y intègre la recherche d'autonomie protéique, qui répond à la fois à des finalités agroécologiques et à des stratégies étatiques dans des perspectives de souveraineté alimentaire.

Néanmoins, l'introduction durable de ces cultures dans les assolements des agriculteurs n'est pas acquise. Si ces productions sont abordées sans une approche systémique, elles se cantonneront à demeurer des substituts temporaires, soumis à des arbitrages de court terme par le prix ou autres incitations financières des politiques publiques. Les mobiliser selon une démarche agroécologique nécessite une approche globale du système, compris au sens des pratiques, mais aussi dans le rapport au consommateur et au territoire, et dans une vision à long terme. Cette dernière nécessite d'intégrer aux motifs de l'adoption des légumes secs, d'autres volets que l'économie à court terme.

Or, nous avons vu en quoi l'histoire compte et comment elle fait corps avec le présent à travers la persistance de schémas de pensée institutionnalisés dans le passé, qui ont été renforcés avec le temps. Là se situe un point nodal de notre approche du

changement, tel que le soulève Bergson, que nous avons cité en préambule de ce chapitre. Pour ce dernier, la réalité est changement, et le changement est constitutif de notre expérience. Pourtant, nous avons besoins, pour agir, de fixité qui, dit-il, « n'est qu'un arrangement éphémère entre des mobilités ». Ce qui transparait ici, c'est le renouvellement, nécessaire, des institutions, qui conditionnent des habitudes pratiques, mais aussi des préjugés (Bergson, 2011 [1934/1911]), et qui deviennent ainsi déphasées par rapport l'expérience que nous avons de la réalité.

L'approche agroécologique implique ainsi de dépasser une vision du métier acquise depuis la modernisation agricole et de réinterroger les habitudes et les valeurs qui soutiennent les manières de penser et de faire, les « raisons d'agir » des agriculteurs. Au même titre que les objectifs de sécurisation alimentaire d'après-guerre ont motivé l'effort productif, d'autres critères qualitatifs, comme les dimensions environnementales, doivent être reliées à l'acte productif. Celui-ci doit ainsi être considéré de manière beaucoup plus englobante et dépasser les anciennes limites de l'agrosystème qui étaient dictées par la segmentation industrielle des tâches. Repenser le fonctionnement de cette agrochaîne nécessite donc d'établir de nouvelles proximités entre ses maillons, qui demande de retisser une relation au consommateur et d'établir un nouveau rapport au territoire à travers des dimensions sociétales et environnementales.

Reconsidérer ainsi les raisons d'agir, revient à légitimer des demandes sociétales et à les intérioriser en tant que motif d'action. Or, l'action des politiques publiques selon des modalités d'incitation ou de sanction ne parvient pas à instaurer un changement pérenne. Leur déclinaison territoriale selon des principes qui positionnent les acteurs au centre des projets, propose une nouvelle approche, mais révèle encore des difficultés de coordination entre acteurs et d'appropriation à long terme sur le terrain.

L'enjeu est de parvenir à engager une négociation entre acteurs pour qu'ils puissent définir ensemble ce qu'est l'agroécologie et s'entendre en vue d'un objectif souhaitable. Mais, comme nous l'avons rapporté dans les définitions en préambule, le changement est « le fait d'abandonner une chose ». Négocier, c'est donc mettre en jeu le renoncement à certaines choses pour certains. Cette négociation implique alors de réviser des objectifs passés et les pratiques qui y étaient associées, mais aussi de confronter des visions potentiellement différentes des nouveaux objectifs à viser. Elle est donc amenée à se dérouler dans un contexte potentiellement conflictuel. Or, pouvoir instaurer de nouveaux « arrangements éphémères », des points de fixité où arrimer nos actions, ne peut que faire l'objet d'un arrangement social, c'est-à-dire collectif, dans la mesure où nos actions se déroulent dans une matrice sociale. Réinterroger les objectifs que se fixe cette société revient donc à partager des expériences de la réalité, et à rendre possible l'expression de ces différentes expériences. Or, nous avons vu que la voix de certains groupes sociaux pouvait dominer sur d'autres et ainsi s'imposer à leur détriment.

Si ce qui fait une société tient à des principes moraux, un enjeu majeur est donc de parvenir à rééquilibrer les pouvoirs entre groupes sociaux pour que chacun puisse intervenir dans le renouvellement institutionnel dont il est question. En outre, s'il s'agit ainsi de permettre à des conflits de s'exprimer, il convient aussi de parvenir à les dépasser

pour pouvoir agir. Dépasser des conflits dans une société qui tiendrait à des principes moraux impose alors une prise de recul, à la lumière de principes d'actions jugées collectivement justes, pour déterminer un objectif reconnu comme étant souhaitable car relevant de l'intérêt général. Un objectif amené à changer, inévitablement au cours du temps, mais dont la (re)définition et l'expression, nous l'avons vu à travers ce premier chapitre, repose expressément sur une action collective.

2.
UN TOURNANT QUI SE JOUE DANS
L'ACTION COLLECTIVE

Le premier chapitre, contextuel, a mis en évidence que la transition agroécologique réinterrogeait les institutions issues de la modernisation agricole. Les orientations prises durant cette période ont en effet défini les finalités du métier d'agriculteur, institué des croyances et des habitudes qui s'expriment à travers des pratiques. Or ces manières de faire et de penser appellent à être profondément révisées face au changement de paradigme que soulève cette transition.

Ces nouvelles orientations sont guidées par les politiques publiques, qui doivent donc elles-mêmes se restructurer. La prise en compte d'autres fonctions de l'agriculture que la seule production, jusqu'à aboutir au concept d'agroécologie, les a ainsi progressivement conduites à prendre en charge de nouveaux biens collectifs, biens communs ou bien publics, comme la préservation de l'environnement. Elles ont également peu à peu réduit leur approche centralisatrice au profit de dispositifs visant à soutenir des démarches agroécologiques collectives au sein des territoires. De fait, la considération de nouveaux biens collectifs a convoqué de nouveaux acteurs dans la sphère de l'activité agricole. Or, nous avons vu que ces politiques publiques étaient peu efficaces, d'une part, parce que les agriculteurs ne s'approprièrent pas leurs objectifs sur le long terme et, d'autre part, parce que les différents acteurs avaient du mal à se coordonner pour mener le changement invoqué par la transition agroécologique.

Ce deuxième chapitre appréhende ces problématiques selon un angle théorique, dans le champ disciplinaire qui est le nôtre, l'économie. De fait, les théories économiques, diverses dans leurs courants, représentent à la fois un outil explicatif et un instrument opérant. Explicatives lorsqu'elles sont mobilisées pour tâcher de déchiffrer ou de modéliser une « réalité », appliquées alors en tant que grille de lecture scientifique. Opérantes lorsqu'elles interviennent dans la définition d'un mode d'action politique ou dans la conception d'une politique publique. Ces deux axes peuvent bien entendu être reliés, la manière d'appréhender et de comprendre le monde induisant la réalisation d'outils spécifiques pour y agir. Or, l'approche néoclassique qui sous-tend les politiques agricoles (Bureau, 2007 ; Lataste et al., 2015) trouve ses limites face aux réorientations en faveur de l'action collective appelées par la transition agroécologique. En particulier parce qu'elle exclut de son champ le rôle du contexte social, qui, nous l'avons vu dans le chapitre 1, s'avère pourtant crucial pour appréhender les mécanismes à l'œuvre dans le changement. Mais aussi car elle élude les valeurs, pourtant elles aussi fondamentales en tant que principes moraux d'action à même de définir ce qui relève de l'intérêt général (Vatn, 2005).

C'est pourquoi nous nous référerons à un courant théorique alternatif, l'ancien institutionnalisme, tant à travers ses auteurs fondateurs que les auteurs contemporains qui s'y réfèrent. Nous présenterons en quoi les théories de ce courant permettent de mieux saisir des implications de la transition agroécologique et d'ouvrir d'autres perspectives pour outiller les nouvelles politiques publiques qui s'y rapportent. Nous montrerons également l'intérêt de ces outils pour soutenir les débats démocratiques liés à des problématiques sociétales comme la transition agroécologique et nous nous intéresserons alors au prolongement de ces théories dans le champ de l'économie délibérative. Nous

nous intéresserons ainsi aux intérêts de la délibération collective et, après en avoir présenté les avancées théoriques et en avoir identifié certaines lacunes méthodologiques, nous proposerons d'en compléter les méthodes par notre approche, qui résulte du croisement des champs théoriques précités avec la théorie historico-culturelle. De cette dernière, nous retiendrons le rôle transformateur des artefacts médiateurs, des objets qu'il nous semble intéressant de mobiliser dans une délibération collective.

Il sera donc question ici de déterminer comment insérer des individualités dans une action collective relative à l'intérêt général, et comment aborder cette vision de l'intérêt général qui est en constante évolution.

2.1. APPREHENDER LE CHANGEMENT DE PARADIGME PORTE PAR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Les politiques publiques dédiées à la transition agroécologique suggèrent d'avoir recours à des coordinations non marchandes entre acteurs (cf. partie 1.1.3.2.3, p69), en tant que modes d'organisation collective qui permettent de mettre en œuvre les principes de l'agroécologie (cf. partie 1.1.1, p42). Or, nous verrons que les politiques agricoles mobilisent de nombreux mécanismes issus de la théorie économique orthodoxe, qui se montrent peu adaptés pour saisir le cadre d'application de la transition agroécologique.

Dans la première sous-section (cf. 2.1.1) nous présenterons ainsi en quoi les approches développées dans le courant orthodoxe – qualifié également de « néoclassique », « dominant » ou « mainstream » –, soutiennent un mode de coordination entre les individus qui est disjoint des besoins d'action collective relative aux préoccupations d'intérêt général soulevées par la transition agroécologique. Nous montrerons que celle-ci appelle à tenir compte du contexte sociétal et à instaurer d'autres modes de coordination entre acteurs que le marché afin de pouvoir, notamment, soutenir des principes moraux et prendre en compte des projections quant aux conséquences des actions humaines.

Dans la deuxième sous-section (cf. 2.1.2), nous montrerons comment une approche institutionnaliste peut prendre en charge les lacunes de l'approche orthodoxe. À travers leur prise en considération du contexte et de la temporalité dans l'évolution des sociétés humaines, les théories institutionnalistes facilitent, en effet, la compréhension des mécanismes de changement. Elles permettent d'appréhender, à la fois, ce qui fixe et fait bouger les comportements au cours du temps et, en s'intéressant à l'individu en tant que partie d'un tout social, elles ouvrent de nouvelles perspectives pour aborder ce qui a trait à l'intérêt général ou « bien commun ».

Dans la troisième sous-section (cf. 2.1.3, nous verrons en quoi ces concepts focalisés sur l'interaction sociale permettent de définir collectivement ce qui est raisonnable pour une société afin d'accompagner ses transformations. Nous concentrerons alors notre

attention sur le rôle des valeurs et des croyances et montrerons l'intérêt de favoriser la créativité des individus dans le processus de changement des règles.

2.1.1. Des approches théoriques à réinterroger

2.1.1.1. *L'inspiration néoclassique dans la PAC*

2.1.1.1.1. *Une coordination essentiellement par le marché*

Courant dominant dans le champ de l'économie, le courant néoclassique est né à la fin du XIX^e siècle sous l'action des travaux de Stanley Jevons (1871), Carl Menger (1871) et Léon Walras (1873). Inspiré de la physique newtonienne, il appréhende les relations économiques comme des forces qui obéissent à des lois universelles et qui tendent naturellement vers un point d'équilibre (Demeulemeester et Diebolt, 2011).

De ce cadre théorique, pensé comme un univers contrôlé, délimité et sans frottements, agissent des individus vus comme des particules dotées d'une logique utilitariste. Les individus ou « agents », sont ainsi mus par leur intérêt personnel, guidés par une rationalité dite « instrumentale », qui les conduit à maximiser leur satisfaction et à effectuer des choix optimaux en évacuant toutes considérations éthiques et morales qui seraient de nature sociale. Guidé par des préférences, jugées stables dans le temps et uniquement contraintes par un budget limité, l'individu rationnel ou « homo œconomicus », est ainsi extrait de toute matrice socio-historique et ne subit pas d'influences de la part des autres individus. La rationalité instrumentale et l'indépendance entre individus s'inscrivent dans ce qui est respectivement nommé « instrumentalisme méthodologique » et « individualisme méthodologique ». La coordination des échanges s'établit à travers le marché, où se réalise le point d'équilibre des forces représentées par l'offre et la demande de biens (Marshall, 1890). Le bien-être collectif est alors vu comme la convergence d'intérêts individuels et non comme la résultante d'un compromis social. Cette représentation idéalisée et simplifiée de l'individu dans son environnement économique a soutenu l'introduction croissante des mathématiques au sein de la discipline à des fins de modélisation (Lee et Keen, 2004 ; Bénicourt et Guerrien, 2008 ; Lee et Keen, 2004 ; Isla, 2021).

Le marché doit ainsi permettre l'allocation optimale des ressources limitées ou rares. Néanmoins, si ce dernier se montre adapté pour assurer la production et l'échange de biens dits privés, il se trouve, en revanche, pris en défaut pour organiser ceux de certains biens spécifiques, les biens collectifs dits « publics ». Samuelson (1954), puis Musgrave (1959 ; 1969 ; 1973) les définissent par des caractéristiques de « non-rivalité » et de « non exclusion », à l'opposé des biens privés définis comme étant « exclusifs » et « rivaux ». La non-rivalité signifie que la consommation d'un bien public par un agent ne limite pas sa consommation par un autre agent. La non-exclusion indique qu'il n'est pas possible d'interdire l'accès de ce bien à un individu, même si ce dernier ne paye rien pour en

bénéficier. Les exemples-types pour illustrer ces biens sont l'éclairage public ou le service d'un phare. Samuelson met ainsi en évidence qu'il n'est pas rentable pour un opérateur privé de produire ces biens et que la défaillance du marché qui en résulte justifie l'intervention de l'État. Cette conception stricte des critères d'intervention de l'État sera toutefois remise en question par Musgrave (1957 ; 1959) qui introduit des considérations morales dans la catégorisation des biens avec les « biens méritoires » (cf. Encadré 2-1, p115).

Le marché se trouve également limité lorsqu'il s'agit de gérer des effets collatéraux, non-intentionnels, de certaines activités économiques, qualifiés « d'externalités » (Pigou, 1920). Ces dernières peuvent avoir des effets négatifs (par exemple, une pollution) ou positifs (à l'exemple de l'installation d'une activité économique dans un territoire qui peut favoriser le développement de nouvelles activités, favorables à l'emploi, au tourisme...). Là encore, l'État est susceptible d'intervenir pour favoriser les externalités positives ou minimiser les externalités négatives à travers des incitations, des taxes ou des réglementations. Toutefois, dans l'économie néoclassique, les instruments mobilisés pour résoudre ces questions sont reliés au fonctionnement du marché, tels des taxes, des quotas, de normes ou des subventions, ou même consistent à organiser le marché, à l'exemple du marché du carbone.

Cette brève présentation du courant néoclassique peut se montrer, par certains aspects, un peu caricaturale au vu de son évolution à travers de nombreux développements et ramifications théoriques, et donc susceptible de ne pas apparaître comme un courant homogène pour les économistes qui en mobilisent les méthodes (Plumecocq, 2021). Néanmoins, nous nous appuyerons sur ces traits, même un peu grossis, parce qu'ils sont les plus clivants et donc discriminants vis-à-vis du courant institutionnaliste que nous mobiliserons par la suite. Ces brefs rappels théoriques nous permettent, en outre, de montrer en quoi les politiques agricoles européennes se sont inspirées, pour partie, de ces approches néoclassiques.

Les thèses néoclassiques précitées ont, en effet, inspiré en plusieurs aspects, les mécanismes de la politique agricole commune (cf. Figure 11, p123, points 1 et 2). C'est ce qu'observe Bureau (2007), qui en voit une illustration directe à travers la réforme de 1992. En effet, en réduisant les aides couplées, celle-ci vise à renouer avec un équilibre de l'offre et de la demande établi par le marché. Cet auteur relève également les évolutions de ces politiques vers des instruments de plus en plus ciblés, réduisant leur intervention à des objectifs précis (soutien des revenus, mesures environnementales...), plutôt que d'adopter une approche globale. Lataste et al. (2014, 2015) constatent à leur tour que le débat sur la multifonctionnalité agricole est progressivement remplacé par une terminologie relative aux biens publics, dans le sens néoclassique, qui est également celui adopté par l'OCDE.

En effet, la notion de multifonctionnalité a conduit à différentes interprétations par les instances politiques et scientifiques, qui l'ont jugée pour cela insatisfaisante (Laurent, 2001 ; Lataste et al., 2015). L'OCDE (2001), qui s'est positionnée en faveur d'une

approche positive³⁶, décrit la multifonctionnalité comme le résultat de productions conjointes à l’objet principal de l’activité agricole ou au « produits de base », sous forme d’externalités. Ces dernières sont ainsi vues comme des caractéristiques de l’activité, mais ne représentent pas un objectif en soi. Pourtant, ces externalités peuvent être à la base de biens publics. Or, comme le marché est défaillant à les produire, c’est à cette seule condition qu’il devient pertinent pour un État de les prendre en charge, afin d’améliorer le bien-être global de la société. Toujours selon l’OCDE, il convient alors de résoudre « chaque objectif de bien d’intérêt public ou chaque externalité [...] par un instrument de politique distinct³⁷ qui influence directement la variable cible » (OCDE, 2001, p10). Par ailleurs, il convient également d’identifier si une autre activité économique peut produire ce bien conjoint. La priorité pour l’OCDE dans la gestion des externalités est donc une résolution par le marché. Même lorsque ce dernier apparaît mal adapté pour les prendre en charge, il convient en premier lieu d’analyser les causes de défaillance pour tâcher de les éliminer, ou bien envisager de créer un nouveau marché. C’est finalement le concept de bien public dans son acception néoclassique qui a été utilisé pour promouvoir l’idée de multifonctionnalité.

2.1.1.1.2. De nouvelles coordinations à l’oeuvre dans les politiques agricoles agroécologiques

Lataste et al. (2015) soulignent, en définitive, les critères ciblés d’intervention de l’État dans la sphère économique. Or une approche agroécologique demande à lier entre elles les dimensions environnementales, sociales et culturelles (Lacey, 2015). Elle nécessite également d’instaurer un débat collectif sur les valeurs (ibid.), cela dans la définition sociale de l’agroécologie, qui met en avant l’équité, la sécurité alimentaire et environnementale, mais aussi telle qu’elle est définie par les politiques publiques, qui présagent implicitement un arbitrage entre performances économiques, environnementales et sociales (loi d’avenir du 13 octobre 2014). En évacuant la dimension normative, c’est-à-dire les débats liés aux valeurs, en lien avec des principes de morale ou d’éthique, l’utilisation des approches néoclassiques dans les politiques publiques se montre ainsi limitée pour résoudre de telles problématiques de société.

Par ailleurs, à travers l’établissement de nouvelles proximités entre la production et la consommation, l’agroécologie réinterroge également le fonctionnement traditionnel du marché, et notamment son échelle mondiale au regard de dimensions territoriales (Lataste et al., 2015 ; Duru et al., 2015 ; Gliessman, 2016). Toutefois, une tentative de renouveau partiel des mécanismes actionnés s’opère dans les politiques récentes qui s’inscrivent plus explicitement dans l’agroécologie. Les dispositifs PEI, à l’échelle européenne, et GIEE dans le cadre du « Projet agroécologique pour la France », mettent ainsi l’accent sur l’action collective (cf. Figure 11 point 3, p123). Ces dispositifs misent sur les transferts de

³⁶ Par rapport à une approche normative, adoptée par exemple par la FAO.

³⁷ Par exemple, comme la conditionnalité des aides dans la PAC, mise en œuvre en 2005.

connaissances permis par le collectif et pour le collectif et sur leur diffusion par des processus de capitalisation puis de transferts vers de plus grandes échelles. Nous retrouvons, à travers cette approche, une conception des politiques publiques comme action collective qui soutient un choix collectif et qui suppose donc un consensus entre des expressions individuelles plurielles (Bromley, 2015 ; 2008). Les questions d'intérêt général ou de partage d'un bien commun sous-tendu par ce choix collectif relèvent alors d'une rationalité sociale ou collective et d'un processus de communication, c'est-à-dire qui implique de déterminer ensemble ce qu'il convient de faire en faveur du bien de la communauté (Vatn, 2005).

Il s'agit d'un basculement fondamental des approches : de l'application de l'individualisme méthodologique et de l'instrumentalisme méthodologiques, centrés sur des processus de choix individuel à des fins individuelles, elles passent à un schéma fondé sur des interactions collectives, dans le but de générer des apprentissages qui facilitent l'adoption de pratiques agroécologiques qui servent, au final, l'intérêt général. La définition des objectifs des GIEE dans la loi d'avenir demeure toutefois équivoque, car il s'agit d'un engagement explicite en faveur d'intérêts sociaux et environnementaux aux côtés des intérêts économiques, sans pour autant se défaire d'une idée forte de « performance » (cf. loi d'avenir du 13 octobre 2014) qui reste associée au schéma productiviste passé soutenu par le syndicat agricole majoritaire (Arrignon, 2020). Ces dispositifs des politiques publiques se situent ainsi à cheval entre deux paradigmes. L'objet de la partie suivante est de montrer en quoi la transition agroécologique demande à reconsidérer le cadre théorique d'inspiration néoclassique mobilisé dans les politiques publiques.

Le concept de bien méritoire pour élargir le champ légitime d'intervention de l'État

Des économistes, d'obédience néoclassique mais engageant des travaux ou réflexions dans le champ de l'économie publique, ont été confrontés au caractère trop restrictif des biens publics requérant l'intervention de l'État. Pour appréhender des besoins sociaux qui impliquent une réflexion éthique, Musgrave nomme et développe dans les années cinquante, le concept de « biens méritoires » ou « biens tutélaires » (merit goods). Il les décrit comme des biens et services qui pourraient être fournis par le marché, mais qui sont pris en charge par l'État qui en encourage en outre la consommation en raison de leur importance sociale. Il donne pour exemple, l'éducation gratuite et toutes subventions relatives à des biens de première nécessité, le soutien à la culture, l'entretien des sites historiques, la préservation de l'environnement... Il décrit également leur pendant, les biens déméritoires, dont l'État doit décourager la consommation, comme l'alcool, le tabac... (Ver Eecke, 2001 ; Desmarais-Tremblay, 2016).

Ce concept est toutefois difficile à articuler avec la pensée néoclassique, car il remet en question la souveraineté du consommateur, c'est-à-dire la primauté des préférences individuelles, et met en exergue un « État paternaliste ». Bureau (2007) soulève également la défiance des économistes libéraux vis-à-vis de l'intervention de l'État, celle-ci pouvant être soumise à l'influence de groupes de pression ou lobbies.

Ces réflexions à connotation éthique, en discordance avec les théories néoclassiques, avaient néanmoins déjà été soulevées par des économistes. Desmarais-Tremblay (2016) en dresse l'historique. Il rapporte ainsi qu'Adam Smith (1776) discute du rôle de l'État pour pourvoir à l'éducation des plus pauvres, pour des raisons pragmatiques de bon fonctionnement de la république mais aussi pour préserver la dignité humaine. Wagner (1886, 1892) relève à son tour que la morale ou le sens du devoir ont plus de chance de s'exercer dans l'action collective qu'à l'occasion d'un échange marchand, et que l'État, en fournissant des biens et services qui contribuent au bon développement des humains (physique, économique, intellectuel...), les aide à atteindre leurs fins. Dans les années trente, Pigou met en avant que les individus ne sont pas toujours les meilleurs juges de leur intérêt, en raison notamment de leur difficulté à anticiper l'avenir ; Colm (1936) souligne, quant à lui, que l'État doit préserver les ressources pour les générations futures. Ce dernier auteur remarque également que certains besoins ne sont pas purement individuels ou collectifs et que ces deux dimensions peuvent interagir.

Des analogies récentes se retrouvent chez Sen, dans ses concepts de responsabilité sociale et de capacités. Ces concepts traduisent que la liberté, pour un individu, de mener la vie qu'il souhaite, est reliée aux moyens que lui donne la société de s'accomplir, un point de vue qui s'oppose à l'utilitarisme prôné par l'économie néoclassique (Sen et Canto-Sperber, 1991).

Nous reviendrons sur ces problématiques, centrales dans notre étude, qui interrogent l'expression de la liberté individuelle, l'articulation de l'individuel et du collectif, et la manière d'intégrer des dimensions morales et éthiques, autant de points soulevés par la transition vers l'agroécologie.

Encadré 2-1. Le concept de bien méritoire pour élargir le champ légitime d'intervention de l'État

2.1.1.2. *Un cadre théorique plus large pour aborder la transition agroécologique*

Le processus de transition agroécologique (décrit dans la partie 1.1.1, p42) met en exergue plusieurs points dont l'analyse se montre peu compatible avec la théorie néoclassique, tout particulièrement le postulat d'un individu déconnecté de sa matrice sociale, mû par une rationalité instrumentale et indépendant de toute action collective.

2.1.1.2.1. *La transition agroécologique suppose un individu encadré dans un contexte sociétal*

Comme nous l'avons décrit dans le chapitre 1, la transition agroécologique représente le passage entre une approche productiviste de l'agriculture issue de la modernisation et une approche intégrant de nouvelles dimensions. Elle s'inscrit ainsi dans un changement de contexte, matérialisé par le passage de l'histoire. C'est à travers ces évolutions de contexte, qui ont porté l'évolution des préoccupations sociétales, que la préservation de l'environnement, le bien-être animal, la stabilité climatique, le dynamisme rural... ont progressivement rejoint le champ des « biens publics ». Autrement dit, ces évolutions ont amené des biens à changer de catégorie (par exemple l'animal n'est plus considéré au seul titre d'un bien privé et marchand (Duru et al., 2018), ou à émerger nouvellement en tant que bien public (cas de la stabilité climatique qui n'était pas un enjeu sociétal avant la prise de conscience de son importance, avec l'évolution de la connaissance sur le sujet, etc.). Ces observations mettent en exergue la dimension construite d'un bien (Harribey, 2011).

De plus, ce changement de contexte et les nouvelles attentes sociétales qu'il porte vis-à-vis de l'agriculture, nécessite d'instaurer de nouvelles pratiques. Or, nous avons également montré dans le chapitre 1, que cette transition n'était pas acquise, car elle bouleversait les « manières de faire » des acteurs, leur imposait de nouveaux motifs d'action.

Par ailleurs, la mise en contact avec la complexité du vivant que requiert l'application des principes agroécologiques, tout comme l'approche holistique qu'elle implique, ancrent profondément la transition agroécologique dans un système socioéconomique territorial (Duru et al., 2015), qui peut être soumis à des problématiques distinctes d'autres systèmes.

Enfin, les objectifs de durabilité portés par l'agroécologie (Gliessman, 2015a ; 2016) traduisent la projection des sociétés humaines dans le futur, à travers la prise en compte des conséquences de leurs actions dans le présent.

Les individus ne peuvent donc pas être extraits de leur matrice sociétale, qui influence leur vision du monde, guide leurs raisons d'agir et contraint leurs possibilités d'action.

2.1.1.2.2. La transition agroécologique engage à élargir la conception instrumentale de la rationalité

Plusieurs fondements de l’agroécologie se montrent incompatibles avec l’application de la rationalité instrumentale. Nous relevons deux points principaux.

En premier lieu, l’agroécologie conduit à émettre des jugements moraux, éthiques, vis-à-vis des pratiques établies dans des perspectives d’intérêt général comme l’équité, la préservation de l’environnement et, plus largement, à travers des perspectives de durabilité (Lacey, 2015 ; Gliessman, 2015b ; Reboud et Hainzelin, 2017). Or, le marché ou le vote, qui résultent de l’agrégation des préférences individuelles ne peuvent aboutir à exprimer un choix social, c’est-à-dire à une préférence collective (Arrow, 2012 [1951] ; Sen, 1970 ; 1999b), ce qui implique de faire appel à des méthodes qui engagent une autre forme de rationalité que la rationalité instrumentale.

En second lieu, nous réinvoquons la complexité constitutive des pratiques agroécologiques qui amène à valoriser les processus naturels pour moins recourir aux intrants, ce qui augmente la prise à l’incertitude (Caquet et al., 2019) car la somme d’informations à appréhender est trop importante pour pouvoir établir des choix optimaux. C’est ce que souligne Simon (1955 ; 1976) avec le concept de rationalité limitée ou procédurale, qui révèle qu’un individu se contente généralement de faire un choix « satisfaisant », car il n’a pas la capacité à traiter toutes les informations nécessaires pour établir le choix optimal qu’allègue la rationalité instrumentale. Cette complexité est également inhérente à l’approche systémique de l’agroécologie qui n’est pas dirigée vers un seul objectif mais qui cristallise un ensemble d’attentes (produire des ressources, incarner des valeurs, valoriser des pratiques spécifiques...) qui doivent être intégrées conjointement dans les pratiques mises en œuvre (Dumont et Bernués, 2014 ; Duru et al., 2018 ; Duru et Le Bras, 2020). Cet ensemble d’attentes, qui est implicite de celles de plusieurs groupe sociaux, traduit à nouveau la nécessité de dépasser la cadre d’un processus de décision individuel et donc d’aller au-delà de la rationalité procédurale.

Ces observations nous amènent à considérer une autre forme de prise de décision, qui tienne compte des enjeux collectifs d’une société, à l’image de la rationalité sociale décrite par Vatn (2005), ou des « valeurs raisonnables », prônées par Dewey et Commons (cf. 2.1.3, p134). Or, l’une comme l’autre sont soutenues par des interactions sociales entre les acteurs, ce qui nous amène à nous interroger sur les modalités de coordination entre ces acteurs.

2.1.1.2.3. La transition agroécologique appelle à établir de nouveaux modes de coordination entre acteurs

Dans le cadre néoclassique, les acteurs se coordonnent à travers le marché. Ils régulent leurs actions, production et consommation de biens, sur la base de leurs préférences et à travers les signaux de prix établis sur la base de l’offre et de la demande de ces biens. L’État, lorsqu’il intervient, le fait pour une typologie définie de biens, les

biens collectifs, non rivaux, non exclusifs. Le concept de bien développé dans la théorie néoclassique vise ainsi à définir son mode d'allocation (par le marché ou par l'État) en fonction de la perméabilité de sa propriété (exclusive ou non) et de sa rareté (rival ou non rival).

Or, les problématiques soulevées par la transition agroécologique nécessitent d'être résolues par des interactions sociales entre les acteurs. L'évolution de contexte qui induit la demande de transition, amène en effet à revoir des jugements normatifs relatifs à des pratiques – par exemple, des modalités de production ou de consommation – ou liés aux modalités d'allocation des ressources – recherche d'équité – ce qui impose de revoir les règles collectives qui régissent des manières de faire. L'approche par les biens dans une définition néoclassique, qui consiste à déterminer ce qui relève d'une gestion par le marché ou par l'État, se montre donc trop étroite pour intégrer ces dimensions normatives et collectives. C'est ce que souligne Vatn (2005) lorsqu'il remet en question la définition néoclassique d'un bien public qu'il juge abstraite et soumise à un modèle qui vise une gestion par le marché. Cet auteur privilégie la dénomination de « bien commun » pour caractériser un bien qui sert une communauté de personnes et qui doit en cela faire l'objet d'un usage raisonné, sens approprié à notre cadre d'analyse, et que nous adopterons donc dorénavant dans cette thèse :

« Neoclassical theory still seems to handle public goods as if they could be managed by the market. It is not a true common good. It takes on a special, abstracted form which fits the tenets of the model. It is a good that is common to a group of people only in the meaning that no one can be excluded from consuming it. It is not about forming the common good under the perspective that it should serve a community of people. [...] Its allocation is not treated through communicating about what is a reasoned use of the good we have in common, but through individual price bids. » Vatn (2005, p.420).

Les réflexions autour des biens méritoires (cf. Encadré 2-1, p115) ont bien tenté d'assouplir la catégorisation initiale de Samuelson et Musgrave en introduisant des considérations d'intérêt général, donc normatives, mais en introduisant également « de nouveaux problèmes » en interrogeant le rapport entre l'intervention de l'État, autoritaire, et la liberté individuelle.

En considérant que les biens sont des construits sociaux (Harribey, 2011), il devient possible de concevoir que leur catégorisation puisse être affectée par les changements de contexte social, qui conduirait, par exemple, à faire passer un bien privé dans la catégorie des biens publics. C'est ce que suggère l'approche multifonctionnelle de l'agriculture. Pour autant, nous restons confrontés à la même impasse car la théorie néoclassique s'intéresse au « *qui* » (qui doit prendre en charge l'allocation du bien), mais pas au « *comment* », soit les règles d'affectation d'un bien dans une catégorie ou l'autre, intégrant des dimensions normatives et collectives.

Les besoins d'interactions sociales que nous mettons en avant dans le cadre de la transition agroécologique s'articulent ainsi autour de trois points : la résolution de conflit,

car il faut réinterroger conjointement des pratiques, des valeurs, et des modes de gouvernance (Arrignon, 2020) ; la gestion de l’incertitude inhérente à la complexité (Caquet et al., 2019) ; la gestion de nouvelles temporalités à travers l’objectif de durabilité (Gliessman, 2015, 2016). Nous allons reprendre un à un chacun de ces points et expliciter le rôle attendu des interactions entre les acteurs (cf. Figure 10, p122).

Le conflit est relatif à la redéfinition des règles qui régissent les pratiques et aux intérêts qui peuvent s’avérer contraires selon les groupes d’acteurs. Une négociation entre ces acteurs devient alors nécessaire pour définir de nouvelles règles de gouvernance (Arrignon, 2020). Cette négociation appelle à arbitrer entre des usages, à redéfinir des droits de propriété, à (re) prioriser des valeurs (l’agroécologie prône par exemple les valeurs d’équité, de justice sociale...), et à définir de nouveaux motifs d’action, les « raisons d’agir » (Lacey, 2015).

L’incertitude est, quant à elle, relative à la complexité des pratiques inhérente à la transition agroécologique (Caquet et al., 2019) et à l’approche systémique qu’elle requiert.

Le lien entre complexité et incertitude est théorisé par Keynes (1921) qui explique qu’en cas de dilemme ou face à une pluralité d’arguments et de jugements de valeur, les individus se trouvent en situation d’incertitude car il ne leur est pas possible de trancher (Moureau et Rivaud-Danset, 2004). L’incertitude appelle alors à une coordination entre acteurs pour sécuriser la mise en œuvre des principes de l’agroécologie à travers des apprentissages collectifs (Nguyen et al., 2013). Elle demande également des coordinations de proximité pour intégrer les dimensions spécifiques locales, territoriales de l’agroécologie (Lacey et al., 2015, Duru et al., 2015). L’incertitude s’exprime également à travers la projection dans le futur que soulève le principe de durabilité de l’agroécologie³⁸.

Or, l’économie orthodoxe, qui assoit son raisonnement sur des probabilités d’occurrence, ne traite pas l’incertitude mais le risque (Dallery et al., 2010). Knight (1912) établit une différenciation précise entre risque et incertitude :

« La différence pratique entre les deux catégories, le risque et l’incertitude, est que, s’agissant de la première, la distribution du résultat parmi un ensemble de cas est connue (soit par le calcul a priori, soit par des statistiques fondées sur les fréquences observées), tandis que ceci n’est pas vrai de l’incertitude en raison de l’impossibilité de regrouper les cas, parce que la situation à traiter présente un degré élevé de singularité » (Knight, 1912, cité par Moureau, 2004).

C’est donc la gestion du risque qui prévaut dans les solutions mises en œuvre dans le champ de l’économie orthodoxe, que ce soit à travers l’établissement de contrats (par exemple avec le système des biens et des marchés contingents qui spécifie qu’un bien sera disponible à une date et à un prix donné si une occurrence donnée se réalise)... ou encore en recourant à la théorie des jeux qui mobilise des interactions stratégiques entre les individus. Or les premiers ne peuvent pas prendre en charge des situations trop complexes

³⁸ Pour ce dernier point, voir le dernier paragraphe, ci-dessous, qui relie incertitude et temporalité.

et les seconds restent ancrés dans des situations de court terme (Moureau et al., 2004), ce qui ne convient pas pour appréhender le cadre de l'agroécologie, par nature complexe, et qui s'inscrit dans des objectifs de durabilité.

La temporalité enfin, intervient car l'objectif de durabilité porté par la transition agroécologique (Gliessman, 2015, 2016), un objectif repris par les politiques publiques (cf. la loi d'avenir du 13 octobre 2014), suppose de s'intéresser aux conséquences à long terme des décisions prises au présent. Elle introduit l'idée de temps long et de futur. Nous pouvons donner, pour exemple, l'objectif de préservation de l'environnement et des ressources naturelles pour ne pas spolier les générations futures, la maîtrise du réchauffement climatique, etc. L'application des principes de l'agroécologie, centrée autour de la durabilité économique, sociale, environnementale,... introduit ainsi des temporalités longues. Cet objectif de développement durable, qui relève donc d'une problématique sociale, implique une démarche morale, qui doit intégrer l'ensemble des parties prenantes (Dupuy et al., 2013).

Or, ces processus temporels sont peu appréhendés dans l'économie orthodoxe. Dans ses fondements, la théorie néoclassique est statique et atemporelle : elle modélise des systèmes stables sans tenir compte de l'histoire et du contexte sociétal, s'appuie sur le marché pour gérer l'allocation des ressources rares. Le rapport au temps, l'irréversibilité, ne sont pas inscrits dans ses principes initiaux (Demeulemeester et Diebolt, 2011). La dimension temporelle sera toutefois intégrée dans certaines de ses ramifications notamment à travers le nouvel institutionnalisme de North (1990), mais qui s'éloignera, en définitive, du courant néoclassique pour former un courant économique distinct (Chavance, 2018). North considère que les institutions, vues comme un ensemble de normes et formelles et informelles, facilitent les échanges entre individus dans la société. En améliorant l'efficacité des échanges, les institutions se stabilisent, voire s'autorenforcent. Ce concept de « dépendance au sentier » path dependence », également mis en exergue par David (1985), traduit le passage du temps. L'analyse historique sera l'objet de la cliométrie ou « New economic history » dont les auteurs principaux sont Fogel (1964), puis North (Martin, 2012). Elle recourt à des séries de données temporelles analysées par le biais de l'économétrie mobilisés notamment dans les travaux conduits par Engle et Granger dans les années quatre-vingts (Diebolt et Le Chapelain, 2020 ; Demeulemeester et Diebolt, 2011). Toutefois, ces différents concepts intègrent le temps dans son historicité plutôt que dans une vision du futur (Verley, 2002).

Le concept de développement durable est néanmoins abordé dans le champ de l'économie néoclassique, à travers l'idée du progrès technique et des perspectives de substitution entre le capital naturel et un capital fabriqué (Billaudot et Destais, 2009). Or, l'idée de substituabilité et de progrès technique est celle qui soutient le productivisme, ce qui va à l'encontre des principes de l'agroécologie, qui place notamment l'utilisation des processus naturels au cœur de ses pratiques (Stassart et al., 2012 ; Meynard, 2017).

Incertitude et temporalité longue, en définitive, apparaissent étroitement liées. En effet, comme nous manquons de connaissances pour déterminer ce que sera notre futur, il n'est pas possible d'établir des prévisions. Cette situation d'ignorance totale sur *ce qui sera* est nommée incertitude radicale par Keynes qui la résume laconiquement ainsi : « Tout simplement, nous ne savons pas » (Keynes, 1937 p114, cité par Moureau, 2004). Pour autant, les individus ne restent pas paralysés dans leur action, mais la théorie néoclassique demeure limitée pour aborder ces questions. C'est ce qu'observe Gislain (2017) qui estime qu'en situation d'incertitude radicale, aucune solution satisfaisante en termes d'action économique n'a été proposée dans ce champ théorique. Il souligne en outre que les préceptes néoclassiques ne prennent pas en compte la diversité d'opinions des individus vis-à-vis des décisions à prendre quant à l'avenir. En revanche, des courants hétérodoxes ont pris en charge la question de la sécurisation des actions économiques à long terme, en montrant le rôle majeur des interactions sociales entre individus dans des perspectives de résolution collective (Dallery et al., 2010 ; Dupuy et al., 2013).

Au final, la transition agroécologique, qui s'inscrit dans un contexte sociétal, engage une démarche collective et impose des interactions sociales entre les acteurs, car elle soulève des considérations normatives et amène, de ce fait, à réinterroger des règles et à faire émerger des valeurs partagées. Aussi, nous mobiliserons un courant économique hétérodoxe, l'ancien institutionnalisme, dont les approches se prêtent à éclairer les implications que soulève la transition agroécologique (cf. Figure 10, p122 et Figure 11, points 4 et 5, p123). En particulier, nous nous appuierons sur sa vocation à articuler action collective et action individuelle, c'est-à-dire à concevoir un espace d'action individuelle défini selon des règles d'action collective et des valeurs qui définissent des institutions. Dans ce champ de la coordination entre acteurs, nous aborderons le concept de transaction, qui nous permettra d'aborder la gestion de conflit, à travers la renégociation des règles d'action, autrement dit, en intégrant des dimensions de temps et de contexte qui prennent en charge les processus et les changements. Ce concept permettra également d'aborder le temps long et la gestion de l'incertitude, à travers une sécurisation collective des anticipations. Nous verrons ainsi tout l'intérêt d'aborder le changement institutionnel que représente la transition agroécologique et les politiques publiques qui s'y rattachent en tant qu'action collective (Bromley, 2008 ; 2015) à travers le prisme des interactions sociales situées dans un contexte.

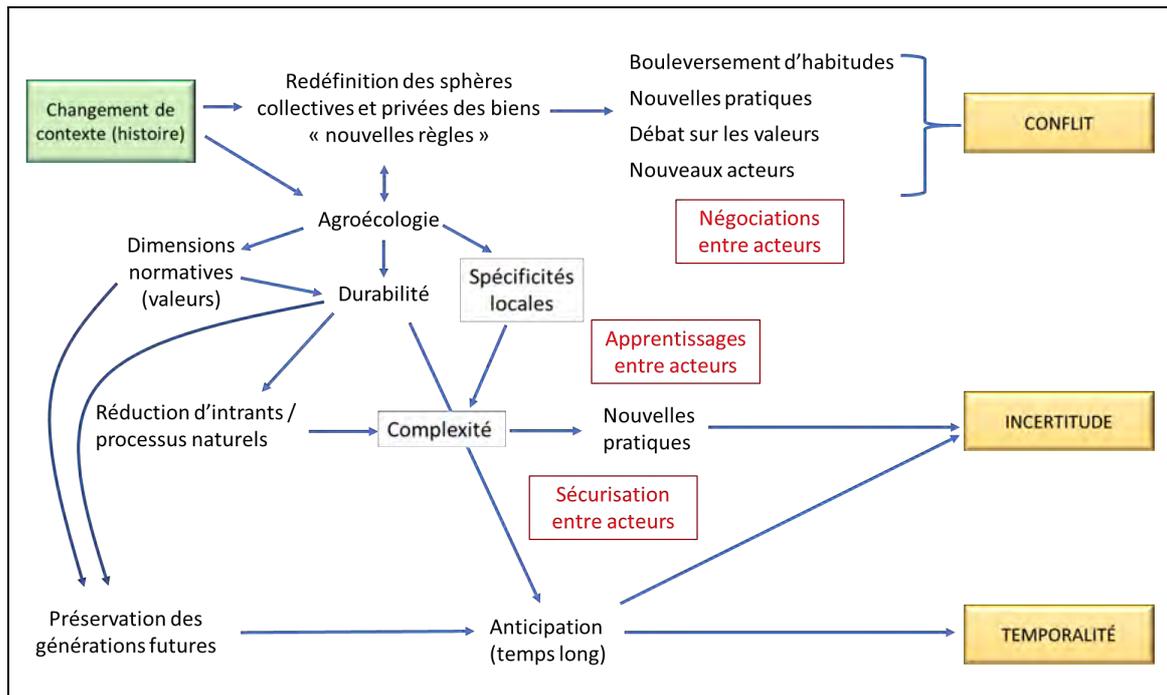
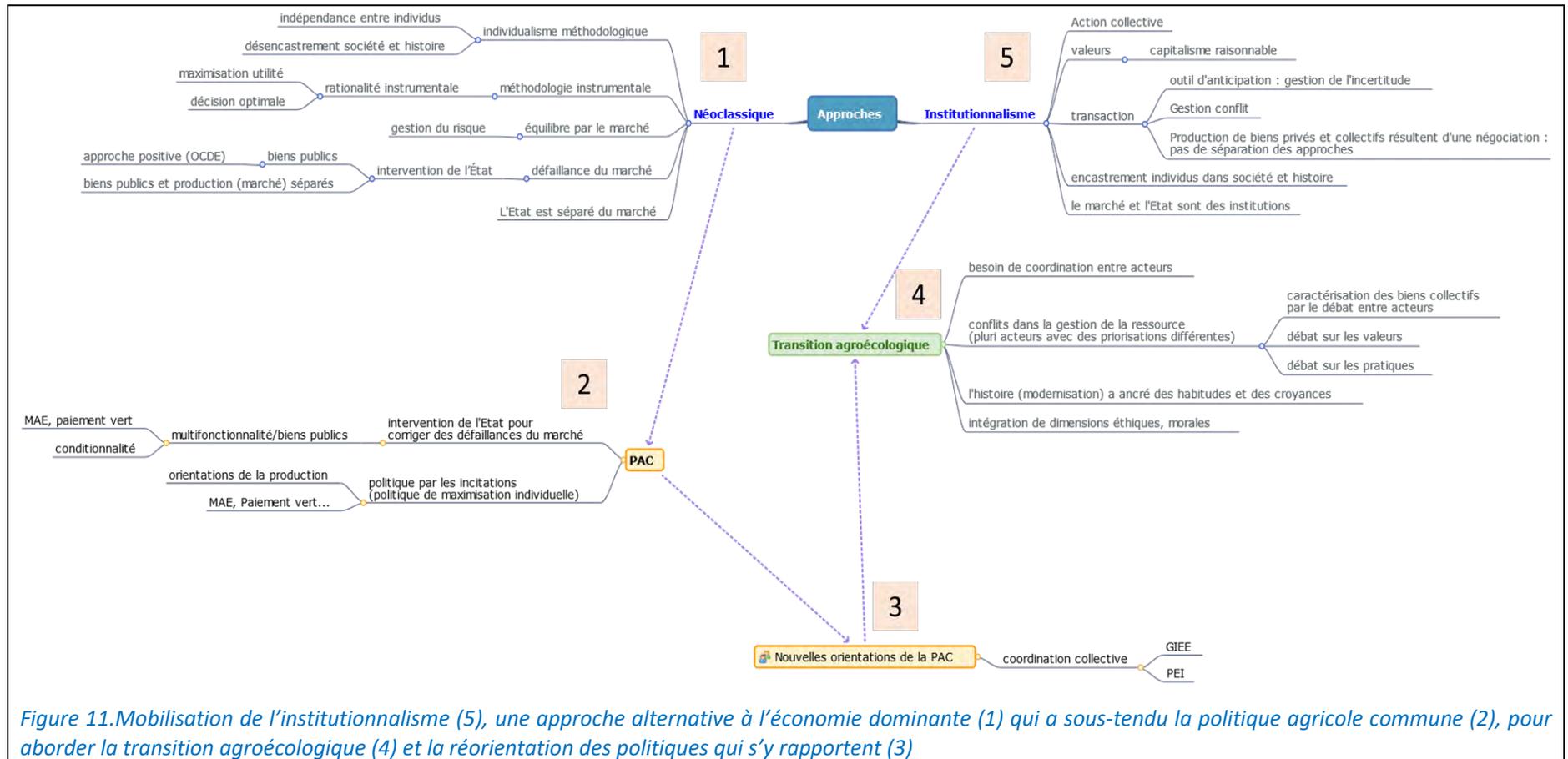


Figure 10. Raisons d'être des interactions entre acteurs dans le cadre de la transition agroécologique.



2.1.2. Une approche par les institutions

La partie précédente a mis en exergue que l'adoption de principes agroécologiques représente un changement de paradigme au regard d'une approche productiviste fondée sur le modernisme. Nous avons montré que cette transition agroécologique demande à être abordée sous l'angle de l'action collective, notamment sur les questions de résolution des conflits, de gestion de l'incertitude et de projection à long terme qu'elle soulève.

En effet, nous avons vu que ce changement, qui reconsidère les finalités de l'agriculture, redessine les limites des sphères des « biens privés et des « biens publics » et surtout, conduit à la nécessité de développer une nouvelle approche thorique de ce qui représente le « bien commun » (Vatn, 2005). Cette nouvelle approche place la définition collective des valeurs au centre des enjeux que soulève ce concept. Ces valeurs doivent en effet être réexaminées au regard de l'intérêt général puis être partagées par les acteurs pour pouvoir être inscrites dans de nouvelles normes (Vatn, 2005).

C'est pourquoi les théories de l'ancien institutionnalisme, qui se saisissent de la problématique du changement institutionnel sous un angle collectif, nous apparaissent appropriées pour aborder la problématique de la transition agroécologique.

Nous commencerons par présenter brièvement les ancrages historiques et épistémologiques de ce courant. Nous décrirons ensuite en quoi le concept l'institution permet d'appréhender les transformations qui ébranlent la société au cours du temps.

Nous nous attacherons ensuite à montrer le rôle que jouent les institutions pour rendre prévisibles des comportements et sécuriser collectivement les activités économiques malgré un contexte qui évolue. Nous verrons ainsi comment ces institutions sont, à la fois, des objets de résistance au changement et des outils d'adaptation continuelle aux transformations des sociétés et de leur environnement.

Cela nous conduira à aborder la manière dont l'action collective permet de s'emparer de ces transformations notamment à travers la responsabilisation sociale des acteurs quant à la préservation du bien commun, fondée sur le principe de « valeurs raisonnables ».

2.1.2.1. *L'ancien institutionnalisme pour saisir des transformations sociales*

L'ancien institutionnalisme est un courant économique d'origine américaine, qui a connu son âge d'or au début du vingtième siècle, entre les deux guerres mondiales. Il est profondément empreint de la philosophie pragmatiste de William James, Charles Sanders Peirce et John Dewey, relative à la place de la pensée et de l'expérience dans la conception de la connaissance et du développement de l'action (Bazzoli et Dutraive, 2006) et mobilise des analogies avec le Darwinisme du XIXe siècle (Dutraive, 1992 ; Gislain, 2013). Il

trouverait également des filiations dans le marxisme et dans l’école historique allemande, notamment à travers les travaux de Schmoller (Chavance, 2018 ; Adair et Gislain, 2011).

Deux figures majeures s’imposent lorsqu’il s’agit d’évoquer la structuration, de l’ancien institutionnalisme, celles de Thorstein Veblen, dont les principaux ouvrages sont publiés entre 1899 et 1923, et John Rogers Commons, dont la période de publication s’étend entre 1893 et 1950³⁹ (Chavance, 2018). D’un point de vue historique, ce courant s’est développé dans un contexte américain en pleine mutation. La transition entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle est en effet marquée par le passage d’une société rurale à une société industrielle et par l’essor du capitalisme. Le pays connaît une période de changement intense sur les plans culturels et structurels : forte croissance démographique, du PIB, des exportations, industrialisation massive, développement de l’enseignement universitaire et de la recherche (Hodgson, 2004). Thorstein Veblen et John Commons sont contemporains de cette période de mutation de l’économie et de la société américaine, puis seront témoins de crises successives, première guerre mondiale, crise de 1929... Ces événements imprégneront l’œuvre de Veblen d’un certain pessimisme tandis que celle de Commons sera caractérisée par un élan réformiste (Guéry, 2001).

Veblen et Commons rejettent l’idée d’une loi naturelle qui s’appliquerait à l’économie et s’inscrivent dans une conception évolutionniste des phénomènes sociaux. Tous deux ancrent les théories institutionnalistes dans le rapport au temps et au changement. Veblen met en exergue le rôle des processus, en tant qu’enchaînements cumulatifs de causes et d’effets qui interviennent dans l’évolution de la société et lui confèrent une histoire et une irréversibilité (Gislain, 2013). Il décrit explicitement ce processus de causalité cumulative pour lequel « à la fois l’agent et son environnement sont à chaque étape le résultat de l’étape précédente » (1898, p.74, cité par Bazzoli et Dutraive 2006, p.145).

Aux inspirations de la physique newtonienne qui marquent l’économie néoclassique, Veblen oppose une approche organique, évolutive, sans présupposés téléologiques. Il considère ainsi que l’économie doit s’attacher aux processus et s’établit en opposition complète avec le caractère statique (compris comme un mouvement qui tend vers un équilibre déterminé) de l’économie orthodoxe, position également adoptée par Commons. Ainsi, pour ces auteurs, la science économique ne doit pas appuyer ses postulats sur des lois immanentes, mais doit se confronter au réel, qui, à la fois, est en mouvement permanent et présente des éléments stables qu’il convient d’identifier. Aussi, c’est la transformation continue des phénomènes sociaux que la science économique doit s’attacher à saisir (Dutraive, 1992). Commons enrichit en outre cette dimension processuelle et temporelle en développant le principe de « futurité » (cf. partie 2.1.2.2.1 p130), qui souligne que les êtres humains orientent leurs activités et les règles qui les régissent selon des projections dans l’avenir (Gislain, 2017).

³⁹ La dernière publication de Commons est post mortem. Commons a vécu entre 1862 et 1945, et Veblen entre 1857 et 1929.

Enfin, Veblen et Commons abordent l'activité économique à travers les dynamiques de conflits et de pouvoirs qui la sous-tendent. Ils identifient des structures qui apportent de la stabilité dans les arrangements sociaux, les institutions, et s'intéressent aux processus du changement institutionnel (Dutraive, 1992). Vu ainsi, ce dernier apparaît relatif à la modification intentionnelle des règles d'action collective dans la société, mais dont l'orientation est susceptible d'être dictée par les groupes les plus à même d'imposer leurs intérêts (Vatn, 2005). C'est pourquoi nous serons amenés à nous intéresser aux modalités de coordination entre acteurs qui favorisent l'expression d'intérêt multiples puis leur harmonisation qui, nous le verrons, est médiée par des valeurs qui doivent être partagées, jusqu'à être incluses dans des normes (Vatn, 2005). Dès lors, le changement institutionnel apparaît relatif à la transformation des règles – droits de propriétés, lois civiles... et des normes – comportement à adopter, valeurs à préserver... – de manière à produire un nouveau cadre cognitif pour articuler actions individuelle et collective dans la société.

2.1.2.1.1. Les habitudes, des régularités dans le cours mouvant du réel

Les apports de l'ancien institutionnalisme et du pragmatisme montrent que les comportements des individus sont profondément marqués par les trajectoires sociales, par l'histoire. Les êtres humains sont vus comme des processus vivants, investis dans l'action, dont le comportement n'est pas déterminé car leur contexte de vie est en évolution permanente. William James (1911) décrit la réalité comme un courant, un mouvement. La réalité n'est ni finie ni infinie, mais indéfinie, « elle coule, sans que nous puissions dire si c'est dans une direction unique, ni même si c'est toujours et partout la même rivière qui coule » (Bergson, 1938 [1911], p.5).

C'est parce que le contexte social n'est ni fixe, ni présupposé, qu'il change au cours du temps, mais qu'il a une histoire, que peut émerger le concept « d'habitude », c'est-à-dire l'apparition de régularités dans un contexte changeant. Pour Veblen, ces régularités sont des éléments sociaux, propres aux êtres humains, résultant d'une interaction avec l'environnement, et desquels vont résulter des actions puis des structures sociales, les institutions, stabilisées pour un temps, qui agiront, à leur tour, sur les humains et sur l'environnement... Les habitudes sont le fruit de comportements répétés qui sont instaurés par l'individu dans des conditions spécifiques. Elles interviennent ainsi en tant que *dispositions* à penser et à agir d'une certaine façon, développées par les humains à travers leur expérience du réel, inscrit dans un contexte (matériel, culturel) et une époque donnée (Bazzoli et Dutraive, 2006). L'habitude n'est pas forcément conscientisée. Et en soi, c'est ainsi qu'elle trouve son efficacité, par l'intériorisation de processus qui permettent de mettre en œuvre des compétences pratiques ou intellectuelles sans besoin de raisonnement délibéré ni de se concentrer sur des détails (Hodgson, 2005/[1993]).

Le concept d'habitude chez Veblen trouve ses fondements dans le pragmatisme, notamment à travers Peirce et James (Brette, 2004). Peirce attache l'habitude à la croyance, qui est une forme de stabilité et de tranquillité de la pensée :

« Le sentiment de croyance est [...], une habitude d'esprit qui déterminera notre action. Le doute n'a jamais un tel effet. [...] . Le doute est un état de malaise et de mécontentement dont on s'efforce de sortir pour atteindre l'état de croyance. Celui-ci est un état de calme et de satisfaction qu'on ne veut pas abandonner ni changer pour adopter une autre croyance. Au contraire, on s'attache avec ténacité non-seulement à croire, mais à croire précisément ce qu'on croit. » (Peirce, 1878, p.558-559).

La croyance est ainsi une disposition à agir « d'une certaine façon » en certaines circonstances. La recherche de croyance s'avère en outre active, car elle vise à apaiser « l'irritation produite par le doute ». Peirce souligne la permanence associée à l'état de croyance « Sitôt qu'on atteint une ferme croyance, qu'elle soit vraie ou fausse, on est entièrement satisfait » (Peirce, 1878, p. 559). Une fois confirmée par l'expérience, la croyance acquiert alors une valeur de connaissance (Viau, 1992).

Cette idée d'inertie, également traduite par James, sera aussi investie par Veblen (Bazzoli et Dutraive, 2006). Les individus auront d'autant plus de mal à changer d'habitudes qu'ils les auront mobilisées durant une longue période et qu'elles auront occupé une place majeure dans leur vie. De plus, les habitudes sont progressivement généralisées car transmises entre les individus par l'éducation, les traditions... (Dutraive, 1992, Brette, 2005).

Veblen souligne à la fois la dimension contextualisée de l'habitude et son caractère social. Il explique comment ces habitudes se cristallisent parce que, des individus soumis aux mêmes conditions de vie, développent des modes d'action similaires⁴⁰. Les habitudes deviennent alors des régularités mentales partagées au sein de la société. Elles deviennent des moyens cognitifs pour aborder une réalité que James décrit comme étant surabondante, non ordonnée et qui ouvre le champ de l'expérience à une pluralité de possibles chaotiques. Selon James, c'est à l'être de produire un ordre en inventant des instruments intellectuels qui permettent d'économiser ces expériences, de les « fixer dans les « choses », d'établir des « lois » entre elles » (Madelrieux, 2011).

Cette idée d'ordre est matérialisée dans le concept d'institution que Veblen définit comme :

« [...] des habitudes mentales prédominantes, des façons très répandues de penser les rapports particuliers et les fonctions particulières de l'individu et de la société » (Veblen, 1899, p. 125), de telle sorte que « l'adaptation des habitudes mentales, c'est le développement même des institutions » (Veblen, 1899, cité par Gislain, 2013, p.17).

En tant que « modèles mentaux partagés », les institutions permettent aux individus de donner du sens au comportement de leurs semblables et confèrent, dans le même temps, une signification sociale au comportement individuel. Ce faisant, elles structurent les

⁴⁰ Nous pouvons rapprocher cette idée de l'objectivité de position développée par Sen que nous abordons plus loin.

rapports sociaux, normalisent l'action individuelle. Elles permettent aux individus de communiquer et de se coordonner (Brette, 2005).

Soulignons que les institutions ne sont pas des éléments passifs : elles doivent être appréhendées à travers une double relation qui articule la société et l'individu : elles représentent conjointement un ensemble de règles reconnues et admises socialement, et des guides pour l'action adoptées par l'individu sous forme d'habitudes. Les institutions sont ainsi le produit d'actions individuelles, qu'elles renforcent à leur tour (Gislain, 2013). Il existe ici une double causalité, dynamique, qui à la fois confère stabilité et augure d'une diffusion du changement dans un système social (Bazzoli et Dutraive, 2006).

2.1.2.1.2. Le changement institutionnel révélé et porté par le conflit

Comme le contexte social évolue, les institutions, en tant qu'héritage du passé, ne sont jamais parfaitement en phase avec les conditions du présent. Elles représentent ainsi un facteur d'inertie qui s'oppose au changement. Par ailleurs, cette rigidité institutionnelle est renforcée par des effets d'interactions qui se jouent entre les institutions. En effet, celles-ci forment un ensemble structuré lorsqu'elles ont atteint un niveau de stabilité suffisant, sous l'action d'une logique de pensée qui s'est instaurée au sein d'une société à une époque donnée. Veblen désigne ce système d'institutions par le terme « complexe culturel ». Ce complexe exerce un contrôle sur la formation des habitudes des individus et sur la sélection des nouvelles institutions qui apparaissent dans la société. Le contrôle intervient sous forme de sanction par les conventions sociales (normes) qui valident des principes de conduite à suivre, au point de pouvoir conduire à des verrouillages institutionnels. Pour autant, Veblen n'exclut pas l'existence d'institutions dissidentes de la logique de pensée en vigueur. Tant qu'elles lui restent subordonnées, c'est la stabilité qui prévaut. En revanche, si une logique de pensée de force égale émerge, cela conduit à déstabiliser le complexe culturel et à provoquer des conflits dans la société. Bien que Veblen observe que les positions de pouvoir de certains groupes puissent influencer sur le changement d'orientation d'une logique de pensée, il n'analyse pas de façon approfondie le rôle des actions collectives délibérées dans le changement institutionnel (Brette, 2005).

En revanche, Commons souligne le rôle du conflit et sa résolution collective en tant que moteurs du changement sociétal. Il explique que les modifications de contexte, à travers l'évolution des technologies, la rareté des ressources... appellent à définir de nouvelles règles, mais que cette révision des règles génère des conflits d'intérêts. C'est donc « l'action concertée mais conflictuelle des volontés humaines prises dans une évolution historique » qui doit faire, selon lui, l'objet d'étude des sciences sociales (Commons 1934 ; cité par Bazzoli, 1999, p.73).

Commons met alors en avant le rôle des interactions et négociations entre individus pour régler ces conflits. L'enjeu est de réinstaurer un ordre social, garant d'un fonctionnement efficient de la société et de son activité économique. Mais pour passer du conflit à l'ordre, ces négociations, nommées « transactions » par Commons (cf. partie

2.1.2.2.1, p130 et Encadré 2-2, p134), doivent aboutir à une transformation des règles puis à leur stabilisation (qui ne sera que temporaire car contextualisée), autrement dit, reposer sur une régulation institutionnelle (Bazzoli, 1999 ; Théret, 2001). C'est donc dans ce cadre de médiation entre l'individu et le collectif, que se positionne l'institution chez Commons (Corei, 1995 ; Théret, 2001). Celle-ci repose sur des règles et des normes reconnues collectivement, qui déterminent des espaces de contraintes et de liberté individuelle :

« While the short definition of an institution is collective action in control of individual action, the derived definition is collective action in restraint, liberation and expansion of individual action » (Commons, 1934, cité par Bazzoli 1999, p.101).

C'est à travers la régulation du comportement des individus par des règles et des normes que les échanges sociaux sont alors possibles, car l'institution fixe les limites des actions de chacun et réduit ainsi les risques de conflit, pour aboutir à ce que Commons nomme une « mutualité praticable » (Bazzoli, 1999 ; Chavance, 2018).

2.1.2.2. L'action collective pour sécuriser les activités humaines

Dans un contexte changeant, les institutions constituent des jalons sociaux qui instaurent des repères pour les activités humaines. Les institutions définissent ainsi des cadres partagés qui sécurisent les activités économiques, ces dernières recouvrant la production, l'échange, et la répartition des richesses.

Le concept de transaction permet de matérialiser la relation qui s'établit entre individus dans le cadre de cette recherche de sécurisation. Une sécurisation attendue à travers la répétition des transactions – savoir que l'échange se reproduira dans les mêmes conditions –, mais aussi pour gérer l'incertitude inhérente aux conséquences supposées de ces transactions – soit une projection dans l'avenir (Beurain et Bertrand, 2009). Commons apporte en effet une conception originale de la temporalité, qui permet d'appréhender la façon dont des activités économiques peuvent être orientées sur la base de leurs *conséquences* futures. Ainsi, pour Commons, les actions, bien que menées au présent, sont en fait, définies relativement à des anticipations de l'avenir, un principe qu'il nomme « futurité ».

Le concept de transaction, que nous allons développer dans les parties ci-dessous, nous apparaît ainsi essentiel, car il représente un moyen de matérialiser le consensus qui s'établit entre des volontés différenciées et de l'articuler avec le processus d'institutionnalisation des règles. Il permet également de saisir comment de nouvelles règles peuvent être négociées sous l'action des évolutions contextuelles qui appellent à redéfinir collectivement des anticipations.

2.1.2.2.1. Les transactions pour sécuriser les relations économiques

La transaction représente la plus petite unité d'observation de l'action collective, en tant que « premier degré de socialisation » (Théret, 2001 p100). Elle permet d'appréhender « les relations de conflit, de dépendance et d'ordre » qui s'établissent entre les individus (Bazzoli, 1999 p91). Pour Commons, la transaction supporte une triple interaction entre les individus : la relation conflictuelle, qui provient de la rareté des ressources, la relation de dépendance qui repose sur les besoins de coopération entre les individus pour surpasser la rareté par l'efficacité, et enfin l'établissement d'un ordre social via l'élaboration de règles communes qui sécurisent les actions dans le temps (Bazzoli, 1999).

« We resolve a transaction not only into conflict of interests, but also into mutual dependence and collective efforts to bring order out of conflict » (Commons, 1934, cité par Gillard, 2001, p. 168).

À ces trois domaines interactionnels sont associés différents types de transactions : la transaction de marchandage, fondée sur l'échange des richesses produites et dans laquelle c'est la compétition et résolution de conflit qui domine, la transaction de management ou de direction, qui vise l'organisation et le contrôle de la production, dans laquelle la relation de coopération-dépendance domine, et la transaction de répartition, qui vise la distribution de la richesse produite, dans laquelle domine la recherche d'ordre social (Théret, 2001 ; Beaurain et Bertrand, 2009).

La répétition attendue des transactions est relative au respect des règles et des normes, c'est-à-dire à l'adhésion des individus aux institutions qui cadrent l'action collective. Cette action collective peut être inorganisée, à travers la coutume, ou organisée, c'est-à-dire relatives à des collectifs organisés, ou going concerns (Chavance, 2018).

La coutume apparaît comme une institutionnalisation des habitudes individuelles (ce que Commons nomme également « hypothèses habituelles », en tant qu'idées subjectives médiées par le vécu). Elle traduit une « convergence sociale des croyances » (Dutraive et Bazzoli 2006, p.133). La coutume (ou « hypothèse coutumière ») soutient le processus de socialisation de l'individu, qui intériorise des contraintes ou normes sociales et adapte son comportement relativement à celles-ci. Le facteur de régulation qui intervient est cognitif : c'est l'opinion collective qui s'impose, à travers l'élaboration de représentations communes au sein de la société, et qui agit sur l'opinion individuelle.

Les entités collectives nommées « going concern » relèvent, quant à elles, d'une action collective organisée tournée vers un but commun bien défini, c'est-à-dire une action associée « en vue de... ». Ces organisations peuvent être matérialisées sous des formes variées : une entreprise, un syndicat, l'État... Elles comprennent ainsi deux facettes interdépendantes, institutionnelle (les règles mobilisées légitimement par l'autorité en vue de l'action concertée) et organisationnelle (des individus investis dans une activité coordonnée qui peut articuler plusieurs types de transactions). Un going concern représente ainsi une volonté commune tournée vers un objectif collectif et sous

contrôle d'une autorité hiérarchique reconnue comme étant légitime pour assurer la régulation des comportements (Bazzoli, 1999, Guéry, 2001).

Les transactions couvrent ainsi l'ensemble des relations économiques et représentent une articulation à l'institution à travers les règles, formelles des going concerns, ou informelles de la coutume, qui la régulent. En tant que telles, elles représentent le point charnière entre l'individu et son enchâssement dans l'action collective (cf. Figure 12. ci-dessous).

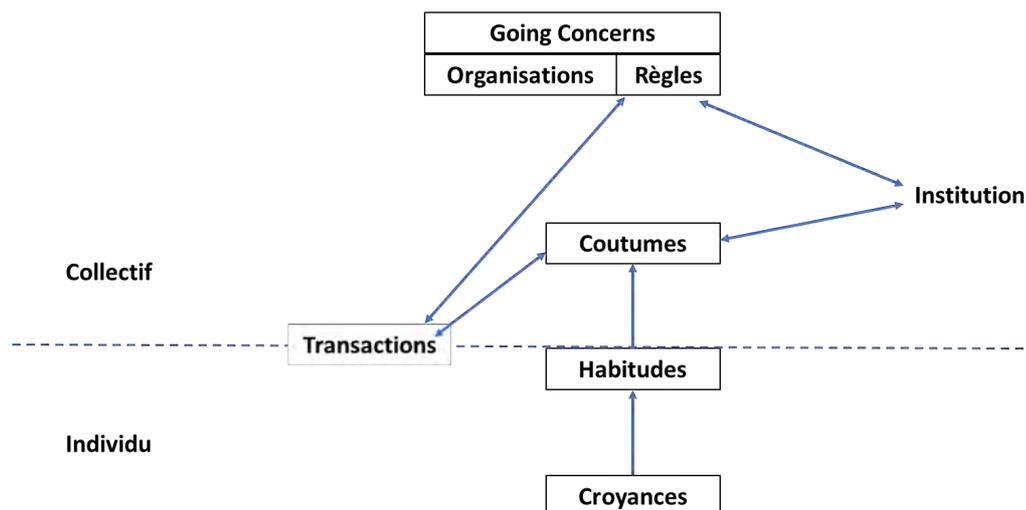


Figure 12. Concept de transaction. Celle-ci représente la plus petite unité d'action collective.

2.1.2.2.2. Les transactions pour gérer l'incertitude ou le rapport au temps long

Nous avons vu que Commons aborde la temporalité avec un renversement novateur dans les théories économiques avec le principe de « futurité » (futurity), qui intègre l'effet, sur les activités du présent, de la projection des idées humaines vers l'avenir. Le futur étant lui-même conditionné par les événements du passé, Commons déploie ainsi une vision du temps qui agit sous forme de causalités dirigées du passé vers le futur et du futur vers le présent (Gislain, 2017). Cette vision évoque un rapport dynamique au temps qui rappelle celle de James, qui décrit le présent comme une « zone de processus en formation, la courroie de transmission de l'incertain, la ligne où passé et futur se rencontrent » (Lapoujade, 1997, p.308 citant pour partie James, 1896).

Selon ce concept de futurité, la « volonté en action » développée à travers les going concerns est ainsi dirigée, non pas vers des objectifs présents, à des fins immédiates, mais vers le futur. Ce que Commons souligne ici, c'est que les individus mènent leur activité sur la base des suppositions qu'ils établissent quant à aux effets futurs de leur action, c'est la « causalité institutionnelle ». (Gislain, 2017). La causalité apparaît ainsi comme une rétroaction, imaginée à partir des conséquences de ces actions : c'est le futur anticipé qui va guider l'action.

« L'être humain agit dans le présent, en vue de ce qu'il anticipe qui arrivera dans le futur ; de la sorte, la théorie de la causalité qui devrait être appliquée en théorie économique est la théorie de l'anticipation. Son acte présent est causé par ce qu'il anticipe dans le futur. En d'autres termes, dans toutes ces affaires qui nous concernent, la causalité n'est pas dans le passé mais dans le futur ». (Commons, 1929, cité par Gislain, 2017, p.249)

Cette projection est une abstraction, elle est le résultat de l'imagination, mais qui est tirée de la matérialité de l'expérience passée et de l'activité sociale de l'être humain. En fonction de ce qu'il imagine dans le futur, l'Homme adapte son activité, il l'oriente en vue de cet objectif projeté.

« [...] l'homme, par son activité sociale du langage et la fabrication d'outils en vue d'une utilisation future, construit une séquence de temps futur qu'il projette et observe dans le monde autour de lui. À la longue, à partir de sa propre activité, il construit l'idée abstraite du temps » (Commons, 1934, cité par Gislain, 2017, p.245).

Or la futurité est mouvante, de nouvelles situations peuvent survenir, conduisant à modifier des prédictions vis-à-vis du futur, ou bien les règles d'action peuvent ne plus se montrer efficaces dans leur répétition. L'action doit alors être actualisée car la futurité envisagée demeure provisoire. De nouveaux consensus sociaux doivent ainsi s'établir, afin de définir une nouvelle futurité significative commune et définir de nouvelles règles d'action (Gislain, 2017). Il s'agit de former un jugement collectif sur « ce qui doit être fait » dans l'intérêt général : « Ce qui importe, c'est que les hommes forment leurs jugements et mènent leurs activités en considérant leurs conséquences publiques, objectives et partagées » (Dewey, 2014 [1929], p.65).

Le rapport à l'incertitude que cette projection génère, implique une résolution collective.

« Laissé à lui seul, un individu peut sans doute, avec de l'astuce et des connaissances spécifiques (et une bonne part de chance), faire beaucoup pour réaliser ses propres fins particulières, mais il ne peut guère contrôler les conditions qui donneront plus de sûreté aux valeurs importantes » (Dewey, 2014 [1929], p.58).

Pour Commons, cette incertitude se gère à travers les transactions. Il en distingue deux catégories. Les premières concernent les transactions qui s'effectuent dans la continuité des transactions passées, c'est à dire déjà expérimentées et associées à des conditions connues. Comme elles sont des répétitions, elles activent un comportement habituel, peu ou pas délibéré : ce sont les transactions routinières. Les secondes, en revanche, interviennent dans une situation nouvelle, inattendue. Elles demandent alors un ajustement, une démarche consciente, délibérative car il s'agit de trouver une solution « satisfaisante ». Elles suscitent la créativité car il s'agit d'adapter des règles ou d'en négocier collectivement de nouvelles : ce sont les transactions stratégiques. C'est cette dernière catégorie de transactions qui ouvre la voie à l'instauration de nouvelles pratiques

(Bazzoli et Dutraive, 2006). Les transactions occupent ainsi un double rôle vis-à-vis des institutions. À travers leur répétition routinière, elles les stabilisent et les renforcent, mais elles ont aussi la capacité à les changer dans leur dimension stratégique. C'est cette approche dynamique de l'institution qui permet d'appréhender les mécanismes du changement institutionnel.

Celui-ci résulte donc d'une volonté collective, aiguillée par un changement de contexte, mais est freiné par les anciennes règles ou les habitudes. Nous retrouvons la tension entre l'aiguillon du doute (qui pousse à réinterroger des croyances) et « la recherche de satisfaction » (la stabilité) évoqués par Peirce :

« Par la force de l'habitude, on reste quelquefois attaché à ses vieilles croyances après qu'on est en état de voir qu'elles n'ont aucun fondement. Mais, en réfléchissant sur l'état de la question, on triomphera de ces habitudes ; on doit laisser à la réflexion tout son effet. » (Peirce, 1878, p.569).

Or, nous l'avons montré en nous appuyant sur les apports de Dewey et de Commons, cette réflexion doit être collective. Les acteurs doivent donc parvenir à élaborer un avenir signifiant, c'est-à-dire définir et sélectionner ce qui est raisonnablement possible (Gislain, 2017). Car une compréhension intersubjective et une représentation collective sont nécessaires pour élaborer des règles d'action collective. La rationalité engagée par les acteurs à ces fins ne peut donc pas être considérée sous le strict angle de la maximisation individuelle, elle doit être élargie à des considérations collectives, qui s'inscrivent dans une recherche de bien commun ou intérêt général, et donc intégrer des dimensions normatives.

Différentes acceptions du terme transaction en économie institutionnelle

Nous avons pour but, à travers cet encadré, de lever toute ambiguïté quant au terme « transaction » développé par Commons qui est mobilisé dans cet étude.

La « transaction » ou « trans-action », telle qu'elle est définie par Commons, traduit littéralement une négociation entre individus en interaction. Elle porte une dimension temporelle à la fois car elle vise à traiter des conflits issus d'une modification de contexte, prenant donc en compte une historicité, et parce qu'elle intègre une projection de l'activité économique des acteurs dans le futur. Elle définit également des règles d'action individuelle sur la base de cette négociation collective, au motif d'un principe qui concerne l'ensemble du collectif.

Le terme de transaction a été également employé selon une connotation relationnelle dans le champ de l'économie néo-institutionnelle, notamment par Coase et par Williamson. Toutefois, il recouvre alors la mise en relation d'individualités selon un mode de rationalité individuelle (même limitée), pour aboutir à un choix qui s'inscrit dans des perspectives individuelles. Nous en donnons deux exemples :

- Coase (1937) a conceptualisé la transaction pour traduire l'existence de coûts relatifs à la mise sur le marché d'un bien. Ces coûts dits « de transaction » tiennent compte de l'imperfection des marchés et de la rationalité limitée. Ils comprennent les coûts de recherche d'information, de négociation de l'achat et de la vente, de vérification de la bonne exécution de l'échange...

- Williamson a approfondi la dimension institutionnalisée des transactions, à travers la nature des arrangements qui les soutiennent, comme les contrats qui prennent en compte l'incertitude associée à l'échange, et à travers leur mode de gouvernance, qui vise à définir s'il est plus avantageux de s'en remettre au marché, à la firme ou à des modalités hybrides (Abecassis, 1997 ; Beaurain et Bertrand, 2009 ; Galiègue, 2012).

Sans entrer davantage dans les détails, nous repérons des différences d'approches entre ancien et nouvel institutionnalisme, le premier mettant en jeu des finalités collectives qui dépassent le cadre de l'échange marchand placé essentiellement au centre du second.

Pour éviter toute confusion, nous précisons que nous référons par défaut au concept commonsien.

Encadré 2-2. Différentes acceptions du terme transaction en économie institutionnelle.

2.1.3. De l'action rationnelle à l'action raisonnable

La projection des activités humaines dans le futur ne peut pas être fondée sur le calcul car leurs conséquences sont incertaines. Elle est résolument humaine :

« [...] nous trouvons que ce sont les espoirs et les craintes, les attentes et les précautions, la prévoyance et l'impatience, inscrites dans le futur qui déterminent ce qui sera fait dans le présent » (Commons, 1925, cité par Gislain, 2017, p.247)

« [...] l'amour de la justice, le désir de sécurité sont des réalités de la nature humaine au même titre que notre sentiment d'injustice, de révolte contre l'oppression et l'insécurité [...] si l'on cherche à améliorer les institutions, seule

l'alliance de l'émotion et de l'intelligence est un gage de progrès » (Dewey, 2011b [1934], p.171).

Ces considérations engagent à voir la rationalité humaine comme la capacité à saisir des relations et des causalités (présent-futur, individu-collectif) et à prendre des décisions à même d'assurer la survivance de ce collectif, qui est gage de celle de l'individu en tant qu'être social.

2.1.3.1. La conception de l'institutionnalisme méthodologique

La « rationalité » abordée à travers l'ancien institutionnalisme est un total basculement au regard de l'approche individuelle et instrumentale néoclassique. Nous avons vu, en effet, que pour parvenir à aborder un monde incertain, l'action devait être collective. La société ne doit donc pas être conçue comme « une somme d'individus isolés » mais comme « un multiple d'individus opérants » (Commons, 1950, cité par Bazzoli, 1999, p.75). La prévisibilité des comportements devient elle aussi caduque, car le contexte est en perpétuel changement. La compréhension des faits sociaux doit alors passer par l'étude des transactions, car celles-ci sont connectées à des causalités temporelles et permettent de capter « les uniformités de la volonté humaine ». Cette approche institutionnaliste de la rationalité s'arrime à un institutionnalisme méthodologique, qui s'attache à saisir les causalités, les interactions, et qui place les règles au centre de la compréhension des comportements (Bazzoli, 1999).

De plus, l'action collective, qui repose sur un consensus autour de règles communes, implique d'introduire un jugement normatif. En effet, les individus sont des êtres sociaux, membres d'une communauté dont ils respectent les règles sous l'effet d'un processus de socialisation. Leur action est définie dans leur relation aux autres, à travers un contexte donné : « nous n'en sommes pas moins sur le même bateau », déclare ainsi Dewey (2011 [1934], p.176). Dans un tel cadre, la « raison » demande de considérer ce qui est bénéfique pour tous : l'individu rationnel cède ainsi la place à un individu raisonnable et c'est la relation aux autres dans un contexte donné qui devient médiateur de l'action (Bazzoli, 1999, p.101). De fait, Commons introduit l'éthique comme principe structurant des relations sociales car c'est ce qui les rend viables. Un tel lien social repose sur « une croyance commune, une représentation collective par ses membres de ce qu'est le bien public et qui exprime la bonne volonté humaine (willingness) et sa capacité propre de régulation » (Commons, 1924, rapporté par Théret, 2001, p.123).

Ce principe éthique intervient à tous les niveaux de socialisation (transactions, going concerns...). Mais si les arrangements institutionnels doivent tendre vers le raisonnable, pour autant, le raisonnable n'est pas immanent. Il s'applique à un contexte donné et implique donc une adaptation continue des règles : il ne s'agit pas d'aborder le « raisonnable » comme un principe absolu et stable à travers le temps (Théret, 2001 ; Conchon, 2001).

Ainsi, le bien public est évolutif, car ce qui est considéré comme raisonnable est le résultat de compromis entre intérêts privés en conflit, et s'inscrit dans une matrice sociale :

« À chaque étape historique, de nouveaux concepts de pratiques et de valeurs émergent, empiètent sur les anciens et changent les institutions » (Commons, 1934, cité par Bazzoli 1999, p.125).

Ce but public, changeant, résulte « d'une série continue de choix collectifs qui traduisent des valeurs raisonnables » (Bazzoli et Dutraive, 2014, p. 361). Or, Commons fonde son approche de la valeur non pas sur la base « des sentiments individuels ou comme essence matérielle » mais en s'intéressant aux « processus d'évaluation qui s'effectuent dans les transactions », c'est-à-dire en se focalisant sur « la volonté humaine en action » (Bazzoli, 1999 p.124). En cela, Commons s'inscrit dans le pragmatisme de Dewey, qui énonce que la valeur et la valuation⁴¹ sont de nature culturelle et doivent être analysées dans un contexte social donné (Bidet et al. dans Dewey, 2011a).

Cela soulève alors la question des conditions de la mise en œuvre d'une telle analyse dans une société.

2.1.3.2. *L'action collective sous condition démocratique*

Dans une perspective institutionnelle un collectif est amené à définir des règles d'action en fonction de leurs conséquences, imaginées collectivement, et sur la base de ce qui est jugé raisonnable pour la société. Deux considérations émergent de cette vision du raisonnable. La première est que si « ce qui fait raison » a besoin d'être réinterrogé, c'est-à-dire de manière délibérée, c'est que *quelque chose a changé* dans le cours paisible des croyances et des habitudes. La deuxième, qui lui est connexe, est que s'il est besoin de redéfinir ce qui doit être raisonnable pour la société, il convient de convoquer l'ensemble des intéressés à ces fins. Ce dernier point contient des présupposés éthiques mais aussi pratiques, qui recouvrent la conception de la démocratie de Commons et de Dewey : pour que des règles soient institutionnalisées, c'est-à-dire acceptées par les individus, il convient qu'elles aient été négociées collectivement, par le biais des transactions. Pour Commons, ce processus démocratique est un « exercice collectif de pouvoirs partagés permettant la sélection de règles et la définition des buts et valeurs par la confrontation, la négociation et la coopération entre les différents groupes et acteurs de la société » (Bazzoli, 1999, p.173). Cette approche est partagée par Dewey, qui estime que chaque individu doit pouvoir participer à la formation des valeurs qui font la société et le « vivre ensemble » (Bidet et al. dans Dewey, 2011).

Pour ces deux auteurs, la démocratie représente donc à la fois un idéal et une méthode. Idéal en tant que porteuse de valeurs morales, qui soutiennent à la fois la société

⁴¹ « Valuer » selon Dewey, revient à définir ce qui est important, c'est-à-dire à définir quelles valeurs comptent au vu d'un contexte donné. Cette « valuation » résulte de l'enquête, c'est-à-dire l'investigation face à un problème qu'un groupe social cherche à résoudre.

et le développement des individualités, méthode comme moyen de mettre à jour ces valeurs à travers le partage d'informations et la créativité, autrement dit de les réactualiser dans l'interaction et la coopération (Bazzoli et Dutraive, 2014 ; 2015).

2.1.3.2.1. Définir le raisonnable : un processus collectif

Les valeurs « raisonnables » qui sous-tendent la structuration des institutions doivent être redéfinies constamment car ce qu'une société juge comme étant raisonnable évolue au cours du temps (Hiedanpää et Bromley, 2016). Elles ne sont donc ni universelles ni acquises, elles s'inscrivent dans l'expérience⁴² humaine. Or cette expérience s'adresse à un collectif : selon Dewey, il s'agit, pour une communauté de citoyens, de s'interroger « sur ce à quoi ils tiennent », et « ce par quoi ils tiennent ensemble » (Bidet et al., dans Dewey 2011a, p.60). De fait, pour Dewey et Commons, les valeurs sont sociales : elles sont formées sous l'action de l'expérience humaine qui se déploie dans un environnement « constitué de coutumes, de pratiques et de règles collectives ».

La formation des valeurs est donc contextualisée mais dans une dimension temporelle qui n'inclut pas que le présent. Ainsi, « valuer » selon Dewey, c'est-à-dire émettre un jugement « sur ce qui doit être désiré et apprécié est [...] une prétention ayant à voir avec une action future » (Dewey, 2014 [1929], p.280). Et c'est parce ces valeurs sont établies sur la base de l'examen de leurs conséquences qu'elles acquièrent une dimension objective, qu'elles peuvent être discutées et révisées (Bidet et al., dans Dewey, 2011a). Pour Dewey, c'est ce qui confère une justification objective de la valeur, lui donne sa légitimité à s'inscrire en tant que norme :

« La satisfaction que nous procure une chose nous invite, par un travail d'autojustification et de « rationalisation », à faire de cette dernière une valeur. Cette validation lui confère une autorité, dans la mesure où cela revient à considérer que l'objet détient un droit à exister et, par la suite, à légitimer l'action visant à le faire perdurer » (Dewey, 2014 [1929] p.280).

Le besoin de « valuer » n'intervient pas de manière fortuite : il se présente parce que le contexte est changeant, parce qu'il réinterroge des valeurs passées :

« une valuation n'a lieu que quand quelque chose fait question : quand il y a des difficultés à écarter, un besoin, un manque, ou une privation à combler, un conflit entre tendances à résoudre en changeant les conditions existantes » (Dewey, 2011a, p. 120).

Or cette révision se heurte aux institutions préexistantes :

⁴²Bazzoli et Dutraive (2015, p.104), définissent ainsi l'expérience qui est au cœur de la philosophie pragmatiste : « L'expérience constitue le mode de relation entre un individu et son environnement, relation par laquelle l'un et l'autre se constituent et se transforment : l'individuation se réalise au travers des transactions avec l'environnement, les activités des individus transformant aussi cet environnement. Pour Dewey, l'expérimentation [l'enquête] constitue la forme réflexive, consciente et délibérée de l'expérience. »

« Les obstacles présents sur le chemin sont, pour l'essentiel, pratiques. Ils proviennent de traditions, de coutumes et d'institutions qui se maintiennent sans avoir été soumises à une enquête empirique systématique, alors même qu'elles sont la source la plus influente de nouveaux désirs et fins » (Dewey, 2011a, p.161).

Nous comprenons ici qu'en définitive, c'est l'obsolescence-même des institutions qui, à la fois, attise le besoin de changement, car elles se révèlent inadaptées, et freinent ce changement, car elles ont instauré des règles, des coutumes :

« Dans un groupe social, une personne adulte possède, à tout moment, des fins tellement standardisées par la coutume qu'elle les considère comme allant de soi sans les examiner, et ne prête attention qu'aux problèmes relatifs aux meilleurs moyens pour les atteindre. » (Dewey, 2011a, p.134).

Toutefois, l'expression d'un idéal social à atteindre vu conjointement comme un objet d'émancipation individuel, représente un motif puissant pour agir et changer les institutions, ce que Dewey nomme « idéalisme de l'action » (Bidet et al., dans Dewey 2011a, p.56) :

« Les fins, les buts que l'on se donne exercent un pouvoir déterminant dans les comportements humains [...] Les buts, les idéaux, n'existent pas simplement dans l'esprit : ils existent dans le caractère, dans la personnalité et dans l'action. On peut passer en revue les artistes, les intellectuels et les chercheurs, les parents, les amis, les citoyens parmi lesquels nous vivons pour montrer que les buts existent de manière efficiente » (Dewey, 2011b [1934], p.138).

Les valeurs représentent ainsi « tout ce qui possède une autorité telle que l'on estime devoir s'y référer pour conduire sa vie » (Dewey, 2014 [1929], p.272), mais pour autant, ces valeurs peuvent évoluer lorsque le contexte se modifie : « Les idéaux changent quand ils se frottent aux conditions existantes. Ce processus ne cesse d'accompagner la vie de l'humanité » (Dewey, 2011b [1934], p. 139).

De fait, les buts ou « fin en vues » et l'anticipation de leurs conséquences, tout comme la prise en considération des moyens pour atteindre ces fins, médiatisent l'action, d'où l'importance, pour Dewey, de développer une méthode d'investigation collective qui permette de soutenir ce processus (Dewey, 2011a). Les valeurs jugées raisonnables doivent être les résultats de choix collectifs successifs qui portent sur un but commun. En cela, elles sont le résultat de compromis sur ce que doit être ce but et sur ce qui relève du raisonnable. Commons en appelle notamment à un « capitalisme raisonnable », qui prenne en considération les coûts sociaux de l'activité économique, en invoquant un « esprit de responsabilité sociale » (Bazzoli et Dutraive, 2014).

Il s'agit alors de mener une investigation collective sur ce qui pose question, pose problème, sur ce qui « irrite le doute » de manière à réinterroger les valeurs qui doivent, raisonnablement, orienter voire réorienter les buts de la société : « Une fin ou une conséquence atteinte a toujours la même forme : celle d'une coordination appropriée », explique Dewey (2011a, p.142). Et cette coordination doit reposer des connaissances

objectives, obtenues selon un procédé expérimental, ce que Dewey nomme une enquête. Il faut mettre en œuvre « une méthode qui consiste à changer de croyance grâce à l'enquête et à sa mise à l'épreuve, ce qui permet donc d'arriver à de nouvelles croyances » (Dewey, 2011b [1934], p.126). Cette enquête vise des finalités très pratiques, celle « d'organiser les publics affectés par ces problèmes et de concevoir des instruments de changement collectif (Bazzoli et Dutraive 2015, p.108). Cette mise en délibération collective des problèmes sociaux et la participation des citoyens à ce processus, ambitionne de distribuer équitablement le pouvoir d'action en vue du bien commun. Ce rééquilibrage des pouvoirs doit être instauré dans l'enquête, de manière à ce que chaque citoyen puisse être pleinement informé dans des perspectives de démocratie éclairée :

« Il concerne cette organisation économique et légale de la société qui a pour effet de donner à quelques-uns le monopole sur la connaissance qui règle l'activité, monopole qu'ils mettent au service d'intérêts privés et de classe, au lieu d'en faire usage dans une perspective générale et partagée. Ce problème renvoie à la transformation possible des conditions sociales en ce qui a trait à leur base économique et financière. [...] À son niveau pratique et sociale, le problème se rapporte à la réalisation d'une plus équitable répartition des éléments de compréhension et de connaissance ayant trait au travail fait, aux activités entreprises, et induisant une participation mieux partagée et plus libre à la jouissance de leurs bienfaits » (Dewey, 2014 [1929], p.97- 98).

L'expression de points de vue différents permet de soutenir la négociation collective et de faire évoluer les préférences et l'intérêt collectifs. Il est question ici de partage de connaissances pour engager une révision des croyances et, dans la continuité, de modifier des pratiques. De fait, selon James, « Connaitre, c'est savoir comment agir sur une réalité en suivant une idée » (Lapoujade, 1997 p.312). La connaissance soutient donc la raison.

2.1.3.2.2. Réviser des croyances pour appréhender de nouveaux buts collectifs

Le partage de points de vue, à travers l'enquête, outre sa vocation éthique à travers l'expression d'une démocratie, a également des fonctions instrumentales, tant pour appréhender collectivement l'incertitude et la complexité de la réalité, que pour transformer des croyances devenues caduques face à des buts qui changent.

C'est en effet grâce à ces échanges, ces expériences partagées, qu'il devient possible d'explorer les anticipations, qui est un domaine « d'indétermination ». Il s'agit d'aboutir à une vérité qui est posée en tant que telle car elle fera sens pour le collectif. Pour James, c'est ce processus, ce mouvement où la vérité se construit qui est important, car c'est ce qui donnera sens à l'agir :

« les vérités se définissent avant tout comme des transitions, des traits d'union entre divers morceaux de réalité. Elles font le lien entre le fonds de nos habitudes et l'indétermination où nous plonge nos incessantes anticipations [...] La

connaissance progresse de proche en proche, en raccordant entre eux divers morceaux d'expérience. Elle se fait » (Lapoujade, 1997, p.309-310).

C'est parce qu'il y a indétermination que le raisonnement s'impose. Une diversité de possibles s'ouvre et, tant l'exploration que le choix qu'il faudra établir parmi ces perspectives, sont d'ordre collectif. C'est en effet à plusieurs que peut s'opérer ce travail prospectif, imaginatif, de *ce qui pourrait être si...* c'est-à-dire d'imaginer le résultat, les conséquences d'un choix ou d'un autre. Cette phase d'analyse (l'enquête selon Dewey) constitue un apprentissage (Bromley, 2008) :

« When faced with new and unfamiliar choices the process of learning necessarily precedes choice; we are forced to work out beliefs about the situation at hand as we contend with that situation » (Bromley, 2008, p.5).

L'élaboration d'un nouveau but, puis son appropriation en tant que nouveau cap à suivre, nécessitent une mise à jour des croyances anciennement établies. Ces croyances, en effet, rappelons-le, sont des règles pour l'action, mais sont également difficiles à changer, car la croyance est « est un état de calme et de satisfaction qu'on ne veut pas abandonner » (Peirce, 1878, p.6).

Là aussi, c'est collectivement que peut s'opérer le changement, à travers l'interaction sociale, porteuse de nouvelles informations, qui nous permettent de porter un nouveau regard sur nos désirs et, ce faisant, de réinterroger nos croyances « We revise our wants in light of new information » (Bromley, 2008 p.7).

Une distinction majeure s'opère, dans ce processus, entre ce qui est *connaissance* et ce qui est *croyance*. Dewey rattache la première à ce qui est du domaine de la stabilité, du certain, quand les secondes, qui sont de l'ordre de l'opinion, ne sont que probables et donc incertaines, mais se rapportent, de ce fait, au « monde du changement » (Dewey, 2014 [1929], p.37). Provoquer le changement nécessite donc de travailler sur les croyances, car la connaissance, elle, n'est pas réinterrogée. Or, c'est en suscitant le doute, la surprise, qu'il devient possible de reconsidérer des croyances, d'enquêter. La connaissance s'établira après ce processus de recherche, mais sur la base d'une expérience sinon elle ne demeurera qu'une assertion non réinvestie (Hiedanpää et Bromley, 2016) :

« Real knowing must start with doubt [...] « Only if it makes good sense to investigate something, motivated by doubt and surprise, will we be able to come to know or understand it. And once our investigations have settled down to a consistent set of results, it will no longer be reasonable to doubt what we have produced. In other words, to "know" something we must first hold it in doubt. Once we have investigated the matter thoroughly, and conducted our investigations with an abundance of serious challenges, we are then—and only then—justified in claiming to know (understand) the topic of interest » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.9)

Ainsi un partage de points de vue doit permettre ce travail sur les croyances plutôt que conduire à une simple confrontation de connaissances. De fait, si des experts émettent des avis sur la manière dont il conviendrait d'agir sur la base de ce que Dewey nomme des

« assertions garanties » (warranted assertions), celles-ci rencontrent souvent de la résistance lorsqu'elles sont assénées dans l'espace public. Il ne s'agit ainsi pas d'affirmer des vérités, mais de mener un processus qui fasse en sorte que ce qui est avancé soit jugé comme étant une vérité (Hiedanpää et Bromley, 2016) :

« The opinion which is fated to be ultimately agreed to by all who investigate is what we mean by the truth and the object represented in this opinion is the real. That is the way that I would explain reality » (Peirce CP 5.407, cité par Hiedanpää et Bromley 2016, p.9).

Une croyance considérée comme étant valable, légitime, est celle qui sera donc jugée convaincante par l'ensemble de la communauté, et qui placera les individus dans des dispositions à agir :

« [...] a valuable belief is a warranted belief that is found compelling to a community of sapient agents actively contemplating a particular action. A valuable belief is one that will put me in a receptive mental state such that I am now prepared to act on that belief. A belief disposes me to act » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.10)

En définitive, le processus d'adoption d'une nouvelle croyance (ou de sa révision), est d'abord collectif, à travers les échanges de points de vue, les explorations, les justifications... , puis doit ensuite être approprié individuellement c'est-à-dire que le choix doit être considéré comme raisonnable, comme nôtre et non pas imposé (Bromley, 2008) :

« The essential task in all human endeavors is to arrive at individual and collective understandings of what will be considered settled belief » (Bromley, 2008, p.10)

Ce processus est activement soutenu par un travail d'imagination, de création, qui est partie intégrante de l'expérience. Les individus imaginent des possibles, élaborent des significations communes, des idéaux, en tirent de nouvelles pratiques, et au final, s'émancipent. Pour Dewey, la démocratie est résolument créative (Joas, 1999).

2.1.3.2.3. Des espaces créatifs pour réinterroger les règles

Nous avons vu que le concept de futurité de Commons ou la prise en considération des « fins en vue » de Dewey implique d'imaginer des possibles, des conséquences, d'explorer des modalités d'actions, un processus activement nourri par des valeurs, des idéaux, et qu'il alimente en retour. Nous avons également décrit le rôle des transactions stratégiques dans la définition de nouvelles règles, transactions qui mobilisent également l'imagination puis la créativité, dont Commons souligne l'importance pour résoudre des problèmes, changer des règles et développer de nouvelles pratiques (Bazzoli et Dutraive, 2006). Enfin, nous venons d'exposer en quoi le processus d'enquête qui soutient l'activité transactionnelle reposait sur une mobilisation de l'imagination et de la créativité collective.

De fait, l'imagination est mise en mouvement par l'incertitude à laquelle les individus sont confrontés :

« [...] pour apaiser notre doute, pour nous “faire” une idée, nous devons altérer de quelque manière, par l’imagination ou par une expérimentation ostensible, la situation dans laquelle nous faisons l’expérience de cette incertitude » (Dewey, 2014 [1929], p.248).

C’est grâce à ce travail collectif d’imagination que pourra être élaborée une vision commune, propice à engager un changement :

« La nouvelle vision ne sort pas de nulle part : elle prend corps lorsqu’on imagine les possibles, lorsqu’on voit les choses anciennes prises dans de nouvelles relations au service d’une nouvelle finalité qui, en retour, ordonne de nouveaux rapports entre les choses. Ajoutons que le processus de création est expérimental et permanent » (Dewey, 2011b [1934], p.139).

Cet imaginaire en action est médié par des symboles (c’est à dire des objets dotés d’une signification pour le collectif), qui permettent d’expérimenter sans risque, car l’action reste formulée dans les idées :

« Grâce à ces derniers [les symboles], sous forme de gestes, de mots ou de constructions plus élaborées, nous agissons sans agir. Autrement dit, nous menons des expériences en recourant à des symboles dont les résultats ne sont eux-mêmes que d’ordre symbolique et, par suite, ne nous engagent en rien sur le plan des conséquences effectives et actuelles » (Dewey, 2014 [1929], p.168).

Les significations représentent ainsi des outils de mise en relation des individus, permettent d’instaurer une communication qui leur permet de « vivre dans un mode de choses pourvues de sens » (Dewey, 2012 [1925], p.193). Pour Dewey, cette construction de sens est soutenue par la communication, incluant le langage, mais aussi l’émotion (Dewey, 2012 [1925] ; 2011b [1934] ; Quéré, 2013 ; 2014). De nouvelles idées peuvent alors naître, faire sens pour la communauté et prendre la forme d’une action collective :

Les hommes « agissent et induisent les autres à agir, non pas sur la base du savoir, mais en fonction des significations et évaluations à partir desquelles ils construisent leurs idées » (Commons, 1934, cité par Théret, 2001, p.96).

Les réponses créatives apportées par les individus vont ensuite être progressivement incorporées dans de nouvelles croyances, modifier des habitudes d’action (Joas, 1999, p.207). Les institutions en seront transformées et transformeront à leur tour les individus (Bazzoli, 1999, p.133).

Ainsi, définir « ce qui est raisonnable » repose sur la mise œuvre d’une méthode démocratique. Cela implique des conditions propices à instaurer un débat sur les valeurs, à favoriser le partage de points de vue et à élaborer des significations communes. L’objet de la prochaine partie est de préciser les mises en œuvre et applications concrètes d’un tel cadre à travers un dispositif spécifique, celui de la délibération collective.

2.2. LA DELIBERATION COLLECTIVE COMME INSTRUMENT DU CHANGEMENT

L'interaction sociale, telle que présentée dans le champ de l'ancien institutionnalisme et de la philosophie pragmatiste, porte l'enjeu de soutenir une action collective à même de conduire à un changement institutionnel. Elle étaye les arrangements sociaux menés en vue de définir un bien commun (Vatn, 2005), à travers la définition de valeurs sociales, le partage de points de vue, le travail de l'imagination, l'élaboration d'une signification commune...

Ce processus d'investigation collective est matérialisé dans ce que Dewey nomme « enquête ». Toutefois, il convient de déterminer plus précisément la manière de conduire une telle démarche, qui, rappelons-le, comprend également des visées démocratiques, tant pour des raisons éthiques que d'efficacité à travers la légitimation des règles. Cette investigation collective, se voit réinvestie, tant dans sa forme que dans ces enjeux, dans une forme contemporaine et tout à fait pertinente pour répondre à des problématiques actuelles : la délibération collective.

La délibération collective a été investie par le champ de la pensée politique puis mobilisée dans une grande diversité de domaines dont celui de l'économie écologique. Toutefois, ce courant étant hétérogène, il en existe plusieurs conceptions et déclinaisons méthodologiques (Spash, 2013). Dans notre étude, nous nous focaliserons sur celles qui se montrent en accord avec la lignée pragmatiste et institutionnelle (Bromley, 2004 ; 2008 ; Hiedanpää et Bromley, 2016), dont les fondements et enjeux ont été décrits dans la partie précédente, mais dont nous approfondirons certaines dimensions à la lumière des développements récents de ce champ, en particulier les enjeux de légitimité que soulève le choix des méthodes délibératives.

Nous présenterons le pourquoi de l'intérêt très actuel pour ces méthodes dans le cadre de l'économie socio-écologique. Nous montrerons notamment en quoi les problématiques complexes gagnent à être abordées à travers la confrontation de plusieurs points de vue et comment ce débat entre acteurs permet de développer les apprentissages collectifs requis pour réviser des croyances. Nous préciserons ensuite pourquoi ce processus requiert une démarche réflexive des acteurs vis-à-vis des pratiques et comment il soutient l'expression de valeurs partagées et sociales. Enfin, nous expliquerons en quoi la mobilisation d'un outil de médiation dans le débat peut soutenir ce processus.

2.2.1. Délibérer collectivement pour développer des apprentissages

La délibération collective, d'essence démocratique, est vue comme un processus discursif entre acteurs, qui peut être soutenu par diverses formes de communication

– narration, émotion, argumentation, humour... (Dryzek, 2000 ; 2001). En offrant ainsi un cadre pour soutenir l'échange de points de vue et d'informations, elle permet aux participants d'apprendre les uns des autres. Cet apprentissage les conduit alors à reconsidérer leurs préférences, leurs valeurs, leurs croyances (Sen, 1999a , 2003 ; Bromley, 2008) jusqu'à élaborer de nouvelles raisons d'agir (Hiendanpää et Bromley, 2016). Cette méthode apparaît donc comme un support important du changement, mais de par ses visées démocratiques, elle soulève aussi des préoccupations quant aux critères de légitimité de sa conception, de son processus et de son résultat (Bonvin, 2005 ; Chambers, 2003).

2.2.1.1. *La question de la légitimité au centre des préoccupations*

Le principe de la délibération collective ou démocratie délibérative puise dans la pensée politique d'Aristote, Jean-Jacques Rousseau, John Stuart Mill, John Dewey... qui a été réinvestie par des philosophes plus contemporains qui ont influencés à leur tour une constellation d'auteurs. Girard (2013) identifie ainsi deux vagues d'écrits qui ont constitué le vaste champ de la démocratie délibérative, une première qui intervient au cours des années quatre-vingt et une deuxième entre les années quatre-vingt-dix et deux-mille. Toutes deux sont marquées par les ouvrages de John Rawls, « La théorie de la justice » (1971) puis « Libéralisme politique (1993), et de Jürgen Habermas « Théorie de l'agir communicationnel » (1981), puis « Droit et démocratie : entre faits et normes » (1996) (Girard, 2013, Dryzek, 2000). La nouvelle vision de la démocratie qui est développée s'intéresse à la manière dont les citoyens peuvent établir des choix informés, dans la perspective de promouvoir collectivement un bien commun (Vatn, 2005). Il s'agit alors de mettre en œuvre les conditions propices à un débat public.

De nombreux programmes de recherche empiriques dans diverses disciplines accompagnent la deuxième période, qui est qualifiée de « tournant délibératif de la théorie démocratique » (Dryzek, 2000). Ce foisonnement renforce le nouveau paradigme démocratique mais exacerbe également les débats théoriques autour des critères de légitimité d'une délibération, en mettant l'accent sur la conception du dispositif, les conditions de la procédure et sur la conformité des résultats avec des valeurs démocratiques. Les points de vigilance relatifs à la conception du dispositif engagent des principes de pluralisme et d'égalité des participants. Ils concernent les possibles prises de pouvoir de certains acteurs dans le débat, le choix de l'échelle pour engager une délibération – locale, nationale, transnationale – la manière de sélectionner les participants à des fins de représentativité (Girard, 2021 ; Manin, 2021 ; Dryzek, 2001), la façon d'intégrer ceux qui ne peuvent pas participer – génération futures, monde non humain comme la nature... (Dryzek, 2000 ; 2001 ; O'Connor et Kenter, 2019). Concernant la procédure proprement-dite, elle doit donner les moyens aux participants de se forger une opinion grâce à une pluralité de points de vue et un accès à l'information. Dryzek juge à ce titre que toute forme de communication se montre recevable (argumentation, émotion,

humour, témoignage, narration...) à condition qu'elle induise une réflexion, qu'elle soit non coercitive et qu'elle soit apte à relier l'expérience particulière à un principe général (Dryzek, 2001, p.660, Dryzek, 2000, p.1). Enfin, sur les résultats de la délibération, la légitimité est jugée comme acquise dès lors que les décisions ont fait l'objet d'une acceptation réfléchie (Dryzek 2001). Mais l'aboutissement à un consensus n'étant pas toujours réalisable, des auteurs pointent l'intérêt d'un vote en fin de délibération, exprimé ainsi de façon éclairée (Manin, 2021). Cette légitimité peut également être reliée à des dimensions substantielles, c'est-à-dire au caractère « juste » des décisions prises au regard de valeurs démocratiques préétablies, ou, de manière plus réaliste, résulter d'une combinaison de dimensions procédurales et substantielles (Roussin, 2019).

Sen dresse une vision large des principes de légitimité d'une délibération collective. Il la fonde sur les conditions qui confèrent aux individus la capacité à s'exprimer, mais aussi à être entendus. L'expression est soutenue par des conditions qui leur donnent les moyens d'argumenter, de peser dans le débat et d'accéder à des informations ; la capacité à être entendu est liée à un système étatique qui autorise une pluralité de conceptions et qui préserve la liberté d'expression (Bonvin, 2005).

Une délibération doit articuler également des fins individuelles et collectives. En effet, comme Dewey, Sen associe cette pratique démocratique à l'émancipation individuelle. Il mobilise à cette fin le concept de « capacité » qui traduit, pour un individu, la capacité à s'accomplir dans sa vie selon des motivations propres, accomplissement rendu possible si la société lui en donne les conditions, c'est-à-dire, outre les moyens de se réaliser en tant qu'individu, de disposer des moyens d'évaluer sa situation et d'en changer. Ce devoir social du collectif vis-à-vis de la liberté individuelle est décrite par Sen avec le concept de « responsabilité sociale ». Or, cette responsabilité sociale suppose un débat sur les valeurs et sur les priorités à établir par une société, soit « une participation publique aux prises de décision » (Sen et Canto-Sperber, 1991 ; Sen, 2016 [1996], p.111 ; 2010). La légitimité démocratique et délibérative lie donc la liberté individuelle à la définition collective de ce qui est juste, et repose sur une action démocratique qui articule la responsabilité de l'État et celle des acteurs locaux (Bonvin, 2005). La délibération collective permet en outre une légitimation active, dynamique, de ce qui est juste, car « l'élaboration des règles, leur mise en œuvre et la manière dont elles sont évaluées » est un « processus réflexif » qui implique « tous les acteurs concernés », et qui fait l'objet « d'une révisabilité permanente » (Bonvin, 2005, p.30).

2.2.1.2. Des théories mobilisées dans l'économie écologique

Selon Spash (2013) le courant de l'économie écologique se divise en trois tendances selon leurs approches théoriques et idéologiques : « la nouvelle économie des ressources »,

« le nouveau pragmatisme environnemental⁴³ » et « l'économie socio-écologique ». La première s'appuie sur des conceptions néoclassiques, la seconde mobilise des concepts et des méthodes dans des visées instrumentales et néolibérales afin de répondre aux demandes des décideurs politiques. La troisième, dans laquelle nous situons notre démarche, attribue un intérêt à l'analyse descriptive historique et considère que les problèmes environnementaux articulent des perspectives multiples et des valeurs plurielles. Elle soulève l'intérêt des approches institutionnelles critiques et de prendre en compte les relations de pouvoir entre acteurs, de considérer le socle éthique des politiques économiques et publiques et d'y lier la participation de petits groupes, l'évaluation délibérative, et des questions de science politique, de gouvernance et de démocratie.

2.2.1.2.1. Aborder des situations complexes qui impliquent des choix moraux

Les méthodes délibératives ont été adoptées dans le champ de l'économie écologique, qui articule des approches pluridisciplinaires pour aborder des systèmes considérés comme complexes. Les économistes de ce courant sont ainsi amenés à interagir avec d'autres domaines des sciences sociales, mais aussi avec des spécialistes des sciences écologiques, des praticiens des politiques publiques... Cette complexité est également inhérente aux multiples échelles auxquelles peuvent être analysés les écosystèmes, locale, mondiale, selon les conséquences des activités humaines qui sont étudiées, et à la nécessité de prendre en compte les effets de l'histoire. Les dynamiques des changements sociaux que s'attache à appréhender l'économie écologique, en particulier dans l'orientation socio-écologique du courant, sont ainsi fortement liées au contexte et ne peuvent être expliquées qu'à travers une analyse des interactions spatiales et temporelles (Norgaard, 2007 ; 2010). La délibération collective améliore la prise en compte de ces deux dimensions en permettant aux participants d'appréhender les services écosystémiques comme faisant partie, plus largement, d'un système socio-écologique dynamique et complexe (Orchard-Webb et al., 2016).

La résolution de problèmes environnementaux émergents, complexes, implique une approche systémique et le développement d'une compréhension partagée entre plusieurs acteurs ainsi que l'intégration de valeurs. Elle nécessite en outre d'appréhender les problématiques sous l'angle large du changement institutionnel plutôt que par l'approche et la gestion différenciée de services écosystémiques particuliers (Norgaard, 2007 ; 2010) :

« Such shared deliberative learning processes are the only way we now have for putting the fragments of scientific understanding and experiential knowledge together into a reasonably coherent whole. For this reason, we should actively cultivate the deliberative aspects of ecological economics. [...] Deliberative democracy has distinct advantages for environmental problems that are newly

⁴³ Spash (2013), distingue expressément les « nouveaux pragmatistes environnementaux » des pragmatistes qui mobilisent le pragmatisme philosophique américain.

emerging and complex, raise new ethical questions, and are best understood from multiple perspectives and through multiple rational frameworks»
(Norgaard, 2007, p.380-381)

Par ailleurs, Grainger et Stoeckl (2018 ; 2019) ont montré que les biens sociaux complexes, qu'ils définissent comme des biens « qui génèrent une gamme variée d'avantages et qui profitent à un large éventail de personnes » (Grainger et Stoeckl, 2019, p. 1) sont sous-évalués lorsqu'ils ne font pas l'objet de délibération. Or, les auteurs observent que l'évaluation économique se limite généralement à l'évaluation de biens simples, sur la base d'avantages ou de bénéfices individuels, et néglige les biens complexes qui s'adressent à l'ensemble de la société.

L'interdépendance entre les éléments d'un écosystème (incluant les humains) est un argument supplémentaire en faveur d'une complexité qu'il s'agit d'appréhender de manière collective, tant pour bénéficier d'une meilleure compréhension des problématiques que pour définir des actions acceptables qui incluent des valeurs incommensurables et une dimension morale. Cette dimension morale liée aux choix qui concerne le bien commun, se situe au cœur de ce que Vatn nomme rationalité sociale (Vatn, 2005). Pour réaliser de tels choix, Vatn souligne l'importance de la communication, dans sa dimension dynamique et collective (le débat) afin d'établir des préférences raisonnables et déterminer quelle solution est préférable pour le bien commun. Il se réfère en cela, à la raison communicationnelle mise en avant par Habermas (1987 [1981]). Il ne s'agit alors plus de se confronter au problème de l'agrégation de préférences qui seraient préformées (cf. Encadré 2-3 p148), mais de déclencher un processus de formation de ces préférences pour aboutir à un accord⁴⁴ collectif.

⁴⁴ Il s'agit, respectivement, de passer de l'« aggregating » à l'« agreeing » selon Vatn, 2005 p.351, p.421 ; 2009, p.2211

Des approches monétaires pour évaluer les écosystèmes

Le courant de l'économie écologique, qui se positionnait à ses origines, comme une alternative à l'économie standard, a progressivement intégré, mais de façon controversée, certains principes néoclassiques pour évaluer monétairement les services environnementaux (Méral, 2021 ; Petit, 2018). Les méthodes d'évaluation sont alors centrées sur des préférences individuelles, traduites en consentement à payer pour ces services (willingness to pay WTP), en consentement à accepter des compensations pour des pertes environnementales (willingness to accept WTA), ou encore approchées par des classements. Elles mobilisent différents outils statistiques qui s'attachent à saisir des « préférences révélées » – méthode des prix du marché, méthode hédoniste, méthode des coûts de transport –, ou des « préférences déclarées » – évaluation contingente, analyse conjointe « choice modelling »... (Méral, 2021 ; Hamid, 2018). Elles considèrent l'individu comme un consommateur, s'appuient sur une rationalité instrumentale et des mécanismes de marché fictif ou réel : l'agrégation des préférences individuelles aboutit au choix pour la société. C'est pourquoi ces approches sont jugées mal adaptées pour appréhender les systèmes complexes selon des perspectives sociales (Vatn, 2009).

Dans l'idée « d'informer les préférences », voire de les moraliser en faisant intervenir un apprentissage collectif, ces évaluations monétaires ont été combinées avec une délibération collective préalable dans des méthodes d'évaluation monétaire délibérative Deliberative Monetary Valuation DMV (Spash, 2007 ; Lo et Spash, 2013). Toutefois elles sont également critiquées car elles cherchent à concilier deux processus antagoniques, la délibération dont la vocation est d'aboutir à une vision globale, et l'évaluation monétaire plus étroitement centrée sur des analyses « coûts-bénéfices » (Zografos et Howarth, 2010). Cette opposition est portée par deux visions théoriques, l'une orthodoxe, qui considère des individus statiques et des préférences préformées, et l'autre hétérodoxe, qui accepte les jugements normatifs et aborde la formation des croyances comme un processus (Lo et Spash, 2013). La moralisation des préférences est également questionnée par Lo et Spash (2013) qui soulèvent que les débats sont de facto limités s'ils sont orientés vers des seules fins d'intérêt général.

Pour favoriser l'expression de multiples valeurs et leur articulation par les participants, ces auteurs proposent une troisième voie qui met l'accent sur le volet discursif de l'approche DMV dans une méthode qu'ils nomment « choice démocratisation ». Celle-ci repose sur l'argumentation pour aboutir à une reconnaissance mutuelle de principes raisonnables. Les évaluations monétaires ne sont donc pas préétablies, mais définies puis réalisées collectivement. Ces principes s'inscrivent dans les méthodes de délibération démocratique d'évaluation monétaire DDMV, qui encouragent la pluralité de valeurs et visent à aboutir à un consentement à payer social et non pas individuel (Orchard-Webb et al., 2016 ; Kenter, 2017). De fait, le choix de la procédure d'évaluation utilisée est important car il conduit à privilégier certaines formes de rationalités par rapport à d'autres (sociale, instrumentale, limitée...) ce qui a ensuite des conséquences sur le type d'actions menées dans la sphère politique (Vatn, 2005, 2009 ; Zografos et Howarth, 2010).

Encadré 2-3. Des approches monétaires pour évaluer les écosystèmes

2.2.1.2.2. Développer des apprentissages collectifs

La confrontation de plusieurs points de vue durant le débat, portée par la communication, permet aux participants de clarifier les termes et les concepts qui sont débattus, d'engager une démarche réflexive, de réviser des croyances et d'aboutir à une compréhension et des significations communes : il se produit là un apprentissage collectif à même de susciter de nouvelles raisons d'agir.

Un point de vue correspond à une vision spécifique d'un individu ou d'un groupe d'individus donnés sur une situation. Sen (Sen, 1993 ; 2010) explique ainsi que nos croyances, supports de nos actes, sont influencées par ce que nous observons. Ce qu'il nomme « objectivité de position ». Ainsi, des personnes qui partagent le même environnement cognitif développeront des croyances similaires :

« Ce qu'il nous est possible de voir n'est pas indépendant de l'endroit⁴⁵ où nous nous trouvons par rapport à ce que nous essayons de voir. Et cela peut influencer nos convictions, nos interprétations et nos décisions. L'« objectivité de position », pourrait-on dire, est l'objectivité de ce qui est observable à partir d'une position précise » (Sen, 2012, p. 146).

Or, cela ne signifie pas pour autant que les croyances mise en jeu soient fondées. Un débat public, même argumenté peut ainsi être limité « par la façon dont les gens lisent le monde dans lequel ils vivent » et conduire à déformer « la vision de la société et le jugement porté sur les affaires publiques » (Sen, 2012, p.155). Dans le prolongement de Marx, Sen (Sen, 1993, p. 131 ; 2005, p. 152) évoque ce biais cognitif sous le nom « d'illusion objective », qui ne peut être réévaluée que grâce à l'apport de nouveaux points de vue. L'enjeu est donc de parvenir à ouvrir l'espace de débat et de réflexion à de nouvelles caractéristiques positionnelles (genre, niveau d'éducation, facteurs socioculturels...) pour pouvoir élargir les perspectives et donc la compréhension, c'est-à-dire mener un examen trans-positionnel (Sen, 1993 ; 2010 ; Del Corso et al., 2014 ; Diendéré et al., 2018) :

« The "trans-positional" assessment that we might undertake can lead to a broader understanding that makes sense of the respective (and possibly divergent) positional observations » (Sen, 1993, p.130).

Cet échange de points de vue, d'expériences, permet également aux participants de développer une compréhension partagée des termes et concepts employés dans la discussion (par exemple « que signifie la « durabilité » dans cette situation donnée ? »), et de progresser ainsi dans le débat (Hiedanpää et Bromley, 2016).

L'objectif des échanges est de parvenir à un discours plus riche et argumenté, ce qui consiste à avancer des raisons, c'est à dire le *pourquoi*, qui permet de solliciter la croyance, plutôt qu'invoquer des moyens avec le *comment*, qui est basé sur un savoir. Or, comme nous l'avons exposé dans la partie 2.1.3.2.2 (p139), c'est la croyance qu'il s'agit de mettre à jour et de confronter pour susciter un changement. De fait, c'est ce travail

⁴⁵ Sen définit la position au sens large du terme et n'en limite pas les paramètres à un placement spatial. Ceux-ci peuvent ainsi inclure toute condition à même d'influencer l'observation et de s'appliquer à différentes personnes. Ces conditions peuvent être des caractéristiques « mentales » ou « non mentales » : avoir ou non des connaissances sur des concepts particuliers; savoir ou ne pas savoir compter, connaître une langue spécifique... ou « être myope ou daltonien ou avoir une vue normale... » Sen. 1993, Positional objectivity, p.127 ; Sen 2012 [2010], L'idée de justice p.148 (note p.437).

d'argumentation sur les croyances qui permettra de faire émerger, démocratiquement, ce qui fera « vérité » pour le collectif.

« The task of democracy is to arrive at settled belief about the truth content of contending truth claims—different perspectives » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.5).

L'axe central d'un débat démocratique est donc porté par la communication et le langage, à travers une confrontation de croyances. Foncièrement révisables sous l'effet d'argumentaires jugés raisonnables, ces dernières peuvent amener à modifier des manières de penser, changer des habitudes, entrevoir de nouvelles raisons d'agir et permettre de découvrir de nouveaux buts :

« Rhetoric is a necessary part of the argumentation in a game of reason giving. Rhetoric is not some perverse game of blather intended to misinform. Rather, rhetoric is the art of persuasion. And it is abundantly clear that all policy debates, environmental or otherwise, are nothing but rhetorical undertakings with the purpose of changing habits of mind and behavior. These conversations seek to create new appropriate ends and means. That is the purpose of policy debates. Democracy is the essence of a rhetorical community. And rhetoric as public deliberation and persuasion is democracy's defining purpose » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.15).

C'est cette faculté du débat à susciter de la surprise et des découvertes qui soutient l'apprentissage collectif. C'est également ce qui permet d'engager la réflexivité nécessaire pour réinterroger des pratiques (cf. 2.2.1.2.3 ci-dessous).

Ce changement de compréhension, qui s'opère pour les acteurs d'une communauté sous l'action de leurs interactions, est nommé par Reed et al. (2010) « apprentissage social » :

« social learning may be defined as a change in understanding that goes beyond the individual to become situated within wider social units or communities of practice through social interactions between actors within social networks » (Reed et al., 2010, non numéroté).

En outre, Eriksson et al. (2019) montrent la contingence de l'apprentissage social et de l'élaboration des valeurs partagées et sociales au sein d'un groupe, soit des valeurs qui font écho à des préoccupations sociales de durabilité.

En définitive, l'apprentissage social qui se produit dans une délibération est un processus actif, dynamique, qui repose sur une interaction entre individus, qui est soutenu par l'échange d'informations, de perspectives, de valeurs, de croyances et de normes. Ce faisant, il permet d'appréhender collectivement des situations complexes, incertaines, problématiques, voire conflictuelles. Kenter et al. (2015) soulignent ainsi tout l'enjeu de faciliter ce processus pour les questions relatives à l'environnement :

« Deliberative learning processes, if well facilitated, allow the exchange of information, considerations, perspectives, values, beliefs and norms, which

provides an opportunity to collectively wrestle with difficult questions, particularly where there are risks, uncertainties, and winners and losers » (Kenter et al., 2015, p. 97).

2.2.1.2.3. Engager un processus réflexif

Selon Hiedanpää et Bromley (2016), dans la lignée de la philosophie pragmatiste, ce qui apparaît comme une problématique environnementale dans une société, relève de l'émergence d'une perception de *quelque chose qui fait problème*. Or cette situation environnementale problématique a pour cause des habitudes, des pratiques, qui, nous l'avons vu, sont instituées. Validées socialement, elles paraissent donc, à ce titre, raisonnables.

Pour remettre en cause ce cadre institutionnel, il convient donc que les individus parviennent à identifier les raisons qui causent les « résultats indésirables », c'est-à-dire y associer les comportements et pratiques responsables. Puis de reconnaître que ces derniers, qui apparaissaient comme raisonnables, et même justifiés en tant que tels par des règles, ne deviennent plus souhaitables :

« Gradually, what were thought to be reasonable behaviors and practices—long justified by customary and legally sanctioned rules that seemed, at the time, to be reasonable—were implicated in the production of particular environmental outcomes that no longer seemed reasonable » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.235).

Ce processus nécessite donc de mener une démarche réflexive sur ce qui était préétabli, jugé implicitement « vrai ». À l'image de l'enquête de Dewey, cette action est collective et discursive, c'est une action délibérative (Hiedanpää et Bromley, 2016). C'est à travers l'expression de leurs idées à autrui que les individus parviennent à les clarifier, tant pour autrui que pour eux-mêmes. Ce processus déclenche donc une nouvelle compréhension, une découverte individuelle, c'est un processus réflexif :

« L'homme qui s'exprime se trouve toujours lui-même surpris de son expression, et n'accède à sa "vie intérieure" qu'au moyen d'une réflexion sur l'événement expressif dont il est lui-même l'auteur » (Joas, 1999, p.88).

Dryzek parle, quant à lui, du rôle de la réflexivité dans la transformation des préférences : « The reflective aspect is critical, because preferences can be transformed » (Dryzek, 2000, p.1).

Replacé dans le cadre institutionnel, ce qui était du ressort de la norme devient discrédité et doit être remplacé par de nouvelles normes et de nouvelles pratiques. Or, cette révision institutionnelle engage des jugements de valeurs, et repose sur une « valuation raisonnable » :

« The search for new practices that will produce reasonable outcomes constitutes the core of reasonable valuation » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.236).

Déclencher un processus réflexif dans le cadre de la délibération s'avère donc nécessaire pour susciter de la surprise, des découvertes, pour voir les pratiques habituelles sous un nouveau jour, et ce faisant, réinterroger les normes en les éclairant de nouvelles valeurs.

2.2.1.2.4. Exprimer des valeurs pour (ré)interroger des pratiques

Nous avons exposé précédemment l'approche Deweyenne et Commonsienne de la valeur raisonnable et de la valuation (cf. partie 2.1.3.2.1, p.137). Hiedanpää et Bromley (2016) prolongent ces apports théoriques à la lumière du contexte contemporain, c'est-à-dire au regard des préoccupations environnementales et méthodologiques liée à l'évaluation. Ces auteurs insistent notamment sur la « valuation »⁴⁶ et sa différence avec l'évaluation (« valuation » versus « valuing »). Ils précisent ainsi que l'évaluation (valuing) est reliée au bien-être individuel et traduit une augmentation ou une diminution de ce bien-être ressenti à la perspective d'un évènement ou d'un changement :

« Valuing denotes a felt increase or decrease in individual well-being. Valuing is the actually undergone or expected undergoing of an event or a change » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.239).

Les auteurs relèvent que dans la pratique économique, les variations de bien-être sont associées à des critères quantitatifs comme par exemple « le prix » ou « le poids ». Or, ils spécifient que de tels critères ne sont pas pertinents pour mener une « valuation raisonnable ». Pour les auteurs, seule l'articulation entre l'évaluation (valuing) et la « valuation » se montre pertinente pour aboutir à la définition de valeurs raisonnables.

« These two domains [valuing et valuation] are intertwined in assessing effects, conditions, and reasons for actions—and when the two are intertwined, reasonable valuation is exercised » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.238).

Dans le prolongement de Dewey, ils rappellent que la valuation est un processus qui est déclenché par une circonstance problématique, et dont la visée est de mener une action pour aboutir à un état qui soit à nouveau jugé satisfaisant (le nouveau but). Le caractère raisonnable de la valuation réside dans le fait qu'elle est le résultat d'une négociation collective et qu'elle doit aboutir à une sélection de pratiques qui puissent mener à ce but, sous l'aiguillon d'un « idéalisme raisonnable⁴⁷ ». Ils soulignent ainsi le caractère social, négociationnel et volontaire de ce processus, qui doit se jouer de manière démocratique dans la délibération collective. De fait, par ce caractère volontaire, non coercitif, la définition du raisonnable actée par le collectif devient une norme et une habitude d'action individuelle. Ce qu'évoquent les auteurs ici, c'est un mécanisme institutionnel, tel qu'il est appréhendé par Commons.

⁴⁶ Rappelons qu'il n'existe pas de mot équivalent de « valuation » en français.

⁴⁷ Hiedanpää et Bromley, 2016, p.241, citant Commons 1934.

C'est à ce titre qu'ils relèvent les limites des évaluations monétaires de l'économie environnementale mainstream, qui reposent sur des préférences individuelles préformées, non dépendantes du contexte et des circonstances, et qui ne tiennent compte ni de la complexité, ni des valeurs morales qui sous-tendent les problématiques environnementales « Mainstream economics explains environmental changes in mechanical terms » (Hiedanpää et Bromley, 2016, p.243). Ils soulignent en revanche l'importance du langage dans le processus d'évaluation, en tant qu'outil de médiation entre l'individu et le monde extérieur et le rôle de la discussion dans l'expression de valeurs environnementales.

Révéler des valeurs transcendantales dans le débat

Nous identifions ainsi que l'expression collective de valeurs et l'accord partagé sur ce qui relève de valeurs raisonnables, représente un axe central dans le changement effectif de pratiques, et représente un point focal dans la construction méthodologique d'une délibération. Cette préoccupation surplombe, en définitive, le débat relatif à l'intégration ou non d'une évaluation monétaire dans la délibération (cf. Encadré 2-3, p148). Cela s'avère d'autant plus crucial lorsqu'il n'est pas possible d'attribuer une valeur monétaire à un service environnemental, par exemple d'ordre spirituel ou esthétique, ou à un panel de services (Kenter et al., 2016a ; Bryce et al., 2016).

C'est pourquoi des auteurs se sont attachés à préciser les enjeux de l'expression des valeurs dans une délibération, en identifiant les typologies de valeurs impliquées et en proposant des méthodes pour faciliter, dans le débat, la formation de valeurs partagées à même de provoquer des changements de pratiques.

C'est notamment ce que font Kenter et al. (2016a ; 2017) dans leurs travaux. Les auteurs identifient deux grands types de valeurs, qu'ils nomment valeurs transcendantales et valeurs contextuelles. Ils définissent les valeurs transcendantales comme des principes et des objectifs de vie qui guident les individus quel que soit le contexte, et qui représentent des états ou des comportements souhaités, comme par exemple l'honnêteté, le pouvoir, la tradition, l'harmonie avec l'environnement, la justice, la richesse, la sécurité... Les valeurs contextuelles sont, quant à elles, relatives à des opinions sur l'importance de quelque chose en particulier. Ces valeurs contextuelles peuvent être mesurées à l'aide d'indicateurs tels que des indicateurs monétaires (cf. Encadré 2-3, p148) comme le consentement à payer (WTP), mais aussi des indicateurs qualitatifs non monétaires (classements, votes, négociations et accord...). Nous pouvons supposer que ces valeurs contextuelles se rapprochent du concept d'évaluation (valuing) décrit par Hiedanpää et Bromley (2016) que nous avons rapporté ci-dessus.

Kenter et al. (2016a ; 2017 ; 2019) et Raymond et Kenter (2016) observent que les valeurs transcendantales sont considérées comme plus stables que les valeurs contextuelles et sont généralement partagées au sein de la société alors que les valeurs contextuelles peuvent être conflictuelles. Pour les auteurs, ces valeurs partagées et sociales

qui sont révélées dans un processus interactif, délibératif, sont des valeurs qui définissent le bien commun.

« The notion of shared or social values represents those values that we come to hold and assign through our interactions with others in one way or another, informing and shaping a concept of the common good » (Kenter et al., 2016, p. 197).

De fait, des préoccupations fragmentées entre plusieurs individus prennent une dimension sociale à travers la délibération. L'apprentissage social qui se produit permet alors de situer ces préoccupations à une échelle plus large puis de conduire une institutionnalisation progressive de ces valeurs sociales (Everard et al., 2016 ; Eriksson et al., 2019). Everard et al. (2016) illustrent ce processus avec la métaphore d'une « enveloppe éthique » qui s'étend dans la société et la change.

Selon Raymond et Kenter (2016) et Kenter et al. (2016c) les valeurs transcendantales ne déterminent pas directement le comportement, mais sont médiatisées par des croyances et des normes qui vont à leur tour alimenter les valeurs contextuelles. Ils décrivent ainsi une « chaîne d'influence⁴⁸ » depuis les valeurs transcendantales jusqu'aux valeurs contextuelles et à leurs indicateurs :

« [...] individuals form contextual values and indicators through application of their transcendental values and the worldviews that depend on them to a specific context, mediated by beliefs around those contexts. [...] » p.201 « This process ultimately results in personal and intersubjective normative conclusions (what should and should not be done) and these motivate contextual values (the relative evaluations of different objects of value) »(Kenter et al., 2016c, p. 201).

Kenter et al. (2016c) soulignent que comme les croyances sont dynamiques, elles peuvent être changées au cours de la délibération sous l'effet des valeurs transcendantales activées :

« However, these beliefs are seen as dynamic, and again influenced by situational cues. Deliberation can impact on them through the effect of activated transcendental values [...] » (Kenter et al. 2016c, p.201).

Aussi, l'enjeu majeur, selon Kenter et al. (2016c, 2017) et Raymond et Kenter (2016) est de parvenir à faire exprimer aux participants les valeurs transcendantales, qui sont implicites, voire dormantes et donc difficiles d'accès. Kenter et al. (2016c) évoquent notamment la recherche de « facilitateurs » ou « méta-facteurs » à même de faciliter l'ensemble des processus qui se jouent dans la délibération (c'est-à-dire favoriser les interactions, l'apprentissage social, l'expression de valeurs transcendantales...), tout en

⁴⁸ Nous pouvons rapprocher cette chaîne d'influence de l'articulation entre « valuation » et « valuing » décrite par Hiendenpää Bromley (2016) lorsqu'ils décrivent ce qu'est une « reasonable valuation ».

réduisant les effets potentiellement limitants (manque de confiance, déséquilibres de pouvoirs...).

Utiliser des outils pour appréhender les valeurs transcendantales

Plusieurs techniques sont mobilisées dans des travaux en économie délibérative pour chercher à atteindre les valeurs transcendantales chez les participants et à les leur faire révéler : « cartographie participative » (Kenter, 2016), narration, récits, « compas de valeurs » (Kenter et al., 2016b ; Orchard-Webb et al., 2016), « expression expérientielle » (promenade sur lieu) (Orchard-Webb et al., 2016), interviews filmées (Ranger et al., 2016)...

Selon les études, la « lecture » des valeurs transcendantales est ensuite réalisée à travers plusieurs grilles ou modèles. Par exemple Raymond et al. (2016) Kenter et al. (2016b), Katz Gerro et al. (2017) se réfèrent aux modèles de Schwartz et/ou de Stern. Plumecocq et al. (2018) associent des typologies d'agriculture à des valeurs sociales exprimées à travers les « cités » de Boltanski et Thévenot.

Ces différents modèles traduisent différentes approches des valeurs. Ainsi, le modèle de Schwartz (2006 ; 2012) mobilise dix valeurs regroupées en quatre orientations – affirmation de soi, dépassement de soi, ouverture au changement, continuité. Celui de Stern (1994) est centré sur trois valeurs – biosphériques, altruistes, égoïstes. Boltanski et Thévenot (1991) identifient, quant à eux, six principes supérieurs communs – richesse, efficacité, équité, honnêteté, grâce, renommée. Ces principes sont matérialisés respectivement à travers six cités – marchande, industrielle, civique, domestique, inspirée, et de l'opinion –, auxquelles Plumecocq et al., sur la base d'autres travaux, ont ajouté une cité écologique fondée sur la bienveillance à l'égard de l'environnement.

Katz-Gerro et al. (2017) montrent la prédominance des valeurs « biosphériques » dans l'expression de comportements favorables à la préservation de l'environnement. Cette observation se retrouve chez Raymond et al. (2016) qui soulèvent toutefois l'intérêt d'élargir les recherches à l'effet de valeurs comme l'équité, ou encore l'ouverture au changement. Plumecocq et al. (2018) n'ont pas investi leurs travaux dans le champ délibératif, mais ont observé que différentes combinaisons de valeurs sociales sous-tendaient les sept typologies d'agriculture étudiées, et que les politiques publiques devraient tenir compte de ces valeurs, vues comme des raisons d'agir des acteurs.

De fait, les valeurs peuvent être conceptualisées, exprimées et mesurées de différentes manières. Le choix de l'approche ou de la combinaison d'approches, doit donc être corrélé aux perspectives de recherche et doit interroger la position du chercheur (Raymond et al., 2019 ; Kenter et al., 2019). La délibération collective doit susciter le débat sur les valeurs, faciliter l'expression de leur pluralisme et favoriser leur reconnaissance mutuelle par les participants du groupe (Piso et al., 2016). Cela suppose toutefois de préciser quel moyen concret, méthodologique, il convient de mettre en œuvre pour y parvenir. De fait, Kenter et al. (2019) soulignent la nécessité de combler les lacunes en la matière dans les futures recherches :

« Most social values for sustainability papers do not discuss the interface between conceptual and methodological integration, and this is an important avenue for future research » (Kenter et al. 2019, p.1454).

Kenter et al. (2019) soulèvent que, plus que la recherche de consensus dans la délibération, il faut parvenir à instaurer un cadre qui permette l'expression de la pluralité, des capacités, et de la confiance entre les participants. Del Corso et Képhaliacos (2011 ; 2012) et Del corso et al. (2017) montrent, à ce titre, l'importance des discussions interactives pour établir une relation de confiance entre les acteurs et rendre possible leur entente autour de valeurs communes. Les valeurs partagées, sociales, relatives à la protection de l'environnement peuvent alors être intériorisées sous forme de normes, qui rendent possible l'acceptation de nouvelles pratiques. Dans le cas d'acteurs comme les agriculteurs, elles peuvent alors accompagner leur transition vers une nouvelle vision de leur identité professionnelle (Del Corso et Khéphaliacos, 2012 ; Del Corso et al., 2014 ; 2015). Cet accord autour de valeurs, qui soutiennent des normes, des raisons d'agir, et au final des pratiques, rend ainsi le changement légitime pour les acteurs. C'est pourquoi sans une révision profonde des cadres cognitifs et normatifs des acteurs, c'est-à-dire sans actualisation de leurs raisons d'agir, la portée opératoire des politiques publiques demeure limitée (Del Corso et al., 2015, 2017).

Dans la continuité de ces travaux et des enjeux qu'ils soulèvent, notre proposition à travers cette thèse, est d'outiller méthodologiquement les délibérations pour faciliter l'expression de différentes perspectives par les participants, en les mettant dans une position réflexive vis-à-vis de leurs pratiques. Nous avons vu, en effet, l'importance d'amener les acteurs à prendre collectivement du recul pour reconsidérer « ce qui est raisonnable », c'est-à-dire adopter une « rationalité sociale » (Vatn, 2005), de manière à pouvoir réaliser des choix éclairés en faveur du bien commun qui engage des dimensions morales. Pour catalyser cette réflexivité des participants à travers l'expression des valeurs transcendantales, nous mobilisons un outil de médiation durant un débat discursif. Cette prise de recul vise, en effet, à les amener à reconsidérer leurs pratiques à la lumière de ces valeurs et, ce faisant, à soutenir un processus d'apprentissage.

2.2.2. Outiller la délibération avec un artefact

Nous avons identifié l'intérêt, dans une délibération collective vue comme un débat discursif autour de «quelque chose qui fait problème », d'instaurer des conditions propices à l'expression de points de vue et de valeurs collectives, à la clarification de significations, à la réflexivité pour réinterroger des croyances, cela pour soutenir un apprentissage social qui conduise à réactualiser des raisons d'agir et, au final, à modifier des pratiques. Nous nous sommes intéressés dans notre étude, à faciliter ces processus grâce à un « artefact médiateur ». Il s'agit d'un outil qui s'apparente à un symbole ou à un produit culturel et qui est mobilisable dans les échanges discursifs entre les participants. Cet artefact se destine à accueillir une signification collective dont l'élaboration génère, en retour, un

mouvement réflexif collectif et individuel sur des pratiques (plus précisément sur « l'activité »). Ces principes théoriques relèvent de la psychologie historico-culturelle dont nous présentons ici les fondements en nous focalisant sur les aspects qui nous semblent particulièrement intéressants pour outiller une délibération collective.

2.2.2.1. *L'histoire et les interactions sociales au cœur de la théorie historico-culturelle*

Les théories historico-culturelles ont été développées en Russie par Lev Vygotski au début du vingtième siècle, dans les années vingt à trente. Elles ont fait ensuite l'objet de nombreux développements théoriques et pratiques, dont nous pouvons citer deux déclinaisons contemporaines majeures, que sont la théorie de l'activité développée par Yrjö Engeström et la clinique de l'activité incarnée par Yves Clot.

Vygotski s'est montré prolifique dans sa production scientifique malgré une mort précoce à 37 ans. Son ouvrage majeur, « Pensée et Langage », sera publié l'année de son décès en 1934. Nous pouvons ainsi noter la coexistence temporelle des fondements théoriques que nous mobilisons dans cette thèse, pragmatisme, ancien institutionnalisme et théories historico-culturelles, et nous relèverons également de nombreuses similitudes dans les approches – rôle du contexte socio-historique, importance des interactions sociales, médiation des comportements par des construits sociaux, rejet du dualisme entre pensée et matière, importance des significations... Pour autant, nous nous bornerons à ne voir en ces similitudes qu'une voie de compatibilité pratique entre les théories que nous mobilisons, sans nous aventurer à en tirer des présupposés épistémologiques. Nous pouvons toutefois signaler les influences de William James sur la pensée de Vygotski, ce dernier se tenant extrêmement au fait des écrits de nombreux auteurs de la psychologie et des sciences sociales de son époque (Rochex, 1997), et le débat controversé, sur la proximité entre la pensée Hégélienne, qui a également influencé Vygotski (Sève, dans Vygotski, 2013), et le pragmatisme (Renault, 2019 ; Tinland, 2020).

Le développement théorique de Vygotski, influencé par le marxisme (Sève, 2018) tient compte de l'histoire, dont le déroulement est matérialisé par l'élaboration d'une culture par une société donnée, et par des interactions sociales, qui sont médiatisées par des instruments culturels (Laval, 2019). Il énonce que, si l'action de l'homme sur la nature se fait par l'intermédiaire d'outils techniques, sa propre action et son action vis-à-vis d'autrui est médiatisée par des systèmes sémiotiques, instruments culturels ou « instruments psychologiques » qui sont des produits sociaux, socialement transmis. Pour Vygotski, l'activité humaine apparaît comme une transformation du milieu réalisée par la médiation d'outils, d'instruments, et à travers laquelle, à la fois, « l'homme se produit et se transforme lui-même » (Rochex, 1997 ; 2017)

Ainsi, de par leur fondement social, les individus se développent d'abord selon une voie extérieure, dans la communication avec autrui, puis selon une voie interne lorsqu'ils ont intériorisé les instruments culturels en usage dans la société. Ils deviennent alors, à

leur tour, des médiateurs de la culture, celle-ci étant définie par Vygotski comme « le produit de la vie sociale et de l'activité sociale de l'être humain » (Béguin, 2019). Les instruments jouent donc un rôle dans le contrôle du comportement individuel et collectif. Ils peuvent être représentés par des symboles, des schémas, des cartes, une œuvre d'art, des plans... et, fondamentalement par le langage, autant de signes qui véhiculent des significations, significations qui sont donc ancrées dans un contexte culturel (Laval, 2019). Nous insistons ainsi sur le caractère situé des instruments, des significations qu'ils portent, et de l'activité qu'ils médiatisent (Rabardel, 1995 ; Laisney et Chatoney, 2018).

2.2.2.2. La signification au cœur de la compréhension collective

Pour Vygotski, la signification représente l'unité de base de la pensée verbale, c'est à dire la partie qui représente « toutes les propriétés fondamentales du tout » (Vygotski, 1985 [1934], p.36). Elle représente le trait d'union entre la pensée et le langage, à travers une généralisation de la réalité, « un reflet généralisé » de la réalité, dit Vygostki, qui donne lieu à la création de concepts :

« Généralisation et signification du mot sont synonymes. Or toute généralisation, toute formation de concept est un acte de pensée au plus haut point spécifique, authentique, incontestable. Par conséquent, nous sommes en droit de considérer la signification du mot comme un phénomène de la pensée. Ainsi la signification du mot est à la fois phénomène verbal et phénomène intellectuel [...] » (Vygotski, 2013 [1934], p.429).

Et c'est cette généralisation, inscrite dans la signification, qui est le pivot de la communication, par le média du langage, car il permet de transmettre une expérience vécue ou un état de conscience. « Le mot sans signification n'est pas un mot, c'est un son vide » relève Vygotski. La signification est donc à la fois l'unité – dans le sens de la plus petite partie qui contient les propriétés du tout – de la pensée, et celle du langage. Elle représente ainsi « l'unité de la généralisation et de l'échange social, de la communication et de la pensée » (Vygotski, 1985 [1934], p.40). Elle constitue le lien entre le monde interne de l'individu et le monde externe, et peut jouer une fonction de médiation en étant rattachée à un signe, un objet. Un instrument de médiation est donc cet objet, auquel les individus, produits d'une histoire et ancrés dans une culture, attribuent une signification (Béguin, 2019).

Soulignons que Vygotski différencie les termes « signification » et « sens ». La signification des mots, symboles, signes... est définie socialement mais elle reste, à ce stade, générique, impersonnelle, cristallisée dans les mots. Le sens, en revanche, est approprié de manière active par l'individu, lorsque les significations sont réinterrogées dans l'interaction sociale contextualisée : c'est « la collision des mobiles, des affects et des émotions qui assurent le dynamisme de la signification » (Sève, dans Vygotski, 2013, p.41). Ainsi, dans cette interaction sociale, des significations sont redéfinies. Puis elles sont

appropriées, c'est-à-dire intériorisées par l'individu, et génèrent alors une reconstruction interne des significations individuelles, des concepts. C'est un double mouvement qui est ainsi observé, le mouvement de transformation de l'environnement par les dimensions symboliques que lui attache l'individu et, en retour, le mouvement de transformation de l'individu lui-même (Béguin, 2019).

Dans la lignée des travaux de Vygotsky, Rabardel (1999) reprend cette différenciation entre signification et sens, en y reliant les concepts d'artefact et d'instrument, dont il précise les définitions (Rabardel, 1995, 1999). Il utilise ainsi le terme artefact pour « désigner de façon neutre », c'est-à-dire en « ne spécifiant pas un type de rapport particulier à l'objet », « toute chose finalisée d'origine humaine. Les artefacts peuvent aussi bien être matériels que symboliques » (Rabardel, 1995, p.49 ; 1999, p.244). Le terme d'instrument est, quant à lui, utilisé pour désigner « l'artefact en situation, inscrit dans un usage, dans un rapport instrumental à l'action du sujet, en tant que moyen de celle-ci » (Rabardel, 1995, p.49). Ce que précise ici Rabardel, c'est que l'artefact ne devient instrument que lorsqu'il est utilisé par l'individu en tant que « moyen pour atteindre le but de son action » (Rabardel, 1995, p.96). L'instrument n'est donc pas « donné » : il résulte d'une appropriation par l'individu et, à ce titre, peut être adapté au gré des situations dans lequel ce dernier le mobilise (Rabardel, 1995 ; Laisney et Chatoney 2018).

À la lumière de ces définitions, Rabardel rapproche la « signification » de la « valeur fonctionnelle stable » des artefacts. Celle-ci « s'exprime à la fois dans les fonctions pour lesquelles ils sont créés, dans la prescription des usages mais aussi dans la stabilité de leurs formes sociales. [...] autour de tout artefact socialement élaboré et inséré existe ainsi une « zone de valeur fonctionnelle partagée », relativement stable, qui constitue une condition de possibilité pour les échanges et les interactions au sein des groupes sociaux. » (Rabardel, 1999, p.247). Le « sens », enfin, est ce qui investit l'instrument. Il résulte de la mise en situation de l'artefact par l'individu : « L'instrument se charge ainsi, pour chaque sujet, d'une multiplicité de sens » (Rabardel, 1999, p.255).

Ce que nous identifions à travers ces apports, c'est, premièrement, que la signification d'un artefact est évolutive, car inscrite dans un contexte socio-historique, mais que cette évolution doit être collectivement approuvée ; et deuxièmement, que ces évolutions ouvrent des perspectives de développement individuel. En effet, lorsque cette signification collective portée par un artefact, est approprié et fait sens pour l'individu, elle lui donne la possibilité d'aborder son activité sous un nouveau jour. Il se produit ici un processus réflexif qui ouvre des potentialités transformatrices de l'individu que nous détaillons ci-dessous.

2.2.2.3. *Susciter la réflexivité pour réinterroger des routines*

Nous avons vu que les instruments culturels étaient « intériorisés » par les individus. Cette intériorisation signifie que des modes d'actions ou manières de faire passent à un

niveau de routines ou « d'opérations » qui ne sont plus conscientisées (cf. Encadré 2-4, p161). Vygotski explique, en effet, que plus une relation est mobilisée par un individu, moins il en prend conscience. Pour ramener celle-ci dans le champ de la conscience, il faut effectuer le chemin inverse, c'est-à-dire l'intellectualiser, ce qui requiert un effort de volonté et nécessite la mobilisation du langage. De fait, l'effort explicatif qui est nécessaire pour dérouler sa pensée à autrui, la rendre intelligible, amène cette prise de conscience (Vygotski, 2013 [1934]). Cette conscientisation repose sur l'élaboration de généralisations, qui sont synonyme de signification ou de conceptualisation chez Vygotski (cf. 2.2.2.2, ci-dessus) :

« La signification du mot est une généralisation. Une structure différente de ces généralisations signifie un mode différent de reflet de la réalité dans la pensée » (Vygotski, 2013, p.417).

Autrement dit, il s'agit de développer une nouvelle perception de son activité, d'établir un nouveau rapport avec elle grâce à l'élaboration d'un concept supérieur qui la fait apparaître sous un nouveau jour et ouvre ainsi de nouvelles possibilités d'actions :

« En généralisant un processus propre de mon activité, j'acquiers la possibilité d'un autre rapport à lui » ; « Percevoir les choses autrement c'est en même temps acquérir d'autres possibilités d'action par rapport à elles » (Vygotski, 2013, p.320).

Ce processus transformateur, qui se déroule grâce à un apprentissage, est démultiplié dans la mesure où un concept qui est modifié restructure également les concepts qui y sont liés, à l'image d'une restructuration en chaîne :

« [...] ce concept supérieur suppose en même temps une systématisation hiérarchique des concepts inférieurs au donné, qui lui sont subordonnés, et auxquels il est de son côté lié par un système tout à fait déterminé de rapports. Ainsi la généralisation d'un concept a pour conséquence que celui-ci est placé dans un système déterminé de rapports de généralité, qui représentent les liaisons les plus fondamentales, les plus naturelles et les plus importantes entre les concepts. La généralisation signifie donc à la fois prise de conscience et systématisation des concepts. » (Vygotski, 2013, p.329).

Ce système de concepts, vue comme un réseau constitué de niveaux hiérarchiques permet d'introduire l'idée de contradiction mais aussi de sa résolution : celle-ci est ressentie lorsque deux jugements réunis par un même concept entrent en opposition, ce qui procure un sentiment de « gêne pour la pensée » (Vygotski, 2013 [1934], p.411). Le moyen de sortir de cette situation, c'est de recourir à un artefact, objet externe qui joue le rôle de médiation. C'est ce principe que mobilise Engeström (1987) dans la théorie de l'activité et son modèle de l'« apprentissage expansif » ou « learning by expanding ».

Activité, action, opérations, routines : définitions

La psychologie historico-culturelle puis ses déclinaisons et appropriations dans des théories en filiation, mobilisent les termes d'« activité » et d'« action », qui ne sont pas employés en économie si ce n'est dans des termes génériques, c'est-à-dire non chargés théoriquement. Or, de nombreuses définitions coexistent dans les champs théoriques qui sont spécifiquement relatifs à l'activité humaine. Nous nous appuyerons sur la définition d'Engeström pour préciser ces termes, car nous mobilisons cet auteur.

Engeström⁴⁹ identifie trois niveaux reliés mais relatifs à des échelles différentes, que sont l'activité, l'action et l'opération : l'activité est réalisée grâce à des actions elles-mêmes régies par des opérations.

L'activité couvre le champ de la production individuelle mais aussi de l'échange social et de la distribution sociale. L'activité a une dimension avant tout sociale. Elle est celle de la réalisation de buts conscients, motivés, mais sous contrôle de règles qui sont définies socialement :

« Human activity is not only individual production. It is simultaneously and inseparably also social exchange and societal distribution [...] human activity always takes place within a community governed by a certain division of labor and by certain rules » (Engeström, 2014, p. 149)

Le niveau suivant est celui de l'action, dirigée vers des buts conscients, mais portée par des méthodes ou opérations qui, elles, sont non conscientisées et qui sont relatives à des outils, qui sont des formes stabilisées sous l'effet de la répétition :

« The methods with which the action is accomplished are called operations. Actions are related to conscious goals, operations to conditions not often consciously reflected by the subject. Tools are crystallized operations. » (Engeström, 2014, p.85) « A tool is a generalized embodiment of operations that have become standardized through repetition » (Engeström, 2014, p.149).

Les opérations sont adaptées à un contexte et relèvent d'apprentissages, elles aboutissent à une façon d'accomplir les tâches sous forme d'habitude, également inconsciente et implicite :

« [...] a tacit representation or image of the way of accomplishing the tasks is necessarily generated. It first takes the form of a habit, essentially unconscious and implicit » (Engeström, 2014, p.150)

Les opérations sont également assimilées à des « routines comportementales » par d'autres auteurs (Engeström, 2014⁵⁰).

Encadré 2-4 : Activité, action, opérations, routines : définitions

⁴⁹ Engeström s'inscrit dans la lignée des travaux d'Alexei Leontiev qui collaborait avec Lev Vygotski et Alexandre Luria. Tous trois formaient « une troïka » de psychologues à l'université de Moscou et visaient à bâtir une nouvelle psychologie, inspirée du marxisme (Guillain, 2013 ; Olry, 2019).

⁵⁰ Engeström cite notamment Harré, Clarke et De Carlo (1985) « Motives and mechanisms: An introduction to the psychology of action ».

2.2.2.4. *Dépasser la contradiction par l'apprentissage*

Les changements qui interviennent dans une activité ou une organisation sont susceptibles de générer des contradictions qui, à la fois, peuvent s'avérer problématiques pour les individus et représenter une opportunité créative de transformer volontairement leur activité (Engeström, 2014 ; Engeström, 2001 ; Engeström et Sannino, 2011 ; 2013) :

« When an activity system adopts a new element from the outside (for example, a new technology or a new object), it often leads to an aggravated [...] contradiction where some old element (for example, the rules or the division of labor) collides with the new one. Such contradictions generate disturbances and conflicts, but also innovative attempts to change the activity » (Engeström, 2001, p.137).

Pour ces auteurs, ces contradictions doivent être résolues en recourant à une « tiercéité⁵¹ », c'est-à-dire une médiation qui permette de transcender deux forces opposées. Il s'agit de surmonter la contradiction à partir d'un troisième niveau qui surplombe les pôles en opposition. Ce dépassement est réalisable grâce à un artefact culturel externe qui va provoquer une prise de recul et soutenir des apprentissages (cf. Figure 13, p165).

Selon Engeström et Sannino (2011), les contradictions prennent forme dans un environnement historique et sont des phénomènes systémiques. Elles ne sont donc pas directement accessibles mais sont détectables à travers leurs manifestations. Les auteurs en distinguent quatre, qui toutes se révèlent sur le plan discursif : les dilemmes, les conflits, les conflits critiques et les double-liens.

Le dilemme relève d'évaluations incompatibles chez un individu. Il s'exprime généralement sous forme de dérobades et d'hésitations, et conduit à des dénis ou des reformulations dans le discours.

Les conflits traduisent une opposition. Ils peuvent résulter de l'interférence d'un individu ou d'un groupe d'individus perçue négativement par un autre individu ou groupe d'individus qui s'en trouvent alors affectés. Ils sont matérialisés par des résistances, des désaccords, ou encore des critiques.

Les conflits critiques sont la résultante de doutes intérieurs, de motifs contradictoires qui s'affrontent chez un individu et qui paralysent son action. Ils se traduisent dans le discours par des récits personnels émotionnellement et moralement chargés, qui mobilisent souvent des métaphores puissantes.

Enfin, les « doubles liens » confrontent, de façon répétée, les acteurs à des alternatives pressantes, inacceptables dans leur système activité et qui paraissent sans issue. Ces

⁵¹ Engeström et Sannino (2011, p.372) précisent ici que ce terme découle de la philosophie Hégélienne mais qu'il a été inventé par Charles Sanders Peirce, ce qui suggère à nouveau un lien entre pragmatisme, hégélianisme et les théories vygotskiennes.

processus peuvent s'aggraver jusqu'à déboucher sur des crises « explosives ». Ces contradictions sont exprimées par une nécessité pressante d'agir mais perçue comme étant impossible.

Pour dépasser ces contradictions, Engeström et Sannino (2013) soulignent la capacité des individus à s'engager volontairement dans un processus transformateur de leur activité, ce qu'ils nomment « agentivité » :

« L'agentivité se manifeste lorsque des personnes formulent des intentions et exécutent des actions volontaires qui vont au-delà des habitudes acceptées et des conditions données de l'activité et de l'organisation dans laquelle elles s'inscrivent, pour ensuite les transformer » (Engeström and Sannino, 2013, p.5).

L'agentivité repose sur un apprentissage « expansif », collectif, au cours duquel les individus mobilisent un artefact. Celui-ci les aide à se distancier de leur activité, à engager un processus réflexif qui leur permet de considérer leur activité sous un nouveau jour, c'est-à-dire à établir une nouvelle relation avec elle :

« L'apprentissage expansif est un type d'apprentissage qui amène les entités collectives à transformer leurs activités. Ceci se fait en remettant en question l'activité existante et en s'en distançant, ainsi qu'en saisissant une relation initiale simple qui peut donner naissance à une nouvelle forme d'activité » (Engeström and Sannino, 2013, p.8)

L'artefact mobilisé doit être ouvert, inclusif, de manière à ce que toutes les parties prenantes puissent participer et contribuer : il s'agit de mettre en œuvre une agentivité « distribuée » :

« An activity system is by definition a multi-voiced formation. An expansive cycle is a re-orchestration of those voices, of the different viewpoints and approaches of the various participants » (Engeström, 2014, p.8).

Au final, les participants doivent pouvoir se saisir de l'artefact en tant qu'instrument :

« Les artefacts doivent être incarnés par les participants comme une instrumentalité qui permette de résoudre leurs conflits et d'investir dans des initiatives agentives aux fins de transformer leurs activités » (Engeström et Sannino, 2013, p.17).

Il se produit ainsi un apprentissage dont le mouvement part de l'abstrait (nous retrouvons ici la généralisation, concept ou signification de Vygotski, 2013 [1934]) et va vers le concret (soit l'instrument que les acteurs investissent de sens selon Rabardel, 1995, 1999) :

« L'apprentissage expansif et le mouvement ascendant de l'abstrait au concret en tant que formation de l'agentivité collective » (Engeström and Sannino, 2013, p.8).

Engeström, à travers ce modèle d'apprentissage, enrichit le cadre de Vygotski en mettant particulièrement en avant la dimension collective et sociale du processus

d'apprentissage (cf. Figure 14, p165). Il introduit ainsi les règles (de l'organisation, de la société...), les communautés qui sont impliquée (groupe, réseau social...), et la division du travail (dans l'organisation, dans la société...), pour aboutir à une nouvelle schématisation de la médiation par l'artefact (Engeström ; 2014, p. 154 et p.213). Les dimensions collectives, sociales, de cet apprentissage et la prise en compte de son inscription dans un contexte historique, complexe et dont les institutions évoluent, en font un complément extrêmement intéressant de notre cadre théorique et méthodologique :

« The object of learning activity is the societal productive practice, or the social life-world, in its full diversity and complexity. The productive practice, or the central activity, exists in its presently dominant form as well as in its historically more advanced and earlier, already surpassed forms. Learning activity makes the interaction of these forms, i.e., the historical development of activity systems, its object » (Engeström ; 2014, p.134).

Nous mobilisons ainsi, dans notre étude, un artefact culturel pour outiller des délibérations conduites entre agriculteurs et consommateurs (cf. 3.1.2.4.4, p193). Nous avons opté pour la « qualité », dont nous avons présenté les liens patents avec la transition agroécologique menée par la coopérative dans le chapitre 1 (1.2.2.4, p93). Le choix de cet artefact, dans notre approche abductive (cf. 3.1, p171), a été guidé par des considérations empiriques et théoriques qui se sont enrichies l'une et l'autre. Dans un souci de cohérence de notre fil théorique, nous avons toutefois présentés dans ce chapitre 2 les éléments théoriques que nous lions aux aspects empiriques présentés dans le chapitre 3 (méthode et résultats).

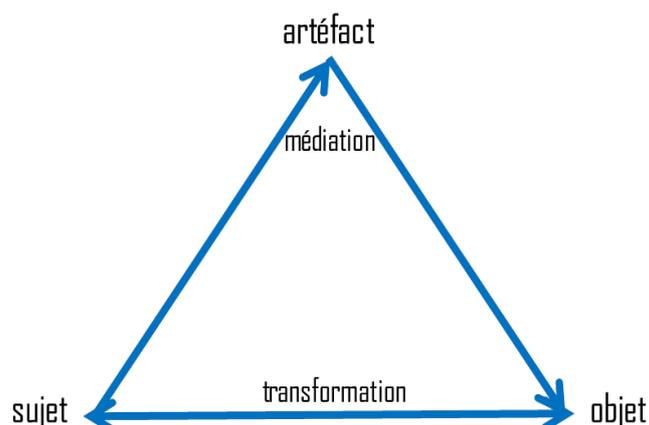


Figure 13. Médiation par un artefact (d’après Vygotski, 1934)

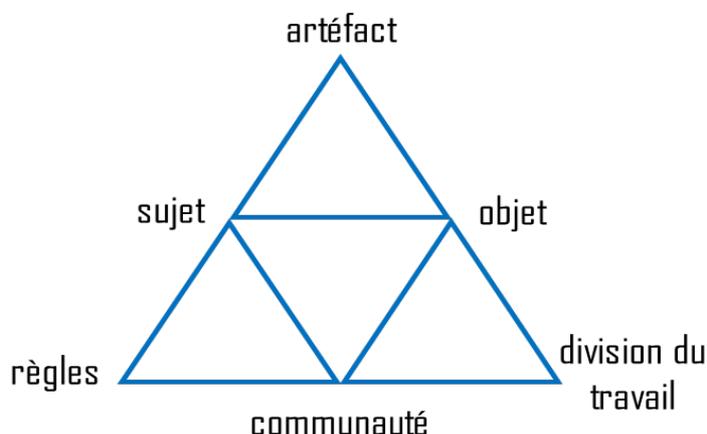


Figure 14. Diagramme d’Engeström. Médiation dans un système d’activité collective (Engeström, 2014, p.213).

2.2.2.5. Le concept de qualité mobilisé comme artefact

La « qualité » superpose de nombreuses dimensions. Nous pouvons ainsi évoquer des dimensions normatives, qui spécifient des règles destinées à répondre à des enjeux de sécurité alimentaire, à des besoins technologiques ou des attentes sociales, et qui peuvent s’établir via des cahiers des charges, des règles juridiques... Ces normes, mettent en exergue les accords qui s’établissent autour de la définition de la qualité, celle-ci pouvant diverger selon qui l’évalue. Elle intègre également des dimensions stratégiques, à travers l’information (marques, signes de qualité...) destinée à orienter le choix du consommateur sur un marché concurrentiel... (Stanziani, 2005). Ces thématiques font l’objet de courants théoriques en économie, l’économie des conventions pour la première, et l’économie industrielle pour la seconde (Gonzalez-Diaz et Raynaud, 2007).

La qualité est également pourvoyeuse de nombreuses significations, qui évoluent au cours de l’histoire et qui diffèrent selon les lieux (Stanziani, 2005). Sur ce dernier point,

des auteurs montrent comment la notion de qualité d'un produit peut être reliée à des spécificités territoriales et en quoi le territoire, à travers ses ressources environnementales, paysagères, ses traditions... devient même constitutif de la qualité (Mollard, 2001 ; Hirczak et al., 2008).

Ce caractère polysémique et changeant en fait une notion qui n'est « ni unique, ni immanente, mais multiple et construite » (Musselin et Paradeise, 2002, p. 259). De fait, le champ de significations qui entoure la qualité est devenu vaste et de plus en plus éthéré au cours du temps. Giroux et Taylor (1999) observent ainsi que ce champ s'est élargi au début des années quatre-vingt-dix, avec l'accroissement du nombre d'acteurs et d'intérêts mobilisés autour de la notion. Selon ces auteurs, la qualité est passée d'une fonction de contrôle – la qualité *des produits* –, à une essence – un produit *de qualité*.

Ces contours vastes et diffus de la qualité sont largement explorés par Allaire. Il observe notamment que les représentations de qualité sont ancrées dans des significations poétiques, morales et politiques. Or, ces représentations ne sont pas figées, elles sont liées à des préoccupations sociétales (Allaire, 2010). Ces préoccupations prennent la forme d'attentes cristallisées dans la qualité, qui peuvent être relatives à des propriétés intrinsèques et tangibles, c'est-à-dire les propriétés physiques d'un bien ou les infrastructures matérielles d'un service, ou être relatives à des dimensions extrinsèques, intangibles, liées à des processus de production ou d'utilisation. Allaire (2012) considère que la qualité est porteuse de valeurs humaines, et que les dimensions tangibles de la qualité se réfèrent à des valeurs individualistes, hédonistes, c'est-à-dire relatives à des bénéfices personnels, tandis que les dimensions intangibles de la qualité se réfèrent à des valeurs sociales, c'est à dire fondées sur des principes moraux, comme par exemple, des principes de justice sociale ou environnementale. En se référant respectivement à Dewey (1939) et à Commons (1934), il observe que la qualité intangible fait l'objet de jugements sociaux (l'enquête) pour aboutir à des « valeurs raisonnables » définies dans des perspectives de futurité (Allaire 2012). Eymard-Duvernay (2002) observe à son tour qu'il existe une pluralité de conception sur ce qui fait la qualité d'un bien, ce qui engage les acteurs à mener un débat sur des valeurs. Il souligne alors la nécessité d'introduire un point de vue politique afin d'aboutir à des choix considérés comme légitimes en référence à un bien commun.

C'est ce registre de la qualité, rattaché à des significations et à des valeurs, qui nous intéresse particulièrement dans notre étude. Rappelons que nous nous intéressons aux modalités de changement et à la manière de le soutenir. La qualité est mobilisée ici en tant que signifiant destiné à être conceptualisé par les acteurs pour engager un mouvement réflexif sur leur activité et développer un apprentissage, et non pas comme un objet ciblé a priori sur un échange marchand ou sur une transaction au sens williamsonien du terme (cf. Encadré 2-2, p134). Nous nous focalisons donc sur la qualité dans sa dimension supposée artefactuelle et non d'emblée instrumentale. Nous pensons, en effet, que la qualité peut jouer le rôle d'un artefact dans la mesure où elle se montre apte à accueillir des significations et que celles-ci sont le reflet de préoccupations sociétales, c'est-à-dire qu'elles portent des dimensions collectives ancrées dans un contexte. De plus, à travers

les valeurs portées par la qualité et les perspectives de réflexivité ouverte par une mobilisation en tant qu'artefact, nous espérons pouvoir accéder aux valeurs transcendantales dont Kenter et al. (2016a, 2016b, 2016c, 2017) et Raymond et al. (2016) soulignent l'importance et dont l'expression dans une délibération représente un enjeu méthodologique (Kenter et al., 2019).

Conclusion du chapitre 2

Nous avons vu dans ce chapitre, que la prise en compte du déroulement du temps, vu comme une irréversibilité, engage un changement majeur dans les approches théoriques économiques. Il n'est plus question d'appréhender des équilibres à travers un jeu de forces décontextualisées, mais d'appréhender comment l'activité économique des sociétés reste possible malgré un contexte changeant. Veblen montre comment le processus d'évolution de l'environnement et des sociétés humaines aboutit à des changements qui deviennent visibles à travers les tensions institutionnelles qu'ils génèrent. Son approche met en évidence les effets cumulatifs et interactionnels qui se jouent par l'enchaînement de causes et d'effets et de mécanismes d'auto-renforcement. Les individus sont enchâssés dans un contexte environnemental et social qu'ils transforment et qui les transforme, et c'est l'institution qui en représente le point nodal.

Commons inscrit explicitement dans ce schème, la dynamique de l'action collective et la manière dont elle est mise en œuvre à travers les institutions. Ces dernières sont transformées sous l'action des conflits que suscite le changement contextuel. Ces transformations successives opèrent en vue d'instaurer suffisamment d'ordre pour rendre les activités humaines « praticables ». Dans ce schéma, la transaction occupe une place centrale. Elle représente le « point chaud », c'est-à-dire l'entité par où l'institution évolue et où l'individuel et le social s'articulent en tant qu'action collective régulée par les règles et les coutumes. Cette évolution engage à définir une « action raisonnable » c'est-à-dire à adopter une rationalité sociale qui se rapporte au bien commun (Vatn, 2005), cela dans des perspectives de continuité de la société humaine et de ses activités. Cette rationalité met en jeu des valeurs, des idéaux, qui doivent donc également être réorientés. Or, les règles d'action et les valeurs qui les soutiennent ne sont révisables que sous l'effet d'un consensus collectif qui ne peut se montrer pertinent (donc efficient) que dans un cadre démocratique. Un tel cadre vise à produire les interactions sociales nécessaires pour susciter le changement des croyances individuelles, point de départ d'un réexamen collectif des objectifs sociétaux et des règles d'action qui y conduisent.

La rationalité sociale repose ainsi sur la relation que des individus engagent entre eux, en lien avec leur environnement et inscrite dans une temporalité. C'est ce cheminement qui permet de passer d'un doute à la mise en œuvre volontaire et collective d'un changement institutionnel. Nous avons vu que la délibération collective représente une méthode pertinente pour soutenir l'interaction sociale nécessaire à l'accomplissement de ces fins. Toutefois, pour y parvenir, elle doit instaurer des conditions idoines pour

répondre à la fois à des préoccupations démocratiques, donc normatives, et d'efficacité. Favoriser la confrontation, ni coercitive ni déséquilibrée dans les jeux de pouvoirs, de plusieurs points de vue, ambitionne de répondre à ce double enjeu. L'échange de points de vue vise un apprentissage social, qui est la résultante d'une révision des croyances. Or, pour parvenir à mener ce processus, une prise de recul est nécessaire, qui engage l'expression de valeurs partagées et sociales, transcendantes. Nous avons alors montré l'intérêt de mobiliser un artefact culturel pour provoquer ce mouvement de distanciation, à travers la réélaboration de significations collectives et l'expression potentielle de valeurs transcendantes.

Nous montrerons ainsi, dans le chapitre suivant, comment nous nous sommes attachés à saisir le rôle des interactions sociales dans le changement institutionnel. Grâce à l'artefact qualité, nous mettons en évidence comment les raisons d'agir sont soutenues par des valeurs puis comment ces valeurs, tout comme les croyances qui y sont liées, peuvent être réactualisées dans la délibération collective.

3.

**DE L'INDIVIDUEL AU COLLECTIF :
L'ENJEU DU DEPASSEMENT DE SOI**

L'objet du chapitre trois est de relater la manière dont nous avons abordé le changement institutionnel que représente la transition agroécologique pour les agriculteurs de la coopérative agricole présentée dans la section 1.2 (p80). Nous y présentons notre recherche (méthodes et résultats), dont la conduite a été guidée par des allers-retours continus entre les observations de terrain et la théorie, que nous avons présentée dans ce chapitre deux.

Dans la section 3.1, nous présentons l'approche abductive que nous avons adoptée dans notre recherche. Celle-ci nous a conduit à construire nos hypothèses chemin faisant, c'est-à-dire à les faire évoluer dans cette interaction entre observations empiriques et apports théoriques. Toutefois, retracer ici l'intégralité de ce processus expérientiel, fait d'intuitions, de vérifications, d'investigations mais aussi de tâtonnements et de pistes abandonnées en cours de route, risquerait de perdre le lecteur en route. C'est pourquoi seules les hypothèses dans leur forme la plus construite seront évoquées, dans un souci de lisibilité des objectifs. Dans le même souci de clarté, les résultats seront présentés par thématiques constituées par recroisement des données terrain qui ont alimenté ce travail. C'est ce qui fait l'objet de la section 3.2.

3.1. METHODE : UNE DEMARCHE ABDUCTIVE

3.1.1. Principes théoriques

Dans la lignée pragmatiste que nous avons mobilisée sur le plan théorique, nous avons adopté un mode de recherche abductif. Cette approche développée par Peirce et qui soutient la logique de l'enquête de Dewey, a été convoquée dans l'institutionnalisme de Veblen et de Commons (Bazzoli et Dutraive, 2006). Il s'agit d'une façon créative d'appréhender et de construire la connaissance, cette dernière étant vue comme le produit dynamique d'une action collective qui conduit à un « consensus d'opinion ». Elle n'est, à ce titre, qu'« une vérité temporaire », car le monde est indéterminé, il est en perpétuelle transformation (Bazzoli, 1999).

Pour Peirce, la science est vue comme une démarche qui interroge des faits situés dans le cours d'une histoire et inscrits dans une culture donnée. Elle repose sur un processus de construction des hypothèses qui prend une forme circulaire ellipsoïdale, dans un mouvement qui enchaîne respectivement l'abduction, la déduction et l'induction (Hallée et Garneau, 2019).

La première étape, l'abduction proprement-dite, est la phase créative qui initie le mouvement : la lecture des faits empiriques « irrite le doute » et réinterroge les croyances scientifiques du chercheur. Celui-ci recherche alors une « signification probable des phénomènes observés » (Bazzoli et Dutraive, 2006), il émet des hypothèses. Peirce définit ces dernières comme « l'émission d'une explication possible à un phénomène curieux » (Peirce, 1878b, cité par Hallée, 2013, p.61. Intervient ensuite la deuxième étape, déductive,

qui est celle de la recherche de justifications théoriques. Elle est suivie de la troisième étape, qui est la vérification dans l'expérience, la phase inductive. Ces étapes se déroulent sous forme de va-et-vient continus, qui réorientent progressivement les hypothèses, les façonnent, guident les opérations de recherche (observations, expérimentations), jusqu'à ce que les hypothèses soient vérifiées. Elles aboutissent alors à fixer de nouvelles croyances, considérées ici comme des connaissances.

Les hypothèses sont donc ouvertes à la révision permanente dans le cours de ce processus. S'il y a « un désaccord répété des faits observés avec ce que requiert la conception (hypothèse ou théorie), il y a une raison matérielle de modifier l'hypothèse » (Dewey, 1967, cité par Hallée, 2013, p.65).

L'enquête n'est toutefois jugée concluante que si elle est socialement confirmée par la communauté de chercheurs (Hallée, 2013). La science apparaît ainsi comme le résultat d'un consensus d'opinion (Bazzoli et Dutraive, 2006). Or, la « vérité » obtenue, intersubjectivement construite et partagée, est provisoire. D'une part car l'accord de la communauté scientifique change avec l'évolution des faits, qui sont soumis à investigation permanente, et d'autre part car le processus de vérification ne peut jamais être totalement achevé « car cela impliquerait que tous les membres de la société en viennent à la même conviction. » (Hallée et Garneau 2019, p.128). Comme le monde évolue en permanence, aucune connaissance ne peut être immuable et absolue. Les conclusions d'une enquête deviennent ainsi matière à une nouvelle enquête, dans un processus cumulatif et de réorganisation de la connaissance. En définitive, le travail scientifique est vu par Peirce comme un « effort collectif sans fin pour connaître la réalité » (Hallée, 2013, p.63)

La position des chercheurs, dans cette approche de la recherche, n'est ni désintéressée ni déconnectée de la situation, car ils « font partie du monde qu'ils étudient ». La démarche abductive appelle donc les chercheurs à une prise de conscience de leur subjectivité, qui doit générer, en réaction, une auto-réflexivité et une mise à l'épreuve des hypothèses (Hallée et Garneau, 2019 ; Bazzoli et Dutraive, 2006).

De même, les valeurs du chercheur font elles aussi partie de la pratique de l'enquête, mais doivent être vues comme des normes « par lesquelles les choix sont faits dans le processus d'enquête » (Hallée et Garneau, 2019, p.130). Selon Commons et Dewey, c'est une éthique de la démocratie qui est ici en action, qui spécifie que « les règles sociales doivent être élaborées sur la base de la considération de tous les intérêts conflictuels de toutes les parties affectées, les chercheurs étant une des parties prenantes de ce processus. » (Bazzoli et Dutraive 2006, p.136). La théorie produite n'est ainsi pas cantonnée à demeurer un moyen de compréhension, mais à devenir également un moyen « de contrôle du futur » et « d'anticipation des faits », un outil qui permette « d'orienter le changement institutionnel » à travers des « concepts opérationnels » qui autorisent « la résolution de problèmes dans la réalité » (Liebhafsky, 1993, cité par Bazzoli et Dutraive, 2006, p. 135).

3.1.2. Mise en pratique

3.1.2.1. *Posture de recherche : objectiver la subjectivité*

La réalité est si dense et complexe, que pour la rendre intelligible sur un plan scientifique, il convient de lui appliquer un filtre d'observation. Ce filtre, c'est le positionnement du chercheur (ses valeurs, son regard...) et l'ancrage théorique qu'il mobilise. Ce parti pris, dans un souci d'honnêteté scientifique, demande donc à être constamment réinterrogé et justifié, telle une « subjectivité objectivée ».

Il convient donc, dans un souci de transparence et une volonté de justification, que j'expose tant ma position que le cadre dans lequel s'est déroulé cette recherche. Celle-ci intervient dans un contexte de thèse Cifre, qui, de par son principe même, m'a conduit à réaliser des allers-retours constants entre la dynamique du laboratoire de recherche et celle de l'entreprise. De façon imagée, la première peut être associée au temps long, à la théorisation, et la seconde au temps court et à l'opérationnalité. L'une et l'autre se sont mutuellement nourries de remises en question interactives : « la théorie est-elle applicable ? » ; « comment prendre du recul sur ce qui relève du pratique ? ». Bien que ces deux rouages tournent à des vitesses différentes, temps long, temps rapide, le temps de la recherche étant celui de la réflexion et de la prise de recul et le temps en entreprise étant confronté à une réalité en perpétuelle mutation, la mécanique que ces rouages ont constituée s'est montrée adaptée pour mener une démarche abductive.

Avant de décrire cette démarche, je montrerai comment mes valeurs sont intervenues, en quoi elles ont constitué des normes et guidé des choix méthodologiques. La première valeur est relative au souci de protection de l'environnement. C'est celle qui a motivé, en définitive, le choix du sujet, associé à un intérêt et une expérience préalable du milieu agricole. Les valeurs suivantes, relatives à l'expression de la liberté et de la créativité, sont intervenues en binôme de par leur proximité. Elles ont soutenu le processus réflexif en réinterrogeant les enjeux relatifs à la première valeur et sont également intervenues dans le design méthodologique. Réinterrogation parce que des attentes liées à la protection de l'environnement peuvent impacter la liberté d'agir des agriculteurs. Cette possible contradiction a orienté ma réflexion pratique et théorique en vue de concilier ces deux valeurs dans la problématique de recherche, notamment à travers l'étude des processus d'apprentissage collectif. La conception de la méthode, quant à elle, a intégré les dimensions de liberté et de créativité en privilégiant les dispositifs à même de faciliter la liberté d'expression ou de stimuler les facultés créatives des personnes qui ont interagit dans la recherche, à travers, notamment, la mobilisation de techniques qualitatives, entretiens semi-directifs et groupes de discussions (cf. 3.1.2.4.).

Cette approche se montre, en outre, en phase avec les modèles de recherche participative développés dans un cadre agroécologique (cf. 1.1.1.2.2, p46) ou encore avec les approches pragmatistes et éthiques prônées par Dewey dans « l'enquête » et, plus largement, elle s'inscrit dans un mouvement global d'évolution des méthodes qui a gagné

la recherche relative aux objets complexes, qui vise à intégrer les acteurs au processus de recherche (cf. Encadré 1-1, p72).

3.1.2.2. Un mode de recherche participatif

Ce mode de recherche participatif s'est instauré de par ma présence au sein de l'entreprise « au long cours », qui m'a, à la fois, conféré une légitimité d'action auprès des agriculteurs et des salariés, tout en facilitant l'établissement d'une relation de confiance de par mon regard de chercheuse, considéré comme « neutre », ou « extérieur », par mes interlocuteurs. Mon statut me conférait, en définitive, une position à la fois « dedans » et « dehors » qui a servi le bon déroulement du travail de recherche, tant sur le plan de ma réflexion propre que du rapport avec mes interlocuteurs.

Mon action de recherche s'est positionnée à différents niveaux, impliquant des intensités variables d'implication, c'est-à-dire depuis l'observation jusqu'à l'intervention. Ces deux positions se sont généralement entremêlées en diverses graduations. L'observation a toutefois été privilégiée durant mes temps de présence aux réunions d'équipe de la coopérative, des temps qui m'ont permis de capter de l'information « en continu » en lien avec les problématiques rencontrées dans la coopérative, sujets d'actualité concernant les cultures, la logistique, les développements techniques ou commerciaux... Mon intervention, en revanche, a été explicite, selon un mode de recherche expressément participatif, dans le cadre de la constitution et de l'animation de trois groupes d'intérêt économique et environnemental GIEE (cf. Encadré 3-1, ci-dessous). Dans ce volet majeur de la recherche, mon action a consisté, en premier lieu, à identifier les agriculteurs susceptibles d'être intéressés pour s'engager dans de tels groupes, autrement dit, à développer des moyens pour initier une action collective. En deuxième lieu, il s'agissait d'organiser des réunions de concertation avec les agriculteurs pour élaborer, de façon ascendante, un projet autour de thématiques agroécologiques intégrant des légumineuses. En troisième lieu, de conduire une animation de ces groupes de manière à favoriser leur action en lien avec les problématiques soulevées. Ces trois phases, recueil d'informations, création de liens dans des collectifs et développement de moyens et d'actions par et pour ces collectifs, se rapprochent de ce qui constitue, selon Park (2006), les objectifs principaux d'une recherche participative :

« [...] gathering and analyzing necessary information, strengthening community ties and sharpening the ability to think and act critically emerge as three main objectives of participatory research » (Park, 2006, p. 84).

Selon cet auteur, la recherche participative ne relève pas uniquement de la mise en œuvre de moyens techniques pour résoudre des problèmes sociaux, mais se pose aussi en tant que pratique sociale qui contribue à émanciper et à rendre autonomes des membres d'une société. Elle participe, en cela, à réaliser un idéal démocratique. Le chercheur intervient surtout comme facilitateur dans ce processus, qui mobilise et produit plusieurs formes de connaissances. Park (2006 ; 1999) en identifie trois, la connaissance

représentationnelle, la connaissance relationnelle et la connaissance réflexive (cf. Figure 15, ci-dessous).

La connaissance représentationnelle se divise en deux sous-types. Le premier est la connaissance représentationnelle fonctionnelle, qui est associée à la logique et à la déduction. Elle permet de réaliser des relations causales entre variables et d'aboutir à des prédictions. Les outils mobilisés pour la produire sont des questionnaires ou des interviews standards. Comme la confiance entre le chercheur et l'enquêté intervient dans la qualité des informations obtenues, la proximité du chercheur, bien que non requise a priori, peut en définitive se montrer importante. Le deuxième sous-type est la connaissance représentationnelle interprétative. Celle-ci résulte d'une compréhension de la réalité qui émerge de l'interaction entre l'objet d'enquête et le chercheur, ce dernier étant considéré comme une personne dotée d'une histoire et de points de vue personnels mais avec une attitude d'ouverture et d'écoute. Le processus qui intervient ici est intégratif, dans la mesure où il permet d'assembler des éléments disparates en un motif signifiant.

La connaissance relationnelle, quant à elle, est produite lorsque les personnes en interaction développent de l'empathie et apprennent à se connaître. Park souligne l'importance de ce type de connaissance pour renforcer une communauté dans le cadre d'une recherche participative. La confiance intervient donc également, tout comme la convivialité et l'engagement des personnes impliquées. La connaissance relationnelle facilite alors l'acquisition de connaissances représentationnelles.

La connaissance réflexive, enfin, est une forme de conscientisation, acquise dans la délibération collective, relative aux valeurs liées aux conditions de vie et à l'échange d'arguments des participants en lien avec des questions morales. Ce type de connaissance aboutit à la création d'une forme de responsabilité collective et à des actions pratiques. Elle modifie également des arrangements sociaux entre acteurs.

Park (2006) souligne que ces trois formes de connaissances sont interconnectées, se renforcent et interagissent durant le processus de recherche participative. Nous reviendrons sur ces trois formes de connaissances que nous avons identifiées dans le cours de la recherche (cf. 4.1.1.4, p350).

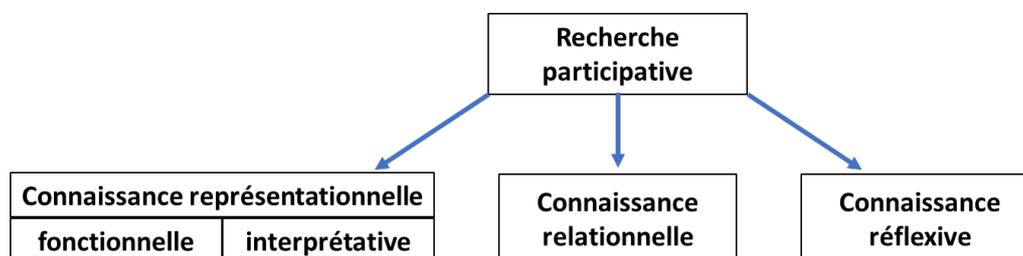


Figure 15. Les formes de connaissances produites dans le cadre de la recherche participative selon Park (2006, 1999). Ces trois formes agissent en interaction.

Création et animation de trois groupes d'intérêt économique et environnemental GIEE

Trois GIEE ont été constitués dans le cadre de la thèse. L'identification des agriculteurs intéressés a été réalisée via une information relayée par plusieurs canaux : supports de communication de la coopérative (intranet, bulletins...), techniciens (le projet leur a été exposé lors d'une réunion), entretiens semi-directifs, questionnaire envoyé aux producteurs de légumes secs (cf. 3.1.2.4, p180), et réunions de producteurs. Une fois un premier agriculteur identifié, ce dernier fournissait à son tour des noms d'autres agriculteurs susceptibles d'être intéressés. Trois groupes ont ainsi émergé, dont un qui a été agrandi autour d'un noyau préexistant d'agriculteurs qui souhaitaient être accompagnés sur le thème de la fertilité des sols.

Le dispositif GIEE a été présenté à ces groupes lors de réunions qui ont débuté en mars-avril 2017. De nouvelles rencontres ont été dédiées à l'élaboration des projets – objectifs, actions à mener, choix des partenaires (communauté de communes, Cuma, lycées agricoles, fédérations de chasseurs, associations...) –, pour laquelle les agriculteurs ont été partie prenante. Les dossiers GIEE, après validation par les groupes, ont été présentés à la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. Chaque GIEE a commencé à fonctionner sans attendre la reconnaissance officielle intervenue mi-janvier 2018.

L'objectif commun de chaque groupe s'est porté sur le développement des légumineuses, objet mis en avant au regard des projets de développement de la coopérative, mais pour autant ni exclusif ni obligatoire. Chaque groupe a ainsi décliné des thématiques propres.

Le GIEE intitulé « Production de cultures alimentaires biologiques en filières de qualité dans le Quercy » regroupant 13 exploitations en agriculture biologique et en conversion, a souhaité porter sa réflexion sur les cultures de légumes secs mais également sur toute nouvelle culture pour l'alimentation humaine susceptible d'être porteuse de valeur ajoutée.

Le GIEE « Développer des productions alimentaires de qualité et améliorer la fertilité des sols en Lomagne », constitué de 11 exploitations en bio et en conversion, présentait le même objectif d'acquisition de références en légumes secs et s'intéressait également à améliorer la fertilité des sols, notamment grâce aux couverts végétaux (plantes compagnes, intercultures).

Enfin le GIEE « Com.A.Co : Com pour comprendre, A pour analyser, Co pour corriger -Réduire l'érosion et améliorer la fertilité des sols des exploitations », regroupant 10 exploitations en conventionnel et conventionnel/bio dans le Quercy avait pour objectif d'améliorer la fertilité des sols en mobilisant plusieurs leviers, allongement des rotations, intégration de légumineuses et de couverts d'interculture, réduction du travail du sol.

L'animation des groupes a consisté à organiser les échanges entre agriculteurs sur le terrain, créer du lien avec les partenaires et d'autres acteurs extérieurs au milieu agricole, par exemple des étudiants ou encore des consommateurs (cf. 3.1.2.4.4, p193), à assurer la coordination avec les techniciens chargés du suivi technique ou encore à assurer la communication extérieure sur les actions des groupes (coopérative, médias...) et au sein du groupe (comptes-rendus de visites de parcelles...), etc.

Encadré 3-1. Création et animation de trois groupes d'intérêt économique et environnemental.

3.1.2.3. *Construction des hypothèses « chemin faisant »*

Selon le principe de la démarche abductive, notre réflexion et nos hypothèses ont été bâties sur la base de va-et-vient entre observations terrain, théorie, recherche de confirmations terrain, etc. Sans pouvoir rapporter l'intégralité des détails de ce processus, nous synthétisons toutefois dans le Tableau 3 ci-dessous, les étapes et éléments principaux, qu'il faut imaginer en interaction (verticale et horizontale). Bien que ces étapes soient imbriquées, elles suivent toutefois une chronologie de haut (étapes les plus anciennes) en bas (étapes les plus récentes).

Questionnements	Hypothèses	Outils	Supports théoriques	Observations terrain
<p>Quel fonctionnement de la coopérative ?</p> <p>Quel état des lieux des légumes secs à la coopérative ?</p>		<p>Entretiens exploratoires</p> <p>Participation réunions coopérative</p>	<p>Bibliographie légumineuses</p>	<p>La qualité est très présente dans les discours mais est abordée différemment selon les acteurs.</p>
	<p>Freins et motivations à l'adoption des légumes secs comportent des éléments généraux et des éléments contextualisés</p> <p>La définition de la qualité est reliée au point de vue d'un acteur donné</p>	<p>Questionnaire aux producteurs de légumes secs</p> <p>Question ouverte sur la qualité</p>	<p>Bibliographie qualité Ancien institutionnalisme</p>	<p>La qualité est très liée aux pratiques</p>
<p>Comment construire des collectifs à la coopérative ?</p>	<p>L'apprentissage collectif peut faciliter l'adoption des légumes secs et des principes agroécologiques</p> <p>Les agriculteurs leaders peuvent soutenir la création de collectifs</p> <p>La qualité est reliée à des valeurs</p> <p>Le changement institutionnel génère des contradictions dans l'activité des acteurs qui diffèrent selon les profils</p>	<p>Entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources (agriculteurs leaders, techniciens, élus)</p>	<p>Théorie de l'activité, théories de la psychologie historico-culturelle</p> <p>Théories délibération</p> <p>Valeurs de Schwartz</p>	<p>Les agriculteurs conventionnels vivent une perte de sens dans leur métier</p>
<p>Quel outil de médiation peut amener les acteurs à reconsidérer leur activité ?</p>	<p>La qualité peut jouer le rôle d'artefact médiateur</p>	<p>Groupes de discussion agriculteurs-consommateurs</p>	<p>Rôles des valeurs transcendantes</p>	<p>Les valeurs sociales sont partagées dans la délibération collective</p>

Questionnements	Hypothèses	Outils	Supports théoriques	Observations terrain
	L'expression de valeurs sociales/partagées dans une délibération est un moteur du changement institutionnel	Groupes de discussion agriculteurs- consommateurs		L'artefact médiateur qualité a provoqué des apprentissages
	Les valeurs révélées par la qualité dans la définition donnée par un individu se retrouvent dans ses raisons d'agir La qualité est une institution	Entretiens semi- directifs Question ouverte du questionnaire Groupes de discussion		

Tableau 3. Étapes principales de la démarche méthodologique abductive

3.1.2.4. Une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives

Sans compter les quelques entretiens exploratoires menés en découverte du terrain, trois sources de données ont été articulées dans la recherche : des entretiens semi-directifs, un questionnaire et des groupes de discussion.

Chacune de ces sources a été mobilisée selon trois angles complémentaires pour atteindre les raisons d'agir des acteurs et les mettre en perspectives du changement institutionnel représenté par la transition agroécologique. Ainsi, les entretiens semi-directifs, réalisés auprès d'acteurs du territoire jugés comme des « influenceurs » potentiels ou acteurs du changement, ont visé à identifier le rapport qu'ils entretenaient avec le changement. Ces entretiens ont mis en évidence les perturbations de l'agir suscitées par ce changement. Ils ont également fait ressortir différents profils d'acteurs laissant entrevoir des valeurs sous-jacentes à l'œuvre dans l'agir, et ont mis en exergue le rôle de la qualité pour les révéler. Enfin, ils ont confirmé les effets joués par le contexte dans cet agir, en dégageant une incidence des territoires.

Le questionnaire, qui a ciblé les producteurs de légumes secs de la coopérative, s'est attaché à repérer les caractéristiques d'exploitants et d'exploitations révélant des actions de changement dans l'entreprise et à les relier à des valeurs exprimées à travers la qualité, dont l'ampleur de la définition a ainsi pu être précisée. Ce questionnaire a notamment souligné le rôle des interactions sociales dans la dynamique de changement. Il a aussi montré le lien entre cette dynamique et l'expression de valeurs sociales tout comme le lien entre ces valeurs et l'expression d'un intérêt marqué pour les bénéfices sociétaux des légumes secs.

Enfin, les délibérations collectives menées entre agriculteurs et consommateurs ont exploité les résultats des deux sources précédentes. Elles ont ainsi mobilisé l'artefact qualité dans le cadre d'interactions sociales pour observer la dynamique d'expression des valeurs dans un collectif et la manière dont ces valeurs réactualisaient l'agir des participants.

Selon leur nature, les données ont fait l'objet d'analyses qualitatives ou quantitatives que nous détaillons ci-après. Cette combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives relève d'une démarche dite « mixte » (Royer et Zarlowski, 2014). Une telle approche appuie les complémentarités entre les résultats, c'est-à-dire que l'analyse qualitative peut fournir des résultats explicatifs de l'analyse quantitative ou les enrichir, ou encore que l'analyse quantitative peut permettre de tester ou de généraliser des résultats qualitatifs. Elle offre également des possibilités de triangulation entre les résultats et/ou leurs conclusions, ce qui permet « d'augmenter la validité de la recherche » (Royer et Zarlowski, 2014, p.182).

Nous synthétisons les différentes sources de données, leurs finalités et les outils mobilisés dans le Tableau 4, ci-dessous :

<i>Source</i>	<i>Finalités</i>	<i>Étapes</i>	<i>Outils</i>
Questionnaire aux producteurs de légumes secs	Repérer des profils d'exploitants selon les changements menés sur les exploitations, identifier les liens entre ces changements, les motivations à produire des légumes secs, et les valeurs sous-tendues par la qualité	Analyses statistiques questions fermées	Régressions logistiques (binomiale, ordinale, multinomiale), chi2, ACM, avec le logiciel R
		Analyse question ouverte qualité	IRaMuTeQ
Entretiens semi-directifs	Repérer quel rapport au changement entretiennent des « influenceurs » sur le territoire (agriculteurs « leaders », techniciens coopérative, élus)	Analyse lexicométrique de l'ensemble des discours	IRaMuTeQ
		Analyse thématique d'un échantillon des entretiens (codage à priori + inductif)	NVivo
Délibérations collectives	Mobiliser l'artefact médiateur qualité et identifier s'il joue un rôle dans la réactualisation de l'agir des participants	Groupes de discussion n°1 avec artefact	Analyse des transcriptions avec IRaMuTeQ, analyse des matériaux produits par les participants (votes, post-its...)
		Questionnaire trois questions	Analyse thématique
		Groupes de discussion n°2, restitution des analyses	Prises de notes
		Suivi de l'initiation des projets des groupes	

Tableau 4. Sources de données de l'étude et outils d'analyses utilisés.

3.1.2.4.1. Entretiens semi-directifs

Soixante-neuf entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'agriculteurs considérés comme moteurs sur leur secteur, d'élus du territoire, et de techniciens de la coopérative. L'objectif de ces entretiens qualitatifs était d'aborder différentes thématiques d'ordre agricole, auprès de personnes potentiellement « ressource » ou pouvant exercer de l'influence, à différentes échelles sur le territoire.

La même grille d'entretien a été soumise à l'ensemble de ces acteurs, tout en laissant le maximum de latitude possible au discours à l'intérieur des thématiques abordées. Les six thèmes ciblés, sans ordre prédéfinis durant l'échange hormis une phase de présentation, étaient relatifs : (i) au parcours professionnel, (ii) aux éventuels changements perçus dans le contexte agricole et le cas échéant à la perception qu'en avait l'interlocuteur (répercussions sur son métier notamment), (iii) aux canaux d'informations et de connaissances mobilisés dans le cadre de son activité professionnelle, (iv) la nature de son

rapport à la coopérative et le rôle qu'il en attendait, (v) son avis sur la filière légumes secs lancée sur le territoire et, enfin, (vi) sa vision de qualité d'un produit agricole. Le détail de la grille d'entretien est disponible en Annexe 2 (p416).

Sélection d'agriculteurs moteurs ou « leaders »

Les agriculteurs, tous adhérents de la coopérative, ont été sélectionnés pour leur spécificité à se démarquer en tant que « leaders », c'est-à-dire comme moteurs et influenceurs sur leurs secteurs respectifs. Un travail préalable avec l'équipe de techniciens spécialisés grandes cultures avait permis de définir les contours d'un tel profil, de manière à bien identifier ses caractéristiques. Pour ce faire, chaque technicien avait été convié dans un premier temps à transmettre par écrit cinq mots pour définir sa vision d'un agriculteur « leader ». Dans un deuxième temps, un brainstorming visait à expliciter et organiser les termes par familles afin de valider ensemble une vision globale de « l'agriculteur leader-type ». Ce dernier a ainsi été défini autour de trois axes d'aptitudes majeurs : la capacité à entreprendre et à prendre des risques, les compétences techniques et technico-économiques, et enfin l'ouverture aux autres à travers la communication et le partage. La confluence de ces aptitudes positionne le leader comme un personnage reconnu comme tel sur son secteur (cf. Figure 16, ci-dessous).

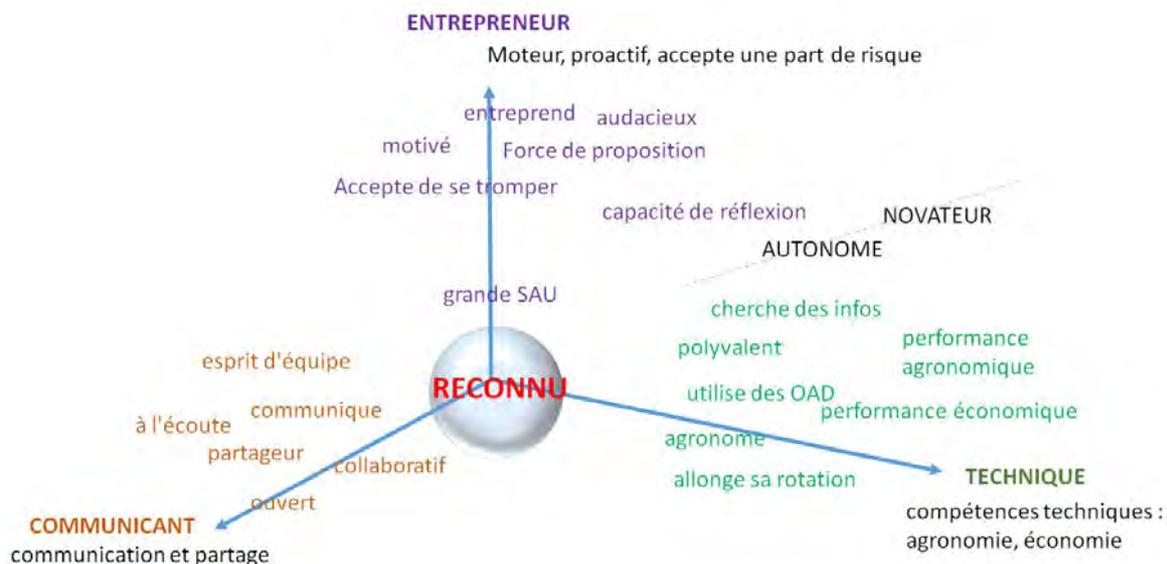


Figure 16. Portrait-type de l'agriculteur « leader ».

La recherche de ces profils a ensuite été réalisée en s'appuyant sur les technico-commerciaux de la coopérative, en conventionnel et en bio. Cinquante noms d'agriculteurs ont été remontés par ce biais, 42 en système conventionnel et 8 en bio, des effectifs en adéquation avec la proportion d'adhérents en conventionnel et en bio de la coopérative (cf. Encadré 1-3, p83). Au final, 39 agriculteurs ont été rencontrés 32 en conventionnel et 7 en bio, les défections étant expliquées par des refus de l'entretien de la part des agriculteurs pour différents motifs.

Quatre élus territoriaux (Gers, Tarn-et-Garonne) ont également fait l'objet de cette enquête, issus de Conseil Général et de mairie (2 maires et 1 premier adjoint).

Enfin, 19 techniciens ayant une activité « grandes cultures » ont également été rencontrés : 3 techniciens spécialisés (c'est-à-dire chargé d'un suivi technique exclusif, sans vente d'intrants), 4 techniciens consacrés au bio, et 12 technico-commerciaux en système conventionnel.

Chaque entretien, avec l'accord de l'interlocuteur, a été enregistré, transcrit et anonymisé. Puis nous avons réalisé deux types d'analyses : une analyse lexicométrique à l'aide du logiciel IRaMuTeQ sur l'intégralité du corpus et une analyse thématique avec le logiciel NVivo sur un échantillon du corpus (cf. Tableau 4, p181). Nous les détaillons ci-après.

Analyse lexicométrique avec le logiciel d'analyse textuelle IRaMuTeQ

Le corpus entier a été analysé avec le logiciel libre IRaMuTeQ (Ratinaud, 2014). Cette interface dédiée aux analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires repose sur le logiciel R et le langage Python. Son fonctionnement a été élaboré à partir de la méthode Alceste (Reinert, 1983 ; 1990 ; Marchand et Ratinaud, 2012) qui s'inscrit dans le courant de la statistique textuelle de Lebart et Salem (1994). Cette méthode s'intéresse à la manière dont le texte est structuré et organisé. En pratique, le corpus est découpé en segments ou « unités de contexte », qui sont comparées et regroupées jusqu'à aboutir à des distributions stables considérées comme distinctes les unes des autres. La méthode permet ainsi de différencier dans un corpus des « mondes lexicaux », qui peuvent être définis comme des points de vue particuliers médiatisant une action (Reinert, 1993). Chaque texte entré dans le logiciel (entretiens, réponses d'un individu à une question ouverte...), est identifié par les modalités de plusieurs variables.

Ainsi, dans le cadre de notre analyse du corpus d'entretien, nous avons discriminé des variables liées au profil – élu, avec les modalités « municipal » et « départemental » ; technicien et agriculteurs, toutes deux avec les modalités « conventionnel » et « bio » –, et liées au secteur géographique – modalités « Lomagne » et « Quercy ».

Nous avons ensuite eu recours aux différents types d'analyses proposées par IRaMuTeQ, basées sur la visualisation de données textuelles – nuages de mots – ; sur l'analyse de réseaux de mots – analyses de similitudes – ; sur des méthodes statistiques – analyses factorielles par correspondance AFC et classifications (Baril et Garnier, 2015).

Le logiciel discrimine des formes actives (verbes, noms, adjectifs...) et des formes supplémentaires (mots de liaison, déterminants...) qui sont différemment représentées selon les types d'analyses menées.

Les nuages de mot représentent visuellement les fréquences des formes par une taille d'autant plus grandes que la forme est fréquente. Ces représentations ne donnent toutefois aucune indication sur les relations entre les formes.

L'analyse de similitude, en revanche, permet de montrer les mots associés selon un indice de cooccurrence, qui correspond « au comptage du nombre de segments de textes dans lesquels une forme est associée à une autre » (Pélissier, 2017, p. 15). Elle offre ainsi une représentation visuelle des formes actives regroupées par communautés selon leur cooccurrence. L'algorithme de Fruchterman Reingold permet, en outre, de représenter les mots les plus centraux en tant que mots qui servent d'intermédiaires pour relier, au sens de la cooccurrence, d'autres mots entre eux. De plus, la taille des mots est d'autant plus grande qu'ils sont fréquents dans le corpus (Baril et Garnier, 2015).

Enfin, concernant les analyses statistiques : la classification de Reinert permet de regrouper les formes dans des classes, selon leur indépendance mesurée par un test de Chi2. Une AFC peut être réalisée après une telle classification. Elle permet de voir graphiquement, selon les deux dimensions (axes) qui résument le plus de données, comment s'opposent les différentes formes et classes. Ces formes et classes, réparties sur les plans factoriels, peuvent également être associées aux modalités des variables qui sont statistiquement corrélées aux classes (Pélissier, 2017). Une analyse AFC spécifique peut aussi être réalisée sans classification préalable. Elle identifie alors les formes actives statistiquement représentatives des modalités des variables.

Analyse thématique avec le logiciel NVivo

Lors de la réalisation des entretiens semi-directifs, de nombreux interviewés avaient révélé un mal-être vis-à-vis de leur métier, souvent profond, que nous avons d'abord qualifié de « perte de sens au travail ». Les apports théoriques de la psychologie historico-culturelle et de la théorie de l'activité d'Engeström, nous ont permis de préciser et d'approfondir cette première approche en la requalifiant de « contradictions » (cf. 2.2.2.4, p162).

Nous avons donc souhaité identifier si des manifestations de contradictions pouvaient transparaître dans les discours en adoptant une analyse thématique. Nous avons donc complété notre première analyse lexicométrique avec IRaMuTeQ, par une analyse de contenu thématique à l'aide du logiciel NVivo. Une analyse thématique s'appuie sur un « codage » qui correspond « au découpage des données brutes en thèmes et à leur classement, en fonction de leur signification, dans des catégories, afin d'aboutir à un certain niveau d'abstraction » (Delacroix et al., 2021, p. 158). Chaque catégorie correspond, quant à elle, à « un ensemble d'unités d'analyse disposant de significations proches, de caractéristiques formelles ou de propriétés similaires » (Allard-Poesi, 2003, cité par Delacroix et al., 2021, p.158).

Le catégorisation que nous avons appliquée est dite « à postériori » ou « théorique » (Delacroix et al., 2021). C'est-à-dire que nous avons élaboré une grille de codage préalable, sur des bases théoriques que nous avons ciblées, puis nous l'avons appliquée comme filtre sur notre corpus d'entretiens. Ce type de codage, déductif, est une méthode couramment appliquée à l'analyse de contenu. Plus précisément, nous avons adopté une position intermédiaire, décrite par Bernard et al. (2006), qui articule codage déductif et inductif. Celle-ci consiste à initier l'analyse avec des catégories préétablies puis d'y ajouter des sous-catégories pour faire émerger des sous-thèmes :

« This is somewhere between inductive and deductive coding. You have a general idea of what you're after and you know what at least some of the big themes are, but you're still in a discovery mode, so you let new themes emerge from the texts as you go along » (Bernard, 2006, p. 494).

Nous avons analysé de cette manière, 32 entretiens, soit le nombre d'entretiens nécessaires pour observer une saturation de l'information selon le principe de Glaser et Strauss (1967), c'est-à-dire, où, à la suite « des applications successives, les données n'ajoutent aucune propriété nouvelle au concept » (Pires, 1997, cité par Hallée, 2013, p.70).

Notre grille de codage (cf. Tableau 5, ci-dessous) a été établie en intégrant les quatre manifestations de contradictions définie par Engeström et Sannino (2011) décrites partie 2.2.2.4 (p162), et à laquelle nous avons ajouté ce qui nous est apparu comme une perturbation supplémentaire de l'agir : l'incertitude. De fait, nous avons vu dans la partie 2.1.2.2.2 (p131) que l'incertitude, dans le pragmatisme et l'ancien institutionnalisme, est à la fois une cause et une conséquence du changement institutionnel. C'est pourquoi nous souhaitons identifier comment cette dernière pouvait être évoquée dans les entretiens.

	Caractéristiques	Indices linguistiques
Double contrainte (double bind)	Tension entre deux contraintes incompatibles dans le système d'activité, avec apparemment aucune issue.	« nous », « nous devons », questions rhétoriques pressantes, expressions d'impuissance « que pouvons-nous faire? » Tentative de transition du « je » individuel vers le « nous » collectif... métaphores d'impasse
Conflit critique	Situation d'impossibilité, doutes intérieurs qui paralysent, motifs contradictoires insolubles par le sujet seul.	récits personnels, émotionnellement et moralement chargés qui ont une structure narrative et emploient fréquemment des métaphores fortes...
Conflit	Résistances, désaccords, arguments et critiques. Un individu ou un groupe se sent affecté négativement par un autre individu ou groupe (divergence d'intérêts, comportement incompatible).	« non », « je ne suis pas d'accord », « ce n'est pas vrai »...
Dilemme	Expression ou échange d'évaluations incompatibles, entre les personnes, ou dans le discours d'une seule personne.	« d'une part... » « d'autre part »... « oui mais »... hésitations...
Incertitude (catégorie ajoutée par nos soins)	Manque de visibilité de l'avenir, impossibilité à se projeter et à orienter son activité.	« je ne sais pas », « je ne vois pas »... métaphores du manque de visibilité (inconnu, flou...), crainte de l'avenir : « j'ai peur »...

Tableau 5. Grille d'analyse « à posteriori » des entretiens.

Les catégories préétablies comportent les quatre manifestations discursives de contradictions décrites par Engeström et Sannino (2011) auxquelles nous avons ajouté « l'incertitude ».

3.1.2.4.2. Questionnaire aux producteurs de légumes secs

Un questionnaire a été soumis à l'ensemble des producteurs de pois-chiches et lentilles de la coopérative durant la campagne 2017. L'objectif principal était de réaliser un état des lieux auprès des producteurs de légumes secs sur leur rapport à ces cultures (expérience en légumineuses, difficultés rencontrées, motivations à en produire...) et, plus largement, de déterminer dans quel contexte cette intégration de légumineuses intervenait, c'est-à-dire selon quels déterminants sociaux (âge, niveau d'étude, durée d'exercice du métier...), profil d'exploitation (taille exploitation, conduite en bio ou conventionnel, présence ou non d'irrigation...), situation agronomique (type de rotations, problématiques existantes de désherbage...), selon des indicateurs d'interactivité sociale (exercice de responsabilités associatives ou politiques, appartenance à un groupe d'échange technique ou commercial, accueil de salariés ou stagiaires, vente directe...), des indicateurs de changements réalisés sur l'exploitation (culturels, techniques,

commerciaux, organisationnels...) et, enfin, selon les sources informationnelles mobilisées préférentiellement (technicien, presse spécialisée, internet, réunions techniques...). Une question ouverte clôturait le questionnaire, les invitant à définir la « qualité » d'un produit d'origine agricole, en quatre mots ou expressions maximum. Le détail de ce questionnaire est consultable en Annexe 3 (p418).

Le questionnaire a été établi après une période d'immersion dans l'entreprise. Les questions ont été formulées sur la base d'entretiens exploratoires menés auprès de quelques producteurs et des deux responsables de secteur Quercy et Lomagne, d'un travail bibliographique pour identifier dans la littérature les intérêts et freins à l'introduction des légumineuses, et après un brainstorming réalisé avec l'équipe « grandes cultures » du pôle agronomique afin d'établir une liste des intérêts observés dans le but de croiser l'ensemble des sources d'information. La réflexion sur la construction du questionnaire et les hypothèses à tester a également été enrichie d'une première série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'agriculteurs et d'élus, que nous décrivons ci-après. Le questionnaire a été soumis durant la période printemps-été 2017.

Les 239 réponses qui ont été collectées auprès des 300 producteurs sollicités, représentent un taux de réponses de près de 80 %. Chaque producteur a été sollicité individuellement par mail et par téléphone pour être informé du cadre dans lequel ce questionnaire intervenait. Il était ensuite proposé aux agriculteurs de répondre au questionnaire par téléphone ou en ligne via la plateforme Google forms.

Analyses statistiques mobilisées

Ce questionnaire, constitué d'une majorité des données de nature qualitative, a été analysé avec le logiciel R en mettant en œuvre plusieurs types d'analyses selon les variables ou regroupements de variables dont nous souhaitons tester les dépendances : chi2 et analyse des tableaux de résidus, régressions logistiques et analyses multidimensionnelles (analyse à correspondances multiples ACM). Nous présentons très brièvement ces différentes méthodes d'analyse.

Le chi2 permet de déterminer si deux variables qualitatives binaires, croisées sous forme de tableau de contingence, sont indépendantes ou non, c'est-à-dire si la répartition des effectifs qui concernent les croisements de chaque variable dans chaque case du tableau est due au hasard ou relève d'une relation de dépendance entre les variables. La mesure de chi2 est assortie d'une valeur « p » ou « p value » qui indique la significativité de l'écart observé entre une répartition qui serait due au hasard et une répartition due à une dépendance. Un tableau de résidus peut ensuite être réalisé afin d'analyser plus précisément les résultats, c'est-à-dire en observant les écarts au niveau de chaque cellule. Un résidu positif, indique ainsi que les effectifs dans la case sont supérieurs à ceux attendus, s'il est négatif, c'est que les effectifs observés sont inférieurs à ceux attendus. Un résidu supérieur à 1,96 en valeur absolue (généralement arrondi à 2) se montre en outre significatif au seuil de 5 %, sur la base d'une loi normale centrée réduite (Barnier, 2008). Ce résidu est de 1,645 en valeur absolue au seuil de 10 %.

La régression logistique permet d'effectuer un raisonnement dit « toutes choses étant égales par ailleurs ». Elle a pour but d'isoler les effets de chaque variable, c'est-à-dire d'identifier les effets d'une variable explicative sur une variable d'intérêt, également nommée variable dépendante. Lorsque cette variable dépendante est binaire (par exemple oui/non), c'est un modèle logistique binaire ou modèle linéaire généralisé qui est appliqué : « glm » dans R. Nous avons mesuré le niveau de dépendance des variables significatives à l'aide d'odds-ratios. Un odds ratio (OR) indique la force et le sens de l'association entre la variable explicative et la variable à expliquer (« tant de chance de... ou de risque de... »). Avec une variable dépendante multiple (par exemple par niveaux faible/moyen/fort), c'est un modèle logistique multinomial ou ordinal qui est appliqué : respectivement « multinom » et « clm » dans R. Nous avons utilisé les packages « nnet » et « ordinal » dans R pour réaliser ces régressions. Le recours à la fonction « step » a permis d'identifier les variables explicatives à conserver. Ce procédé permet, en effet, de tester la qualité d'un modèle de manière itérative en regardant la contribution de chaque variable à « l'Akaike Information Criterion » AIC, jusqu'à obtenir l'AIC le plus bas possible. La régression est ensuite relancée uniquement avec les variables retenues à l'issue du processus.

Enfin, nous avons traité des données avec une analyse des correspondances multiples (ACM), un type d'analyse adapté au traitement de données d'enquêtes. Elle permet d'identifier des profils d'individus en étudiant leurs ressemblances du point de vue des variables qualitatives qui les caractérisent et d'étudier les liaisons entre variables et les associations de modalités des variables (Husson et al., 2009 ; Cornillon et al., 2010). Les points représentant les individus, les variables et leurs modalités sont projetés sur un plan factoriel dont les axes doivent être interprétés. Nous avons utilisé, sous R, le package FactoMineR pour effectuer ces analyses.

Concernant la significativité des tests (χ^2), modèles (régressions logistiques) et variables représentatives dans les ACM, exprimée par la « p value », le seuil de significativité retenu est généralement 0,05 ou 5 %. Ce seuil est relatif à une convention, mais dont la pertinence est controversée (Lambdin, 2012 ; Gigerenzer et al., 2004 ; Poitevineau, 2004 ; Krueger, 2001). Gigerenzer et al. (2004) l'assimilent ainsi à un « rituel » et une « routine ». Aussi, bien que nous ayons considéré ce seuil comme celui d'une significativité ayant une dimension normative, nous avons mobilisé cette dernière à l'image d'un « outil » (Gigerenzer et al. 2004). C'est à ce titre que nous avons, comme le conseillent Gigerenzer et al. (2004), choisi d'indiquer les valeurs exactes de p sans considérer la valeur 0,05 comme un « couperet arbitraire ». Dans ce même ordre d'idée, Poitevineau (2004, p11) déplore qu'une hypothèse de recherche puisse ne pas être examinée en cas de test non significatif, « alors même qu'elle pourrait présenter une bonne compatibilité avec les données ».

Nous avons également prêté attention aux approches statistiques descriptives et exploratoires, comme le préconisent aussi Gigerenzer et al. (2004), qui les décrivent comme une source d'information pertinente. Nous avons en outre, autant que possible, maintenu un contact étroit entre les observations et données qualitatives et les résultats

statistiques, en nous référant à Lambdin (2012) qui rappelle l'importance première de l'observation qualitative des données :

« The point of statistics is to clear the fog and help us identify patterns and relationships in cumbersome data that the naked eye cannot detect unaided »
(Lambdin, 2012, p.84).

Question ouverte sur la qualité

La question ouverte a été traitée avec le logiciel IRaMuTeQ présenté dans la partie 3.1.2.4.1 (p181). La réponse de chaque répondant (de un à quatre mots ou expressions), a été considéré comme un texte. À la différence de l'analyse des entretiens, comme les réponses étaient courtes, nous avons demandé au logiciel de ne pas réaliser de segments de textes (Baril et Garnier, 2015). Nous avons associé chaque texte à trois variables divisées en modalités, toutes issues du questionnaire, c'est-à-dire le système (conventionnel, mixte ou bio), l'âge (moins de 40 ans, 40 à 49 ans, 50 à 59 ans, plus de 60 ans), la formation (pas de formation, BEP, bac, bac +2, bac +3, bac +5).

Une première analyse a été réalisée sur les mots bruts issus du questionnaire (seule une correction orthographique préalable a été réalisée). Nous avons ensuite cherché à faire ressortir d'autres tendances ou corrélations entre les variables et la qualité en « condensant l'information », c'est à dire après avoir regroupé les mots bruts en catégories. Chaque catégorie a été constituée de mots évoquant la même caractéristique. Par exemple la catégorie « Sain », qui évoque la sûreté du produit, son absence de danger, de toxicité, regroupait des mots ou expressions du type « le plus sain possible, minimum de résidus ; sans danger pour les consommateurs ; sûr ; pas d'impact sur la santé ; bon état sanitaire ; pas toxique... ». Ou encore la catégorie « Visuelle » a regroupé tous les termes ayant trait aux aspects visuels à l'esthétiques du produit, sa présentation, comme « une qualité visuelle ; joli produit esthétiquement ; produit fini présentable ; beau ; bel aspect... ». Nous avons obtenu ainsi 24 catégories que nous détaillons plus précisément dans la partie résultats correspondante (cf. Tableau 26, p251), avec lesquelles nous avons relancé une deuxième analyse.

Une troisième analyse a concerné un nouveau regroupement, celui des catégories précédentes en 10 catégories plus réduites, en nous référant au modèle des valeurs de Schwartz. C'est ce que nous décrivons dans la partie suivante.

3.1.2.4.3. Qualité, motivations, profils et valeurs de Schwartz

Nous avons vu dans la partie 2.2.1.2.4 (p152), que le recours à des modèles de valeurs se montrait utile pour révéler des valeurs sous-jacentes, que ce soit pour outiller directement des délibérations (par exemple le compas de valeurs mobilisé par Kenter, et al. (2016b), ou bien à posteriori pour effectuer une lecture de valeurs dans les discours (par exemple Piso et al., 2016).

Aussi, nous nous sommes intéressés au modèle des valeurs de Schwartz (Schwartz, 2006 ; 2012) mobilisé par Kenter et al. (2016b). Ce modèle nous est apparu intéressant à plusieurs titres. D'abord parce que la mise en œuvre empirique du modèle a montré que les valeurs qu'il articule pouvaient être comprises et interprétées de façon similaire selon les cultures et sociétés (Schwartz, 2006, 2012). Puis de par la structuration réalisée par Schwartz, qui offre plusieurs angles de vue possibles sur ces valeurs : perspective individuelle ou sociale, visant la prévention des risques (rapport à l'incertitude) ou la recherche de gain (motivation à agir), etc.

Présentation de la théorie

Schwartz (2006, 2012) positionne 10 valeurs fondamentales, réussite, pouvoir, sécurité, conformité, tradition, hédonisme, stimulation, autonomie, bienveillance, universalisme, sur les deux directions opposées de deux axes (cf. Tableau 6, ci-dessous, p192). Un premier axe reflète, d'un côté, des valeurs qui ciblent l'intérêt individuel et de l'autre, des valeurs qui traduisent l'ouverture aux autres par la prise en compte de valeurs sociales. À la première direction se rattachent les valeurs relatives à l'affirmation de soi et à l'ouverture au changement, à la deuxième les valeurs relatives à la continuité et au dépassement de soi. Un deuxième axe traduit, d'un côté, des valeurs qui permettent de réduire l'anxiété générée par l'incertitude, c'est-à-dire des valeurs qui évoquent l'évitement du conflit, la recherche d'ordre et la réduction des menaces. De l'autre il traduit l'absence d'anxiété, qui favorise une action fondée sur la recherche de « récompenses », qui peuvent être de nature sociale, intellectuelle, émotionnelle, relatives à la poursuite d'idéaux...

Cet antagonisme entre certaines valeurs peut occasionner des conflits et des nécessités d'arbitrage entre valeurs pour un individu. Mais d'autres valeurs agissent en synergie. Schwartz représente ces oppositions et complémentarités à l'aide d'un cercle, qui traduit un continuum de valeurs : des valeurs proches sont sous-jacentes de motivations similaires, quand des valeurs éloignées sur le cercle relèvent de motivations antagonistes (cf. Figure 17, ci-dessous, p192).

En effet, Schwartz (2006, 2012) souligne que les valeurs, qu'il assimile à des croyances, sont intimement liées aux motivations et aux affects. En cela, elles guident les actions des individus. Il les décrit également comme des « modèles que les individus ont intériorisés » et qui justifient socialement des comportements (Schwartz, 2006, p.945). Toutefois, pour agir sur les comportements, les valeurs doivent être « activées ». Cette activation peut procéder de situations particulières qui prennent du sens au regard de certaines valeurs. Schwartz relève également le rôle de la prise de conscience des conséquences d'une action qui peut modifier l'attrait pour cette action.

Enfin, Schwartz démontre qu'il existe des relations statistiquement significatives entre la hiérarchisation des valeurs chez un individu et certaines caractéristiques socio-démographiques. Il fait notamment ressortir le rôle de l'âge, de l'éducation et du revenu. Il relève ainsi qu'en vieillissant, les individus s'exposent moins au changement et privilégient donc moins les valeurs qui y sont reliées (autonomie, stimulation, hédonisme).

À contrario, une position sociale stable, souvent reliée à l'avancement en âge, réduirait les préoccupations liées à son bien-être propre (affirmation de soi) pour s'ouvrir davantage au bien-être des autres (dépassement de soi). Le niveau d'éducation, quant à lui, est corrélé positivement à l'autonomie, à la stimulation et potentiellement à la réussite. L'importance accordée à l'universalisme interviendrait également préférentiellement pour les niveaux d'éducation les plus élevées. Enfin, Schwartz montre que pouvoir choisir son style de vie et ses activités grâce à une certaine aisance financière est associé aux valeurs d'autonomie, à l'hédonisme et à la réussite.

Mobilisation du modèle dans l'analyse des données de l'étude

En premier lieu, nous avons associé les mots décrivant la qualité, issus de la question ouverte du questionnaire, en les lisant à travers le prisme des valeurs de Schwartz. Nous avons fait converger ici les dimensions théoriques décrivant le concept de qualité comme étant sous-tendu par des valeurs (cf. 2.2.2.5, p165) et nos observations empiriques lors des interactions avec des adhérents ou du personnel de la coopérative. Les items et catégories relevés dans la question ouverte du questionnaire ont confirmé ce lien entre qualité, vue comme un guide pour l'action, voire un idéal à atteindre, et des valeurs. Pour ce faire, nous avons rapproché chaque catégorie identifiant la qualité, des définitions données par Schwartz (2006, 2012) pour chacune des 10 valeurs de son modèle soit : mots bruts des répondants réduits en 24 catégories réduites ensuite en 10 valeurs de Schwartz. Nous présentons cette association dans la partie résultats (cf. Tableau 27, p253).

Nous avons ensuite formulé l'hypothèse que les valeurs ou ensembles de valeurs, pouvaient être discriminantes de profils d'agriculteurs (type de conduite bio ou conventionnelle, âge, niveau d'éducation). Cette hypothèse résulte, là encore, de la convergence entre nos observations terrain, notamment, de la distinction qui est apparue entre profils bio et conventionnels dans les entretiens semi-directifs que nous avons traités avec IRaMuTeQ et des apports théoriques, à l'instar du rapprochement entre modèles agricoles et cités réalisé par Plumecocq et al. (2018) (cf. 2.2.1.2.4, p152) ou des apports de Schwartz relatifs aux caractéristiques sociodémographiques que nous venons d'évoquer ci-dessus. Nous avons donc testé, à l'aide de régressions logistiques ainsi que dans le traitement de la question ouverte avec IRaMuTeQ, si des relations significatives ou tendancielle pouvaient être réalisées entre valeurs, types de conduite d'exploitation et éléments socio-démographiques.

En posant l'hypothèse que des valeurs évoquées à travers la qualité pouvaient se retrouver de manière transversale dans des profils donnés et transparaître aussi dans les motivations émises par les individus, nous avons également cherché à identifier s'il existait des liens entre profils, valeurs et motivations à produire des légumes secs, cela à l'aide des régressions logistiques et des ACM.

Enfin, comme expliqué plus en détail dans la partie suivante (cf. 3.1.2.4.4, ci-dessous), nous avons aussi réalisé une « lecture des valeurs » évoquées dans les groupes

de discussion en associant les valeurs de Schwartz aux verbatims et termes définissant la qualité durant la délibération. (cf. Tableau 48, p322).

	Anxiété Prévention des pertes Protection contre les risques	Absence d'anxiété Recherche de gain Expansion et croissance
Focus sur la personne	Affirmation de soi Réussite Pouvoir	Ouverture au changement Hédonisme Stimulation Autonomie
Ouverture aux autres	Continuité Sécurité Conformité Tradition	Dépassement de soi Bienveillance Universalisme

Tableau 6. Fondements dynamiques de la structure des valeurs selon Schwartz (2006, 2012).

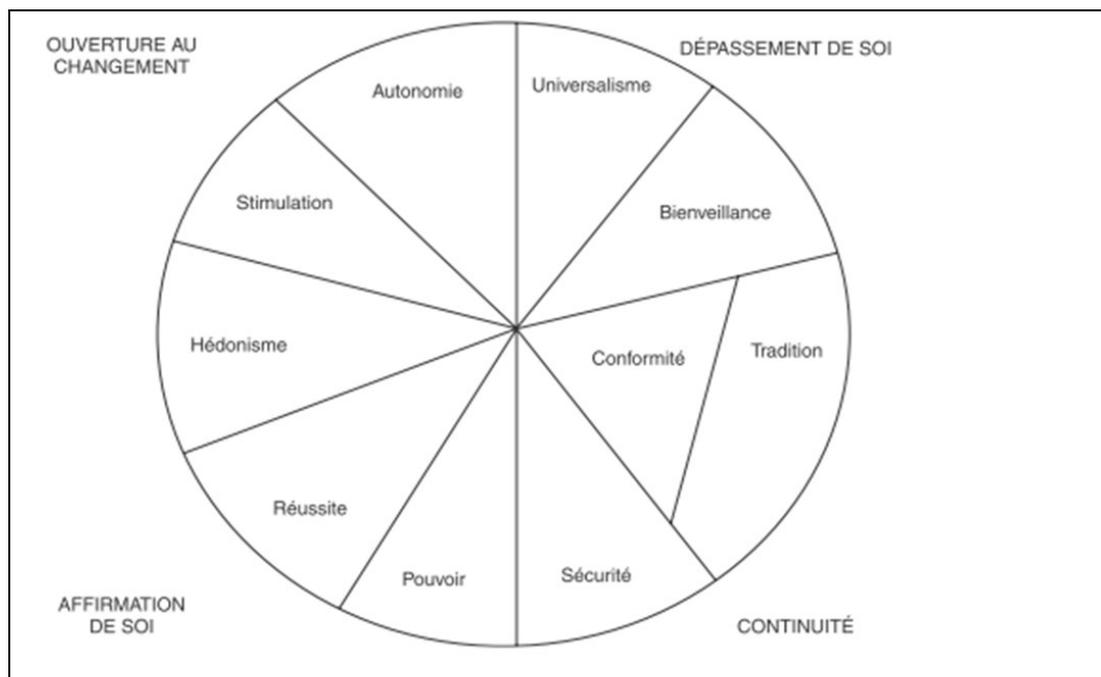


Figure 17. Relation entre les dix valeurs de Schwartz.

L'agencement circulaire des valeurs représente un continuum en termes de motivations. Ainsi, des valeurs contiguës ou proches sur le cercle relèvent de motivations proches. Au contraire, plus deux valeurs sont distantes, plus les motivations qui les sous-tendent sont antagonistes (Schwartz, 2006, 2012).

3.1.2.4.4. Délibérations collectives entre agriculteurs et consommateurs

Des groupes de discussions ou délibérations collectives, ont été réalisés avec des agriculteurs de trois GIEE (groupements d'intérêt économique et environnemental) et des citoyens de chacun des secteurs géographiques de ces GIEE (cf. Figure 18, ci-dessous). Pour rappel, deux de ces GIEE réunissent des agriculteurs en système biologique (secteurs Quercy et Lomagne) et un troisième, des agriculteurs issus de systèmes en conventionnel exclusivement et en systèmes mixtes conventionnel et bio (secteur Quercy). Nous les avons codés respectivement « GO1 », « GO2 » et « GC ».

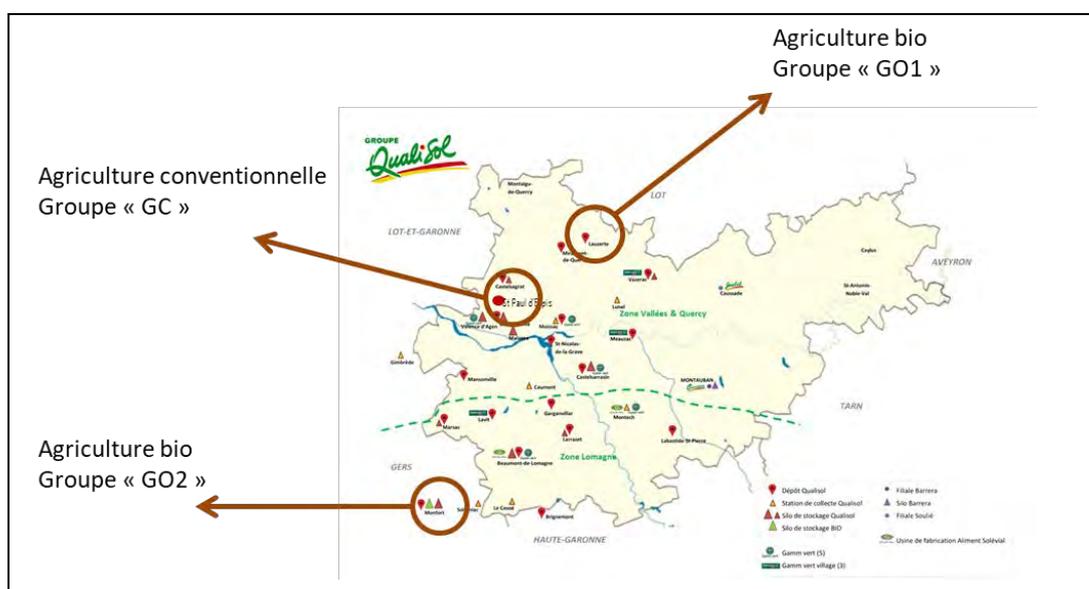


Figure 18. Positionnement des trois focus groupes sur le territoire d'action de la coopérative

Selon les exigences administratives du dispositif, les projets avaient vocation à s'insérer dans une problématique territoriale. Cette nécessité est apparue pour les agriculteurs comme une opportunité de tisser des liens avec des structures locales (lycées agricoles, communautés de communes, associations...). C'est dans ce contexte que nous avons proposé aux membres de chacun des GIEE de participer à un groupe de discussion avec des consommateurs du secteur, que les agriculteurs ont contribué à recruter (par exemple, pharmacienne, secrétaire de mairie, intendants de cantines, enseignants, kinésithérapeute...). Ce rapport non anonyme entre acteurs souligne les dimensions participative et territoriale de l'étude. Sur le plan de la recherche, organiser une rencontre entre agriculteurs et citoyens-consommateurs visait à provoquer un débat argumenté entre les deux catégories d'acteurs et à examiner ses effets sur l'évolution des raisons d'agir des participants. Ne pas cantonner le débat uniquement entre pairs avait pour objectif de confronter plusieurs points de vue.

Mobilisation de l'artefact qualité dans la délibération collective

L'animation des groupes de discussion a été conçue en vue de permettre aux participants d'exprimer « leur vision de la qualité et de l'avenir agricole et alimentaire sur le territoire ». Les trois groupes de discussions, « GO1, GO2 » (agriculture bio) et « GC » (agriculture conventionnelle et mixte conventionnelle/bio) étaient constitués chacun de 7 à 10 participants, à part égales ou quasi égales entre agriculteurs des GIEE et citoyens-consommateurs de chaque secteur géographique.

Au préalable chaque participant avait été contacté individuellement par téléphone pour rappeler le cadre de l'échange, et avait été invité à cette occasion à donner sa définition de la qualité d'un produit d'origine agricole en quatre mots ou courtes expressions.

Ces groupes de discussion d'une durée de 2H15 ont été constitués de plusieurs temps, que nous synthétisons ici en quatre séquences (cf. Tableau 7, p196) :

- La première séquence a alterné des phases d'expression individuelle et de débat collectif pour définir la notion de qualité d'un produit agricole. L'objectif était de générer réflexion et débat autour de notre artefact médiateur. Un vote individuel consistait à répartir sept points sur au maximum quatre de ces termes. L'objectif de ce vote était de favoriser l'expression de chacun et de faire ressortir les aspects de la qualité jugés les plus importants pour pouvoir ensuite en débattre collectivement. Le groupe était invité à s'exprimer sur le score et à revoter après les échanges s'il le souhaitait. Il s'agissait donc non pas, à travers ce vote, de cristalliser un résultat sous forme définitive, mais de favoriser l'expression individuelle et le débat collectif autour d'un indicateur.
- La deuxième séquence avait pour objectif de générer un débat sur les intérêts des légumineuses et des légumes secs avec un apport d'informations. Cette étape a été l'occasion d'un échange de connaissances et d'expériences entre agriculteurs et consommateurs, d'abord à travers un jeu d'équipes mêlant agriculteurs et consommateurs réalisé sous forme de quizz sur les légumineuses, puis ensuite lors des réponses qui ont suscité un échange collectif. À l'issue de cette phase d'échange, chaque participant était invité à indiquer au groupe quels bénéfices des légumineuses il jugeait les plus importants et pour quelles raisons.
- La troisième séquence consistait à interroger le groupe sur l'éventuel rapprochement entre la qualité définie précédemment et les intérêts des légumes secs relevés lors de la seconde séquence. Elle cherchait à repérer si les participants et le collectif rapprochaient la notion de qualité (générique, conceptuelle), des caractéristiques concrètes et contextualisées des légumes secs.
- La quatrième séquence invitait les participants à initier un débat sur les actions à mener pour développer la qualité sur leur territoire. Elle s'est d'abord déroulée sous forme de jeu de rôle, où chaque profil, agriculteur ou consommateur, prenait le rôle de l'autre à travers un personnage fictif créé par demi groupe distinguant chaque profil. Cette étape cherchait à susciter une prise de recul de chaque profil sur ses pratiques à travers un regard tiers. Elle visait également à centrer le débat

sur les enjeux des pratiques à une échelle individuelle puis territoriale en alternant tour de table individuel et débat collectif.

La fiche du déroulé détaillé qui a guidé l'animation des groupes de discussion est disponible en Annexe 4 (p421).

Suivant ce déroulé, l'artefact qualité a été introduit dans le débat de façon relativement abstraite durant la première séquence, pour être ensuite abordé avec une dimension plus opératoire au cours des troisième et quatrième séquences. Notre intention était ici de nous inspirer de la méthode développée par Engeström (cf. 2.2.2.3, 2.2.2.4, p162), c'est-à-dire de générer un mouvement de l'abstrait (distanciation) vers le concret (réinvestissement dans les pratiques, sur le territoire).

Suivi des effets potentiels de la délibération collective dans le temps

Nous avons ensuite cherché à repérer les éventuels effets dans le temps du groupe de discussion, en termes d'apprentissages et de réflexivité sur les pratiques. Pour cela, nous avons posé deux jalons de suivi dans le temps :

1. Cinq à six jours après la tenue des groupes de discussion, les participants ont été sollicités pour répondre à un bref questionnaire constitué de trois questions :

- *Quelque chose dans l'atelier a-t-il été pour vous source d'étonnement ou de surprise ? Si oui quoi ?*
- *Suite à ces échanges souhaitez-vous modifier certaines de vos pratiques quotidiennes ? Si oui lesquelles ?*
- *Ces échanges vous ouvrent-t-il de nouvelles perspectives, à titre personnel ou professionnel (projets... etc.) ?*

2. Un an après, la restitution des résultats de l'étude a fourni le motif à une nouvelle rencontre de chaque groupe de discussion. À cette occasion, les participants ont été invités à faire part de leurs commentaires. Pour deux des groupes, les échanges ont débouché sur des propositions de projets d'actions locales dont nous avons assisté aux premières étapes de mise en œuvre.

Sur le plan des données collectées et analysées, les échanges des deux rencontres ont été enregistrés et transcrits. Les transcriptions de la première rencontre ont été analysées au moyen du logiciel IRaMuTeQ (cf. description du logiciel partie 3.1.2.4.1, p181). Nous avons associé le corpus des échanges à différentes variables : le lieu de réalisation de l'échange, le type de profil qui intervenait (agriculteur, consommateur, ou le collectif indifférencié), la séquence du déroulé du groupe de discussion à laquelle appartenait la portion de corpus. Nous avons également constitué une variable « sexe » qui, en définitive, n'a pas été exploitée en raison de la représentation exclusive d'hommes pour les profils agriculteurs. Le détail de ces variables et de leurs modalités est disponible en Annexe 4 (p421).

Nous avons analysé en parallèle les matériaux écrits issus des groupes de discussion : post-it, tableaux de comptabilisation des votes.

Les termes utilisés pour décrire la qualité ont été associés aux valeurs de base de Schwartz (2006, 2012). Pour cela, nous avons mis en parallèle les verbatims dans lesquels les participants définissaient ces termes et les descriptions des valeurs réalisées par Schwartz. Nous avons également mis en parallèle les termes donnés individuellement par les participants pour décrire la qualité avant la délibération et les valeurs associées, et les termes plébiscités collectivement pour repérer les éventuelles évolutions.

Enfin, nous avons traité les 17 réponses exploitables du bref questionnaire (sur les 25 potentielles), issues de 8 producteurs et 9 consommateurs. Nous avons réalisé une simple analyse de contenu pour en identifier les thématiques, le volume de texte étant trop réduit pour réaliser une analyse textuelle pertinente avec IRaMuTeQ.

Au final, à travers ce dispositif de recherche, nous avons cherché à faciliter les expressions individuelles puis collectives des participants, tout en prenant la mesure des temps qui pouvaient leur être nécessaires pour assimiler de nouvelles informations. Bien qu'un cadre méthodologique ait été préalablement défini pour conduire l'animation de chaque atelier délibératif (déroulé en séquences, questionnaire...), nous avons toujours cherché à favoriser la créativité et l'expression libre des participants. Notre posture visait donc conjointement à créer les conditions propices à une émancipation de l'agir et à l'observation des processus d'apprentissage, et ce sans présager des résultats qui relevaient des seuls désirs des participants.

Étapes du processus de délibération (membres des GIEE et citoyens-consommateurs de chaque secteur) Durée : 2H15	1. Séquence "qualité"	Expressions individuelle et collective sur la signification de la qualité. Liste de mots pour la définir et votes (7 points distribués au choix sur 4 mots favoris, comptage du score), expression collective sur les résultats. Nouveau vote possible au choix des participants.
	2. Séquence sur les intérêts des légumes secs	Apport d'information sur les légumineuses. Partage de connaissances et d'expériences entre participants. Expression individuelle et débat collectif.
	3. Séquence d'association	Le groupe est questionné sur les liens éventuels entre la qualité qu'ils viennent de définir et les intérêts des légumes secs.
	4. Séquences sur les pratiques sur le territoire	Jeu de rôle : inversion des rôles entre producteurs et consommateurs. Questions posées : « Que pouvez-vous faire pour promouvoir la qualité sur votre territoire ? », « Est-ce important pour vous, si oui pourquoi ? » Débat collectif. Tour de table : expressions individuelles et collectives sur les actions locales.
Questionnaire	5-6 jours plus tard	3 questions pour mesurer les éventuels effets de la délibération
Réunion d'échange	1 an plus tard	Restitution des résultats Suivi des actions locales si initiées par les participants

Tableau 7. Déroulement synthétique de l'organisation des groupes de discussions.

3.2. RESULTATS

Conformément à la méthode que nous avons exposée en 3.1, nous avons bâti notre raisonnement au fur et à mesure de notre découverte du terrain et l'avons étayé d'apports théoriques qui ont, à leur tour, guidé notre approche du terrain. Dans cette section, nous présentons les résultats⁵² issus de cette démarche. À chaque fois que cela était possible nous avons recroisé les sources de données pour pouvoir consolider ces résultats.

Dans la section 3.2.1, nous montrons le rôle des dimensions sociales, c'est-à-dire des dimensions évoquant une ouverture à la société, dans la dynamique de changement des exploitations. Nous avons d'abord mis en évidence que les différents profils, agriculteurs et techniciens en bio ou en conventionnel, élus, rencontrés dans les deux territoires majeurs de la coopérative, révèlent, à travers leur discours, un rapport différent à l'activité agricole. Nous montrons que la distinction que nous avons observée se joue principalement dans les dimensions sociales et relationnelles de cette activité. Nous avons ensuite testé différents indicateurs pouvant matérialiser des interactions sociales pour les agriculteurs ou pouvant les favoriser, et nous en avons identifié plusieurs qui interviennent pour différentes graduations de changements menés sur les exploitations.

Dans la section 3.2.2, nous nous intéressons à la définition de la qualité émise par les agriculteurs et nous montrons, en nous appuyant sur une grille de valeurs, qu'elle tend à discriminer les agriculteurs selon des typologies similaires à celles repérées durant les entretiens. Nous montrons ensuite comment ces typologies et ces valeurs sont reliées à des raisons d'agir, en focalisant notre attention sur des changements réalisés sur les exploitations et sur différentes motivations à introduire des légumes secs dans les assolements. Avec ces résultats, nous démontrons comment la qualité et les valeurs qu'elle sous-tend se retrouvent dans les raisons d'agir des individus, et comment des valeurs sociales sont reliées à des motifs d'action qui intègrent des enjeux sociétaux.

Enfin, dans la section 3.2.3, nous mettons le concept de qualité en action en tant qu'artefact médiateur dans des délibérations entre agriculteurs et consommateurs. Nous montrons en quoi les valeurs exprimées à travers cet artefact et leur partage dans le collectif soutiennent l'apprentissage social nécessaire à la réinterrogation des raisons d'agir et permettent de résoudre les perturbations de l'agir suscitées par le changement qui traverse l'activité agricole.

Les résultats principaux des différentes sections et sous-sections sont résumés dans le Tableau 8 ci-dessous :

⁵² Dans le souci de faciliter la lecture de ces résultats, nous avons pris l'option de placer les tableaux et figures dans le texte plutôt qu'en annexe.

Résultats principaux	Sources mobilisées	Renvois parties
<p>Des rapports différents à l'activité agricole transparaissent selon les profils (bio, conventionnels...) et selon les territoires (Quercy, Lomagne). Les conceptions de l'activité révèlent soit des approches centrées sur la compétence technique dans la production, soit ouvertes à des préoccupations qui intègrent davantage la relation à l'aval (le produit, le consommateur...), ou encore qui touchent à la continuité de l'exploitation et aux dimension familiales.</p> <p>Identification de profils selon leur ouverture à la société et au relationnel</p>	<p>Entretiens semi-directifs auprès d'influenceurs potentiels sur le territoire (agriculteurs leaders, techniciens coop, élus)</p>	<p>3.2.1.1 p200</p>
<p>Les plus hauts niveaux de changements menés sur les exploitations le sont par des agriculteurs qui évoquent des interactions sociales ou des pratiques qui facilitent l'établissement de relations sociales. Des variables sociodémographiques interviennent également dans la dynamique de changement (âge, formation, taille d'exploitation).</p> <p>Identification du rôle des interactions sociales dans le changement</p>	<p>Questionnaire aux producteurs de légumes secs</p>	<p>3.2.1.2 p208</p>
<p>La qualité est définie différemment selon les profils conventionnels et bios, l'âge, le niveau de formation. La distinction entre conventionnels et bio s'effectue selon des tendances similaires à celles identifiées dans les entretiens semi-directifs : les premiers associent la qualité à des critères d'excellence technique, intégrant la réduction d'intrants, les seconds évoquent des caractéristiques du produit alimentaire et le consommateur. Reliée aux valeurs de Schwartz, la qualité est associée à un idéal de réussite chez les conventionnels et d'autonomie chez les bios (par la non utilisation de produits de synthèse et la reconstruction de lien avec le consommateur). Pour les deux profils, la notion de sécurité est centrale et la qualité soutient des valeurs morales.</p> <p>Identification du potentiel artefactuel de la qualité</p>	<p>Question ouverte sur la qualité du questionnaire aux producteurs de légumes secs</p>	<p>3.2.2.1 p230</p>
<p>Les agriculteurs qui évoquent les valeurs sociales de dépassement de soi » au sens de Schwartz sont également ceux qui réalisent le plus de changements sur leur exploitation.</p> <p>Identification de la nécessité d'ouverture à des valeurs relatives à l'intérêt général</p>	<p>Questionnaire aux producteurs de légumes secs + question ouverte sur la qualité</p>	<p>3.2.2.2, p261</p>
<p>Parmi les motivations fortes à produire des légumes secs, celles d'ordres économiques et agronomiques prédominent. Les conventionnels se démarquent par leur intérêt pour l'allongement des rotations et l'amélioration de leur image, les bios évoquent plus fréquemment la production de protéines végétales et le rapprochement avec le consommateur.</p> <p>Identification de la nécessité d'ouverture à des motivations autres qu'agronomiques et économiques</p>	<p>Questionnaire aux producteurs de légumes secs</p>	<p>3.2.2.3.1 p266</p>

<i>Résultats principaux</i>	<i>Sources mobilisées</i>	<i>Renvois parties</i>
<p>Les motivations fortes à produire des légumes secs en raison de leurs intérêts environnementaux et sociétaux sont émises par des individus qui ont évoqués le dépassement de soi (orientation sociale et absence d'anxiété) dans leur définition de la qualité.</p> <p>Les motivations fortes à produire des légumes secs pour leurs intérêts économiques sont émises par des individus qui ont évoqués l'affirmation de soi (orientation individuelle et anxiété) dans leur définition de la qualité.</p> <p>Identification de la nécessité d'ouverture à des valeurs relatives à l'intérêt général</p>	<p>Questionnaire aux producteurs de légumes secs + question ouverte sur la qualité</p>	<p>3.2.2.3.2 p271</p>
<p>Les acteurs évoquent des perturbations de l'agir dans leur discours. Ces perturbations sont relatives à des causes récurrentes : le changement de pratiques, l'industrialisation de l'agriculture, la concurrence qui a causé la concentration des structures, les normes et la réglementation. De manière sous-jacente, ce sont des valeurs qui sont affectées.</p> <p>Nécessité de dépasser des contradictions pour mener le changement institutionnel</p>	<p>Entretiens semi-directifs</p>	<p>3.2.3.1 p283</p>
<p>En mettant en jeu l'artefact médiateur qualité dans le débat, une transaction basée sur la recherche de sécurité s'établie entre consommateurs et agriculteurs. Celle-ci apparait comme une réponse aux perturbations de l'agir. Des valeurs transcendantales sont exprimées et l'accent est mis sur les valeurs sociales. Un processus réflexif sur les pratiques et habitudes s'opère, ainsi qu'un apprentissage social. Les intérêts attribués aux légumes secs et les pratiques les concernant ont été rééclairées dans le débat médié par l'artefact. Des effets liés au contexte territorial et à son histoire différencient les groupes.</p> <p>L'artefact soutient le processus qui mène à un apprentissage social en faveur du changement institutionnel qu'est la transition agroécologique</p>	<p>Groupes de discussion et questionnaire bref aux participants</p>	<p>3.2.3.2 p292</p>
<p>Les valeurs portées par la qualité se retrouvent transversalement dans les raisons d'agir des individus. Ces raisons d'agir peuvent être réactualisées en réactualisant également les valeurs, ce qui en fait un enjeu du changement institutionnel. La qualité mobilisée comme artefact dans une délibération collective offre cette possibilité. Perspective d'amélioration méthodologique de la délibération collective.</p>	<p>Articulation des résultats</p>	<p>Conclusion du chapitre</p>

Tableau 8. Résumé des résultats présentés et renvois aux parties du texte correspondantes.

3.2.1. Une dynamique de changement portée par l'ouverture à la société

Le questionnement de la coopérative sur l'intérêt des GIEE pour faciliter l'intégration des légumes secs par les agriculteurs, soulève le rôle joué par l'interaction sociale dans le changement de pratiques et dans l'adoption de nouvelles techniques. L'agriculteur « leader », tel que définit avec l'équipe du pôle agronomique grandes cultures de Qualisol, met également en avant cette idée que des dimensions sociales interviennent dans la diffusion de nouvelles connaissances, c'est à dire une ouverture vers les autres à travers le partage d'informations, la collaboration avec les autres, la communication... (cf. 3.1.2.4.1, p181). Dans le chapitre théorique, nous avons également vu comment les interactions sociales soutiennent les apprentissages collectifs qui, à leur tour, favorisent le changement institutionnel (cf. 2.2.1.2, p145). Nous nous sommes donc attachés à identifier en quoi de telles interactions sociales pouvaient se révéler sur notre terrain d'étude.

3.2.1.1. Une activité agricole appréhendée différemment selon les profils et les territoires

L'analyse des entretiens semi-directifs nous a permis de mettre en évidence que les profils interrogés se distinguent en révélant, à travers leur discours, différents rapports entre leur activité et l'ouverture à la société. Ces différences se traduisent également en fonction des deux territoires discriminés dans l'étude, Lomagne et Quercy. Nous présentons le cheminement de notre analyse ci-après.

Les discours ont été analysés à l'aide d'IRaMuTeQ. Une première approche des termes les plus employés par les interviewés a été réalisée avec un graphique en nuage. Celui-ci représente les cents formes actives les plus citées dans les discours, leur taille étant proportionnelle à leur effectif (cf. Figure 19, ci-dessous).

Nous pouvons observer la prédominance de mots en lien avec les cultures (cultures, blé, tournesol, maïs, pois-chiche...), de mots évoquant des notions économiques (prix, vendre, euro), de mots en lien avec l'activité professionnelle et ses dimensions réflexives (travailler, produire, essayer, penser...), et de termes évoquant des dimensions temporelles (année, temps, moment...). Notons également parmi les mots les plus représentés « coopérative, Qualisol, bio; qualité ». Nous nous attarderons davantage sur la représentation issue de l'analyse de similitude, plus informative car elle permet d'identifier des communautés de mots fréquemment cités dans un même contexte et de les relier.



Figure 19. Nuage de mots des entretiens semi-directifs.

L'analyse de similitude, pour des questions de lisibilité, a été limitée aux formes dont l'effectif au sein du corpus était supérieur ou égal à 70 (cf. Figure 20, ci-dessous). Nous pouvons identifier dans le graphique, une communauté centrale, qui évoque le **contexte culturel des légumes secs**, autour des formes « année, pois-chiche, lentille, haricot, compliqué, commencer, changer, essayer arriver, problème, difficile, quintal, mois, sec, herbe, période, rendement... ». S'y développent directement de façon rayonnante plusieurs autres communautés : une qui regroupe des termes en lien avec la **vie de l'exploitation** « exploitation, installer, reprendre, parent, père, argent, vie, gagner, terre... », une autre regroupe des termes en lien plus direct avec l'**économie** « prix, vendre, marché, acheter, récolte, achat, baisse, investir... ». Le rayon suivant évoque les **choix techniques** « rapport, intéressant, système, technique, suivre, choix, aspect, culture, nouveau... », et le dernier groupe comporte des mots en lien avec le **quotidien du métier**, « voisins, réunion, tracteur, jour, heure, labourer, bio, appeler, champ, gars... »

Enfin, deux autres communautés possédant chacune un diverticule, sont reliées dans le prolongement du groupe central : d'une part les **cultures, l'agronomie et le suivi culturel** « blé, tournesol, azote, variété, semer, protéine, irrigation, maïs, engrais, rotation... », communauté dans laquelle s'imbrique un groupe supplémentaire qui évoque **la production et sa valorisation** « qualité, valoriser, consommateur, norme, propre... » ; et d'autre part une communauté qui regroupe des termes du domaine de **la réflexion** « chercher, créer, expliquer, regarder, trouver, comprendre, penser, monde, attendre, parler, solution... ». De ce groupe en part un autre qui évoque **la relation de travail** : « agriculteur, coopérative, Qualisol, travailler, métier, conseil, demander, entreprise, ensemble, technicien, écouter, politique, coopératif, adhérent, dépôt, client... »

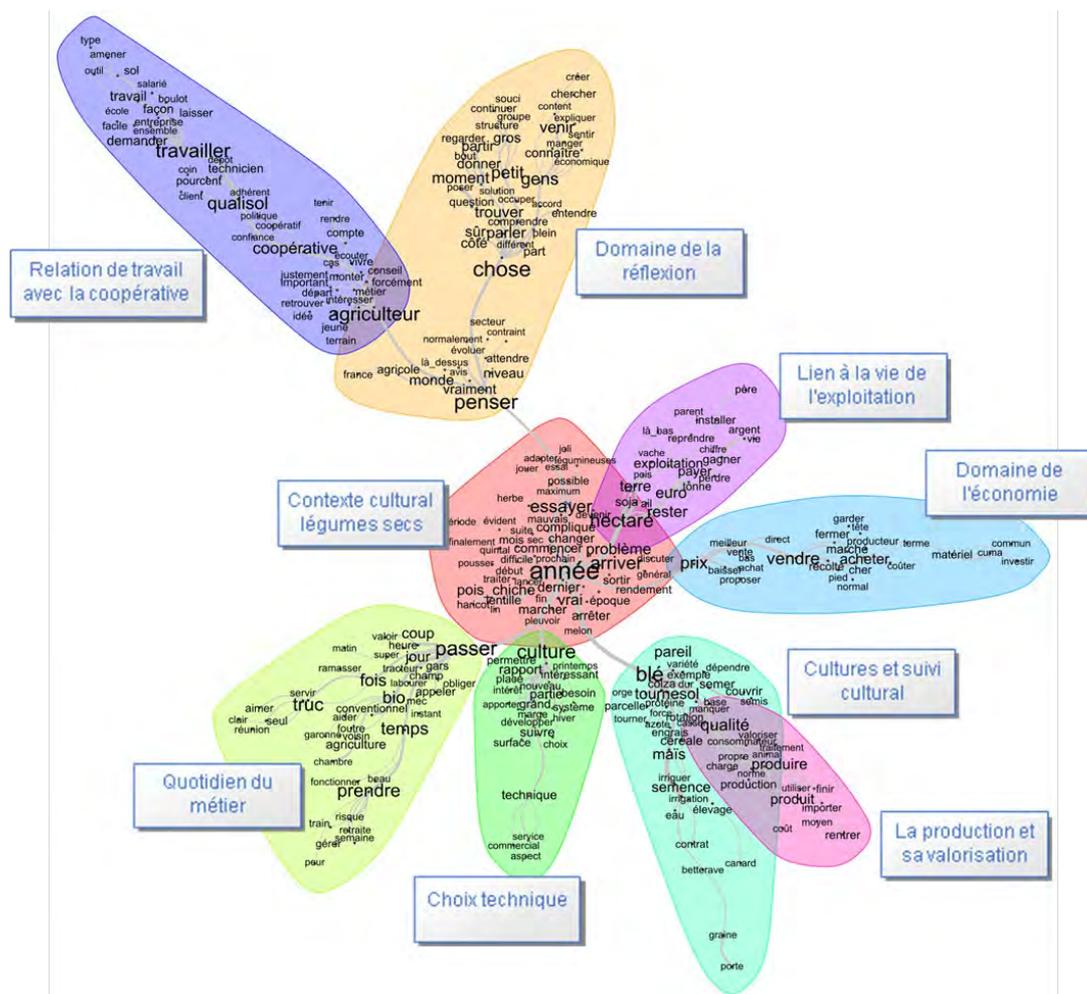


Figure 20. Analyse de similitude des entretiens semi-directifs

Cette analyse de similitude fait apparaître plusieurs thématiques, d'ordres technique, économique, commercial, réflexif, relationnel et contextuel... une diversité qui montre le large champ qui peut être associé à l'activité agricole évoquée durant l'entretien. L'organisation rayonnante des communautés autour des mots qui évoquent le contexte d'intégration des légumes secs montre comment cette thématique cristallise autour d'elle tous les autres concepts. Il est également intéressant de noter que la communauté qui évoque le travail avec la coopérative est également reliée à la thématique qui évoque le domaine de la réflexion – « penser », connaître », « comprendre »... –, qui laisse supposer le rôle de la coopérative dans une forme de prise de recul sur ce qui relèverait de l'habitude.

La classification hiérarchique descendante (CHD) en cinq classes par la méthode Reinert permet de retrouver plusieurs de ces grands ensembles (cf. Figure 21, ci-dessous). Nous synthétisons également les apports de cette classification dans le Tableau 9 ci-dessous : thématiques évoquées par les formes actives, compléments apportés par les formes supplémentaires ; résultats de l'analyse factorielle par correspondance (AFC) réalisée sur les classes. Pour rappel, l'AFC permet de relier les classes aux modalités des variables à travers des associations statistiquement significatives – c'est-à-dire qui

représentent un lien suffisamment fort entre les formes d'une classe et une modalité donnée –, avec un p inférieur à 5 % (cf. Figure 21 et Figure 22, ci-dessous).

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
Thèmes (formes actives)	le produit et son contexte de valorisation	considérations sur le contexte politique français et mondial	dimensions culturelles	coopérative, conseil, relation technicien-adhérent	l'exploitation et sa dimension familiale
Apports des formes supplémentaires	nécessité à court terme, et volonté d'implication « on, falloir, pouvoir, plus, aujourd'hui, être, soi-même, nous... »	revendication à l'égard d'autrui. « ils, ne, pas, vous, dire, rien, falloir, quoi, pourquoi, nous, eux, con, vouloir... »	éléments chiffrés, quantitatifs « 400, 50, 200, 7... »	relation de soi avec un tiers « je, dire, notre, avec, lui, eux, oui, savoir, certains ... »	parcours personnel « mon, mes, ma... » et « 2011, 2004, 1985... »
Association aux modalités (AFC)	techniciens bio, agriculteurs bio, élu département, secteur Lomagne	élus municipaux, agriculteurs bio	agriculteurs conventionnels, secteur Lomagne	Techniciens bio et conventionnels agriculteurs bio	agriculteurs conventionnels, secteur Quercy

Tableau 9. Synthèse des apports de la classification Reinert et de l'AFC sur classes.

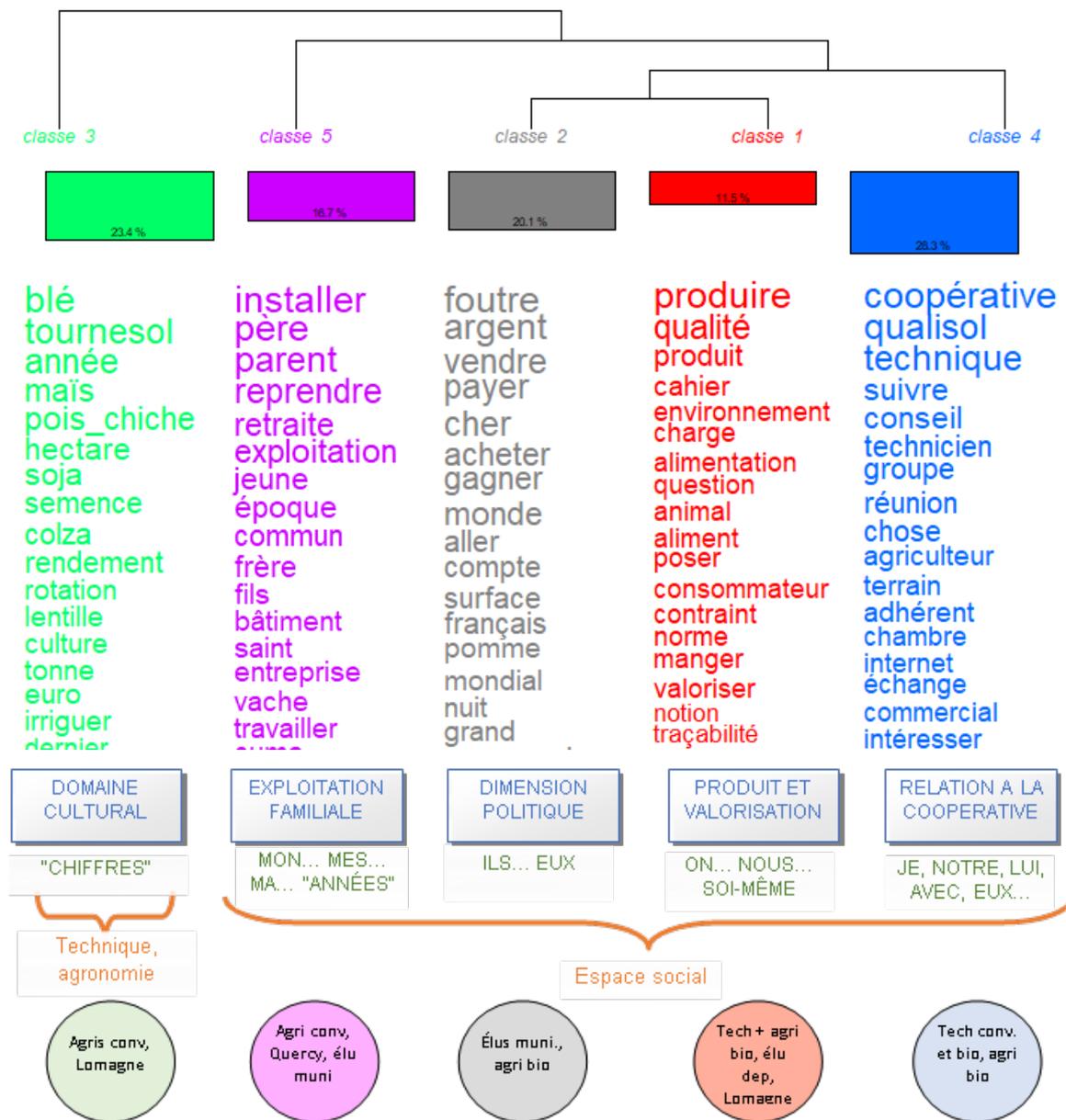


Figure 21. Classification hiérarchique descendante associée aux formes actives, formes supplémentaires et variables profils (agriculteurs conventionnels et bio, techniciens conventionnels et bio, élus municipaux et départementaux) et lieux (Lomagne, Quercy).

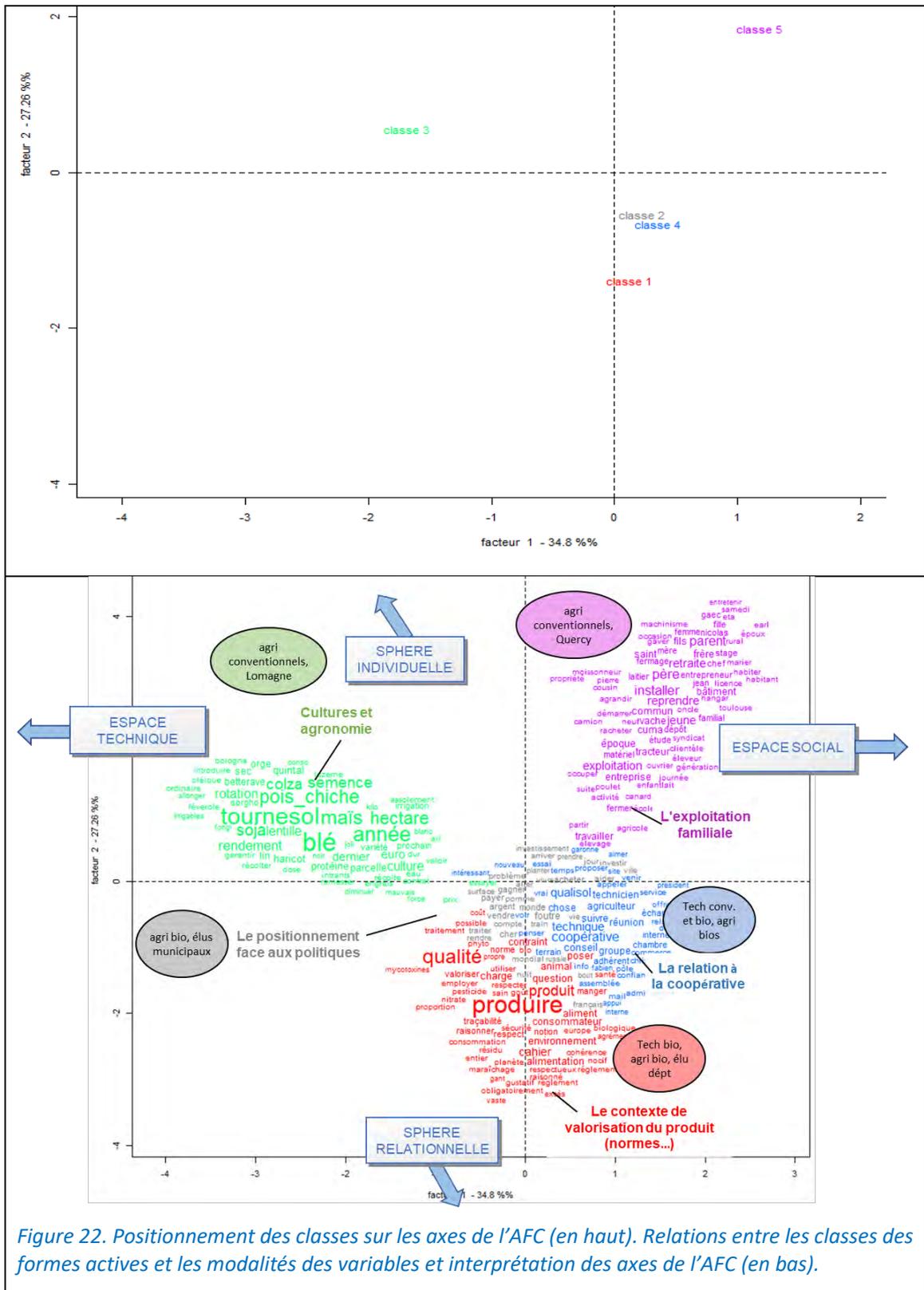


Figure 22. Positionnement des classes sur les axes de l'AFC (en haut). Relations entre les classes des formes actives et les modalités des variables et interprétation des axes de l'AFC (en bas).

Nous relevons que les agriculteurs conventionnels sont davantage associés à des dimensions individuelles, matérialisées par le suivi cultural et par la vie de l'exploitation, quand les agriculteurs bio sont plutôt associés à des dimensions d'ouverture, à travers la valorisation du produit, la relation à la coopérative, et des avis sur la politique nationale, mondiale... De fait, la démarche du passage en bio relève d'une nécessaire ouverture à des considérations de valorisation en alimentation humaine, soit directement à travers le respect du cahier des charges AB, soit du fait de vente directe ou d'intégration plus commune de circuits courts. De plus l'historique de développement de la filière bio à la coopérative relève d'un acte « pionnier » dans un cadre initial d'agriculture conventionnelle, qui a investi en côte à côte les agriculteurs et les responsables de la filière bio à la coopérative, ce qui peut expliquer ce rapprochement des langages utilisés. Enfin, le passage en bio trouve également un certain fondement revendicatif de recherche d'un « nouveau système », dont la mise en œuvre nécessite une ouverture aux autres pour dépasser les difficultés inhérentes à cette nouveauté.

À contrario, les agriculteurs en conventionnels sont traditionnellement plus centrés sur des problématiques d'ordre individuel, soit culturelles (la technique) soit liées à leur exploitation, et sont traditionnellement moins directement concernés par la valorisation de la production. En tant que leaders représentés ici, ils mettent en évidence une recherche de performance et d'optimisation, révélatrices de leurs compétences techniques ou d'entrepreneurs.

Les techniciens, bio et conventionnels, sont pour leur part largement associés à la classe qui évoque la relation avec la coopérative. Les techniciens bio sont, en plus, reliés aux aspects de valorisation du produit. Ce dernier constat peut s'expliquer en premier lieu par les exigences du cahier des charges AB et, en deuxième lieu, par l'historique de développement de la filière bio au sein de la coopérative, qui s'est engagée plus fortement vers l'aval avec le développement d'une marque-propre.

Enfin, concernant la variable « secteur » et ses modalités « Lomagne » et « Quercy », nous notons que la première modalité, Lomagne, qui est un secteur orienté vers les grandes cultures et composé généralement de grandes exploitations, est plutôt associée à la classe qui évoque les cultures et la technique, quand le secteur Quercy, composé d'exploitations plus petites, diversifiées dans leurs productions, se montre plus proche de la classe relative à l'exploitation et à son attachement familial.

L'enjeu de la transition repose sur une ouverture accrue vers les attentes sociétales, qui passe par le développement des relations avec « l'extérieur ». Ce relationnel concerne plusieurs champs : le lien à la coopérative, le lien au consommateur et à l'aval, le lien aux problématiques d'ordre sociétal (questions politiques...).

-Le lien à la coopérative, est celui qui relie les agriculteurs aux attentes du marché et aux évolutions techniques qui les accompagnent.

-Le lien au consommateur peut être direct ou indirect. Direct à travers de la vente en circuits courts ou à travers des actions ponctuelles (actions locales des GIEE...),

indirect à travers les dispositifs de valorisation de la coopérative : marque-propre, signes de qualité (HVE, AB).

-Le lien avec les problématiques sociétales se trouve à la confluence de ces deux précédents points et relève en outre d'une curiosité personnelle et d'une volonté d'engagement vers le changement.

Nous observons ainsi que plusieurs conceptions de l'activité agricole et de ses évolutions se dégagent, portées par différents profils et relatives à des territoires. Dans des perspectives de changement institutionnel ou transition agroécologique, l'ouverture aux attentes sociétales et leur prise en compte dans les raisons d'agir se montre cruciale. Or, si l'optimisation technico-économique demeure incontournable dans l'accomplissement et dans le maintien de l'activité des agriculteurs, elle se montre à elle seule insuffisante pour intégrer l'ensemble des champs de l'agroécologie (cf. 1.1.1, p42). En effet, cette optimisation intègre le volet agronomique voire environnemental de l'agroécologie mais selon une échelle qui reste centrée sur la parcelle et qui ne prend pas suffisamment en compte les dimensions alimentaires et territoriales. Par conséquent, si l'exemple à suivre est incarné par des leaders qui focalisent le changement sur la performance technico-économique, ceux-ci peuvent assujettir l'idée de progrès et d'évolution à des critères trop restreints et pas assez systémiques pour assurer la transition agroécologique à part entière.

En tant qu'interface entre les agriculteurs et les attentes des consommateurs, traduite auprès des agriculteurs par le développement de signes de qualité (HVE, AB...) ou de filières en phase avec les principes agroécologiques (légumes secs...), la coopérative démontre l'importance de son rôle dans la transition. Toutefois, sans révision en profondeur des raisons d'agir, de tels développements peuvent aussi demeurer au rang de simples opportunités pour les agriculteurs, c'est à dire non suivies dans la durée si d'autres incitations se présentent, particulièrement dans un espace très concurrentiel. L'enjeu du changement réside donc dans un basculement plus profond, qui suppose d'intervenir sur les valeurs sous-jacentes aux raisons d'agir, valeurs qui, nous l'avons vu dans les chapitres précédents, se révèlent être des moteurs puissants de l'agir. Pour réviser ces valeurs, les réinterroger au regard des enjeux auxquels sont confrontés la société, l'interaction sociale intra communauté, c'est-à-dire entre agriculteurs qui engagent des rationalités similaires, pourrait donc se montrer trop limitée. L'élargissement de ces interactions à d'autres « manières de voir » c'est-à-dire à d'autres profils d'acteurs, représente donc une condition nécessaire, même si les échanges entre pairs restent fondamentaux pour soutenir les premiers niveaux de changements de pratiques (cf. 3.2.1.2.4, p228). Par ailleurs, ces résultats nous conduisent à ne pas négliger le rôle du territoire dans l'expression de valeurs.

Ce sont ces questions que nous cherchons à approfondir dans les parties suivantes, c'est-à-dire à préciser le rôle des interactions sociales dans la mise en œuvre de « changements » par les agriculteurs, ainsi qu'à déterminer les valeurs à l'œuvre dans leurs raisons d'agir.

Dans la partie qui suit, nous commençons par l'étude du rôle des interactions sociales dans la mise en œuvre de « changements », ciblés en tant qu'évolutions concrètes réalisées sur les exploitations en nous appuyant sur des analyses statistiques de certains volets du questionnaire.

3.2.1.2. *Des changements menés sur les exploitations soutenus par des dimensions sociales*

En mobilisant des régressions logistiques (cf. 3.1.2.4.2, p186), nous avons cherché à identifier, à travers le questionnaire soumis aux producteurs de légumes secs, quelles variables pouvaient expliquer différents niveaux de changements menés sur les exploitations. Ce niveau de changement, qui est notre variable à expliquer, a été matérialisé par un « score de changement », élaboré à partir de changements effectifs réalisés sur l'exploitation. Nous avons, en effet, focalisé notre attention sur les changements réalisés de manière concrète au cours des cinq années précédant la passation du questionnaire, ces derniers nous apparaissant plus tangibles que des changements en projet.

3.2.1.2.1. *Descriptifs de la variable à expliquer « changement » et des variables explicatives*

Différents types de changement possibles ont été catégorisés après une première phase d'entretiens exploratoires réalisée auprès de 5 producteurs et 2 responsables de secteur et confirmés avec une partie des entretiens semi-directifs. Ils ont été proposés dans le questionnaire sous forme de liste à choix multiples :

- introduction de plusieurs nouvelles cultures et/ou modification significative des rotations
- introduction de couverts d'interculture
- changement du système de culture (semis-direct, semis sous-couvert...)
- changement du mode de commercialisation (partiellement ou complètement),
- développement d'une nouvelle activité : passage en bio, ETA, autre société...
- installation d'un enfant
- agrandissement

Ces différents types de développements ou d'évolutions pouvant être liés, les agriculteurs avaient la possibilité de cocher autant d'affirmations qu'ils le souhaitaient.

Nous avons ensuite élaboré un « score de changement » : chaque modalité de changement déclarée par un agriculteur a été matérialisée par un point, soit un maximum de 7 points attribués à la variable « changements passés ». Un score élevé traduit ainsi un niveau de changement élevé tandis qu'un score bas traduit un niveau faible de changement. Nous n'avons pas pondéré les différents types de changements mais

simplement observé des effets cumulatifs, qui révèlent de façon simple et mécanique la dimension systémique du changement : par exemple un passage en bio est généralement associé à l'introduction de nouvelles cultures et/ou à des modifications de rotation, ou bien le semis direct est associé à l'introduction de couverts végétaux...

Le score de 0 a été attribué aux agriculteurs qui n'avaient déclaré aucun changement sur leur exploitation au cours des cinq dernières années. Le score de changement montre un maximum de 6 points (Tableau 10, ci-dessous) :

Score de changement	0	1	2	3	4	5	6
Effectif	89	50	57	30	10	2	1

Tableau 10. Effectif d'agriculteurs pour les différents scores de changement.

En premier lieu, nous avons appréhendé la variable changement de façon binaire soit : « n'avoir réalisé aucun changement » = 0 et « avoir réalisé au moins un changement » = 1 (cf. Tableau 11, ci-dessous) :

Changement	Effectif	En %
non	89	37,24
oui	150	62,76

Tableau 11. Effectif d'agriculteurs selon la réalisation ou non d'au moins un changement sur l'exploitations.

Dans un second temps, nous avons catégorisé ce changement en trois niveaux, aucun, moyen, fort selon les classes suivantes. Le bornage des classes a été guidé par l'obtention d'un effectif exploitable dans chaque tranche (cf. Tableau 12, ci-dessous) :

Classe	Aucun [0]	Moyen [1-2]	Fort [3-6]
Effectif	89	107	43

Tableau 12. Effectif d'agriculteur par niveau de changement (aucun, moyen, fort).

Puis nous avons cherché à discriminer ces différents profils à l'aide de plusieurs variables explicatives.

Une partie de ces variables a trait à des dimensions sociales, c'est-à-dire relatives à des interactions sociales, pouvant les favoriser, ou évoquant des possibilités d'ouverture hors milieu agricole. En effet, notre objet était de vérifier si une ouverture accrue des individus vers des relations sociales faciliterait et soutiendrait le changement dans leur exploitation.

Les variables que nous avons retenues pour ces dispositions potentielles sont les suivantes :

- être double actif ou avoir exercé un autre métier avant d'être agriculteur « **Métier** » ;
- avoir pris des responsabilités sociales (association, élu...) « **Resp autre** » ;
- avoir une activité de vente directe « **Vdirect** » ;

- participer à un groupe d'échange technique de type Ceta, GVA, GIEE « **Grp** » ;
- recevoir sur son exploitation du personnel salarié ou stagiaire une partie de l'année :« **Stag** »
- avoir son/sa conjointe qui travaille hors exploitation « **Conj** » ;
- percevoir un voisinage favorable pour échanger « **Voisin** ».

Nous avons en outre considéré des variables supplémentaires susceptibles d'intervenir également dans la dynamique de changement, liées au profil de l'agriculteur et de l'exploitation :

- l'âge, « **age** » ;
- le niveau de formation « **form3** » ;
- la taille de l'exploitation « **taille_expl** » ;
- la présence d'irrigation « **irrigation** » ;
- un projet de **transmission** de l'exploitation.

Nous présentons les distributions des fréquences (effectif) pour les variables considérées de façon binaire, soit « oui », être concerné et « non », ne pas être concerné dans le Tableau 13, ci-dessous :

	Non	Oui
Métier	137	102
Resp autre	143	96
V direct	181	58
Groupe	180	59
Stagiaire	144	95
Conjoint	171	68
Voisin	83	156
irrigation	67	172

Tableau 13. Effectif d'agriculteurs pour chaque variable explicative aux modalités binaires oui/non

La variable formation a été codée de manière à être réduite à trois classes. Le niveau bac sert de modalité de référence pour repérer l'effet d'un niveau de diplôme supérieur ou inférieur (cf. Tableau 14, ci-dessous):

	référence	
Aucun à BEP	bac	Bac2+
117	56	66

Tableau 14. Effectif d'agriculteurs pour chaque modalité de la variable formation « **form3** »

Concernant la taille de l'exploitation, la référence est attribuée aux exploitations de 50-100 ha, qui sont les plus nombreuses, afin de repérer l'effet des plus grandes ou des plus petites exploitations (cf. Tableau 15, ci-dessous) :

<i>référence</i>			
Moins 50 ha	50-100 ha	100-200ha	+ 200ha
42	102	75	20

Tableau 15. Effectif d'agriculteurs par classe de taille d'exploitation « *taille_expl* »

L'âge de référence choisi est représenté par la tranche des 50-59 ans, au plus grand effectif, afin d'identifier le comportement des catégories plus jeunes et plus âgées (cf. Tableau 16, ci-dessous) :

<i>référence</i>			
Moins 40 ans	40-49 ans	50 -59 ans	+60ans
49	52	101	37

Tableau 16. Effectif d'agriculteurs par classe d'âge « *age* ».

Le projet de **transmission** enfin, est découpé en trois classes. Le « ne sait pas » NSP est placé en référence pour repérer le potentiel effet de l'existence ou non d'un projet de transmission (cf. Tableau 17, ci-dessous) :

<i>référence</i>		
NSP	oui	non
153	24	62

Tableau 17. Effectif d'agriculteurs relatif à un projet de transmission de l'exploitation.

3.2.1.2.2. Approche binaire du changement avec les modèles linéaires généralisés « GLM »

Nous avons réalisé une régression linéaire généralisée (GLM) avec ces 12 variables en tant que variables explicatives factorielles et la variable changement passé oui/non en tant que variable à expliquer. Nous définissons « aucun changement » comme modalité de référence, c'est-à-dire « changement =non » pour la variable à expliquer et « non » pour les variables explicatives binaire (oui = réalisation et non = absence de réalisation). Le code lancé sous R avec l'interface R Commander est le suivant :

```
GLM.1 <- glm(cgt_pass_ON ~ faconj01 + facmetier01 + facrespautre01 +
facstag01 + facvdirect01 + facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + irrigation +
taille_expl + transmission + age, family=binomial(logit), data=cgt)
```

Nous obtenons une sortie des résultats indiquant, pour chaque variable, son niveau de significativité (cf. Tableau 18, p212). Par souci de contrôle, nous repérons celles qui sont d'emblée en dessous du seuil de significativité conventionnel de 5 % (en vert), et celles qui pourraient exprimer une tendance jusqu'à maximum 20 % (en orange). Puis

nous lançons la fonction « step » destinée à identifier les variables à conserver⁵³ (cf. Tableau 19, p212).

	Estimate	Std. Error	z value	Pr(> z)
(Intercept)	-0,269605019	0,572503555	-0,470922873	0,637695814
facconj01[T.oui]	-0,029495055	0,373608974	-0,078946324	0,937075317
facmetier01[T.oui]	-0,114656929	0,32682423	-0,350821385	0,725722353
facrespautre01[T.oui]	0,211938602	0,316697037	0,669215613	0,503357948
facstag01[T.oui]	0,23469572	0,356171479	0,658940241	0,509934144
facvdirect01[T.oui]	0,988616716	0,418777758	2,36071925	0,018239533
facvoisin01[T.oui]	-0,584549587	0,339730856	-1,720625539	0,085318796
form3[T.0-bep]	-0,202838008	0,402134477	-0,504403426	0,613977911
form3[T.bac2+]	0,261121878	0,456120727	0,572484132	0,566994033
grp_on_ss[T.oui]	1,236971711	0,415855188	2,974525142	0,002934424
irrigation[T.oui]	0,477880349	0,350777398	1,362346468	0,173088569
taille_expl[T.moins 50 ha]	-0,384672167	0,417531386	-0,921301201	0,356893194
taille_expl[T.100-200 ha]	0,546445157	0,373159312	1,464374972	0,143091523
taille_expl[T.+ 200 ha]	0,327446689	0,586308428	0,558488797	0,576510652
transmission[T.non]	-0,229295859	0,514215292	-0,445914119	0,655659283
transmission[T.oui]	0,516523792	0,406499648	1,270662335	0,2038488
age[T.- 40 ans]	0,749879431	0,465570575	1,610667579	0,107252196
age[T.40-49 ans]	0,305281501	0,415785932	0,734227585	0,462810044
age[T.+ 60 ans]	-0,603637504	0,452789959	-1,33315126	0,18248217

Tableau 18. Résultat de la régression linéaire généralisée sur l'ensemble des variables.

```
Step: AIC=293.75
cgt_pass_ON ~ facvdirect01 + grp_on_ss + irrigation + age
      Df    Deviance   AIC
<none>          279.75  293.75
- age           3    287.43  295.43
- irrigation    1    284.10  296.10
- facvdirect01  1    287.27  299.27
- grp_on_ss     1    294.91  306.91
```

Tableau 19. Variables retenues suite à la fonction « step ».

Les variables retenues par le processus apparaissent cohérentes avec les p-values identifiées dans le Tableau 18 précédent (colonne « Pr »). Nous relançons donc une GLM avec ces variables :

```
GLM.3 <- glm(cgt_pass_ON ~ facvdirect01 + grp_on_ss + irrigation + age,
family=binomial(logit), data=cgt)
```

⁵³ Par souci de clarté et de concision dans la partie « Résultats », nous n'indiquerons qu'une seule fois les sorties R de cette étape d'identification des variables d'intérêt (à l'instar du Tableau 18, p212 et du Tableau 19, p212) et nous les placerons en annexe 5 (p424) et 6 (p425) pour la suite des analyses. Nous indiquerons donc, dorénavant, directement les résultats pour les variables retenues suite à la fonction step.

	Estimate	Std. Error	z value	Pr(> z)
(Intercept)	-0,565182428	0,335403936	-1,68507989	0,091973159
facvdirect01[T.oui]	0,993504117	0,37915216	2,62033089	0,008784449
grp_on_ss[T.oui]	1,415645248	0,394455724	3,58885716	0,000332131
irrigation[T.oui]	0,659466926	0,316852547	2,081305427	0,037405959
age[T.- 40 ans]	0,74910476	0,414157925	1,808741824	0,070491122
age[T.40-49 ans]	0,319957914	0,377726691	0,847061967	0,396960583
age[T.+ 60 ans]	-0,535978156	0,414352368	-1,293532263	0,195827033

Tableau 20. Résultat de la régression linéaire généralisée sur les variables retenues par la fonction « step ».

Quatre variables montrent une significativité inférieure à 5 % (en vert) et la modalité âge « moins de 40 ans » se situe au seuil de 7 % (en orange) (cf. Tableau 20, ci-dessus).

Nous vérifions, en outre, que la condition de validité de la GLM est respectée. Il est communément admis que 5 à 10 événements de la variable à expliquer sont nécessaires par variable explicative. Le seuil haut déterminé par Peduzzi⁵⁴ (1996) est basé sur un seuil de 10 événements par variable explicative. Nous avons 4 variables explicatives : soit une fourchette de validité qui se situe entre 20 et 40 (40 en se référant à Peduzzi). L'effectif pour changement passé « oui », c'est-à-dire la modalité la plus réduite, est de 150 donc la condition de validité est respectée.

Les odds ratios (OR) nous indiquent le facteur ou « chance » pour un individu de réaliser une modalité de la variable explicative dans un sens ou dans l'autre. Le sens est déterminé par le signe des coefficients « estimate », ici positif pour l'ensemble des variables significatives, ou selon que l'odds ratio se montre supérieur ou inférieur à 1 (cf. Tableau 21, ci-dessous).

	OR	2.5 %	97.5 %	p
(Intercept)	0,57	0,291	1,090	0,09197
facvdirect01[T.oui]	2,70	1,318	5,886	0,00878
grp_on_ss[T.oui]	4,12	1,970	9,365	0,00033
irrigation[T.oui]	1,93	1,041	3,618	0,03741
age[T.- 40 ans]	2,12	0,957	4,898	0,07049
age[T.40-49 ans]	1,38	0,661	2,924	0,39696
age[T.+ 60 ans]	0,59	0,257	1,315	0,19583

Tableau 21. Odds ratios des modalités des variables explicatives.

Ces odds-ratios nous indiquent ainsi qu'un changement a 4 fois plus de chances d'avoir été réalisé si l'agriculteur participe à un groupe d'échange, 2,7 fois plus de chance s'il a déclaré une activité de vente directe, 2 fois plus de chances s'il dispose d'irrigation.

⁵⁴ A simulation study of the number of events per variable in logistic regression analysis. Peduzzi et al., 1996. JCE Journal of clinical epidemiology. December 1996. Volume 49, Issue 12, p.1373–1379

Au seuil de 7 %, ce changement a également 2 fois plus de chance d'être réalisé pour les agriculteurs de moins de 40 ans.

Nous représentons graphiquement ces effets, assortis de l'intervalle de confiance, pour chaque modalité (cf. Figure 23, ci-dessous) :

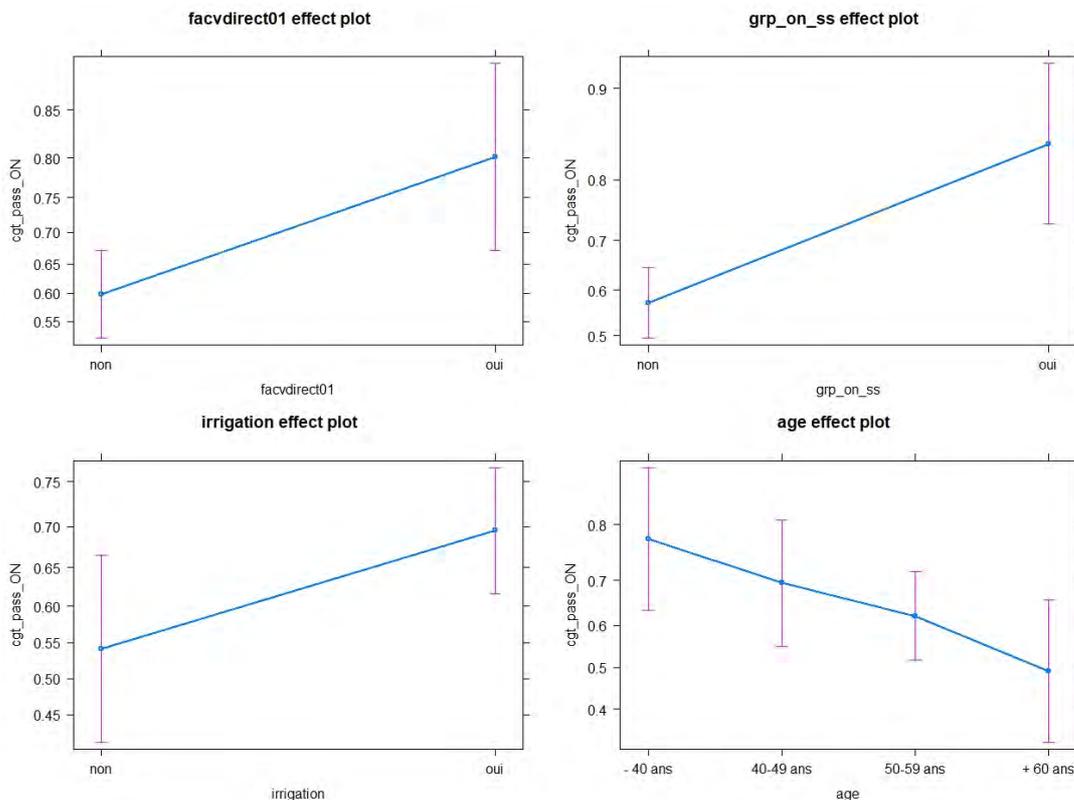


Figure 23. Sens de l'effet de chaque variable explicative retenue sur la variable à expliquer « réalisation d'un changement ».

Pour interpréter ces résultats, nous portons en premier lieu notre attention sur les trois variables significatives au seuil de 5 %, qui expliquent la réalisation d'au moins un changement sur l'exploitation au cours des cinq dernières années, relativement à ceux qui n'en ont mené aucun : le fait de participer à un groupe d'échange de type Ceta ou GIEE, la réalisation de vente directe sur l'exploitation, la possibilité d'irrigation. Au seuil de 7 %, nous identifions également que les agriculteurs les plus jeunes sont davantage susceptibles d'avoir réalisé un changement par rapport aux plus âgés. En tendance, la réalisation de changement diminue avec l'âge.

Plusieurs hypothèses sont émises à ce stade :

En premier lieu, le fait de **participer à un groupe** peut permettre de faciliter le changement du fait du partage de connaissances entre agriculteurs, de la motivation collective et du renforcement mutuel qui peuvent émerger au sein du groupe.

Une activité de **vente directe** engage des relations avec un public extérieur qui peut motiver le changement, et/ou cette activité elle-même peut induire des changements : nouvelles cultures de vente, nouveaux circuits de commercialisation... Il aurait été

intéressant à ce titre de connaître l'année de lancement de cette activité pour les agriculteurs concernés (c'est-à-dire au cours des cinq dernières années ou plus ancienne).

La **possibilité d'irriguer** peut, quant elle, ouvrir le champ des changements possibles (diversité culturelle...) tout en les sécurisant. Les verbatims suivants, issus des entretiens semi-directifs, sont des exemples qui illustrent cette hypothèse :

Élu départemental : « Ce que je ne vous ai pas dit, c'est que le département a beaucoup de chance parce qu'à un certain moment il y a eu de gros efforts de faits pour l'irrigation, aujourd'hui concevoir l'agriculture sans irrigation, du moins dans les productions spécialisées, ce n'est pas possible. »

Agri bio : « Oui, le haricot. On a arrosé six fois quand même. Déjà, on n'a pas d'eau dans le lac, comme ça, c'est réglé, parce que normalement, c'est prévu de faire ça. »

L'**âge**, enfin, se montre d'autant plus propice au changement que les agriculteurs sont jeunes (moins de 40 ans), ce qui correspond à la phase de début de carrière durant laquelle de nouveaux projets sont susceptibles d'être lancés.

Ainsi, si nous pouvons associer ces variables à la réalisation d'au moins un changement, pour autant, il n'est pas aisé de déterminer, pour certaines d'entre elles, si elles sont causes ou résultantes de ce changement. L'âge et la possibilité d'irrigation apparaissent plus probablement comme des causes, le premier allant de pair, pour les plus jeunes, avec le lancement de nouveaux projets sur l'exploitation et la seconde laissant présager plus de possibilités d'action et de sécurisation. La participation à un groupe d'échange pourrait se trouver à la confluence des deux dynamiques, à la fois en encourageant le changement et en étant motivée par un processus de changement sur l'exploitation. Le verbatim suivant illustre cette possibilité :

Agri bio : « Petit à petit on a changé la façon de produire, alors bien sûr on m'a dit il faut labourer donc ça ne me plaisait pas trop, déjà j'avais commencé à ne plus labourer donc j'ai recommencé à labourer un peu, j'ai ressorti la charrue mais je labourais en travers des pentes et j'ai fait ça pendant 2 ans et au bout d'un moment je me suis rapproché de ce groupement, à l'époque ça s'appelait GABB32 [...] et c'est là où j'ai rencontré le groupement, chacun de son côté qui faisait des expériences et du coup on a fédéré ça tous ensemble, on a créé un groupe de producteurs pour essayer et voilà petit à petit on a structuré, maintenant on travaille, on travaille même avec un groupe Dephy qui est lancé [...]. »

L'existence d'une activité de vente directe sur l'exploitation est la variable qui soulève le plus d'interrogations. Celle-ci peut en effet avoir occasionné du changement et y être donc mécaniquement liée, et/ou avoir motivé à son tour du changement grâce à la valorisation économique et sociale qu'elle sous-tend. Nous donnons l'exemple d'un verbatim issu des entretiens semi-directifs qui va dans le sens de cette interaction double :

Agri bio : « Moi j'ai une chance d'avoir des consommateurs militants marqués écologie. Moi, j'ai fait une conversion. Les gens qui m'achetaient le poulet et la canette, j'ai indiqué la bio petit à petit. J'ai marqué d'abord nourri avec des céréales bios, j'avais pas le droit à l'appellation bio. Et après, les gens s'intéressent à ce qu'on fait. [...] Les gens petit à petit quand on les emmène sur ce terrain, ils se rendent compte que tout est bien. »

3.2.1.2.3. Approche par niveaux de changement

Identifier les modalités qui expliquent le passage d'un niveau à l'autre avec la régression logistique ordinale

Nous avons souhaité affiner ces premiers résultats en nous intéressant à différents niveaux de changement « aucun, moyen et fort ». Pour ce faire, nous avons eu recours à la régression logistique ordinale (ou modèle des logits cumulatifs) qui s'applique lorsque la variable à expliquer possède trois modalités ou plus qui sont ordonnées. Son intérêt est notamment de montrer les variables qui expliquent le passage d'un niveau à l'autre. La modalité de référence de la variable changement sera donc « aucun », et nous cherchons à déterminer les variables qui peuvent expliquer des niveaux graduels de changement.

```
ord1 <- clm(cgt_pass3b ~ facconj01 + facmetier01 + facrespautre01 + facstag01
+ facvdirect01 + facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + irrigation + taille_expl +
transmission + age, data = cgt)
```

Nous obtenons le tableau suivant avec les variables retenues par la fonction « step » (cf. Tableau 22, ci-dessous) :

	Estimate	OR	en %	Std. Error	z value	Pr(> z)
aucun moyen	-0,341	0,71		0,438	-0,778	0,436701253
moyen fort	2,317	10,15		0,475	4,882	1,04811E-06
facrespautre01[T.oui]	0,486	1,63	62,6	0,278	1,751	0,079894279
facstag01[T.oui]	0,550	1,73	73,3	0,292	1,885	0,059379048
facvdirect01[T.oui]	1,012	2,75	175,0	0,323	3,135	0,001717481
facvoisin01[T.oui]	-0,646	0,52	-51,4	0,287	-2,252	0,024331482
form3[T.0-bep]	-0,582	0,56	-54,9	0,343	-1,699	0,0892583
form3[T.bac2+]	0,398	1,49	48,9	0,364	1,096	0,273158437
grp_on_ss[T.oui]	0,559	1,75	74,9	0,311	1,796	0,072497302
taille_expl[T.moins 50 ha]	-0,670	0,51	-50,2	0,377	-1,776	0,075784481
taille_expl[T.100-200 ha]	0,286	1,33	33,1	0,313	0,912	0,361931589
taille_expl[T.+ 200 ha]	0,698	2,01	101,1	0,507	1,377	0,168434149
transmission[T.non]	-0,089	0,92	-8,5	0,480	-0,185	0,853530929
transmission[T.oui]	0,634	1,89	88,6	0,335	1,895	0,058034407
age[T.- 40 ans]	0,889	2,43	143,2	0,389	2,286	0,022276458
age[T.40-49 ans]	-0,129	0,88	-12,1	0,356	-0,364	0,716203522
age[T.+ 60 ans]	-0,786	0,46	-44,6	0,412	-1,909	0,056213496

Tableau 22. Résultats de la régression logistique ordinale. Y figurent uniquement les variables explicatives des niveaux de changement retenues par la fonction « step ».

Nous repérons les seuils de passage d'un niveau de changement à l'autre, -0,34 et 2,31, c'est-à-dire respectivement le passage de l'absence de changement à un changement moyen, et d'un changement moyen à un changement fort :

Aucun changement → -0,34 changement moyen → 2,31 changement fort

Nous nous intéressons aux modalités qui répondent aux seuils de significativité de moins de 5 % (en vert) et entre 5 et 10 % (en orange). Le signe du coefficient « estimate », positif ou négatif, nous indique si elles interviennent en faveur ou en défaveur du passage d'une catégorie de changement à l'autre.

Ainsi, les petites exploitations, le niveau de formation BEP ou l'absence de diplôme, la perception d'un voisinage favorable aux échanges et les plus âgés sont inversement corrélés à l'expression d'un changement moyen ou fort. Dit autrement, chaque réalisation (passage du « non » au « oui ») de ces modalités par des agriculteurs, tend à renforcer leur catégorisation dans les bas niveaux de changement.

Toutes variables égales par ailleurs, les modalités « avoir une exploitation de taille inférieure à 50 ha », « un niveau de formation BEP ou l'absence de diplôme », « percevoir un voisinage favorable aux échanges » ou « avoir plus de 60 ans » réduisent toutes d'environ 50% la probabilité pour l'agriculteur d'être associé à un niveau de changement moyen ou fort, ou leur non-réalisation augmente la probabilité d'être dans un niveau de changement moyen ou fort.

Inversement, l'appartenance à une catégorie de changements moyens à forts est plus probable pour les agriculteurs qui ont déclaré s'être engagés dans des responsabilités sociales (1,63 chances de plus), prendre au moins ponctuellement un salarié ou stagiaire sur l'exploitation (1,73 chances de plus), avoir une activité de vente directe (2,73 chances de plus), faire partie d'un groupe d'échange (1,75 chance de plus), avoir un projet de transmission de l'exploitation (1,89 chances de plus) et avoir moins de 40 ans (2,43 chances de plus). Ces niveaux de chances s'expriment un à un toutes variables égales par ailleurs. Ils peuvent, en revanche, se cumuler : par exemple avoir moins de 40 ans, faire partie d'un groupe et avoir une activité de vente directe rend très probable l'appartenance à la catégorie de changement haut (somme des coefficients = $0,9 + 0,6 + 1 = 2,5$, et le seuil pour passer à la catégorie « changement fort » est 2,3).

Nous résumons ces caractéristiques dans la Figure 24, ci-dessous :

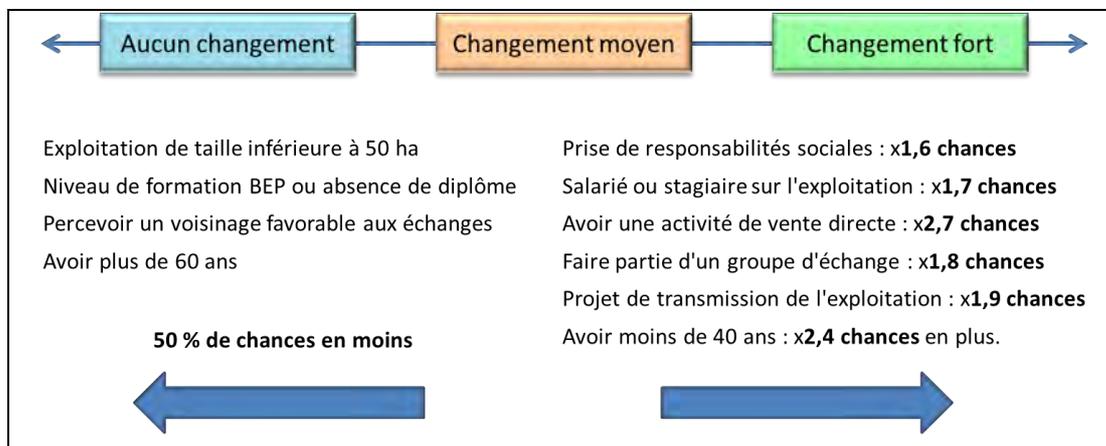


Figure 24. Modalités qui expliquent les passages entre niveaux de changements sur une exploitation.

À gauche, les modalités indiquées réduisent de 50 % les chances pour un agriculteur d'être dans une catégorie de changement moyen ou fort ; à droite, les modalités indiquées augmentent le nombre de chance d'être dans une catégorie de changement moyen à fort.

Identifier les modalités qui expliquent l'appartenance à chaque niveau de changement avec la régression logistique multinomiale

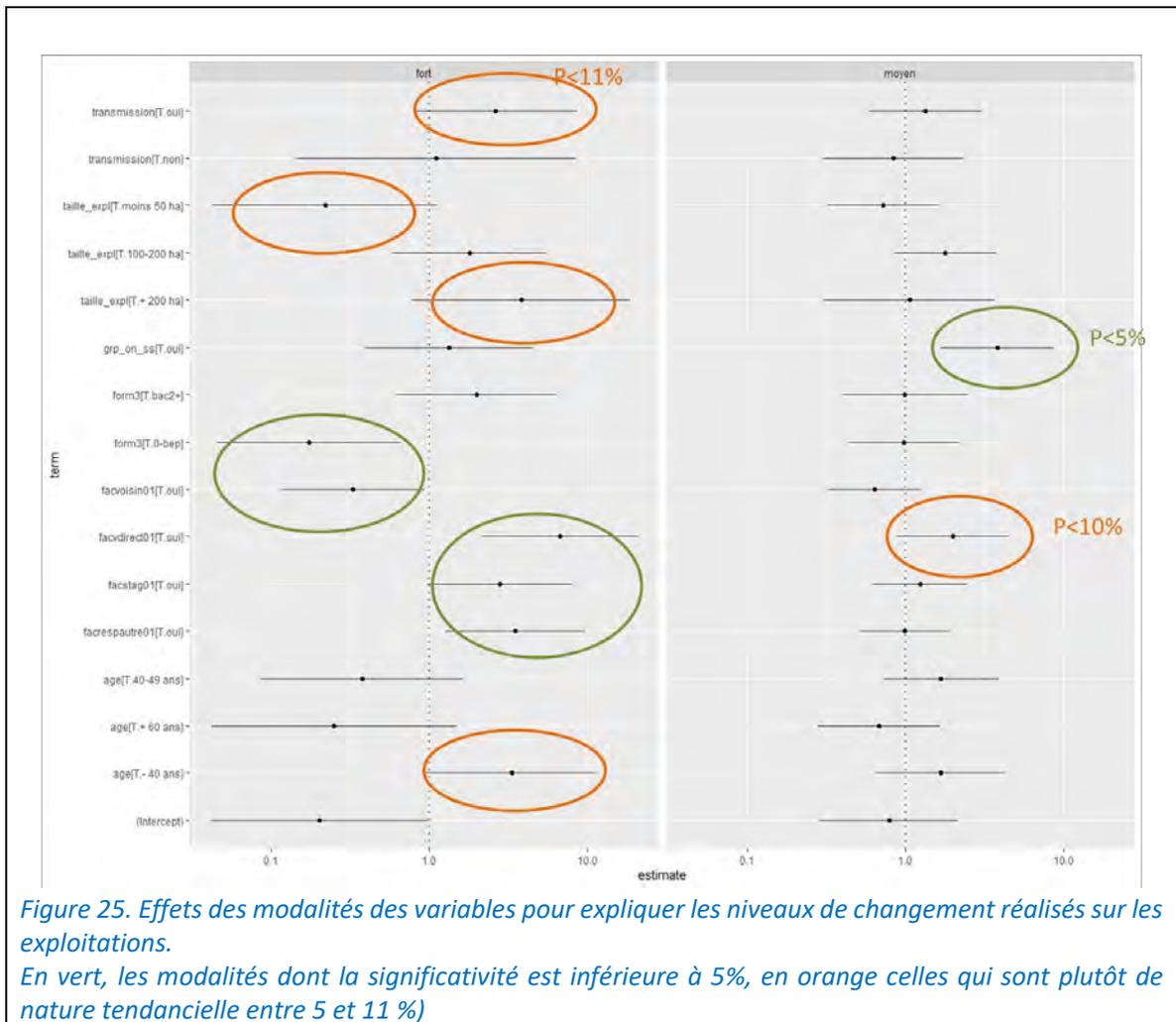
Nous avons étudié les modalités des variables qui peuvent expliquer le passage d'une catégorie de changement à l'autre à l'aide d'une régression logistique ordinaire. Nous allons également étudier, avec une régression logistique multinomiale, comment ces mêmes variables explicatives sont directement associées aux trois niveaux de changement « aucun », « moyen » et « fort ».

```
MLM.1 <- multinom(cgt_pass3b ~ facrespautre01 + facstag01 + facvdirect01 +
facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + transmission + taille_expl + age, data=cgt,
trace=FALSE)
```

Nous calculons les odds-ratios correspondants pour quantifier l'effet des modalités (cf. Tableau 23, ci-dessous), et nous représentons graphiquement ces effets (cf. Figure 25, p220).

	OR	2.5 %	97.5 %	p
moyen/(Intercept)	0,79	0,285760491	2,157466223	0,639115888
moyen/facrespautre01[T.oui]	0,99	0,517623546	1,881380973	0,967895168
moyen/facstag01[T.oui]	1,24	0,619836941	2,47149855	0,545570321
moyen/facvdirect01[T.oui]	1,99	0,866101686	4,57519449	0,104931187
moyen/facvoisin01[T.oui]	0,64	0,321679902	1,261601833	0,195874814
moyen/form3[T.0-bep]	0,98	0,436176181	2,200640728	0,96043841
moyen/form3[T.bac2+]	0,99	0,396243424	2,480009889	0,985109476
moyen/grp_on_ss[T.oui]	3,82	1,670563587	8,729008001	0,001490565
moyen/transmission[T.non]	0,84	0,301045618	2,332033757	0,734856211
moyen/transmission[T.oui]	1,34	0,589863626	3,03369763	0,486146955
moyen/taille_expl[T.moins 5	0,72	0,317849271	1,635755809	0,433919649
moyen/taille_expl[T.100-200	1,79	0,845612611	3,775110293	0,128361142
moyen/taille_expl[T.+ 200 ha	1,06	0,304947052	3,679444105	0,927794198
moyen/age[T.- 40 ans]	1,66	0,642468842	4,294535098	0,295072886
moyen/age[T.40-49 ans]	1,68	0,731884897	3,851672633	0,221262272
moyen/age[T.+ 60 ans]	0,68	0,278746814	1,648485271	0,391163805
fort/(Intercept)	0,20	0,041313379	0,978434695	0,046926019
fort/facrespautre01[T.oui]	3,49	1,271254104	9,559172403	0,015254356
fort/facstag01[T.oui]	2,78	0,968545819	7,976695773	0,05736132
fort/facvdirect01[T.oui]	6,68	2,143307224	20,79650633	0,001056581
fort/facvoisin01[T.oui]	0,33	0,114089917	0,938010871	0,037614349
fort/form3[T.0-bep]	0,17	0,045306651	0,661893767	0,010372449
fort/form3[T.bac2+]	1,99	0,618489199	6,397480055	0,248568899
fort/grp_on_ss[T.oui]	1,33	0,392209872	4,518472391	0,646332406
fort/transmission[T.non]	1,10	0,143690602	8,459807605	0,925194668
fort/transmission[T.oui]	2,61	0,796794656	8,575881372	0,112917351
fort/taille_expl[T.moins 50 h	0,22	0,042472823	1,125571373	0,068991857
fort/taille_expl[T.100-200 ha]	1,79	0,582780875	5,482766168	0,309755943
fort/taille_expl[T.+ 200 ha]	3,80	0,771888296	18,75269228	0,100625372
fort/age[T.- 40 ans]	3,31	0,950833711	11,50467622	0,060013224
fort/age[T.40-49 ans]	0,38	0,08539293	1,65395565	0,195513636
fort/age[T.+ 60 ans]	0,25	0,041955498	1,483527334	0,126924665

Tableau 23. Résultats de la régression multinomiale pour identifier l'effet des modalités sur les niveaux de changements réalisés sur les exploitations.



Les observations que nous tirons de ces résultats sont les suivantes (cf. Figure 25 ci-dessus, p220) et représentations graphiques correspondantes (Figure 27 à Figure 34), résumées également dans le Tableau 24 ci-dessous :

Aucun changement		Changement moyen		Changement fort	
Variable	Seuil	Variable	Seuil	Variable	Seuil
Pas de diplôme ou BEP	<5%	Groupe	<5%	Responsabilités sociales	<5%
Petites exploitations < 50ha	6%	Vente directe	10%	Vente directe	<5%
				Perception voisinage défavorable	<5%
				Stagiaire ou salarié	5,7%
				Moins de 40 ans	6%
				Grandes exploitations >200ha	10%
				Projet de transmission	11%

Tableau 24. Résumé des modalités impliquées par niveau de changement avec le seuil de significativité (inférieur à 5 % en vert, entre 5 et 11 % en orange).

-Le fait de participer à un groupe joue fortement dans les niveaux moyens de changement (facteur 3,8), et n'intervient plus dans les hauts niveaux de changement (cf. Figure 34, p227). L'hypothèse qui peut être formulée est que le groupe intervient dans les transitions et se montre ensuite moins déterminant pour des agriculteurs plus aguerris au changement. De fait, lorsqu'ils abordent le changement, les agriculteurs peuvent être amenés à rechercher des soutiens dans le collectif. Cette évocation du groupe dans les premières phases de changement revient très régulièrement dans les discours, chez les bio comme chez les conventionnels :

Agri bio 1 : « L'ail, c'est pareil. Je suis allé voir beaucoup de gens qui faisaient de l'ail. Moi, c'est la première année que j'en fais en bio, mais là c'est pareil, j'avais prévu de l'arroser, il ne faut pas l'arroser au mois de mai. Enfin, il y a plein de trucs qu'il faut savoir. On s'est échangé beaucoup de trucs. En allant voir 4 ou 5 mecs, en discutant, on sait ce qu'il faut faire. »

Agri bio 2 : « C'est vrai qu'on s'est converti en même temps. Du coup, on était aux assemblées, aux réunions d'infos, aux démonstrations de matériel ensemble et c'est sûr qu'on échange beaucoup sur tout ce qui est itinéraire cultural, rendement, techniques, un peu tout. »

Agri conv : « Il faut changer d'idée. Donc on est allé voir ces groupes-là, on a vu que ça marchait mais bon il faut se lancer. Il y en a un qui a commencé à Mauzac puis petit à petit nous on a suivi, notre voisin aussi donc on s'est retrouvé là à 3 ou 4 à démarrer à peu près en même temps. »

Puis le groupe pourrait ensuite devenir moins crucial une fois le premier virage abordé. De plus, une autre possibilité, non exclusive des autres est que les agriculteurs en fort niveau de changement se retrouvent trop déconnectés des autres et soient obligés d'avancer seuls dans leur démarche. Cela irait dans le sens de la variable perception du

voisinage : celui-ci est perçu comme plutôt négatif pour les hauts niveaux de changement. Nous repérons, dans les verbatims, un effet de lassitude avec le temps de la part des agriculteurs les plus innovants qui évoquent un manque d'émulation collective. Cela a été particulièrement évoqué par les agriculteurs en conventionnel :

Agri 1 conv : « Après on en discute en réunions aussi mais on se réunit de moins en moins maintenant, ça a été les premières années qu'on s'est beaucoup réuni. »

Agri 2 conv : « [...] Plus ça va, moins je vois qu'il y a de monde. [...] Il faudrait faire un peu plus de réunions, regrouper un peu les gens je pense. Ce n'est pas en restant à la maison que ça va évoluer. Mais ce sera toujours pareil. Pour faire déplacer les gens, c'est impossible. [...] Je vois tous les trucs qu'on avait faits avec le réseau Fermes, il y avait de quoi apprendre. [...]. C'est bien d'intégrer un groupe. Le réseau Fermes, il y en a qui ont abandonné. »

Toutefois, l'existence de réseaux d'échanges informels, constitués soit de deux agriculteurs voisins qui abordent de nouvelles pratiques de concert, soit d'agriculteurs éloignés, n'est pas à négliger. Or les échanges sociaux relatifs à ces réseaux n'ont pas forcément été identifiés à travers le questionnaire. Les verbatims suivants illustrent cela :

Agri 3 conv : « Il n'y en a pas beaucoup mais il y en a un en Alsace. Il [le fils de l'agriculteur interrogé] est allé chez lui. Ils ont été très bien reçus. Il a vu ce qu'il faisait. Ce n'est pas notre démarche mais ça aide aussi. [...] il a eu l'opportunité d'avoir des contacts un peu à droite à gauche, des gars sur un forum aussi qui le font, donc on est allé voir tous ces gens-là. Nous, ça faisait un moment qu'on avait envie de faire du semis-direct. »

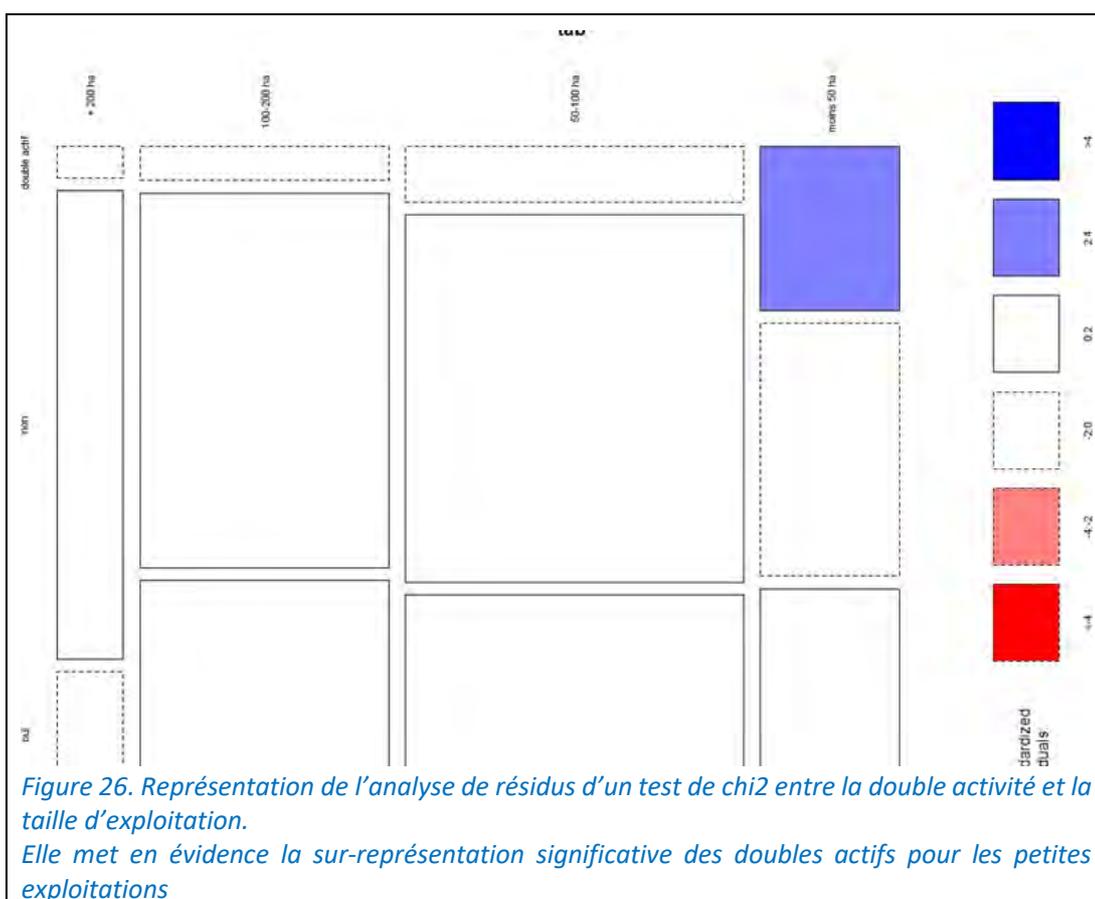
Agri 4 conv : « Il n'est pas loin, on a la moissonneuse ensemble, on s'entraide. On est quand même... c'est deux entités séparées mais pour la moissonneuse, on est ensemble, [...] donc c'est un peu ça aussi qui a fait que lui, il m'a dit : « Qu'est-ce que tu en penses ? », « Oui, pourquoi pas, l'un par l'autre », et lui aussi, il en a fait un peu, donc il y a ce fait là d'être deux, ça rassure. »

-Nous observons ensuite, qu'en tendance, les petites exploitations sont moins retrouvées (78% de moins) dans les forts niveaux de changement, au contraire des plus grosses qui ont 3,8 fois plus de chances d'être associées à un fort niveau de changement (cf. Figure 28, p226). Cela pourrait être lié à des capacités d'investissement supérieur pour les grosses exploitations, mais aussi à des questions de temps et de main d'œuvre : les petites exploitations pouvant être associées à une double activité. Cette hypothèse est confirmée par l'analyse de résidus d'un test de chi² entre les petites exploitations et la double activité (cf. Tableau 25, ci-dessous et Figure 26, ci-dessous) :

	double actif	non	oui
moins 50 ha	3,152016847	-1,4419816	0,127394026
50-100 ha	-0,511097616	0,20027271	0,024086269
100-200 ha	-1,372827357	0,30630309	0,373671156
+ 200 ha	-0,755016695	1,04419709	-0,96261702

X-squared = 17.038, df = 6, p-value = 0.009145

Tableau 25. Tableau de résidus montrant la sur-représentation des doubles actifs pour les exploitations de moins de 50 ha.



De fait, la double activité conduit les exploitants à simplifier leur activité sur la ferme, ce que nous retrouvons dans le verbatim suivant extrait des entretiens semi-directifs :

Agri conv : « c'est un régime simple. Je ne m'embarque pas dans des contrats de semences, des choses comme ça, parce que je ne pourrais pas. Tout ce qui est en sec, blé tournesol, je le gère, ça peut attendre. Il n'y a pas d'urgence, sauf la moisson, comme je dis, comme j'ai ma machine, je prends quelqu'un pour m'aider. [...] S'il y a un choix, c'est priorité à la boîte. Après, ici, ça passe en deuxième plan. [...] Donc, je ne peux pas me mettre des trucs supplémentaires. Là, je suis au taquet. »

-Nous observons également, avec une pvalue de 6 %, que les forts niveaux de changements sont plutôt menés par les moins de 40 ans, avec un facteur 3,3 (cf. Figure 27, p226). Cela va dans le sens d'un développement d'activité plutôt en début de carrière et plus justement, en pleine dynamique liée à la jeunesse, ce qui est corroboré par une régression où l'on intègre la variable « durée d'exercice du métier », moins probante.

-Les niveaux de forts changements sont, avec un facteur 3,5, associés à une prise de responsabilités « sociales » (cf. Figure 33, p227). Cette variable traduit une implication dans des organisations extérieures associations sportives, commune...etc., et peut donc révéler une ouverture marquée vers la société.

-Comme pour les régressions linéaires généralisées que nous avons menées selon une approche binaire du changement « réalisation d'au moins un changement/aucun changement », nous voyons ressortir ici l'effet d'une activité de vente directe. Une activité de vente directe montre ainsi 6,7 fois plus de chance d'être associée à un fort niveau de changement (cf. Figure 31, p227). Cela peut sous-tendre que cette activité a nécessité de mettre en place des changements sur l'exploitation. Cela traduit également une ouverture vers d'autres publics qui soutiennent ce changement, autrement dit révéler des dimensions sociales. Nous avons vu, en nous appuyant sur les entretiens semi-directifs, que ces deux aspects sont certainement liés (cf. 3.2.1.2.2, p211).

-La présence de salariés ou stagiaires sur l'exploitation intervient dans les forts niveaux de changement avec un facteur de 2,8 (cf. Figure 32, p227). Cette observation peut être soutenue par plusieurs hypothèses non exclusives les unes des autres. Ainsi, un niveau élevé de changement pourrait être associé à des besoins en main d'œuvre pour être mené à bien. Les grandes exploitations, associées en tendance à des niveaux de changements plus élevés, pourraient également requérir des salariés ou stagiaires en raison de la surface plus importante à travailler. Enfin, l'accueil de stagiaires, non différenciés des salariés dans le questionnaire, pourraient également traduire un tempérament à l'ouverture de la part de l'exploitant. Enfin, le changement peut également être soutenu par la présence d'un tiers sur l'exploitation, tant sur le plan de la main d'œuvre que des échanges entre individus.

-La perception d'un voisinage favorable est inversement corrélée avec les forts niveaux de changement (cf. Figure 29, p226). Cela peut traduire, sans s'exclure, une perception de décalage, un sentiment d'isolement du fait de pratiques différentes, et peut-être un réel effet de « pointage du doigt » de la part des voisins vis-à-vis de ces différences. L'exemple d'un verbatim issu des entretiens semi-directifs peut illustrer ces hypothèses :

Agri conv. (en semis-direct) : « Les gens pourraient se simplifier le travail même s'il leur semble que c'est plus compliqué, ils passeraient quand même moins de temps dans les champs ça c'est sûr. Ils pourraient le consacrer à une autre culture spécialisée [...] Et il y en a qui me disent « Moi les céréales je les fais parce que j'ai la terre là mais ça me fait chier parce que j'y passe du temps, il me faut un nouveau tracteur un peu plus gros alors que je ferais avec moins [...] » Donc ces gens-là pourraient se simplifier la vie un peu en faisant comme

ça. Ils passeraient moins de temps dans les champs, ils se consacraient mieux à leur culture spécialisée où là il faut y aller quoi. Ou du temps pour eux pour souffler. Mais ça a toujours été ça. On est même mal vu par certains. Pour eux c'est des terres en friche qu'on a. »

-La formation apparaît également associée au changement (cf. Figure 30, p226) : les moins diplômés sont davantage associés à l'absence de changement.

-Un projet de transmission se trouve, en tendance, associé à un fort niveau de changement (pvalue 11%). L'absence de projet en revanche, n'a aucune incidence. Cette observation doit toutefois être considérée de façon exploratoire uniquement, en raison de la forte dispersion observée dans les résultats. L'exemple de verbatim suivant, extrait des entretiens semis directifs va toutefois dans le sens de cette observation :

Agri bio : « Voilà c'est venu comme ça [en parlant du passage en bio], tout ça lié à fait que et à côté on a un fils qui veut reprendre l'exploitation plus tard donc on a dit qu'on va lui présenter autre chose et puis après c'est lui qui mettra sa pierre, peut-être qu'il fera autrement mais dans l'immédiat voilà. [...] Oui et après quand tu es au bout du rouleau, tu n'as pas envie que ton même... enfin c'est moi qui le dis, ce n'est pas évident aussi. On a cette chance qu'on a pu rebondir et on n'en était pas là, on le voit bien à la télé, malheureusement il y en a beaucoup qui... et tu n'as pas forcément envie de donner des dettes et de la merde à tes mêmes. »

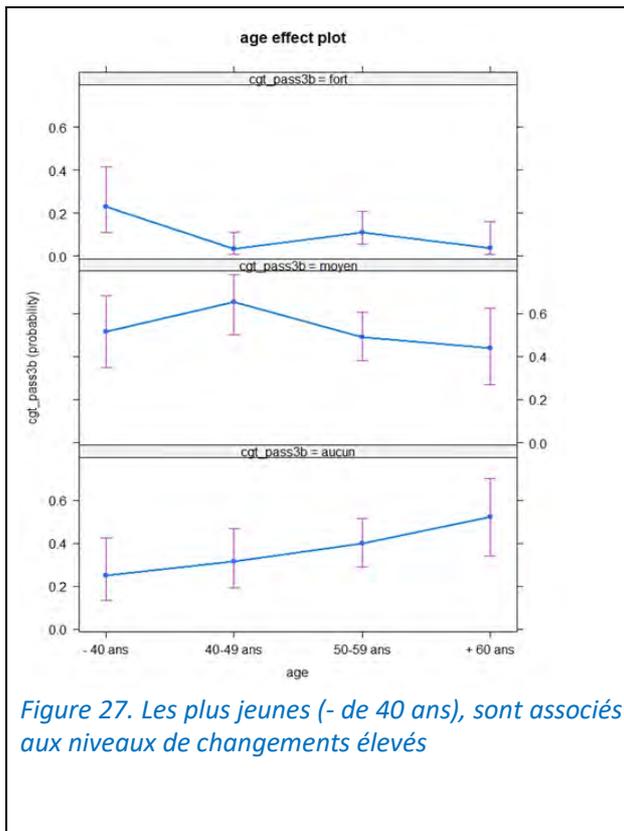


Figure 27. Les plus jeunes (- de 40 ans), sont associés aux niveaux de changements élevés

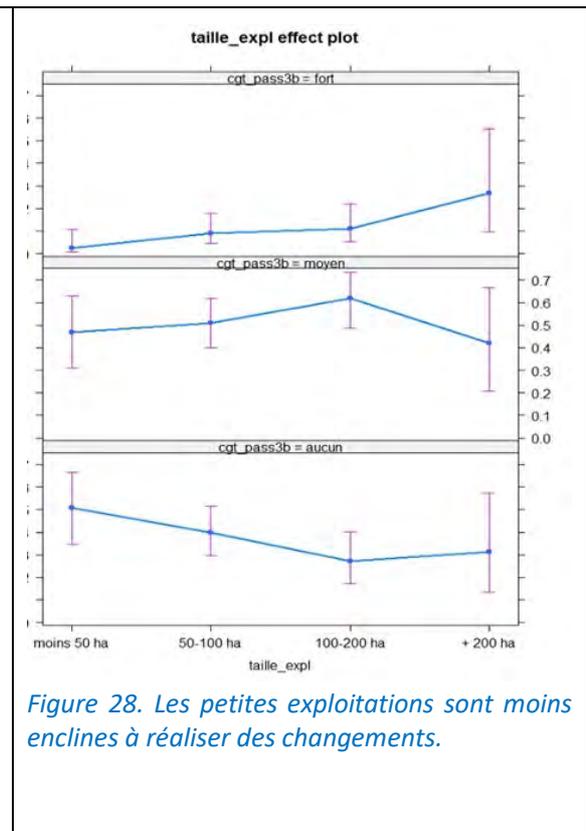


Figure 28. Les petites exploitations sont moins enclines à réaliser des changements.

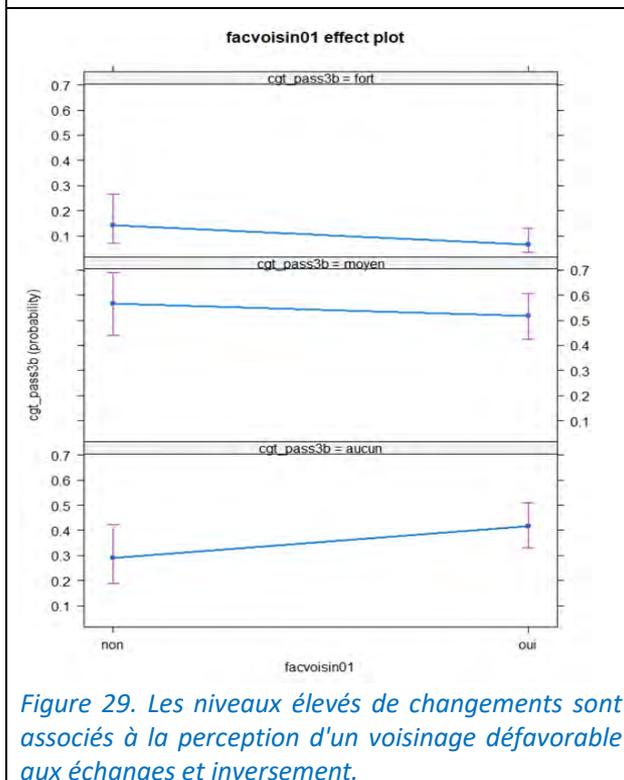


Figure 29. Les niveaux élevés de changements sont associés à la perception d'un voisinage défavorable aux échanges et inversement.

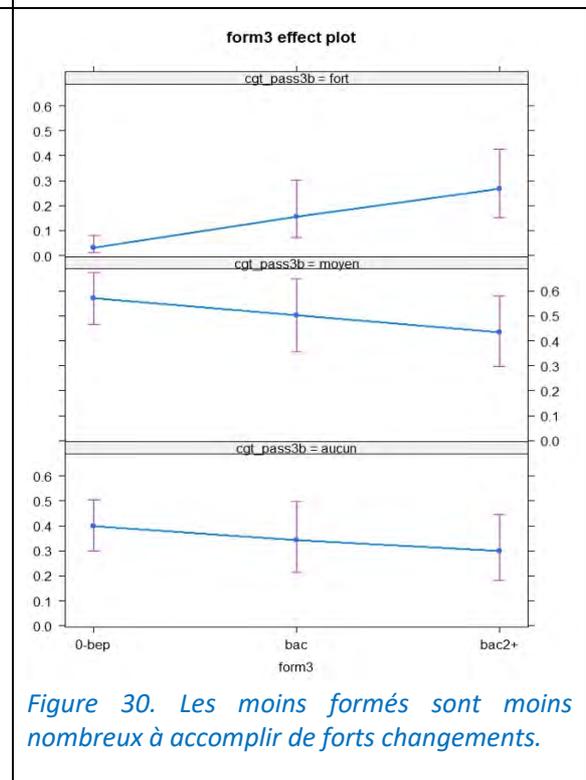


Figure 30. Les moins formés sont moins nombreux à accomplir de forts changements.

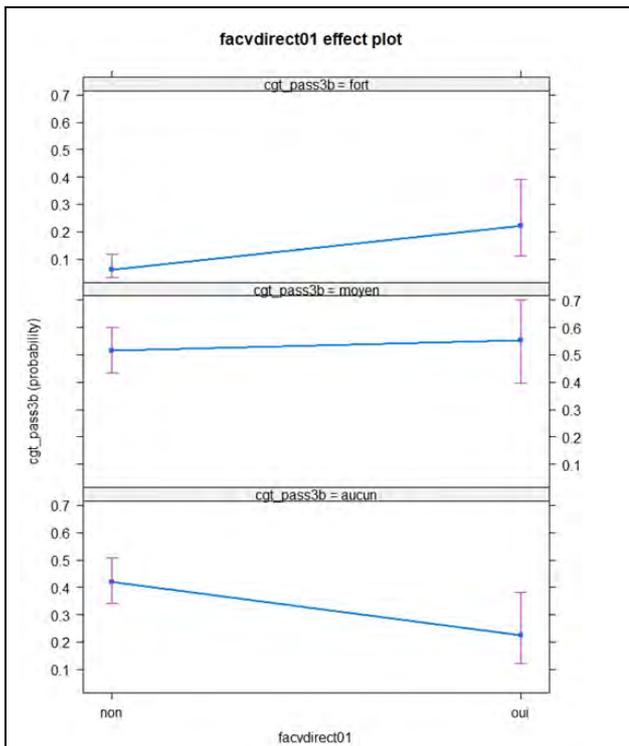


Figure 31. Une activité de vente directe et reliée à un niveau élevé de changement.

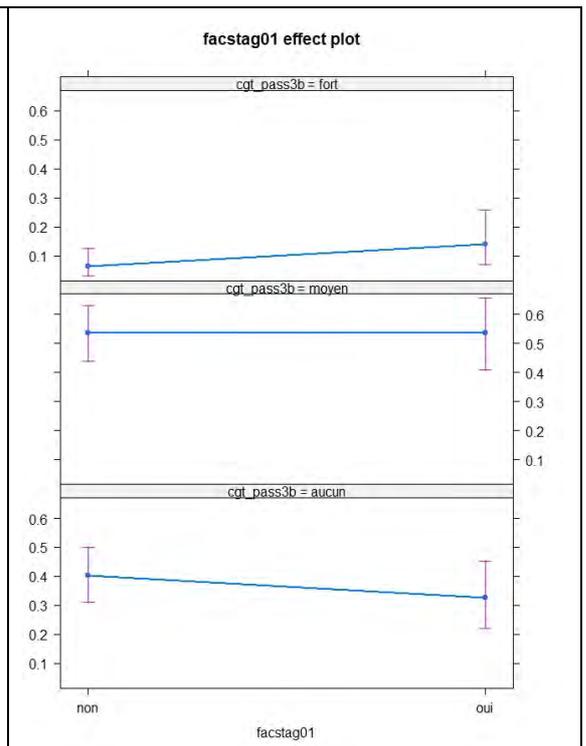


Figure 32. La présence de salariés ou de stagiaires est liée à un niveau élevé de changement.

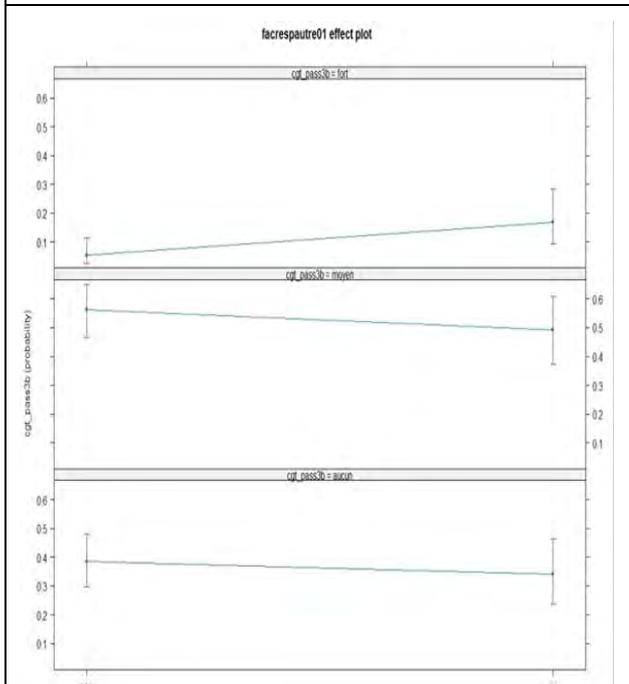


Figure 33. La prise de responsabilités sociales est associée à de forts niveaux de changement.

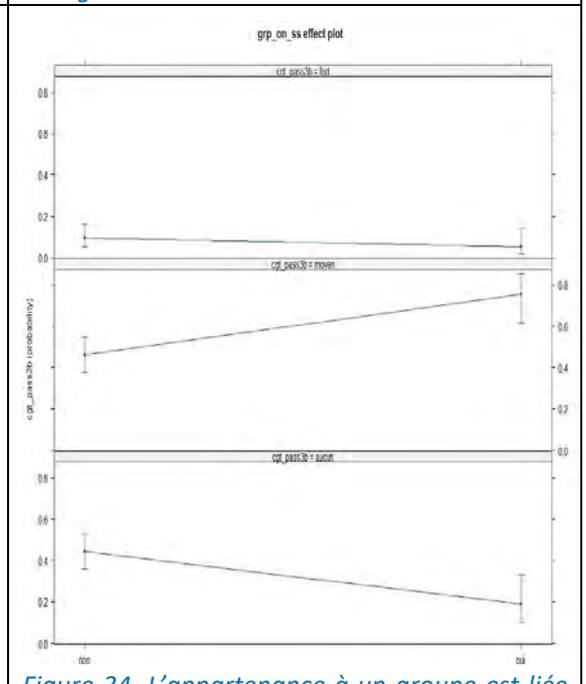


Figure 34. L'appartenance à un groupe est liée au niveau de changement moyen, la non-appartenance à l'absence de changements.

Mesure des effets potentiels d'interactions entre variables explicatives

Nous avons vérifié si des effets d'interactions entre variables explicatives étaient susceptibles d'intervenir sur la variable « changement ». De tels effets sont en effet susceptibles de fausser les résultats. Nous avons donc testé des variables susceptibles d'interagir entre elles à savoir : l'âge et le niveau de formation, la présence de salariés ou stagiaires et une activité de vente directe, la présence de salariés ou stagiaires et la taille d'exploitation. Les résultats indiquent que les interactions entre ces variables n'interviennent pas dans le cas de la variable que nous cherchons à expliquer, le niveau de changement menée sur les exploitations. Le détail de cette vérification est disponible en Annexe 7 (p426).

3.2.1.2.4. Conclusion : rôles de l'ouverture sociale et du contexte socio-démographique

Nous avons cherché à expliquer la réalisation de changements sur une exploitation selon deux catégories de variables. Un premier groupe relatif aux « dimensions sociales » était constitué de variables pressenties comme étant à même de favoriser des interactions sociales ou de traduire une ouverture vers des préoccupations sociétales, et donc propices à initier et à soutenir ce changement. Un deuxième groupe de variables était relatif au profil sociodémographique de l'exploitant (âge, formation...) et à l'exploitation et son contexte (taille, possibilités d'irrigation...).

Concernant notre hypothèse du rôle joué par des dimensions sociales vis-à-vis du changement, nous identifions plusieurs variables qui vont en ce sens. Ainsi, la participation à un groupe d'échange apparaît comme une composante clé dans la réalisation de changement, mais qui interviendrait plutôt dans les premiers niveaux de changements, phase de transition durant laquelle les agriculteurs chercheraient du soutien dans des collectifs.

Les agriculteurs qui révèlent des hauts scores de changement sont, quant à eux, souvent chargés de responsabilités d'ordre social (associations, implication dans leur commune...), ce qui traduit un tempérament d'ouverture aux autres et d'implication dans la société.

Contrairement à ce que nous avons supposé au départ, la perception d'un voisinage favorable aux échanges est inversement corrélée aux agriculteurs qui présentent des scores élevés de changement. Les verbatims tendent à confirmer que cette perception inverse relève d'un sentiment de rupture sociale au sein du milieu d'exercice du métier dès lors que des changements significatifs sont mis en œuvre.

Nous observons ensuite deux variables, la déclaration d'une activité de vente directe et l'accueil de salariés ou stagiaires, pour lesquelles la dimension sociale pourrait s'exprimer et soutenir le changement mais sans pour autant pouvoir présumer qu'elle l'explique à part entière. De fait, une activité de vente directe peut avoir occasionné directement des changements, or nous ne disposons pas de la date de lancement de cette activité et ne

pouvons donc savoir si elle est antérieure au pas de temps de cinq ans retenus pour comptabiliser les changements réalisés. Néanmoins, cette activité traduit le souhait de se rapprocher du consommateur et implique de facto de s'intéresser à ses attentes, un élément qui se retrouve dans les entretiens semi-directifs. Concernant la présence, au moins ponctuelle, de salariés ou stagiaires, le questionnement est similaire : elle peut être liée à un besoin de main d'œuvre du fait de nouvelles activités et donc être mécaniquement corrélée au changement, mais elle permet également d'amener un nouveau regard et d'engager de nouveaux échanges (techniques, sociaux...) sur l'exploitation.

L'étude des variables de type sociodémographique et liées au contexte d'exploitation ont également mis en avant des variables associées au changement. L'analyse a révélé en particulier une variable que nous jugeons empreinte de dimensions sociales, l'existence d'un projet de transmission. En tendance (seuils de significativité de 5,8% et 11% selon les approches), un tel projet apparaît associé à la réalisation de changements. Sur le plan social, il place l'exploitation dans des perspectives de continuité de l'exploitation qui peuvent favoriser la réalisation de changements. Il sous-tend également des échanges entre cédant et repreneur dans l'anticipation de la transmission.

Quant à la taille d'exploitation, en tendance, les plus petites sont associées à des changements faibles ou inexistant, quand les plus grandes le sont à des niveaux élevés. Cet effet structurel peut être expliqué, en partie, par le fait que les petites structures sont souvent dirigées par des exploitants double-actif qui peuvent chercher à simplifier la conduite de l'exploitation pour assumer leur double activité.

Enfin, nous avons identifié que l'âge, le niveau de formation et la taille de l'exploitation avaient des liens avec la variable changement. L'absence de diplôme ou un niveau inférieur au bac sont ainsi reliés à des changements faibles ou inexistant, tout comme un âge élevé, alors que les plus jeunes sont plutôt associés à des niveaux élevés de changement. Nous repérons ici des effets de « début et fin de carrière », la première étant associée à une dynamique de développement des activités et la seconde à leur achèvement.

En mettant l'accent sur le rôle des interactions sociales et en caractérisant certaines d'entre elles, ces résultats mettent en évidence que l'environnement institutionnel dans lequel évoluent les acteurs compte. Celui-ci peut stimuler le changement et le soutenir, à l'instar de la vente directe ou encore de l'implication dans un groupe d'échange ou encore de la prise de responsabilités dans la vie sociale... Mais il peut également occasionner un sentiment de décalage, à l'instar du rapport au voisinage, traduisant ici le frottement entre anciennes et nouvelles institutions. C'est ici que le rapport avec les pairs peut se montrer à double tranchant : il peut constituer un environnement favorable au changement lorsqu'il génère une dynamique propice à l'échange entre agriculteurs mus par la même volonté de changement de pratiques (groupes), ou s'avérer défavorable lorsqu'il conduit à isoler l'agriculteur en phase de transition.

En compilant ces résultats avec les apports de la partie précédente (cf. 3.2.1.1, p200), nous voyons deux types d'interactions sociales agir de façon complémentaire : celles qui participent à soutenir l'agriculteur dans son changement de pratiques, à des fins

techniques et technico-économiques, mais également celles qui participent à réactualiser ses raisons d'agir en leur conférant de nouvelles perspectives. Si les échanges entre pairs apparaissent idoines pour assurer les premières, les secondes, en revanche, doivent amener l'agriculteur à intégrer des préoccupations sociétales à son décisionnel, ce qui suppose de le mettre en relation avec d'autres rationalités, de manière à susciter la réinterrogation de ses valeurs, valeurs qui, nous l'avons vu dans le chapitre 2, sous-tendent les croyances (cf. 2.2.1.2.4, p152). L'objet de la section suivante est de mettre en exergue ces valeurs sous-jacentes et de déterminer quel lien elles entretiennent avec les raisons d'agir.

3.2.2. La qualité révélatrice de raisons d'agir

Les entretiens exploratoires menés durant la phase de découverte de l'entreprise et du terrain auprès de différents interlocuteurs de la coopérative, avaient révélé que des significations différentes de la qualité pouvaient être émises. Cette observation nous a incités à explorer ce volet en l'intégrant à la grille établie pour les entretiens semi-directifs menés ensuite, mais aussi en soumettant aux producteurs une question ouverte dédiée à la définition de la qualité dans le questionnaire (cf. 3.1.2.4.2, p186). L'expression sous-jacente de valeurs dans la qualité, observée à travers les réponses et décrite dans la théorie (cf. 2.2.2.5, p165), nous a conduit à apposer sur ces réponses la grille de lecture du modèle des valeurs de Schwartz. Ce procédé nous a permis d'identifier que la qualité et les valeurs qui y sont attachées pouvaient être associée à des profils de producteurs. C'est ce qui fait l'objet du premier volet de cette section 3.2.2.1. Ce premier résultat, enrichit des apports théoriques de Schwartz (cf. 3.1.2.4.3, p189) nous a amené à formuler l'hypothèse que les valeurs exprimées à travers la qualité pour un profil donné, pouvaient se retrouver, de manière transversale, dans ses actions et ses motivations. C'est ce que nous avons vérifié dans le deuxième volet de cette section 3.2.2.2, en observant si les agriculteurs qui avaient une propension à mener des changements sur leur exploitation étaient également ceux qui avaient exprimé des valeurs spécifiques, puis dans le troisième volet 3.2.2.3, en observant si l'expression de motivations spécifiques à produire des légumes secs pouvaient, là aussi, être reliées à des valeurs-types.

3.2.2.1. *La qualité révèle des valeurs attachées à des profils*

3.2.2.1.1. *Analyse des termes bruts de la question ouverte du questionnaire*

Une première analyse avec IRaMuTeQ a été réalisée sur les mots bruts issus des réponses à la question ouverte du questionnaire (cf. Annexe 8, p428), après une simple correction orthographique préalable. Les réponses de chaque répondant ont été

considérées comme un texte dans IRaMuTeQ⁽⁵⁵⁾, avec en en-tête trois variables et leurs modalités, descriptives d'un profil de producteur et toutes issues du questionnaire : système (conventionnel, mixte ou AB), âge (moins de 40 ans, 40 à 49 ans, 50 à 59 ans, plus de 60 ans), formation (pas de formation, BEP, Bac, bac + 2, bac + 3, bac + 5).

Une analyse Reinert a abouti à réalisation de quatre classes (paramétrage 10 pour le nombre de classes terminales en phase 1) en 2 x 2 classes distinctes (cf. Figure 35 et Figure 36, p232, ci-dessous). Deux d'entre elles (1 et 2) sont plutôt tournées vers l'agriculteur et son activité, l'une classe (1) en lien le suivi de la production, évoquée par les formes actives « suivi, propre, culture, sain, mener, produit, récolte, beau, valoriser, traitement, norme... », et l'autre (classe2), en lien avec le suivi technique et le mode de production « intrant, pesticide, rotation, biologique... ».

Les deux autres classes (3 et 4), sont tournées vers la société, le respect des règles, de la sécurité et l'aboutissement du produit fini avec la classe 3 liée au produit et à son origine « traçabilité, goût, terroir, gustatif, local »... et la classe 4 liée à des dimensions sociales éthiques et environnementales : « environnement, respect, consommateur, rentable, sécurité... »

⁵⁵ Nous nous sommes appuyés sur le descriptif méthodologique d'une question ouverte d'un questionnaire réalisé par Baril et Garnier. 2015. Utilisation d'un outil de statistiques textuelles 1 - IRaMuTeQ 0.7 alpha 2 Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires.

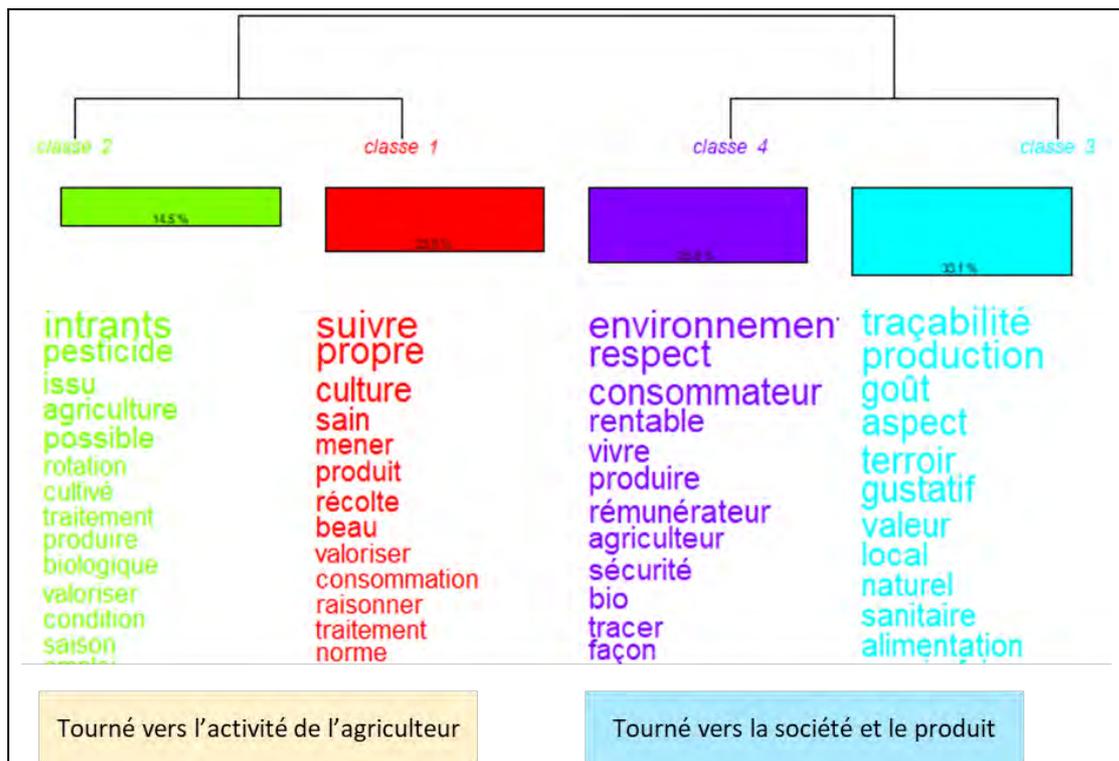


Figure 35. Classes obtenues selon la méthode Reinert sur les mots bruts utilisés par les producteurs pour décrire la qualité

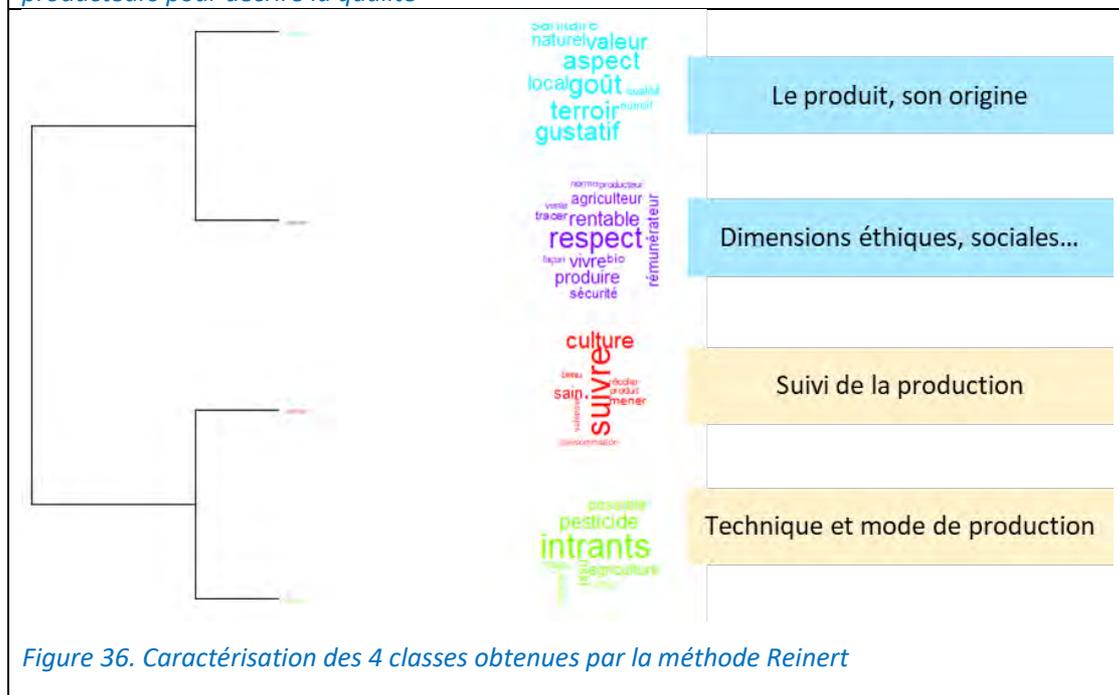
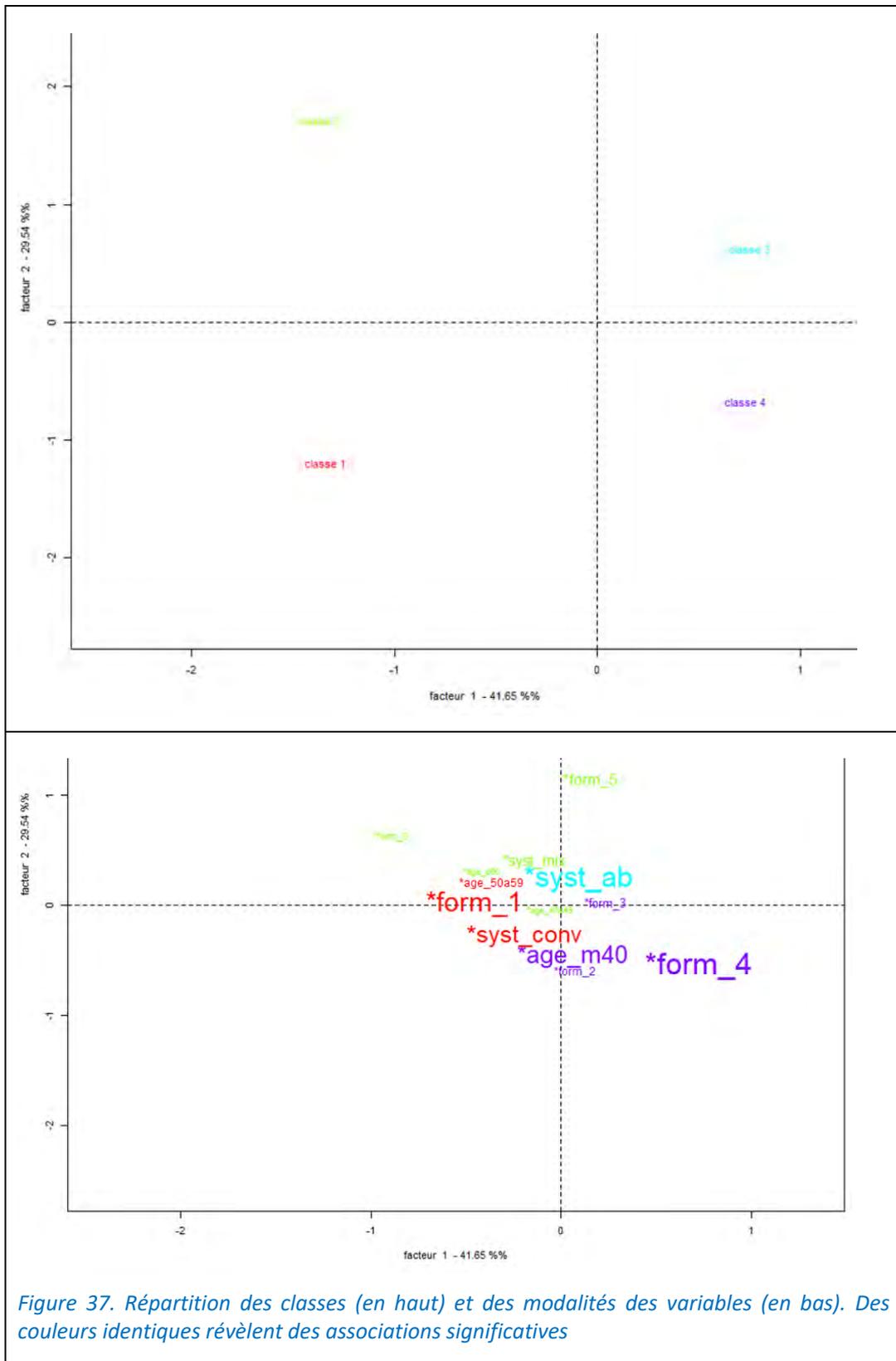


Figure 36. Caractérisation des 4 classes obtenues par la méthode Reinert

Les quatre classes (cf. Figure 37, ci-dessous) se répartissent distinctement dans les quatre quadrants formés par les deux axes de l'ACP (facteur 1 et 2 qui contiennent 71 % de l'information, soit respectivement 41 % et 30 %). Les classes qui traduisent une « ouverture à l'extérieur », via le produit consommé, la société, c'est-à-dire les classes 3 et

4, se situent à droite, de part et d'autre de l'axe des abscisses, les classes centrées sur l'activité de production, 1 et 2, sont à gauche, également de part et d'autre de cet axe.



Le graphique des variables et de leurs modalités (Figure 37, ci-dessus), et leur association avec les classes (cf. Figure 38, ci-dessous, p234) montre que les formes actives de la classe 1 (le suivi de la production), en bas à gauche, sont significativement corrélées à « formation 1 » (BEP) et très proches des systèmes en conventionnel (le détail des significativités données par IRaMuTeQ indique un p de 5,39% pour ces derniers). À l'opposé, les formes de la classe 4 (l'environnement, l'éthique...), en bas à droite, sont liées significativement à « formation 4 » (bac +3) et aux moins de 40 ans.

Sur la partie positive de l'axe des ordonnées, se situent les classes 2 et 3. Les systèmes AB se situent sur cette portion, significativement liés à la classe 3 (le produit consommé, son origine, l'alimentation...). Ainsi, les formes situées à droite de l'axe des ordonnées (abscisses positives) correspondent aux formations plus élevées (Bac + 2 à Bac + 5), celles à gauche aux formations moins poussées (pas de formation, BEP). Les Bac +5 sont d'avantage associés à la forme « bio » et les bac +3 à la forme « environnement ».

Les systèmes AB (tout ou partie) se situent au-dessus de l'axe des abscisses, sur la partie positive de l'axe des ordonnées, et les systèmes conventionnels en dessous (ordonnées négatives). La Figure 38 ci-dessous résume ces observations.

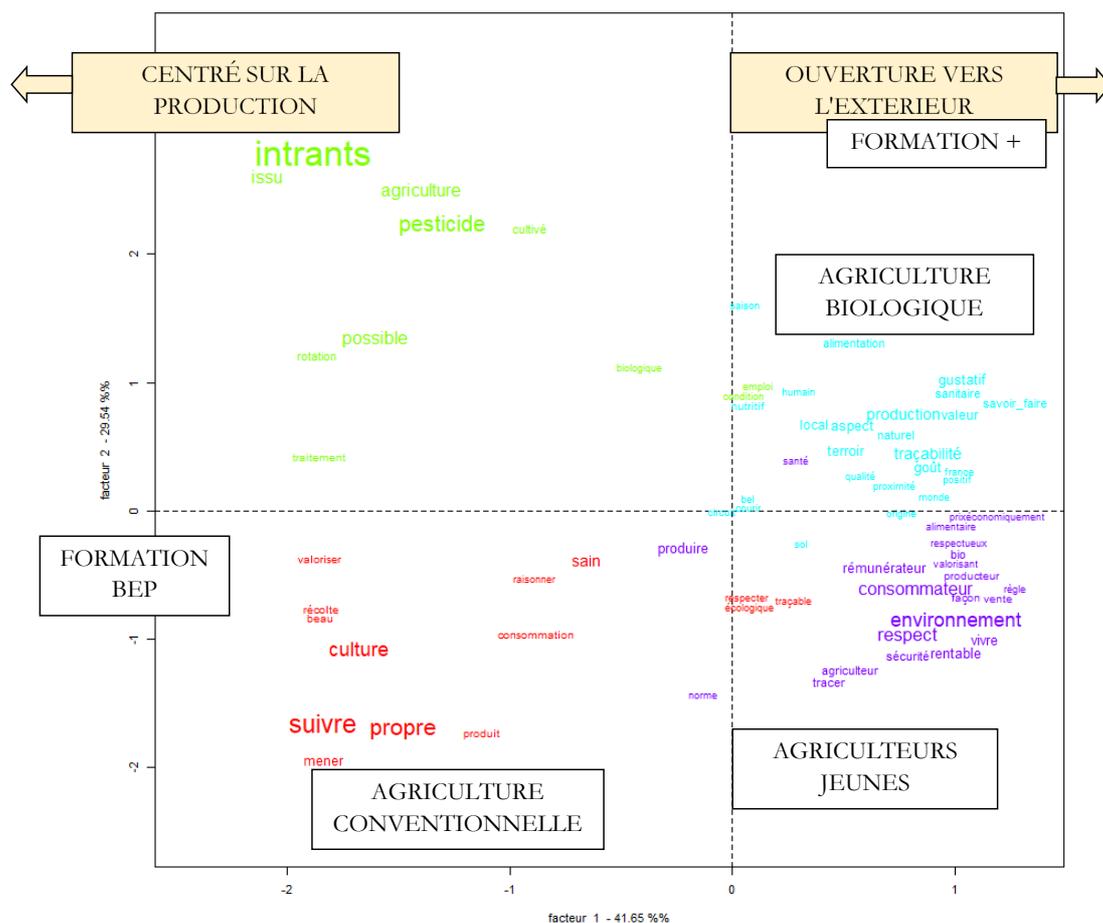


Figure 38. Association entre les classes et les modalités significatives, interprétation des axes.

L'étude des formes supplémentaires associées aux classes (cf. Figure 39, ci-dessous, p235) nous indique que :

La classe 1, liée au suivi de la production, est associée aux formes « Bien », « Mieux », qui traduisent une recherche d'excellence, de compétence.

La classe 2, liée à la technique, à la production, est associée aux formes « Sans », « Moins », ce qui évoque un idéal de réduction des intrants.

La classe 3, tournée vers des dimensions éthiques et sociales, est associée à la forme « Pour », qui évoque un destinataire, un objectif.

La classe 4 ne révèle aucune association parlante avec des formes supplémentaires.

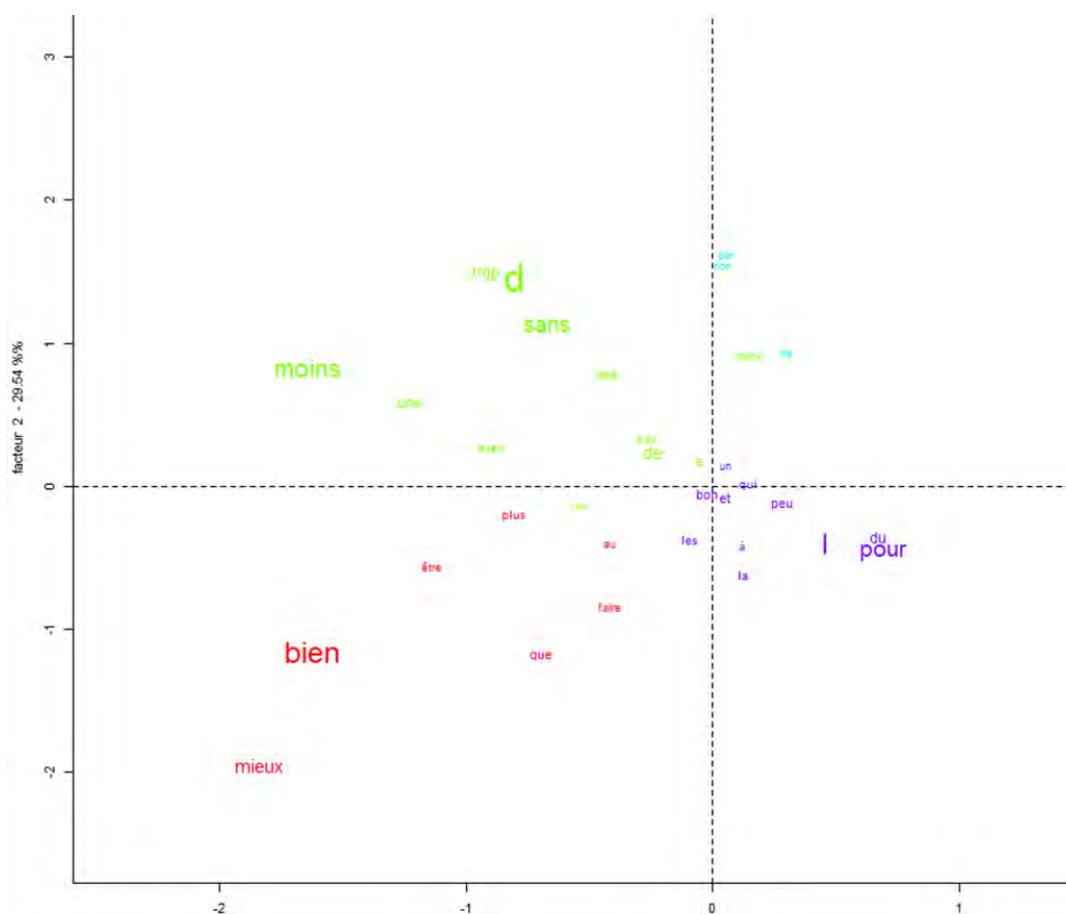


Figure 39. Formes supplémentaires associées aux différentes classes.

Une AFC spécifique réalisée avec les variables « système » (mixte, AB ou conventionnel), par corrélations avec les différentes formes, fait apparaître une discrimination nette entre les systèmes sur le graphique (cf. Figure 40, ci-dessous) :

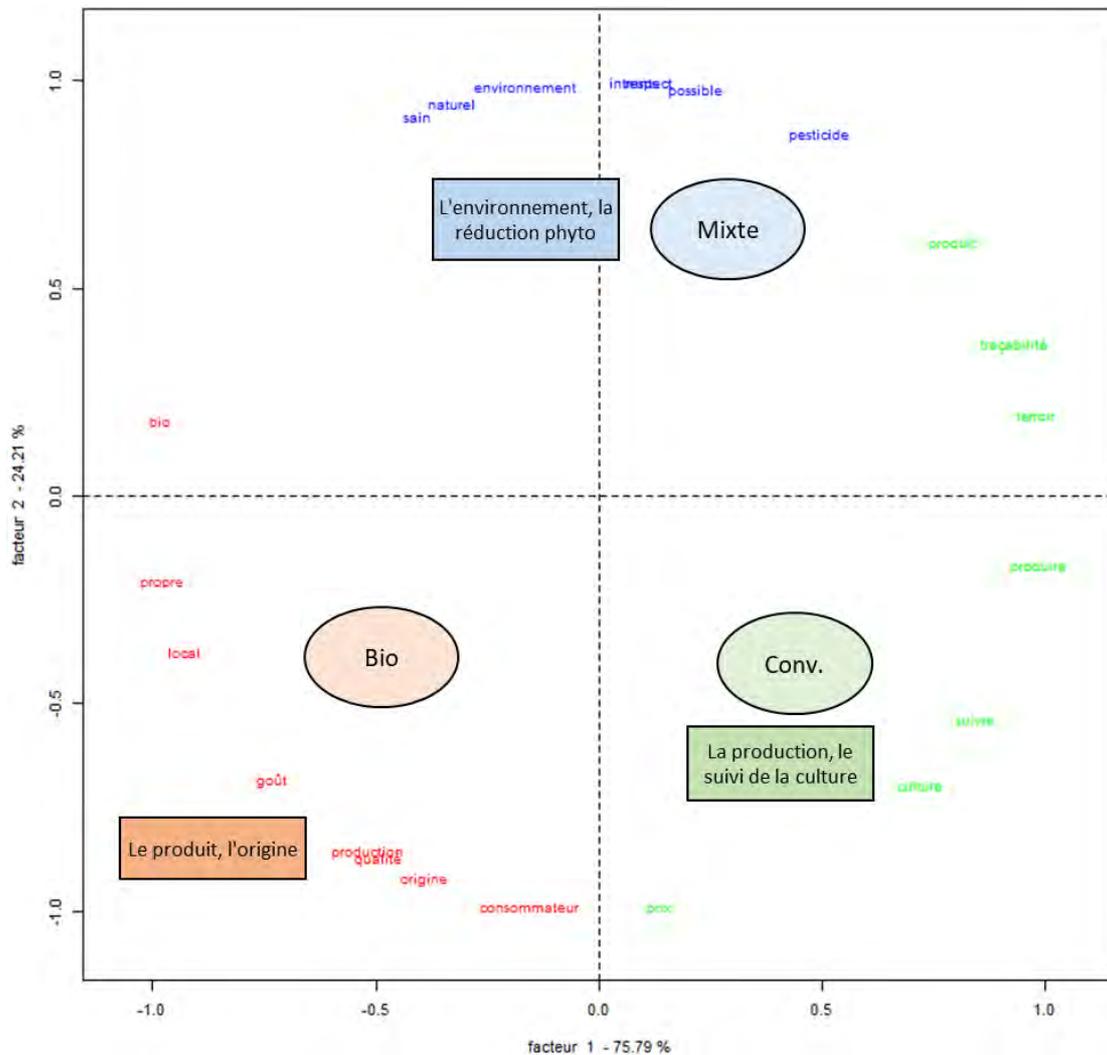


Figure 40. AFC spécifique montrant la répartition des modalités systèmes sur le plan factoriel et leurs formes actives représentatives.

Nous repérons que l'agriculture conventionnelle est davantage associée aux formes évoquant la production, le suivi culture, le prix, alors que les répondants des systèmes mixtes et bio sont plus tournés vers « l'extérieur » : le consommateur, le produit final (goût), l'origine pour les bio et le naturel, l'environnement, le respect pour les mixtes.

Enfin, l'étude des relations entre les formes avec une analyse de similitude (au seuil 3) pour les indices dans le paramétrage pour plus de lisibilité) montre une proximité forte entre les mots « sain » et « produire » (cf. Figure 41, ci-dessous, p238).

« Sain » occupe une position centrale, d'où rayonnent cinq communautés de formes : « produire, consommateur, alimentaire », « goût, aspect, qualité », « environnement, respect, cahier des charges », « produit, phyto, chimique, intrants, possible », « local,

traçabilité, origine »... « Sain » fait partie d'une communauté de mots en lien avec l'activité de l'agriculteur : suivre, propre, culture, mener, récolte, tracer.

Nous pouvons souligner que la qualité, à travers les mots des producteurs, est très reliée à l'activité de production, laquelle est orientée vers un « produire sain ».

Le consommateur apparaît dans le groupe « produire », ce qui traduit aussi une ouverture vers l'aval de la production. Le respect de l'environnement, montre également que la notion de qualité est associée aux conséquences de la production sur le milieu. Elle est associée en outre à des aspects de traçabilité et d'origine.

Nous repérons que la forme active « sain », se montre prédominante pour l'ensemble des systèmes de production, comme le montre la fréquence des formes issues de l'AFC spécifique (cf. Figure 42, ci-dessous, p238).

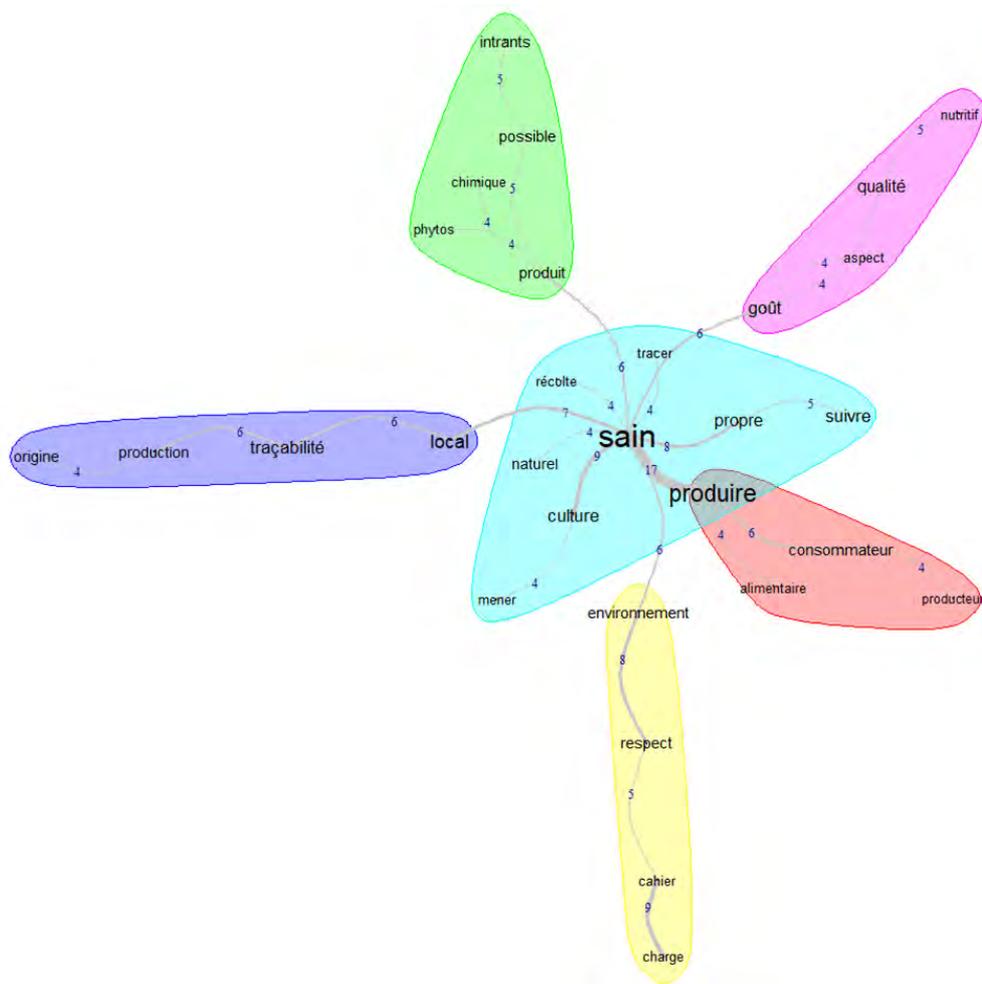


Figure 41. Analyse de similitude sur mots bruts décrivant la qualité.

Formes	Formes banales	Types	Fréquences des formes		Fréquences des t
formes			*syst_...	*syst_conv	*syst_mix
sain			25	40	6
produire			10	40	4
culture			5	21	1
suivre			3	17	1
traçabilité			5	15	2
goût			10	13	1
local			13	12	1

Figure 42. Fréquence des formes dans l'AFC spécifique avec la variable « système ». Sortie tronquée du tableau qui montre que la forme « sain » est la plus fréquente pour tous les systèmes de conduite.

L'analyse de similitude permet ainsi de compléter l'analyse des classes en réunissant chaque groupe de classes (1 et 2 d'une part et 3 et 4 d'autre part), par la notion de sécurisation (cf. Figure 43, ci-dessous).

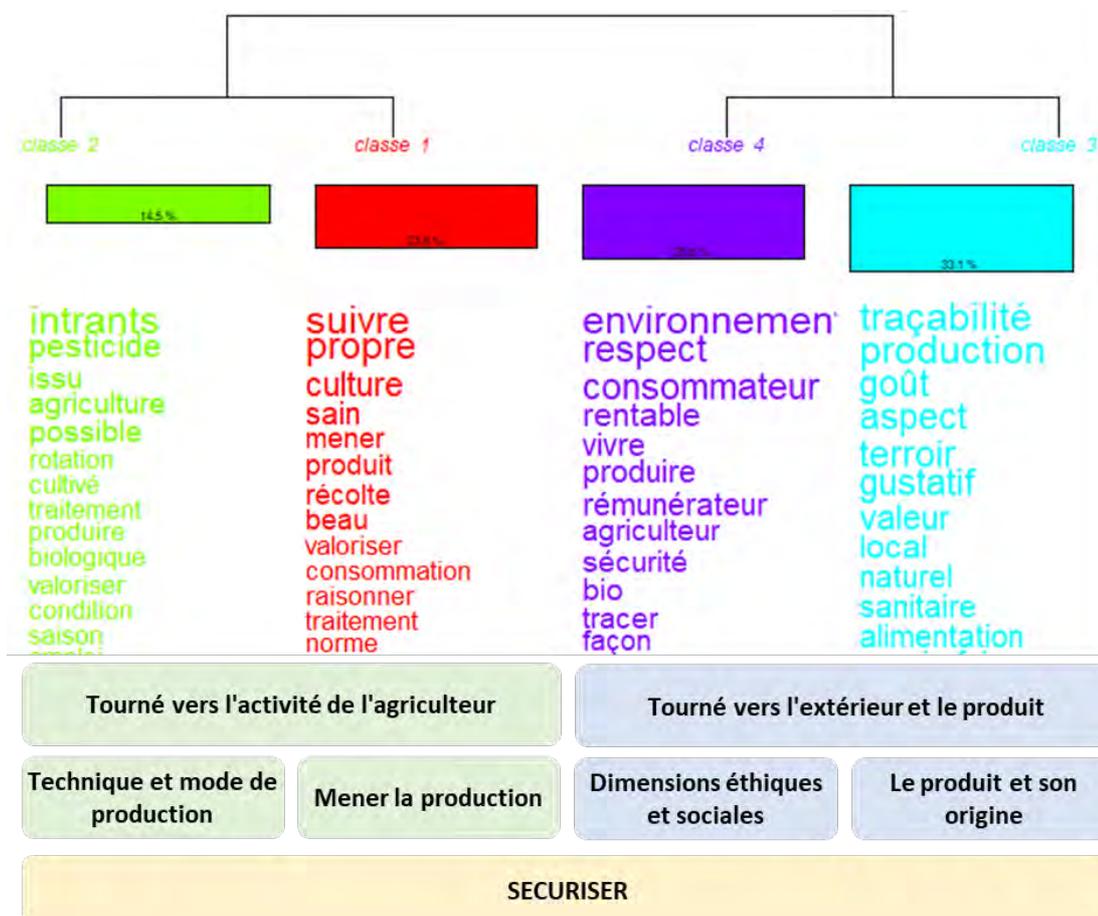


Figure 43. Représentation de la sécurisation à travers la qualité.
 L'idée de sécurisation se montre centrale dans la définition de la qualité par l'ensemble des producteurs, mais celle-ci se rattache à différentes thématiques, soit du ressort de la production, soit du produit.

En analysant les mots « bruts », le concept de qualité qui transparait chez les producteurs est orienté dans deux directions principales : l'une est tournée vers leur activité de production au sens le plus concret du terme, l'autre s'adresse davantage au contexte social et environnemental. Ces dimensions sont toutes sous-tendues par la notion de sécurisation, de la production, du produit (y compris sa valorisation), et de l'environnement au sens large (territorial, social, naturel).

Une distinction s'opère entre systèmes de production et entre profils. Les agriculteurs en système biologique évoquent ainsi davantage dans leur définition de la qualité, la notion de produit, de traçabilité et d'origine, le consommateur et ceux en système mixte mentionnent plus régulièrement l'environnement, tout comme les agriculteurs les plus jeunes. Les agriculteurs les plus formés relèvent également des termes issus de ces deux catégories. Enfin, ceux en conventionnel et de niveau BEP font plus souvent référence au suivi de la production, de la culture à la récolte. Nous observons ainsi, à travers la définition de la qualité, deux grandes orientations de l'activité agricole, l'une plutôt traditionnelle, qui reste orientée vers l'amont et qui met en avant l'expression de compétences et de savoir-faire techniques, soit une orientation individuelle, et l'autre qui est davantage tournée vers l'aval, le consommateur, la société, soit une orientation sociale.

3.2.2.1.2. Analyse après catégorisations thématiques des termes

Une autre approche du traitement des réponses a été réalisée en regroupant les mots du questionnaire dans des catégories thématiques. Celles-ci, au nombre de 24, visaient à respecter au mieux les champs lexicaux et la racine des mots : par exemple « réduction des pesticides » et « respect de l'environnement », bien qu'évoquant une idée proche, ont été mis dans les thématiques distinctes, respectivement « moins de chimie » et « environnement ». Les intitulés des catégories et leur thème sont les suivants (cf. Annexe 8, p428 pour les données complètes) :

« **Nutritionnelle** » : mots décrivant la qualité alimentaire du produit. Exemples : « *rendre le maximum de l'intérêt nutritionnel, nutritionnel, nutritif, bénéfique alimentation, top au niveau nutritionnel, vitamines, qui nourrit la population...* »

« **Sain** » : sûreté du produit, absence de danger, de toxicité... Exemples : « *le plus sain possible minimum de résidus ; sans danger pour les consommateurs ; sain, pas de produits et résidus ; la qualité sanitaire ; sûr ; pas d'impact sur la santé ; pas toxique...* »

« **Gustative** » : tous les mots en lien avec le goût. Exemples : « *Qui a du goût ; bon ; gustatif, bon ; saveur ; bon (gout) pour le consommateur...* »

« **Visuelle** » : ce qui a trait aux aspects visuels, esthétiques du produit, sa présentation. Exemples : « *une qualité visuelle ; joli produit esthétiquement ; produit fini présentable ; beau ; bel aspect...* »

« **Origine** » : aspect de terroir, de proximité, de lieu identifié, de circuits courts...
Exemples : « *terroir ; lié à un terroir ; origine ; produit local ; provenance ; produit en France...* »

« **Tracé** » : crédibilité/confiance, tout ce qui est lié à une filière, à la transparence.
Exemples : « *Traçabilité de la culture ; transparence de la production ; tracé, de confiance ; transparent...* »

« **Règles** » : mots ayant trait aux normes, labels, cahiers de charges, respect de règles... Exemples : « *aux normes ; fait dans les règles ; respecte la réglementation ; normalisé ; certification de qualité ; qui remplit cahier des charges ; conforme au standard ; normalisé ; label ou bio : homologué par un organisme...* »

« **Technologique** » : tout ce qui est lié à la pureté récolte, à sa propreté, aux critères de récolte. Exemples : « *récolte propre ; pureté ; protéines ; huile tournesol ; sec ; conservation ; récolte et triage correct, poids spécifique ; ramassé dans de bonnes conditions...* »

« **Travail** » : tout ce qui est lié au suivi de la culture, à la manière de faire, au travail.
Exemples : « *bien mené du début à la fin ; lentement et respectueusement ; cultivé en bon père de famille ; l'amour du métier ; le savoir-faire ; respect de la production ; bien suivi ; pour le mieux dans l'itinéraire ; bien s'en occuper du semis à la récolte ; professionnel...* »

« **Financière individuelle** » : mots liés à la valorisation, à la rentabilité, au revenu.
Exemples : « *rémunérateur ; rentable ; gens ne regardent pas le prix ; prix de vente, rémunère plus ; valorisé par le prix...* »

« **Financière équitable** » : partage de valeur, prix raisonnable pour le consommateur... Exemples : « *prix raisonnable consommateur ; qui produise de la valeur ajoutée à l'échelle locale ; rémunérateur pour la coop et l'adhérent ; qui fait vivre l'économie du territoire...* »

« **Marché** » : adéquation à une attente du consommateur. Exemples : « *apprécié ; recherché ; plaît au consommateur...* »

« **Quantité** » : mots relatifs au rendement. Exemples : « *rendement ; du rendement ; bon rendement...* »

« **Agronomique** » : relatif au sol, à l'allongement de la rotation, aux reliquats azotés... Exemples : « *diversité de l'assolement ; n'épuisant pas les sols ; allongement rotation ; faire une bonne rotation dans les cultures...* »

Mode de production – « moins de chimie » : en lien avec une réduction ou limitation des produits phytosanitaires. Exemples : « *raisonner la culture (moins de produits chimiques) si possible ; pas d'excès de produits phytos ; moins de pesticides ; traiter au plus juste seulement si besoin...* »

Mode de production – « moins d'intrants » : limitation/réduction/raisonnement plus global des intrants. Exemples : « *cultivé dans de bonnes conditions avec le moins* »

d'intrants possibles ; limitation des intrants ; culture économe en intrants ; production raisonnée (hors extrêmes) ; sans trop d'intrants ; des intrants bien optimisés... »

Mode de production – « pas de chimie/ synthèse » : pas de chimie ou d'intrants de synthèse. Exemples : « *Issus d'une agriculture sans chimie ; non chimique ; sans produits chimiques ; Il est produit sans produits de synthèse ; issus de variétés non hybrides ; pas de génie génétique ; un produit qui vient de l'agriculture pas de l'industrie... »*

Mode de production – « bio » : mode de production bio explicitement cité. Exemples : « *Filière biologique ; bio ; agriculture biologique ...»*

« Nature » : relatif aux saisons, à ce qui est naturel, non transformé... Exemples : « *naturel ; saison ; revenir aux sources ; le plus naturel possible ; élémentaire (= non transformé)... »*

« Éthique et sociale » : respect de la planète, de l'individu, qui crée de l'emploi... Exemple : « *respect de l'humain ; respect de la terre ; générations futures ; éthique ; faire profiter les personnes qui en ont besoin ; que tout le monde trouve son compte ; créateur d'emploi... »*

« Durabilité » : viabilité à long terme. Exemple : « *production durable... »*

« Image » : ayant trait à la reconnaissance et à la valorisation personnelle. Exemples : « *bonne image ; valorisant ; reconnaissance du consommateur... »*

« Environnementale » : mots en lien avec la protection et au respect de l'environnement. Exemples : « *l'intérêt pour l'environnement et la biodiversité ; respect de l'environnement ; qui ne pollue pas les terres ; le plus écologique possible ... »*

« Autres » : regroupe quelques mots isolés peu porteurs de sens et difficile à catégoriser.

Une nouvelle analyse avec IRaMuTeQ a été lancée après cette catégorisation.

Une classification Reinert a été réalisé sur ces 24 catégories qui a donné lieu à 4 classes réparties en 2 grands groupes, un isolé (la classe 4), et un autre rescindé en 2 groupes, l'un constitué des classes 2 et 3, l'autre de la classe 1 (cf. Figure 44, ci-dessous, p243).

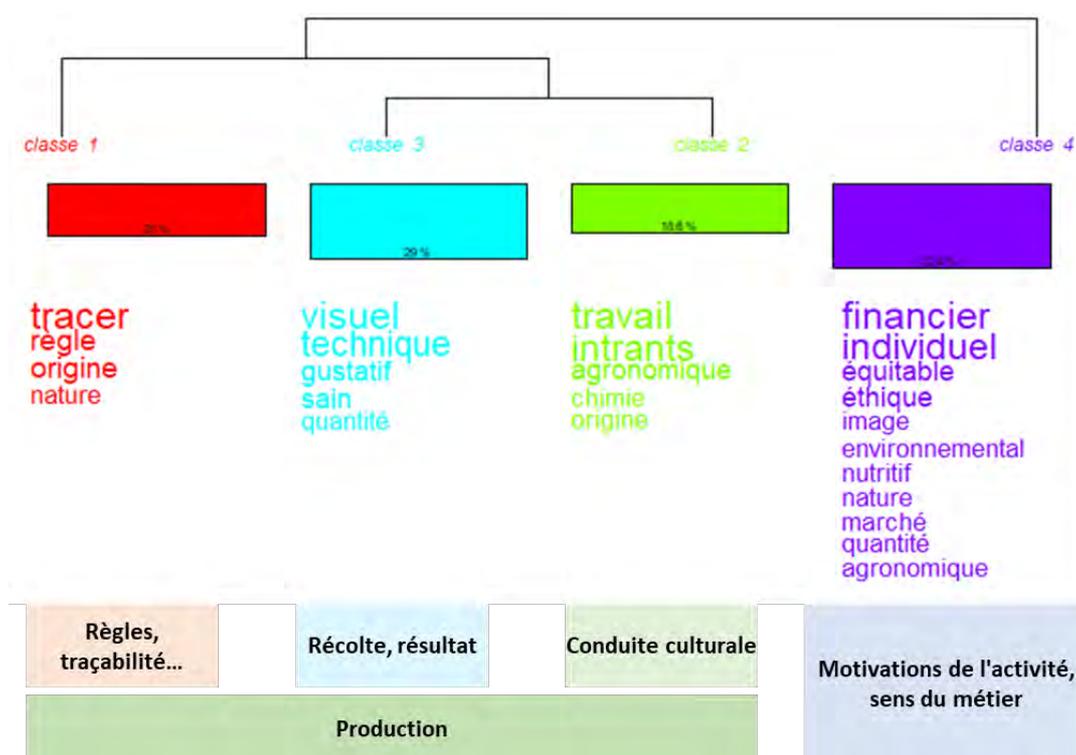


Figure 44. Classifications Reinert après sur les catégories (familles de termes) décrivant la qualité.

La classe isolée s'apparente à des motivations liées à l'activité, à l'exercice du métier. L'autre groupe concerne d'avantage la production vue selon trois déclinaisons : une classe isolée (1) qui reflète des dimensions normatives, qui lient la production à des attentes sociétales, à travers la traçabilité, les cahiers des charges et l'origine, et deux autres classes apparentées, plus directement liées à la production concrète et matérielle et à son suivi, soit pour l'une (3) l'état recherché pour la production récoltée (visuel, gustatif, sain, quantité, critères technologiques – que la lemmatisation⁵⁶ a réduit à « technique »), et pour l'autre l'acte de production lié aux cultures – travail, intrants, agronomique... (cf. Figure 44, ci-dessus).

Nous nous concentrons ensuite plus particulièrement sur les AFC spécifiques. La première est réalisée sur la base de la variable « système de production ». Comme pour l'analyse des réponses brutes, les trois modalités bio, conventionnelle et mixte, apparaissent bien distinctes. Les conventionnels sont apparentés aux catégories de suivi de la production (travail) visent la limitation des intrants et de la chimie, assortie de préoccupation financières d'ordre individuel. Les systèmes bio sont proches des thématiques « bio », « zéro chimie », « nutritif », « origine », et les systèmes mixtes proches des catégories « nature ».

⁵⁶ La lemmatisation est une opération préalable aux analyses réalisées par IRaMuTeQ : elle consiste à ramener les verbes à l'infinitif, les noms au singulier et les adjectifs au masculin singulier. Il s'opère ainsi une réduction du nombre de formes. Ce regroupement permet de rendre l'analyse plus intelligible.

formes	*syst_ab	*syst_conv	*syst mix	
nature	-0.2174	-0.8305	1.3893	+
sain	-0.456	-0.3237	0.8074	
tracer	-0.6003	0.3002	0.7372	
gustatif	-0.4509	0.2834	0.536	
règle	-0.2544	-0.3332	0.4559	
environnemental	0.3412	-0.4398	0.378	
chimie	-3.0176	2.4252	0.3339	+
visuel	-0.3618	0.2947	0.3339	
éthique	-0.3881	0.4201	-0.1632	
financier	-0.5438	0.5648	-0.2295	
intrants	-0.6781	0.8143	-0.307	+
travail	-2.8784	2.9201	-0.3105	+
nutritif	1.6702	-1.3247	-0.3648	
agronomique	0.467	-0.25	-0.4044	
technique	1.1464	-0.8159	-0.4471	
zéro_chimie	2.2118	-1.501	-0.5158	
bio	7.3577	-5.8917	-0.5904	
origine	1.2035	-0.7706	-0.6179	
individuel	-0.5389	1.0419	-0.9186	+

Figure 45. Distribution des formes lors d'une AFC spécifique avec la variable « système de production »

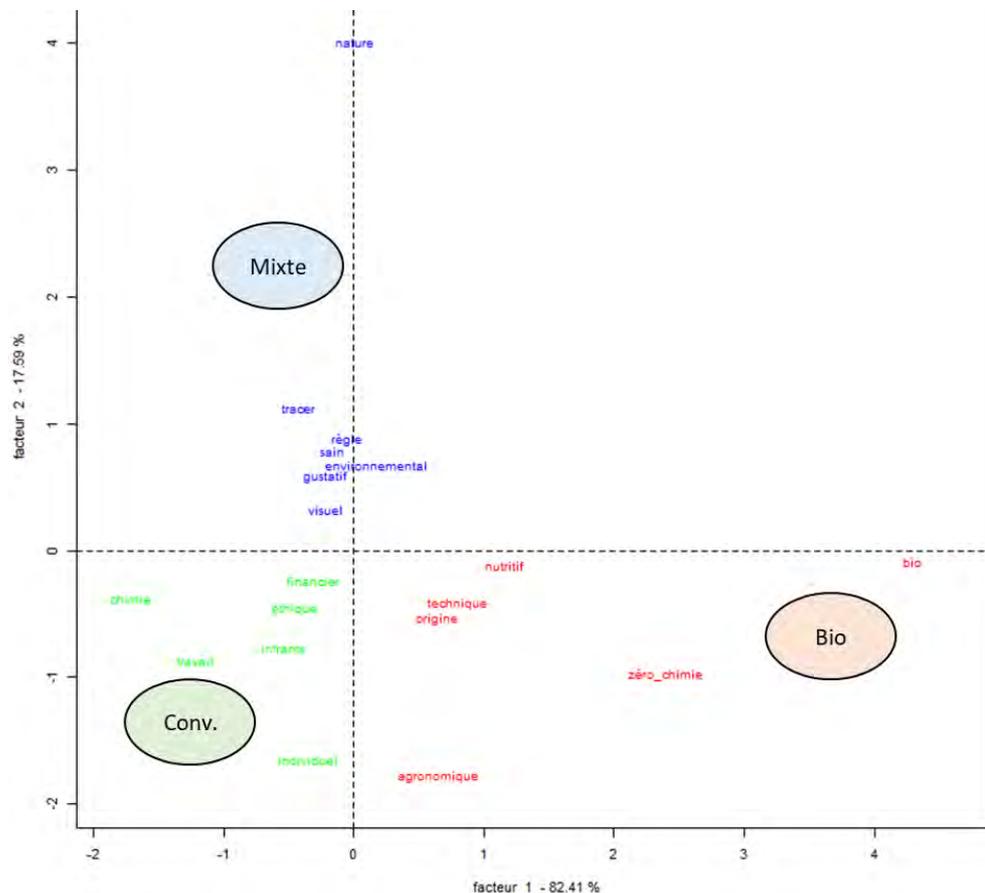


Figure 46. Graphique de l'AFC spécifique. Organisation des formes et des modalités sur les plans factoriels

Par rapport aux analyses sur mots bruts, le regroupement en thématiques fait apparaître des tendances supplémentaires, car nous concentrons l'information et rendons ainsi ces regroupements plus visibles. Ainsi, pour les conventionnels, la tendance relative à évoquer le suivi de la culture s'affine en y adjoignant des aspects de limitation des intrants et des produits phytosanitaires, ce qui transparait avec la forme supplémentaire « moins » dans la première phase d'analyses. Pour les bios, l'évocation du produit final se précise avec l'idée d'un produit aux propriétés « nutritionnelles ». Surpassant les dimensions d'origine déjà présentes, apparaissent en tête les thématiques du mode de production, assez radicales, avec les formes « bio » et « zéro chimie ». Pour les agriculteurs en système mixte, dont les évocations de la qualité concernaient l'environnement, le naturel et le respect, l'approche par thématique apporte les notions de nature, de produit sain et de traçabilité. Signalons ici que la modalité « système mixte » est la plus hétérogène, du fait du regroupement sous ce même libellé des exploitations en « conventionnel + conversion », « conventionnel + agriculture biologique », et « agriculture biologique + conversion », de manière à obtenir un effectif suffisant. Les valeurs observées dans la sortie de l'AFC spécifique, qui sont le résultat d'un modèle hypergéométrique⁵⁷, se montrent ainsi faibles en valeur absolue et sont donc peu significatives. Nous pouvons néanmoins repérer des tendances et identifier les signes associés aux formes (négatif pour une forme sous-représentée – « individuel » –, et positif pour une forme sur-représentée – « nature »).

Concernant l'âge, une AFC spécifique réalisée sur cette variable sépare les agriculteurs les plus jeunes et le plus âgés de part et d'autre de l'axe des ordonnées (cf. Figure 47, ci-dessous, p246). Les premiers évoquent une qualité en lien avec les thématiques de l'environnement, de la limitation ou la suppression de la chimie, la traçabilité, l'origine, l'agronomie, les seconds mettent davantage en avant des critères technologiques, des aspects sanitaires, éthiques, nutritionnels (cf. Figure 48, p247). Nous pouvons avancer ici que les générations les plus récentes évoquent dans leurs représentations de la qualité, des dimensions plus contemporaines de l'activité agricole et les prémices de la transition agroécologique (sans toutefois y adjoindre ses dimensions alimentaires), quand les plus anciennes sont plus imprégnées de critères qualitatifs propres au paradigme agricole précédent qui, rappelons-le au regard du chapitre 1, n'est pas dépourvu de dimensions éthiques (nourrir la population). Ces deux générations évoquent toutes deux la notion de sécurisation déjà identifiée précédemment, chacune dans un registre propre.

⁵⁷ Le modèle hypergéométrique, utilisable lors d'une AFC spécifique dans IRaMuTeQ, permet d'identifier comment les occurrences d'une forme se distribuent dans un corpus, c'est-à-dire selon une distribution au hasard ou théorique, ou avec un écart relatif à ce que serait la distribution au hasard, en y associant une probabilité. Loubère, 2019. Lexicomérie, éléments méthodologiques. Présentation disponible à cette adresse : https://www.imsic.fr/wp-content/uploads/iramuteq_matin-1.pdf.

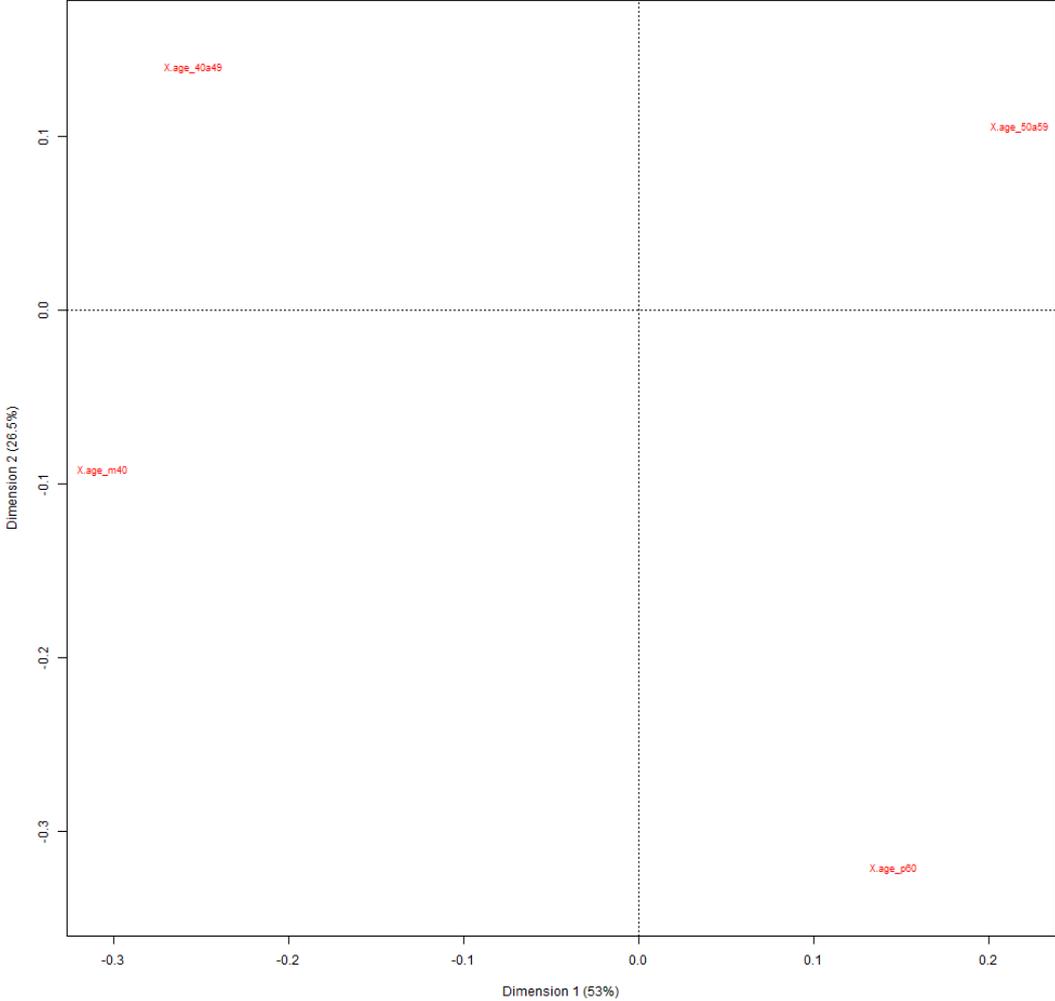


Figure 47. Répartition des modalités de la variable « âge » par l’AFC spécifique.

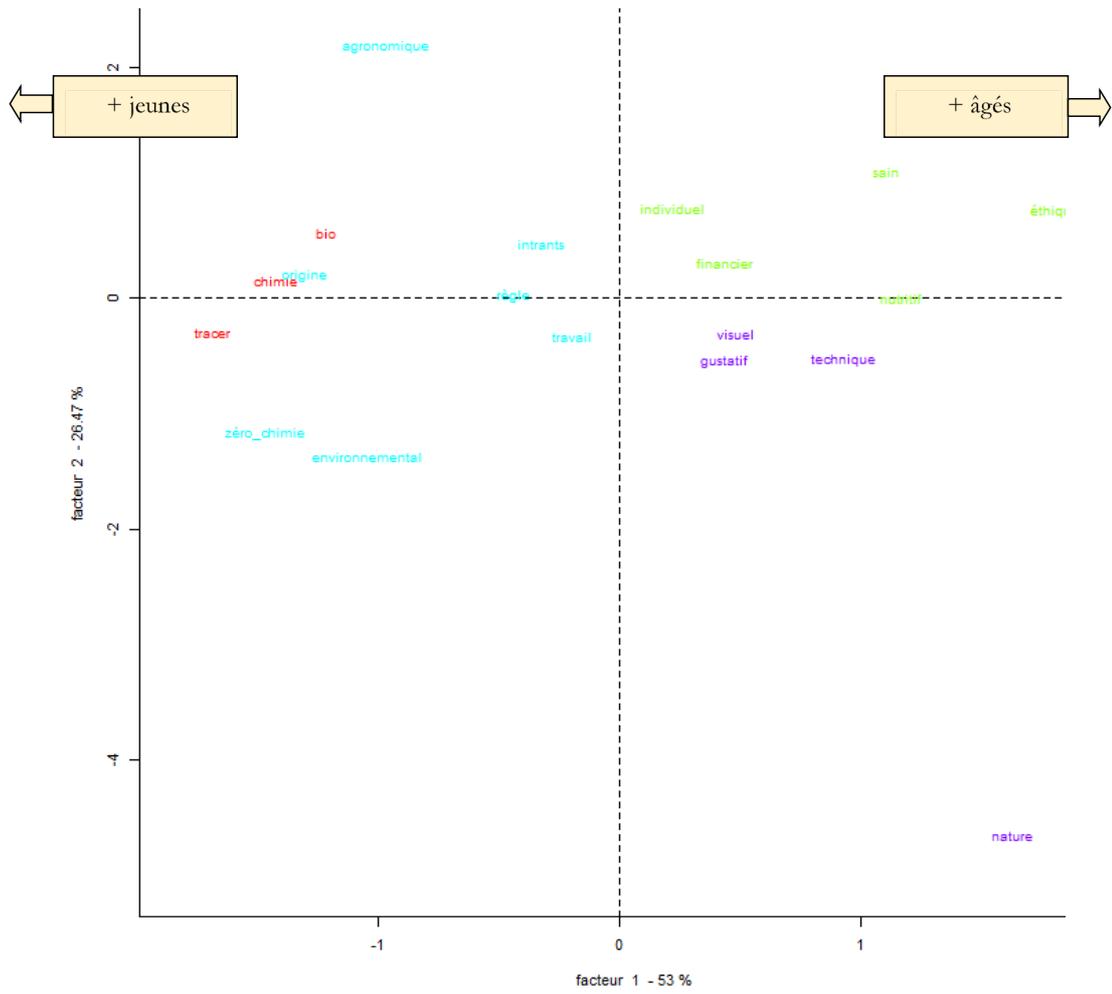


Figure 48. Graphique de l'AFC spécifique réalisée sur la variable « âge ».

En réalisant une AFC sur les catégories thématiques avec la variable formation (cf. Figure 49, ci-dessous), nous retrouvons une typologie similaire à l'analyse sur les mots bruts : les plus formés associent davantage la qualité au bio, au zéro phytos, à la réduction d'intrants, à l'environnement, à l'origine, quand les moins formés y associent préférentiellement les catégories thématiques évoquant la qualité du travail, les critères technologiques de récolte et les aspects « sains ».

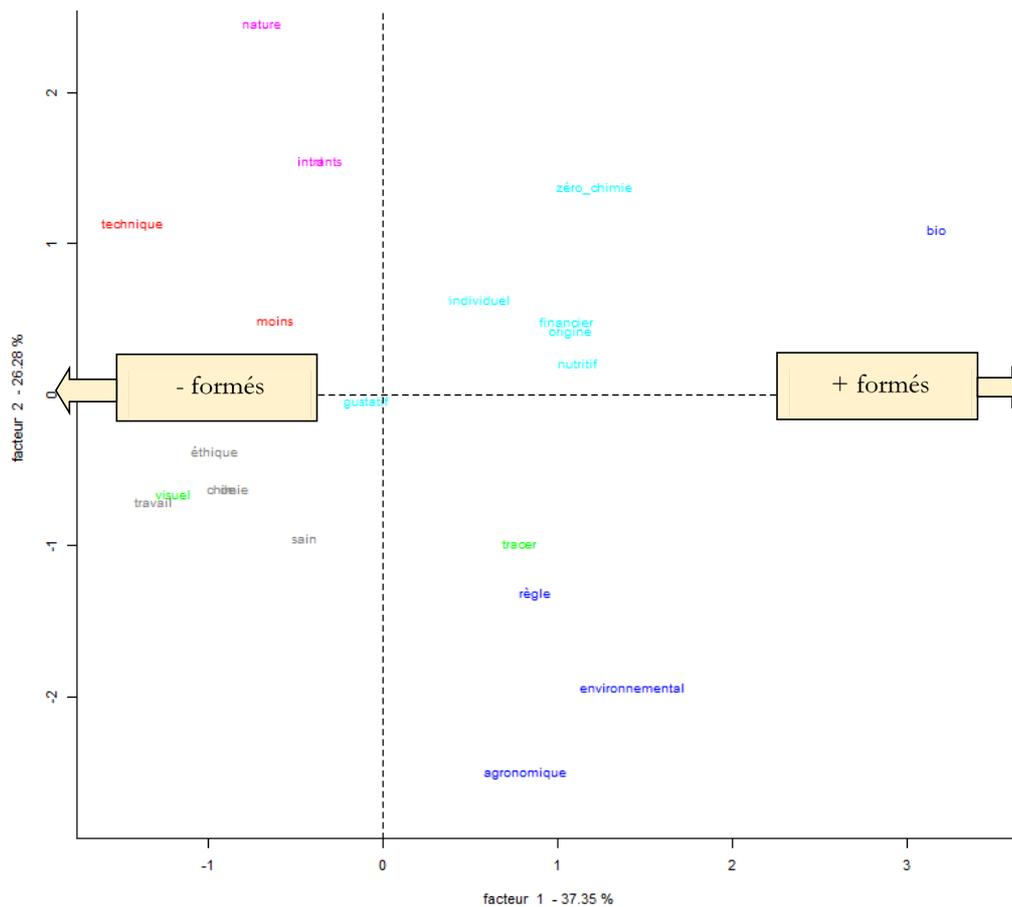


Figure 49. Graphique de l'AFC spécifique réalisée sur la variable « formation ».

L'analyse de similitude, qui traduit graphiquement les proximités entre les formes (cooccurrence), positionne, comme pour l'analyse réalisée sur les réponses brutes, la forme « sain » au centre (cf. Figure 50, ci-dessous). Trois autres communautés de formes en rayonnent : communauté liée aux caractéristiques du produit (gustatif, visuel, nutritif, nature), communauté liée à la traçabilité, à l'origine et à la manière de produire (travail), et enfin une communauté qui relève de la « rétribution », morale comme financière : financier, équitable, marché, image, éthique...

La communauté « sain », centrale, est rattachée à plusieurs thèmes : la limitation ou l'abandon de la chimie de synthèse, le respect des critères technologique, les règles, et l'environnement.

La qualité apparaît ainsi attachée à des représentations diversifiées qui concernent tant le produit, que la production et les motivations financières et morales liées à cette activité. Cette dernière apparaît en outre régulée par une préoccupation forte, celle du respect de la qualité sanitaire, dont les composantes s'avèrent elles aussi multiples.

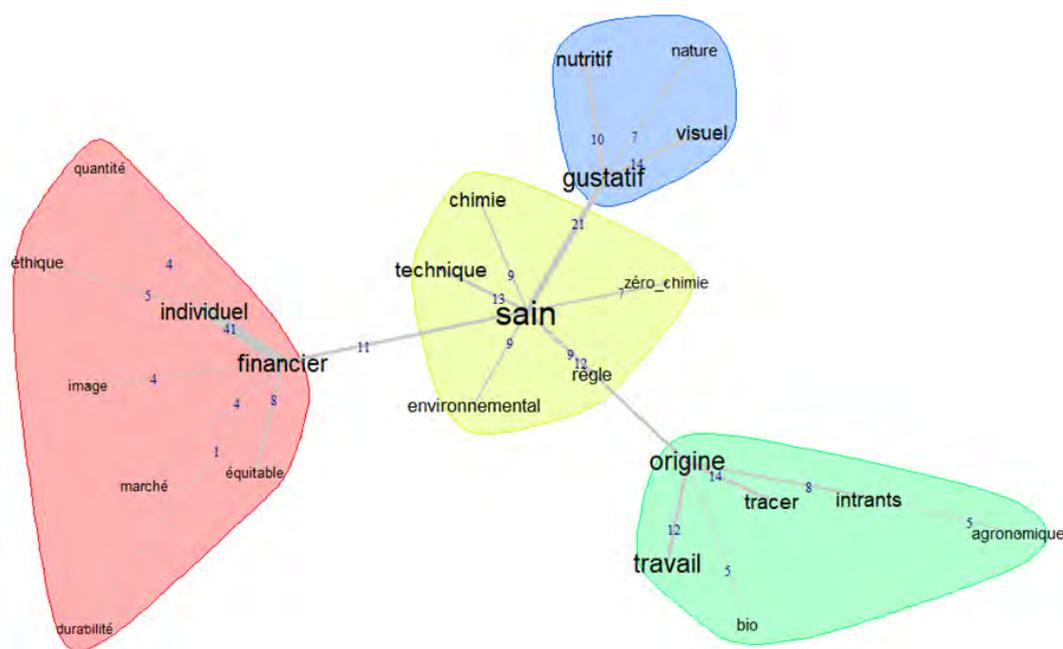


Figure 50. Analyse de similitude réalisée après catégorisation des termes représentant la qualité

La catégorisation des termes a permis de schématiser les représentations de la qualité autour de grandes thématiques. Au regard de l'analyse sur réponses brutes, nous pouvons relever la disparition du mot « consommateur », dont l'idée reste néanmoins intégrée dans les catégories « éthique », « équitable » et « marché ».

L'analyse par catégorie thématique, grâce au regroupement de notions similaires dans un même effectif, a permis d'affiner les liens avec les variables, tout particulièrement celle relative au système de production. Les agriculteurs en conventionnel allient ainsi la qualité à un mode de production et à un suivi qui tendent à limiter les produits phytosanitaires et les intrants, alors que les agriculteurs en bio plébiscitent plus radicalement un mode de production exclusivement bio et sans aucun produit chimique. Il s'est également dessiné une segmentation entre « anciennes » et « nouvelles » générations, les dernières faisant ressortir une définition de la qualité en phase avec les tenants de la transition agroécologique sans pour autant évoquer de manière franche la vocation alimentaire, quand les premières évoquent davantage des critères qualitatifs plus traditionnels, assortis d'une dimension éthique, celle de « nourrir la société ». Elle a également permis de faire ressortir des motivations de l'ordre de la rétribution financière mais aussi des aspirations morales.

Le concept de qualité apparaît ainsi étroitement imbriqué à l'activité des agriculteurs, incluant leur action de production, mais aussi des visées plus larges qui ressortent notamment dans les aspirations morales. En définitive, la qualité permet de traduire les préoccupations des producteurs, leurs motivations, la vision de leur métier et de ses finalités. C'est pourquoi la partie suivante visera à traduire ces moteurs de l'action sous forme de valeurs, en s'appuyant sur le modèle des valeurs du psychologue social Schwartz (cf. 3.1.2.4.3, p189)

3.2.2.1.3. Association des catégories avec les valeurs de Schwartz

Nous avons poursuivi notre travail d'analyse en associant les catégories thématiques précitées aux valeurs de Schwartz. Nous nous sommes également appuyés sur les définitions de la qualité issues des verbatims des entretiens semi-directifs. Ces derniers nous ont permis de contrôler notre classification.

Les libellés des valeurs et associations de catégories correspondantes avec leurs justifications sont repertoriés de manière synthétique dans le Tableau 26, p251 et le Tableau 27, p253. Le tableau détaillé est disponible en Annexe 8, p428.

orientation vers l'individu	Autonomie. Traduit un objectif d'indépendance (pensée et action).	mode de production- moins d'intrants	mode de production pas de chimie	mode de production - bio	agronomique		
	Réussite. Objectif de succès personnel obtenu grâce à la manifestation de compétences socialement reconnues. Traduit la performance dans la création ou l'accès à des ressources. Valeur "indispensable pour que les groupes ou les institutions puissent atteindre leurs objectifs". Les valeurs de réussite concernent principalement le fait "d'être performant au regard des normes culturelles dominantes, et d'obtenir ainsi l'approbation sociale".	travail	technologique	marché	quantité	image	financière individuelle
	Sécurité. Objectif de sûreté, harmonie et stabilité de la société, des relations entre groupes et entre individus, et de soi-même.	tracé	sain	mode prod- moins de chimie	origine	durabilité	
vers les autres	Conformité. Objectif de "modération des actions, des goûts, des préférences et des impulsions susceptibles de déstabiliser ou de blesser les autres, ou encore de transgresser les attentes ou les normes sociale".	règles					
	Bienveillance. Objectif de "préservation et d'amélioration du bien-être des personnes avec lesquelles on se trouve en contact. Ces valeurs proviennent de la nécessité pour le groupe de fonctionner de manière harmonieuse et du besoin d'affiliation de l'individu en tant qu'organisme.	nutritionnelle	gustative	visuelle			
	Universalisme. Compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. "Provient du besoin de survie des individus et des groupes. Mais ce besoin n'est pas identifié tant que l'individu n'a pas été en contact avec d'autres groupes que celui de ses proches, et tant qu'il n'a pas pris conscience du caractère limité des ressources naturelles". Les valeurs d'universalisme peuvent être divisées en deux sous-catégories, celles qui concernent les êtres humains (y compris les plus éloignés) et celles qui concernent la nature."	environnementale	éthique et sociale	nature	financière équitable		

Tableau 26. Associations entre les valeurs de Schwartz et les catégories représentant la qualité

catégorie thématique	valeur de Schwartz
nutritionnelle	Classé dans " Bienveillance ". Justification : les valeurs de bienveillance "procèdent d'une base motivationnelle intériorisée débouchant positivement sur ces types de comportement." Ces valeurs donnent du sens à l'activité menée par l'agriculteur et apportent du plaisir au consommateur. "nourrir la population", est l'un des fondements du métier d'agriculteur qui ressort dans de nombreux discours. Ici il s'agit de "nourrir bien"
sain	Classé dans " Sécurité " : rôle de protection, tourné vers les autres, garant d'ordre et de sûreté dans la société. Prise en charge d'une responsabilité de sûreté de la nourriture .Cette responsabilisation est beaucoup remontée dans les réponses.
gustative	Classé dans " Bienveillance ". Justification : les valeurs de bienveillance "procèdent d'une base motivationnelle intériorisée débouchant positivement sur ces types de comportement." Ces valeurs donnent du sens à l'activité menée par l'agriculteur et apportent du plaisir au consommateur. "nourrir la population", est l'un des fondements du métier d'agriculteur qui ressort dans de nombreux discours. Ici il s'agit de "nourrir bien"
visuelle	Classé dans " Bienveillance ". Justification : les valeurs de bienveillance "procèdent d'une base motivationnelle intériorisée débouchant positivement sur ces types de comportement." Ces valeurs donnent du sens à l'activité menée par l'agriculteur et apportent du plaisir au consommateur. Idée de nourrir bien, d'apporter du plaisir.
origine	Classé dans " Sécurité " : rôle de protection, tourné vers les autres, garant d'ordre et de sûreté dans la société. Prise en charge d'une responsabilité de sûreté de la nourriture. Cette responsabilisation est bcp remontée dans les réponses. La valeur d'origine sous-entend une sécurité de la production, une forme de traçabilité et de confiance liée à l'origine. Une sécurisation par la provenance et la proximité.
traçable/tracé (crédibilité/confiance)	Classé dans " Sécurité " : rôle de protection, tourné vers les autres, garant d'ordre et de sûreté dans la société. Prise en charge d'une responsabilité de sûreté de la nourriture. Cette responsabilisation est bcp remontée dans les réponses. La traçabilité sous-entend la aussi une notion de fiabilité et de transparence, de mise en confiance qui repose sur du concret : dimension normative. Sécurisation liée à l'ensemble de la chaîne de production.
validé par des règles (norme)	Classé dans " Conformité ". La dimension normative est très explicite ici : cahier des charges, règles à respecter... Il s'agit d'une "autolimitation", d'une régulation des actions pour répondre à des normes sociétales.
technologique	Valeur de type normatif ... Mais expressément associées à la valeur d'un "travail bien fait". Donc placées dans la valeur " Réussite " de Schwartz. Souligne que le gradient valeurs-normes porté par la notion de qualité laisse présager des évolutions possibles : normalisation de valeurs.
travail	Expression de performance et de maîtrise dans le travail. Classé dans " Réussite ". Amène un sens personnel et une satisfaction relatifs à son activité, relève d'une reconnaissance de pratiques, de "manière de faire" reconnues et validés par les pairs.
financière individuelle	Comprend une dimension de sécurité à travers la sécurisation du revenu, plus que de recherche explicite d'enrichissement avéré. Classé dans " Réussite ". Recherche de gain personnel lié à l'activité. "Être performant dans la création ou l'accès à des ressources est une nécessité pour la survie des individus ; c'est également indispensable pour que les groupes ou les institutions puissent atteindre leurs objectifs"
financière équitable	Universalisme tourné vers les autres. Dimension sociale. Placé dans la sous-catégorie " universalisme humain " pour le différencier de l'universalisme lié à la nature qui apparaissait aussi dans les réponses.

catégorie thématique	valeur de Schwartz
marché	Adéquation du travail réalisé et de la production à une attente : expression de valorisation du travail : c'est ici plus la notion de réussite personnelle, de valorisation du travail réalisé qui transparait. Cette satisfaction a été classée dans Réussite plutôt que dans Bienveillance.
quantité	Expression directe des compétences, de la performance : classé dans Réussite
agronomique	Relatif à une indépendance par rapports aux intrants en valorisant les processus du vivant et le sol. Classé dans " Autonomie "
mode de production : moins de chimie	Moins de produits phytosanitaires, moins de pesticides dans une vocation de sécurisation. Classé dans Sécurité
valeur du mode de production : moins d'intrants	Production raisonnée par un travail mené "au plus juste". Sous-tend une notion d'indépendance vis-à-vis des intrants et classé ainsi dans Autonomie
mode de production- pas de chimie et synthèse	Production issue d'un travail mené sans chimie. Sous-tend une notion d'indépendance encore plus importante vis-à-vis des systèmes dits conventionnels et classé ainsi dans Autonomie
mode de production - bio	C'est la totalité du système qui est vu comme indépendant du conventionnel, sans compromis. Classé dans Autonomie : indépendance de pensée et d'action.
nature	A trait ici à l' universalisme . Objectif : compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. Segmenté en Universalisme de nature , pour le différencier de l'universalisme lié à l'humain. Les deux sous-catégories étant représentées dans les réponses, nous avons choisi de les conserver.
éthique et sociale	Universalisme tourné vers les autres. Dimension sociale. Placé dans la sous-catégorie Universalisme humain pour le différencier de l'universalisme lié à la nature qui apparaissait aussi dans les réponses.
durabilité	Lié à la notion de sécurisation de la production dans le temps. Classé dans Sécurité
image	Satisfaction et valorisation personnelle, recherche de reconnaissance du travail. Classé dans Réussite
environnementale	A trait ici à l' universalisme . Objectif : compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. Segmenté en universalisme de nature , pour le différencier de l'universalisme lié à l'humain. Les deux sous-catégories étant représentées dans les réponses, nous avons choisi de les conserver. C'est l'environnement qui est nommé ici plus qu'expressément la nature, mais qui sous-tend la même volonté de protection.

Tableau 27. *Éléments de justification des associations des catégories avec les valeurs de Schwartz. (cf. Annexe 8, p428 pour les données complètes)*

Nous procédons à de nouvelles analyses avec IRaMuTeQ. La classification Reinert ne devient plus pertinente, le nombre de formes ayant été réduit à moins de dix. Aussi, seules les analyses de similitude et les AFC spécifiques ont été mobilisées.

L'analyse de similitude positionne les valeurs de Schwartz en deux communautés principales, l'une du ressort de l'universalisme, l'autre qui allie la sécurité, toujours prépondérante, aux valeurs de réussite, bienveillance, autonomie et conformité (cf. Figure 51, ci-dessous).

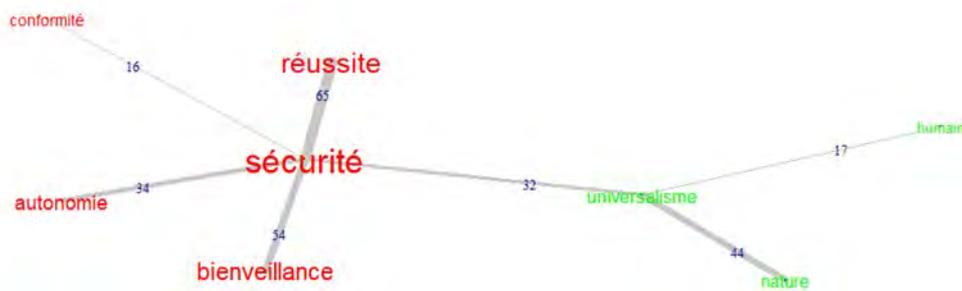


Figure 51. Analyse de similitude réalisée sur les valeurs associées à la qualité.

Cette schématisation du concept de qualité via les valeurs permet ainsi de mieux faire ressortir la notion d'universalisme, tout en restant cohérents avec les résultats précédents (lien fort entre la sécurité et la qualité du travail, l'expression de compétences, qui ressortent dans les valeurs de réussite).

L'AFC spécifique réalisée avec la variable « système de production », qui discrimine toujours autant les systèmes sur la base des valeurs, permet de mettre en évidence les valeurs qui les décrivent le mieux (cf. Figure 52, ci-dessous).

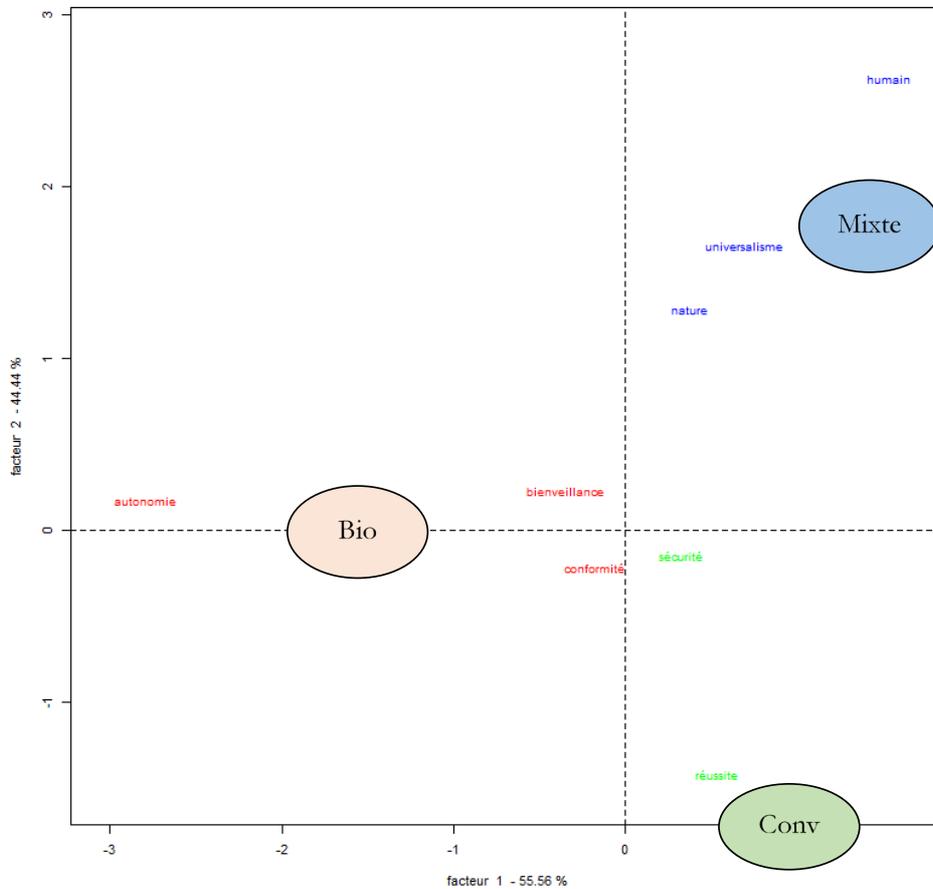


Figure 52. Graphique de l'AFC spécifique réalisée sur la variable « système de production »

Les agriculteurs des systèmes en bio se démarquent ainsi par leur recherche d'autonomie et d'indépendance, les agriculteurs des systèmes en conventionnel sont plutôt attachés à des valeurs de réussite, quand les agriculteurs des systèmes mixtes évoquent plutôt, à travers la qualité, des valeurs d'universalisme. La valeur de bienveillance se situe plutôt dans le quadrant des bios, et appartient à la même classe que « autonomie », mais sa position est relativement centrale. De fait, les données chiffrées obtenues dans les sorties de l'AFC spécifique avec le modèle hypergéométrique indiquent que cette valeur ne permet pas de discriminer significativement les systèmes de production. (cf. Figure 53, ci-dessous, p256) Pour rappel, un signe négatif indique que la modalité s'éloigne de la forme en regard, un signe positif qu'elle est proche de la forme. La valeur absolue indique l'intensité du lien (Baril et Garnier, 2015).

formes	*syst_ab	*syst_conv	*syst_mix
autonomie	3.3936	-1.7656	-1.6054
bienveillance	0.5774	-0.5431	-0.2567
nature	0.2877	-0.6013	0.798
conformité	0.2605	0.2473	-0.2232
universalisme	-0.2871	-0.7831	1.4118
humain	-0.33	-0.5099	1.0678
sécurité	-0.6915	0.5999	0.3357
réussite	-1.6563	2.6328	-1.1029

Figure 53. Résultats de l'AFC spécifique sur la variable système de production. Données issues du modèle hypergéométrique.

La représentation graphique correspondante (cf. Figure 54, ci-dessous, p256) montre que la discrimination entre systèmes de production est la plus flagrante selon les valeurs de réussite et d'autonomie.

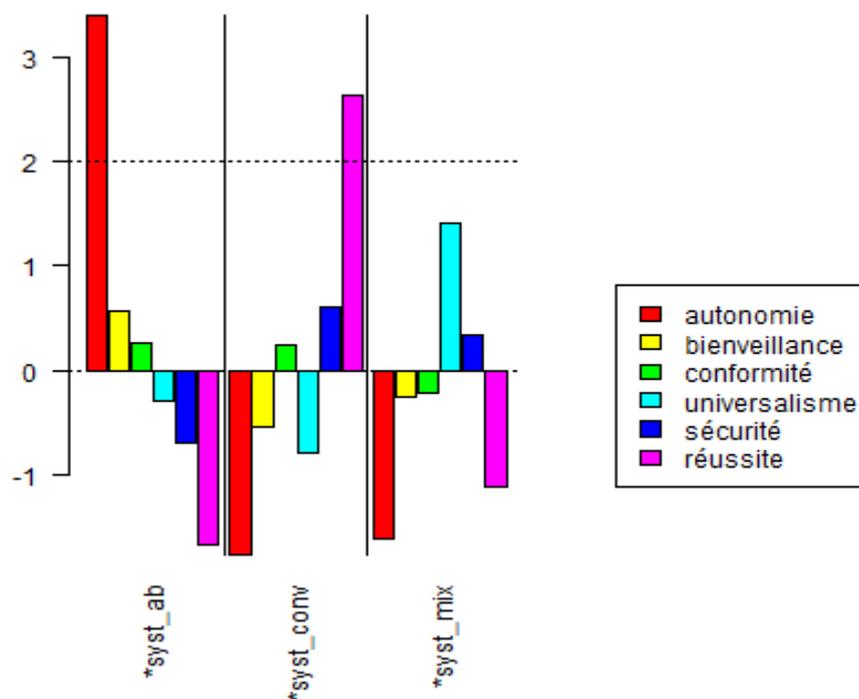


Figure 54. Répartition des valeurs de Schwartz selon le système de production (AFC spécifique)

Une AFC spécifique réalisée sur la variable formation montre le même gradient « Moins formée-+ formés » que les analyses précédentes (mots bruts, catégories).

Ainsi, les plus formés révèlent des valeurs d'universalisme et d'autonomie, ce qui se montre cohérent avec les apports de Schwartz (cf. 3.1.2.4.3, p189). Les moins formés sont d'avantage tournés vers des valeurs de réussite.

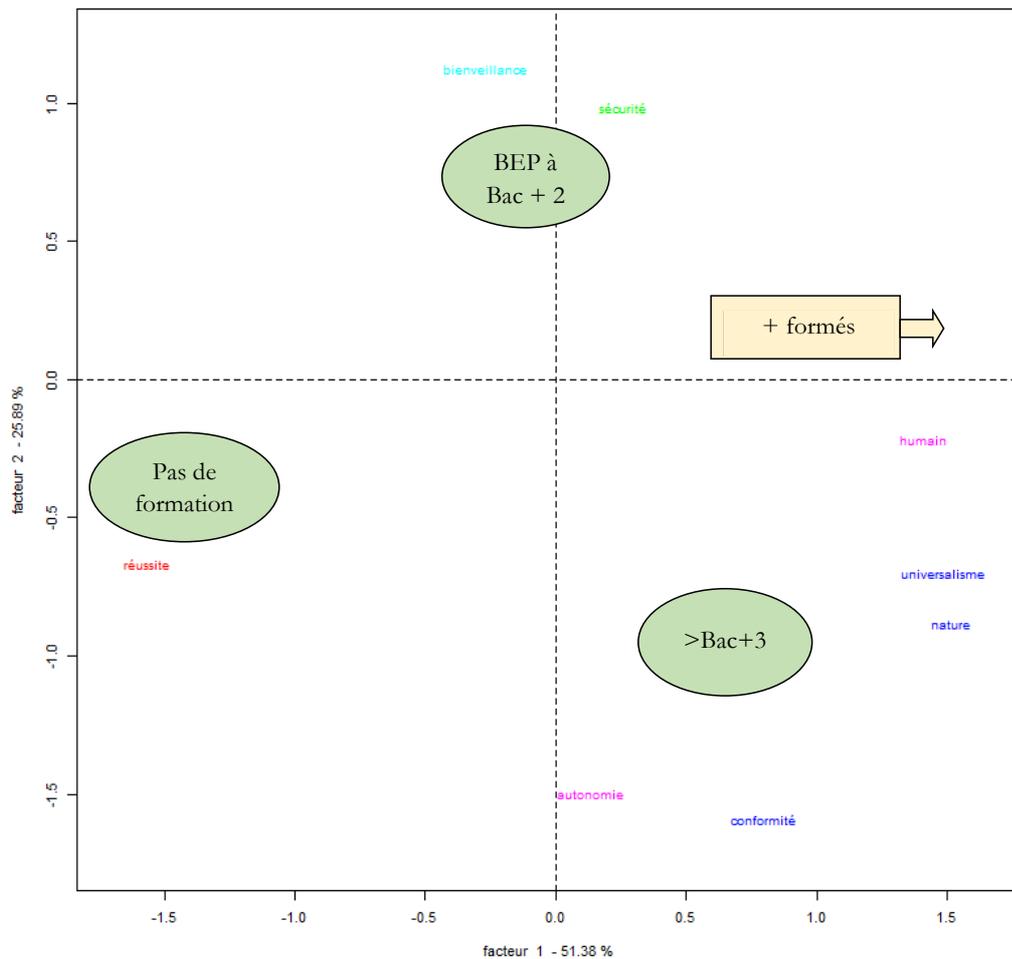


Figure 55. AFC spécifique réalisée sur la variable formation en lien avec les valeurs associées à aux catégories décrivant la qualité.

L'AFC spécifique réalisée avec la variable âge associe en tendance, les agriculteurs les plus jeunes à des valeurs de sécurité, conformité et autonomie (cf. Figure 56 et Figure 57, p259). À travers les regroupements opérés, ces valeurs prennent le dessus sur les dimensions environnementales repérées dans la catégorisation des mots bruts. Les valeurs de sécurité particulièrement associées à la deuxième tranche d'âge, celle des « 40 ans à 49 ans », ont regroupé les thématiques en lien avec la réduction des produits phytosanitaires, la traçabilité et l'origine, ce qui a renforcé sa prédominance sur ces classes d'âge. Il est intéressant de relever que ces valeurs sont antagonistes sur le cercle élaboré par Schwartz (cf. Figure 17, p192). Schwartz indique que la valeur d'autonomie est généralement plutôt évoquée par les individus jeunes, puis qu'elle diminue avec l'âge au profit des valeurs de conformité et de sécurité. Il relève que ce phénomène résulte de la stabilité dans la vie qui s'instaure avec l'âge. Mais il souligne également que lorsque des valeurs sont inaccessibles, leur importance augmente. Incertitude et difficultés économiques génèrent ainsi une recherche de sécurité, le manque de liberté de choix accentue la recherche de conformité (Schwartz, 2006). L'observation de cette dualité chez les agriculteurs les plus jeunes peut donc être expliquée par la situation économique difficile dans le monde agricole, notamment pour les conventionnels et par cette phase de début de carrière qui généralement une phase d'investissements pour développer l'activité. Le verbatim ci-dessous, extrait des entretiens semi-directifs, souligne ces difficultés :

Agri conventionnel : « Je vois l'avenir un peu noir. Après, il suffit que ça reparte. Mais pour l'instant, rien ne nous montre... Sur l'exploitation, il me manque 40 000 euros de chiffre d'affaires. Et déjà l'année dernière n'était pas bonne. Là, j'ai encore 40 000 euros de moins que l'année dernière [...] Moi, j'ai 30 ans. Je me dis, il en reste encore 35, voire 40 à tirer. C'est affreux. Alors on va garder le moral parce qu'on n'a pas le choix. Il y a la famille derrière, il faut assurer. Mais il est temps que ça reparte. Il faut que le monde agricole reparte. [...] . Je ne sais pas ce qu'il faudra faire. [...] On peut investir. Acheter de la terre, on peut y aller. Mais si c'est pour se croûter dans deux ans, ça ne vaut pas le coup. Alors est-ce que je suis très frileux, très fébrile ? Peut-être. Mais je ne vois pas les jours aller de l'avant. »

Les plus âgés, quant à eux, révèlent une prédominance des valeurs de bienveillance et d'universalisme (cf. Figure 57, p259), des valeurs relatives au « dépassement de soi », ce qui se montre conforme aux observations de Schwartz qui explique qu'avec l'âge, les individus se préoccupent moins de leur bien-être individuel et s'ouvrent davantage à celui des autres (cf. 3.1.2.4.3, p189).

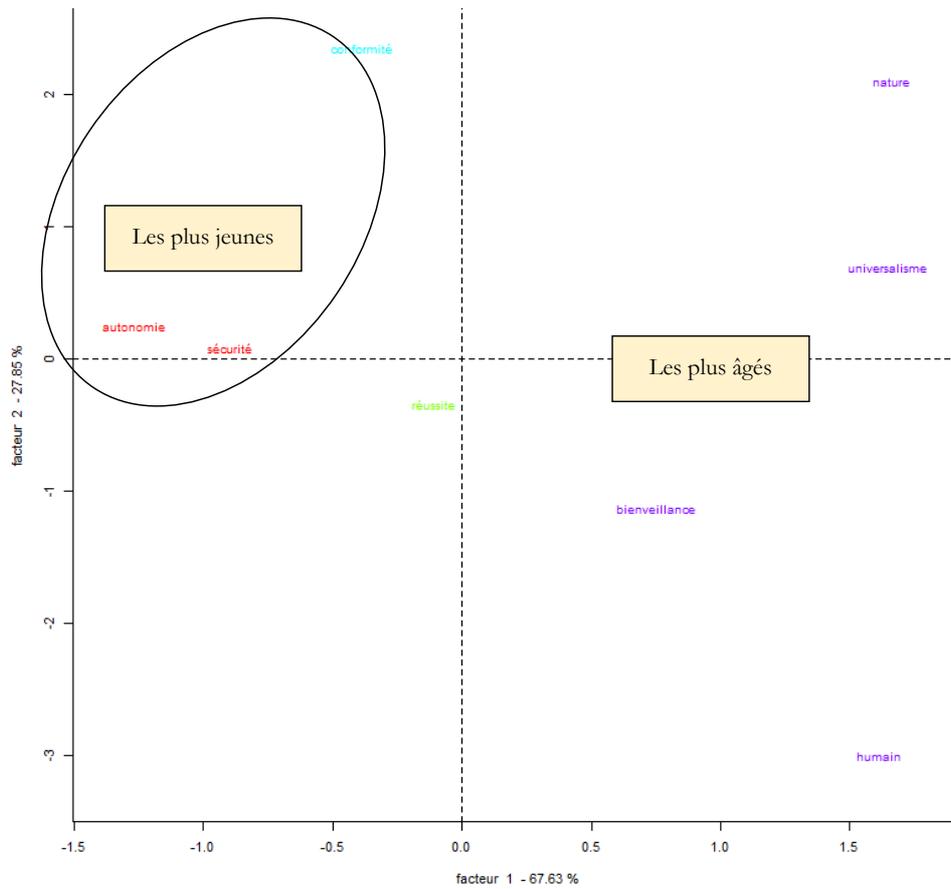


Figure 56. Graphique de l'AFC spécifique avec la variable âge en lien avec les valeurs associées aux catégories décrivant la qualité.

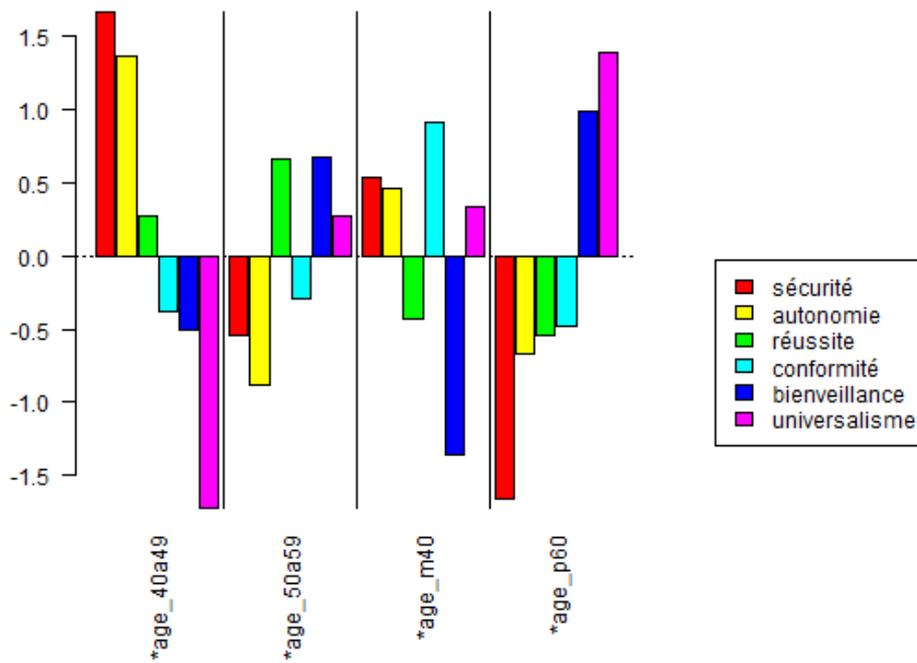


Figure 57. Répartition des valeurs de Schwartz selon l'âge (AFC spécifique).

Le tableau synthétique ci-dessous (cf. Tableau 28), positionne les caractéristiques principales des différentes modalités selon les valeurs de Schwartz et les grandes orientations qui y sont liées :

	Anxiété, prévention des pertes et des risques	Absence d'anxiété, croissance, développement
Focus sur la personne	Affirmation de soi	Ouverture au changement
	Réussite : conventionnels	Autonomie : bio, les + formés, les jeunes
Focus sur le social	Continuité	Dépassement de soi
	Conformité, Sécurité : les + jeunes	Universalisme : les + âgés, les + formés, les mixtes

Tableau 28. Synthèse des associations entre profils (âge, système d'exploitation, niveau de formation), valeurs et grandes orientation définies par Schwartz (2006, 2012)

3.2.2.1.4. Bilan de l'analyse de la question ouverte

Cette analyse a révélé que selon leur profil (système d'exploitation, âge, formation), les agriculteurs exprimaient des typologies de valeurs qui leur étaient spécifiques. Nous identifions ainsi que les conventionnels apparaissent davantage représentés par des valeurs en lien avec l'affirmation de soi, à travers une recherche d'excellence technique qui se situe dans la veine du modernisme, mais à laquelle s'est superposée, dans l'idéal représenté par la qualité qu'ils ont évoqué, une aspiration à réduire l'usage des intrants. Les bios sont, quant à eux, davantage tournés vers les valeurs d'ouverture au changement, marqués par une recherche d'autonomie qui traduit leur volonté de rupture d'avec le système productiviste traditionnel. Ils révèlent que cette autonomisation passe par une conduite « bio », sans produits de synthèse, mais aussi par une reconstruction du lien avec le consommateur, directement en évoquant explicitement ce dernier (mots bruts décrivant la qualité), ou indirectement, en se montrant attentifs aux caractéristiques du produit et à son lien avec le territoire (origine). Nous voyons ressortir des différenciations sociodémographiques à travers les variable âge et niveau de formation. Les plus jeunes révèlent ainsi un antagonisme entre valeurs d'autonomie et valeurs de sécurité et de conformité, ce qui traduit une position ambivalente face à un contexte incertain. Les plus âgés et les plus formés, enfin, se montrent enclins à dépasser des valeurs individuelles et de repli en révélant, à travers leur vision de la qualité, une orientation au dépassement de soi avec la valeur d'universalisme.

Associer la qualité à des valeurs a ainsi permis de montrer que la qualité intervient comme médiateur possible de l'activité, en tant que porteuse de sens via des valeurs morales, d'ordre social, ou par recherche de rétributions individuelles. Ces résultats complètent ainsi ceux présentés précédemment (cf. 3.2.1.1, p200), qui mettaient en évidence des caractéristiques propres à des communautés, identifiées selon le type de conduite (conventionnel, bio) et l'ancrage territorial. Nous avons établi ici un lien avec les

valeurs qui sous-tendent ces communautés ou profils-types, ce qui nous conduit à explorer plus avant le lien entre les valeurs exprimées à travers la qualité et l'agir.

3.2.2.2. Des valeurs sociales qui se retrouvent dans les exploitations qui réalisent des changements

Nous avons identifié, à travers l'analyse des changements réalisés sur l'exploitation et des indicateurs « d'interaction sociale », que l'ouverture de l'exploitant vers des dimensions sociales pouvait favoriser ou soutenir les changements menés sur les exploitations (cf. 3.2.1, p200). À la lumière des résultats de la partie 3.2.2.1 ci-dessus, nous souhaitons à présent repérer si des valeurs sociales révélées par le concept de qualité, peuvent expliquer des niveaux élevés de changement. L'hypothèse que nous avançons en effet, et que nous allons chercher à vérifier dans les parties qui suivent, est que la qualité telle qu'elle est définie par les agriculteurs, révèle des valeurs sous-jacentes de l'individu qui peuvent se retrouver, s'exprimer, dans différentes sphères de son activité.

Nous nous intéressons pour cela aux quatre grandes orientations du modèle de Schwartz « Affirmation de soi », « Ouverture au changement », qui sont de nature individuelle, et « Continuité », « Dépassement de soi », qui sont de nature sociale. L'hypothèse à confirmer est que la propension à mener des changements sur les exploitations soit à la confluence de la recherche de croissance et d'une orientation sociale, autrement dit, le « Dépassement de soi » (cf. Tableau 6, p192 et/ou Tableau 28, p260).

Nous réalisons une régression logistique multinomiale en mobilisant le niveau de changement (aucun, moyen, fort) comme variable à expliquer, et les quatre grandes orientations définies par Schwartz en tant que variables explicatives « Gval affirm », Gval chang », Gval contin », Gval dépass », chacune constituée de deux modalités « oui » ou « non », respectivement selon que cette orientation soit présente ou absente à travers les valeurs évoquées par l'agriculteur dans sa définition de la qualité. Le code R pour lancer la régression multinomiale est le suivant :

```
MLM.1 <- multinom(cgt_pass3b ~ Gval_affirm + Gval_chang + Gval_contin + Gval_depasse, data=motiv, trace=FALSE)
```

Les résultats montrent que la régression n'est significative que pour la modalité « dépassement de soi ». Nous procédons à la régression alternativement avec le niveau de changement « moyen » en référence, puis « aucun », afin de repérer, pour chacun de ces niveaux, l'effet des modalités.

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	(Intercept)	0,940	0,392	-0,156	0,87566283	0,436	2,028
moyen	Gval_affirm[T.oui]	0,932	0,297	-0,238	0,811572493	0,520	1,668
moyen	Gval_chang[T.oui]	1,264	0,343	0,682	0,495431165	0,645	2,478
moyen	Gval_contin[T.oui]	0,872	0,326	-0,421	0,673464365	0,460	1,651
moyen	Gval_depasse[T.oui]	1,946	0,299	2,227	0,02597629	1,083	3,496
fort	(Intercept)	0,230	0,549	-2,677	0,007419045	0,078	0,674
fort	Gval_affirm[T.oui]	1,045	0,387	0,113	0,909829693	0,489	2,232
fort	Gval_chang[T.oui]	1,192	0,462	0,380	0,703667076	0,482	2,946
fort	Gval_contin[T.oui]	1,158	0,434	0,338	0,735296935	0,495	2,708
fort	Gval_depasse[T.oui]	2,995	0,397	2,764	0,005703058	1,376	6,520
y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
aucun	(Intercept)	1,063	0,392	0,156	0,875787892	0,493	2,293
aucun	Gval_affirm[T.oui]	1,073	0,297	0,238	0,811513987	0,600	1,922
aucun	Gval_chang[T.oui]	0,791	0,343	-0,682	0,49548489	0,404	1,551
aucun	Gval_contin[T.oui]	1,147	0,326	0,422	0,673350806	0,606	2,172
aucun	Gval_depasse[T.oui]	0,514	0,299	-2,227	0,025975413	0,286	0,923
fort	(Intercept)	0,244	0,536	-2,631	0,008514837	0,086	0,698
fort	Gval_affirm[T.oui]	1,121	0,372	0,308	0,758187378	0,540	2,327
fort	Gval_chang[T.oui]	0,943	0,441	-0,133	0,894367318	0,397	2,238
fort	Gval_contin[T.oui]	1,328	0,412	0,689	0,491131317	0,592	2,979
fort	Gval_depasse[T.oui]	1,539	0,385	1,122	0,261949873	0,724	3,271

Tableau 29. Résultats de la régression multinomiale avec la variable à expliquer « niveau de changement » et les variables explicatives « grandes orientations de Schwartz ».

Nous relançons la régression avec cette seule variable :

MLM.4 <- multinom(cgt_pass3b ~ Gval_depasse, data=motiv, trace=FALSE)

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	(Intercept)	0,889	0,198	-0,594	0,552679246	0,603	1,311
moyen	Gval_depasse[T.oui]	1,896	0,291	2,197	0,028039068	1,071	3,357
fort	(Intercept)	0,278	0,292	-4,389	1,13983E-05	0,157	0,492
fort	Gval_depasse[T.oui]	2,880	0,387	2,736	0,00621831	1,350	6,144
y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
aucun	(Intercept)	1,125	0,198	0,594	0,55268187	0,763	1,660
aucun	Gval_depasse[T.oui]	0,527	0,291	-2,197	0,028039216	0,298	0,933
fort	(Intercept)	0,313	0,296	-3,932	8,41838E-05	0,175	0,558
fort	Gval_depasse[T.oui]	1,519	0,374	1,116	0,264417084	0,729	3,163

Tableau 30. Résultats de la régression multinomiale.

La modalité « aucun changement » placée en référence montre un lien positif entre changements moyen et fort et le dépassement de soi. La modalité changement « moyen » placée en référence, met en évidence que le dépassement de soi a moins de chance de s'exprimer lorsqu'aucun changement n'est réalisé.

Nous observons une association positive entre le dépassement de soi et la réalisation de changements, et un lien négatif entre l'expression de ce groupe de valeurs et l'absence de réalisation de changement. Plus simplement, le « Dépassement de soi » n'est significativement pas exprimé pour les exploitants qui n'ont pas effectué de changement ces 5 dernières années, alors qu'il s'exprime, de façon graduelle, pour les exploitants qui ont déclaré des niveaux de changement moyens à fort (cf. Figure 58, p264)

Le recours aux odds-ratios (cf. Tableau 31, ci-dessous) permet de quantifier cette observation. Ainsi, les exploitants qui ont exprimé cette orientation ont respectivement 1,9 fois plus de chances d'avoir réalisé un changement de niveau moyen et 2,9 fois plus de chances un niveau de changement fort que ceux qui n'ont pas exprimé cette orientation dans leur évocation de la qualité.

Quant à ceux qui n'ont rapporté aucun changement, ils ont 47,3 % [(1-0,53) x 100] de chances en moins d'exprimer le dépassement de soi (relativement au niveau de changement intermédiaire).

	OR	2.5 %	97.5 %	p
moyen/(Intercept)	0,89	0,60	1,31	0,552679246
moyen/Gval_depasse[T.oui]	1,90	1,07	3,36	0,028039068
fort/(Intercept)	0,28	0,16	0,49	1,13983E-05
fort/Gval_depasse[T.oui]	2,88	1,35	6,14	0,00621831
aucun/Gval_depasse[T.oui]	0,53	0,30	0,93	0,028039216

Tableau 31. Odds ratios permettant de quantifier le lien entre le niveau de changement réalisé sur l'exploitation et l'évocation du « Dépassement de soi » à travers la définition de la qualité.

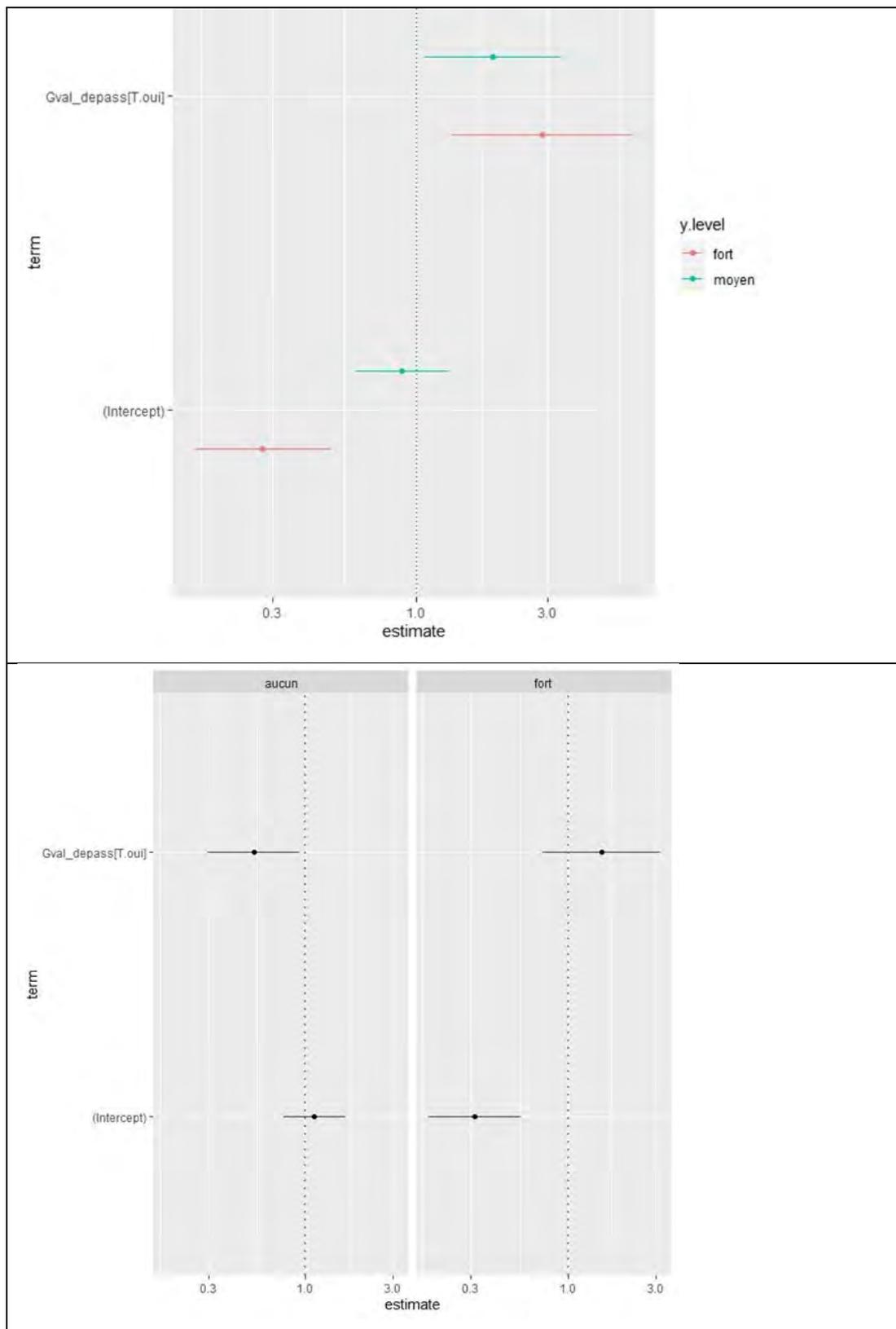


Figure 58. Représentation graphique de la corrélation entre le niveau de changement et l'expression du « Dépassement de soi »

Dans le souci de faciliter la lecture et l'interprétation des profils n'ayant réalisé aucun changement et de l'expression du groupe de valeur « Dépassement de soi », nous procédons à la même régression logistique en plaçant toujours « moyen » en référence pour le changement, mais en plaçant cette fois-ci l'expression du dépassement de soi en référence. Nous nous attendons ainsi à voir une surreprésentation de la non-expression pour les profils qui n'ont menés aucun changement, ce qui est bien le cas dans les résultats (cf. Tableau 32, ci-dessous).

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
aucun	(Intercept)	0,593	0,213	-2,447	0,014385189	0,390	0,901
aucun	Gval_depasse[T.non]	1,896	0,291	2,197	0,028039945	1,071	3,357
fort	(Intercept)	0,475	0,229	-3,248	0,001162839	0,303	0,744
fort	Gval_depasse[T.non]	0,658	0,374	-1,116	0,264414345	0,316	1,372

Tableau 32. La non expression du dépassement de soi dans l'évocation de la qualité est corrélée positivement à l'absence de réalisation de changements sur les exploitations.

Nous identifions ainsi de manière plus explicite que la non-expression du dépassement de soi est associée à « aucun changement ». Les odds ratios nous indiquent qu'il a 1,9 fois plus de chances de ne pas s'exprimer pour ces profils d'agriculteurs (cf. Tableau 33, ci-dessous).

	OR	2.5 %	97.5 %	p
aucun/(Intercept)	0,593	0,390	0,901	0,014385189
aucun/Gval_depasse[T.non]	1,896	1,071	3,357	0,028039945
fort/(Intercept)	0,475	0,303	0,744	0,001162839
fort/Gval_depasse[T.non]	0,658	0,316	1,372	0,264414345

Tableau 33. Quantification par les odds ratios de la corrélation entre la non expression du dépassement de soi et le niveau de réalisation de changements sur l'exploitation.

Ces résultats tendent à confirmer notre hypothèse de départ, à savoir que l'ouverture vers des dimensions sociales est associée à une plus grande propension à mener des changements sur l'exploitation. Nous identifions en plus, que ces dimensions sociales peuvent être révélées dans l'adhésion à des valeurs. Nous identifions ainsi un double enjeu : celui de favoriser, pour les producteurs, des interactions sociales avec des profils hors milieu agricole (montré par les résultats de la partie 3.2.1 p200), mais également, comme nous l'avons montré dans cette partie, celui d'élaborer ou de susciter des valeurs qui soient orientées vers le « dépassement de soi », c'est-à-dire qui puissent soutenir des motivations qui relèvent de l'intérêt commun. Dans la partie suivante 3.2.2.3, nous analysons si un lien entre motivations et valeurs peut être établi à travers différentes motivations à produire des légumes secs, dont certaines à enjeux sociétaux, et les quatre grandes orientations de Schwartz.

3.2.2.3. *Produire des légumes secs : les motivations d'envergure sociétale supportées par des valeurs sociales*

Dans le questionnaire aux producteurs de légumes secs, nous avons invité les répondants à positionner leur niveau de motivation à produire des légumes secs au regard de différents intérêts associables à ces légumineuses. Ces intérêts avaient été listés après une phase d'entretiens exploratoires avec des agriculteurs, et un échange de groupe avec l'équipe du pôle « grandes cultures » de la coopérative. Nous avons regroupé ces intérêts en cinq grandes catégories, chacune d'entre elles étant composée de quatre items (cf. Tableau 34, ci-dessous) :

Motivations d'ordre économique	Motivations d'ordre agronomique	Motivations d'ordre environnemental	Motivations en lien avec le métier	Motivations d'ordre social
Un prix de vente intéressant Des charges en intrants limitées Des économies d'azote sur la culture suivante Une diversification du revenu (sécurité)	Un bon précédent (structure du sol, apport d'azote...) Allonge la rotation (meilleur contrôle des maladies et adventices...) Améliore la fertilité des sols Valorise les petites terres	Préserve le milieu naturel (moins d'intrants dans la rotation) Limite les gaz à effet de serre (moins d'azote utilisé) Réduit les dépenses d'énergie (filiale locale) Consomme peu la ressource en eau	Travail mieux réparti dans l'année Intérêt à faire une nouvelle culture (curiosité) Image du métier valorisée Rapprochement avec le consommateur	Participe à une nouvelle filière créatrice d'emploi Valorise mon territoire avec une filière locale Produit des protéines végétales pour l'alimentation Participe à une nutrition de qualité (santé)

Tableau 34. Catégories de motivations à produire des légumes secs.

Pour chaque point de ces catégories, l'agriculteur pouvait indiquer son niveau de motivation selon quatre graduations, de « pas important pour moi » à « très important pour moi ».

Les réponses aux items étaient graduées sur une échelle de Lickert : « pas important pour moi, peu important, assez important, très important », des libellés respectivement représentés de façon numérique avec des points de 0 à 4, et une possibilité de ne pas adhérer avec une affirmation avec la réponse « je ne suis pas d'accord avec l'affirmation proposée ».

3.2.2.3.1. *Portrait des réponses : des motivations économiques et agronomiques prédominantes*

Nous avons porté notre attention sur deux catégories de réponses en particulier : tout d'abord les « je ne suis pas d'accord avec l'affirmation proposée », afin d'identifier les

intérêts méconnus des légumes secs ou bien pour révéler une discordance entre avis « d'experts » et de praticiens. Puis nous nous sommes focalisés sur les réponses « très important pour moi », signe de l'expression d'un intérêt marqué pour certaines caractéristiques des légumes secs.

Nous présentons, en premier lieu, les points de désaccord avec des intérêts des légumes secs émis par certains répondants. Ainsi, la capacité des cultures des légumes secs à valoriser des « petites terres » ou terres superficielles ou peu fertiles, est le principal point de désaccord, remonté par 15 % des répondants. Il est suivi par un désaccord vis-à-vis de l'intérêt de ces cultures dans la réduction des GES (6,7 % de désaccords) et dans leur vocation à favoriser un rapprochement du producteur avec le consommateur (6,3 %). À l'inverse, un accord unanime est remonté vis-à-vis de la caractéristique agronomique « bon précédent » (observé en raison de l'absence de réponse « je ne suis pas d'accord avec l'affirmation proposée » pour cet item – cf. Figure 59, ci-dessous, p267).

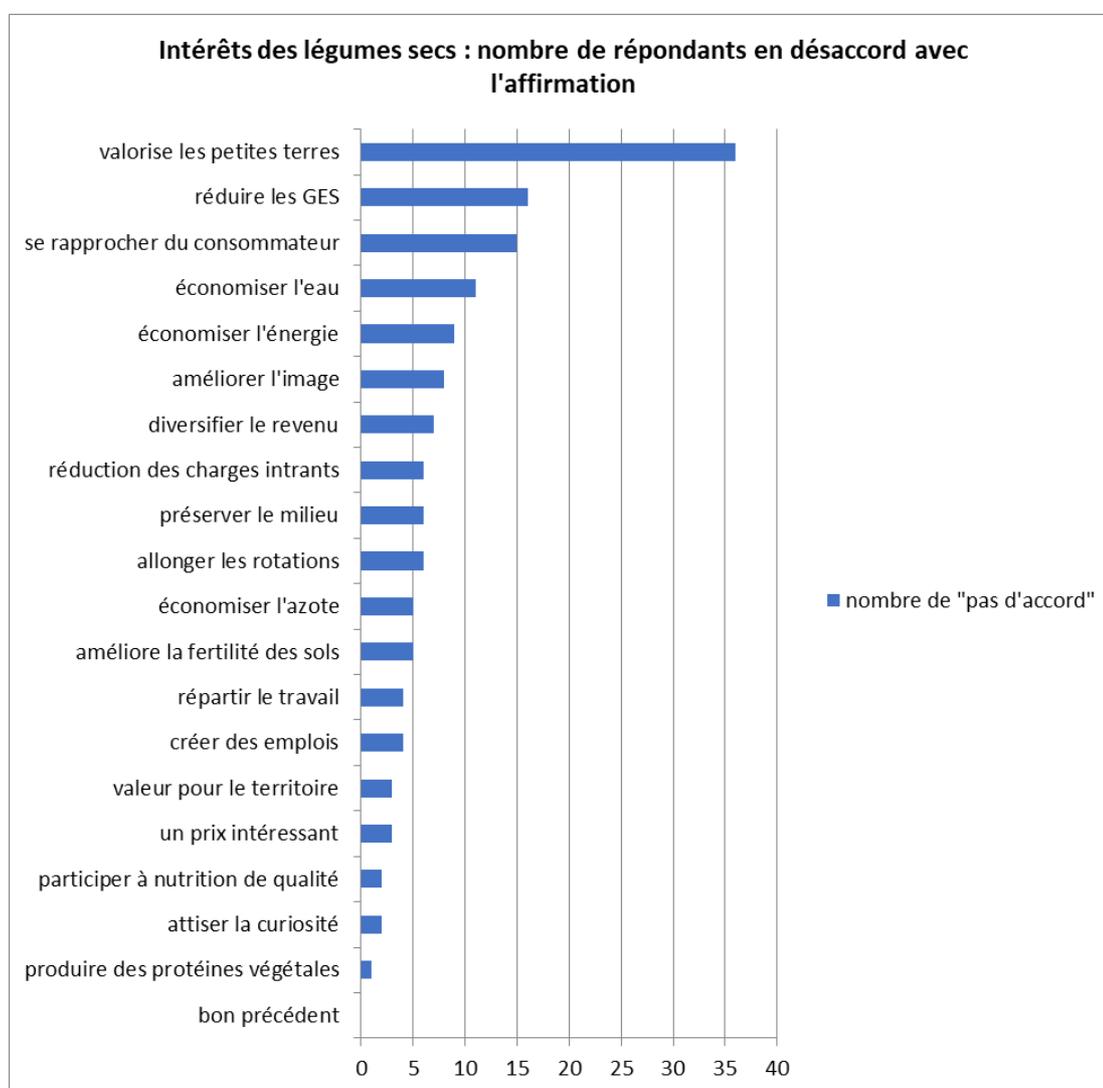


Figure 59. Effectif des réponses « je ne suis pas d'accord avec l'affirmation proposée » pour les différents items exprimant un intérêt potentiel à produire des légumes secs.

Nous avons ensuite élaboré de nouvelles variables pour chaque item de chaque catégorie, dans l'objectif notamment, d'éviter les modalités rares (effectif < 5%) qui pouvaient perturber les analyses ultérieures. Aussi, pour chaque item de chaque catégorie, nous avons regroupé sous l'intitulé « peu important », toutes les réponses « pas important », « peu important » et « pas d'accord avec l'affirmation proposée ». Nous avons jugé, en effet, qu'un désaccord avec l'affirmation entraînait de facto un désintérêt pour l'item. Nous avons ainsi constitué de nouvelles variables pour chaque item, réduites à trois modalités : « peu important », « assez important », « très important ».

Graduation de l'intérêt des producteurs selon les caractéristiques des légumes secs

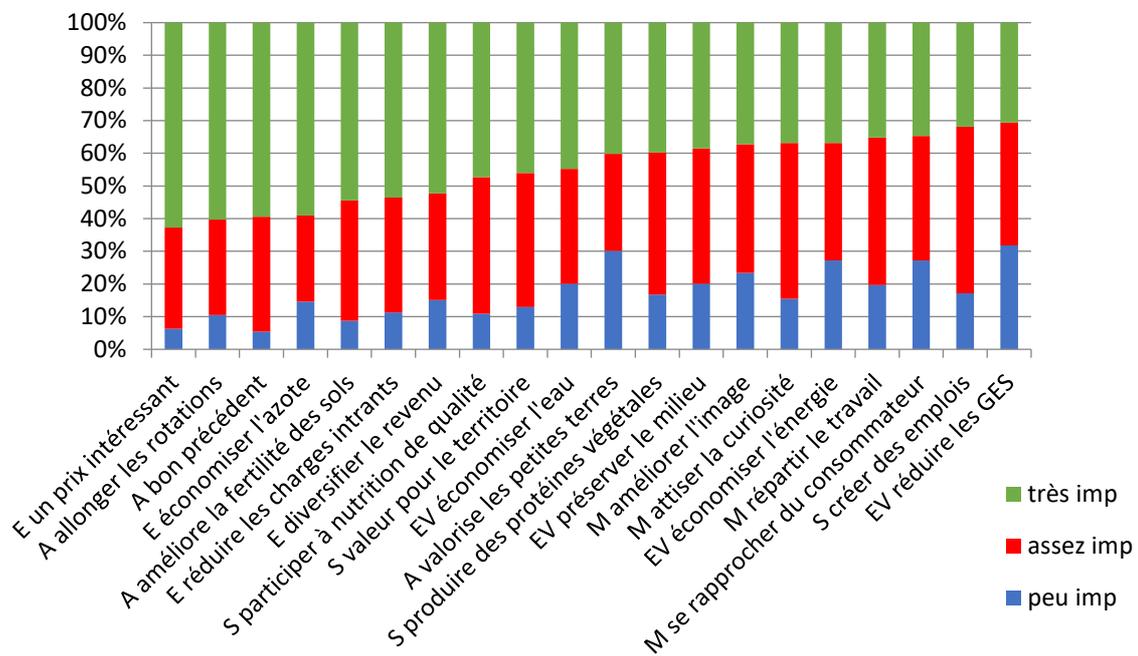


Figure 60. Graduation de l'intérêt des producteurs selon différentes caractéristiques des légumes secs. Abréviations : E : économie, A : agronomie, S : social, EV : environnement, M : métier⁵⁸

Les sept premières motivations, qualifiées de « très importantes » par plus de 50 % des répondants sont d'ordres économique et agronomique. Viennent ensuite des

⁵⁸ Les lettres, S (social), M (métier), EV (environnement), E (économie), A (agronomie), ont été indiquées en référence à la catégorisation initiale proposée dans le questionnaire. Toutefois, malgré les libellés que nous avons tâchés de formuler le plus explicitement possible, nous ne pouvons pas affirmer que les répondants ont associé ces différents intérêts à la catégorie dont ils dépendaient. En effet, ces intérêts listés relèvent fréquemment de plusieurs motivations possibles. Par exemple, la réduction de la consommation d'eau a été associée à une motivation d'ordre environnemental, mais elle peut aussi être vue comme un moyen de réduction des charges, c'est-à-dire une motivation économiques. Les économies d'azote peuvent relever de motivations financières mais aussi agronomiques, voire même environnementales... Nous avons donc finalement considéré les motivations une à une et appréhendé leur catégorisation préalable en second plan.

motivations plutôt tournées vers des dimensions sociales, puis environnementales et enfin liées à la valorisation du métier sur un plan social. Le détail des pourcentages est disponible en Annexe 9 (p440).

Nous nous sommes ensuite exclusivement intéressés aux catégories de réponses « très important » pour chacune de ces motivations à produire des légumes secs (cf. Figure 61, ci-dessous). Le détail des pourcentages est disponible en Annexe 10 (p441).

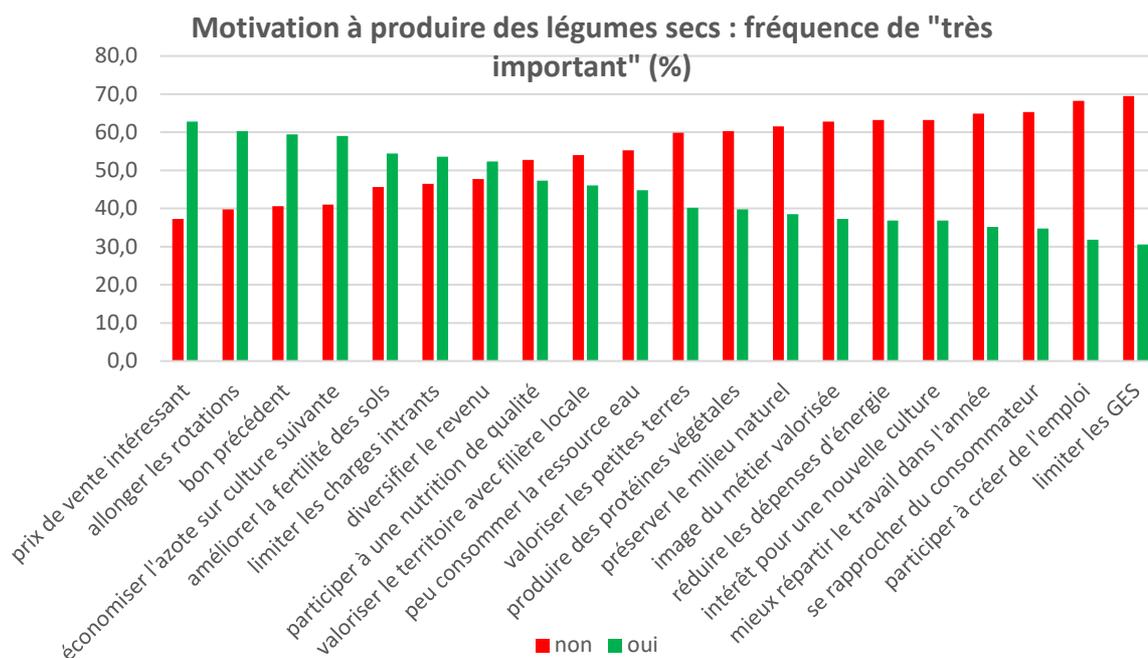


Figure 61. Fréquence de réponses « très important » pour chaque item identifiant un intérêt potentiel à produire des légumes secs. « oui » ou « non » indique si l’item a été jugé « très important » ou non.

Puis nous avons cherché à identifier si des profils relatifs à cette modalité extrême se détachaient. Nous avons ainsi réalisé des graphiques de type radar pour observer si des typologies de motivations différentes se détachaient selon le système d'exploitation des répondants (cf. Figure 62, ci-dessous, p270). Visuellement, nous repérons que les mixtes mettent un peu plus en avant des motivations d'ordre économique et agronomique, ainsi qu'un souhait de préservation du milieu, les bios sont plus présents sur des aspects nutritionnels et alimentaires, et les conventionnels sont attentifs à l'allongement des rotations.

Pourcentage de réponses "très important" pour chaque intérêt des légumes secs selon le système de conduite

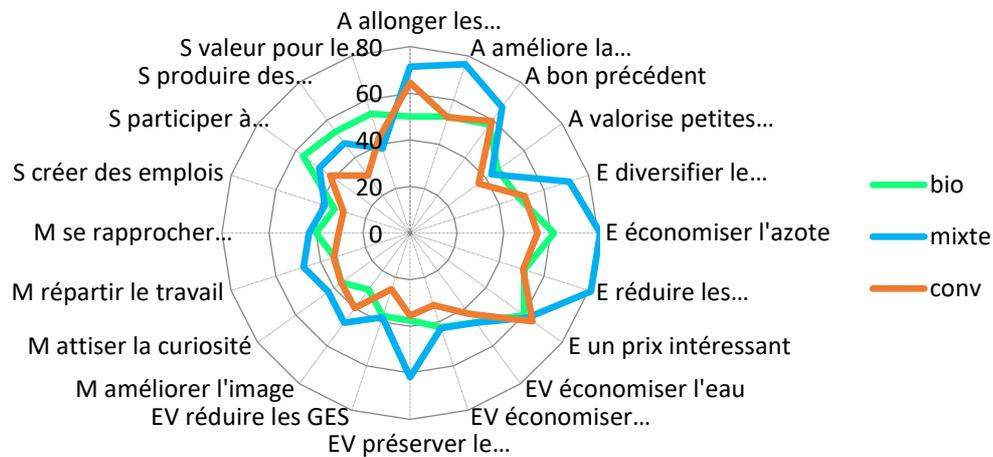


Figure 62. Graph en radar révélant le pourcentage de réponses « très important pour moi » vis-à-vis des intérêts des légumes secs pour chaque système de conduite

Nous interprétons ces résultats de la manière suivante :

-sur l'allongement de la rotation : pour les bios, cet allongement est déjà effectif, avec en moyenne, pour les agriculteurs bio de la coopérative, de six à sept cultures qui entrent en rotation. En revanche, pour les conventionnels, dont la moyenne de cultures qui entre en rotation est de deux à trois, l'enjeu de l'allongement est beaucoup plus prégnant.

-Sur la valorisation de l'image du métier : les conventionnels ont régulièrement évoqué, durant les entretiens, un déficit d'image auprès du grand public, ce qui peut rendre l'enjeu de son amélioration plus importante pour ces profils. Nous citons deux exemples ci-dessous, issus des entretiens semi-directifs :

Agri conv. 1 : « Le problème, au jour d'aujourd'hui, j'ai l'impression que tous ceux qui utilisent les produits phyto, c'est les grands méchants, et ceux qui font du bio, c'est les grands gentils, pour résumer. »

Agri conv. 2 : « Ce qui nous fait mal, moi, il y a deux choses, c'est la PAC et le fait d'être mal vu par la société [...] Parce qu'en plus, nous, on n'a jamais appris... Enfin, le monde agricole n'a jamais appris à se valoriser ou - comment on peut dire - à faire de la pub. »

-Sur la production de protéines végétales et le rapprochement avec le consommateur : nous voyons ici une dynamique des bio, déjà identifiée dans l'analyse des entretiens semi-directifs (cf. 3.2.1.1, p200). Ces derniers apparaissent, en effet, plus familiers et plus sensibilisés aux productions en vue de l'alimentation humaine, que ce soit à travers le cahier des charges bio, du développement de circuits de vente directe, d'un nombre de productions plus important dédiée à l'alimentation humaine, ou encore d'une expérience généralement plus longue dans la production de légumes secs (qui a débuté

d'abord en bio à la coopérative). Nous identifions ici une possible ouverture vers les autres, vers le social, vers les préoccupations sociétales.

-Le dernier point concerne la limitation des GES, un point apparu comme polémique pour de nombreux agriculteurs. Les conventionnels comme les mixtes ne jugent pas ce point spécifique comme étant très important. Nous identifions ici une préoccupation sociétale qui n'est pas intégrée pour ces deux profils.

Nous voyons chez les mixtes une position intermédiaire entre conventionnels et bios, ce qui suggère une phase de transition : conventionnels → mixtes → bios. L'entrée en est l'économie de charges et le souhait d'une préservation de la nature soit deux motivations qui se superposent : moins d'intrants consommés traduit une volonté d'économie financière mais aussi d'autonomie et comprend aussi, implicitement, des dimensions environnementales. Nous pouvons poser l'hypothèse que certaines de ces sensibilisations ne sont pas encore largement exprimées chez les conventionnels et déjà profondément intégrées chez les bio, d'où son observation sur les systèmes en transition seulement. Nous citons ci-dessous quelques exemples de verbatims qui illustrent les motivations d'agriculteurs dont le système est en transition :

Agri bio 1 : « On était sous le pouvoir complet des banques qui faisaient des ouvertures de crédit sur des coops mais il fallait vendre à telle coop, mais la coop savait qu'elle avait tant d'agriculteurs qui allaient lui vendre des produits, les produits que nous on achetait étaient hyper chers par rapport à d'autres coops et quand nous on vendait, le prix était en-dessous, alors on a dit il faut sortir de ça, ce n'est pas normal »

Agri bio 2 : « Il faut que ce soit plusieurs choses. Il y a la partie financière, il ne faut pas se leurrer c'est sûr mais il y a aussi le volet écologique, il y a le volet pour reprendre son travail à son compte. »

3.2.2.3.2. Analyse des associations potentielles entre motivations et valeurs à l'aide d'une ACM

C'est une double hypothèse que nous cherchons à vérifier en observant les associations potentielles entre les valeurs exprimées à travers la définition de la qualité et les motivations émises à l'égard de la production de légumes secs. D'une part, nous souhaitons vérifier si les valeurs exprimées à travers la qualité peuvent révéler un profil-type et s'exprimer plus largement à travers des actions menées par ce profil. Autrement dit, si des valeurs identifiées à travers le concept de qualité pourraient s'exprimer plus largement dans d'autres aspirations, actions, décisions de l'individu. D'autre part, nous souhaitons déterminer si des motivations spécifiques à produire des légumes secs, et notamment à vocation sociale (intérêts alimentaires, environnementaux...), sont liées à des valeurs que Schwartz qualifie de sociales.

Nous avons testé cette double hypothèse en travaillant à partir des grandes orientations définies par Schwartz, qui regroupent des valeurs selon leur vocation à

l'intérêt individuel ou collectif et selon leur dynamique de prévention des pertes ou de recherche de gain (cf. Figure 17, p192 et Tableau 6, p192). Ces grandes orientations nous sont apparues plus propices à révéler des grandes tendances individuelles qu'un travail centré sur les valeurs elles-mêmes.

Nous réalisons une analyse des correspondances multiples ACM, pour dresser des typologies d'individus en fonction de l'intensité de leur attrait pour différents intérêts des légumes secs (les « motivations »). Nous comparons les individus sur la base de la présence/absence de la modalité « très important pour moi » pour les catégories d'intérêts précités. Pour rappel (cf. 3.1.2.4.2, p186), le principe de l'ACM est de comparer des « distances » entre individus selon les modalités qu'ils choisissent : plus les modalités choisies par des individus sont similaires, plus ces individus sont proches, et inversement. Concernant les modalités, celles-ci sont d'autant plus proches qu'elles ont d'individus en commun, et d'autant plus éloignées qu'elles en ont peu en commun.

Nous réalisons l'ACM avec les motivations en tant que variables actives, et les orientations de Schwartz « Gval » et le système d'exploitation en variables supplémentaires. Ces dernières, purement explicatives, n'entrent pas dans la construction des axes.

Les deux premiers axes représentent à eux seuls plus de 42 % de l'information (pourcentage d'inertie cumulée), ce qui se montre très satisfaisant pour une ACM (Husson, 2009 ; Cornillon, 2010). Nous concentrerons donc notre analyse sur le plan 1-2 (cf. Tableau 35, ci-dessous).

	eigenvalue	percentage of variance	cumulative percentage of variance
dim 1	0.3156	31.5587	31.5587
dim 2	0.106	10.6007	42.1594
dim 3	0.0793	7.9298	50.0893
dim 4	0.0666	6.6637	56.753
dim 5	0.0529	5.2917	62.0446
dim 6	0.0435	4.3508	66.3954
dim 7	0.0419	4.1911	70.5865
dim 8	0.0382	3.8208	74.4073
dim 9	0.0334	3.3449	77.7522
dim 10	0.0313	3.1317	80.8839
dim 11	0.0301	3.0107	83.8946
dim 12	0.0258	2.5783	86.4728
dim 13	0.0236	2.36	88.8329
dim 14	0.0228	2.2813	91.1141
dim 15	0.0195	1.9482	93.0623
dim 16	0.0178	1.7786	94.8409
dim 17	0.015	1.498	96.339
dim 18	0.0136	1.3591	97.6981
dim 19	0.0123	1.2285	98.9266
dim 20	0.0107	1.0734	100

Tableau 35. Pourcentage d’inertie de chaque axe et pourcentage d’inertie cumulée. Les deux premiers axes dim 1 et dim 2 représentent plus de 42% de l’information.

La projection sur un plan à 2 dimensions (dim 1 et dim 2) du nuage de variables montre la liaison des variables à ces axes. L’axe 2 apparaît plutôt lié à des variables de type économique, et l’axe 1 à des variables de type social et environnemental (cf. Figure 63, ci-dessous).

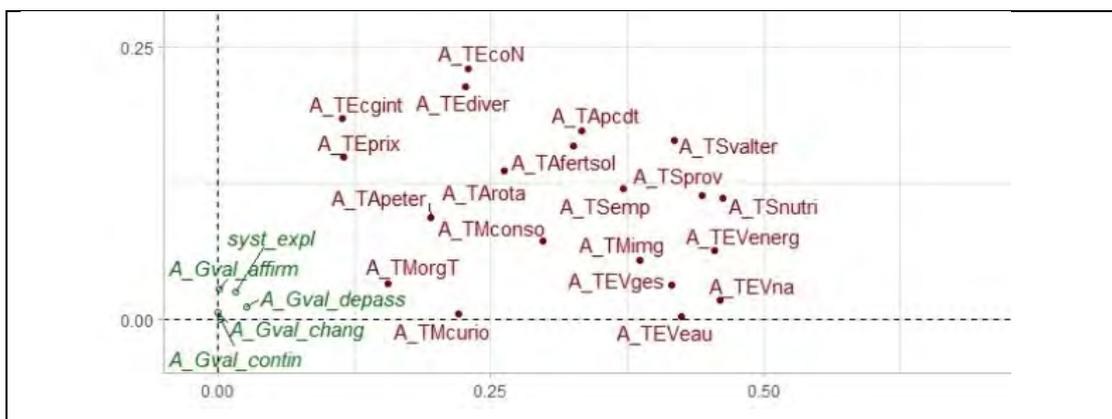


Figure 63. Représentation des variables à expliquer (en rouge) et explicatives (en vert). Les variables qui représentent des motivations sociales et environnementales « TS » et « TEV » apparaissent plutôt liées à l’axe 1 (horizontal), et les variables qui représentent des motivations économiques « TE » apparaissent liées à l’axe 2 (vertical).

Le Tableau 36 ci-dessous indique la contribution des différentes variables à l'axe 1. Les variables qui caractérisent le plus ce dernier sont de type « environnementales » et « sociales ». Nous relevons en particulier les variables qui évoquent un très fort intérêt pour les aspects nutritifs, la protection du milieu naturel, la production de protéines végétales, la limitation de la consommation de la ressource en eau, la valorisation du territoire, ... Cet axe est également associé significativement à une variable illustrative, le « dépassement de soi ».

Dim 1		
quali		
	R2	p.value <5%
A_TSnutri	0.4622	9.037028e-34
A_TEVna	0.4593	1.708173e-33
A_TEVenerg	0.4545	4.970087e-33
A_TSprouv	0.4436	5.251991e-32
A_TEVeau	0.4247	2.767447e-30
A_TSvalter	0.4176	1.202162e-29
A_TEVges	0.4158	1.721403e-29
A_TMimg	0.3862	6.242736e-27
A_TSemp	0.3711	1.140817e-25
A_TApcdt	0.3328	1.140817e-25
A_TAfertsol	0.3259	4.574235e-22
A_TMconso	0.2979	5.888309e-20
A_TArota	0.2627	2.082827e-17
A_TEcoN	0.2289	4.451030e-15
A_TEdiver	0.2268	6.178479e-15
A_TMcurio	0.2205	1.654778e-14
A_TApeter	0.1954	7.406707e-13
A_TMorgT	0.1561	2.355787e-10
A_TEprix	0.1153	7.329182e-08
A_TEcgint	0.1143	1.269008e-02
A_Gval_depasse	0.0259	0.0127

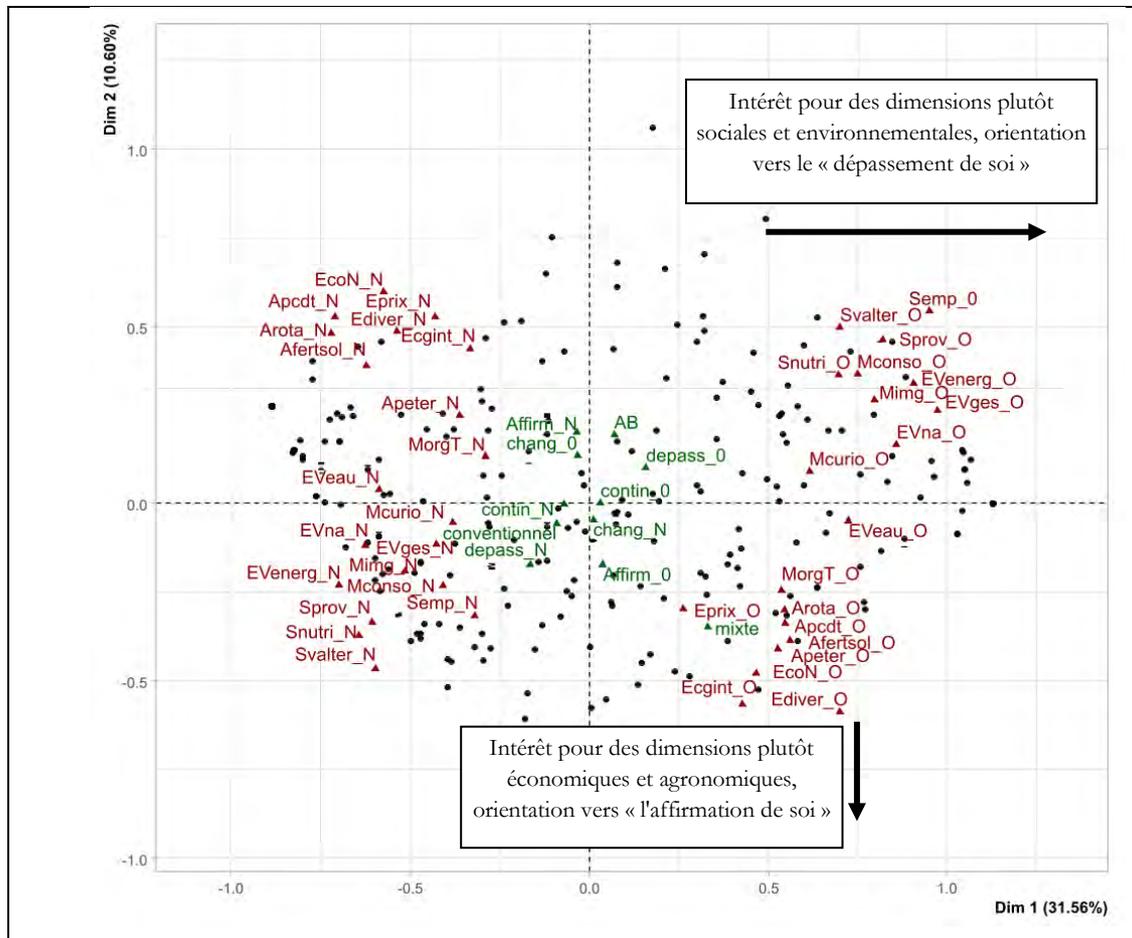
Tableau 36. Description de la première dimension (axe 1) avec la contribution de chaque variable sur l'axe (R2)

Le Tableau 37 ci-dessous montre les modalités qui caractérisent ce même axe. La valeur positive ou négative des valeurs de la colonne « estimate » permet d'associer les individus à ces modalités selon leurs coordonnées sur l'axe. Ainsi, les individus qui ont une coordonnée positive (donc à droite de l'axe 2) sont ceux qui ont affirmé leur très fort intérêt pour les modalités « nutrition », « protection du milieu naturel », « limitation des dépenses énergétiques », « production de protéines végétales »... etc., quand ceux qui ont une coordonnée négative (à gauche de l'axe 2), sont ceux qui n'ont pas évoqué un fort intérêt pour ces spécificités des légumes secs. Nous observons également que l'orientation vers les valeurs de « dépassement de soi », qui est significative (pvalue = 0,0127), concerne également les coordonnées positives, c'est-à-dire l'expression de fort intérêt pour ces modalités, et inversement.

Dim 1			
category	Estimate	p.value	
A_TSnutri=Snutri_O	0.3825		0
A_TEVna=EVna_O	0.3912		0
A_TEVenerg=EVenerg_O	0.3926		0
A_TSprov=Sprov_O	0.3823		0
A_TEVeau=EVeau_O	0.3681		0
A_TSvalter=Svalter_O	0.3642		0
A_TEVges=EVges_O	0.3933		0
A_TMimg=Mimg_O	0.3611		0
A_TSemp=Semp_O	0.3674		0
A_TApct=Apct_O	0.33		0
A_TAfertol=Afertol_O	0.3219		0
A_TMconso=Mconso_O	0.322		0
A_TArota=Arota_O	0.2942		0
A_TEcoN=EcoN_O	0.2733		0
A_TEdiver=Ediver_O	0.2678		0
A_TMcurio=Mcurio_O	0.2734		0
A_TApeter=Apeter_O	0.2533		0
A_TMorgT=MorgT_O	0.2325		0
A_TEprix=Eprix_O	0.1973		0
A_TEcint=Ecint_O	0.1904		0
A_Gval_depasse=depasse_O	0.0905	0.0127	
A_Gval_depasse=depasse_N	-0.0905	0.0127	
A_TEcint=Ecint_N	-0.1904		0
A_TEprix=Eprix_N	-0.1973		0
A_TMorgT=MorgT_N	-0.2325		0
A_TApeter=Apeter_N	-0.2533		0
A_TMcurio=Mcurio_N	-0.2734		0
A_TEdiver=Ediver_N	-0.2678		0
A_TEcoN=EcoN_N	-0.2733		0
A_TArota=Arota_N	-0.2942		0
A_TMconso=Mconso_N	-0.322		0
A_TAfertol=Afertol_N	-0.3219		0
A_TApct=Apct_N	-0.33		0
A_TSemp=Semp_N	-0.3674		0
A_TMimg=Mimg_N	-0.3611		0
A_TEVges=EVges_N	-0.3933		0
A_TSvalter=Svalter_N	-0.3642		0
A_TEVeau=EVeau_N	-0.3681		0
A_TSprov=Sprov_N	-0.3823		0
A_TEVenerg=EVenerg_N	-0.3926		0
A_TEVna=EVna_N	-0.3912		0
A_TSnutri=Snutri_N	-0.3825		0

Tableau 37. Description de la dimension 1 par les modalités représentatives de l'axe. Les p-values inférieures au dix millième (10^{-4}), apparaissent avec la valeur 0 dans le tableau.

Le graphique des modalités positionne ces dernières au barycentre des individus qui les ont prises. Y figure également le nuage des individus, représentés par des points. Nous y avons ajouté les interprétations des axes (cf. Figure 64, ci-dessous).



L'axe 1 différencie ainsi des individus qui ont jugé très importants des intérêts de type environnemental et social et qui ont exprimé à travers la définition de la qualité, une orientation, selon Schwartz, vers le « dépassement de soi ». À ces individus situés à droite de l'axe, s'opposent, à gauche de l'axe, les individus qui n'ont ni montré un très fort intérêt pour ces spécificités des légumes secs, ni exprimé une orientation vers les valeurs de « dépassement de soi ».

La représentation d'ellipse de confiance autour du barycentre des individus qui prennent ces différentes modalités montre leur représentation dans le plan (cf. Figure 65, ci-dessous, p277). Nous remarquons une forte différenciation des modalités des variables actives qui expliquent le plus l'axe. Les modalités de la variable explicative (illustrative) « dépassement de soi » apparaissent moins éloignées mais demeurent néanmoins visuellement et significativement distinctes.

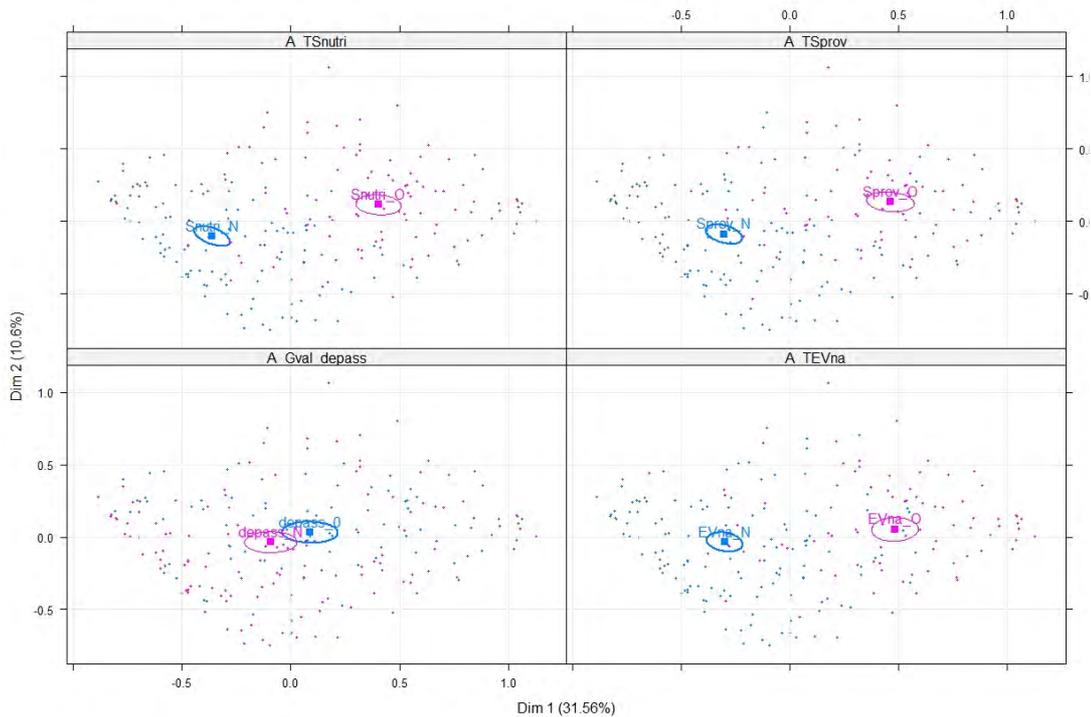


Figure 65. Représentation des ellipses de confiance autour des modalités de trois variables qui sont représentatives de l'axe 1 et de la variable illustrative de ce même axe.

L'observation des valeurs-test des variables illustratives (cf. Tableau 38, ci-dessous) nous fournit une indication supplémentaire vis-à-vis de la pertinence des variables à considérer. Une valeur-test est vue comme un écart entre la moyenne des individus qui possèdent la modalité en question et la moyenne générale. Elle représente une statistique du test d'hypothèse nulle H_0 « la moyenne associée à la modalité équivaut à la moyenne générale » (Husson et al., 2009). Les modalités dont les valeurs-tests ont des valeurs absolues supérieures à 1,96 se montrent particulièrement parlantes (le bornage $-1,96 - 1,96$ est associé à un seuil de risque de 5 % Lebart et Morineau⁵⁹, 1991) et qui diminue quand la valeur absolue des valeurs test augmente. Leur signe indique une sur ou sous-représentation sur l'axe considéré. Ainsi, sur l'axe 1, le dépassement de soi présente une valeur absolue de 2,48. Cette orientation se montre positive du côté des coordonnées positives de l'axe, et négative (c'est-à-dire absente chez les individus), vers les coordonnées négatives de l'axe.

⁵⁹ L. Lebart, A. Morineau, SPAD Système Pour l'Analyse des Données, CISIA, Saint-Mandé, 1991.

v.test	Dim 1	Dim 2
AB	0.7693	2.1022
conventionnel	-1.6416	-1.0501
mixte	1.5821	-1.6718
Affirm_0	0.5484	-2.5302
Affirm_N	-0.5484	2.5302
chang_0	-0.2989	1.2124
chang_N	0.2989	-1.2124
contin_0	0.7185	0.0051
contin_N	-0.7185	-0.0051
depass_0	2.4839	1.6006
depass_N	-2.4839	-1.6006

Tableau 38. Valeurs test des variables illustratives

Pour la dimension 2, nous considérerons sur le même principe la modalité « AB » de la variable système d'exploitation, présente du côté positif de l'axe, et la variable « affirmation de soi », qui n'a pas été exprimée sur les coordonnées positives de l'axe, et qui a été exprimée du côté des coordonnées négatives de l'axe.

Cette dimension 2 est essentiellement caractérisée par les variables actives d'ordre économique, « économie d'azote », « diversification du revenu », « économie de charges intrants ». Concernant les variables illustratives, cet axe est associé significativement aux variables « système d'exploitation » et « affirmation de soi » (cf. Tableau 39, ci-dessous, p279).

Dim 2		
quali		
	R2	p.value <5%
A_TEcoN	0.2295	0
A_TEdiver	0.2134	0
A_TEcint	0.184	0
A_TApctd	0.1726	0
A_TSvalter	0.1645	0
A_TAfertsol	0.1585	0
A_TEprix	0.1487	0
A_TArota	0.1367	0
A_TSemp	0.1204	0
A_TSprov	0.1136	0
A_TSnutri	0.1107	0
A_TApeter	0.0929	0
A_TMconso	0.0711	0
A_TEVenerg	0.0625	0.0001
A_TMimg	0.0539	0.0003
A_TMorgT	0.0329	0.0049
A_TEVges	0.0305	0.0068
A_Gval_affirm	0.0269	0.0111
A_TEVna	0.0172	0.0426
syst_expl	0.025	0.0503

Tableau 39. Description de la deuxième dimension (axe 2) avec la contribution de chaque variable sur l'axe (R2)

La colonne « estimate » du Tableau 40 ci-dessous (p280) permet de préciser le positionnement des modalités sur l'axe 2 (cf. Figure 64, p276). Ainsi, les individus qui ont des coordonnées positives sur cet axe sont ceux qui n'ont pas évoqué un très fort intérêt pour les économies d'azote, de charges intrants et pour la diversification des sources de revenu. Ces individus correspondent plutôt à des systèmes en agriculture biologique et qui n'ont pas évoqué une orientation vers les valeurs d'affirmation de soi dans leur définition de la qualité.

Vers les coordonnées négatives de l'axe, se situent des individus qui ont jugé que ces intérêts économiques étaient très importants et qui ont évoqué des valeurs d'affirmation de soi dans leur définition de la qualité.

L'axe 2 différencie ainsi des individus, en haut, qui sont plutôt en système AB et qui n'ont pas jugé très importants des intérêts de type économique ni exprimé à travers la définition de la qualité, une orientation vers des valeurs d'affirmation de soi, à des individus, en bas, qui ont montré un très fort intérêt pour ces spécificités des légumes secs et exprimé une orientation vers ces valeurs « d'affirmation de soi » (cf. Figure 64, p276).

Dim2		
category	Estimate	p.value
A_TEcoN=EcoN_N	0.1586	0
A_TEdiver=Ediver_N	0.1506	0
A_TEcgint=Ecgint_N	0.14	0
A_TApcdt=Apcdt_N	0.1377	0
A_TSvalter=Svalter_O	0.1325	0
A_TAfertsol=Afertsol_N	0.1301	0
A_TEprix=Eprix_N	0.1299	0
A_TArota=Arota_N	0.123	0
A_TSemp=Semp_O	0.1213	0
A_TSprov=Sprov_O	0.1121	0
A_TSnutri=Snutri_O	0.1085	0
A_TApeter=Apeter_N	0.1012	0
A_TMconso=Mconso_O	0.0912	0
A_TEVenerg=EVenerg_O	0.0844	0.0001
A_TMimg=Mimg_O	0.0782	0.0003
A_TMorgT=MorgT_N	0.0618	0.0049
A_TEVges=EVges_O	0.0617	0.0068
A_Gval_affirm=Affirm_N	0.0535	0.0111
syst_expl=AB	0.0859	0.0353
A_TEVna=EVna_O	0.0439	0.0426
syst_expl=mixte	-0.0903	0.0946
A_TEVna=EVna_N	-0.0439	0.0426
A_Gval_affirm=Affirm_O	-0.0535	0.0111
A_TEVges=EVges_N	-0.0617	0.0068
A_TMorgT=MorgT_O	-0.0618	0.0049
A_TMimg=Mimg_N	-0.0782	0.0003
A_TEVenerg=EVenerg_N	-0.0844	0.0001
A_TMconso=Mconso_N	-0.0912	0
A_TApeter=Apeter_O	-0.1012	0
A_TSnutri=Snutri_N	-0.1085	0
A_TSprov=Sprov_N	-0.1121	0
A_TSemp=Semp_N	-0.1213	0
A_TArota=Arota_O	-0.123	0
A_TEprix=Eprix_O	-0.1299	0
A_TAfertsol=Afertsol_O	-0.1301	0
A_TSvalter=Svalter_N	-0.1325	0
A_TApcdt=Apcdt_O	-0.1377	0
A_TEcgint=Ecgint_O	-0.14	0
A_TEdiver=Ediver_O	-0.1506	0
A_TEcoN=EcoN_O	-0.1586	0

Tableau 40. Description de la dimension 2 par les modalités représentatives de l'axe. Les pvalues inférieures au dix millièmes (10^{-4}), apparaissent avec la valeur 0 dans le tableau.

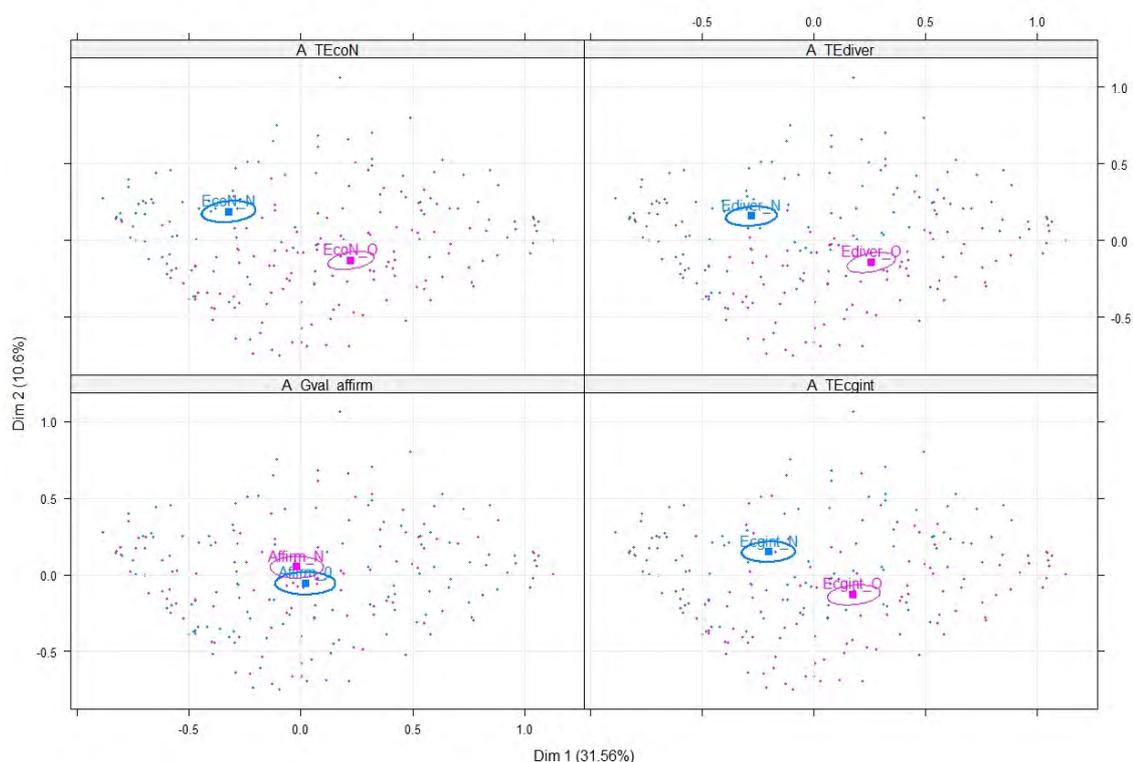


Figure 66. Représentation des ellipses de confiance autour des modalités de trois variables qui sont représentatives de l'axe 2 et de la variable illustrative de ce même axe.

Nous identifions les différenciations des modalités des trois variables actives et des modalités de la variable explicative à l'aide d'ellipses de confiance (cf. Figure 66, ci-dessus). La variable explicative se montre un peu moins discriminante mais les cercles sont néanmoins distincts et sa pvalue se montre significative (cf. Tableau 40, p280)

Ces différentes observations et résultats, nous permettent de mettre en évidence un lien entre les grandes orientations définies par Schwartz, dépassement de soi et affirmation de soi, évoquées à travers la définition de la qualité et des typologies de motivations à produire des légumes secs. Rappelons que ces deux orientations sont antagonistes. La première, qui révèle une ouverture vers le social, la recherche de « croissance » et qui dénote une absence d'anxiété, est reliée à des motivations à produire des légumes secs d'ordre environnemental (préservation de l'environnement, réduction des dépenses d'énergie...) et social en lien avec la production d'alimentation humaine (participer à une nutrition de qualité, produire des protéines végétales...). La deuxième orientation, d'ordre individuel et fondée sur la préservation des pertes et dénotant de l'anxiété est, quant à elle, reliée à des motivations plutôt économiques (diversification des sources de revenu, économies d'azote et de charges intrants...).

La discrimination des systèmes d'exploitation selon les types de motivations à produire des légumes secs, qui ressort lorsque ces motivations sont observées une à une sur les graphiques en radar, se montre, en revanche, peu visible à travers l'ACM qui vise à établir une représentation de groupes homogènes d'individus et des modalités qu'ils

prennent sur plusieurs dimensions. Nous n'avons, en effet, analysé l'information que sur un seul plan factoriel, le plus parlant, mais 60 % de l'information reste néanmoins dispersée sur les autres plans. Nous observons sur ce plan que les systèmes bio se situent à l'opposé des motivations qui sont reliées à l'affirmation de soi. La position des autres systèmes est moins visible sur ce plan. De fait, comme le souligne Schwartz (2006), une motivation ou une raison d'agir peut être sous-tendue, consciemment ou inconsciemment, par différentes valeurs, dont certaines peuvent entrer en conflit. Il nous apparaît donc cohérent de ne pas pouvoir rattacher de manière franche des profils à un faisceau précis de motivations et de valeurs. Mais malgré cette dilution de l'information, nous avons pu montrer, dans les différents résultats, la récurrence de l'association entre l'expression de valeurs de nature sociale et une ouverture de l'exploitant vers des dimensions sociales, que ce soit à travers une propension à mener des changements sur l'exploitation, ou à exprimer des motivations de nature sociale. Il est également important de souligner le rôle de la qualité en tant que révélateur de valeurs des individus, et dont l'expression se retrouve transversalement dans plusieurs registres de son activité.

Les valeurs rattachées au « Dépassement de soi », nous apparaissent, à ce titre, cruciales dans la mesure où elles sont rattachées à des perspectives d'intérêt général et à même d'orienter l'activité en ce sens. Aussi, dans la partie 3.2.3.2 (p292), nous montrerons comment nous avons suscité de telles valeurs dans un collectif dans le but de l'amener à reconsidérer des raisons d'agir.

3.2.3. Reconsidérer des raisons d'agir dans un monde institutionnel changeant

Les mutations qui interviennent dans la société, que nous avons abordées dans le chapitre 2 en tant que « changement institutionnel », les tensions entre habitudes et nouvelles manières de faire et les confrontations entre volontés divergentes sur « ce qu'il convient de faire » que ces mutations provoquent, génèrent des perturbations dans l'agir des acteurs, bouleversent leurs valeurs. Nous avons observé de telles perturbations durant les entretiens semi-directifs, perturbations que nous avons cherchées à saisir et à qualifier avec une grille de lecture (cf. Tableau 5, p181). Les résultats de cette lecture montrent que les catégories d'acteurs interviewés, agriculteurs, techniciens, en bio ou en conventionnel, élus, révèlent toutes des contradictions dans leur activité. C'est ce que nous présentons dans la partie 3.2.3.1.

Les résultats précédents nous ont également enseigné que la capacité à changer était soutenue par des interactions sociales avec des acteurs variés. Aussi, dans le but de « surplomber » ces contradictions pour pouvoir dépasser les points de blocages et établir ainsi une nouvelle manière de considérer l'agir et les valeurs qui l'animent, nous avons organisé des délibérations entre acteurs en mobilisant l'artefact médiateur qualité (cf. 3.1.2.4.4, p193). Nous avons, en effet, posé l'hypothèse que ce dispositif mettant en œuvre des interactions sociales entre profils différents – agriculteurs et consommateurs –, allait

favoriser la réflexivité des acteurs sur leur activité, susciter des valeurs transcendantes, plus particulièrement celles relatives au « dépassement de soi ». Cela dans le but de générer les apprentissages nécessaires pour reconsidérer les raisons d'agir et, in fine, aboutir à une transformation de l'activité. C'est ce que nous présentons dans la partie 3.2.3.2.

3.2.3.1. *Des changements générateurs de contradictions dans l'activité*

L'analyse thématique mixte que nous avons menée sur un échantillon des entretiens semi-directifs a permis de révéler la nature concrète des contradictions rencontrées par les acteurs. Nous indiquons ci-dessous le résultat de l'analyse thématique qui inclut les sous-thèmes et sous-sous thèmes qui ont émergé en cours d'analyse. Nous ne donnons qu'un seul exemple de citation pour illustrer chacune des « perturbations de l'agir » – double contrainte, conflit critique, dilemme, conflit, incertitude –, mais des exemples plus nombreux sont disponibles en annexe (cf. Annexe 11, p443).

3.2.3.1.1. *Expression de la double contrainte*

Le double lien ou double contrainte (cf. Tableau 41, ci-dessous, p284) est vécu comme une impasse, une impossibilité dans l'action (Engeström et Sannino, 2011). La double contrainte a été exprimée à travers deux thèmes, l'un évoquant la perception de contraintes environnementales insolubles, liés à la diminution des intrants, l'application de normes ou de réglementations, et l'autre évoquant une perte drastique de qualité de vie au travail du fait d'une perte de lien social – qui amène un sentiment d'isolement dans le métier –, une perte de repères au regard de finalités du métier en mutation, ou encore une perte d'efficacité. L'efficacité peut être définie comme une capacité à accomplir, à mener des actions de façon opérationnelle, et ce faisant, d'entretenir et de renouveler une vitalité personnelle pour maintenir actives les facultés créatives (Clot et Simonet, 2015 ; Clot, 2017).

Double contrainte	transition environnementale	baisse intrants	*Agri conv : "Au niveau paperasse, quoi. Tout ce qui est environnement, loi environnementale. Ça a bien évolué. La directive nitrates et tout c'est vrai que ça... On y arrive hein, je me suis équipé d'un logiciel de gestion parcellaire maintenant. J'ai agrimap. Donc j'ai mon petit logiciel, je gère... Ça devient de plus en plus complexe . Puis on en arrive même au point où même les logiciels ne sont plus... On n'arrive plus à faire ce qu'on nous demande. [...] J'en ai parlé avec d'autres , au niveau CER, DDT et tout, quand je leur ai dit « Mais on fait comment là en fonction des précédents sur les parcelles ? Comment on fait pour gérer la directive nitrates pour les apports ? » et bien il a dit « On ne peut pas ». J'ai appelé agrimap, il me dit « Si vous allez chercher aussi loin... Au jour d'aujourd'hui, il n'existe aucun logiciel capable de gérer... c'est même pas à la parcelle. Il y a des ilots, il y a les parcelles, il y a les intercultures, il y a tout ! Donc on ne peut plus ».
		normes qualité	
		règles environnementales*	
	perte qualité de vie professionnelle	perte efficience	
		perte finalités métier	
		perte lien social	

Tableau 41. Illustration de la contradiction « double contrainte »

3.2.3.1.2. Expression du conflit critique

Le conflit critique est subi par des individus confrontés à une « situation d'impossibilité ou d'inintelligibilité », due à des motifs contradictoires qui les paralysent, jusqu'à leur donner un sentiment de culpabilité ou de viol (Engeström et Sannino, 2011). Ils sont évoqués à travers des récits constitués de métaphores vives et émotionnellement chargés. Nous en repérons dans des discours qui évoquent une forte pression dans l'activité du fait de l'industrialisation de l'agriculture, qui est aussi bien évoquée par des agriculteurs en conduite biologique que conventionnelle (cf. Tableau 42, ci-dessous, p285). Ces individus poursuivent leur activité mais celle-ci devient impossible à gérer. Cela se traduit, dans l'exemple donné ici, par une nécessité de produire mais qui prive l'individu de son pouvoir de décision et d'autonomie.

Conflit critique	industrialisation	en bio	<p>*Agri bio (qui évoque son métier avant sa conversion) : "J'ai tout perdu, ma liberté, j'étais broyé par le système, j'avais l'impression d'être dans un entonnoir, vous essayez d'en sortir mais ça tourne tellement vite que vous ne pouvez pas mais vous êtes pris par le système qui vous dit il faut produire, on recevait des SMS ou des flashes disant attention rouille brune, on avait des gens qui nous donnaient des informations et il fallait qu'on applique. [...] à un moment vous êtes tellement pris par la vitesse qu'il faut produire, c'est comme une formule 1, vous avez les mecs qui pilotent et les autres qui disent attention à ceci, attention à cela donc il faut rajouter ça, il faut rajouter tel produit et donc comme vous êtes toujours dans le truc, on vous met dans un sentiment de peur, vous êtes dedans, vous êtes pris..."</p>
		en conventionnel*	

Tableau 42. Illustration de la contradiction « conflit critique »

3.2.3.1.3. Expression du dilemme

Le dilemme exprime des « évaluation incompatibles » à travers des hésitations, des tergiversations... Nous en avons identifié autour de trois thèmes principaux : les investissements pour l'exploitation, l'adoption de nouvelles pratiques et les tensions que les nouvelles pratiques génèrent dans le métier du technicien (cf. Tableau 43, ci-dessous, p286). Plusieurs de ces évaluations en opposition incluent une dimension économique (investissement, adoption de nouvelles pratiques, arbitrage entre volet technique et commercial du métier de technicien. L'exemple que nous citons met en balance les intérêts agronomiques des légumes secs avec leur prix jugé peu satisfaisant.

Dilemme	investir	agrandir	*Agri conv : " Surtout agronomiquement et puis c'est un très bon précédent céréale également pour diminuer les doses d'azote sur céréale. Le limitant de ces cultures-là c'est les prix. [...] c'est un peu économiquement qu'on a choisi un peu de s'orienter vers autre chose. On s'aperçoit qu'on a d'autres inconvénients aussi, qu'on a des rotations un peu trop courtes . Disons qu'on le sent plus quand l'azote est cher disons. [...] c'est là qu'on se dit qu'il faudrait diminuer ça . Et puis en même temps , même au niveau structure de sol et agronomiquement c'est très bon. Bon, le prix évidemment c'était un peu juste aussi quand même. Économiquement c'était... Avec une année où les prix de céréales sont assez bas c'est concurrentiel mais c'est peut-être une culture que je continuerais aussi à introduire pour diminuer un peu la partie céréalière."
		suivi culture	
	adoption nouvelle pratique	couverts	
		légumes secs*	
		baisse intrants	
	rôle TC	tension induite par baisse traitements	
tension commerce/technique			

Tableau 43. Illustration de la contradiction « dilemme »

3.2.3.1.4. Expression du conflit

Le conflit traduit un désaccord, des divergences d'intérêts, exprime une résistance face à un comportement jugé négatif, des critiques et argumentations... Nous avons identifié plusieurs motifs de conflits (cf. Tableau 44, ci-dessous) : liés à l'introduction des légumes secs, vus comme une complication au regard du prix proposé ; relatifs à un lien social distendu, soit entre systèmes bio et conventionnel soit entre agriculteurs conventionnels ; relatifs à la perception d'un manque de reconnaissance par les pairs (cas d'agriculteurs en technique de semis direct), par le grand public ou par les politiciens ; vis-à-vis des règles et des normes, jugées coûteuses, incohérentes, sources de distorsion de concurrence, de perte d'autonomie et de liberté ou contraignantes ; relatifs au fonctionnement de la coopérative ; ou encore aux dérives du bio vers un système industriel, et enfin traduisant la perception d'asymétries de pouvoirs vis-à-vis d'acteurs à différentes échelles, depuis le local jusqu'au niveau mondial.

Conflit	Légumes secs		<p>¹Agri conv et élu : "Ils s'en foutent. La population, elle est à moitié partie sur l'écolo. Elle pense qu'on les empoisonne tous. Ce qui est mauvais, c'est ceux qui achètent des fermes. Des gens qui viennent dans les fermes, ils se retrouvent en campagne. Après ils vous disent moi, j'ai acheté en campagne pour être tranquille. Ils n'avaient pas compris que des gens travaillaient. Ils veulent pas entendre le moteur qui arrose, ils ne veulent pas ci, ils ne veulent pas ça. Il y en a quelques-uns qui ont eu des réflexions, ils le prennent pas toujours bien. Et après, ça s'envenime."</p> <p>²Agri bio : "Parce que l'agriculture biologique, on peut la définir de plein de façons, elle peut être aussi une agriculture biologique intensive, ce qu'on voit aussi c'est-à-dire du labour, un travail du sol très important, des matières organiques industrielles qui sont amenées, je ne sais pas si vous êtes au courant de tout ça mais c'est comme ça que ça fonctionne et d'un autre côté il y a des gens qui font vraiment un travail qui est cohérent avec leur conviction mais avec ce qui doit être fait et avec aussi ce qu'on doit rendre au consommateur parce que pour le consommateur, l'agriculture, quand il y a le label AB c'est parfait et à aucun moment il y a des trucs qui viennent de l'élevage industriel même si soi-disant ils ont été tout ce que vous voulez, analysés, je connais très bien comment ça peut se passer, j'ai vu les débordements qu'il a pu y avoir avec des trucs qui arrivaient d'Espagne et je vous en passe et des meilleurs donc voilà ce qu'on défend!"</p>	
	Manque de lien social	entre systèmes		
		entre pairs		
	Manque de reconnaissance	pairs		
		grand public ¹		
		politiciens		
	Règles et normes	coût		
		incohérence normes		
		distorsion concurrence		
		contraintes administratives		
perte autonomie				
Valeur équité coop				
Bio industrielle ²				
Asymétrie pouvoir	organismes secteur			
	coop			
	négoce			
	GMS			
	Fonds de pension mondiaux			

Tableau 44. Illustration de la contradiction « conflit »

3.2.3.1.5. Expression de l'incertitude

L'incertitude, enfin, transparait lorsque des acteurs évoquent des changements de pratiques (introduction de légumes secs, passage en bio, introduction de couverts végétaux, nouveaux modes de commercialisation ; l'évolution de la réglementation et la projection de l'exploitation dans l'avenir, c'est-à-dire le décisionnel vis-à-vis de ses orientations et sa transmission (cf. Tableau 45, ci-dessous).

Incertitude	changement technique, système	légumes secs	<p>Agri conv : "La perte de visibilité ça c'est clair, quand on s'est installés on savait à 4 ou 5 ans ce qu'on allait faire.[...] Ce qu'on allait faire et on avait des perspectives techniques, des prix qui tenaient à peu près la route, là maintenant c'est vrai qu'on ne sait plus.</p> <p>Agri conv : « ... mais si les prix baissent encore... On sait pas [...] Les emprunts, il faut les payer... Si on ne sait rien, on va vraiment dans l'inconnu. Donc on verra. Je ne sais pas."</p>
		conduite bio	
		couverts végétaux	
		vente	
	réglementation		
perception avenir	transmission	orientations exploitation*	

Tableau 45. Expression de l'incertitude.

3.2.3.1.6. Bilan des observations des perturbations de l'agir

Plusieurs grandes lignes globales émergent de ces résultats.

En premier lieu, nous observons que certaines thématiques se retrouvent à la confluence de plusieurs contradictions ou perturbations ressenties dans l'activité. Nous en identifions quatre. C'est le cas des sujets :

- **relatifs à des changements de pratiques** (en vert dans les tableaux). Cela pourrait apparaître comme une tautologie, mais confirme bien que les acteurs interrogés dans notre cas d'étude se sentent impactés par des changements et que ces derniers génèrent des perturbations dans leur activité. Ces changements de pratiques s'intègrent dans le pool d'attentes agroécologiques – couverts végétaux, bio, légumes secs, baisses d'intrants. Ces changements sont associés à l'évocation d'incertitude et de dilemmes essentiellement et, secondairement, à des conflits et des doubles contraintes.

- **Relatifs à une accentuation du phénomène d'industrialisation de l'agriculture** (en orange dans les tableaux). Celle-ci est visible à travers la perte d'efficacité des exploitations et à la baisse de motivation qu'elle engendre chez les exploitants ; à travers la perte de proximité et donc de lien social entre les agriculteurs eux-mêmes et entre agriculteurs et consommateurs ; elle transparait également dans l'évocation d'une agriculture biologique qui s'industrialise et qui entre en rupture avec ses codes et ses valeurs initiales ; et enfin elle est également évoquée par le pouvoir exercé par la GMS et les mouvements financiers mondiaux. Ces sous-thèmes sont fortement associés aux conflits et conflits critiques puis aux doubles-contraintes.

- **liés à un milieu de plus en plus concurrentiel** (en violet dans les tableaux). Nous pouvons le rattacher à l'industrialisation croissante, qui a généré des concentrations

des structures dans une optique de résistance à l'exercice du pouvoir des industries agroalimentaires mais qui a aussi accentué les rivalités entre organismes stockeurs sur les territoires et induit des politiques commerciales agressives. Ce champ concurrentiel est exclusivement évoqué à travers le conflit. Nous rapportons ci-dessous des extraits de verbatims qui évoquent cette industrialisation qui provoque un sentiment de déshumanisation du système agricole dans son ensemble :

Agri bio : « J'ai dit à un moment on va recréer les coopératives, on va recréer ça autrement parce que vous ne nous représentez plus du tout, [...] et bien non, je suis désolé, vous n'êtes pas proches, vous êtes sous la tutelle des industriels qui vous imposent ce qu'eux veulent et ce qu'ils ont décidé et c'est ça le problème. »

Tech conv. : « je ne sais même pas s'ils connaissent le patron et le directeur-adjoint, on voit personne. Moi avant, je voyais quelqu'un qui passait régulièrement en collecte une fois par semaine, il restait trois minutes. Là et puis terminé. Là maintenant, on te convoque, on te met un rétroprojecteur et puis, on t'explique que là, t'as baissé en collecte, pourquoi, enfin. Certes il le faut, mais comme des robots... »

Agri conv. : « Ce qu'on vend est très bas et ce qu'on achète, que ce soit les intrants ou tous les produits phyto, c'est de plus en plus cher. On se demande aujourd'hui si les firmes, comme Bayer, Monsanto et tout ça, se rendent compte que si jamais il n'y a plus d'agriculteurs, ils vont avoir des soucis eux aussi. »

Agri bio : « Le schéma est pour aller sur des grandes fermes, de plus en plus grandes, une agriculture bio intensive, il est là le schéma »

Agri bio : « Au lieu de nous aider, on ne pouvait même pas discuter des prix, des prix de vente parce qu'il fallait leur vendre à eux donc vous êtes carrément complètement intégrés dans le système qui vous pilonne. »

Agri conv. : « Dans la production céréalière, il y a de la désinformation totale par rapport au grand public. Pourquoi les paysans, ils traitent la nuit ? Ils n'ont pas le temps, le jour ? »

Agri bio : « Ça se fait tous les jours, on sait bien que la GMS aujourd'hui quand ils ont besoin de quelque chose ils sont capables de vous faire un pont d'or et quand ils n'en ont plus besoin ou quand il y a concurrence ils tirent les prix, ça se fait tous les jours mais après c'est un rapport de force. »

- Enfin, la dernière convergence est relative aux **normes et réglementations** (en bleu), qui suscitent des doubles contraintes, des conflits, et de manière moins marquée, un sentiment d'incertitude. Nous illustrons ces aspects avec la « qualité » prise dans sa dimension normative. Celle-ci met en exergue des perspectives incompatibles entre attentes industrielles et attentes agroécologiques. Cette incompatibilité entre en confrontation avec l'idée de ce qu'est « un travail bien fait », dans un sens comme dans l'autre :

Agri conv. : « Là on s'est rendu compte depuis 2 ans qu'avec ces nouvelles lois qui sont sorties, en France on a le blé qui est en train de diminuer en qualité. Globalement en France, avec ces nouvelles lois environnementales, ils se sont rendus compte que les protéines baissent. Et donc le blé est de moins bonne qualité. Ça, c'est inévitable puisqu'il faut qu'on réduise les intrants donc automatiquement il y aura moins de protéines. »

Tech bio : « Quelque part quand on fait la commercialisation en direct, le client rencontre la personne sur sa ferme. Il voit sa ferme. S'il n'est pas content, il ne revient pas. Il n'a pas besoin d'une preuve de qualité. Il n'a pas besoin d'une traçabilité. Il le voit en direct. Ce mot qualité, je le vois comme une contrainte qui vient du fait de la taille des structures, de la taille des acheteurs et du fait de l'éloignement des clients. Ça, c'est le mot qualité au sens de service qualité au sein d'une entreprise. [...] et éventuellement que ça devienne un outil de négociation commerciale. [...] Il y a une grande question sur le blé de qualité. Le blé de qualité, c'est du blé qui a un gros taux de protéines, qui a beaucoup de gluten, [...] On fait un blé de qualité, c'est celui-là qu'on paye le mieux. Et c'est celui-là qui est le plus allergène. Typiquement un bon blé bio, de base on a moins de protéines. Mais on essaye quand même de travailler à la protéine parce que le marché le demande. Mais est-ce que ce n'est pas un non-sens ? »

Agri bio : « C'est pour ça qu'en conventionnel on a été écarté un peu malgré tout parce qu'on ne correspondait pas trop aux critères, on n'a jamais voulu trop s'engager, c'était pas trop notre truc donc on continuait à ramasser du melon jaune alors qu'il fallait ramasser du melon vert et nous le melon vert, ce n'est pas la peine. C'est du melon à maturité, là où on avait plus l'angoisse c'était le lundi parce qu'on ne travaillait pas le dimanche, le lundi malheureusement quand tu ne travailles pas le dimanche le lundi tu avais des melons mûrs et le melon mûr était systématiquement déclassé. Alors que c'était du bon melon ».

Agri conv. : « Quand on parle de blé de qualité, moi, il y a longtemps que je le dis, on est plusieurs à dire mais attendez, d'un côté, il ne faut en foutre et de l'autre côté, on nous en paye, alors qu'est-ce qu'on fait ? Vous voyez le problème ? C'est à nous de faire le marteau et l'enclume là-dedans[...] Et l'an prochain, je n'ai que douze pour cent de protéines et on ne me paie pas la qualité. Qu'est-ce qu'on fait ? [...] Je leur dis aux techniciens : « Vous prêchez des blés de qualité mais on le sait tous que si vous ne passez pas les deux cents unités, on ne les a jamais, on n'a jamais la qualité ». Ça veut dire quoi, qualité ? Polluer ? Qualité égale quoi ? Pollution, des nappes phréatiques, des nitrates, c'est quoi ? C'est ça la qualité ? Pour moi, c'est difficile, j'ai du mal, énormément. »

Nous repérons, à travers la dimension normative de la qualité, l'expression du changement institutionnel, qui est transversal aux points de convergence que nous venons d'évoquer. Mais nous constatons également, cela est mis en exergue à travers les discours sur la qualité normative, que deux orientations institutionnelles s'affrontent,

« agroécologique » et « industrielle ». Cette dernière, héritière de la modernisation initiée après-guerre, est entretenue par des dynamiques de pouvoir et des phénomènes de verrouillage.

Ces oppositions se jouent aussi au sein de la coopérative, qui se situe, en quelque sorte, au point de rencontre de deux plaques tectoniques à l'image de ces deux orientations. En effet, la coopérative est une interface entre ces deux logiques institutionnelles. D'une part, en favorisant le développement de l'agriculture biologique, en proposant à ses adhérents de participer à des MAE, GIEE, en cherchant des marchés de niche à bonne valeur ajoutée qui favorisent la diversité culturelle (par exemple les légumes secs) et le maintien des exploitations de taille moyenne du secteur et en ayant conservé un pôle technique agronomique actif. Et d'autre part, en restant attachée à un mode de développement traditionnel, causant des tiraillements internes. Ceux-ci sont également visibles à travers les discours des adhérents, qui révèlent fréquemment des frictions, plus ou moins marquées, entre agriculteurs ayant des visions contrastées du système agricole, par exemple entre bio et conventionnel ou entre conventionnels « classiques » et conventionnels ayant adopté des approches non traditionnelles (semis-direct, etc.)... ; et dans le discours de techniciens, qui composent avec ces deux logiques dans leur métier :

Tech conv. : « Mais après en légumineuses c'est un peu différent parce que là on n'a pas trop de recul donc aujourd'hui on fait traiter des bruches qu'il ne faudrait pas, enfin je pense qu'il faut le faire, on intervient je veux dire des fois, on a fait des thrips il ne fallait pas le faire, [...]. Après je ne sais pas si on peut estampiller, si par exemple on pouvait se dire, c'est un exemple, toutes les lentilles qu'on a, on sait exactement ce qu'on a préconisé aux agriculteurs et peut-être dire que c'est traité à l'optimum ou qu'il n'y a eu que des interventions, enfin trouver une solution pour dire que ce n'est pas traité et retraité, que ça a été fait au mieux, enfin ce n'est pas du bio, on a du bio et du conventionnel, il y a aussi du conventionnel qui est bien mené [...]. » (Dilemme)

Tech bio : « C'est plutôt l'aspect technique, production, plus que l'aspect commercial ou administratif en tout cas. Après, on a des obligations commerciales aussi et j'ai appris aussi que le commerce fait tourner les boutiques, une entreprise ne vit que si elle achète et vend quelque chose donc après il y a tout ce qui est services etc. mais on est quand même à la base des commerçants dans le monde agricole donc on est obligés de vendre un produit. Après il y a des aspects qualitatifs mais c'est plutôt la partie technique, la partie terrain qui me plaît le plus. [...] Je veux être du côté agronomique et technique même si peut-être avec l'appro etc. Au fond de moi je suis plus attiré par la technique et l'agronomie que par le commerce même si j'aime bien le commerce. [...] Oui même si dans notre métier tu ne peux pas non plus dissocier les deux, c'est difficile, [...].(Dilemme)

Agri conv : « Oui. Nous ça va, on a compris. C'est toujours pareil, pour le faire comprendre aux autres ! Il y en a qui disent « Je fais du semis-direct. J'ai passé

le déchaumeur après j'ai semé ». Ceux qui disent ça ! Ce n'est pas du semis-direct ça. [...] Mais ça a toujours été ça. On est même mal vu par certains. Pour eux c'est des terres en friche qu'on a.[...] L'agriculteur il va te dire « Qu'est-ce que c'est cette merde que t'as dans ton champ qui pousse ? » (Conflit)

Agri conv : « il y a un voisin, il est en bio. Nous, en conventionnel, on nous dit le xanthium, le datura, il ne faut surtout pas qu'il y ait un certain pourcentage dans le soja ou dans le tournesol parce que sinon, le tournesol, il est immangeable, ça contient des toxines et ça va tout dégueulasser la graine. En bio, ils n'ont que de ça, ils foutent tout ça dans la caisse, ça reste des fois une semaine en train de chauffer parce qu'il y a de l'humidité dedans en bio, ça reste une semaine en train de chauffer et tout, donc mycotoxines, le xanthium et le datura, soi-disant que ça empoisonne, ça doit tout fermenter. » (Conflit)

Avec ces résultats, nous observons que le changement institutionnel, repéré ici avec l'enjeu de transition agroécologique, ne pourra pleinement s'opérer que si les acteurs parviennent à gérer les contradictions qu'ils perçoivent dans leur activité. À travers les tensions ou conflits entre les institutions représentées par le productivisme et l'agroécologie, ce sont les valeurs sous-jacentes à l'agir qui sont heurtées. Ces contradictions sont également révélatrices des rapports de pouvoir qui s'exercent entre les acteurs. Dans les deux cas, c'est une action collective qui est susceptible de fournir les clés pour surmonter ces perturbations de l'agir (cf. chapitre 2). Nous avons donc testé à petite échelle, quels pourraient être les effets d'une telle action, en mobilisant les théories de l'ancien institutionnalisme et de ses résurgences dans la délibération collective, associées aux apports de la psychologie historico-culturelle.

Pour ce faire, nous avons eu recours à un artefact médiateur dans des délibérations collectives entre agriculteurs et consommateurs. En conviant à un débat collectif ces deux profils qui couvrent l'activité agricole de la production à la consommation, mais distendus par la modernisation, nous espérons générer les processus de réflexivité et d'apprentissage mutuel nécessaires pour qu'ils reconsidèrent cette activité.

3.2.3.2. Dépasser les contradictions avec un artefact médiateur

L'organisation des groupes de discussion qui ont réuni agriculteurs et consommateurs et leur déroulé est décrit dans la partie méthode (cf. 3.1.2.4.4, p193). Nous exposons ici l'analyse des différents matériaux issus des délibérations.

Nous aborderons d'abord les échanges sous un angle global, pour montrer que la rencontre entre les deux profils, médiée par l'artefact qualité, a orienté les propos sur la nature de la relation qui lie producteurs et consommateurs et que cette relation, bien que reposant sur des critères différents pour chaque groupe, a relevé d'une même essence transactionnelle. Nous nous intéresserons ensuite, plus spécifiquement, au moteur de

cette transaction : nous montrerons ainsi que les significations qui ont été élaborées autour de l'artefact qualité durant le débat collectif, ont suscité l'expression de valeurs qui ont fédéré les participants autour de principes partagés, qui ont, dans le même temps, favorisé la prise de recul des participants sur leurs pratiques, autrement dit, leur réflexivité. Nous achèverons cette analyse en démontrant comment l'ensemble de ce processus a conduit à des apprentissages pour les participants et comment elles ont, pour certains, débouché sur des actions collectives concrètes, révélant les prémices d'un changement institutionnel.

3.2.3.2.1. La relation « agriculteur-consommateur » au centre des échanges

Le corpus réunissant les trois groupes de discussion a d'abord été analysé dans son entier. Les interventions de l'animateur ont été supprimées du texte analysé. Une première approche du corpus a été réalisée avec le nuage des mots représentés plus de 10 fois en termes d'effectif, avec un maximum de 100 mots représentés pour plus de lisibilité. Les mots « **aller** », « **mettre** » et « **voir** » ont été exclus de toutes les analyses, étant donné leur très fort effectif, sans pour autant amener un caractère informatif au vu du concordancier d'IRaMuTeQ, outil qui permet d'afficher dans quels contextes de phrases les mots apparaissent.

Le nuage de mots (cf. Figure 67, ci-dessous, p294) met en évidence la relation qui s'est jouée autour du « produit » entre les deux profils qui ont interagi, producteurs et consommateurs, avec les mots « producteur, produire, produit, consommateur, vendre, production, agriculteur ». Nous repérons ensuite des mots qui appartiennent au champ lexical de la localisation géographique « territoire, France, français, local, monde, origine », du lieu de consommation « marché, supermarché, cantine », et qui évoquent également différents aspects d'une relation : « commun, communauté, communication, ensemble, confiance... ». Nous repérons également un effectif important pour le mot « bio », mais le nuage de mots se montre insuffisamment informatif pour déterminer son contexte d'utilisation. Aussi, nous nous focalisons davantage sur l'analyse de similitude. Rappelons qu'elle permet de repérer les cooccurrences entre formes dans le corpus et de réaliser ainsi des communautés de formes selon leur niveau de proximité. Les mots qui apparaissent les plus représentés dans le nuage de mots (produire, bio, produit, consommateur...), se retrouvent ainsi contextualisés.

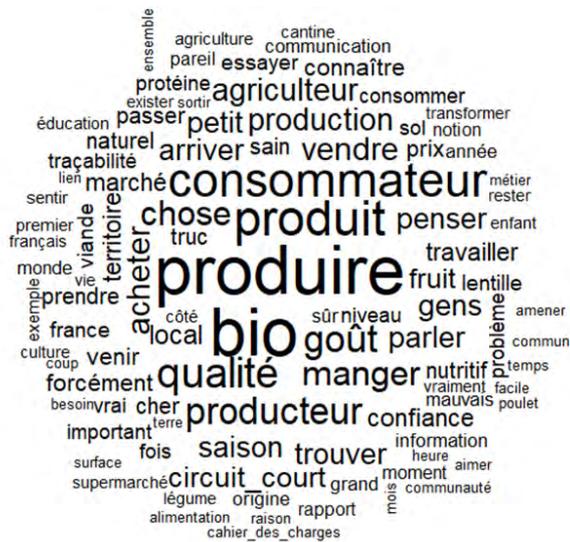


Figure 67. Nuage des 100 mots les plus présents dans le corpus global des groupes de discussion

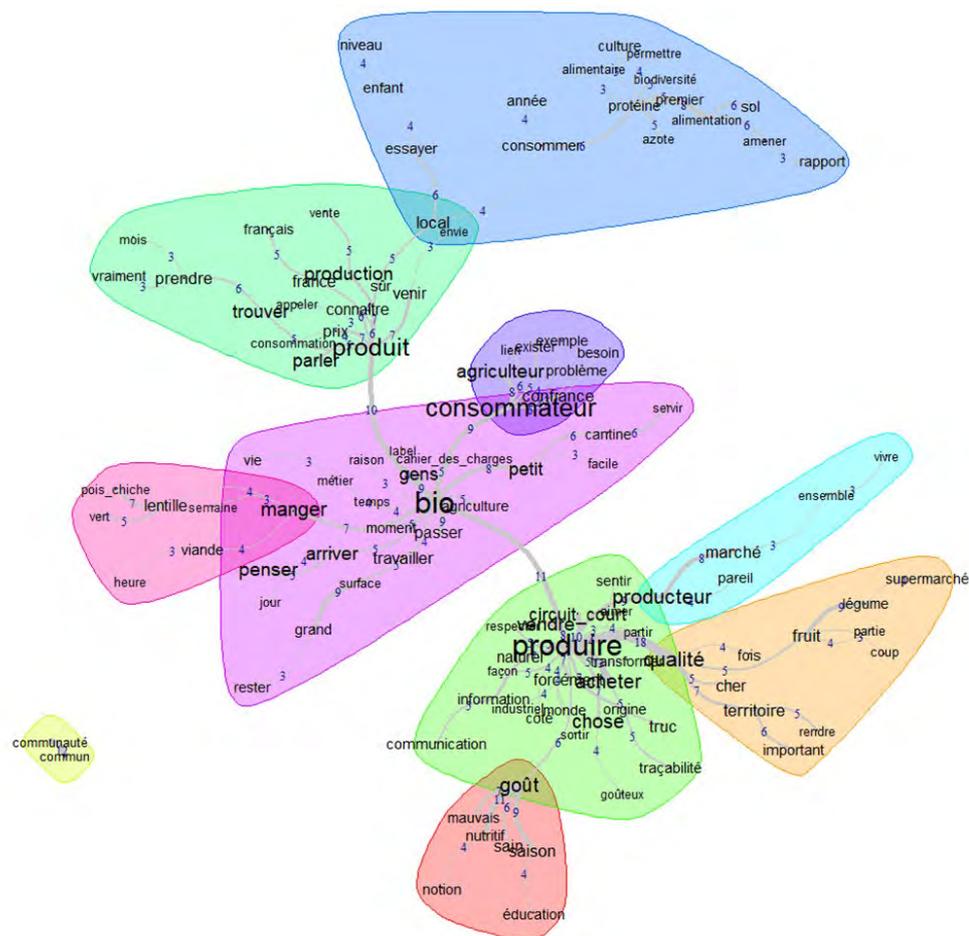


Figure 68. Analyse de similitude réalisée sur le corpus des 3 groupes de discussion

Le graphique de l'analyse de similitude (cf. Figure 68, ci-dessus, p294) montre que les différents groupes de formes se répartissent autour de quatre communautés principales qui se suivent les unes les autres. Nous les synthétisons dans le Tableau 46 ci-dessous :

Communautés principales	thème	Formes actives	Thèmes des communautés liées
« produire »	commercialisation	« acheter, vendre, origine, traçabilité, marché, communication, information, circuit court, industriel, transformer... »	aval de la production et ses dimensions économiques et sociales.
« bio »,	normes, labels, réflexivité, rapport au quotidien	« travailler, gens, label, cahier des charges, passer, métier, penser, vie, cantine, manger, raison... »	Interaction avec le consommateur, légumineuses dans l'alimentation
« produit »,	rencontre production-consommation,	« consommation, production », « trouver, vente, venir, parler, connaître... » « local, français, France »	Mot partagé : local
« consommer, protéines »	Évoque les légumes secs	« culture, biodiversité, azote, sol, alimentaire, consommer, protéines, local »	Mot partagé : local

Tableau 46. Points principaux de l'analyse de similitude réalisée sur l'ensemble du corpus des groupes de discussion.

Nous retenons, à travers cette analyse de similitude, la proximité entre des thématiques qui évoquent explicitement différentes dimensions du relationnel agriculteur-consommateur.

Une AFC spécifique réalisée sur les modalités de localisation des groupes, montre une différenciation marquée entre ces groupes (cf. Figure 69, ci-dessous, p296). Sur le graphique des formes, la taille des mots est proportionnelle au χ^2 . Nous relevons ainsi la forte prédominance des formes « bio, économie, goûteurs, installé, français » pour le groupe GO1. De fait, les agriculteurs participant au groupe, tous en bio, faisaient état d'une conviction marquée pour ce mode de production.

Le groupe GO2 se montre, quant à lui, très associé aux formes « cahier des charges, produit, traçabilité, circuit court, cantine ». Nous pouvons relever pour les membres de ce groupe une implication et un intérêt marqué pour la sécurisation du produit et pour la collectivité locale. Nous pouvons souligner l'implantation historique des silos bios de la coopérative sur ce secteur qui, très tôt, a induit des relations avec la collectivité territoriale et la municipalité.

Enfin, le groupe GC, issu d'un secteur marqué par l'arboriculture, est identifié par les formes « fruit, odeur, information, communication, vente, vendre, producteur, confiance, éducation... »

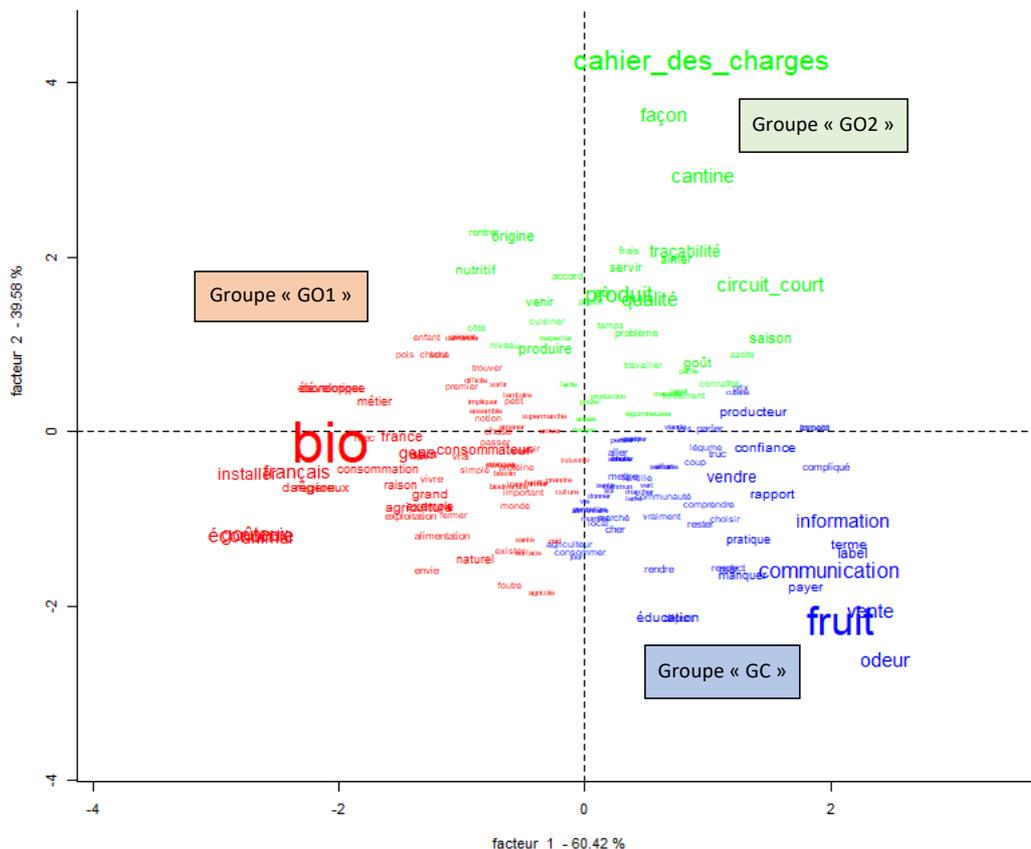


Figure 69. AFC spécifique réalisée sur le corpus des groupes de discussion avec la modalité de localisation de ces groupes.

Celle-ci met en évidence la différenciation entre ces 3 groupes.

Nous avons identifié une teneur du discours très orientée vers le lien social et l'échange économique, le relationnel agriculteur-consommateur. Cette observation montre que la rencontre et l'échange entre les deux profils conduit tout naturellement à orienter les propos vers des thématiques qui caractérisent cette interaction sociale. Nous repérons également que le contexte (secteur géographique...), apparaît comme un facteur significatif dans la teneur des échanges et leur orientation. Aussi, pour analyser ce qui distingue les groupes, nous avons poursuivi notre étude avec des analyses lexicales séparées pour chaque corpus des groupes.

3.2.3.2.2. Des spécificités contextuelles pour chaque groupe mais qui aboutissent toutes à une relation transactionnelle

L'analyse séparée des trois groupes avec IRaMuTeQ fait ressortir des spécificités pour chacun d'entre eux, mais en dégage également des invariants. Nous verrons ainsi que la relation « producteur-consommateur » s'établit sur des bases différentes pour chacun des groupes, mais qu'elle s'inscrit, en définitive, dans une même veine transactionnelle.

traduire l'évocation d'une comparaison ou d'une transition entre systèmes conventionnels et bio.

« Pois-chiche, lentille, supermarché, cher, lien, exister... » sont associés au terme « consommateur », groupe lui-même lié à deux autres petites communautés, l'une matérialisée par le terme « trouver produit » et des mots en lien avec l'origine, la dimension locale « vivre, ensemble, terre; importer, logo, France... » et un groupe matérialisé par les formes « enfant, santé, économie, essayer », qui s'apparentent plutôt à des préoccupations du quotidien.

Le dernier groupe majeur relié à la communauté centrale « bio » s'ouvre à partir du terme « manger » et comprend les mots « envie, qualité, sûr, consommation, alimentation, culture, protéines, biodiversité, sol, fertilité... ». Ce groupe associe en définitive la consommation alimentaire à des éléments de production agricole.

« Bio », enfin, englobe les formes « consommateur, agriculteur, région, marché, acheter, vendre, retrouver, social, français, économique, important, travailler... » Il dépasse ainsi la simple idée de système de production pour englober tous les termes d'un système socioéconomique ancré dans un territoire.

Cette organisation des communautés de termes autour du « bio » et qui relie production, consommation et « manger, qualité », suggère qu'une entente s'opère entre producteurs et consommateurs à ce niveau.

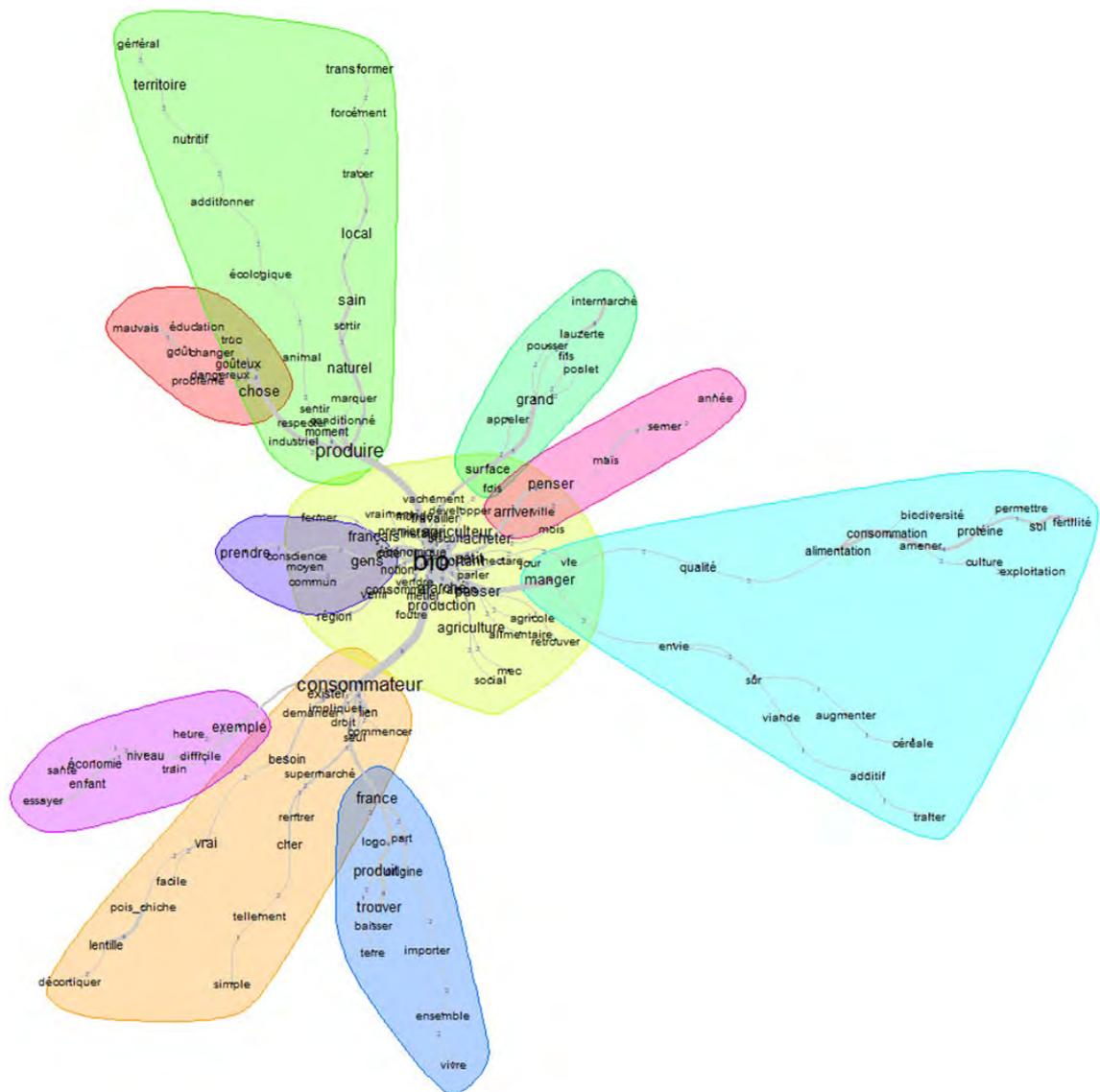


Figure 71. Analyse de similitude du groupe « GO1 ».

Le découpage avec la méthode Reinert aboutit à six classes. Une classe isolée (classe 6) et les autres successivement redivisées (cf. Figure 72, ci-dessous, p300). La classe 6 qui est en lien avec le produit de consommation, évoque un champ lexical de mots positifs et négatifs pour le décrire. La classe 5 regroupe quant à elle des termes agricoles, d'ordre culturel, en lien avec la production. La classe 3 s'illustre par des mots qui décrivent la consommation dans le contexte du quotidien, quand la classe 4 regroupe plutôt des mots qui l'illustrent dans un contexte social. Les classes 1 et 2, enfin, apparaissent en lien avec le métier d'agriculteur et son contexte social, la première sous un angle de réflexion plutôt global, et la deuxième à une échelle qui semble plus proche de l'exploitation.

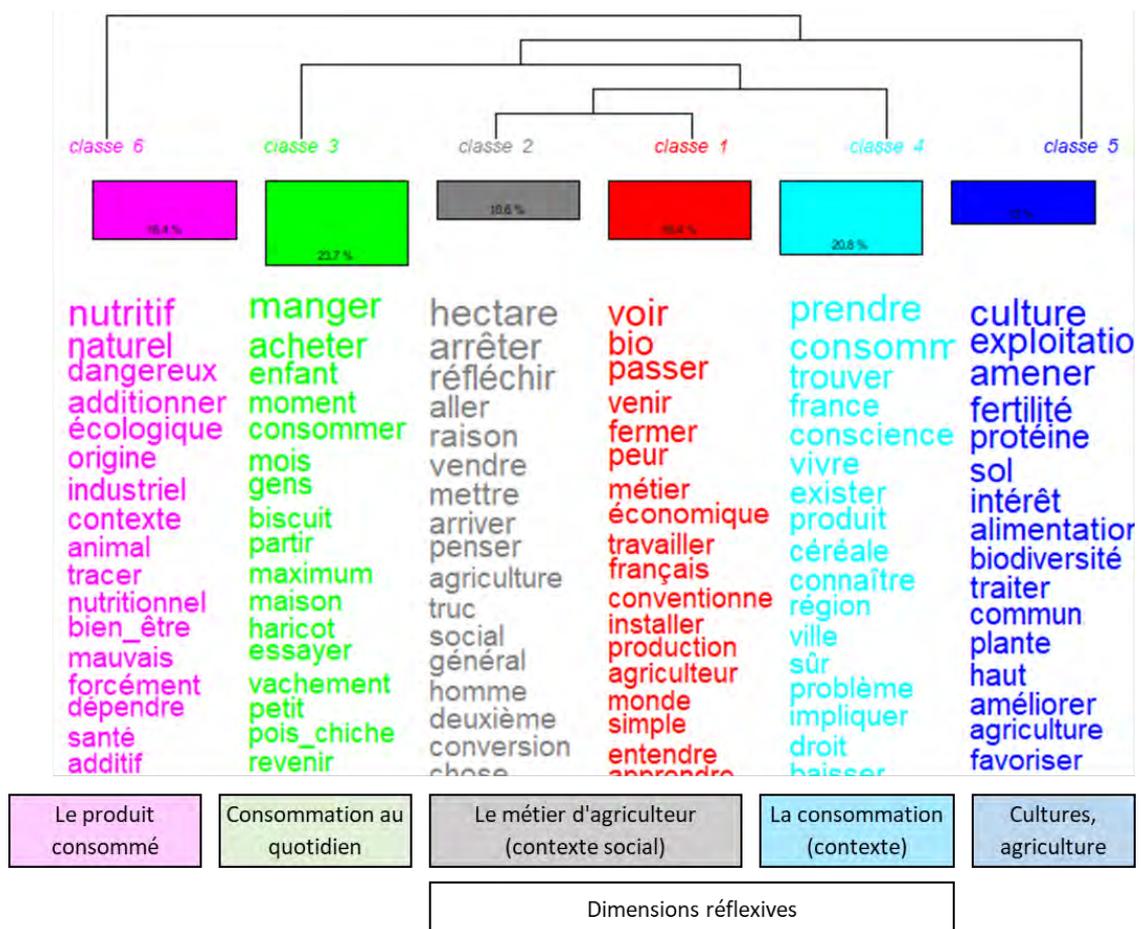


Figure 72. Classification Reinert réalisée sur le corpus du groupe GO1

Ces dernières classes (4, 1 et 2) laissent entrevoir des valeurs, des questionnements sociétaux sur le métier d'agriculteur, sur la production, sur la consommation. La consommation et la production apparaissent ainsi toutes deux évoquées sous leurs déclinaisons pratiques ou quotidiennes et selon une dimension sociale, réflexive. Nous y reviendrons dans la partie 3.2.3.2.4, p330).

L'AFC réalisées sur les classes montre graphiquement leur répartition et leur lien avec les variables (cf. Figure 73 ci-dessous, p301). Il est intéressant de relever que la classe 6 (mots décrivant le produit), se montre proche de certaines séquences du déroulé de la discussion : séquences « T0 » « définitions individuelles de la qualité » et « nq » « séquence sur la définition de la non-qualité », ainsi que des mots plébiscités de façon collective « tous » (le détail des variables et de leurs modalités utilisées dans l'analyse des groupes de discussion est en Annexe 4, p421). Cette contiguïté entre la modalité « T0 » et la modalité « tous » évoque une proximité préexistante de la vision de la qualité par les membres du groupe avant l'échange. La classe 5 est, quant à elle, liée significativement à la séquence d'échange sur les légumes secs et à la séquence d'association entre les intérêts des légumes secs et la définition de la qualité établie dans les séquences précédentes.

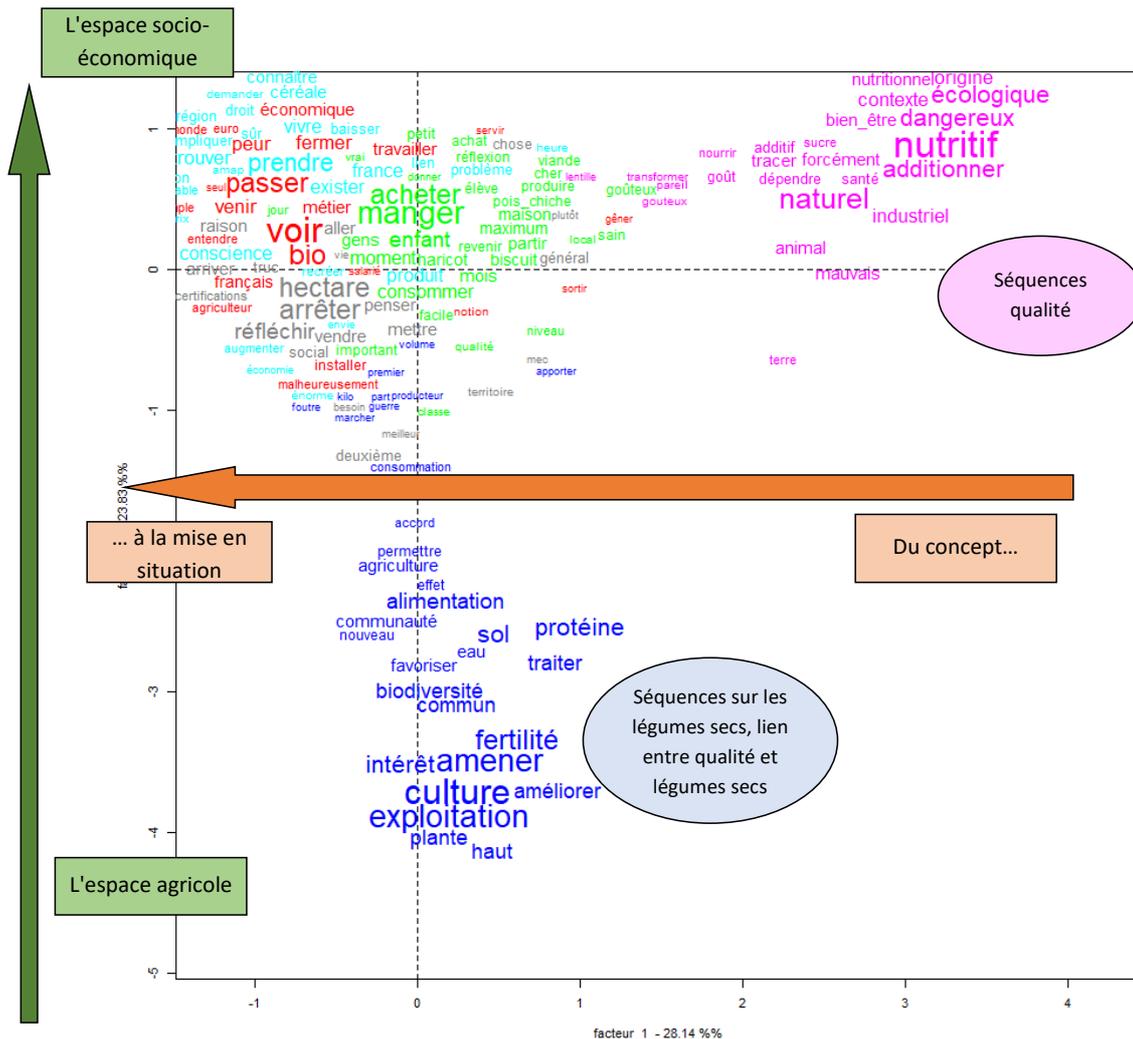


Figure 74. AFC sur le corpus du groupe GO1 avec interprétation des axes

Nous pouvons remarquer que la classe isolée à droite, qui se rapporte à la qualité évoquée individuellement et à la non qualité, qui est conceptuelle, relève du domaine de l'idée. Au contraire, les classes regroupées, situées en haut à gauche du graphique, relèvent du partage d'expériences concrètes liées à des pratiques, à des mises en situation des participants et à la réflexion sur les pratiques. Nous pouvons avancer que de droite à gauche, s'opère un gradient des formes les plus conceptualisées vers des formes plus incarnées dans la pratique et le contexte social.

Du bas vers le haut, s'opère un gradient entre formes issues du domaine de l'agriculture « plante, exploitation, culture, fertilité », vers des formes qui évoquent davantage la relation production-consommation au sein de la société « économique, vivre, travailler, acheter, manger, connaître, enfant, exister... ».

Les séquences sur les légumes secs et sur les liens potentiels avec la qualité définie en amont sont associées au sein de la classe 5. Elle se montrent liées à un champ lexical qui évoque l'agriculture, mais pour autant, le domaine alimentaire n'en est pas exclu. En effet, ce dernier transparait à travers les formes « consommation », « alimentation ». Les

segments de texte caractéristiques permettent en outre de montrer que le terme « protéine » est associé à la fois aux dimensions agricoles et alimentaires, suggérant une rencontre des intérêts respectifs de ces domaines. Nous représentons cette observation à l'aide du graph du mot « protéine » (cf. Figure 75, ci-dessous).

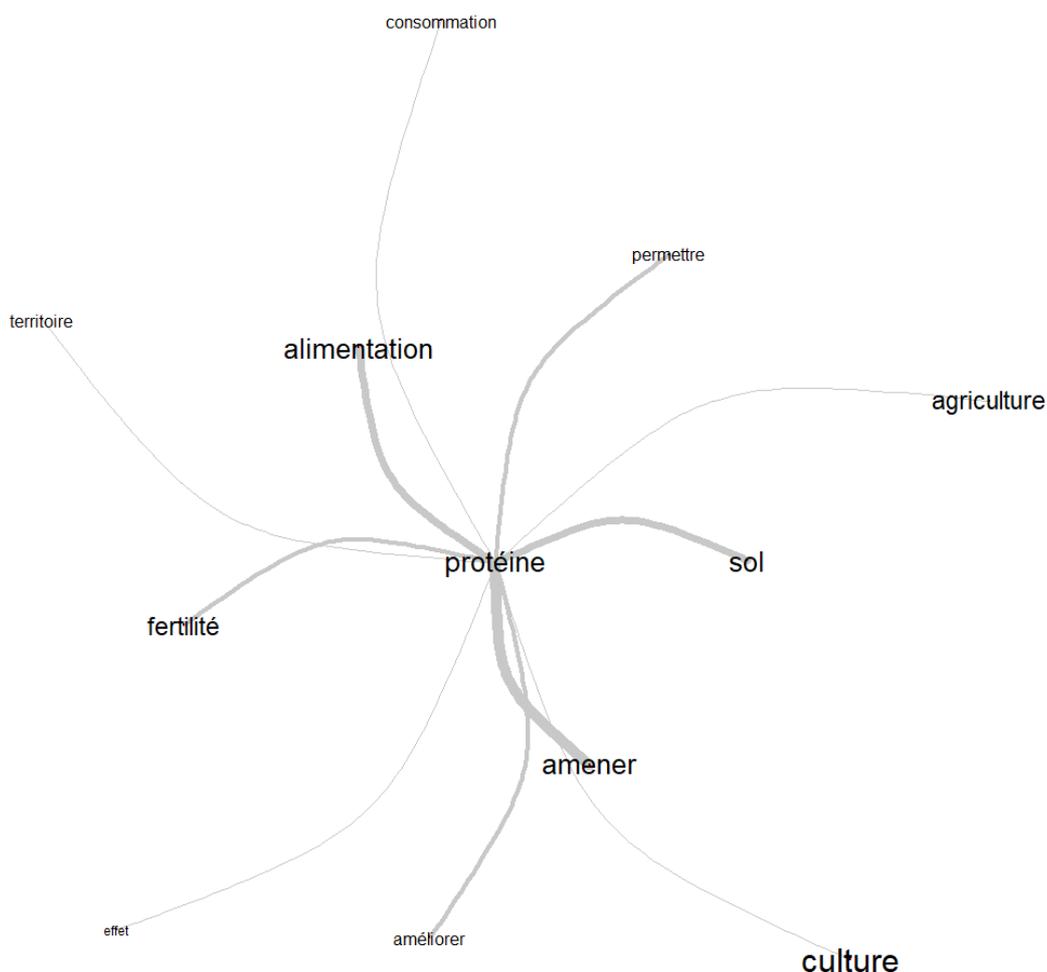


Figure 75. Représentation des formes actives associées au terme « protéine » de la classe 5.

Nous pouvons résumer cette analyse du corpus du groupe « GO1 » par les points suivants :

- une large prédominance du terme « bio » dans les discours, dont la signification qui s'est élaborée durant les échanges, a dépassé le cadre normatif d'un cahier des charges, pour se décliner autour de dimensions socio-économiques ancrées dans un territoire. Ce terme, qui apparaît au centre de l'analyse de similitude, apparaît, comme le point nodal de la transaction qui s'est établie entre consommateurs et agriculteurs.

- Une proximité préexistante entre participants qui transparait dans leur vision de la qualité. Elle s'observe à travers l'analyse factorielle par correspondance, sur les graphiques qui montrent la répartition des classes en deux dimensions et leur lien avec les modalités (cf. Figure 73, p301) : la proximité entre la modalité qui représente la séquence initiale et individuelle de la définition de la qualité réalisée en amont du groupe de discussion et la

modalité « tous », laisse supposer qu'une vision relativement similaire et homogène de ce concept préexistait chez les membres du groupe.

- Une prise de recul des participants sur leurs pratiques. En effet, les classes constituées avec la méthode Reinert font ressortir deux échelles dans les activités de consommation et de production, l'une de l'ordre des pratiques et du quotidien, l'autre plus réflexive, inscrit ces activités dans un contexte social. Nous observons que la classe qui représente le concept de qualité du produit est apparue isolée des autres, à l'opposé des classes évocatrices d'expériences concrètes. Cette différenciation graphique de part et d'autre de l'axe des abscisses montre la distinction dans le discours entre, d'une part des éléments conceptuels et, d'autre part, des éléments concrets situés dans un espace socio-économique territorial. Nous observons ici le passage d'une idée abstraite vers une idée concrète, ce qui met en évidence la réflexivité attendue sur les pratiques par la mise en œuvre des théories de Vygotski et d'Engeström relatives au rôle de l'artefact médiateur. Nous reviendrons sur ces observations dans la partie 3.2.3.2.4 (p330).

Groupe de discussion avec les agriculteurs bio en Lomagne : une recherche de sécurité via l'origine et les normes

Le groupe d'échange « GO2 » qui s'est déroulé en février 2018, était constitué de sept participants : trois agriculteurs et quatre « citoyens non-agriculteurs ». Les trois agriculteurs étaient en agriculture biologique, tous avec une activité de grandes cultures, complétée, pour deux d'entre eux, par un élevage de volailles. Les non-agriculteurs, trois femmes et un homme, étaient issus de professions diverses mais toutes en lien avec la vie du territoire : institutrice (avec une fonction de conseillère municipale), cuisinier d'une cantine scolaire locale, et deux chargées de missions à la communauté de communes.

La représentation en nuage des 100 mots les plus fréquents dans le corpus montre la prédominance des mots « produit, produire, qualité, goût, circuit-court, producteur, saison, consommateur, cantine, traçabilité, cahier des charges, bio, origine... » (cf. Figure 76, ci-dessous, p305). Comme pour le groupe GO1, nous repérons des mots qui évoquent tant l'amont, la production, que l'aval, la consommation. La rencontre amont-aval est suggérée par le produit et ses attributs, qui évoquent tant des caractéristiques intrinsèques (le goût), que normatives (traçabilité, cahier des charges...), et géographiques (origine).

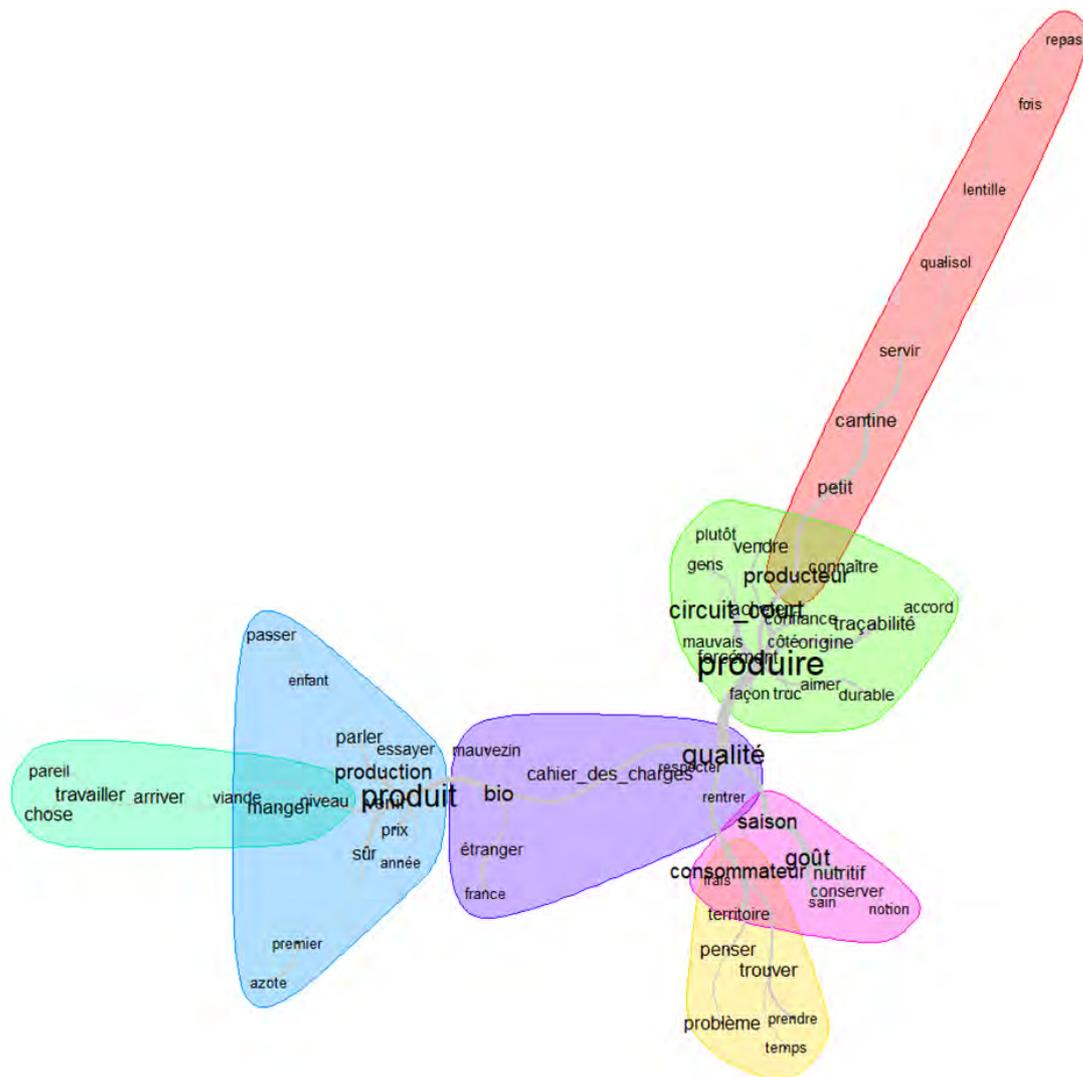


Figure 77. Analyse de similitudes du groupe « GO2 »

Le découpage en quatre classes par la méthode de Reinert sépare deux groupes de classes 1 et 3 d'un côté et 2 et 4 de l'autre (cf. Figure 78, ci-dessous, p307).

Les classes 1 et 3 évoquent un lien avec la « consommation au quotidien » : la classe 1 plutôt à travers l'acte d'achat « aller, vendre, essayer, servir, connaître » et le site d'achat ou fournisseur « supermarché, marché, cantine, producteur, qualisol », et la classe 3 à travers le rapport au produit dans le quotidien « sûr, enfant, manger, lentille, viande, manger, apporter... ». Les classes 2 et 4 évoquent, quant à elles, davantage les aspects de sécurisation du produit à travers son origine, son label (classe 4), sa traçabilité et ses qualités intrinsèques (classe 2).

La classification, comme l'analyse de similitude, se rapporte aux conditions qui sécurisent la rencontre entre les producteurs et leur production et les consommateurs. Cette rencontre « sous condition » évoque une transaction entre producteurs et consommateurs.

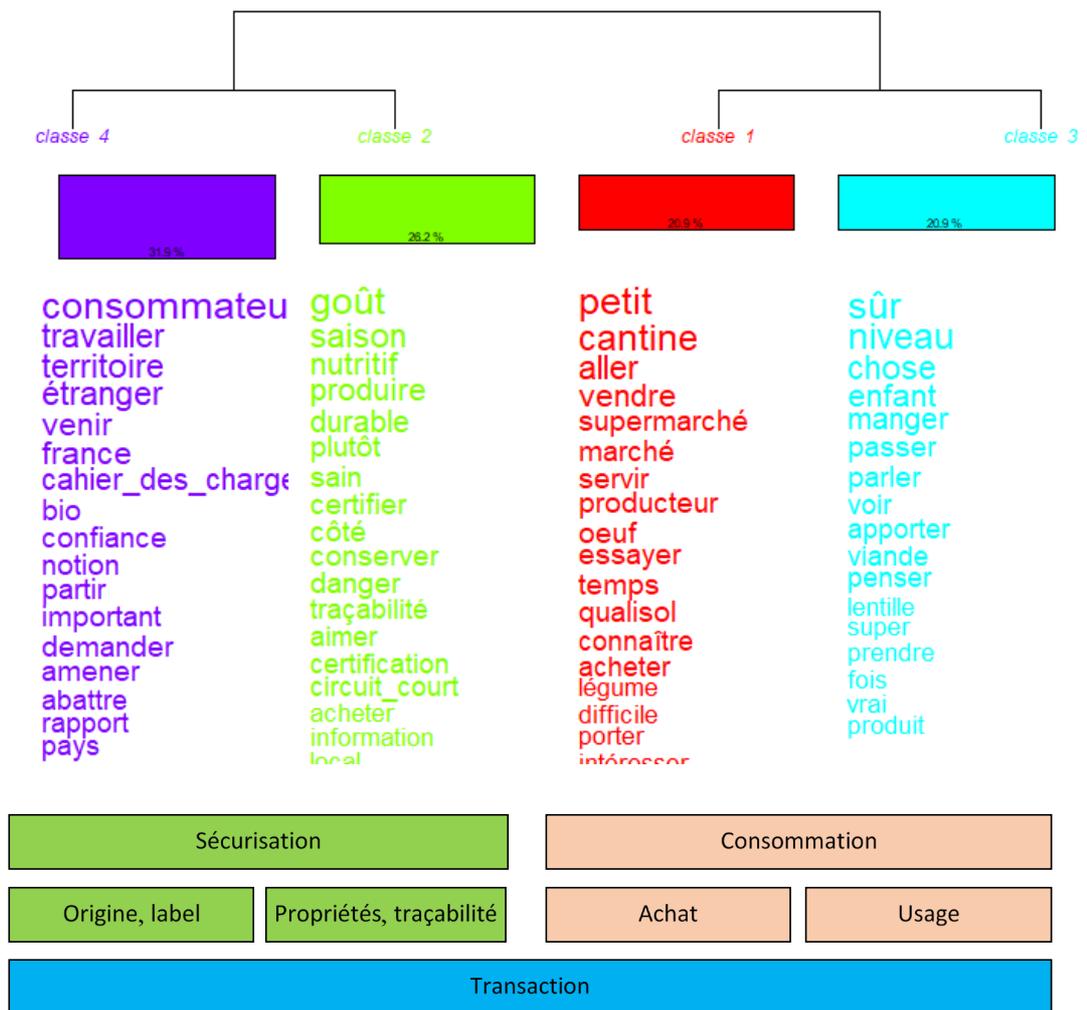


Figure 78. Classification Reinert en 4 classes réalisée sur le corpus du groupe de discussion GO2.

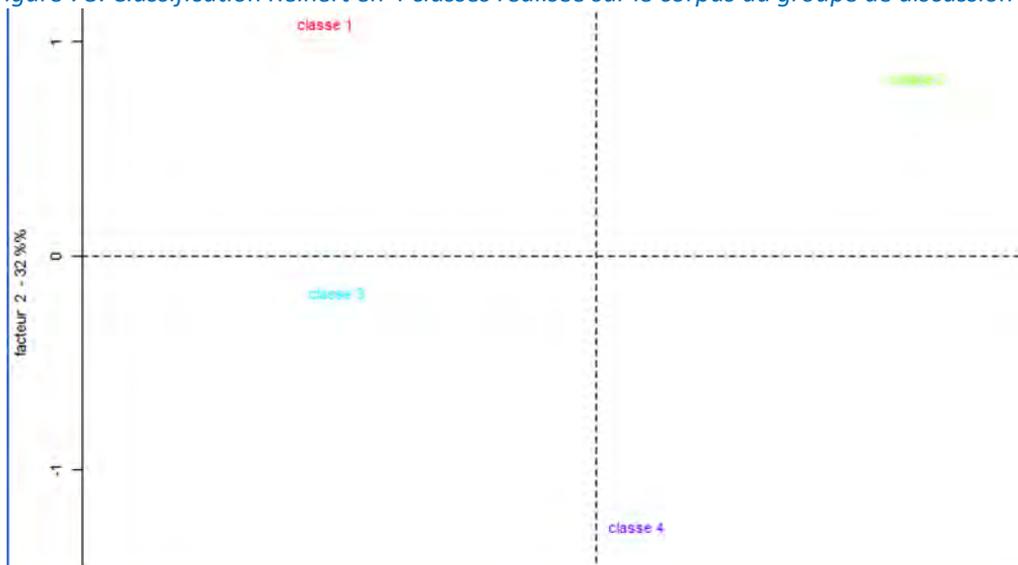


Figure 79. Répartition des classes sur le graphique de l'AFC réalisée sur le corpus du groupe GO2.

L'AFC réalisée après la classification montre une répartition graphique qui discrimine bien les classes dans chaque quadrant (cf. Figure 79, ci-dessus, p307).

Au regard du graphique qui positionne les modalités (cf. Figure 80, ci-dessous), nous repérons que les classes 1 et 3 sont significativement proches des séquences « jeu de rôle » et « pratiques individuelles ». De fait, ces classes évoquent la consommation dans son quotidien. Il est à noter l'absence de termes liés exclusivement à l'agriculture, qui étaient en revanche très présents dans l'analyse du groupe GO1.

La classe 2 est associée significativement aux différentes séquences « qualité », et « association qualité et légumineuses ». Ce résultat indique une proximité significative entre les termes employés durant ces séquences, ce qui pourrait traduire une bonne connaissance des intérêts des légumes secs de la part des participants. Une telle connaissance pourrait être mise en regard de la présence historique de la coopérative sur le secteur, et des relations de proximité avec la collectivité qui en ont découlé : accès facilité aux produits de la coopérative et à l'information sur ses actions, notamment le développement de la filière légumes secs. Cette supposition est étayée par la présence du mot « qualisol » qui apparaît dans le corpus, relié à la classe 1 qui évoque l'achat (cf. Figure 78, p307), et par le graph du mot « qualisol » au sein de la classe, qui est relié aux termes « acheter », « vendre », « cantine », « intéresser » (cf. Figure 81, ci-dessous, p309).

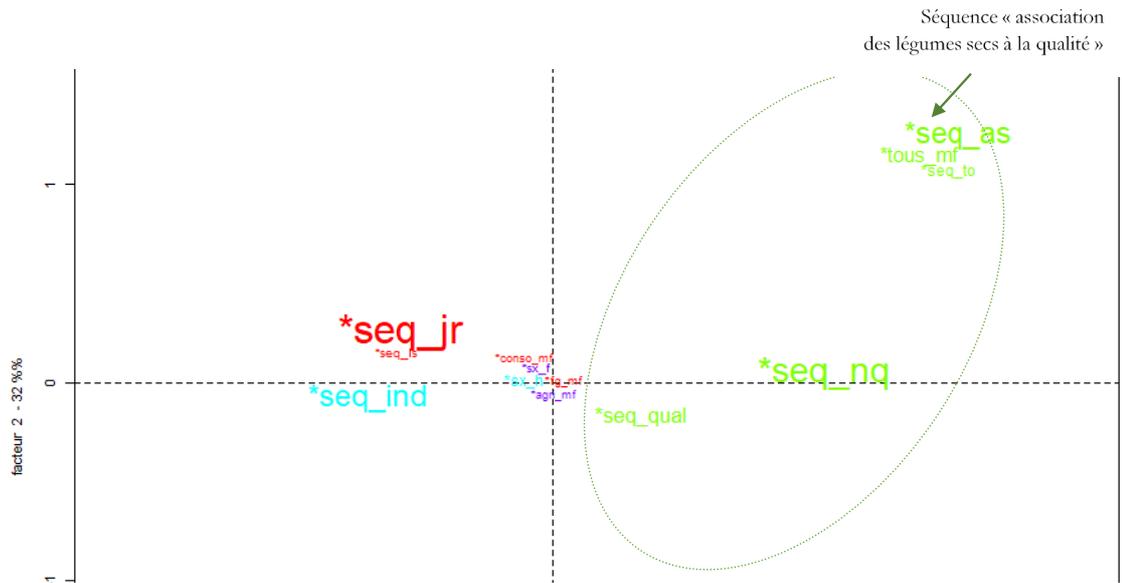


Figure 80. Répartition des modalités sur le graph de l'AFC réalisée sur le corpus du groupe B02

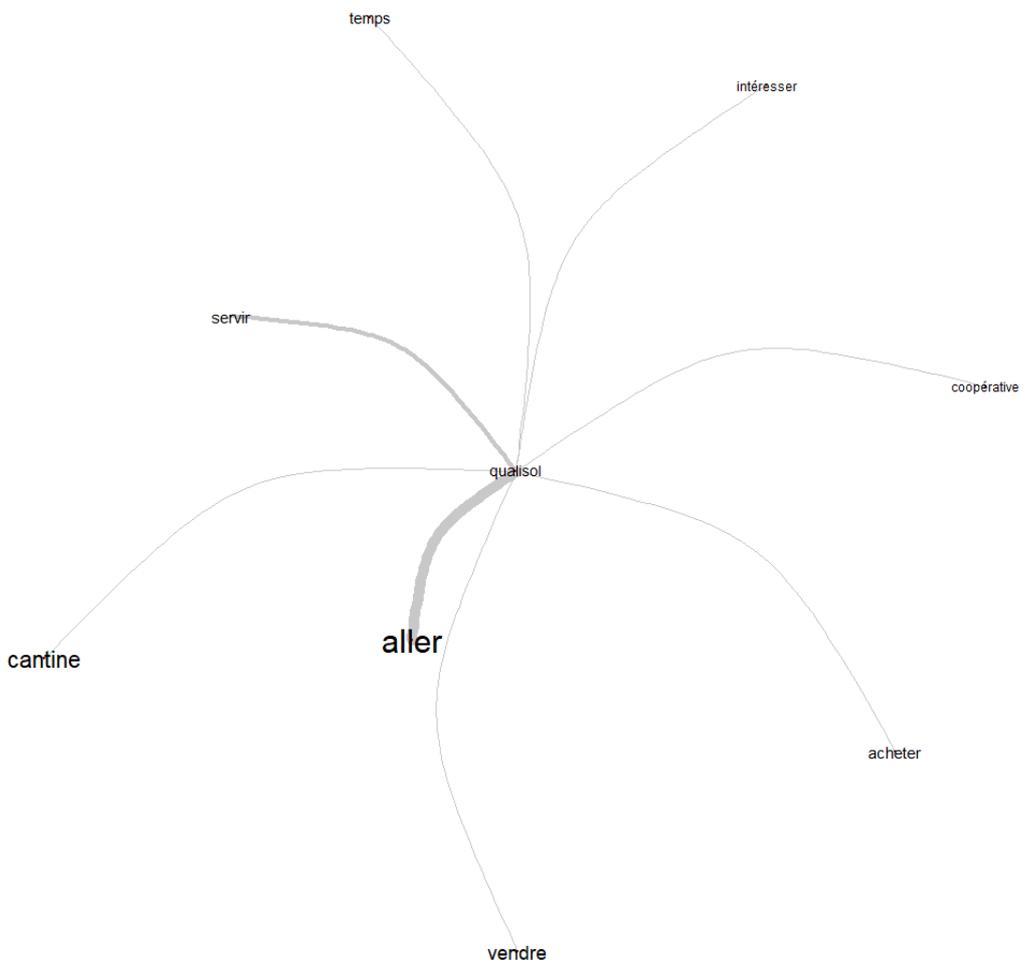


Figure 81. Graph du mot « qualisol » et formes qui y sont liées au sein de la classe.

Les points qui résument l'analyse du groupe de discussion GO2 sont les suivants :

- l'échange a mis en évidence les conditions de la rencontre entre producteurs et consommateurs. Celles-ci s'établissent sur un rapport de confiance qui sécurise la relation, à travers l'origine du produit, la traçabilité, les cahiers des charges. C'est ce rapport qui relie la qualité, en tant que concept ou idée, à l'expérience effective de la consommation, c'est-à-dire l'incarnation de l'idée.

- Le lien entre attributs qualitatifs des légumes secs et le concept de qualité s'est montré explicite, à travers la proximité significative des séquences correspondantes sur le graphique AFC. L'histoire et le contexte du secteur pourraient expliquer cette observation. L'implantation de l'activité bio de la coopérative aux portes du village a en effet facilité le lien avec les collectivités territoriales, les commerçants et les habitants. Ces derniers ont notamment accès aux productions en petits boitage directement à la coopérative ou chez les commerçants du secteur. Ils ont également pu être plus aisément informés (dans le temps et géographiquement) du développement de la filière légumes secs qui a débuté d'abord en bio sur ce secteur. Ces facteurs ont donc pu particulièrement sensibiliser les citoyens de cette zone vis-à-vis des légumes secs. Cette explication peut également être étayée par la présence significative des termes « qualisol » et « coopérative » dans l'une des classes rattachées à l'expression d'expériences, caractérisée par des termes évoquant la consommation et l'achat. Cette observation montre le rôle de la circulation de l'information mais aussi le rôle du territoire, de son histoire dans l'appropriation des propriétés qualitatives des légumes secs par les acteurs.

Groupe de discussion avec les agriculteurs conventionnels et mixte dans le Quercy : établir une relation de confiance par la proximité

Le groupe de discussion, qui s'est déroulé début mars 2018, était constitué de dix participants : cinq agriculteurs (dont un en instance d'installation) et cinq « citoyens non-agriculteurs ». Les cinq agriculteurs étaient en agriculture conventionnelle et, pour deux d'entre eux, en agriculture mixte conventionnelle et bio avec présence de raisins de table et de fruitiers et de la vente en circuits courts. Les cinq citoyens étaient de professions diverses, professeur de collège, kinésithérapeute, retraité (avec une fonction de conseiller municipal), et deux chargées de mission à la communauté de communes.

La représentation en nuage des 100 mots les plus fréquents dans le corpus montre la prédominance des mots « fruit, producteur, vendre, produire, acheter, goût, communication, information, parler, confiance, consommateur, agriculteur, connaître... » (cf. Figure 83, ci-dessous, p312). En premier lieu, nous pouvons relever la fréquence du mot « fruit », révélatrice de ce secteur où l'arboriculture est très présente. Comme pour les autres groupes de discussion, apparaissent les deux profils engagés dans l'échange, à travers les mots « consommateur » et « producteur ». L'évocation d'une dimension relationnelle transparait également dans les mots « communication, parler, confiance ».



Figure 83. Nuage des 100 mots les plus présents dans le corpus du groupe « GC »

L'analyse de similitude, plus parlante pour identifier les relations entre formes, présente la singularité de former un cercle constitué successivement des groupes « producteur/marché », « consommateur/acheter », « produire/vendre/parler », « qualité/local » (cf. Figure 84, ci-dessous).

S'y greffent ensuite d'autres ensembles secondaires. Nous relèverons notamment un groupe relié au producteur comprenant les termes « éducation, communication, information... », et des groupes « fruit » et « goût » reliés à l'ensemble « qualité ».

Ce qui est notable dans cette analyse, est la forte présence de termes en lien avec la communication, l'échange d'information, qui occupent plusieurs des communautés et qui se rattachent à la consommation comme à la production. Nous relevons ainsi dans une communauté qui comprend les mots « agriculteur et production » le terme « connaître » (communauté vert clair en haut de la Figure 84, ci-dessous). La communauté suivante (en suivant dans le sens des aiguilles d'une montre, en rose, en haut de la Figure 84 ci-dessous) comprend les termes « produire », « parler », « communiquer ». La communauté qui comprend le mot « producteur » (en rouge), partage le mot « information » avec la communauté qui comprend les mots « manger » qui évoque la consommation communauté (en bleu clair, tout en bas de la Figure 84). Enfin, la communauté qui comprend le mot « consommateur » (en orange) abrite également le mot « comprendre ».

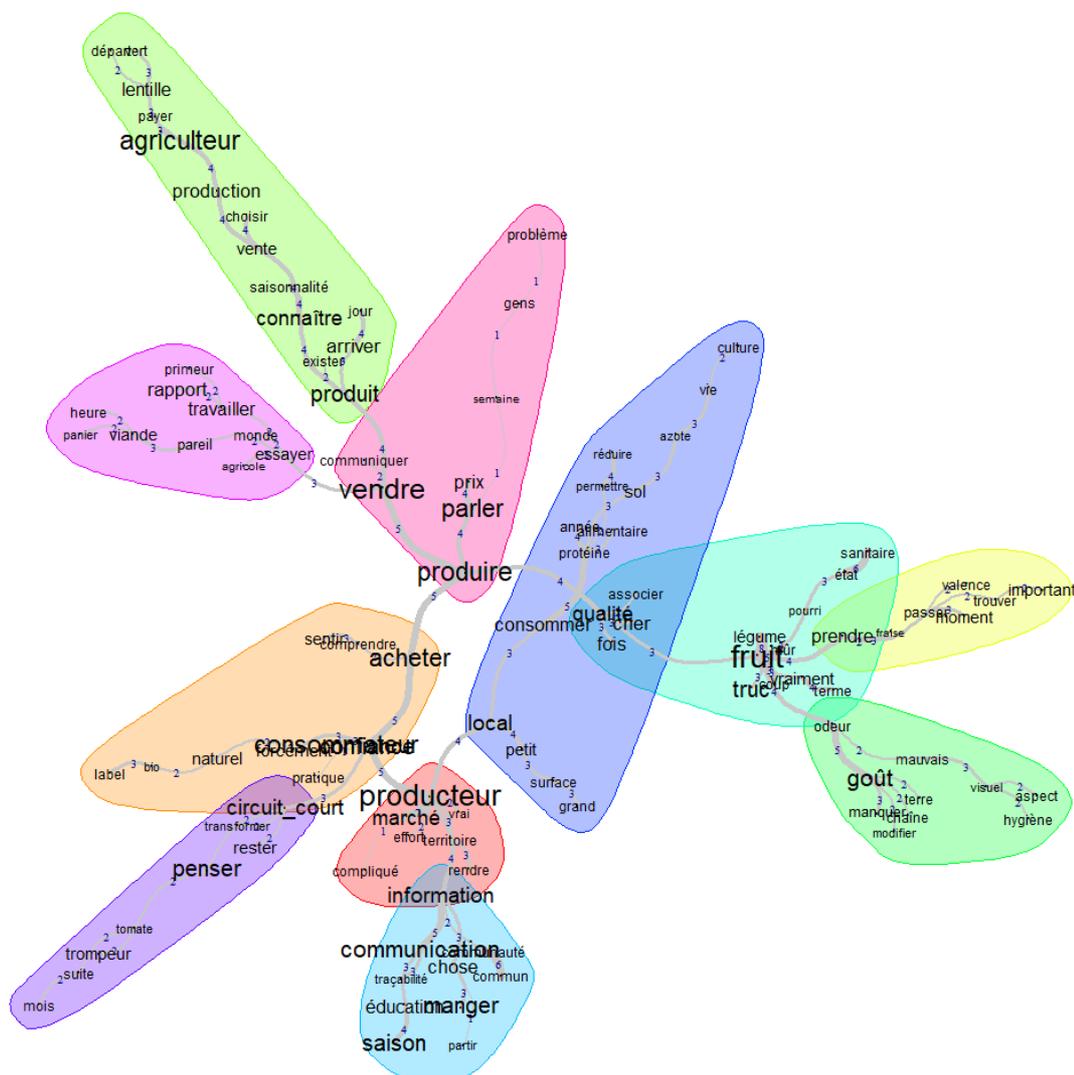


Figure 84. Analyse de similitudes du groupe « GC »

Le découpage en cinq classes avec la méthode Reinert montre des divisions successives des classes en deux nouvelles classes (cf. Figure 85, ci-dessous, p314).

La classe 5, évoque les critères qualitatifs du produit, selon un angle conceptuel, et les autres classes, 1 à 4, relèvent plutôt du domaine de l’expérience.

La classe 4 apparaît ainsi liée à la thématique de la consommation alimentaire au quotidien autour des termes « manger, lentille, supermarché, trouver, moment, riz... »

La classe 3, dans cette continuité, contient un panel de produits alimentaires d'origine agricole et évoque le marché : « fruit, poulet, légume, fraise, panier, cuisine »

Les classes 1 et 2 se rapprochent de l'amont agricole, avec les termes respectifs « agriculteur local, circuit court, vente, primeur... » et « produire, vendre, vente directe, chaîne » tout en y évoquant le domaine du relationnel avec le consommateur : « communication, information, consommateur, parler... ». La forte présence de ces

termes dans cette classe semble traduire un besoin de communication et de compréhension ciblé sur l'étape de production.

Nous observons, en définitive, une continuité « amont-aval » de la classe 1 à la classe 5, en partant de la production jusqu'aux qualités du produit : « produire » => « agriculteur » => « fruit » => « manger » => « naturel » (cf. Figure 85 ci-dessous) :

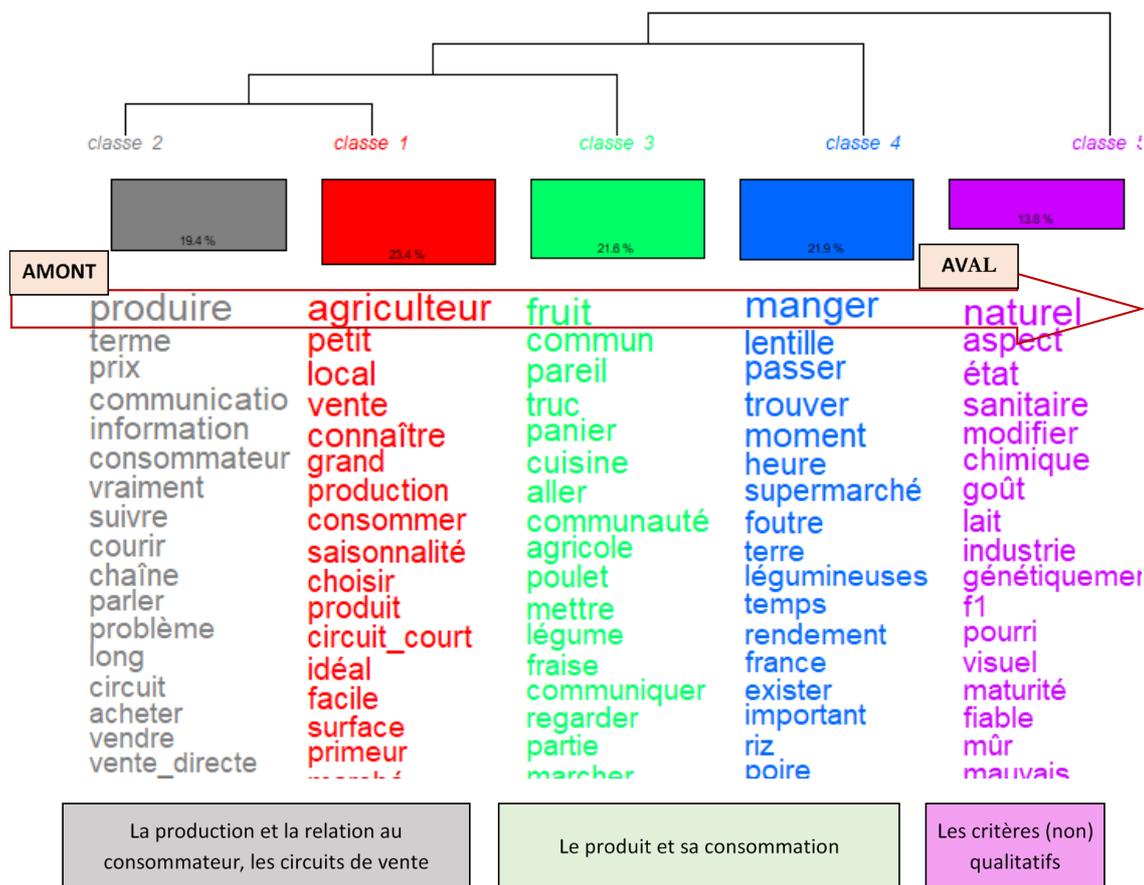


Figure 85. Classification du corpus « GC » et interprétation des classes.

Le graph AFC des classes (cf. Figure 86, ci-dessous) montre qu'elles sont réparties en trois quadrants, classes 1, 2 et 3 regroupées en haut à gauche, et 5 et 4 isolées de part et d'autre. La classe 5, qui évoque des critères qualitatifs, est liée significativement aux modalités « séquence non-qualité » et « séquence T0 » (mots décrivant la qualité donnée individuellement par les participants en amont des discussions collectives, (cf. Annexe 4, p421).

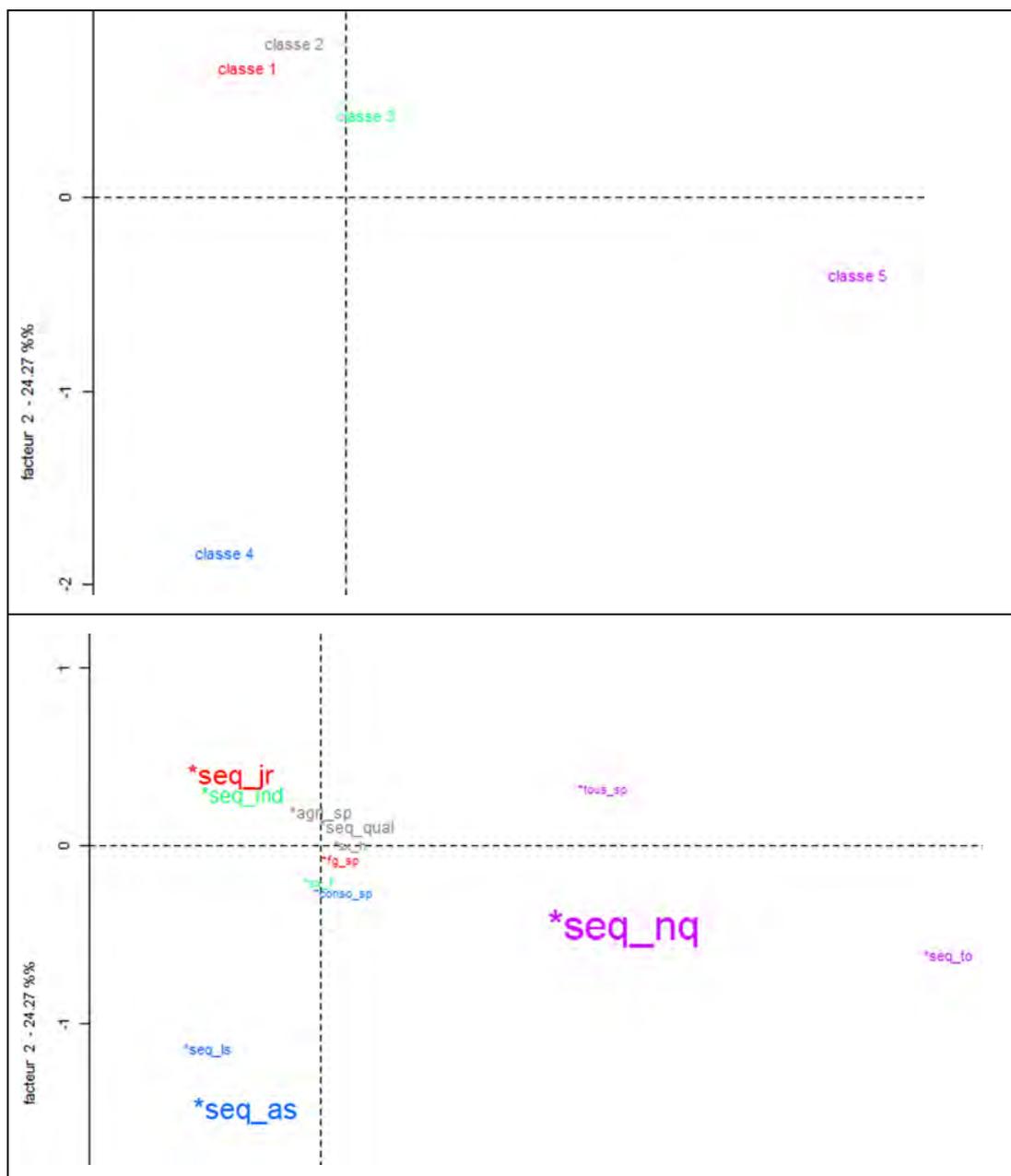


Figure 86. Graph AFC réalisée sur la classification du groupe « GC »
 En haut : position des classes, en bas, position des modalités.

La classe 3 (en vert), qui évoque le produit et sa consommation), est reliée significativement à la séquence où chacun expose le rôle qu'il peut jouer dans le maintien de la qualité sur son territoire.

La classe 2 (en gris), qui évoque la production et la relation de communication avec les consommateurs, est très liée à la séquence « qualité », et aux agriculteurs.

La classe 1 (en rouge), qui évoque notamment les circuits de vente et l'agriculteur, est très liée à la séquence « jeu de rôle ».

Enfin la classe 4, qui évoque la consommation, l'alimentation, se trouve liée significativement aux séquences « légumes secs » et « association légumineuses /qualité ».

Elle se trouve située du côté du graphique où sont évoquées les expériences, mais reste néanmoins exclue de la sphère des trois autres classes reliées significativement à l'expérience et au relationnel agriculteur-consommateur via les circuits de vente de proximité, ainsi que de la modalité « séquence qualité », ce qui suggère l'absence d'association entre les deux à travers les termes des participants.

Ainsi, la gauche du graphe est plutôt liée au relationnel, au transactionnel, à la confiance et à l'expérience, quand la droite du graphique apparaît reliée à la méfiance et au concept (cf. Figure 87, ci-dessous) :

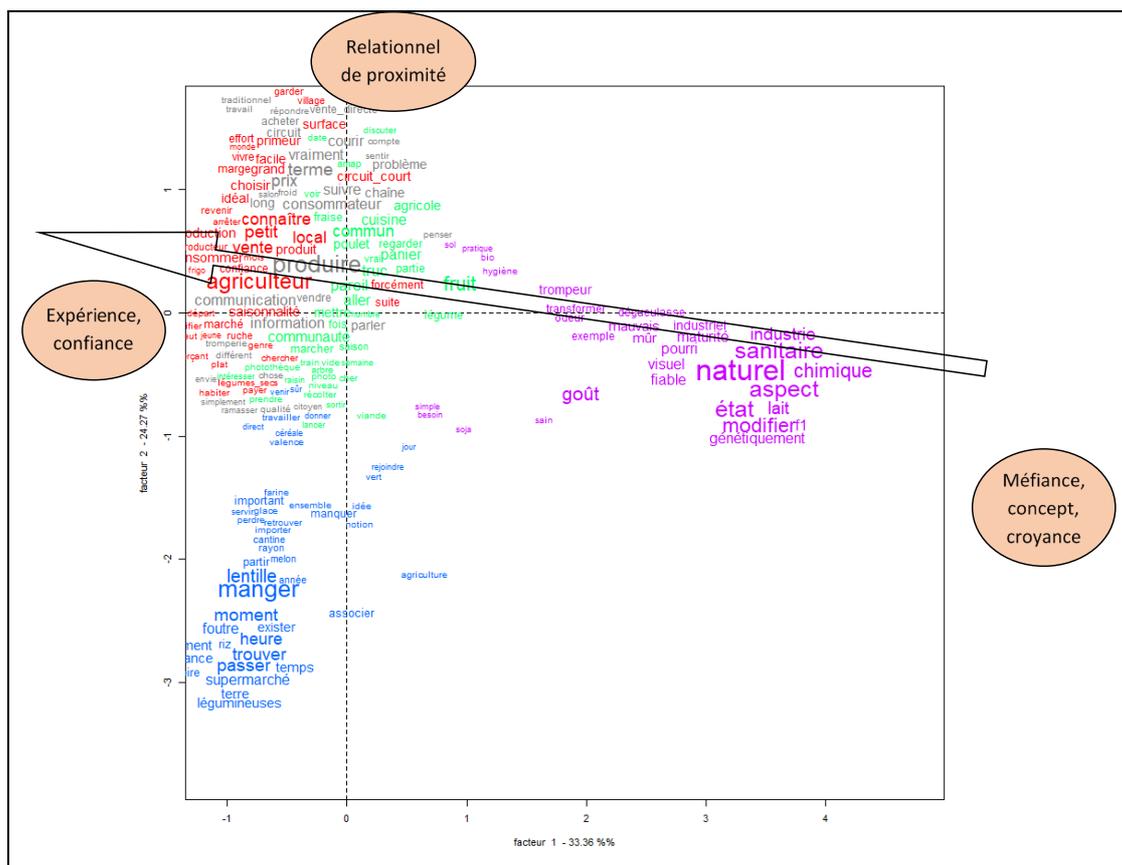


Figure 87. ACF réalisée après la classification Reinert du corpus « GC » et interprétation des dimensions.

Nous pouvons ainsi caractériser ce groupe à travers les points suivants :

- l'accent mis sur la relation de confiance entre producteurs et consommateurs, à travers la communication, l'information, les circuits de vente de proximité. La qualité « expérimentée » découlerait alors ensuite de cette relation.

- le manque de lien entre les légumes secs et l'évocation de la qualité. Nous pouvons relever à ce titre que les agriculteurs du secteur n'en avaient pas encore cultivé ou seulement depuis peu et que l'information amenée sur le sujet durant le déroulé s'est montrée insuffisante pour générer cette association au cours de l'échange.

Synthèse des résultats des trois groupes

L'analyse des discours de chaque groupe de discussion avec le logiciel textuel IRaMuTeQ a montré que la rencontre entre les deux profils, agriculteurs et consommateurs, avait donné lieu à des échanges portant sur ce qui fait relation entre ces profils. L'artefact qualité a joué le rôle de médiateur dans l'échange, en faisant ressortir les conditions nécessaires à l'établissement de cette relation. Il a mis en exergue la dimension transactionnelle qui s'opère entre producteurs et consommateurs, fondée, pour chaque groupe, sur des spécificités propres, potentiellement d'origine contextuelle, mais dont la racine commune est une recherche de sécurisation. En effet, celle-ci transparait dans les trois groupes à travers l'élaboration d'une relation de confiance, sécurisante, condition nécessaire pour relier production et consommation. Sur cette base, cette relation s'est révélée selon trois canaux possibles :

-à travers le « bio » pour le groupe GO1, exprimé à travers de larges dimensions, socioéconomiques, alimentaires, écologiques, territoriales, y compris normatives via le cahier des charges AB ;

- à travers les garanties offertes par les cahiers des charges, l'origine, les certifications, c'est à dire par des dimensions normatives, particulièrement évoquées par le groupe GO2 ;

-à travers une relation de proximité géographique entre producteur et consommateur, via les circuits-courts, la rencontre locale, la vente directe, qui sont particulièrement ressortis pour le groupe GC.

3.2.3.2.3. Un débat collectif qui a privilégié les valeurs sociales

Nous verrons dans cette partie, que le débat qui s'est instauré autour de la qualité a été l'enjeu d'échanges de points de vue et d'expérience entre les participants. Grâce à ces échanges, agriculteurs et consommateurs sont parvenus à s'entendre autour d'une signification commune de la qualité, puis à mettre en avant ce qui était particulièrement important pour eux dans cette définition qui comprenait plusieurs dimensions. Nous montrerons que cette sélection collective de certaines valeurs, cristallisées dans le concept de qualité, a avantagé des valeurs de nature sociale pour l'ensemble des groupes. À travers ce débat qui engage des valeurs, ce sont les raisons d'agir qu'elles sous-tendent qui sont réactualisées et un apprentissage social qui s'établit.

L'artefact qualité chargé de signifiants collectifs

Dans le cours du débat (séquence 1 du déroulé, cf. Tableau 7, p196), chacun des groupes est parvenu à faire émerger une définition générique de la qualité jugée par les participants comme étant exhaustive et satisfaisante. Cinq dimensions de la qualité se sont ainsi détachées, dont quatre communes à l'ensemble des groupes : deux étaient en lien avec la notion de sécurisation (relative à la provenance du produit, à ses garanties, ou bien à son innocuité, à ses bienfaits pour la santé), une troisième se rattachait aux propriétés

gustatives du produit et une dernière était reliée à des dimensions éthiques, c'est-à-dire évoquant la protection de l'environnement et un souci d'équité. Une cinquième catégorie, ayant trait à des dimensions pédagogiques (souci de communication et d'éducation), n'a été évoquée que par un seul groupe, le groupe GC. Nous rapportons les termes employés par les participants de chaque groupe et leur catégorisation dans un même tableau (cf. Tableau 47, ci-dessous, p318) :

Catégorie	termes des participants	groupe
Sécurité/ origine, traçabilité, labels	tracé, traçabilité, information/traçabilité	GO1, GO2, GC
	Circuit court	GO2, GC
	certifié, labellisé, origine	GO2
	confiance, traditionnel	GC
Sécurité/santé	sain, naturel, nutritif	GO1
	produit sain et brut, nutritif	GO2
	naturel, produit brut	GC
Propriétés gustatives du produit	goûteux	GO1
	de saison, goût	GO2
	goûteux, de saison, bonne maturité	GC
Dimensions éthiques	responsable/environnement, durable	GO2
	diversité, bonnes pratiques	GC
	équitable	GO1
	juste pour le producteur	GC
Dimensions pédagogiques	communication, éducation	GC

Tableau 47. Termes utilisés par chaque groupe pour définir la qualité d'un produit agricole (séquence 1).

Les votes des participants ont ensuite permis de faire ressortir certains termes par rapport à d'autres. Nous rappelons que ces votes ne sont qu'un outil du débat, qui ont servi de support à de nouveaux débats collectifs. C'est d'ailleurs pour tenir compte des nouveaux éléments de compréhension collective apportés dans le cours du débat qui suivait le vote, qu'il était proposé aux participants de revoter s'ils le souhaitaient. C'est notamment ce qu'a choisi de faire le groupe GO2 après avoir débattu sur les notions de « traçabilité », de « circuit court » et d'« origine », débat qui est intervenu entre les deux votes. C'est avec ce dernier exemple que nous illustrons de tels échanges, qui sont intervenus dans les différents groupes pour aboutir à des clarifications et à une compréhension commune d'un terme donné :

Conso 1 : « Nous en tant que consommateurs on aimerait bien manger ce que fait le voisin. On n'y arrive pas mais on aimerait.

Conso 2 : s'il y a des antibiotiques... enfin ça ne garantit pas...

Agri 1 : Voilà. Le problème c'est que « circuit court » ne veut pas dire forcément que ça a été produit dans des bonnes conditions [...] Un circuit court n'est pas le garant d'un produit de qualité [...]

Conso 3 : Dans « traçabilité » il n'y a pas la notion de territoire dessus [...] L'origine...

Agri 2 : L'origine c'est la traçabilité... Oui, l'origine c'est la traçabilité.

Agri 1 : Pas forcément... Pas forcément. Pour moi la traçabilité c'est le consommateur qui peut quand il achète des haricots comme ça, remonter la filière pour savoir où ça a été produit, comment ça a été produit par le producteur, est-ce que c'est en bio, par qui ça a été traité... La traçabilité c'est ça. C'est pouvoir avoir toutes les informations.

Agri 2 : En principe la traçabilité elle suit la certification. Un produit certifié est tracé.

Conso 4 : Quand vous parlez de la viande tout à l'heure, moi je suis obligé d'avoir la trace de la viande qui arrive dans ma boutique.

Ce débat s'est montré parlant pour les participants, car il a conduit à un report de points des votes initialement placés sur l'item « circuit court » vers l'item « traçabilité » lors du deuxième vote. Le détail des points attribués par chaque groupe de discussion est disponible en Annexe 12 (p454) Plusieurs mises au point similaires sont ainsi intervenues dans les groupes pour préciser les significations des termes employés : « de saison »/« traçabilité »/« goût » pour GO2, « confiance »/« label »/« circuit court » « communication »/« information » pour GC, « équitable » pour GO1...

Des valeurs sous-jacentes exprimées à travers l'artefact qualité

Nous nous sommes ensuite appuyés sur la grille de lecture des valeurs de base décrites par Schwartz (2006, 2012) pour classer les contenus idéalisant et motivationnels portés par ces définitions de la qualité. Nous illustrons ce classement par des extraits de verbatims (cf. Tableau 48, ci-dessous, p322), et nous justifions ces associations en rappelant les définitions données par Schwartz :

Les deux catégories de termes qui lient la qualité à la notion de sécurisation peuvent ainsi se rapprocher de l'orientation « Continuité » (cf. Tableau 6, p192), qui comprend les valeurs de sécurité, de conformité et de tradition, évoquées dans les verbatims. En effet, les valeurs de conformité et de tradition sont décrites comme la subordination de l'individu à des attentes de nature sociale ; les valeurs de tradition et de sécurité comme des arrangements sociaux pour lutter contre l'incertitude ; la conformité et la sécurité pour protéger l'ordre et l'harmonie dans les relations.

La catégorie « dimensions éthiques » a, quant à elle, été reliée à l'orientation « dépassement de soi » et en particulier à l'universalisme. Schwartz décrit en effet cette

valeur comme la compréhension, l'appréciation, la tolérance et la préservation du bien-être des personnes et de la nature.

Les propriétés gustatives du produit peuvent, à leur tour, être reliées à la valeur d'hédonisme, définie par Schwartz comme la recherche de plaisir ou de gratification sensuelle pour soi-même.

La catégorie relative aux dimensions pédagogiques, enfin, peut être rapprochée de la valeur d'autonomie qui vise, selon Schwartz, une pensée et une action indépendantes, soutenues par la capacité à choisir, à créer, à explorer. Ces deux dernières valeurs relèvent de l'orientation « ouverture au changement ».

Catégories	Termes des participants	Verbatim	Valeurs de Schwartz
Sécurité/ origine, traçabilité, labels	traçabilité,	"La traçabilité c'est aussi la façon dont ça a été produit.[...] remonter la filière pour savoir où ça a été produit, comment ça a été produit par le producteur, est-ce que c'est en bio, par qui ça a été traité... La traçabilité c'est ça. C'est pouvoir avoir toutes les informations."	Sécurité/ Continuité
	Circuit court	"Le circuit court peut aller avec la confiance parce qu'on peut discuter avec la personne et beaucoup mieux voir d'où vient son produit, comment il a travaillé son produit." "Nous en tant que consommateurs on aimerait bien manger ce que fait le voisin."	
	certifié, labellisé, origine	"L'origine, la date d'abattage, à qui elle a appartenue etc. On peut remonter jusque l'éleveur. Il y a un numéro. Il n'y a le nom de l'éleveur. Si on fait une enquête." "Un cahier des charges qui implique que tu ailles au bout de la qualité quand même."	
	confiance, traditionnel	"La confiance vaut tous les labels!" "Le contrepied d'industriel c'est traditionnel."	
Sécurité/ santé	sain, naturel, nutritif	"Pour moi oui, c'est important que ce soit sain. C'est le premier truc que je fais quand j'achète quelque chose.[...] C'est les vieux résidus de la vache folle. Sain, c'est au niveau santé." "Sain, naturel c'est sans additif, on sait ce qu'on mange, ce n'est pas transformé" "Le côté nutritif peut écartier un peu le côté goût, plus sur la façon de se nourrir de façon correcte et énergétique."	
Dimensions éthiques	responsable pour l'environnement, durable	"J'aimerais bien en tant que producteur arriver à sortir un produit qui impacte le moins possible l'environnement, qui me permette de laisser un outil de travail pour ma fille." "Durable, c'est qu'on puisse produire longtemps. Que ce soit viable pour le producteur. C'est pour ça que je le marie avec « environnemental » "	Universalisme/ Dépassement de soi
	équitable	"Un bon produit, c'est un produit qu'on peut produire pour tout le monde et pas seulement en quantités très limitées." "C'est un produit aussi qui respecte les humains. Par exemple au niveau de la juste répartition."	

Catégories	Termes des participants	Verbatim	Valeurs de Schwartz
	juste pour le producteur	"Le juste prix et la juste qualité de travail c'est-à-dire qu'ils [les agriculteurs] ne sont pas les esclaves modernes." "La rémunération, le juste prix pour le producteur."	
Propriétés gustatives du produit	goûteux, de saison, bonne maturité	"S'il est cueilli ou ramassé non mûr il a mauvais goût, il manque de goût." "L'odeur, les arômes." "Le biscuit est vachement bon. Ça c'est hyper important." "La saisonnalité c'est l'éducation de la saison. Les mandarines et les oranges on sait que c'est plutôt l'hiver, après il y a une question d'éducation. Le fait qu'il soit immature et vert ça va jouer sur l'odeur, le goût."	Hédonisme/ Ouverture au changement
Dimensions pédagogiques	communication, éducation	"On peut avoir le meilleur produit du monde, si les consommateurs ne le savent pas on ne le vend pas." "C'est une envie de savoir aussi. Si le consommateur a envie de savoir."	Autonomie/ Ouverture au changement

Tableau 48. Association des catégories de termes définissant la qualité avec les valeurs de Schwartz. Exemples de verbatims explicatifs des termes utilisés.

Grâce au nouveau regard permis par cette approche, nous identifions deux typologies de dimensions sociales sous-tendues par la qualité. L'une englobe des motivations destinées à réduire l'incertitude et à réduire les risques et l'anxiété (cf. Tableau 6, p192). Les valeurs de cette dimension sous-tendent une recherche de stabilité de la société. L'autre relève d'une volonté de dépassement de soi et exprime la recherche d'un idéal social, soutenue par une dynamique d'expansion et de croissance. Quant aux dimensions individuelles, exprimées à travers les critères gustatifs et la pédagogie, elles appartiennent à cette même dynamique d'expansion, qui porte, selon Schwartz, vers le changement.

Soulignons également que les valeurs exprimées collectivement durant les débats ont été perçues par les participants, et ce de manière suffisamment significative, pour être rapportées dans les réponses au questionnaire envoyé quelques jours après la tenue des groupes de discussion. Il en ressort un sentiment de partage de valeurs communes, qui s'est montré propice à développer confiance et compréhension entre participants et entre profils, et qui a suscité l'envie d'organiser de nouvelles rencontres :

Retours consommateurs : « Les producteurs sont respectueux de l'environnement contrairement à l'image médiatique habituelle. » ... « Ces échanges ont permis de faire sortir des valeurs communes qui ne transparaissent pas forcément, de créer des contacts »

Retours agriculteurs : « J'ai été surpris par la conscience des consommateurs citoyens sur le partage de la valeur des biens alimentaires » ... « Il faudrait organiser d'autres réunions de ce type. »

Les valeurs sociales plébiscitées par l'ensemble des groupes

Les votes des participants, destinés à faire ressortir les termes jugés les plus importants pour décrire la qualité, ont permis de dégager un classement selon l'importance qui leur était accordée. Le cumul des votes des trois groupes a montré l'importance nette accordée par les participants aux aspects de sécurisation, qui ont représenté, à eux seuls, plus de la moitié des votes (cf. Tableau 49 et Figure 88 ci-dessous) :

Catégorie	Points attribués (%)			Votants (%)		
	Points groupe	Points agri.	Points conso.	Total votants	Agri.	Conso.
Sécurité/ origine, traçabilité, labels	34,9	14,9	20,0	34,1	13,2	20,9
Sécurité/santé	24,6	12,6	12,0	23,1	11,0	12,1
Dimensions éthiques	17,1	8,0	9,1	20,5	8,8	12,1
Propriétés gustatives	16,0	6,3	9,7	16,5	6,6	9,9
Dimensions pédagogiques	7,4	6,3	1,1	5,5	4,4	1,1

Tableau 49. Cumul de l'ensemble des votes des 3 groupes en % du total.

Que ce soit en % de points attribués ou en % de votants, le rang des catégories reste le même.

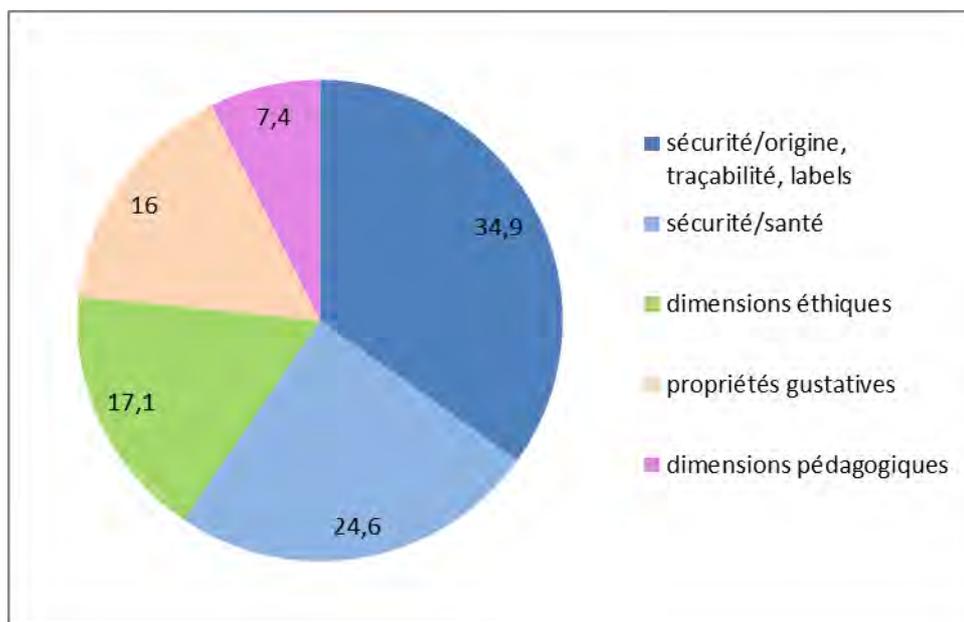


Figure 88. Répartition des votes en points attribués (%) par catégorie pour l'ensemble des groupes. Les participants ont attribué près de 60 % des points aux dimensions de la qualité qui évoquent des aspects de sécurisation.

Nous retrouvons, à travers cette évocation de la sécurisation via l'artefact qualité, la large importance accordée aux aspects de sécurisation dans la relation transactionnelle entre producteurs et consommateurs que nous avons mise en évidence lors de l'analyse des discours avec IRaMuTeQ (cf. 3.2.3.2.1, p293).

L'observation de la structuration des votes de chaque groupe et leur lien avec les valeurs de Schwartz nous apporte des informations complémentaires.

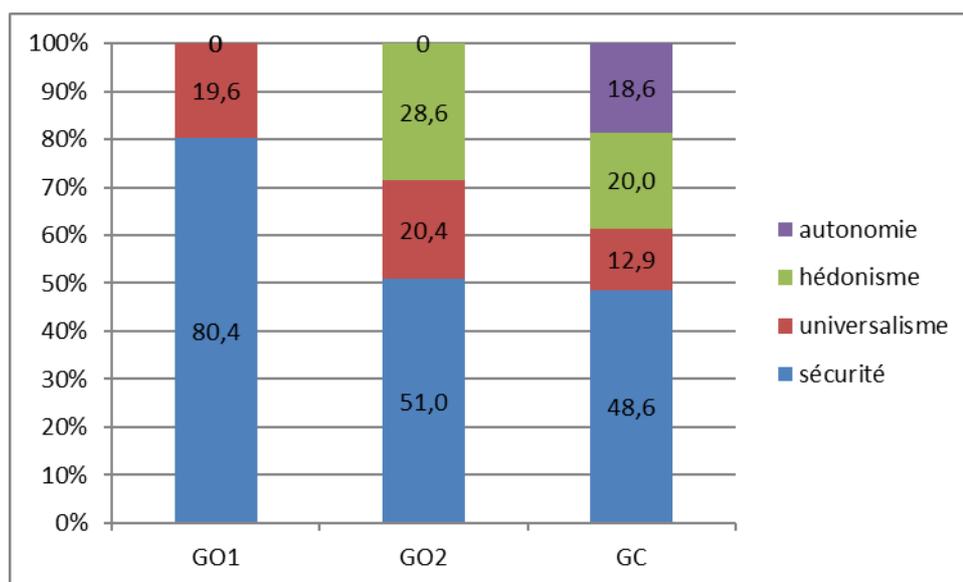


Figure 89. Pourcentage de points attribués par chaque groupe pour les items qualité associés aux valeurs de Schwartz correspondantes.

La répartition des valeurs évoquées pour chaque groupe confirme la position, au premier rang des valeurs évoquées, des valeurs sociales de « sécurité », qui relèvent de l'orientation « continuité » et qui, nous l'avons vu, ont vocation à sécuriser par la confiance la transaction entre producteurs et consommateurs (cf. Figure 89, ci-dessus).

Les trois groupes ont également tous trois mobilisé, dans des proportions différentes, les valeurs d'universalisme, également d'orientation sociale. Mais alors que les valeurs de sécurité traduisent une volonté de gérer l'anxiété face à l'incertitude et relèvent d'une propension à préserver les pertes – quadrant « continuité » –, les valeurs d'universalisme, qui relèvent aussi de valeurs sociales, sont, pour leur part, dépourvues de la composante d'anxiété et relèvent du quadrant « dépassement de soi » (cf. Tableau 6, p192). Ces valeurs représentent environ 20% des points attribués pour les groupes GO1 et GO2 et 13% pour le groupe GC, ce dernier ayant réparti ses points de vote sur des valeurs supplémentaires.

Les groupes GO2 et GC, font en effet apparaître d'autres valeurs, les valeurs d'hédonisme pour le groupe GO2 et les valeurs d'hédonisme et d'autonomie pour le groupe GC. Ces deux valeurs appartiennent toutes deux au quadrant de « l'ouverture au changement ». Cette orientation regroupe des valeurs d'ordre individuel, mais qui traduisent une recherche d'exploration, de croissance, et qui est dépourvue d'anxiété.

L'autonomie, en particulier, qui est ressortie dans le groupe « conventionnels-mixtes », dénote d'une recherche « d'indépendance de la pensée et de l'action » (Schwartz, 2006). Dans le continuum de valeurs qu'évoque Schwartz à travers son cercle de valeurs, elle se situe, de manière contigüe, à gauche des valeurs d'universalisme.

Nous mettons ces résultats en parallèle d'un autre apport de Schwartz, qui relie les valeurs de son modèle aux quatre « pulsions » décrites par Lawrence et Nohria (2002), qui soutiendraient les prises de décision des individus⁶⁰. Ces pulsions sont « acquérir », qui induit à « rechercher, prendre, contrôler... » ; « relier », qui incite à « nouer des relations sociales... » ; « apprendre » qui conduit à exercer sa curiosité et à apprendre, et « défendre » qui est du ressort de la protection de nos réalisations lorsque nous les sentons menacées. En nous focalisant sur les valeurs mises en évidence ici, sécurité, universalisme, autonomie et hédonisme, nous repérons les liens réalisés par Schwartz avec les pulsions : la sécurité est ainsi associée à « défendre », l'autonomie à « apprendre », l'hédonisme à « apprendre et acquérir des expériences gratifiantes » et l'universalisme à « apprendre et relier » (Schwartz, 2006, p948-949).

Les groupes de discussion ont donc montré un socle commun à travers une dynamique transactionnelle engagée sur la base de valeurs sociales propices à créer un rapport de confiance et à rendre cette relation sûre pour les interactants. Nous retrouvons ici pleinement le rôle de sécurisation de la transaction face à l'incertitude définie par Commons (1934) (cf. chapitre 2). L'expression de ces valeurs de sécurisation nous apparaît ainsi comme la condition nécessaire à l'établissement de la transaction. Puis chaque groupe a ensuite mis en évidence, à travers les valeurs exprimées secondairement, des variations dans cette dynamique. C'est à ce niveau d'observation que peuvent s'exprimer (i) les différences intrinsèques entre les groupes et (ii) les disparités des contextes où s'insèrent ces groupes.

Concernant les premières, nous pouvons évoquer les niveaux initiaux d'engagement agroécologique et de connaissances agroécologiques des participants, en particulier des agriculteurs, ainsi que le niveau de proximité préalable entre les valeurs des participants, que nous avons relevée lors de l'analyse avec IRaMuTeQ (particulièrement pour le groupe GO1, ainsi que pour GO2 (cf. 3.2.3.2.2, p296). Concernant les secondes, qui ne sont pas déconnectées des premières, nous avons déjà évoqué de nombreuses différenciations

⁶⁰ Nous réalisons un parallèle théorique entre ces pulsions et les « instincts » décrits par Veblen dans « The Theory of Leisure Class » (1899). Il les décrit comme des forces internes, des propensions, qui poussent l'être humain à agir en vue d'un accomplissement, par exemple à travers « l'instinct de travail efficace », « l'instinct de curiosité gratuite », « l'instinct de prédation »... Or, ces forces sont médiées par des normes sociales. Ainsi, en fonction du contexte, de l'époque, du lieu, certains instincts seront davantage valorisés socialement que d'autres. Ainsi, parmi le large panel de moyens d'accomplir un instinct donné, certains moyens seront privilégiés. De cet accomplissement, culturellement médié et valorisé, exprimé d'une façon donnée, naissent des habitudes (Almeida, 2015). Nous citons Brette (2005, p189), qui montre le lien entre instincts et habitudes : « les instincts donnent une orientation générale aux habitudes développées par les individus [...] celles-ci sont le principal mode d'expression mais aussi d'interprétation, des propensions instinctives ».

entre les territoires – facilités ou non d'exploitation, diversité culturelle, tailles d'exploitations, historique de développement des infrastructures bio de la coopérative... Or, ces acquis préalables et la nature du contexte ne peuvent être exclues des dynamiques qui ont animées les groupes. Nous reviendrons sur ces considérations dans la conclusion de ce chapitre trois, de manière à les éclairer avec l'ensemble des résultats.

Réflexions complémentaires sur les valeurs : la validation collective des valeurs justifie leur intérêt social.

En réflexion complémentaire, nous nous sommes intéressés au rôle que pouvait jouer la confrontation de différents profils dans le regard porté sur les valeurs, à l'image des échanges qui se sont joués entre agriculteurs et consommateurs dans les groupes de discussion. Pour ce faire, nous éclairons l'analyse de ces échanges des autres analyses issues des différentes données collectées, entretiens, questionnaire, groupes de discussion.

Durant les échanges collectifs, nous avons observé que bien qu'une finalité commune puisse être attribuée à la qualité par le groupe celle-ci pouvait néanmoins reposer sur de valeurs distinctes selon les profils. Une finalité donnée peut, en effet, être abordée différemment selon le point de vue du producteur ou du consommateur, en rappelant que le producteur détient aussi la casquette de consommateur.

Intéressons-nous à l'exemple d'un produit jugé « de qualité », au regard de ses propriétés gustatives. Lorsque la qualité gustative d'un produit est vue comme un objectif souhaitable de sa production par un agriculteur, nous pouvons l'associer à une valeur de bienveillance. En effet, cette propriété gustative n'est pas rémunérée, elle traduit une volonté de fournir un bon produit pour le consommateur, c'est ce que nous retrouvons dans les verbatims ci-dessous extraits des entretiens semi-directifs :

Agri bio : Il faut vraiment qu'il y ait du goût et quelque chose de mûr. Moi, j'ai eu du mal à travailler avec des expéditeurs où on ramassait vert, immangeable. Ça mûrit en chambre froide, c'est immangeable. On a toujours été habitués de ramasser mûr et de vendre du jour pour le lendemain. Ça passait par la chambre froide, sans rien, c'est vendu direct. C'est du travail, mais au moins, les gens sont contents.

Agri conv.1 « C'est-à-dire que quand on produit, il faut se mettre un peu à la place du consommateur et se dire que comme si c'était nous qui allons le manger. » [...]

Pour un consommateur ou un agriculteur en position de consommateur, la qualité gustative relève en revanche de l'hédonisme, défini par Schwartz comme un « plaisir ou gratification sensuelle personnelle ». Ainsi, un même objectif peut être soutenu par plusieurs valeurs, une observation qui se révèle cohérente avec les apports de Schwartz (2006).

L'obtention d'un produit gustatif peut donc représenter une finalité souhaitable pour tous, même si elle relève de valeurs différentes selon les profils (cf. Figure 90, ci-dessous) :

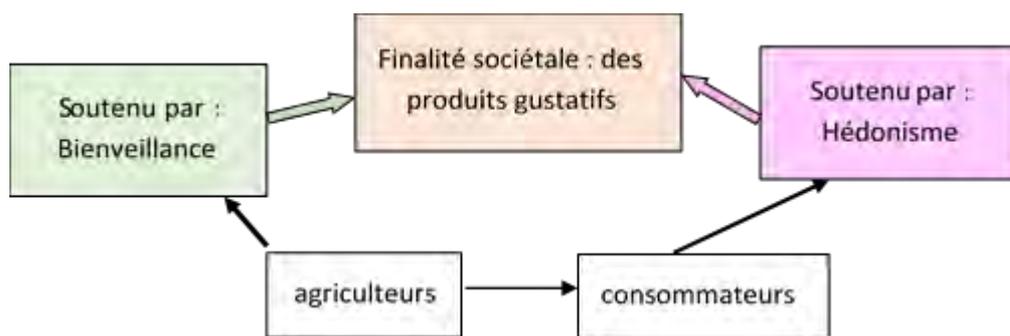


Figure 90. Exemple de la finalité collective « produit gustatif ».

Une organisation similaire peut se retrouver sur les propriétés nutritives d'un produit (Figure 91, ci-dessous). Hormis les cas de figure où elles s'avèrent normalisés et qualifient spécifiquement la récolte à l'échelle de l'agriculteur, ces propriétés, lorsqu'elles sont souhaitées par l'agriculteur, relèvent également de la bienveillance. Pour les consommateurs en revanche, il s'agit de sécuriser (valeur sécurité) les propriétés « santé » ou « alimentaires » de l'aliment.

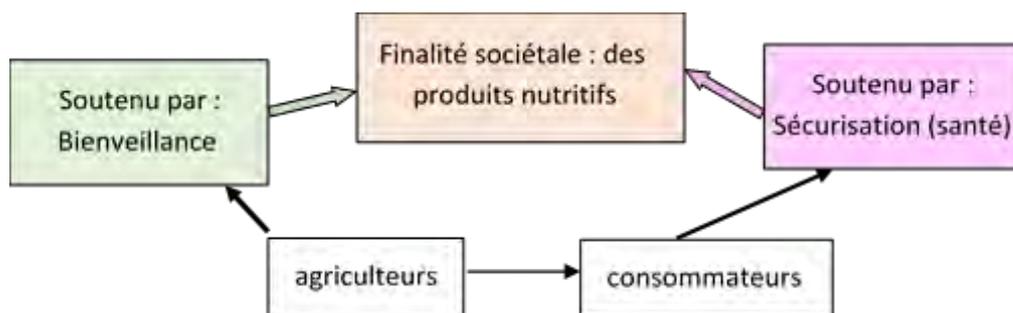


Figure 91. Exemple de la finalité collective « produit nutritif ».

Nous avons également relevé qu'une valeur à priori de nature individuelle, pouvait prendre un éclairage nouveau à travers sa validation collective. C'est ce que nous exposons ci-dessous à travers la mise en avant du « savoir-faire » par le groupe GC. Ce terme est intervenu dans le groupe pour prendre le contrepied du terme produit « industriel », avec une connotation de recherche de sécurisation, avant d'être associé au mot « traditionnel » (cf. Figure 92, ci-dessous).

Pour l'agriculteur le savoir-faire est lié à la qualité de son travail. Il relève d'une expression ou d'un sentiment de compétence, ce qui relève d'une valeur de réussite. Nous rapportons deux verbatims issus des entretiens semi directifs :

Agri conv. 1 : « Oui, c'est ça. Il y a les pratiques, le savoir-faire. Je dirais aussi la qualité du produit. Je reste sur le fait que quand vous produisez quelque chose... [...] parce que l'ail, celui qu'on vend à la ferme, quand les gens, ils viennent, qu'ils disent : « Putain, c'est super, on n'en trouve pas ailleurs, il est bon et on ne mange que de celui-là », et qu'ils reviennent. On en a qui viennent de Toulouse et tout ça, qu'ils font 40 kilomètres pour venir chercher juste de l'ail parce qu'on manque de l'ail, on n'a rien d'autre à vendre. »

Agri conv. 1 « [...] on ne vend pas le même savoir-faire en fait. Là les gars qui sont sur des petites exploitations qui vont vendre leurs propres produits directement aux consommateurs, on va leur demander par rapport à cette notion de qualité d'utiliser moins de pesticides, d'utiliser moins d'intrants, de travailler avec des races régionales, c'est le raisonnement de la Simmental, de la Vosgienne, de la Jersiaise, c'est plus ça en fait. »

Pour le consommateur, nous ne disposons pas de données issues du terrain pour illustrer leur approche du savoir-faire en dehors des groupes d'échange. Nous pourrions avancer que, pour un consommateur, le savoir-faire associé à la qualité du produit pourrait être relatif à la satisfaction d'acquérir un objet non standardisé et/ou de mettre en action ou en avant des connaissances (ou des croyances) liées à ce savoir-faire, à travers l'expression de compétences personnelles, ce qui relèverait de la réussite.

De fait, ces notions de « traditionnel » et de savoir-faire, tels qu'elles ont été évoquées individuellement par les agriculteurs dans le questionnaire (question ouverte), ou dans les entretiens ne nous est pas apparue être du ressort de la valeur de « tradition » du modèle de Schwarz mais de la valeur de réussite.

La question se pose toutefois à nouveau dès lors qu'un consensus collectif est produit autour de ces notions de tradition et de savoir-faire : il s'agit alors d'une entente sur « ce qui doit être » dans la société, dans une forme de continuité qui apparaît à nouveau se rapporter à la valeur de tradition de Schwartz. Ainsi, l'expression collective de dimensions d'ordre personnel (affirmation de soi), peut prendre des dimensions sociales à travers une volonté de sécurisation d'un bien qui apparaît commun (continuité), autrement dit être validé collectivement comme un objectif social.

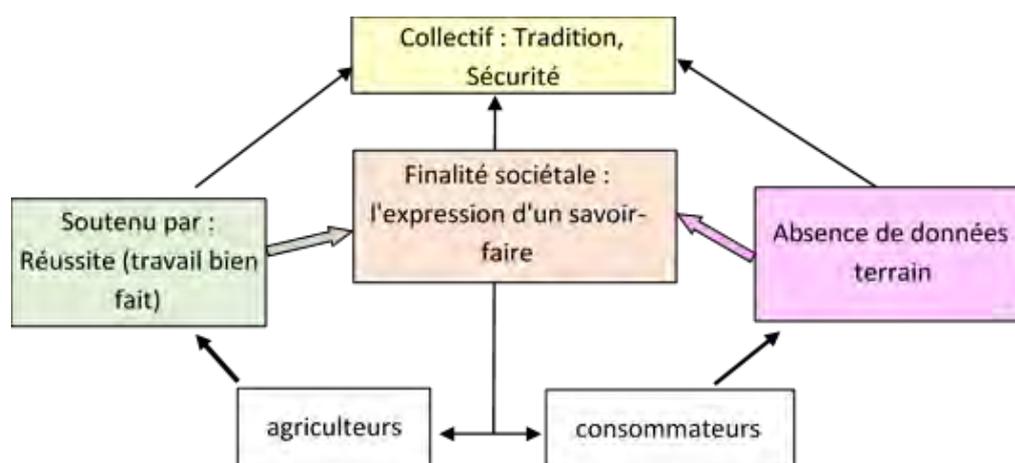


Figure 92. Exemple de la finalité collective « expression d'un savoir-faire »

Ainsi, la discussion et l'échange entre des participants dont les valeurs ne sont pas forcément similaires peut néanmoins aboutir à une finalité commune. Par ailleurs, et comme le souligne Schwartz (2006), une personne peut mobiliser des valeurs différentes en fonction du contexte, ce qui rejoint également les apports de Vatn (2005) relatifs à la

mise en œuvre de rationalités différentes par les individus selon le contexte dans lequel ils se trouvent, ou encore les apports de Sen (1993) sur l'objectivité de position (cf. chapitre 2). Ces observations ne demeurent, à ce stade exploratoire, qu'à un niveau d'hypothèse faute d'éléments supplémentaires de justifications.

3.2.3.2.4. L'artefact a suscité de la réflexivité vis-à-vis des pratiques

Nous montrons ici comment l'artefact a permis un réexamen des pratiques, jusqu'à réinterroger même des routines, c'est-à-dire des manières de faire intériorisées par les acteurs. Nous montrons également les dynamiques d'apprentissages qui se sont jouées grâce à ce processus d'actualisation.

La réflexivité a entraîné une prise de conscience des routines et des pratiques

Nous avons observé des processus de distanciation et de reconsidération des pratiques à différents stades du déroulé du groupe de discussion (définition du concept, jeu de rôle...). Nous avons noté en particulier que les échanges autour de la qualité avaient permis d'interroger tant les prises de position des participants (qui devaient les expliquer au collectif), que les pratiques qui devaient être mises en œuvre pour atteindre l'idéal porté par la qualité. Nous illustrons notre propos avec un segment de discussion sur la dimension gustative associée à la qualité qui a mis directement en évidence les pratiques requises pour obtenir cette propriété. Cette prise de distance sur les pratiques se révèle tantôt chez le consommateur... (séquence 1, GC) :

« C'est l'éducation aussi quand on fait les courses, apprendre à dire non quand ce n'est pas la saison »

... tantôt chez le producteur (séquence 1, GO2) :

« Des fruits qu'on cueille trop tôt n'ont pas de goût et hors saison ils n'ont presque pas de goût. »

Des « manières de faire » progressivement intériorisées car jugées légitimes, ont également été portées à la conscience des participants durant la délibération. Or, dans un processus de réinterrogation des pratiques, les croyances et les règles qui ont soutenu cette intériorisation doivent elles aussi être mises à jour (Del Corso et al. 2015). Nous avons observé que de telles routines se révélaient durant les échanges autour de la définition de la qualité. Nous illustrons ce propos avec l'exemple de l'intérêt marqué des consommateurs de l'ensemble des groupes pour les aspects de sécurisation (certification, circuit court, traçabilité...) alors que les agriculteurs les mettaient moins spontanément en avant. Dans le groupe GO2 (séquence 1), ces derniers s'en sont étonnés et l'ont expliqué par la dimension acquise de ces aspects :

Agri 1 : « On est tous les trois en agriculture certifiée et on n'en a pas parlé !

Agri 2 : [...] On fait partie du cahier des charges et c'est vrai qu'inconsciemment on n'en a pas parlé... On n'en a pas parlé parce que c'est quelque chose qu'on pratique depuis déjà des années.

Agri 3 : Pour nous c'est naturel.

Agri 2 : C'est quelque chose qu'on ne voit plus parce qu'on est dedans depuis longtemps. [...]. Ça, c'est acquis si tu veux, et donc on est passé à autre chose. »

À l'instar de Bromley (2008) qui souligne l'intérêt du jugement collectif dans le processus de réactualisation des croyances, nous avons identifié l'effet de la distanciation permise par le recours à l'artefact dans la délibération collective. L'analyse du corpus avec IRaMuTeQ (classification Reinert) avait également mis en évidence ces dimensions réflexives collectives vis-à-vis de la consommation et de la production, tout particulièrement pour le groupe GO1, comme nous l'avons évoqué au début de cette section (cf. 3.2.3.2.2, p296) et que nous résumons dans le Tableau 50 ci-dessous :

Production		Consommation	
Mots qui traduisent la pratique au quotidien	Mots qui traduisent la réflexivité	Mots qui traduisent la pratique au quotidien	Mots qui traduisent la réflexivité
culture, exploitation, fertilité, protéine, sol, traiter, plante	arrêter, réfléchir, arriver, penser, social, conversion, fermer, peur, travailler, installer, économique	manger, consommer, acheter, enfant, moment, maison, biscuit, haricot	consommer, conscience, vivre, exister, connaître, sûr, problème, impliquer

Tableau 50. Expressions de la réflexivité dans les classes qui évoquent la production et la consommation (groupe GO1).

Des effets d'apprentissage observables en plusieurs temps

Nous avons également observé dans notre étude que la prise de recul sur les pratiques pouvait intervenir en plusieurs temps. La dynamique d'apprentissage qui s'est produite autour des légumineuses se montre à ce titre particulièrement illustrative. Plusieurs étapes se sont ainsi succédées (cf. Tableau 51, ci-dessous, p332) : (1) une phase d'expression de manque de connaissance, (2) une phase d'apprentissage immédiat par échange d'expériences, (3) une phase de reconsidération des avantages des légumineuses à la lumière de l'artefact qualité, puis enfin (4) l'expression d'un apprentissage plus tardif, observé dans les réponses au questionnaire envoyé aux participants quelques jours après la tenue des groupes de discussion.

Étapes d'apprentissage	Séquence concernée	Illustration par des verbatims
Phase 1 : expression de lacunes	Apport d'information sur les légumineuses (séquence 2 du déroulé ⁶¹)	GO1, conso. : « Je ne le croyais pas! » GO2, agri. : « On aura appris quelque chose! » GC, conso. : « J'aimerais bien que vous nous expliquiez. »
Phase 2 : partage d'expériences	Échanges entre participants suite à l'apport d'informations (séquence 2 du déroulé)	GO1, agri. : « En plus quand on consomme des légumineuses, on consomme moins de viande en principe. GO2, agri. : « Les légumineuses apportent de l'azote » GC, conso. : « La lentille verte, tu peux même la faire en glace, en gâteau, en farine »
Phase 3 : intervention de l'artefact	Mise en parallèle des avantages des légumes secs et des attributs conférés à la qualité (séquence 3 du déroulé)	GO1 , agri. : « C'est des cultures qui ont tous les intérêts. Tous. GO2 , - agri. 1 : Ils [les légumes secs] peuvent rentrer dans toutes les cases de la qualité ! – conso.1 : Nutritif, les aspects environnementaux... [...] –conso. 2 : la production durable... » GC , - conso. 1: « Moi je n'associe pas du tout les légumes secs à une image de qualité, pour moi le produit... bas de gamme enfin... -conso. 2: Ça manque d'information aussi. -agri. 1 : C'est sûr que c'est un produit qu'on arrive à faire pousser sans mettre beaucoup d'engrais ou d'intrant comme dans les autres céréales- conso. 3 : Le consommateur ne le sait pas. »
Phase 4 : expression de nouveaux acquis	Questionnaire envoyé 5-6 jours plus tard	GO2 , conso. : « Je ne pensais pas que les légumes secs apportaient autant d'avantages nutritionnels et qu'ils étaient aussi bénéfiques pour la biodiversité et l'environnement. » Agri. : "Ces échanges confortent mon choix de développer et chercher à améliorer la production de légumes secs et de pratiquer des interventions respectueuses de nos sols et de la faune. » GC , conso. : « Je souhaite intégrer un peu plus les légumineuses dans l'alimentation de tous les jours" Agri. : « J'ai été surpris par notre méconnaissance des différentes graines et leur peu de consommation » « À l'avenir je vais avoir un assolement plus varié. »

Tableau 51. Dynamique d'apprentissage autour des légumineuses : observation de plusieurs temps, depuis l'expression de lacunes jusqu'à l'expression d'acquis.

⁶¹ Le Tableau 7 qui résume les séquences du déroulé se situe à la page 196.

Dans la phase 3, pour susciter la réinterrogation des pratiques, nous nous sommes appuyés sur l'artefact en demandant aux participants de chaque groupe s'ils établissaient des liens entre la qualité qu'ils avaient collectivement définie, et les avantages des légumes secs dont ils venaient de débattre. Si les deux groupes comprenant des agriculteurs bios, GO1 et GO2⁶², ont immédiatement observé des associations entre les deux, le groupe GC s'est montré moins enclin à réaliser ce lien, avant de déplorer le manque d'informations sur les légumes secs (cf. . Tableau 51, ci-dessus, p332, extraits de verbatims de la phase 3).

En revanche, l'intérêt des légumes secs et les pratiques à mettre en œuvre pour les favoriser, ont été rapportées dans les réponses du questionnaire envoyé quelques jours plus tard. Nous avons noté en particulier l'intérêt exprimé par les participants du groupe GC, qui avaient pourtant moins spontanément identifié les intérêts des légumes secs que les autres groupes durant le débat. Ces observations montrent que des apprentissages ont eu lieu, mais qu'un temps d'assimilation était nécessaire pour qu'ils s'expriment. Nous avons donc pu repérer que les effets d'apprentissage et de réflexivité sur les pratiques étaient susceptibles d'intervenir après un délai d'assimilation des informations.

Des actions concrètes révélatrices de transformations profondes ?

Ces apprentissages se sont confirmés et concrétisés dans le temps pour les deux groupes bios GO1 et GO2, dont les participants ont souhaité développer des actions locales dans la continuité du deuxième groupe de discussion, intervenu un an après le premier. Proposé à chaque groupe, cette nouvelle réunion visait à présenter les résultats issus de la première rencontre et à recueillir leurs commentaires et réflexions.

Le premier groupe travaille ainsi à faciliter la mise à disposition pour les consommateurs et les cantines scolaires locales, des productions bio des agriculteurs du secteur, projet également soutenu par la communauté des communes.

Le second groupe a organisé une action de promotion des légumes secs dans une cantine scolaire d'une commune environnante, avec des interventions de producteurs soutenues par la communauté de communes. Il était prévu que cette opération soit renouvelée (cf. Figure 93, ci-dessous).

Quant au troisième groupe, la réunion de restitution des résultats avait montré une baisse du nombre de participants. De plus, si des motivations d'actions étaient remontées à l'occasion de cette rencontre, elles s'étaient montrées plus velléitaires que pour les autres groupes. L'action qui pourrait le plus probablement se concrétiser, sous réserve d'accompagnement supplémentaire, serait de communiquer sur les pratiques agricoles développées dans le cadre du GIEE dans des supports municipaux (site internet, bulletin municipal).

⁶² Pour rappel, les analyses IRaMuTeQ avaient également montré une proximité forte entre les termes employés durant la séquence qualité et les termes employés durant la séquence d'association légumineuses-qualité pour le groupe GO2 (cf. 3.2.3.2.2, p296)



Figure 93. Action de promotion des légumes secs dans une cantine scolaire par des participants du groupe GO2.

À travers cette dernière série de résultats, nous avons montré que le débat autour de la qualité avait permis aux participants d'engager un regard réflexif sur leurs pratiques et de mettre à jour des routines. Ce recul est intervenu directement au cours du débat, face à la nécessité pour les participants de justifier leurs positions, ou après un temps d'assimilation des informations. L'artefact qualité, en permettant dans la délibération de prendre du recul sur les pratiques, a ainsi offert une prise à leur reconsidération à la lumière d'un idéal commun et, de ce fait, à rendre possible leur transformation.

Conclusion de la section

La délibération collective menée autour de l'artefact qualité a permis de susciter l'expression de valeurs transcendantales qui ont soutenu la prise de recul sur les pratiques des participants. Cette prise de recul, éclairée par des valeurs partagées, que nous pouvons qualifier de « valeurs raisonnables » au sens de Dewey (cf. 2.1.3.2.1, p137), a favorisé les apprentissages mutuels nécessaire à la réactualisation des raisons d'agir. Nous pouvons avancer, en référence à la définition de l'apprentissage social posée par Reed (2010), qu'un tel apprentissage s'est produit dans le collectif au vu du changement de compréhension qui a été opéré chez les individus. Néanmoins, sa mise en action visible à travers un changement de pratiques n'est pour autant pas forcément effective. En effet, nous avons pu observer une action collective pour deux des groupes, supposant une appropriation individuelle pour les individus qui les composent, mais nous ne pouvons pas présager de l'efficacité des apprentissages pour les individus du troisième groupe, pour lesquelles l'action est restée au stade de projet dans le cadre de cette étude. Nous avons noté qu'un

pas de temps pouvait être nécessaire à leur effet, et que la répétition des interactions sociales pouvait également intervenir pour rendre cet apprentissage efficient.

Ainsi, aboutir à une signification commune de la qualité relève d'un apprentissage social, mais la mise en action de cet apprentissage par l'individu, que ce soit à travers un collectif ou pas, relève d'une appropriation individuelle supplémentaire. Ce processus, qui nous apparaît en deux étapes, nous semble analogue au processus décrit par Rabardel (1995), de transformation de l'artefact (la signification collective), en un outil qui sera mobilisable individuellement (le sens individuel).

Nous avons également relevé qu'une signification commune pouvait déboucher sur plusieurs modes d'appropriation pour un même individu. Selon Vatn (2005), les rationalités peuvent varier selon le contexte institutionnel et emprunter « différentes logiques dans les différentes sphères de la vie ». C'est ce que nous avons notamment observé à travers les agriculteurs, qui pouvaient développer des rationalités distinctes, mais non incompatibles, selon leur rôle de producteurs ou de consommateurs. Ainsi, la recherche de goût dans les produits, pouvait être soutenue à la fois par des valeurs de bienveillance (valeur sociale) selon Schwartz, ou d'hédonisme (valeur individuelle). De fait, nous voyons dans la démultiplication d'une signification en plusieurs sens, des effets potentialisateurs pour motiver le changement. Or, cette découverte individuelle passe par une dimension collective, garante de l'élargissement de la signification.

Enfin, le processus transactionnel qui s'est établi entre profils pour l'ensemble des groupes apparaît comme une réponse aux perturbations de l'agir que nous avons identifiées dans la partie 3.2.3.1 (p283). En effet, la transition agroécologique occasionne des contradictions dans l'activité des acteurs qui appelle à une réactualisation de leurs raisons d'agir. Cette réactualisation repose sur un processus collectif, par lequel les contradictions individuelles peuvent être surmontées et un sens nouveau à l'activité instauré. Ce sens nouveau a résulté ici d'une transaction entre les acteurs impliqués, soutenue par un artefact culturel, la qualité, qui s'est montré à la fois objet de la transaction et vecteur du changement institutionnel. En nous référant aux causes des perturbations de l'agir qui sont particulièrement ressorties dans les discours que nous avons analysés (cf. 3.2.3.1, p283) et aux processus transactionnels qui sont intervenus dans les groupes de discussion, nous identifions les différents rôles joués par ces transactions dans la résolution de ces perturbations :

En premier lieu, la sécurisation de la relation entre agriculteurs et consommateurs qu'offre cette transaction apparaît comme un moyen de réduire l'incertitude et les dilemmes que nous avons observés être associés au changement de pratiques.

Deuxièmement elles sont un moyen de recréer entre ces profils le lien social rompu par l'industrialisation de l'agriculture, lien permettant de définir les orientations que doit prendre la production avec les utilisateurs finaux.

Troisièmement, l'action collective issue de cette transaction apparaît comme le moyen de faire émerger, dans le champ des volontés qui s'exercent pour définir les institutions en agriculture, un collectif à même réinventer, à son échelle, de « nouvelles

manières de faire » et de réduire ainsi sa dépendance à des acteurs historiques (industries agroalimentaires...), voire de peser progressivement dans le débat en essaimant dans les territoires.

Enfin, ce processus transactionnel est également un moyen d'instituer des normes sur la base de valeurs partagées, afin de résoudre les conflits et l'incertitude portées par des normes subies car non issues d'un apprentissage mutuel. Ces valeurs partagées et porteuses de l'intérêt général sont apparues comme un élément moteur de la transaction.

En définitive, la signification commune qui a émergé de la conceptualisation de la qualité a permis aux participants de redéfinir ce concept sur la base de valeurs qui comptent pour la collectif, et d'engager le processus créatif nécessaire à l'établissement de ce que Commons (1934) nomme une transaction stratégique (cf. 2.1.2.2.2, p131). Le changement institutionnel suscité par une telle transaction est cristallisé ici dans la qualité, qui apparaît comme une institution, porteuse de règles définies sur la base de valeurs jugées « raisonnables », qui guident et orientent les actions collectives et individuelles.

Conclusion du chapitre 3

À travers ce cas d'étude ancré dans un territoire, nous avons identifié, pour les acteurs que nous avons côtoyés, des freins et des enjeux soulevés par le changement institutionnel que représente la transition agroécologique. Celle-ci, en réinterrogeant les institutions en place et en visant à les modifier, suscite des perturbations dans l'agir des acteurs et met à jour des relations conflictuelles, à différentes échelles, entre les parties impliquées. Or, pour mener cette transition, l'enjeu pour les agriculteurs est de parvenir à dépasser ces contradictions et de s'ouvrir aux attentes sociétales, ce qui passe par le développement d'interactions sociales avec d'autres acteurs de la société.

De fait, nous avons observé que la réalisation de changements sur les exploitations relevait de telles relations sociales. En nous intéressant au concept de qualité et aux valeurs qu'il sous-tend, nous avons identifié qu'il révèle des raisons d'agir, et qu'à l'expression de valeurs sociales, plus spécifiquement celle tournées vers le « dépassement de soi », se superposaient une propension à réaliser des changements sur les exploitations et à évoquer des motifs d'action à vocation sociétale, repérés à travers les légumes secs.

En identifiant des profils d'agriculteurs, nous avons relevé que deux tendances majeures caractérisent les agriculteurs bio et les agriculteurs conventionnels, exprimées de manière transversale dans les discours issus des entretiens et dans les définitions de la qualité. À travers le prisme du modèle de Schwartz, nous avons ainsi observé, pour les conventionnels, une recherche de réussite, traduisant une inclination à prévenir les pertes en situation d'incertitude. Cette tendance a été évoquée à travers la recherche de compétences techniques pour sécuriser la production. Quant aux bios, ces derniers ont révélé des valeurs d'autonomie, évoquées par la rupture avec la dépendance aux intrants de synthèse et par la recherche d'une reconquête de l'aval, et traduites par un intérêt

marqué pour le produit alimentaire. Ce dernier, en cristallisant les attentes du consommateur, est apparu comme un lien possible avec les attentes sociétales.

Dans ces perspectives de transition agroécologique, l'enjeu, pour l'ensemble des agriculteurs, est de reconsidérer leurs raisons d'agir à la lumière de l'intérêt général, traduit ici par les valeurs de dépassement de soi, mais aussi de solutionner les perturbations de l'agir que le changement institutionnel occasionne. C'est à ces fins que nous avons mobilisé la qualité en tablant sur ses propriétés artefactuelles et en l'intégrant à un dispositif de délibération collective. Cet artefact a montré sa potentialité à déclencher le processus réflexif attendu, soutenu par les valeurs transcendantes qu'il a suscitées. Nous avons montré que les apprentissages collectifs qui en ont découlé se sont matérialisés dans des actions concrètes sur le territoire ou à minima des projets d'action selon les groupes. Nous avons également mis en évidence que la transaction établie dans le cadre de cet échange ne reposait pas que sur des critères normatifs mais qu'elle était aussi soutenue par des valeurs partagées, à la fois propices à sécuriser la relation par la confiance qu'elles suscitent, et pourvoyeuses de sens en mettant en exergue des perspectives d'intérêt général.

Si ce processus transactionnel et le socle de valeurs qu'il a mobilisé s'est montré commun pour l'ensemble des groupes, nous avons aussi observé certaines différences. Les plus marquantes concernent le groupe avec des agriculteurs en conventionnel. En effet, ce dernier est le seul à avoir évoqué des valeurs d'autonomie, à travers le souhait de valoriser apprentissages et compréhension mutuels entre producteurs et consommateurs par la communication, l'éducation... Ces valeurs, qui sont reliées à l'ouverture au changement et qui révèlent une absence d'anxiété, caractérisent individuellement les agriculteurs en conduite biologique (montré dans nos résultats). Nous pouvons donc poser l'hypothèse cette phase d'autonomisation est une étape nécessaire dans le processus de changement institutionnel. De fait, ces valeurs révèlent qu'une position de repli destinée à réduire les risques a été quittée. L'étape suivante est celle du dépassement de soi, qui inclut à part entière les enjeux collectifs et le décentrage individuel.

L'analyse croisée de ces différents résultats va dans le sens d'une dimension institutionnelle portée par la qualité, à même de guider l'action tant à un niveau normatif que moral. Ce concept apparaît ainsi comme un artefact social mobilisable pour raisonner la gouvernance et la conduite d'une démarche de transition agroécologique. Un tel outil et son intégration dans un dispositif de délibération collective soulève alors des perspectives intéressantes sur le plan de l'innovation méthodologique mais aussi en termes de politiques publiques. Il soulève également des questions pour ces deux champs, relatives à la reproductibilité et à la pertinence démocratique du dispositif. C'est ce sur quoi nous nous penchons dans le quatrième et dernier chapitre.

4.
REPRODUCTIBILITE DE LA METHODE
ET ENJEUX POUR LES POLITIQUES
PUBLIQUES

L'histoire compte. L'histoire compte car elle élabore un contexte. Creuset de matières et de pensées au sein duquel évoluent des individus et des collectifs d'individus qui agissent à leur tour sur ce contexte. C'est pourquoi chaque nouvelle seconde de cette histoire qui se forme, porte en elle le cumul de l'histoire passée. Chaque seconde porte également les espoirs humains vis-à-vis du futur, qui façonnent, eux aussi, ce contexte. Nous avons vu qu'à la confluence de ce mouvement passé et de ce mouvement en devenir, des institutions se transforment. Jamais totalement adaptées à ce mouvement permanent car soumises au frottement des habitudes. Fruits également des frottements et entrecroisements des volontés quant à leur devenir.

La question qui nous occupe, dans son approche générique, est celle du changement de ces institutions. Ce changement, nous l'abordons selon des perspectives éthiques. C'est à dire en soulevant les conditions démocratiques de sa réalisation. Démocratique car il convient, selon ces visées éthiques, de faire en sorte que les différentes volontés en présence puissent s'exprimer quant à la direction de ce changement institutionnel. Démocratique également en partant du principe que les volontés en question puissent définir collectivement *ce qui est juste* pour la société afin d'orienter les institutions en ce sens. C'est ici que nous convoquons, immanquablement, des valeurs.

Replaçons ce propos général au regard de notre sujet, celui de la transition agroécologique. Nous avons retracé une partie de l'histoire qui nous a menée à cet état, où les institutions qui définissent *la manière de faire* pour ce qui a trait à l'activité agricole sont remises en question. Nous avons exposé comment cette réinterrogation redéfinit les limites de ce qui fait l'activité agricole, de ses implications et des acteurs qui sont concernés et, réciproquement, comment ces nouvelles limites et ces nouveaux acteurs interviennent dans la transformation de ces institutions. C'est ici qu'un point fondamental apparaît : les acteurs convoqués. Nous avons montré combien l'action collective avait joué dans la transformation institutionnelle qui avait conduit à la modernisation de l'agriculture. Nous avons montré également, le rôle des valeurs intégrées par ces acteurs pour accepter, puis porter ces évolutions. Des valeurs jugées justes au regard d'un contexte donné. Mais nous avons aussi montré que le poids, le pouvoir des acteurs en présence pouvait conduire à imposer des vues plutôt que d'autres. Or, le changement qui est en jeu dans la transition agroécologique fait à nouveau l'objet de tiraillements entre acteurs. Mais alors que la transition vers la modernisation agricole avait essentiellement mobilisé des acteurs du monde agricole, la transition actuelle implique la société dans son ensemble. Car l'activité agricole impacte, positivement ou négativement, des biens collectifs, des biens qui ont trait à l'intérêt général, à l'exemple de l'environnement. Cela parce que, sous l'action de prises de conscience et de rééquilibres de pouvoirs, des acteurs revendiquent la préservation de tels biens. Mais aussi parce que les biens acquièrent de nouvelles significations au cours de l'histoire, à l'image de ce qui fait la qualité d'un bien, que nous avons mobilisée dans cette étude.

Enfin, nous avons montré le basculement amorcé par certaines politiques publiques pour tâcher d'accompagner ce changement. Les politiques sont de deux types. L'une actionne des mécanismes plutôt traditionnels d'incitation/sanction selon des principes

théoriques mainstream. L'autre, le plus récent, s'intéresse à développer des modes d'actions collectifs et ascendants (Lascoumes et Le Galès, 2005 ; Lascoumes et Simard, 2011), c'est-à-dire en conférant aux acteurs un pouvoir d'action et une marge d'adaptation des projets à un contexte de territoire, à l'image des GIEE que nous avons suivis durant cette thèse. C'est ce type d'approche que nous avons abordé avec un regard théorique institutionnaliste.

Nous avons d'abord montré le rôle des interactions sociales dans la dynamique de changement menée par les agriculteurs. À cette première observation, réalisée de façon statique, c'est-à-dire via un questionnaire, nous avons ajouté une démarche plus originale qui a consisté à mettre en œuvre une telle interaction et à l'observer dans sa dynamique. Nous avons ainsi mis en évidence l'intérêt offert par le GIEE pour rapprocher des acteurs du monde agricole et de la société publique non agricole, à travers deux maillons clés que sont les producteurs et les consommateurs. L'enjeu de réunir ces deux profils dans le cadre d'une délibération collective était de favoriser chez ces acteurs un processus réflexif vis-à-vis de leurs pratiques, de leurs habitudes, de les amener à les reconsidérer à la lumière de valeurs. Cet objectif a été soutenu par un artefact médiateur, le concept de qualité, dont nous avons préalablement identifié les potentialités artefactuelles durant les entretiens avec des acteurs du territoire et à travers le questionnaire soumis aux producteurs. L'enjeu était également de mieux saisir le rôle des interactions sociales à l'œuvre dans le changement, celles-ci étant jugées déterminantes par différents auteurs (cf. 2.2.1.2.2, p148) et, ce faisant, d'en tirer des enseignements pour améliorer les dispositifs d'accompagnement au changement.

Mis en œuvre de façon interactive dans les délibérations collectives entre producteurs des GIEE et consommateurs, nous avons pu observer qu'un tel dispositif avait soutenu un processus d'apprentissage collectif permettant de surplomber les contradictions générées par le changement institutionnel et d'amener les participants à considérer leurs pratiques à la lumière des enjeux agroécologiques portés, dans notre cas d'étude, par les légumes secs.

L'objet de la discussion qui va suivre est de mettre en exergue les prérequis méthodologiques de ce dispositif, sur lequel nous allons focaliser notre propos, et ses points de vigilance, à des fins de reproductibilité. C'est ce qui fait l'objet de la section 4.1. Puis d'en éclairer les implications possibles pour les politiques publiques, selon un angle de vue démocratique. C'est ce qui fait l'objet de la section 4.2

4.1. REPRODUCTIBILITE DE LA METHODE

La raison d'être d'une méthode est de pouvoir être réitérée, transposée à d'autres contextes, ce qui implique d'en identifier les prérequis et les éléments clés nécessaires à sa mise en œuvre. Dans notre quête à identifier les conditions à même de soutenir le changement institutionnel, nous avons relevé l'importance des interactions sociales, en particulier via la délibération collective, pour permettre d'engager les apprentissages

collectifs nécessaires à la révision des raisons d’agir. En analysant plus précisément les mécanismes à l’œuvre dans cette transformation, nous avons vu le rôle crucial joué par les valeurs, sous-jacentes aux croyances supportant ces raisons d’agir. Les travaux récents menés par Raymond et al. (2016) Kenter et al. (2016a, 2016b, 2016c, 2019) ont ainsi montré tout l’enjeu de les susciter dans une délibération pour pouvoir engager ces processus de révision. Ces travaux ont également soulevé le besoin de mieux cerner le cadre méthodologique pour y parvenir. C’est ce à quoi nous avons contribué, en identifiant l’intérêt de recourir à un artefact médiateur.

Dans la section 4.1.1, nous montrons comment l’artefact soutient l’expression de valeurs dans la délibération et porte les participants vers des valeurs partagées de nature sociale, propices à soutenir entre eux une transaction. Nous montrons aussi que les significations élaborées autour de l’artefact, qui relèvent d’un acte créatif, à travers l’imagination, permettent d’ouvrir de nouveaux possibles pour le collectif, autrement dit le placer dans une dynamique de changement proactif. Enfin, nous nous intéressons à la dynamique d’apprentissage catalysée par l’artefact et au rôle du contexte historique et territorial dans cette dynamique, puis dans la concrétisation de ces apprentissages.

Dans la section 4.1.2, nous soulevons des points relatifs à cette méthode qui doivent, selon nous, faire l’objet d’une vigilance particulière. Nous interrogeons ainsi l’implication du chercheur qui est requise dans cette méthode à travers deux dimensions, l’une liée à la temporalité de la recherche, sa durée étant potentiellement insuffisante pour pouvoir accompagner les prolongements concrets de la délibération ; et l’autre liée à la posture prise durant la délibération, qui questionne la distance à prendre avec les participants et les modalités de transmission d’informations qui servent de support au débat.

4.1.1. Fonctionnement de l’artefact et caractéristiques à retenir

Notre cheminement théorique et nos observations sur le terrain nous ont conduits à organiser une délibération collective entre des agriculteurs des GIEE et des consommateurs et à l’outiller avec un artefact culturel. Notre proposition visait notamment à renforcer l’opérationnalité du cadre théorique et méthodologique développé par Kenter et al. (2016a, 2016b, 2016c, 2017), d’une part en montrant le rôle joué par les artefacts dans le processus de délibération et, d’autre part, en précisant les propriétés de ces artefacts afin qu’ils puissent assurer cette fonction.

Les travaux de ces auteurs ont en effet montré toute l’importance de l’expression des valeurs dans un processus de délibération collective et l’intérêt de recourir à des outils, que nous pouvons considérer comme des artefacts, comme par exemple la cartographie participative, la narration, les « compas de valeurs... pour la favoriser, mais pour autant, sans déterminer ni leur rôle, ni leurs caractéristiques. Nos travaux permettent de compléter ces approches en identifiant et en caractérisant les conditions nécessaires pour

soutenir l'expression de ces valeurs partagées et le réexamen des pratiques que ces valeurs suscitent. Nous nous situons donc également dans la continuité des apports de Commons et de Dewey qui soulignent l'intérêt pour une société, de définir collectivement des « valeurs raisonnables », et qui, nous le voyons à travers le regain de travaux récents sur la thématique des valeurs, se montrent cruciaux face à des enjeux écologiques.

Nous décrivons ainsi les caractéristiques requises pour que l'artefact assure ces fonctions de soutien à l'expression des valeurs.

4.1.1.1. Soutenir l'expression de valeurs dans le collectif

L'artefact médiateur « qualité » mis en œuvre, dans le débat entre agriculteurs et consommateurs, a porté les participants vers la recherche d'un idéal qui sous-tendait des valeurs. En cela, nous avons mis en pratique la vocation de la qualité à soutenir un débat sur les valeurs (Duvernay, 2002 ; Allaire, 2012 – cf. 2.2.2.5, p165), mais nous verrons plus avant dans cette discussion que cette propriété pourrait être investie par d'autres artefacts, voire être une propriété commune aux artefacts médiateurs.

Cet idéal a été formulé selon plusieurs dimensions et a convergé sur ce qui faisait sens collectivement. À la lumière de ces objectifs jugés légitimes et justes par le collectif, les participants ont engagé une démarche réflexive qui les a menés à conscientiser leurs routines et à réinterroger leurs pratiques. Ce processus a été rendu possible par l'expression de valeurs transcendantales dans le cours de la délibération, ces valeurs implicites et subtiles qui révèlent « des principes et des objectifs de vie importants » dont Kenter et al. (2016a ; 2017) ont souligné la portée. Mais alors que ces auteurs n'avaient pas élaboré de méthode explicite pour parvenir à les susciter dans le débat, nous avons pu déterminer les conditions nécessaires à leur expression en identifiant le rôle joué par l'artefact qualité.

Ainsi, la disposition de cet artefact à accueillir une large palette de significations, révélatrices d'idéaux individuels et sociaux, a amené les acteurs à prendre du recul sur leurs pratiques à la lumière de ces valeurs. Cette réflexivité s'est appuyée sur le travail d'explication et de justification des pratiques des individus au regard des valeurs attribuées à la qualité. Nous retrouvons dans ce processus, les propriétés de l'expression et de la clarification des idées pour autrui décrites par Joas (1999) :

« L'homme qui s'exprime se trouve toujours lui-même surpris de son expression, et n'accède à sa "vie intérieure" qu'au moyen d'une réflexion sur l'événement expressif dont il est lui-même l'auteur. » (Joas, 1999, p. 88).

Ce mouvement, soutenu par l'interaction sociale et catalysé par l'artefact qualité, a induit un changement de compréhension chez les participants, sous l'action d'un apprentissage collectif. Celui-ci leur a permis de porter un nouveau regard sur leurs pratiques, puis d'élargir en retour les dimensions associées au concept de qualité. C'est ce qui génère, dans le cas d'étude, l'établissement d'un nouveau rapport de l'individu avec les légumineuses et les pratiques qui y sont rattachées, tant pour les producteurs que pour les

consommateurs (Milou et al., à paraître). Nous pouvons assimiler cette recontextualisation à la chaîne évoquée par Raymond et al. (2016) et Kenter et al. (2016a) (cf. 2.2.1.2.4, p152) entre ce qu'ils nomment valeurs transcendantales (les principes de vie) et valeurs contextuelles, les deux étant intermédiées par les croyances et les normes. Nous avons élaboré cette chaîne en utilisant l'artefact selon les principes de l'apprentissage expansif d'Engeström (cf. 2.2.2.4, p162) en l'évoquant sous sa forme abstraite puis en amenant les participants à le recontextualiser dans leurs pratiques. Ce point spécifique d'élicitation des valeurs « transcendantales », à travers la méthode basée sur la mobilisation d'un artefact que nous proposons ici, représente un moyen de combler ce que ces mêmes auteurs avaient identifié comme un besoin méthodologique (Kenter et al., 2019, p. 1454) – cf. 2.2.1.2.4, p152.

Nous avons également apporté un approfondissement sur la nature des valeurs transcendantales évoquées par le collectif, qui nous apparaissent cruciales dans des perspectives de changement en lien avec des problématiques sociétales. Ainsi, la lecture des préférences énoncées à travers les attributs conférés à la qualité que nous avons réalisée avec le modèle de valeurs de Schwartz (2006, 2012), a fait apparaître une différenciation entre deux dynamiques : l'une plutôt défensive (la continuité) et l'autre tournée vers l'expansion et la croissance (le dépassement de soi et l'ouverture au changement). L'expression de valeurs relatives au « dépassement de soi » c'est-à-dire l'universalisme et la bienveillance, de par leur caractère à la fois social et « dépourvu d'anxiété », nous semble ici essentielle. En effet, nous les voyons comme l'origine du développement de « l'enveloppe éthique » décrite par Everard et al. (2016), destinée à s'inscrire peu à peu dans les normes et les institutions. Ces valeurs de « dépassement de soi » ont été évoquées par l'ensemble des groupes, mais non sans un socle préalable de valeurs évoquant la sécurisation de la relation entre producteurs et consommateurs, c'est-à-dire après avoir résolu un état d'incertitude.

Quant aux valeurs relatives à « l'affirmation de soi », individuelles, destinées à « prévenir les pertes » et « révélatrices d'anxiété », elles n'ont été évoquées par aucun des groupes alors qu'elles avaient largement été évoquées dans les retours individuels du questionnaire soumis aux producteurs. Des valeurs de nature individuelle ont bien été exprimées par deux des groupes, l'autonomie et l'hédonisme mais toutes deux relatives à l'orientation « ouverture au changement », c'est-à-dire reliées à la croissance et l'expansion et dénuées d'anxiété. À travers ces valeurs « d'ouverture au changement », en particulier l'autonomie, valeur évoquée uniquement par le groupe comportant des agriculteurs en conventionnel et que nous avons également largement associées aux agriculteurs bio lorsqu'ils avaient répondu individuellement au questionnaire, nous subodorons une étape dans le cadre d'un processus évolutif. Selon Schwartz (2006) une fois que des valeurs deviennent accessibles, elles perdent de l'importance. Ainsi, si le collectif parvient rendre la relation producteur-consommateur sécurisante, c'est-à-dire à réduire l'anxiété liée à l'incertitude, nous pouvons supposer que d'autres valeurs deviendront accessibles. Cette supposition tendrait à être confirmée par les observations de Del Corso et al. (2014), qui montrent comment un collectif d'agriculteurs se montre plus enclin à intégrer de

nouvelles valeurs collectives une fois que des incertitudes techniques et économiques ont été levées.

Par ailleurs, Schwartz (2006) explique que des valeurs peuvent être activées selon le sens accordé à certaines situations ou lorsque des prises de conscience interviennent. Nous voyons ainsi dans le débat collectif avec artefact, un moyen d'accéder à de nouvelles valeurs que nous supposons, suite à nos observations, dépendre de la réalisation d'étapes préalables. À travers ces observations, une fois l'autonomie acquise, il deviendrait plus réalisable de se consacrer à des actions relevant du dépassement de soi (cf. Figure 94, ci-dessous). Cette translation d'une catégorie de valeurs à l'autre, soutenue par une relation sécurisante, est étayée par l'approche transactionnelle que nous développons dans la partie 4.1.1.2 suivante.

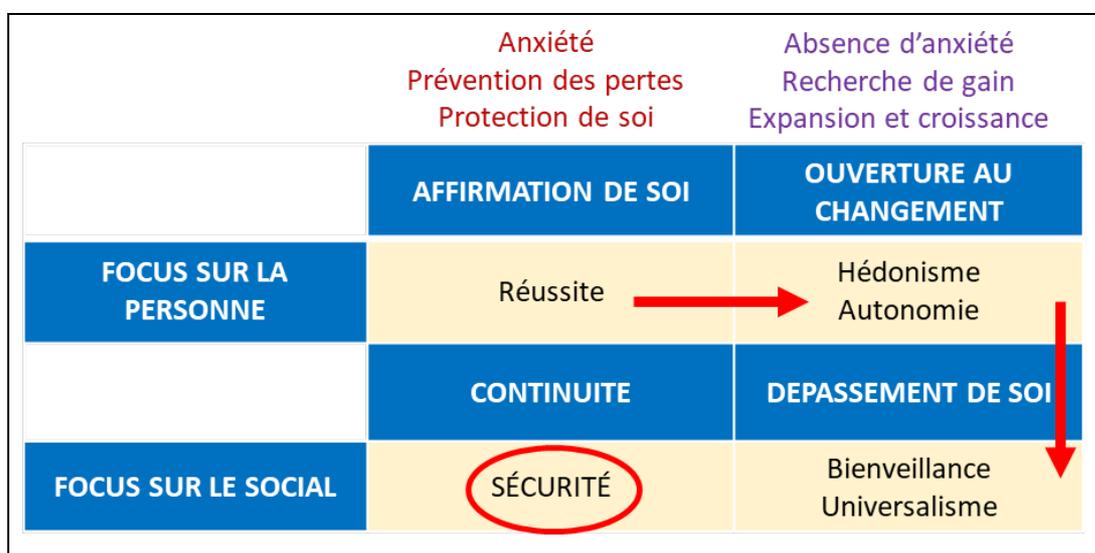


Figure 94. Processus d'évolution des valeurs.

Nous avançons que certaines valeurs ne peuvent être activées que par étapes, sous réserve d'une sécurisation préalable des actions de l'individu. Ainsi, les valeurs relatives au dépassement seraient plus facilement activables si les valeurs d'ouverture au changement sont acquises au préalable.

Enfin, l'expression facilitée de valeurs de nature sociale que nous avons observée, doit être mise en relation avec la méthode mobilisée (cf. Encadré 2-3, p148). C'est ce que spécifie Vatn (2005), qui explique comment la méthode d'évaluation, qu'il dénomme « institution articulatrice de valeurs », influence l'articulation des valeurs individuelles et l'interprétation des problématiques en jeu. Une telle institution définit les règles du processus d'évaluation à travers le mode de participation et la forme des données qui entrent dans le processus. Vatn explique ainsi que les méthodes qui permettent aux participants de communiquer et d'apprendre les uns des autres, sont à même de mettre l'accent sur des intérêts et des valeurs communes et d'offrir une compréhension plus approfondie des valeurs qui devraient être préservées (Vatn 2005, p.302-303). Vatn souligne ici l'enjeu de solliciter chez les individus une « rationalité sociale » (Vatn, 2005, p.416) – cf. 2.1.1.2.2, p117).

Pour l'auteur, les méthodes qui permettent aux individus de discuter « sur ce qu'il est raisonnable de faire », plutôt que « d'offrir un prix » (cf. Encadré 2-3, p148) se révèlent les plus pertinentes lorsque les problématiques sont relatives au milieu naturel en raison des interdépendances mises en jeu (Vatn, 2005, p315). À ces fins, nous pouvons donc mettre en avant l'intérêt de la méthode qui consiste à mobiliser un artefact dans une délibération, de par sa potentialité à mettre en exergue des valeurs plurielles et à réactualiser des préférences selon des perspectives collectives. C'est-à-dire à porter les individus vers la mobilisation d'une rationalité sociale plutôt qu'instrumentale, ce que Commons et Dewey nomment « le raisonnable ».

4.1.1.2. Médier un processus transactionnel entre les acteurs

À travers ces dynamiques de sécurisation et d'expression de valeurs partagées, nous avons repéré un processus transactionnel tel qu'il est décrit par Commons (1934 – cf. 2.1.2.2.2, p131), c'est-à-dire une forme de négociation entre les deux profils, agriculteurs et consommateurs, qui vise à « sécuriser les échanges futurs » (cf. 2.1.2.2, p129). Ce qui se négocie dans cette interaction contextualisée, ce sont des règles destinées à encadrer cet échange, mais aussi la définition de valeurs d'importance collective. Celles-ci se montrent propices à éclairer les réflexions autour de problématiques sociétales et de l'intérêt général, autrement dit, elles donnent une direction à suivre. Ce sont ces valeurs partagées qui augurent d'une meilleure compréhension collective des enjeux relatifs au bien commun.

Nous pouvons mettre ces résultats en parallèle des travaux de Piso et al. (2016), qui ont organisé un débat collectif entre des agriculteurs autour du concept « d'agriculture durable ». L'objectif des auteurs étaient de provoquer un débat autour de ce terme pour en préciser les significations puis les pratiques associées et, ce faisant, en déduire les valeurs associées au concept par les agriculteurs. Nous identifions, à travers le concept d'agriculture durable, un artefact médiateur et, dans le design méthodologique choisi, un moyen de conduire les réflexions des participants de l'abstrait vers le concret. Nous pouvons donc mettre en parallèle les deux études et nous concentrer sur un point de différenciation qui nous semble capital : la diversité des profils engagés dans l'échange. En effet, Piso et al. n'ont convié à ce débat que des agriculteurs. Bien que ces derniers aient été retenus pour leur implication dans des circuits de vente directe et donc leur sensibilisation à un public de consommateurs, nous ne pensons pas que cela puisse remplacer la richesse de points de vue permise par l'interaction concrète entre deux ou plusieurs profils différents (Sen, 1993 ; Diendéré et al., 2018 – cf. 2.2.1.2.2, p148).

De fait, les valeurs identifiées par Piso et al. dans les discours ne révèlent ni le rapport transactionnel, ni la prédominance de valeurs d'orientation sociale qui ont été observés dans notre étude. De fait, si la recherche de sécurité est fortement ressortie dans les discours des agriculteurs de l'étude de Piso et al., celle-ci a été rattachée en premier lieu par les participants à l'efficacité économique. Même si cette efficacité économique, une

fois acquise, peut être vue comme le moyen de développer des actions ou des pratiques à vocation sociale, celle-ci demeure néanmoins une valeur individuelle. Pour autant, dans notre étude, la question économique n'a pas été évacuée de l'échange entre consommateurs et producteurs. Mais celle-ci a été abordée sous un angle transactionnel et donc social, à travers la volonté du partage équitable de la valeur, ou bien le souhait d'une juste rémunération pour les agriculteurs souhaitée par les consommateurs. Piso et al. ont également relevé plusieurs valeurs en lien avec la recherche d'autonomie, que ce soit via la recherche d'une indépendance vis-à-vis des intrants ou du système de décision, ou encore dans l'établissement de liens locaux avec les consommateurs... Des valeurs plus exclusivement sociales au sens de Schwartz, en particulier relatives au dépassement de soi (universalisme, bienveillance), n'ont pas été exclues des discours, à travers, notamment, la volonté de préserver la biodiversité et les générations futures. Toutefois, ces dimensions, telles que les rapportent Piso et al., nous apparaissent de manière plus diluée, c'est-à-dire souvent rapportées à d'autres thématiques comme la recherche d'autonomie ou de résilience des fermes, et donc moins explicites que dans les échanges directs entre producteurs et consommateurs que nous avons mis en œuvre dans notre étude.

Nous avons mis en évidence l'intérêt de l'artefact pour soutenir l'élaboration d'une signification commune, point que nous retrouvons dans les travaux de Piso et al. qui soulignent l'importance de préciser une signification comme celle de l'agriculture durable pour une communauté donnée, afin de conduire à une révision des valeurs et des pratiques individuelles. Pour les auteurs, il s'agissait de monter l'intérêt d'une telle entente démocratique pour passer d'une pluralité de valeurs à une articulation de valeurs qu'ils nomment communautaires, que nous pourrions qualifier, au regard du vocabulaire que nous avons employé jusqu'alors, de valeurs partagées.

La mise en parallèle de ces deux études nous apporte ainsi trois enseignements quant à la méthode délibérative avec la mise en jeu d'un artefact : premièrement elle confirme l'utilité de mobiliser un artefact pour susciter des valeurs transcendantales, deuxièmement elle précise l'utilité de convier au débat des profils différenciés et troisièmement, elle met en exergue l'intérêt de générer un signifiant commun au sein des participants, trois aspects qui soutiennent la réalisation d'un processus transactionnel entre les profils. Or, dans des perspectives de facilitation du changement institutionnel, au vu des apports de Commons (cf. chapitre 2) et de ces résultats, favoriser l'expression d'une transaction stratégique⁶³ nous apparaît essentiel.

Cette transaction, à la lumière du diagramme proposé par Engeström (cf. section 2.2.2.4, p162) que nous rappelons ci-dessous (Figure 95 ci-dessous, à gauche), apparaît comme la

⁶³ Pour rappel (cf. 2.1.2.2.2, p131), les transactions stratégiques, définies par Commons (1934), interviennent lorsque les acteurs sont confrontés à des situations nouvelles. Elles résultent d'une démarche consciente, délibérative et créative de leur part, car il s'agit de négocier collectivement de nouvelles règles pour instaurer de nouvelles pratiques. Ces transactions stratégiques supportent le changement institutionnel (Bazzoli et Dutraive, 2006).

résultante de l'apprentissage expansif médié par l'artéfact qualité (Figure 95 ci-dessous, à droite). Le sujet est représenté par les individus, agriculteurs et consommateurs, qui forment un collectif dans la délibération. La division du travail est représentée par les deux maillons production-consommation, qui représentent le système alimentaire tel qu'il est appréhendé dans le cadre de l'agroécologie. L'objet de l'apprentissage qui s'est produit, la sortie (outcome) est la transaction qui s'est établie entre les individus.

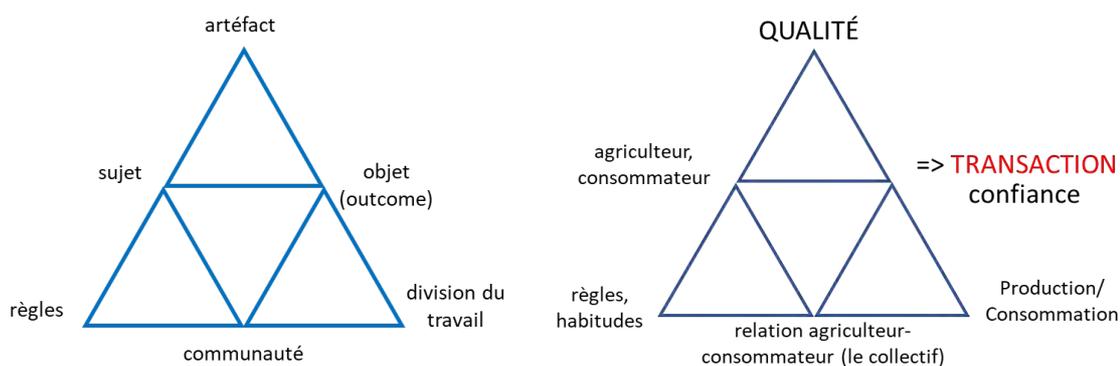


Figure 95. diagramme d'Engeström dans sa forme générique (à gauche) et appliquée à la délibération collective médiée par l'artéfact qualité (à droite).

À travers la transaction stratégique que nous évoquons ici c'est une action créative des acteurs qui s'exprime, à même provoquer le changement. Nous avançons que c'est une double fonction de l'artéfact qui soutient ce processus de transaction.

4.1.1.3. Laisser place à la créativité et à l'imaginaire

L'artéfact qualité, de par le processus transactionnel qu'il soutient, remplit un double rôle : il occupe à la fois un rôle fonctionnel car il encadre des pratiques selon des aspects normatifs, mais aussi un rôle transformateur car il réorganise ces pratiques à la lumière d'un monde idéal, défini librement dans un cadre purement imaginaire.

Le rôle fonctionnel de l'artéfact qualité contribue à sécuriser la transaction entre producteurs et consommateurs et donc les échanges futurs qui se jouent entre ces deux profils. C'est ici qu'interviennent les règles ou les normes portées par la qualité. Nous pouvons attribuer ici à la qualité en tant que telle, des propriétés institutionnelles en nous référant à la manière dont Vatn (2005) définit l'institution. En effet, la qualité sécurise les intérêts collectifs et individuels, apporte une forme de stabilité et de régulation des comportements et, de par les significations et les valeurs qu'elle véhicule, se montre à même de coordonner les actions humaines.

Le rôle transformateur de l'artéfact qualité est induit par le travail d'imagination réalisé autour de la définition du concept. L'imaginaire suscite, en effet, des alternatives possibles à la réalité jusqu'à engager, potentiellement, une réorganisation des pratiques.

En cela, l'artéfact qualité assure respectivement les statuts d'artéfact secondaire – le rôle fonctionnel –, et tertiaire – le rôle transformateur – via l'imaginaire, au regard des

classes d'artefacts identifiés par Wartofsky (1979). Cet auteur identifie en effet trois classes d'artefacts : les artefacts primaires, qui sont des outils utilisés dans la production comme, par exemple, des haches, des aiguilles..., les artefacts secondaires, qui sont vus comme des modes d'action, des procédures et enfin, les artefacts tertiaires, qui constituent des mondes de pratiques imaginaires, des arènes de pratiques libres où de nouveaux possibles peuvent être imaginés, jusqu'à percevoir différemment le monde réel. Nous retrouvons dans cette dernière classe le rôle de l'imagination mis en avant par Dewey (cf. 2.1.3.2.3, p141).

Ce sont les fonctionnalités secondaire et tertiaire qui doivent être recherchée dans un artefact pour qu'il puisse être mobilisé efficacement en tant que support d'apprentissage dans une délibération. Le processus engage ainsi un va-et-vient entre ce qui est du ressort de la norme et de sa réinterrogation, puis de sa renégociation à la lumière de nouvelles attentes collectives. Le choix de l'artefact doit donc être orienté par son aptitude à fédérer les participants et donc, selon nous, se montrer pertinent vis-à-vis du contexte local et sociétal. Il doit également, de par sa richesse en significations latentes, pouvoir laisser place à l'imagination.

En effet, la créativité des individus s'exprime dès l'élaboration des significations qui sont conférées à l'artefact. Nous avons ainsi observé ce que Dewey nomme des « objets d'expérience » (Dewey, 2012 [1925], p.184) lorsqu'il fait référence à ces significations en tant que moyen d'ouvrir les individus à de nouvelles perspectives. Construites collectivement, les significations s'inscrivent dans une « communauté de partage ». Elles offrent un moyen d'action au service d'un but collectif, et bien qu'assimilées à des outils dédiés à un usage, elles peuvent ensuite être généralisées à des cas nouveaux :

« Une signification est une méthode d'action, une manière d'utiliser les choses comme des moyens en vue d'une fin partagée, et cette méthode est générale bien que les choses auxquelles elle est appliquée soient particulières » (Dewey, 2012 [1925], p.178).

Les significations deviennent alors mobilisables en tant que règles « pour utiliser et interpréter les choses » et peuvent s'imposer comme règles d'action sociale car elles s'insèrent dans un « contexte cérémoniel et institutionnel » (Dewey, 2012 [1925], p.178-181). Elles soutiennent ainsi des apprentissages collectifs, puis pourront à nouveau faire l'objet de créativité et d'apprentissage individuels lorsqu'elle seront réinvesties dans les pratiques. Ce sont ces apprentissages en plusieurs temps que nous avons observés dans l'étude et que nous abordons dans la partie suivante.

4.1.1.4. Faciliter les temps d'apprentissages

Nous avons observé que le processus d'apprentissage engageant l'artefact n'aboutissait pas d'emblée à une compréhension complète des participants ou à la transformation effective de leurs pratiques. C'est ce qui est ressorti dans le questionnaire envoyé aux participants quelques jours après la tenue des délibérations. Ce dernier a

montré qu'un temps d'assimilation était nécessaire, en révélant des effets d'apprentissage qui n'avaient pas été observés dans le feu des débats. Les intérêts des légumes secs ont ainsi été largement rapportés dans les réponses, tout comme la volonté de les prendre en compte dans les pratiques, y compris dans le groupe qui était plus en retrait sur ce sujet durant la délibération.

Nous avançons ainsi que le processus complet d'apprentissage comprendrait deux étapes : une première, collective, pour élaborer une signification commune; puis une deuxième, individuelle, pour conduire à une appropriation qui fasse sens.

L'investissement concret de ces apprentissages dans les pratiques, c'est-à-dire, au-delà des réponses au questionnaire, dans des actions concrètes, n'a toutefois pu être observé que dans le cadre des projets des GIEE qui étaient les seuls objets de l'étude. Nous avons ainsi pu observer une action collective pour deux des groupes (GO1 et GO2), supposant une appropriation individuelle efficace pour les individus qui les composent. En revanche, pour les individus du troisième groupe GC, nous ne pouvons pas présager de l'efficacité pratique des apprentissages car seuls des projets ont été émis par le groupe, sans action concrète observable dans le cadre de cette étude. Ce processus en deux étapes, nous apparaît analogue au mécanisme décrit par Rabardel (1995) du passage du concept d'artefact (la signification) au concept d'instrument (le sens) qui est investi dans les pratiques (cf. 2.2.2.2, p158).

Nous avons également relevé qu'une signification commune pouvait déboucher sur plusieurs modes d'appropriation pour un même individu. De fait, selon Vatn (2005), les motivations, les rationalités, peuvent varier selon le contexte institutionnel et emprunter « différentes logiques dans les différentes sphères de la vie ». C'est ce que nous avons notamment observé à travers les agriculteurs, qui pouvaient développer des rationalités distinctes, mais non incompatibles, selon leur rôle de producteurs ou de consommateurs. Ainsi, la recherche de goût dans les produits, pouvait être soutenue à la fois par des valeurs de bienveillance (valeur sociale) selon Schwartz, ou d'hédonisme (valeur individuelle). Aussi, nous voyons dans la démultiplication d'une signification en plusieurs sens, des effets potentialisateurs pour motiver le changement. Or, cette découverte individuelle passe par une dimension collective, garante de l'élargissement de la signification.

Nous pouvons ainsi avancer que le concept de qualité mobilisé dans la délibération a permis d'engager des transformations sur la base d'un apprentissage social, ce qui confirme ses propriétés artefactuelles, mais que ces transformations opèrent néanmoins à différents stades et n'aboutissent pas forcément à une réactualisation visible des pratiques. De fait, cette concrétisation peut nécessiter l'élargissement conjoint d'autres niveaux de compréhension et la réactualisation d'autres concepts pour pouvoir engager une action transformatrice suffisamment vaste, à l'image du phénomène d'amplification décrit par Vygotsky (1934), qui montre comment la restructuration d'un concept donné aboutit à la restructuration de tous les concepts qui y sont liés (cf. 2.2.2.3, p159).

C'est ce qui transparait dans notre étude avec la différenciation de dynamiques d'apprentissage entre les groupes intégrant ou non des agriculteurs bios, nous amenant à

poser l'hypothèse que tous les groupes n'étaient pas au même stade d'intégration des concepts agroécologiques au moment des délibérations. Cette observation nous conduit à tâcher d'identifier à quel stade pouvait se situer chaque GIEE en nous référant aux niveaux agroécologiques définis par Gliessman (2016).

Gliessman (2016) identifie, en effet, cinq niveaux de changement des systèmes alimentaires selon des perspectives agroécologiques. Le niveau 1 traduit une baisse d'utilisation des intrants « rares, coûteux ou nuisibles pour l'environnement » dans les systèmes conventionnels. Le niveau 2 est relatif à la mise en œuvre de pratiques alternatives aux pratiques conventionnelles, en favorisant, par exemple, les processus naturels. Le niveau 3 relève d'une conception plus systémique de l'agrosystème qui vise à limiter l'apparition de problèmes plutôt qu'à agir en curatif. Cela consiste, par exemple, à introduire de la diversité animale, végétale dans les systèmes, à élaborer des rotations de cultures qui favorisent les processus écologiques... Les deux niveaux suivants intègrent plus explicitement les systèmes alimentaires et la société. Ainsi, le niveau 4 est celui du rétablissement d'un lien plus direct entre producteur et consommateur et la formation de réseaux alimentaires alternatifs. Le niveau 5, encore plus englobant, repose sur les fermes de niveau 3 et sur les relations engagées au niveau 4. Il vise l'élaboration d'un système alimentaire basé sur « l'équité, la participation, la démocratie et la justice ».

Le processus de changement, selon Gliessman, pourrait emprunter une dynamique longitudinale du niveau 1 au niveau 5 ou bien être guidé, quel que soit le niveau de départ de l'agriculteur, par une réflexion de niveau 5. La réflexion collective engagée par les agriculteurs et les consommateurs, de l'artefact dans sa dimension abstraite, jusqu'à sa recontextualisation dans un projet territorial, apparaît ainsi proche d'une application du niveau 5, qui aurait ensuite fait évoluer les niveaux initiaux de chaque groupe. Ainsi, les groupes incluant des agriculteurs déjà tous en bio pouvaient relever initialement des niveaux 3 à 4 et l'échange collectif aurait alors favorisé ou conforté une transition vers les niveaux 4 à 5. Quant au groupe GC, que nous pouvons positionner sur des niveaux initiaux de 1 à 2, en raison de l'engagement des agriculteurs vers des techniques dédiées à la préservation de la fertilité des sols, l'échange collectif a orienté la réflexion vers les niveaux 3 à 4, en favorisant la prise de conscience de l'intérêt des légumes secs pour les systèmes agricoles et alimentaires, et en mettant en exergue le souhait d'une plus grande proximité entre producteurs et consommateurs.

Nous pouvons ainsi avancer que l'artefact qualité a joué le rôle d'accélérateur, de catalyseur des apprentissages. Nous pensons aussi que les répétitions d'interactions dans le temps, et tout particulièrement avec des profils différenciés pour favoriser les transferts d'expériences, sont essentielles pour accroître et consolider les effets des apprentissages. Ces répétitions nous apparaissent d'autant plus souhaitables que les participants relèvent des premiers niveaux de l'agroécologie définis par Gliessman, car ils nécessitent de réviser davantage de concepts chez les individus.

Nous relevons également qu'une proximité initiale élevée entre les valeurs des consommateurs et des producteurs pourrait faciliter la mise en œuvre rapide de niveaux de changement plus élevés, c'est-à-dire les niveaux 4 à 5 qui requièrent une approche

collective. Nous avons repéré cette proximité pour les deux groupes GO1 et GO2. Concernant ce point, il ne s'agit toutefois que de premières conjonctures basées sur des observations qu'il conviendrait d'approfondir. Le rôle joué par le territoire et son histoire peut représenter une première entrée explicative.

4.1.1.5. Intégrer le rôle du territoire et de son histoire

Nous avons exposé dans les chapitres 1 et 2 comment le rôle de l'histoire, du contexte interviennent dans les processus de changement. Dans notre étude, nous avons relevé plusieurs points qui vont en ce sens. À l'instar de Calvo-Mendieta et al. (2017) nous mobilisons donc ici la notion de territoire dans le but de souligner la relation identitaire que les acteurs construisent avec un espace donné. L'échelle territoriale qui réunissait les différents acteurs pourrait ainsi avoir fortement participé à donner du sens aux enjeux débattus et avoir également favorisé la proximité des valeurs entre participants, évoquées dans la partie 4.1.1.4 ci-dessus. Nous avons ainsi montré comment l'historique de développement des légumineuses et la présence des silos bio avaient pu intervenir dans la dynamique interactive du groupe GO2. Nous avons également vu que le groupe GO1 avait développé un projet d'action très systémique, qui peut être corrélé avec la nature du territoire qui a encouragé une diversité des productions.

L'ancrage des débats dans le lieu de vie même des acteurs, nous apparaît comme un facteur important dans la mise en action effective et concrète de projets qu'ils ont imaginés. Non seulement parce qu'il s'agit d'une échelle idoine pour développer des projets agroécologiques (Duru et al., 2015), mais aussi parce qu'une dimension locale offre toute la latitude aux acteurs locaux de s'impliquer dans la gouvernance des projets. Cette nécessité de conférer des marges d'actions aux acteurs représente ainsi une pierre d'achoppement pour les politiques publiques. Nous voyons là un moyen d'exercer la responsabilité sociale invoquée par Sen en vue d'accroître les capacités des individus (cf. Encadré 2-1, p115 et 2.2.1.1, p144). Il s'agit, en définitive, de proposer aux acteurs via des dispositifs publics, des espaces d'apprentissage mutuel et de créativité, afin de provoquer, par ce collectif, une émancipation.

Abordées de cette manière, la transition agroécologique est à même d'apparaître comme légitime car appropriée par les acteurs et ce, dans un cadre territorial qu'ils pourvoient de valeurs. Les conclusions de nos observations sur ce sujet vont dans le même sens que celles des travaux de Del Corso et al. (2017), qui montrent en quoi l'implication des acteurs d'un territoire dans la mise en œuvre d'une mesure agroenvironnementale est essentielle à son acceptation, et comment les implications morales ont, en définitive, davantage de poids que les obligations réglementaires. La vocation du GIEE à s'insérer dans des problématiques de territoire et à faire des agriculteurs les acteurs de leur projet, présente donc des intérêts significatifs qui sont démontrés dans notre étude. Nous avons également souligné l'enjeu de mobiliser des acteurs de la sphère non agricole dans les projets GIEE, une dimension qui est prévue dans le dispositif. Nous reviendrons sur ces différents aspects dans la section 4.2 (p360)

dédiée à mettre en regard la méthode que nous proposons et ses implications possibles dans le cadre des politiques publiques qui misent sur des actions collectives.

4.1.2. Points de vigilance sur la méthode

Notre expérience dans la mise en œuvre de cette méthode délibérative engageant un artefact, couplée au suivi des groupes dans le temps consécutif aux délibérations, a soulevé des questions. Nous abordons ces questions soulevées comme des précautions à prendre dans le cadre de la délibération elle-même, mais aussi dans les suites en termes d'actions concrètes auxquelles les débats ont donné lieu.

4.1.2.1. *Implication du chercheur et temporalité de la recherche*

Le dispositif GIEE, en favorisant l'expression de projets agroécologiques territoriaux issus des acteurs eux-mêmes, apparaît comme un outil propice à l'exercice démocratique, vu selon les dimensions d'efficacité et d'éthique que lui attribuent Commons et Dewey (Bazzoli et Dutraive, 2014) – cf. 2.1.3.2, p136. Le rôle de la recherche dans un tel dispositif, dont nous avons exposé les enjeux dans la section méthodologique (cf. 3.1, p171) et dans la section dédiée à la présentation du concept d'agroécologie (cf. 1.1.1.2.2, p46), vise, selon ces mêmes perspectives d'efficacité et d'éthique, à faciliter des processus d'émancipation des individus impliqués.

Les finalités de cet idéal démocratique s'inscrivent dans la recherche participative que nous avons menée avec les GIEE, prise ici dans sa dimension expérientielle, à travers la mobilisation des différents types de connaissances, représentationnelle, relationnelle et réflexive décrites par Park (cf. 3.1.2.2, p174). L'acquisition de connaissances représentationnelles a, en effet, été facilitée par la confiance qui est née dans les échanges répétés et impliqués avec les GIEE, cela tant entre agriculteurs que dans le sens des agriculteurs vers le chercheur. Les connaissances relationnelles ont, quant à elles, été favorisées par les interactions organisées dans le cadre du GIEE entre agriculteurs et entre agriculteurs et consommateurs qui ont permis de renforcer la communauté. Enfin, les connaissances réflexives ont été produites dans le cadre des échanges entre citoyens non agriculteurs et agriculteurs, grâce à la responsabilité collective qui s'est dégagée de la réflexion sur les pratiques collectives et individuelles à conduire en vue d'un idéal qualitatif adressé au territoire. L'élaboration d'un climat de confiance entre les participants, incluant le chercheur, s'est ainsi montrée primordiale dans la production de connaissances. Ces observations rejoignent celles de Del Corso et al. (2017) qui ont montré le rôle crucial de la confiance dans les apprentissages.

Toutefois, ce travail initié via les pratiques de recherche pose la question des relais possibles de l'accompagnement des collectifs et de leurs actions une fois le projet de

recherche achevé. Il interroge ainsi la viabilité des connaissances produites, en tant que capital collectif, leur mise en pratique et la pérennisation de la confiance nécessaire au bon fonctionnement du groupe.

Le chercheur, dans sa pratique, reste inféodé à un temps limité dédié au programme de recherche. Lorsqu'il est impliqué dans un mode de recherche participatif, il est investi, en tant que partie, dans la relation de confiance qui est créée dans le groupe, investi, au même titre que les participants, dans la production de « ce qui se passe dans le groupe ». Park (2006) souligne, à ce titre, le rôle de facilitateur du chercheur dans des thématiques de changement social et sa contribution à l'autonomisation et à l'émancipation de membres de la société.

Or, même si un chercheur engage des valeurs dans sa pratique, valeurs qui peuvent viser des fins éthiques, il demeure néanmoins que l'accomplissement de la recherche dans un temps forcément limité relève aussi d'une dimension instrumentale, c'est-à-dire de la nécessité de retirer de la connaissance de l'interaction avec le terrain et avec les acteurs de ce terrain. L'éthique de la recherche participative est que cette connaissance est produite par le groupe et pour le groupe, incluant le chercheur et donc qu'elle répond conjointement aux besoins du groupe et de la recherche. La question que nous soulevons alors est relative à la manière de concilier la responsabilité du chercheur vis-à-vis du groupe et le temps limité de la recherche. Dans la lignée de l'enquête prônée par Dewey, la communauté constituée par le chercheur et les non-chercheurs est amenée à « faire des découvertes », autrement dit à dépasser le cadre d'un protocole établi à l'avance. L'éthique de l'enquête tout comme celle de la recherche participative et de la conduite abductive qui a été menée ici, est de laisser place à la créativité, garante de la découverte « d'autres possibles » et composante, s'il en est, du changement institutionnel (Commons, 1934, Dewey, 2011 [1934] – cf. 2.1.3.2.3, p141). Cela signifie qu'il convient d'engager une réflexion préalable sur « l'après recherche », c'est-à-dire sur le devenir du groupe et de ses actions une fois le projet de recherche achevé. Le GIEE, de par sa vocation et la visibilité que lui confère sa reconnaissance par l'État, peut en effet être amené à interagir à plusieurs reprises avec des chercheurs. Cela représente pour les membres du GIEE une opportunité d'ouverture, d'échange avec des interlocuteurs extérieurs, des experts, qui ouvrent des perspectives de réflexion et/ou de résolution de problématiques qui se posent au groupe. Mais il convient de s'interroger sur les relais d'accompagnement possibles du groupe en fin de programme de recherche, car les connaissances produites doivent continuer à nourrir le collectif, et celui-ci ne doit ni être dépossédé de sa dynamique, ni courir le risque de s'essouffler dans des interactions multiples avec de nouveaux partenaires de recherche.

Dans le cadre de la thèse, deux relais complémentaires ont été mis en place une fois celle-ci terminée : l'un lié à l'animation au long cours des groupes et l'autre relatif aux actions spécifiques issues des délibérations collectives. Le premier est intervenu dans le cadre du relais de l'animation des groupes GIEE aux techniciens de la coopérative qui avaient déjà participé régulièrement aux réunions techniques des agriculteurs. Le second est issu de l'implication de chargés de mission des communautés de communes partenaires des GIEE. Les deux profils d'acteurs de ces relais ont été mis en relation. Les

restitutions des interactions produites dans le cadre des rencontres des groupes ont en outre toujours été transmises aux participants : comptes-rendus des réunion terrain, analyse des délibérations collectives. Néanmoins, nous soulignons ce point équivoque de la recherche participative, dont l'absence de bornage stricte nécessaire à sa bonne marche pourrait fragiliser la pleine réalisation de ses productions. Dans l'exemple de l'étude, le renouvellement de la rencontre entre agriculteurs et consommateurs, dont le besoin pour l'un des groupes a été soulevé suite aux observations menée dans la recherche, ne pourra ainsi pas être réalisé dans ce cadre.

La mise en réseau de certaines actions de recherche avec d'autres programmes ou d'autres dispositifs des politiques publiques pourrait représenter un moyen de conserver la dynamique initiée. C'est ce qui s'est présenté pour le groupe GO2, dont l'action dans les cantines s'est intégrée au champ d'action plus vaste d'un programme alimentaire territorial PAT. Pour le groupe GO1, une affectation du temps de travail d'une chargée de mission de la communauté de communes pour étudier les opportunités de rapprochement des productions de légumes secs avec les cantines scolaires du secteur apparait également comme un relais, mais dont la durée restait dépendante de décisions politiques. De telles connexions nous paraissent opportunes, nous y reviendrons dans la section 4.2 relative aux enjeux pour les politiques publiques.

4.1.2.2. *Posture de recherche, artefact et déontologie*

Le point suivant que nous soulevons concerne plus spécifiquement notre posture durant le déroulé de la première délibération collective de chaque groupe (cf. 3.1.2.4.4, p193). L'efficacité de la méthode mobilisant l'artefact table sur la capacité des participants à s'en emparer c'est-à-dire à y associer des significations puis à se les approprier dans leurs pratiques. Toutefois, nous ne sommes pas intervenus dans les réflexions des participants ou dans l'orientation des échanges. Notre attitude a été uniquement celle d'un animateur du débat, c'est-à-dire veiller au respect des prises de paroles et aux temps d'écoute, annoncer les « règles du jeu » de chaque partie du déroulé...

Ce choix reste discutable car il pourrait conduire à l'échec du processus si les participants ne parviennent pas à se saisir des enjeux du débat. Mais inversement, un engagement trop important pourrait conduire à une forme de manipulation des participants, ce sur quoi mettent en garde Zografos et Howarth (2010), ou encore Orchard-Webb et al. (2016). Dans un souci déontologique, mais aussi parce que ce positionnement nous apparait plus efficient, nous arguons que la réussite de l'apprentissage doit privilégier les capacités créatives et de réflexion des participants. Le choix pertinent de l'artefact et de son insertion dans le déroulé de la délibération doit pouvoir à lui seul porter ce travail créatif. Son appropriation en tant qu'outil pour l'action peut ensuite demander des temps variables selon les groupes, or nous avons vu que le facteur temps peut représenter une limite dans le travail de recherche. Il y a donc ici un arbitrage à garder à l'esprit dans des perspectives de reproductibilité de la méthode.

Un autre aspect relatif à l'artefact est la nécessité de garder à l'esprit que le dispositif fonctionne « en milieu ouvert », c'est à dire en conditions non contrôlées. Cette considération soulève le rôle possible d'autres artefacts qui n'auraient pas été identifiés mais qui interviendraient néanmoins dans les processus d'apprentissage. C'est ici que l'élaboration préalable d'un protocole pour guider le déroulé des délibérations semble utile, afin de délimiter leur cadre, même si celui demeure perméable à d'autres interactions.

L'autre aspect relatif au déroulé de la délibération et à la déontologie est celui de l'information fournie aux participants, dans notre cas sur les caractéristiques des légumes secs et des légumineuses. Une information orientée pourrait en effet s'avérer préjudiciable à l'éthique souhaitée dans le dispositif. Nous avons fonctionné sous forme de quizz à réaliser par équipe puis par une restitution collective des réponses et des échanges afin de pouvoir mettre en débat les affirmations relatives aux légumes secs et laisser libre cours à l'expérience et aux connaissances des participants (cf. Annexe 13). Les informations transmises ont en outre été extraites de publications scientifiques récentes. La nature de l'information transmise, ses sources et le mode de communication nous apparaissent devoir faire l'objet d'une vigilance particulière.

4.1.2.3. Les points à retenir pour transposer la méthode

Nous avons vu que le processus de transformation des pratiques médiée par l'artefact nécessitait deux étapes d'appropriation, une collective et une individuelle. Nous avons également montré que le fonctionnement du dispositif, garant de la réalisation complète du processus d'apprentissage social, qui conduit, in fine, à la révision des pratiques, s'appuie sur des caractéristiques de l'artefact et sur certains points spécifiques de mise en œuvre de la méthode. C'est ce que nous avons résumé dans la Figure 96 ci-dessous et le Tableau 52 ci-dessous (p359).

La première étape repose ainsi sur un artefact qui puisse être chargé en significations par les participants et susciter des valeurs transcendantales partagées. La prise de recul (réflexivité) qui caractérise cette étape, permet de mettre à jour des routines, des habitudes et de réinterroger des pratiques. Dans la deuxième étape, les apprentissages collectifs qui ont opéré permettent aux participants de se saisir individuellement des significations de l'artefact, c'est-à-dire en tant qu'outil mobilisable dans leurs pratiques, jusqu'à les transformer. Ces apprentissages peuvent toutefois nécessiter des répétitions dans le temps pour être pleinement opérants. C'est ce mouvement, de l'artefact abstrait jusqu'à sa mobilisation dans les pratiques concrètes, qui soutient la transformation globale des pratiques et, en corollaire, qui transforme à leur tour les individus. Ce procédé, lorsqu'il convoque plusieurs profils, aboutit à une transaction entre individus. Cette transaction est particulièrement importante lorsque la problématique à résoudre est d'envergure sociétale et que les changements à mener touchent donc plusieurs profils d'acteurs. Nous pensons que l'efficacité du dispositif est alors soutenue par un ancrage territorial pour que les acteurs puissent plus facilement donner du sens aux sujets débattus, et disposer ensuite de marges de manœuvre dans leur résolution à travers des dispositifs complémentaire de

gouvernance. Nous aborderons cet aspect pratique et les implications démocratiques qu'il soulève, dans la partie suivante dédiée à l'enjeu de l'intégration de telles méthodes pour les politiques publiques.

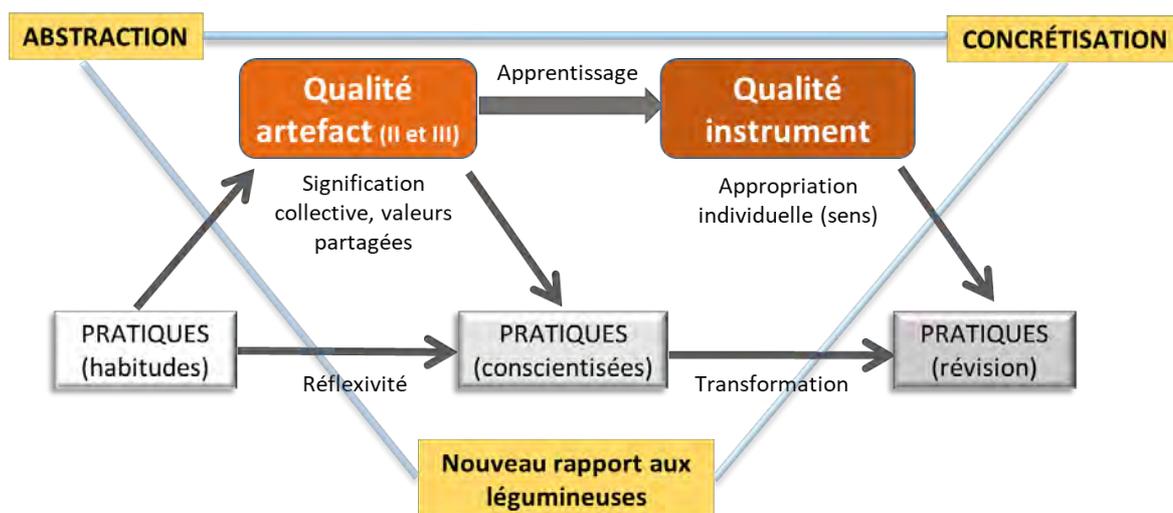


Figure 96. Schéma synthétique du fonctionnement de l'artefact qualité

Nature de l'artefact	Fonctionnement	Mise en œuvre/précautions	Enjeu pour des problématiques sociétales
Apte à être saisi par les participants (être signifiant)	Suscite des valeurs transcendantales	Organiser un déroulé délibératif partant de l'artefact (l'abstrait) vers une contextualisation de l'artefact dans les pratiques (le concret)	Susciter des valeurs sociales/partagées orientées vers le dépassement de soi
Apte à soutenir l'imagination (artefact tertiaire)			
Apte à la gouvernance (supporter des règles/normes => être fonctionnel – artefact secondaire)	Soutient la réflexivité Génère des apprentissages collectifs	Convoquer plusieurs profils dans le débat pour favoriser un processus transactionnel Envisager plusieurs temps de rencontre pour renforcer les apprentissages	Répondre à une problématique qui touche le territoire Disposer d'un moyen concret de gouvernance par les acteurs sur le territoire

Tableau 52. Points à retenir pour mettre en œuvre un artefact dans une délibération collective

4.2. IMPLICATIONS POSSIBLES POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX DEMOCRATIQUES

Pour Commons comme pour Dewey, la démocratie a une double vocation : elle doit se montrer efficiente, c'est-à-dire que les règles doivent être négociées collectivement pour être acceptées, mais aussi répondre à une éthique, qui demande à ce que les individus impliqués puissent participer à la définition de ces règles (cf. 2.1.3.2, p136). Nous éclairons la méthode de délibération avec artefact mise en œuvre dans l'étude avec ces deux dimensions, que nous traitons de manière séparée à des seules fins de lisibilité. Elles sont abordées respectivement dans les sous-sections 4.2.1 et 4.2.2.

4.2.1. Considérations pratiques pour les dispositifs des politiques publiques

En replaçant la méthode mise en œuvre sous l'angle des politiques publiques, nous nous intéressons aux spécificités du couplage de la délibération collective mobilisant un artefact, avec l'émanation des politiques publiques collectives menées en faveur de la transition agroécologique qu'est le GIEE. Nous retrouvons, ici, le processus de choix collectif puis d'action collective que Bromley définit comme étant le champ des politiques publiques (Bromley, 2006 ; 2015) :

« Policy is nothing but a word we apply to a continual process of re-defining—reconstructing—new realms of individual and group action. [...] Policy is simply choice and action in which groups of individuals work out what seems better, at the moment, to do » (Bromley, 2015, p. 21).

Nous nous focalisons sur les motifs d'efficacité d'un tel couplage (processus de choix puis action collective), de par la légitimité qu'offre le GIEE auprès des acteurs, en tant que dispositif validé par l'État, et de par l'échelle territoriale auquel il a vocation à intervenir. Nous nous intéressons aussi au devenir des actions menées dans le prolongement des délibérations et à leur gouvernance, ce qui interroge les complémentarités possibles avec d'autres dispositifs des politiques publiques, mais aussi les implications en termes d'accompagnement de ces actions et de ces collectifs dans le temps.

4.2.1.1. GIEE et délibération collective : un levier du changement à l'échelon territorial

4.2.1.1.1. Un couplage GIEE-délibération potentiellement efficient

Dispositif collectif proposé dans le cadre des politiques publiques, le GIEE s'est montré adéquat pour développer des interactions sociales et accueillir un projet de délibération collective. En premier lieu, sa reconnaissance par l'État lui confère une validité aux yeux des acteurs, cela tant pour les agriculteurs qui le constituent, que de ses partenaires ou encore des acteurs extérieurs. Cela a été constaté à plusieurs reprises dans le cadre de notre travail avec les GIEE. Cette légitimité a facilité les connexions avec des acteurs liés au monde agricole, mais pas seulement, à l'image des consommateurs qui se sont montrés intéressés par la démarche collective des agriculteurs, ou encore des communautés de communes qui se sont investies en tant que partenaires des GIEE et qui ont été partie prenante de la continuité des projets initiés lors des délibérations.

Ce rapprochement facilité avec la sphère non agricole représente un enjeu pour le changement institutionnel qu'incarne la transition agroécologique, qui, nous l'avons vu dans le chapitre 1, dépasse le cadre agricole. Disposer d'interfaces pour pouvoir actionner des mécanismes de changement se montre ainsi important à des fins opérationnelles, mais également plus strictement démocratiques (au sens éthique), comme nous l'exposerons dans la section 4.2.2.

Les actions collectives qui ont été menées, en adéquation avec les principes agroécologiques, sont la résultante de l'appropriation, par les acteurs eux-mêmes, de ces principes. En effet, le cadre GIEE, en ne traçant que les lignes principales des attendus, laisse la latitude aux acteurs d'élaborer leurs propres projets. Dans le cadre des délibérations que nous avons menées, nous voyons ainsi deux formes de légitimités interagir, d'une part celle conférée par les acteurs non agriculteurs aux GIEE du fait de leur reconnaissance par l'État et, d'autre part, celle perçue par le collectif d'acteurs vis-à-vis de leurs actions, cette dernière se montrant cruciale à des fins d'acceptabilité des mesures de nature environnementale (Del Corso et al., 2017). En définitive, dans cette étude, nous observons que la légitimité du dispositif a facilité l'organisation des délibérations multi-acteurs qui ont conduit à l'établissement de transactions entre ces acteurs, processus qui, à son tour, a rendu légitimes aux yeux du collectif les actions agroécologiques qui en ont découlé. Le couplage GIEE-délibération s'est ainsi montré efficient à double titre : (i) à travers le dispositif GIEE, les politiques publiques confèrent un pouvoir d'action aux acteurs, et (ii) grâce à la délibération collective avec l'artefact, les apprentissages nécessaires à l'élaboration de l'action collective à des fins agroécologiques ont pu être menés.

4.2.1.1.2. Un ancrage territorial porteur de sens

L'ancrage territorial du GIEE et la mobilisation de cet échelon dans les délibérations s'est également montré porteur de l'action collective conjointe aux agriculteurs et non agriculteurs. En effet, le lien entre l'artefact qualité et le territoire qui a été proposée dans le déroulé des délibérations collectives a été pleinement saisi par les participants qui en ont fait un objet de débat, puis un support pour leurs projets d'actions collectives. Cette dimension territoriale se trouve en cohérence avec la vocation des GIEE et plusieurs des politiques publiques récentes que nous avons présentées au chapitre 1. Elle donne du sens aux actions des acteurs et peut soutenir dans la durée leur investissement dans ces actions. Cet échelon a également du sens pour piloter un changement institutionnel dont les composantes intègrent le contexte et l'histoire (cf. chapitre 2). Nous avons montré dans les résultats que les caractéristiques territoriales dans lesquels ont été menées les délibérations ont joué sur la teneur des échanges, tout comme certains aspects historiques. De plus, ces caractéristiques locales n'excluent pas des effets de contextes et d'histoire qui interviennent à des échelles supérieures (par exemple, le contexte national et l'histoire de notre société). Sur le plan des politiques publiques, ces imbrications d'échelles restent praticables à travers la capitalisation d'expériences et de connaissances prévue dans le cadre des GIEE. Cette capitalisation, assurée par les chambres d'agriculture régionales, a en effet pour objectif de rendre disponibles pour l'ensemble des acteurs, les retours d'expériences des GIEE, ce qui offre des perspectives de diffusion et de transposition sur l'ensemble du territoire français.

Le dispositif GIEE-délibération avec artefact appliqué à cette échelle territoriale se montre également propice à élaborer des significations et des valeurs communes, aspects qui se montrent importants pour coordonner les acteurs autour de politiques publiques qui leur soient intelligibles. En effet, Allimant et al. (2020) ont soulevé que le flou autour de la définition de l'agroécologie rendait difficile l'appropriation du concept par les acteurs de territoire. Nous avons abordé l'agroécologie à travers le concept de qualité, qui se montrait pertinent dans le contexte de notre étude (cf. 1.2.2.4, p93). Ce concept, au vu des éléments théoriques que nous avons relevés (cf. 2.2.2.5, p165), et de sa capacité à être saisi par des agriculteurs comme par des consommateurs, devrait se montrer adapté à un usage artefactuel dans d'autres contextes et avec d'autres profils d'acteurs. De plus, il s'est pleinement superposé aux principes agroécologiques. Néanmoins, si l'objectif visé était de promouvoir spécifiquement le concept d'agroécologie, il faudrait alors faire évoluer en ce sens le design des délibérations.

4.2.1.2. Quelles perspectives de gouvernance locale pour les acteurs ?

4.2.1.2.1. Complémentarités entre organisations et entre politiques publiques

Dans le cas d'étude, les communautés de communes partenaires des GIEE se sont investies auprès des collectifs pour soutenir les actions issues des délibérations collectives. De fait, l'accompagnement de ces actions – animation en lien avec les légumes secs dans les cantines scolaires, rapprochement des agriculteurs et des consommateurs en vue de valoriser les productions locales, communications sur les pratiques des agriculteurs dans les supports municipaux –, a été vu par les groupes comme étant davantage du ressort de la communauté des communes plutôt que de la coopérative porteuse des GIEE.

C'est donc une complémentarité entre organismes de territoire connectés par le GIEE qui intervient. Elle est renforcée par la reconnaissance mutuelle tacite des deux organismes dans leur légitimité à intervenir sur un champ d'action spécifique. Les deux acteurs qui sont mobilisés deviennent alors liés par une action collective dont le point nodal est le GIEE. Cette action collective, bien que facilitée par la proximité géographique entre les deux structures, met particulièrement en exergue la démarche volitionnelle de la part des acteurs au sens de Commons (1934), c'est-à-dire leur intentionnalité. Une telle coordination, explique Bromley (2006, 2015), repose sur l'élaboration d'un consensus entre les acteurs sur ce qu'il convient de faire au vu d'un futur imaginé. Or, nous l'avons montré, l'interaction sociale et notamment la délibération, sont des clés pour aboutir à des significations communes, qui sont également associées à des valeurs.

Cette action collective repose sur des règles et sur ce que nous pouvons assimiler à la coutume (Commons, 1934). Les règles dictent le champ d'action de chaque entité de l'organisation qui mène l'action (les règles issues de l'État qui indiquent ce que doit faire une collectivité territoriale, une coopérative, un GIEE) soit une régulation formelle de l'action, et la coutume résulte d'arrangements sociaux moins formels que les acteurs de territoires ont instauré dans le temps. C'est ce que souligne Descombes (1996, p.297), cité par Talbot (2008, p. 12), lorsqu'il précise que les acteurs en présence ne sont pas des individus sans liens mais « deux partenaires qui doivent faire des choses différentes et dont les rôles et les statuts sont justement fixés par une règle établie, un usage social que les gens suivent ». Vilpoux (2014) montre à ce titre l'importance des institutions informelles nées de la proximité des acteurs à travers une culture régionale commune, des expériences passées communes et le partage des mêmes règles qui soutiennent une confiance mutuelle. Képhaliacos et al. (2006) soulignent également que le changement institutionnel est facilité par la cohérence entre les différents arrangements institutionnels menés par les acteurs, ce qui met en exergue l'importance des arrangements sociaux qui lient ces acteurs.

Ainsi, à travers cette action collective structurée par différents partenaires, cette « volition en marche » en vue d'une finalité collective, nous pouvons identifier les prémices d'un going concern (cf. 2.1.2.2.1, p130). Une telle organisation peut se retrouver, avec une imbrication supplémentaire, dans le cadre de dispositif des politiques publiques plus larges qu'un GIEE mais à même de l'englober en tant qu'acteur *avec* d'autres acteurs. C'est ce que nous retrouvons dans des politiques publiques à vocation collective comme le PEI (cf. 1.1.3.2.3, p69 et 1.2.2.3, p91) ou les projets alimentaires territoriaux PAT, dans lequel s'est intégrée l'action dans les cantines scolaire du groupe GO2. Les PAT sont d'ailleurs identifiés par Allimant et al. (2020) comme des leviers d'action intéressants dans des perspectives agroécologiques, en dépassant le seul périmètre d'un collectif d'agriculteurs sans pour autant le gommer. « L'engagement sur un même territoire dans une finalité commune peut faire sens pour un collectif d'agriculteurs en facilitant les échanges, en partageant et répartissant les contributions au projet territorial. » (Allimant et al., 2020, p24). Duru et al. (2015), Moraine et al. (2020) montrent également que des projets de nature agroécologique sur un territoire sont confortés par l'association d'une diversité d'acteurs.

Le prolongement dans le temps des actions collectives sous forme d'organisations multi-partenaires réunis par les points que nous avons énoncés ci-dessus (légitimité d'action, significations et valeurs communes, établissement de transactions) et que les politiques publiques à vocation collective soutiennent, peut ainsi favoriser l'institutionnalisation des règles d'actions et des comportements (ici de nature agroécologique) mis en œuvre dans les projets. Une institutionnalisation qui devient tangible dès lors que l'organisation perdure malgré le renouvellement de ses membres (Talbot, 2008 ; Bazzoli et Dutraive, 2002), ce qui peut se traduire, à l'échelle d'un territoire, par des changements d'élus et des politiques qu'ils privilégient. Ce facteur « durée » de l'action collective est important, dans la mesure où nous intégrons le principe de causalité cumulative⁶⁴ décrit par Veblen (1909), ce qui nous amène aussi à considérer le rôle de l'accumulation d'expériences passées sur un territoire donné dans la définition de règles d'action pour les acteurs et donc dans le changement institutionnel (Képhaliacos et al., 2006).

De telles structures de gouvernance de l'action, si elles peuvent, grâce à leur cohérence, démultiplier les capacités d'action des acteurs, interrogent toutefois les rapports de pouvoirs entre les acteurs qui les constituent, autrement dit la gestion du conflit latent, troisième dimension relationnelle évoquée par Commons dans l'établissement d'une transaction au côté des relations de dépendance et d'ordre. C'est ici que le volet démocratique de l'action dans son sens éthique intervient, qui consiste à faire en sorte que les voix de certains acteurs ne soient pas étouffées par les plus puissants. La visibilité de certains collectifs conférée par le statut que leur attribue l'État (le GIEE pour

⁶⁴ Ce principe est défini ainsi : « Each new situation is a variation of what has gone before it and embodies as causal factors all that has been effected by what went before » Veblen 1909. The Limitations of Marginal Utility, cité par Brette, 2004, p.153.

les agriculteurs et nous pourrions imaginer en complément une association pour les consommateurs...), contribue à leur donner du poids, sous réserve qu'ils puissent être présents au sein des comités de pilotage des actions collectives menées à plus grande échelle. Nous avons, en effet, montré combien la préservation de l'autonomie des acteurs à travers les valeurs qu'ils expriment, pouvait se montrer importante dans le but d'ouvrir des perspectives d'investissement dans des actions qui engagent des valeurs de « dépassement de soi ».

D'autres dispositifs des politiques publiques restent peut-être encore à inventer pour soutenir des actions intermédiaires, à l'image d'actions menées par un GIEE avec d'autres citoyens d'un territoire. Ces dispositifs devraient alors pouvoir mobiliser des moyens et un accompagnement dédié afin de dépasser les limites de légitimité d'action de l'organisme porteur sans compromettre la gouvernance par le collectif. Petit (dans Revéret et al., 2019) montre ainsi comment une telle gouvernance appelle à reconfigurer les processus de décision entre les acteurs et les conduit rechercher des compromis entre plusieurs échelles de décision, c'est-à-dire du local vers le global.

L'objectif de tels dispositifs serait de laisser aux mains du collectif toutes les marges d'action pour mener ses projets. Or, les rivalités entre acteurs sur le territoire et les concurrences qui peuvent se jouer entre dispositifs publics mobilisés par ces acteurs (groupes 30 000⁶⁵, GIEE...), ou encore les aléas de changements politiques sur un secteur donné, peuvent tant maintenir une diversité de voies d'actions possibles pour les collectifs que s'avérer contreproductifs. Les diverses positions ou fonctions que peut occuper l'animateur du collectif, qui fait partie des ressources du GIEE du fait de l'attribution possible de « crédits d'animation » par l'État est alors à analyser dans ces questionnements relatifs à l'accompagnement.

4.2.1.2.2. Position de l'animateur des GIEE

Notre propre expérience dans l'animation des GIEE, bien que cela ne soit pas le sujet développé dans la thèse, révèle le rôle majeur de l'animateur du GIEE dans la dynamique du groupe. Ce constat fait écho aux travaux de Cardona et al. (2021) qui identifient les acteurs-pivots ou animateurs de collectifs comme des appuis de l'action collective dans la mesure où ils « facilitent les interactions avec d'autres acteurs ou collectifs », « l'accès aux ressources », et « assurent une forme de continuité dans des collectifs souvent à géométrie variable ». Moraine et al. (2020) soulignent également le rôle crucial de l'accompagnement et des animateurs dans des projets collectifs qui portent une dynamique de changement, au risque sinon, d'un désengagement des agriculteurs.

L'appui apporté par les politiques publiques pour financer le poste de l'animateur de GIEE apparaît ainsi essentiel et justifié. Toutefois, le rattachement de ce dernier à une structure de territoire soulève des questionnements relatifs à la position de l'animateur,

⁶⁵ Nous évoquons ces dispositifs dans la partie dédiée aux actions collectives menées en France dans le cadre de la transition agroécologique. Cf. 1.1.3.2.3, p69.

que ce soit vis-à-vis des agriculteurs du GIEE, au sein de la structure porteuse du GIEE, ou encore par rapport à d'autres structures susceptibles d'interagir avec le GIEE. Nous évoquons ici uniquement les points principaux issus de notre expérience d'animation, en tant que réflexions complémentaires et perspectives de recherche suite aux travaux menés dans la thèse. Les enjeux qui nous apparaissent reliés à cette position de l'animateur, dans le prolongement des apports de Cardona et al. (2021), Moraine et al. (2020) et Del Corso et al. (2017), sont la pérennité des actions du groupe, la confiance instaurée avec le groupe, la facilitation d'interactions sociales dans et hors groupe en tant que ressources pour l'action, et la légitimité d'action de l'animateur vis-à-vis des acteurs avec lesquels il interagit, dimensions qui s'articulent entre elles.

Notre position d'animation intervient ici au sein d'une coopérative. Les coopératives, rappelons-le, sont vues par l'État comme des acteurs clés de la transition agroécologique (cf. 1.2, p80). Ce rôle est confirmé par Nguyen et al. (2013) qui montrent, comment la coordination d'acteurs individuels et collectifs, d'organismes privés et publics..., réalisée par une coopérative dans le cadre de son activité est source d'apprentissages collectifs pour les partenaires, à même de soutenir des changements institutionnels. Pour Valiorgue et al. (2020, p. 37) l'enjeu actuel pour les coopératives est de parvenir à « définir un nouveau rapport à l'agriculture et à leurs adhérents, en tenant compte des attentes des consommateurs et des citoyens destinataires finaux de leurs produits ». Les coopératives apparaissent donc insérées dans un tissu socio-économique qu'elles transforment mais aussi qui les transforme. La réussite de la transition agroécologique implique alors de déterminer dans quelles conditions ces transformations peuvent se réaliser. Nous avons montré que les GIEE portés par la coopérative et les délibérations qu'ils avaient accueillies pouvaient participer à établir ces conditions.

La coopérative qui a accueilli le projet de recherche a confirmé le rôle qui lui a été attribué par l'État à travers plusieurs de ses actions en lien avec l'agroécologie qui ont mobilisé des dispositifs des politiques publiques (cf. 1.2.2.3, p91). Or, la dimension collective de ces projets, à l'image des GIEE, demande à reconsidérer une approche traditionnelle de technicien tournée vers du conseil technique individuel. Nguyen et al. (2013) ont souligné à ce titre, la nécessité de dépasser une logique de prescription pour aborder une démarche de co-diagnostic des problèmes et de co-construction de solutions avec les agriculteurs. Nos travaux montrent en outre, qu'en jouant aussi un rôle d'interface entre des agriculteurs et d'autres citoyens du territoire, ce qui dépasse le cadre classique d'intervention d'un conseiller, l'animateur du GIEE est amené à aborder un champ moins tangible que des problèmes strictement agronomiques, économiques ou environnementaux, à travers l'expression de significations et de valeurs dans un collectif. Nous pouvons rappeler, pour illustration, l'exemple du groupe GO2, qui a montré combien la présence historique de la coopérative sur le territoire, avec le développement perceptible pour les citoyens du bio et des légumes secs, avait eu un impact sur leur compréhension des enjeux de ces développements. À travers l'implication des agriculteurs de la coopérative auprès des cantines scolaires, nous constatons tout l'intérêt, dans des perspectives de transition agroécologique, de l'engagement des coopératives auprès de

citoyens non agriculteurs comme des consommateurs. Néanmoins, un tel constat réinterroge la fonctionnalité d'une coopérative, les limites de son action, la manière de nouer des partenariats avec des structures qui peuvent être à même de prendre en charge ce qui pourrait apparaître comme au-delà de son champ d'action et, en corollaire, le rôle du conseiller de la coopérative en charge d'endosser ces fonctions d'interface entre un dispositif comme le GIEE et des partenaires multiples dont certains non agricoles.

Se pose ainsi la question de la légitimité d'une telle fonction au sein de la coopérative vis-à-vis des autres conseillers et de la manière pratique, pour un conseiller de coopérative, d'assurer ces fonctions... La position de recherche doublée de celle d'animateur, qui a été la nôtre dans l'entreprise, a permis de jouer un rôle d'interface entre techniciens et agriculteurs et entre agriculteurs et consommateurs tout en conservant une forme de neutralité vis-à-vis de la coopérative (cf. 3.1.2.2, p174). Quel devrait donc être la fonction d'un tel animateur dans une coopérative ? Un profil uniquement technique semble incomplet pour assurer les dimensions d'interface et de projets collectifs avec les autres acteurs, mais des compétences d'animation seules apparaissent également insuffisantes pour pouvoir percevoir les problématiques techniques également inhérentes à la faisabilité des projets et aux difficultés rencontrées par les collectifs d'agriculteurs. Par ailleurs, pour la coopérative Qualisol, qui porte quatre GIEE, une vision globale de l'ensemble des groupes bios et conventionnels et de leurs besoins semble appropriée pour rendre possible des interactions entre groupes, entre thématiques, et optimiser les modes d'organisations et le travail avec les partenaires extérieurs, ce qui est peu compatible avec une répartition traditionnelle de l'intervention d'un technicien par secteur. Les limites habituelles du rôle de conseiller de coopérative sont donc réinterrogées. Plus globalement, le changement institutionnel que représente la transition agroécologique et les nouvelles politiques publiques collectives qui l'accompagnent, redessinent les champs d'action des acteurs. Les arrangements sociaux qui accompagnent cette action collective appellent donc aussi à redéfinir les fonctions des acteurs et donc leurs légitimités d'action.

4.2.2. Perspectives démocratiques

Nous avons vu dans le chapitre 2 que les méthodes de délibération collective soulèvent plusieurs questions de légitimité démocratique relatives à leur conception et aux résultats qui en découlent. Ces questionnements concernent les rapports de pouvoirs qui peuvent se jouer entre participants, la représentativité des participants, leur capacité à délibérer, l'échelle à laquelle intervient la délibération... (cf. 2.2.1.1, p144). Nous replaçons donc ces interrogations au regard de la méthode de délibération avec artefact qui a été mobilisée dans les GIEE.

4.2.2.1. *Légitimité démocratique du dispositif délibératif mis en œuvre dans l'étude : intérêts et limites*

Nous avons vu dans les groupes de discussion que mobiliser un artefact comme la qualité permettait à tout participant de s'en saisir sans connaissance théorique préalable. Sa dimension d'artefact tertiaire permet en effet de faire appel uniquement à des capacités d'imagination et celle d'artefact secondaire à réinvestir dans le débat des expériences personnelles. La délibération avec un artefact dont puisse se saisir un large public, ouvre ainsi les possibilités d'expression et répond à la nécessité de donner aux participants la capacité à s'exprimer et à être entendus, que Sen place comme des exigences de la délibération collective (rapporté par Bonvin, 2005 ; 2008).

Ainsi, sans remettre totalement à plat entre tous les participants leur capacité à délibérer, l'entrée artefactuelle élimine toutefois les effets de pouvoir qui pourraient résulter d'une asymétrie d'information trop importante entre les participants ou de différences de positions entre « experts » et « profanes ». Notre approche, qui a consisté à faciliter un dialogue ouvert entre les participants et à ne pas nous immiscer dans le débat, résultait de cette volonté. Les effets de pouvoir qui peuvent intervenir dans le débat entre participants, contrairement à la vocation démocratique des délibérations, relèvent en effet des points de vigilance mis en avant par de nombreux auteurs (Dryzek, 2001, Zografos et Howarth, 2010, Orchard-Webb et al. 2016...). Concernant la connexion de l'artefact avec les intérêts des légumes secs, que nous avons mise en œuvre dans le déroulé, l'information transmise aux participants sur ces derniers visait à réduire toute asymétrie de connaissances sur ce sujet spécifique. Le point de vigilance que nous avons alors soulevé (cf. 4.1.2, p354) est relatif à la nature de cette information, qui ne doit pas prêter à la manipulation des participants.

Les typologies de participants que nous avons réunies dans le débat, soit uniquement des agriculteurs et des consommateurs interrogés, en revanche, la représentativité des acteurs. Bien que ces deux profils sous-tendent plusieurs catégories d'individus (c'est-à-dire différents métiers exercés par les consommateurs, des âges variés de l'ensemble des participants, des hommes et des femmes...), nous n'avons pas convié au débat l'intégralité des acteurs d'une agrochaîne, comme par exemple des représentants des firmes phytosanitaires ou des industries agroalimentaires. Orchard-Webb et al. (2016) relèvent à ce titre, que les individus qui sont généralement sous-représentés dans les processus institutionnels établis, sont également ceux qui sont susceptibles d'être les moins bien organisés et qui disposent de moins de capital social et politique, ce qui renforce les hégémonies existantes.

Si les délibérations mises en œuvre dans le cadre de cette étude avaient une vocation exploratoire à même de justifier la mise en œuvre d'un protocole simple avec un groupe restreint, cette idée de représentativité nous semble néanmoins sujette à réflexion. Dans une perspective démocratique, nous pouvons en effet considérer l'idée de représentativité des voix à l'échelle de la délibération elle-même mais aussi dans le paysage global des

acteurs. En réunissant ici des agriculteurs et des consommateurs, qui ont été éloignées par l'industrialisation de l'agriculture (cf. chapitre 1), nous nous plaçons dans des perspectives de transition agroécologique. En outre, en ne convoquant que ces deux profils, c'est une possibilité d'expression qui leur est ouverte dans un paysage dominé par des acteurs de pouvoir qui disposent par ailleurs de nombreux canaux d'expression et d'action. La question posée est alors de déterminer si exclure un groupe d'acteurs d'une délibération pour laisser une voie d'expression possible aux autres acteurs habituellement non visibles, reste ou non compatible avec des valeurs démocratiques. Cette question en amène d'autres, à l'instar de qui exclure et sur quels critères de décision ?

Dryzek (2000), sur cette question de la représentativité, rapporte que ceux qui participent aux débats devraient se souvenir des intérêts de ceux qui n'y participent pas. En soutenant l'expression de valeurs collectives et sociales la délibération avec artefact va en ce sens. Ce que nous constatons également en prenant appui sur le cas d'étude, c'est que les actions que ces acteurs ont commencé à mener ou projettent de mener sur le territoire, accroissent le nombre de possibilités pour tous, en termes d'accès à l'information (sur les légumes secs et leurs intérêts environnementaux, alimentaires, agricoles...) ou d'accès à des ressources alimentaires de nature agroécologique. Autrement dit, une délibération, même ici limitée dans sa représentativité procédurale, amène au final une plus grande diversité de choix sur le territoire, y compris pour les individus qui n'auraient pas capacité à délibérer ou ne souhaiteraient pas prendre part aux délibérations, point également mis en avant par Sen. Ces observations pourraient également répondre aux remarques de Zografos et Howarth (2010) qui associent la pertinence institutionnelle des processus de délibération à leur capacité à fournir et à ouvrir un espace à l'intérieur et à l'extérieur des forums pour exprimer débattre et faire évoluer les valeurs (p3411). L'enjeu, à travers cette diversité accrue de choix et de possibilité ouvertes aux acteurs, reposant sur l'établissement de transactions stratégiques dans les délibérations, est l'ouverture de nouvelles perspectives sélectionnables, et donc à même de favoriser le changement institutionnel.

Cette réflexion sur l'élargissement possible des publics doit également se porter sur le dispositif spécifique du GIEE qui, comme le Ceta, mobilise en priorité, et ce bien qu'il soit ouvert à tous, des agriculteurs un peu plus avancés dans la transition agroécologique ou même des leaders. Cela peut conduire à questionner la justice sociale du dispositif. Dans l'exemple des GIEE de la coopérative, nous avons constaté que les GIEE pouvaient offrir une vitrine concrète de mise en œuvre de principes agroécologiques aux « suiveurs » à travers les communications relatives aux groupes. De plus, en s'investissant dans des expérimentations au champ proposées par la coopérative, les agriculteurs du GIEE participent à produire une connaissance diffusée ensuite à l'ensemble des adhérents. Dans le cadre des projets de territoire impliquant des citoyens non agriculteurs, ces agriculteurs participent également à un dynamisme territorial qui profite à tous. Enfin, la capitalisation des connaissances des GIEE à l'échelle nationale devrait concourir à redistribuer les retombées des innovations qui s'y déroulent. La connaissance prend alors un statut de bien commun qui soulève à nouveau des questions « qui s'investit, et qui profite ? » sujet

que nous n'avons pu développer dans le cadre de cette thèse mais qui mériterait un approfondissement.

Enfin, soulignons que la diversité de portages et de partenaires possibles pour les GIEE (chambre d'agriculture, coopérative, Cuma, association...) peut accompagner une diversité d'approches et respecter les diverses obédiences des agriculteurs.

La délibération collective avec artefact menée dans les GIEE répond ainsi à de nombreux critères de légitimité que nous avons exposés dans la partie théorique, mais laisse néanmoins encore des points en suspens. C'est pourquoi l'échelle d'analyse de la pertinence démocratique ne doit peut-être pas porter uniquement sur le dispositif seul, mais sur le dispositif en tant que voie d'action possible parmi d'autres dispositifs.

4.2.2.2. *Raisonnement en termes de complémentarités ?*

Dryzek (2001) soulève la question de l'échelle appropriée pour mener le débat démocratique à des fins écologiques, ces échelles étant variables selon les problématiques écologiques abordées, c'est-à-dire parfois de pertinence mondiale ou locale. Il convient, en effet, de s'interroger sur la manière de concilier les différents niveaux d'actions relatifs à l'imbrication de ces échelles. Dryzek (2001) évoque à ce titre l'intérêt de réseaux qui réunissent des groupes d'acteurs de différents profils et bénéficiant d'expériences variées, sans hiérarchie centralisée, naissant « du bas vers le haut » et unis par l'élaboration de mêmes normes constitutive (p664-665). Nous identifions ici tout l'intérêt des GIEE, dont le fonctionnement pourrait se prêter à de tels objectifs, sous condition de parfaire la mise en réseaux des expériences qui s'y déroulent. Ces réseaux peuvent eux aussi relever de plusieurs échelles, à l'image des échanges inter-GIEE initiés à la coopérative, des liens pouvant être tissés entre certains GIEE régionaux et, plus largement, sur une mise en réseau à l'échelle nationale.

Sur le plan des politiques publiques, faciliter les délibérations collectives entre acteurs agricoles et non agricoles à travers un dispositif territorial comme le GIEE est un moyen d'étendre les voies démocratiques en atteignant des acteurs et des problématiques qui seraient sinon peu accessibles à un autre niveau. À travers les transactions qui s'y jouent et les significations qui s'y élaborent, se construisent les relations entre « les parties et le tout »⁶⁶ mises en évidence par Commons (1934) et Vygotski (1934). Cette articulation, qui repose sur des expériences en action dans un environnement perpétuellement changeant, permet d'appréhender les imbrications d'échelles mais aussi

⁶⁶ Rappelons que pour Commons, la transaction représente le processus d'adaptation permanent des parties et du tout, où les individus sont à la fois cause et conséquence des transformations (Bazzoli, 1999). Pour Vygotski, la signification représente la plus petite partie qui contient les propriétés du tout de la pensée et du langage, soit « l'unité de la généralisation et de l'échange social, de la communication et de la pensée » (Vygotski, 1985 [1934] p40). Tout comme la transaction, elle assure une médiation en tant qu'objet auquel les individus, produits d'une histoire et ancrés dans une culture, attribuent une signification (Béguin, 2019). Cf. chapitre 2.

de saisir les perspectives transformatrices de cette interaction (des individus sociaux à la fois transformés et qui transforment).

De tels dispositifs, à travers la révision en continue des valeurs qu'ils permettent, sont des voies pour faire évoluer les institutions de manière réactive, c'est-à-dire en accompagnant les évolutions de contexte. Rappelons en effet que pour Dewey (cf. 2.1.3.2.1, p137) comme pour Sen (1999b), les valeurs ne sont pas préétablies et doivent être rediscutées dans le débat public. Favoriser de tels espaces s'avère donc un enjeu important pour les politiques publiques pour accompagner le changement institutionnel de manière démocratique, c'est-à-dire de manière efficiente et éthique.

Nous pouvons alors aborder les différentes politiques publiques mises en œuvre pour accompagner la transition agroécologique comme des modes d'action complémentaires. En combinant plusieurs moyens pour exercer la démocratie, à travers des politiques publiques descendantes et à vocation individuelle, démultipliée dans les territoires à des fins collectives, ascendante et d'adaptation locale, il devient possible d'atteindre une diversité d'acteurs et d'échelles et d'articuler plusieurs mécanismes entre eux, dans les perspectives de renforcer leurs efficacités et d'étendre les possibilités d'exercice de cette démocratie.

4.3. LIMITES DE L'ETUDE ET PERSPECTIVES OUVERTES

Les actions menées dans le cadre de cette thèse peuvent être appréhendées comme une expérience vécue sur une période donnée avec des acteurs issus d'un contexte donné. Bien que nous ayons identifié des critères de reproductibilité, des conditions de mises en œuvre et décrit avec quelle posture et quel regard théorique nous avons abordé cette recherche, nos résultats et conclusions demeurent localisés dans un cadre. Aussi, la généralité que nous avons tâchée d'extraire de cette expérience gagnerait à être confrontée à d'autres contextes, d'autres situations, d'autres acteurs, pour en confirmer la pertinence et en affiner les mécanismes, cela particulièrement pour la délibération collective impliquant un artefact médiateur, méthode sur laquelle nous avons porté l'accent, en raison de son intérêt pour combler un besoin identifié dans la littérature.

Notre posture particulière au sein de l'entreprise, qui a notamment permis un travail au long cours avec les groupes, a contribué à construire une relation de confiance avec les acteurs, ce qui a ouvert des conditions propices au cadre de recherche. Selon nous, cette particularité ne doit pas être vue comme une limitation éventuelle à la reproductibilité de la méthode, mais plutôt comme une confirmation supplémentaire de la nécessité de considérer que la recherche est localisée dans un contexte, a un rôle à jouer dans les territoires, et que les chercheurs sont des êtres de la cité à part entière, amenés à tisser des liens. Cette confiance se montre primordiale pour investir les agriculteurs dans des délibérations avec du grand public, particulièrement des agriculteurs conventionnels qui peuvent, soit moins voir l'intérêt d'un rapprochement avec les consommateurs que des agriculteurs davantage engagés dans des démarches agroécologiques, soit craindre d'être

pointés du doigt pour leurs pratiques conventionnelles. C'est ce que semblent mettre en avant nos résultats issus des entretiens et du questionnaire aux producteurs.

Néanmoins, l'approche par typologie de producteurs mériterait d'être affinée. En effet, nous avons délimité trois catégories d'agriculteurs selon leur conduite d'exploitation : les bios, les conventionnels et les mixtes, ces derniers recouvrant des situations hétérogènes. À l'analyse des résultats, nous avons constaté qu'il aurait été intéressant de nuancer ces catégories, notamment avec la durée du passage en bio, ou encore en établissant plusieurs profils chez les conventionnels, par exemple en identifiant un nombre suffisant d'agriculteurs engagés dans des démarches actives de préservation de la fertilité des sols. En effet, cette typologie d'agriculteurs, qui a été notamment impliquée dans l'un des groupes d'échange (GC), traduit un rapport à l'agroécologie ciblé sur l'agronomie et, en corollaire, sur certaines dimensions environnementales. Cela implique, dans certains cas, une rupture importante avec des pratiques conventionnelles au point de nécessiter des interactions soutenues avec d'autres agriculteurs pour parvenir à les mettre en place. Nous avons constaté que le groupe d'échange incluant ces agriculteurs relevait des premiers niveaux agroécologiques définis par Gliessman (2016) (cf. 4.1.1.4, p350), et avait évoqué une approche de l'agroécologie plus en retrait que les groupes incluant des agriculteurs bio sur les dimensions alimentaires de l'agroécologie. Mieux identifier les valeurs exprimées par différentes catégories d'agriculteurs conventionnels et pouvoir suivre l'évolution de ces valeurs et les concepts agroécologiques qu'elles sous-tendent dans des délibérations avec artefact s'avèrerait utile. Le suivi dans le temps des projets d'action du groupe GC aurait pu fournir à ce titre des éléments de réponse. De plus, nous avons focalisé notre suivi sur les agriculteurs car ils représentaient notre objet d'étude, mais il serait intéressant de compléter cette approche par un suivi des comportements et pratiques des consommateurs impliqués.

Le travail mené sur les valeurs et sur l'intérêt de les mettre à jour, de les identifier et de les relier à des motifs d'action, nous a permis de mettre l'accent sur l'importance de leur rôle dans l'agir individuel et collectif. Nous avons constaté, via la mobilisation de l'artefact dans les délibérations, que ces valeurs pouvaient conférer un nouveau sens à l'agir et, en conséquence, participer au changement institutionnel. Elles offrent ainsi un moyen de dépasser les contradictions et l'incertitude inhérentes au changement des institutions. En identifiant plusieurs raisons qui causent des perturbations de l'agir parmi les acteurs interrogés (cf. 3.2.3.1, p283), nous avons repéré des motifs récurrents qui révèlent, de manière sous-jacente, que des valeurs de l'individu ont été affectées. Nous n'avons pas mené ce travail à terme, et il nous semblerait intéressant de le poursuivre, c'est à dire identifier les valeurs impliquées et les stratégies mises en place par l'acteur concerné pour faire face à ces perturbations et déterminer le rôle que peut jouer une action collective pour ces différentes perturbations.

Enfin, nous avons amorcé une réflexion sur la fonction de l'animateur de groupes comme les GIEE et notamment sur les enjeux qui y sont relatifs, tant sur le plan de l'accompagnement technique que dans l'établissement d'interactions sociales avec des publics non agricoles. Le rôle majeur des interactions sociales dans le changement

institutionnel et l'intérêt de les mener aussi avec des acteurs qui ne soient pas cantonnés au milieu agricole, appelle à se pencher de manière approfondie sur ces animateurs à même de constituer des interfaces entre les différents publics.

5.
CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons cité Henri Bergson en préambule du chapitre 1, qui décrit le changement comme un mouvement. Revenons, dans cette conclusion, aux propos du philosophe pour en éclairer le cheminement. Bergson image la perception d'immobilité que nous avons du changement par deux trains roulant à la même vitesse, dans le même sens et sur deux voies parallèles. C'est ce que nous appréhendons lorsque le changement est « continu en nous et continu aussi dans les choses » et qui nous permet d'agir (Bergson, 1934 [1911], p.24). Autrement dit, lorsque l'individu, en mouvement ininterrompu et son environnement, également en mouvement ininterrompu, sont en phase, il devient possible d'agir. Or, que se passe-t-il lorsque les institutions, ces fixités temporaires où nous arrimons notre action s'inscrivent en trop grand décalage avec ce qui a bougé autour ? Ne voyons-nous pas, alors, un train prendre du retard ou de l'avance par rapport à l'autre, ce qui génère chez nous un sensible malaise ou une désorientation, *une contradiction* ou *une irritation du doute* ? Il s'agit alors de réajuster ce qui n'est plus en phase, c'est-à-dire réactualiser les institutions, que nous pouvons assimiler à ce que Bergson nomme « un arrangement éphémère entre des mobilités » (Bergson, 2011 [1934/1911], p29).

Cet ajustement, nous l'avons nommé « changement institutionnel » à la suite des auteurs de l'ancien institutionnalisme mobilisés dans cette thèse. Nous avons abordé un tel changement à travers la thématique de la transition agroécologique, résultat d'une demande sociétale. Et de fait, nous avons souligné comment les acteurs de la société en viennent à convoquer le changement parce que le contexte, en évolution permanente, les amène à porter un nouveau regard sur ce qui fait institution. Nous avons relevé comment ces remises en question, en appelant à instaurer de nouvelles manières de faire, génèrent des perturbations dans l'agir des acteurs et des conflits d'intérêts. Nous nous sommes alors penchés sur les moyens de résoudre ces perturbations et ces conflits, ce qui nous a conduits à porter notre attention sur les mécanismes du changement. Le rôle de l'interaction sociale est ici apparu primordial.

En effet, comme point commun aux deux transitions que nous avons évoquées dans la thèse, d'abord celle qui a conduit à la modernisation de l'agriculture après la seconde guerre mondiale, puis dans la transition actuelle vers l'agroécologie, nous avons identifié le rôle majeur de l'action collective et des interactions sociales qui s'y déroulent pour soutenir le changement institutionnel. Mais nous avons aussi montré des différences, relatives à la diversité des acteurs impliqués, et aux valeurs sous-jacentes aux croyances de ces acteurs. Ce sont donc ces valeurs qui se sont révélées, ici, l'enjeu de l'ajustement que nous évoquons à travers Bergson. Celles-ci apparaissent, en effet, au cœur de la problématique du changement institutionnel car elles guident les raisons d'agir des acteurs (Kenter et al, 2016, 2017), ce qui ouvre donc les perspectives, à travers le prisme des valeurs, de réinterroger ces raisons d'agir.

Aussi, tout en conservant l'interaction sociale au centre de notre propos, nous avons focalisé notre recherche sur les modalités d'expression des valeurs par un collectif d'acteurs. Pour ce faire, nous avons mis l'accent sur l'interaction sociale particulière qu'est la délibération collective. D'abord par sa vocation à confronter les points de vue

contradictoires entre acteurs. Puis à travers les potentialités qu'elle offre pour dépasser ces divergences sous l'égide de ce qui relève de l'intérêt général, une entente collective autour des valeurs étant vu comme un moyen d'harmoniser des intérêts individuels (Vatn, 2005, 2015).

À cette étape de la recherche s'est alors posée la question pratique de susciter l'expression de ces valeurs dans le débat collectif, un besoin méthodologique que nous avons identifié dans la littérature (Kenter et al., 2016a ; 2019). Nous avons ainsi proposé un moyen innovant pour y parvenir. Ce moyen repose sur un objet qui amène les délibérants à prendre une position réflexive sur leur activité : un *artefact médiateur* (Vygotski, 1934). *Artefact* pour y plaquer de nouvelles significations élaborées collectivement, à l'image d'une feuille blanche prête à épancher l'imaginaire et à accueillir une nouvelle histoire. *Médiateur* pour la faculté à dénouer ce qui fait malaise et perturbe l'agir. L'*artefact qualité* que nous avons mobilisé a démontré ses potentialités en ce sens, jusqu'à soutenir une transaction entre les acteurs impliqués, ici des agriculteurs et des consommateurs, et à libérer concrètement le mouvement sous forme d'action collective. Cette action a été façonnée sous l'effet de valeurs sociales, dans le sens où elles ont été validées collectivement en vue d'un but collectif jugé *raisonnable*. À travers cet adjectif, nous sommes portés par les valeurs humaines communiquées et espérées par Dewey et Commons et par leur foi en la disposition de l'être humain à accepter de reconsidérer ses intérêts immédiats à la lumière de perspectives d'intérêt général ou du « bien commun » (Vatn, 2005), dont les contours sont voués à changer au cours du temps. Nous avons observé ce décentrage sous l'effet du débat avec l'*artefact* et identifié que plusieurs valeurs pouvaient coexister, soutenues par différentes rationalités chez un même individu, sans pour autant se montrer incompatibles car toutes réexaminées à l'aune du *raisonnable*.

La délibération collective avec *artefact* est donc apparue comme un moyen d'expression et de réinterrogation possible de ce qui fait institution. Réactive, elle permet aux individus de faire corps avec le mouvement permanent de l'environnement, de s'y ajuster avant que les fixités ne deviennent des concrétions qui verrouillent trop solidement le système. Nous avons alors considéré l'approche méthodologique ainsi élaborée, au regard des enjeux du changement institutionnel porté par les politiques publiques, vues, rappelons-le, comme une action collective qui vise à définir un cadre d'action individuelle (Bromley, 2008, 2015).

Nous avons ainsi porté notre réflexion sur les potentialités du dispositif GIEE à accueillir des délibérations collectives pour favoriser l'interaction sociale entre acteurs que la modernisation agricole avait éloignés, à l'image des agriculteurs et des consommateurs. Le premier enjeu soulevé par cette approche méthodologique était donc de convier des acteurs non agricoles dans le débat, afin de pouvoir reconsidérer collectivement ce qui doit faire l'objet de l'intérêt général. Autrement dit, afin d'examiner la vocation potentielle de certains biens à perdre leurs caractéristiques de biens privés pour laisser place à l'émergence de nouveaux biens collectifs. Car nous l'avons largement exposé, ce qui a valeur de *raisonnable* évolue au cours du temps. Porter de telles problématiques dans le débat public et ouvrir les moyens aux acteurs d'imaginer des solutions collectives en

faveur de l'intérêt général apparaît ainsi comme une étape du changement institutionnel. Le deuxième enjeu de cette approche méthodologique était de nature démocratique, à travers la facilitation de l'expression des acteurs dans une délibération, enjeu mis en avant par Sen (2010). C'est ce que favorise l'utilisation de l'artefact. Or pour devenir efficiente cette expression doit pouvoir être suivie d'action concrète sur le territoire, une dimension qui a soulevé plusieurs questions dans le cadre de notre réflexion.

C'est à ce stade, en effet, que les dispositifs des politiques publiques, à travers leur basculement sur une échelle territoriale, mais aussi dans leur essence démocratique, doivent pouvoir conférer à ces collectifs d'acteurs « élargis », les moyens d'agir. En observant les perspectives offertes par les GIEE en la matière, à travers les délibérations menées dans leur cadre entre des agriculteurs et des acteurs non-agricoles, nous avons donc questionné les marges d'action conférées à ces acteurs pour qu'ils puissent mener leurs projets. Doivent-ils ainsi se raccrocher à d'autres dispositifs publics existants ? Ou bien doivent-ils trouver les moyens nécessaires pour le faire à l'échelle même du GIEE ? Ces deux options ont, à leur tour ouvert de nouveaux questionnements. La première option, qui consiste à connecter des dispositifs des politiques publiques entre eux, interroge les modes de gouvernance à instaurer pour que les groupes ne soient pas dépossédés de leur pouvoir d'action dans le cadre de dispositifs multi-acteurs plus vastes, comme par exemple un programme alimentaire territorial PAT. La seconde option, qui place le GIEE au centre des relations à créer avec les autres acteurs et, notamment, ceux de la société civile non agricole, met en exergue la nécessité de redessiner les champs d'actions traditionnels des acteurs – recherche, collectivités territoriales, acteurs agricoles comme les coopératives, consommateurs... – et les arrangements sociaux qui régissent leurs interventions respectives, ce que nous avons souligné à travers le rôle de l'animateur du GIEE et de la structure à laquelle il est rattaché. Les perturbations que la conduite du changement institutionnel génère ici ne se situent alors plus à un niveau individuel, mais s'appliquent à des collectifs, qui sont amenés de concert à réinterroger leurs périmètres d'action et leur champs respectifs de légitimités d'actions. Ce niveau d'analyse centré sur les périmètres d'action des organisations et leur potentielle redéfinition, que nous n'avons pu qu'identifier dans le cadre de notre travail, nous apparaît comme un stade de recherche supplémentaire et nécessaire pour appréhender la diffusion du changement et sa pérennisation. L'enjeu qui découle également de la redéfinition de ces périmètres d'action est que, grâce aux actions collectives qu'ils mènent dans le cadre de la transition agroécologique, de nouveaux acteurs, séparés par l'industrialisation de l'agriculture, puissent se reconnecter au sein des territoires.

L'importance de l'échelle territoriale est ressortie dans notre recherche, qui a mis en évidence des effets du territoire, compris dans sa dimension de lieu, d'histoire et de valeurs, à la fois dans les caractéristiques du changement induit et dans la potentialisation de l'effort de changement engagé par les acteurs. Nous avons ainsi observé que des effets contextuels, liés à l'histoire du territoire et au passif des acteurs, différencient chez ces acteurs des manières de concevoir l'activité agricole et amenait des variations dans les valeurs exprimées. Sous un angle de vision global, ces effets de contexte expliquent

pourquoi les valeurs peuvent changer dans le temps. De fait, cette portée du contexte, à travers l'effet de lieu et du passage de l'histoire, est au cœur des théories institutionnalistes. Sous un angle de vision plus localisé, elle justifie des politiques publiques qui se déclinent dans les territoires, de manière à mieux coller à ces contextes. Elles contribuent également, de cette manière, à conférer plus de sens à l'investissement des acteurs, à « potentialiser » leur effort de changement.

Cependant, l'articulation entre les particularités d'un territoire et ce qui fait qu'un État et ses politiques publiques représentent une action collective à l'échelle d'une nation est à préciser. Nous avons suggéré des possibilités de complémentarité entre politiques à vocations ascendante et descendante, des possibilités d'effets de réseau, de transfert d'informations et de diffusion de connaissances entre collectifs, autant de dynamiques susceptibles d'articuler les deux échelles. Pour autant, nous n'avons pas apporté, dans le périmètre de notre travail, de résultats ou de propositions tangibles sur ces aspects cruciaux. En effet, nous avons montré un cadre commun quant aux valeurs exprimées par les groupes de délibérants, mais aussi de petites variations expliquées par le territoire et le passif des acteurs. Mais quid de telles variations entre des territoires encore plus éloignés et comment, en définitive, articuler ce qui constitue les valeurs d'une nation avec les valeurs exprimées à l'échelle de territoires ? Jusqu'à quel point l'histoire collective d'une nation, la mémoire collective, amènent suffisamment d'unité aux acteurs en mouvement pour générer un cadre d'action commun et rendre cohérentes entre elles des déclinaisons territoriales ? Nous nous hasardons à la métaphore d'un gène et de ses allèles pour imaginer un « code commun » et ses variantes, qui laissent entrevoir un pool d'adaptations possibles, soit des ressources pour penser autrement les institutions lorsqu'elles deviennent moins ajustées du fait du changement permanent de l'environnement. Les territoires peuvent alors jouer ce rôle de « réservoir de possibilités » et participer, sous l'effet des mouvements ascendants, à faire évoluer un cadre national. Les mécanismes en action, voire à actionner, pour articuler des actions collectives qui se jouent à ces deux échelles, nous apparaissent ainsi comme un niveau d'analyse qui pourrait s'avérer complémentaire à notre recherche, qui est restée cantonnée à une échelle plus locale.

Nous pouvons toutefois suggérer aussi une forme de complémentarité entre l'action collective qui s'est jouée à cette petite échelle et une autre forme de coordination collective à travers l'institution qu'est le marché, à même d'interagir elle aussi avec les autres institutions mises en mouvement par la transition agroécologique. Nous revenons ici au concept de « complexe culturel » développé par Veblen (cf. 2.1.2.1.2, p128), qui montre comment les institutions sont liées entre elles et interagissent. Les apprentissages sociaux qui se déroulent à une échelle locale, territoriale, peuvent ainsi intervenir pour générer de nouvelles attentes, de nouvelles demandes susceptibles de s'adresser ensuite au marché, à l'image, par exemple, d'une juste rétribution du producteur, d'un parcours de fabrication peu impactant pour l'environnement... C'est donc l'articulation interactive de l'apprentissage social local et du marché, vu comme une institution, qui pourrait faciliter le changement d'échelle espéré. Cet apprentissage social impliquant des collectifs des territoires pourrait ainsi être répercuté à travers le marché, et donner lieu à de nouveaux

arrangements institutionnels. Les effets de ces apprentissages, répercutés dans de nouvelles attentes vis-à-vis du marché, la *demande* pourraient alors permettre de mieux prendre en compte des bénéfices (environnementaux, sociaux...) procurés par certaines pratiques des agriculteurs et les soutenir, un enjeu soulevé par Plaas et al. (2019) à travers l'exemple des pratiques de gestion durable des sols. Nous pouvons également évoquer d'autres modalités d'apprentissages basés sur de nouveaux modes d'accès à l'information des produits. Citons ainsi pour exemple le cas des applications pour smartphone, à l'image de YuKa ou QuelProduit, dont l'initiative revient, pour la première à une entreprise et pour la seconde, à une association de consommateurs. Ces applications utilisées au niveau individuel et ouvertes à la contribution de chaque utilisateur pour enrichir la base de données du collectif, font, elles aussi, intervenir des apprentissages. Elles mettent en jeu des nouvelles demandes des consommateurs – et sont susceptibles à ce titre d'évoluer – en permettant d'identifier, en scannant leur code barre et en les comparant, des produits considérés comme plus sains, c'est-à-dire moins pourvus en additifs jugés « à risque », moins gras, moins salés... Il s'agit ici d'un usage individuel d'une application mais qui représente un pouvoir collectif face à des grands groupes alimentaires et dont l'échelle n'est peu ou pas limitée.

Cette réflexion relative à la diffusion du changement combine donc des échelles d'espace et de temps, l'enjeu étant de conférer aux sociétés humaines des capacités évolutives, à travers des institutions qui puissent tant sécuriser les activités économiques que réévaluer leurs objectifs à l'aune d'une futurité qui, elle aussi, est mouvante. La créativité expérimentée par les acteurs dans le cadre du débat collectif avec artefact et sa mise en œuvre dans des projets d'actions locales, est la représentation de ce mouvement des individus en adéquation avec une réalité qui change. Elle offre, en outre, les perspectives d'un changement vécu émancipateur plutôt qu'un changement subi. En cela, elle fait écho à l'enjeu, souligné par Bergson, de rester en mouvement et d'être conscient que nous sommes changement dans un univers changeant, malgré l'immobilité apparente que nous percevons. C'est par cette citation du philosophe qui encourage à vivre le mouvement, que nous concluons cette thèse :

« Ce qu'il y avait d'immobile et de glacé dans notre perception se réchauffe et se met en mouvement. Tout s'anime autour de nous, tout se revivifie en nous. Un grand élan emporte les êtres et les choses. Par lui nous nous sentons soulevés, entraînés, portés. Nous vivons d'avantage [...] » (Bergson, 2011 [1934] / [1911], p37-38).

6.

BIBLIOGRAPHIE

6.1. BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ABECASSIS C, 1997. Les coûts de transaction : état de la théorie. In : *Réseaux*. 1997. Vol. 15, n° 84, p. 9-19. DOI 10.3406/reso.1997.3087.

ADAIR P et GISLAIN J-J, 2011. L'institutionnalisme américain dans l'entre-deux-guerres : In : *Économies et Sociétés*. 2011. n°45, p. 37.

AGENCE BIO, 2021. *Les chiffres 2020 du secteur bio* [en ligne]. S.l. Agence bio. [Consulté le 5 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2021/07/AGENCE-BIO-JUILLET2021-V08-interactif.pdf>.

AGRESTE, 2020a. *Les exportations de produits agricoles bruts*. Toulouse. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Essentiel. ISSN : 2729-4374

AGRESTE, 2020b. *Mémento de la statistique agricole. Région Occitanie*. Toulouse. Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. ISBN 978-2-11-097750-2

AJATES GONZALEZ R, THOMAS J et CHANG M, 2018. Translating Agroecology into Policy: The Case of France and the United Kingdom. In: *Sustainability*. 17 août 2018. Vol. 10, n 8, p. 2930. DOI 10.3390/su10082930.

ALLAIRE G, 2010. Applying economic sociology to understand the meaning of "Quality" in food markets. In: *Agricultural Economics*. 2010. Vol. 41, n s1, p. 167-180.

ALLAIRE G, 2012. The Multidimensional Definition of Quality. In: *Geographical Indications and International Agricultural Trade* [en ligne]. London : Palgrave Macmillan UK. p. 71-90. [Consulté le 26 octobre 2018]. ISBN 978-1-349-34723-0. Disponible à l'adresse : http://link.springer.com/10.1057/9781137031907_5.

ALLIMANT P, JOURDIER G et RUIZ J, 2020. 19077 : *Déclinaison régionale du Projet Agro-Écologique pour la France (PAEF)*. S.l. CGAAER.

ALPHANDÉRY P, 1988. Les concours financiers de l'État à l'agriculture française de 1945 à 1984. In : *Économie rurale*. 1988. Vol. 184, n 1, p. 134-143. DOI 10.3406/ecoru.1988.3904.

ALTER N, 2010. *L'innovation ordinaire* [en ligne]. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. Quadrige. ISBN 978-2-13-058353-0. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/l-innovation-ordinaire--9782130583530.htm>. Cairn.info

ANSALONI M, 2013. Coalitions et changement de politiques publiques : environnementalistes et politiques agricoles en Angleterre et en France. In : *Revue internationale de politique comparée*. 2013. Vol. 20, n° 1, p. 47. DOI 10.3917/ripc.201.0047.

ARRIGNON M, 2020. La transition agro-écologique : une politique de développement durable comme les autres ? In : *Vertigo* [en ligne]. 4 mai 2020. n Volume 20 numéro 1. [Consulté le 11 janvier 2021]. DOI 10.4000/vertigo.27869. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/vertigo/27869>.

ARROW KJ, 2012. *Social Choice and Individual Values* [en ligne]. S.l. : Yale University Press. [Consulté le 23 septembre 2021]. ISBN 978-0-300-17931-6. Disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/gorgone.univ-toulouse.fr/stable/j.ctt1nqb90>. JSTOR

BARIL E et GARNIER B, 2015. *Utilisation d'un outil de statistiques textuelles. IRaMuteQ 0.7 alpha 2. Interface de R pour les analyses multidimensionnelles de textes et de questionnaires*. Paris. Institut national d'études démographiques.

BARNIER J, 2008. *Tout ce que vous n'avez jamais voulu savoir sur le χ^2 sans jamais avoir eu envie de le demander*. S.l. CNRS.

BARRAL P, 1980. Livre IV - Les grandes épreuves : agriculture et paysannerie. In : BRAUDEL F et LABROUSSE E, *Histoire économique et sociale de la France - 4* - [en ligne]. S.l. : Presses Universitaires de France. p. 821. [Consulté le 3 février 2021]. ISBN 978-2-13-035956-2. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/histoire-economique-et-sociale-de-la-france-4-2--9782130359562-page-821.htm>.

BARRÈS D, LANGLOIS-BOURQUELOT F, COLSON F et NALLET H, 1981. Le JAC et la modernisation de l'agriculture. In : *Économie rurale*. 1981. Vol. 142, n 1, p. 5. DOI 10.3406/ecoru.1981.4282.

BAZZOLI L, 1999. *L'économie politique de John R. Commons*. Paris : L'Harmattan. Études d'économie politique.

BAZZOLI L et DUTRAIVE V, 2002. L'entreprise comme organisation et comme institution. Un regard à partir de l'institutionnalisme de JR Commons. In : *Économie et institutions*. 2002. n 1, p. 5-46.

BAZZOLI L et DUTRAIVE V, 2006. Fondements pragmatistes de l'institutionnalisme en économie : Théorie de la connaissance et théorie de l'action chez Veblen et Commons ». In : *Revue de philosophie économique*. 2006. Vol. 1, n 13, p. 123-153.

BAZZOLI L et DUTRAIVE V, 2014. D'une « démocratie créatrice » à un « capitalisme raisonnable » : Lecture croisée de la philosophie de J. Dewey et de l'économie de J.R. Commons. In : *Revue économique*. 2014. Vol. 65, n° 2, p. 357. DOI 10.3917/reco.652.0357.

BAZZOLI L et DUTRAIVE V, 2015. Sciences sociales, économie et démocratie : redécouvrir Dewey et Commons. In : *L'Économie politique*. 4 février 2015. Vol. n° 65, n° 1, p. 100-112.

BEAURAIN C et BERTRAND É, 2009. La transaction dans l'économie institutionnaliste américaine : de Commons à Coase, Summary. In : *Pensée plurielle*. 1 août 2009. n° 20, p. 13-24. DOI 10.3917/pp.020.0013.

BÉGUIN M, 2019. *Le rôle du monde matériel et de ses objets dans l'ontogenèse du langage : une approche historico-culturelle et sémiotique* [en ligne]. Psychologie. Lausanne : Faculté des sciences sociales et politiques. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse : https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_93FE2D102D28.P001/REF.pdf.

BELLON S, 2016. Contributions de l'agriculture biologique à la transition agroécologique. In : [en ligne]. 2016. [Consulté le 8 mars 2021]. DOI 10.15454/1.4721192167463855E12. Disponible à l'adresse : <http://www6.inra.fr/ciag/content/download/5907/44226/file/Vol51-10-Bellon.pdf>.

BÉNICOURT E et GUERRIEN B, 2008. *La théorie économique néoclassique. Microéconomie, macroéconomie et théorie des jeux* [en ligne]. Paris : La Découverte. Repères. ISBN 978-2-7071-5422-4. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-theorie-economique-neoclassique--9782707154224.htm>. Cairn.info

- BENOIT M, 2015. *Reconfiguration de l'État et renouvellement de l'action publique agricole: L'évolution des politiques agroenvironnementales au Québec et en France* [en ligne]. Droit et Science Politique. Montpellier, Laval. Disponible à l'adresse : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01312794>.
- BÉRANGER C et LACOMBE P, 2014. La recherche agronomique et la révolution agricole de la seconde moitié du XXe siècle : l'exemple de la prairie. In : *Histoire de la recherche contemporaine*. 15 décembre 2014. Tome III-N°2, p. 167-179. DOI 10.4000/hrc.831.
- BÉRENGUER J, 1989. Quatre ans de quotas laitiers - Des retouches successives et des contradictions. Des effets contestables. In : *Revue Géographique de l'Est*. 1989. Vol. 29, n° 1, p. 49-71. DOI 10.3406/rgest.1989.1643.
- BERGSON H, 1938. *La Pensée et le mouvant*. Paris : Presses Universitaires de France. Quadrige.
- BERGSON H, 2011. *La perception du changement*. Paris : Presses Universitaires de France. Quadrige. ISBN 978-2-13-058809-2.
- BERNARD HR, 2006. *Research methods in anthropology: qualitative and quantitative approaches*. 4th ed. Lanham, MD : AltaMira Press. ISBN 978-0-7591-0868-4. GN345 .B36 2006
- BERRIET-SOLLIEC M, DÉPRÉS C et VOLLET D, 2003. La multifonctionnalité de l'agriculture entre efficacité et équité. In : *Économie Rurale*. 2003. p. 18.
- BILLAUDOT B et DESTAIS G, 2009. Les analyses de la durabilité en économie: fondements théoriques et implications normatives. In : *Pour la suite du monde: développement durable ou décroissance soutenable?* [en ligne]. HEC Montréal, Canada : HAL. 18 mai 2009. [Consulté le 20 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00472876>.
- BOLTANSKI L et THEVENOT L, 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur* [en ligne]. Paris : Gallimard. [Consulté le 28 février 2018]. NRF Essais. ISBN 2-07-072254-6. Disponible à l'adresse : http://lirsa.cnam.fr/medias/fichier/boltanskihtml__1263206592074.html.
- BONNAL P, BONIN M et AZNAR O, 2012. Les évolutions inversées de la multifonctionnalité de l'agriculture et des services environnementaux. In : *Vertigo* [en ligne]. 2012. Vol. 12 n°3. [Consulté le 4 mars 2021]. DOI 10.4000/vertigo.12882. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/vertigo/12882>.
- BONVIN J-M, 2005. La démocratie dans l'approche d'Amartya Sen. In : *L'Économie politique*. 2005. Vol. 27, n° 3, p. 24. DOI 10.3917/leco.027.0024.
- BONVIN J-M, 2008. Capacités et démocratie. In : *La liberté au prisme des capacités : Amartya Sen au-delà du libéralisme* [en ligne]. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. p. 237-261. [Consulté le 16 août 2021]. ISBN 978-2-7132-3096-7. Disponible à l'adresse : <http://books-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/editionsehess/11446>.
- BOSSERELLE É, 2008. Guerres, transformation du capitalisme et croissance économique. In : *L'Homme et la société*. 2008. Vol. 170-171, n° 4, p. 219. DOI 10.3917/lhs.170.0219.
- BOULAINÉ J, 1995. Quatre siècles de fertilisation. In : *Étude et Gestion des Sols*. 1995. p. 8.

BOURGEOIS L et DEMOTES-MAINARD M, 2000. Les cinquante ans qui ont changé l'agriculture française. In : *Économie rurale*. 2000. Vol. 255, n° 1, p. 14-20. DOI 10.3406/ecoru.2000.5151.

BOY D, 2009. La place de la question environnementale dans le débat public. In : *Regards croisés sur l'économie*. 2009. Vol. 6, n° 2, p. 48. DOI 10.3917/rce.006.0048.

BRETTE O, 2004. *Un réexamen de l'économie « évolutionniste » de Thorstein Veblen: théorie de la connaissance, comportements humains et dynamique des institutions* [en ligne]. Lyon : Lyon 2. [Consulté le 12 octobre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://www.theses.fr/2005LYO22006>.

BRIVES H, 2008. L'évolution du conseil agricole et du rôle des chambres d'agriculture. In : *Pour*. 2008. Vol. 196-197, n° 1, p. 208. DOI 10.3917/pour.196.0208.

BROMLEY DW, 2004. Reconsidering Environmental Policy: Prescriptive Consequentialism and Volitional Pragmatism. In : *Environmental and Resource Economics*. Mai 2004. Vol. 28, n° 1, p. 73-99. DOI 10.1023/B:EARE.0000023821.33379.b7.

BROMLEY DW, 2006. *Sufficient Reason: Volitional Pragmatism and the Meaning of Economic Institutions* [en ligne]. New Jersey : Princeton University Press. ISBN 978-0-691-14439-9. Disponible à l'adresse : <http://www.jstor.org/stable/j.ctt7rhhm>.

BROMLEY DW, 2008. Volitional pragmatism. In : *Ecological Economics*. 2008. Vol. 68, n° 1-2, p. 1-13. DOI 10.1016/j.ecolecon.2008.08.012.

BROMLEY DW, 2015. Volitional Pragmatism: The Collective Construction of Rules to Live By. In : *The Pluralist*. 2015. Vol. 10, n° 1, p. 6. DOI 10.5406/pluralist.10.1.0006.

BRYCE R, IRVINE KN, CHURCH A, FISH R, RANGER S et KENTER JO, 2016. Subjective well-being indicators for large-scale assessment of cultural ecosystem services. In : *Ecosystem Services*. Octobre 2016. Vol. 21, p. 258-269. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.07.015.

BUREAU J-C, 2007. III. Les mécanismes économiques de la Pac. In : *Reperes*. 2007. p. 55-76.

BUREAU J-C et THOYER S, 2014. *La politique agricole commune* [en ligne]. Paris : La Découverte. Repères. ISBN 978-2-7071-8210-4. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-politique-agricole-commune--9782707182104.htm>. Cairn.info

BUSTARRET J, 1959. La recherche agronomique. In : *Économie rurale*. 1959. Vol. 39, n° 1, p. 179-183. DOI 10.3406/ecoru.1959.1660.

BUTAULT J-P, 2007. La réforme de la Pac de 2003 : ère nouvelle ou fin de la Pac ? In : *L'agriculture, nouveaux défis* [en ligne]. S.l. : Insee. Insee références. p. 153-165. [Consulté le 29 octobre 2021]. ISBN 978-2-11-068403-5. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1372290?sommaire=1372309>.

CAQUET T, GASCUEL-ODOUX C, TIXIER-BOICHARD M, DEDIEU B, DETANG-DESSENDRE C, DUPRAZ P, FAVERDIN P, HAZARD L, HINSINGER P, LITRICO-CHIARELLI I, MEDALE F, MONOD H, PETIT-MICHAUD S, REBOUD X, THOMAS A, LESCOURET F, ROQUES L, DE VRIES H, et SOUSSANA JF, 2019. *Réflexion prospective interdisciplinaire pour l'agroécologie. Rapport de synthèse*. [en ligne]. S.l. Inrae. [Consulté le 13 janvier 2021]. Disponible à l'adresse :

<https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/arp-agroecologie-2019-rapport-de-synthese-pdf-1.pdf>.

CARDONA A, BRIVES H, LAMINE C, GODET J, GOUTTENOIRE L et RÉNIER L, 2021. Les appuis de l'action collective mobilisés dans les transitions agroécologiques. Enseignements de l'analyse de cinq collectifs d'agriculteurs en Rhône-Alpes. In : *Cahiers Agricultures*. 2021. Vol. 30, p. 21. DOI 10.1051/cagri/2021007.

CERFRANCE, CHAMBRE D'AGRICULTURE, 2020. L'agriculture d'Occitanie en dynamique. In : *Agri'scopie Occitanie*. 2020. p. 60.

CHABERT A et SARTHOU J-P, 2017. Agriculture de conservation des sols et services écosystémiques. In : *Droit et Ville*. 1 juillet 2017. Vol. N° 84, n° 2, p. 135-169. DOI 10.3917/dv.084.0135.

CHAMBERS S, 2003. Deliberative democratic theory. In: *Annual Review of Political Science*. Juin 2003. Vol. 6, n° 1, p. 307-326. DOI 10.1146/annurev.polisci.6.121901.085538.

CHAMBRE D'AGRICULTURE, 2017a. *Agriculture en bref. Gers*. S.l. Chambre d'agriculture Occitanie. Tableau de bord de l'agriculture.

CHAMBRE D'AGRICULTURE, 2017b. *Agriculture en bref. Tarn-et-Garonne*. S.l. Chambre d'agriculture Occitanie. Tableau de bord de l'agriculture.

CHATELLIER V, 2019. PAC, soutiens et revenus : réflexions sur certaines tendances à l'œuvre. In : *13èmes Journées de Recherches en Sciences Sociales*. Bordeaux : 12 décembre 2019. p. 18.

CHAVANCE B, 2018. III. La nouvelle économie institutionnelle. In : [en ligne]. Paris : La Découverte. Repères. p. 59-81. ISBN 978-2-348-03618-7. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/l-economie-institutionnelle--9782348036187-p-59.htm>. Cairn.info

CHENU C, KLUMPP K, BISPO A, ANGERS D, COLNENNE C et METAY A, 2014. Stocker du carbone dans les sols agricoles: évaluation de leviers d'action pour la France. In : *Innovations Agronomiques*. 2014. n° 37, p. 23-37.

CHERVIER C, MILLET-AMRANI S et MÉRAL P, 2016. Les apports de l'économie institutionnelle à l'analyse des dispositifs de paiements pour services environnementaux : État des lieux et perspectives. In : *Développement durable et territoires* [en ligne]. 11 avril 2016. Vol. 7, n°1. [Consulté le 23 mars 2021]. DOI 10.4000/developpementdurable.11280. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11280>.

CHOMBART DE LAUWE J-B, 1952. Aspects économiques de l'utilisation en commun du matériel agricole [d'après une enquête dans dix régions]: d'après une enquête dans dix régions. In : *Bulletin de la Société française d'économie rurale*. 1952. Vol. 4, n° 4, p. 1-187. DOI 10.3406/ecoru.1952.1294.

CLAVEIROLE C, 2016. La transition agroécologique : défis et enjeux. In : *Les avis du CESE*. 2016. p. 114.

CLOT Y, 2017. *Travail et pouvoir d'agir*. 2e édition. Paris : Presses universitaires de France.

CLOT Y et SIMONET P, 2015. Pouvoirs d'agir et marges de manoeuvre. In : *Presses universitaires de France*. 2015. Vol. 78, p. 31-52. DOI DOI 10.3917/th.781.0031.

COLAS-BELCOUR F, RENOULT R et VALLANCE M, 2016. 14061 : *Synthèse Eau et Agriculture Tome 2 : Aspects qualitatifs*. S.l. CGAAER.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2018. *Environnement et agriculture - Les chiffres clés – Édition 2018*. S.l. Ministère de la transition écologique et solidaire.

COMMISSION EUROPÉENNE, 2018. *Rapport de la commission au conseil et au parlement européen sur le développement des protéines végétales*. Bruxelles. Commission Européenne.

COMMONS JR, 1934. *Institutional Economics: Its Place in Political Economy*. New York : The Macmillan Company. Institutional Economics Series, vol. 1. ISBN 978-0-88738-797-5.

CONCHON A, 2001. La dimension historique de l'économie chez John Rodgers Commons. In : *Cahiers d'Économie Politique*. 2001. Vol. 40-41, n° 2, p. 39. DOI 10.3917/cep.040.0039.

COREI T, 1995. *L'Économie institutionnaliste : les fondateurs*. Paris : Economica. ISBN 978-2-7178-2855-9.

CORNILLON P-A, GUYADER A, HUSSON F, JÉGOU N, JOSSE J, KLOAREG M, MATZNER-LOBER E et ROUVIÈRE L, 2010. *Statistiques avec R. 2e édition augmentée*. Mayenne : Presses universitaires de Rennes. Pratique de la statistique. ISBN 978-2-7535-1087-6.

COUR DES COMPTES, 2018. *Référé S2018-2553 aides-directes FEAGA* [en ligne]. Référé. 18 octobre 2018. S.l. : s.n. [Consulté le 20 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-01/20190110-refere-S2018-2553-aides-directes-FEAGA.pdf>.

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE, 2017. 21 : *Le verdissement: complexité accrue du régime d'aide au revenu et encore aucun bénéfice pour l'environnement* [en ligne]. Luxembourg. Cour des comptes Européenne. [Consulté le 24 février 2021]. Disponible à l'adresse : https://capeye.fr/wp-content/uploads/2017/12/SR_GREENING_FR1.pdf.

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE, 2020a. 13 : *Biodiversité des terres agricoles : la contribution de la PAC n'a pas permis d'enrayer le déclin* [en ligne]. Luxembourg. Cour des comptes Européenne. [Consulté le 20 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR20_13/SR_Biodiversity_on_farmland_FR.pdf.

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE, 2020b. 15 : *Protection des pollinisateurs sauvages dans l'Union européenne – Les initiatives de la Commission n'ont pas porté leurs fruits* [en ligne]. Luxembourg. Cour des comptes Européenne. [Consulté le 20 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR20_15/SR_Pollinators_FR.pdf.

DALLERY T, ÉLOIRE F et MELMIÈS J, 2010. L'incertitude au coeur des marchés concrets. Confrontation entre théorie post-keynesienne et sociologie économique structurale. In : *Innovations*. 2010. Vol. 31, n° 1, p. 131. DOI 10.3917/inno.031.0131.

DAVID CC, WEZEL A, BELLON S, DORÉ T et MALÉZIEUX E, 2011. *Agroécologie* [en ligne]. 2011. S.l. : s.n. [Consulté le 25 janvier 2021]. Disponible à l'adresse : <https://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/hal-01361890>.

- DAVID PA, 1985. Clio and the Economics of QWERTY. In: *The American Economic Review*. 1985. Vol. 2, n° 75, p. 332-337.
- DECOURTYE A, LECOMPTE P, PIERRE J, CHAUZAT M-P et THIÉBEAU P, 2007. Introduction de jachères florales en zones de grandes cultures : comment mieux concilier agriculture, biodiversité et apiculture ? In : *Courrier de l'environnement de l'Inra*. 2007. n° 54, p. 33-5624.
- DEHOUSSE F et VINCENT P, 1998. La réforme de la politique agricole européenne: Entre l'élargissement de l'Union et l'OMC. In : *Courrier hebdomadaire du CRISP*. 1998. Vol. N° 1609, n° 24, p. 1. DOI 10.3917/cris.1609.0001.
- DEL CORSO J-P, KEPHALIACOS C et PLUMECOCQ G, 2015. Legitimizing farmers' new knowledge, learning and practices through communicative action: Application of an agro-environmental policy. In: *Ecological Economics*. 2015. Vol. 117, p. 86-96. DOI 10.1016/j.ecolecon.2015.05.017.
- DEL CORSO J-P et KÉPHALIACOS C, 2011. Trans-actions discursives et changement institutionnel pour le développement durable. L'exemple de la mise en oeuvre d'une démarche transactionnelle dans la formation professionnelle des conseillers en agriculture. In: *Économie et institutions* [en ligne]. 2011. n° 17. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://ei.revues.org/456>.
- DEL CORSO J-P et KÉPHALIACOS C, 2012. Améliorer la gouvernance territoriale de biens publics environnementaux au moyen d'institutions discursives. In : *Géographie, économie, société*. 2012. Vol. 14, n° 4, p. 393-409. DOI 10.3166/ges.14.393-409.
- DEL CORSO J-P, NGUYEN G et KÉPHALIACOS C, 2014. Quelles conditions à l'acceptation d'un dispositif incitatif de politique publique en agriculture ? Le cas d'une mesure agro-environnementale territorialisée à l'enjeu de l'eau. In : *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne]. 2014. n° Hors-série 20. [Consulté le 27 mai 2017]. DOI 10.4000/vertigo.15252. Disponible à l'adresse : <http://vertigo.revues.org/15252>.
- DEL CORSO J-P, NGUYEN G et KEPHALIACOS C, 2017. Acceptance of a Payment for Ecosystem Services Scheme: The Decisive Influence of Collective Action. In: *Environmental Values*. 2017. Vol. 26, n° 2, p. 177-202. DOI 10.3197/096327117X14847335385517.
- DELACROIX E, JOLIBERT A, MONNOT É et JOURDAN P, 2021. Chapitre 6. L'analyse des données qualitatives et documentaires. In : *Marketing Research* [en ligne]. Paris : Dunod. Management Sup. p. 151-177. ISBN 978-2-10-079299-3. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/marketing-research--9782100792993-p-151.htm>. Cairn.info
- DELÉAGE E, 2013. *Agricultures à l'épreuve de la modernisation*. Editions Quae. Paris. Synthèses. ISBN 978-2-7592-1957-5.
- DEMEULEMEESTER JL et DIEBOLT C, 2011. Renouveler la science économique néo-classique? Prendre l'historicité au sérieux. In : *Nouvelles perspectives en sciences sociales*. 13 septembre 2011. Vol. 6, n° 2, p. 133-160. DOI 10.7202/1005773ar.
- DE MILLER R, 1998. Les grandes conférences de l'environnement au XXe siècle. In : *Aménagement et nature*. 1998. n° 128, p. 4.

DENIS G, 2014. Une histoire institutionnelle de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) – Le premier Inra (1946-1980). In : *Histoire de la recherche contemporaine*. 15 décembre 2014. n° Tome III-N°2, p. 125-136. DOI 10.4000/hrc.802.

DESMARAIS-TREMBLAY M, 2016. *La théorisation des dépenses publiques de Richard A. Musgrave : essai d'histoire de la pensée et d'épistémologie économiques*. Sciences économiques. Lausanne : de Lausanne et Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

DESRIERS M, 2007. L'agriculture française depuis cinquante ans : des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique. In : *L'agriculture, nouveaux défis*. S.l. : Insee. p. 17-30.

DEWEY J, 1939. *Theory of valuation*. The University of Chicago Press. S.l. : s.n. Encyclopedia of Unified Sciences International, 4.

DEWEY J, 2011a. *La formation des valeurs*. Paris : La Découverte. Les Empêcheurs de penser en rond.

DEWEY J, 2011b. *Une foi commune*. Paris : La Découverte. Les Empêcheurs de penser en rond. ISBN 978-2-35925-005-3.

DEWEY J, 2012. *Expérience et nature*. Paris : Gallimard. ISBN 978-2-07-012779-5.

DEWEY J, 2014. *La quête de certitude*. Paris : Gallimard. Bibliothèque de philosophie.

DIEBOLT C et LE CHAPELAIN C, 2020. Introduction. Le capital humain : perspectives historiques et cliométriques. In : *Revue d'économie politique*. 2020. Vol. 130, n° 1, p. 1. DOI 10.3917/redp.301.0001.

DIENDÉRÉ A, NGUYEN G, DEL CORSO J-P et KEPHALIACOS C, 2018. Modeling the Relationship Between Pesticide Use and Farmers' Beliefs about Water Pollution in Burkina Faso. In: *Ecological Economics*. Septembre 2018. Vol. 151, p. 114-121. DOI 10.1016/j.ecolecon.2018.05.002.

DRYZEK JS, 2000. *Deliberative democracy and beyond: Liberals, Critics, Contestations*. New-York : Oxford university press. Oxford political theory. ISBN 0-19-9250-3-X.

DRYZEK JS, 2001. Legitimacy and Economy in Deliberative Democracy. In: *Political Theory*. 2001. Vol. 29, n° 5, p. 651-669.

DUC G, MIGNOLET C, CARROUÉE B et HUYGHE C, 2010. Importance économique passée et présente des légumineuses : Rôle historique dans les assolements et facteurs d'évolution. In : *Innovations Agronomiques*. 2010. n° 11, p. 1-24.

DUMONT B et BERNUÉS A, 2014. Editorial: Agroecology for producing goods and services in sustainable animal farming systems. In: *Animal*. 2014. Vol. 8, n° 8, p. 1201-1203. DOI 10.1017/S1751731114001554.

DUPRAZ P, 1998. Intensification et spécialisation des exploitations agricoles : apports et limites de la théorie des marchés contestables. In : *Étude recherche système agraires développement*. 1998. n° 31, p. 357-369.

DUPUY R, MOUGENOT B et ROMAN P, 2013. Une lecture commonsienne du développement durable: une application du modèle transactionnel de John R. Commons. In : *Troisième congrès de l'AFEP, L'économie politique, science sociale et/ou outil de politique économique?* [en ligne]. Bordeaux. Juillet 2013. [Consulté le 17 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01266513/>.

DURU M, DONNARS C, RYCHAWY J, THEROND O et DUMONT B, 2018. La «grange» : un cadre conceptuel pour appréhender les bouquets de services rendus par l'élevage dans les territoires. In : *INRA Productions Animales*. 2018. Vol. 30, n° 4, p. 273-284. DOI 10.20870/productions-animales.2017.30.4.2259.

DURU M et LE BRAS C, 2020. Crises environnementales et sanitaires : des maladies de l'anthropocène qui appellent à refonder notre système alimentaire. In : *Cahiers Agricultures*. 2020. Vol. 29, p. 34. DOI 10.1051/cagri/2020033.

DURU M, THEROND O et FARES M, 2015. Designing agroecological transitions; A review. In: *Agronomy for Sustainable Development*. 2015. Vol. 35, n° 4, p. 1237-1257. DOI 10.1007/s13593-015-0318-x.

DUTRAIVE V, 1992. *Les fondements de l'analyse institutionnaliste de la dynamique du capitalisme* [en ligne]. Sciences économiques. Lyon 2. [Consulté le 31 mai 2017]. Disponible à l'adresse : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/1992/dutraive_v/pdfAmont/dutraive_v_chapitre01.pdf.

DUVAL L, BINET T, DUPRAZ P, LEPLAY S, ETRILLARD C, PECH M, DENIEL E et LAUSTRIAT M, 2016. Étude n°SSP-2014-017 : *Paielements pour services environnementaux et méthodes d'évaluation économique. Enseignements pour les mesures agro-environnementales de la politique agricole commune*. S.l. Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

EISENHAUER N, MILCU A, NITSCHKE N, SABAIS ACW, SCHERBER C et SCHEU S, 2009. Earthworm and belowground competition effects on plant productivity in a plant diversity gradient. In: *Oecologia*. Août 2009. Vol. 161, n° 2, p. 291-301. DOI 10.1007/s00442-009-1374-1.

ENGESTROM Y, 1987. Expansive Learning. In : [en ligne]. ed2 2014 1987. [Consulté le 14 juin 2017]. Disponible à l'adresse : <http://pagi.wikidot.com/engestrom-expansive-learning>.

ENGESTRÖM Y, 2001. Expansive Learning at Work: Toward an activity theoretical reconceptualization. In: *Journal of Education and Work*. Février 2001. Vol. 14, n° 1, p. 133-156. DOI 10.1080/13639080020028747.

ENGESTROM Y, 2014. *Learning by Expanding: An Activity - Theoretical Approach to Developmental Research* [en ligne]. Deuxième édition. Cambridge : Cambridge University Press. ISBN 978-1-139-81474-4. Disponible à l'adresse : DOI: 10.1017/CBO9781139814744 <http://ebooks.cambridge.org/ref/id/CBO9781139814744>.

ENGESTRÖM Y et SANNINO A, 2011. Discursive manifestations of contradictions in organizational change efforts: A methodological framework. In: *Journal of Organizational Change Management*. Mai 2011. Vol. 24, n° 3, p. 368-387. DOI 10.1108/09534811111132758.

ENGESTRÖM Y et SANNINO A, 2013. La volition et l'agentivité transformatrice: perspective théorique de l'activité. In : *Revue internationale du CRIRES: innover dans la tradition de Vygotsky*. 2013. Vol. 1, n° 1, p. 4-19.

ERIKSSON M, VAN RIPER CJ, LEITSCHUH B, BENTLEY BRYMER A, RAWLUK A, RAYMOND CM et KENTER JO, 2019. Social learning as a link between the individual and the collective: evaluating deliberation on social values. In: *Sustainability Science*. Septembre 2019. Vol. 14, n° 5, p. 1323-1332. DOI 10.1007/s11625-019-00725-5.

EVERARD M, REED MS et KENTER JO, 2016. The ripple effect: Institutionalising pro-environmental values to shift societal norms and behaviours. In: *Ecosystem Services*. Octobre 2016. Vol. 21, p. 230-240. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.08.001.

EYMARD-DUVERNAY F, 2002. La qualification des biens. In : *Sociologie du travail*. 2002. Vol. 44, p. 255-287.

FAO, 1948. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1948. Conditions actuelles et perspectives d'avenir*. Washington, E-U. FAO.

FAO, 2017. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2016 : changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*. Rome (I) : FAO. ISBN 978-92-5-209374-9.

FAURE G, CHIFFOLEAU Y, GOULET F, TEMPLE L et TOUZARD J-M, 2018. *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* [en ligne]. Versailles : éditions Quae. [Consulté le 6 février 2021]. Synthèses. ISBN 978-2-7592-2813-3. Disponible à l'adresse : <https://www.quae-open.com/produit/100/9782759228140/innovation-et-developpement-dans-les-systemes-agricoles-et-alimentaires>.

FERREIRA GONZAGA J, VILPOUX OF et GOMES PEREIRA MW, 2019. Factors influencing technological practices in the Brazilian agrarian reform. In: *Land Use Policy*. Janvier 2019. Vol. 80, p. 150-162. DOI 10.1016/j.landusepol.2018.10.005.

FILIPPI M, FREY O et PERES S, 2012. Ce que nous enseignent les statistiques nationales françaises sur les évolutions de la coopération agricole. In : *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*. 2012. n° 326, p. 29. DOI 10.7202/1016867ar.

FLAMANT J-C, 2010. Une brève histoire des transformations de l'agriculture au 20e siècle. In : *Mission Agrobioscience*. 2010. p. 20.

FRANCIS C, LIEBLEIN G, GLIESSMAN S, BRELAND TA, CREAMER N, HARWOOD R, SALOMONSSON L, HELENIUS J, RICKERL D, SALVADOR R, WIEDENHOEFT M, SIMMONS S, ALLEN P, ALTIERI M, FLORA C et POINCELOT R, 2003. Agroecology: The Ecology of Food Systems. In: *Journal of Sustainable Agriculture*. Juillet 2003. Vol. 22, n° 3, p. 99-118. DOI 10.1300/J064v22n03_10.

FROGER G, MÉRAL P et MURADIAN R, 2016. Vers une prise en compte de la diversité des arrangements institutionnels et des pratiques dans l'analyse des paiements pour services environnementaux. In : *Développement durable et territoires* [en ligne]. 11 avril 2016. n° Vol. 7, n°1. [Consulté le 22 octobre 2021]. DOI 10.4000/developpementdurable.11163. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11163>.

GALIÈGUE X, 2012. L'approche de la firme par les coûts de transaction. In : *Idées économiques et sociales*. 2012. Vol. N° 170, n° 4, p. 16. DOI 10.3917/idee.170.0016.

GASTINE A, SCHERER-LORENZEN M et LEADLEY PW, 2003. No consistent effects of plant diversity on root biomass, soil biota and soil abiotic conditions in temperate grassland communities. In: *Applied Soil Ecology*. Septembre 2003. Vol. 24, n° 1, p. 101-111. DOI 10.1016/S0929-1393(02)00137-3.

GERBAUX F et MULLER P, 1984. La naissance du développement agricole en France. In : *Économie rurale*. 1984. Vol. 159, n° 1, p. 17-22. DOI 10.3406/ecoru.1984.3019.

GIGERENZER G, KRAUSS S et VITTOUCH O, 2004. The Null Ritual: What You Always Wanted to Know About Significance Testing but Were Afraid to Ask. In:

- KAPLAN D, *The SAGE Handbook of Quantitative Methodology for the Social Sciences* [en ligne]. 2455 Teller Road, Thousand Oaks California 91320 United States of America : SAGE Publications, Inc. p. 392-409. [Consulté le 1 juillet 2021]. ISBN 978-0-7619-2359-6. Disponible à l'adresse : <http://methods.sagepub.com/book/the-sage-handbook-of-quantitative-methodology-for-the-social-sciences/n21.xml>.
- GILLARD L, 2001. Le modèle Commons d'économie transactionnelle. In : *Cahiers d'Économie Politique*. 2001. Vol. 40-41, n° 2, p. 139. DOI 10.3917/cep.040.0139.
- GIRARD C, 2013. Démocratie délibérative. In : *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* [en ligne]. GIS Démocratie et Participation. Paris : s.n. p. 4. ISBN 2268-5863. Disponible à l'adresse : <http://www.dicopart.fr/fr/dico/democratie-deliberative>.
- GIRARD C, 2021. La démocratie délibérative à grande échelle : des arènes locales à la délibération de tous. In : *Le tournant délibératif de la démocratie* [en ligne]. Paris : Presses de Sciences Po. Académique. p. 67-96. [Consulté le 13 mai 2021]. ISBN 978-2-7246-2490-8. Disponible à l'adresse : <https:// Cairn.info/le-tournant-deliberatif-de-la-democratie-2021-9782724624908-page-67.htm?ref=doi>.
- GIROUX H et TAYLOR JR, 1999. L'évolution du discours sur la qualité : d'une traduction à l'autre. In : *Communication et organisation* [en ligne]. Mai 1999. n° 15. [Consulté le 27 février 2018]. DOI 10.4000/communicationorganisation.2175. Disponible à l'adresse : <https://journals-openedition-org.nomade.univ-tlse2.fr/communicationorganisation/2175>.
- GISLAIN J-J, 2013. Le darwinisme méthodologique de Veblen. In : *Économie et Institutions* [en ligne]. Janvier 2013. n° 17. [Consulté le 15 avril 2021]. DOI 10.4000/ei.440. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/ei/440>.
- GISLAIN J-J, 2017. Futurité, la temporalité économique chez J. R. Commons. In : *OEconomia*. Juin 2017. n° 7-2, p. 239-270. DOI 10.4000/oeconomia.2696.
- GITTON C, KOSUTH P, VEDEAU F et VISSAC P, 2020. *Contribution à l'évaluation des programmes d'actions pour la lutte contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole*. S.I. CGAAER et CGEDD.
- GLASER BG et STRAUSS A, 1967. The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research. In : *Chicago: Aldine*. 1967.
- GLIESSMAN S, 2015a. Agroecology, a global movement for food security and sovereignty in : Agroecology for food security and nutrition. In: *Agroecology for food Security And nutrition* [en ligne]. Rome, Italy: FAO. 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i4729e.pdf>.
- GLIESSMAN S, 2015b. *Agroecology: The Ecology of Sustainable Food Systems, Third Edition*. Taylor&Francis Group. Boca Raton.
- GLIESSMAN S, 2016. Transforming food systems with agroecology. In: *Agroecology and Sustainable Food Systems*. 2016. Vol. 40, n 3, p. 187-189. DOI 10.1080/21683565.2015.1130765.
- GLIESSMAN SR, 2007. *Agroecology: The Ecology of Sustainable Food Systems* [en ligne]. S.I. : CRC Press. ISBN 978-0-8493-2845-9. Disponible à l'adresse : <https://books.google.fr/books?id=1ofOdCFaP5IC>.

- GONZALEZ-DIAZ M et RAYNAUD E, 2007. La gouvernance de la qualité des produits. In : *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*. Juillet 2007. n° 299, p. 42-57. DOI 10.4000/economierurale.211.
- GRAINGER D et STOECKL N, 2019. The importance of social learning for non-market valuation. In: *Ecological Economics*. Octobre 2019. Vol. 164, p. 106339. DOI 10.1016/j.ecolecon.2019.05.019.
- GUÉRY A, 2001. Lectures de John R. Commons. In : *Les cahiers d'économie politique*. L'Harmattan. Paris, 2001. p. 301.
- GUILLAIN A, 2013. Un psychologue au pays des soviets: À propos d'une correspondance entre Henri Wallon et Alexandre R. Luria. In : *Bulletin de psychologie*. 2013. Vol. Numéro 526, n° 4, p. 341. DOI 10.3917/buppsy.526.0341.
- GUILLAUMIN A, DOCKÈS A-C, TCHAKÉRIAN E, DARIDAN D, GALLOT S, HENNION B, LASNIER A et PERROT C, 2008. demandes de la société et multifonctionnalité de l'agriculture : attitudes et pratiques des agriculteurs. In : *Le courrier de l'environnement de l'Inra*. 2008. n 56, p. 22.
- HABERMAS J, 1987. *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*. Paris : Fayard. L'espace du politique. ISBN 978-2-213-01893-5.
- HACHE E, 2015. Géopolitique des protéines. In : *Revue internationale et stratégique*. 2015. Vol. 97, n° 1, p. 36. DOI 10.3917/ris.097.0036.
- HALLÉE Y, 2013. L'abduction et l'enquête sociale comme procédé méthodologique pragmatiste. In : *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*. 2013. Vol. 8, n° 1, p. 51-82. DOI 10.7202/1026742ar.
- HALLÉE Y et GARNEAU JMÉ, 2019. L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : de l'origine à aujourd'hui. In : *Recherches qualitatives*. 2019. Vol. 38, n° 1, p. 124. DOI 10.7202/1059651ar.
- HAMID MLA, 2018. *Évaluation économique des services écosystémiques offerts par les aires marines protégées en Afrique de l'Ouest : Exemple Parc National du Banc d'Arguin-Mauritanie*. Économie. Montpellier.
- HARRIBEY J-M, 2011. Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d'Elinor Ostrom. In : *L'Économie politique*. 2011. Vol. n° 49, n° 1, p. 98. DOI 10.3917/leco.049.0098.
- HAZARD, L, MONTEIL C, DURU M, BEDOUSSAC L, JUSTES E et THEAU J-P, 2016. *Agroécologie : Définition. Dictionnaire d'Agroécologie*. [en ligne]. 2016. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/agroecologie/>.
- HERVÉ B et VIAL A-C, 2019. *L'innovation en agriculture*. Paris. Journal Officiel de la République Française. Les avis du CESE. 0767-4538 ISBN 978-2-11-152209-1
- HERVIEU B, 2002. La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole. In : *Cahiers Agricultures*. 2002. Vol. 11, n° 6.
- HERVIEU, Bertrand (éd.), 2010. *Les mondes agricoles en politique: de la fin des paysans au retour de la question agricole*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. Fait politique. ISBN 978-2-7246-1164-9. HD1947 .M66 2010

- HIEDANPÄÄ J et BROMLEY DW, 2016. *Environmental Heresies* [en ligne]. London : Palgrave Macmillan UK. [Consulté le 30 avril 2021]. ISBN 978-1-137-60082-0. Disponible à l'adresse : <http://link.springer.com/10.1057/978-1-137-60083-7>.
- HIRCZAK M, MOALLA M, MOLLARD A, PECQUEUR B, RAMBONILAZA M et VOLLET D, 2008. Le modèle du panier de biens. In : *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*. Décembre 2008. n° 308, p. 55-70. DOI 10.4000/economierurale.366.
- HODGSON G, 2005. Evolution and institutional change. In: MÄKI, Uskali, GUSTAFSSON B et KNUDSEN C (éd.), *Rationality, Institution and Economic Methodology*. Taylor&Francis e-Library. London : Routledge. p. 225-245. ISBN 0-203-39280-9.
- HODGSON GM, 2004. *The Evolution of Institutional Economics* [en ligne]. S.l. : Routledge. [Consulté le 20 avril 2021]. ISBN 978-0-429-23009-7. Disponible à l'adresse : <https://www.taylorfrancis.com/books/9781134352708>.
- HUBERT B, 2010. L'agronomie, science de l'agriculture ? In : *Le Mouvement Social*. 2010. Vol. 233, n° 4, p. 143. DOI 10.3917/lms.233.0143.
- HUSSON F, LÊ S et PAGÈS J, 2009. *Analyse de données avec R*. Bonchamp-les-laval : Presses universitaires de Rennes. Pratique de la statistique. ISBN 978-2-7535-0938-2.
- INSEE, 2018. Les départements d'Occitanie au regard des autres départements de province. In : *Insee Dossiers*. octobre 2018. n° 8.
- INTERBIO OCCITANIE, 2019a. 32 - Gers [en ligne]. S.l. Interbio Occitanie. Disponible à l'adresse : <https://www.interbio-occitanie.com/connaitre-la-bio/chiffres-cles-de-la-bio/>.
- INTERBIO OCCITANIE, 2019b. 82 - Tarn-et-Garonne [en ligne]. S.l. Interbio Occitanie. Disponible à l'adresse : <https://www.interbio-occitanie.com/connaitre-la-bio/chiffres-cles-de-la-bio/>.
- ISLA A, 2021. *Histoire des faits et des idées économiques : le pluralisme des idées*. Paris : Ellipses. ISBN 978-2-340-04626-9. 330.109
- JAMES W, 1911. *Le pragmatisme*. Paris : Flammarion. Bibliothèque de philosophie scientifique.
- JENSEN ES, PEOPLES MB, BODDEY RM, GRESSHOFF PM, HAUGGAARD-NIELSEN H, J.R. ALVES B et MORRISON MJ, 2012. Legumes for mitigation of climate change and the provision of feedstock for biofuels and biorefineries. A review. In: *Agronomy for Sustainable Development*. 2012. Vol. 32, n° 2, p. 329-364. DOI 10.1007/s13593-011-0056-7.
- JOAS H, 1999. *La créativité de l'agir*. Paris : Cerf. Passages. ISBN 978-2-204-06300-5.
- KATZ-GERRO T, GREENSPAN I, HANDY F et LEE H-Y, 2017. The Relationship between Value Types and Environmental Behaviour in Four Countries: Universalism, Benevolence, Conformity and Biospheric Values Revisited. In: *Environmental Values*. Avril 2017. Vol. 26, n° 2, p. 223-249. DOI 10.3197/096327117X14847335385599.
- KENTER JO, 2016. Integrating deliberative monetary valuation, systems modelling and participatory mapping to assess shared values of ecosystem services. In: *Ecosystem Services*. 2016. Vol. 21, p. 291-307. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.06.010.

KENTER JO, 2017. Deliberative Monetary Valuation. In: SPASH, Clive L. (éd.), *Routledge Handbook of Ecological Economic*. Oxon : Routledge. p. 351-361. ISBN 1-317-39510-7.

KENTER JO, BRYCE R, CHRISTIE M, COOPER N, HOCKLEY N, IRVINE KN, FAZEY I, O'BRIEN L, ORCHARD-WEBB J, RAVENSCROFT N, RAYMOND CM, REED MS, TETT P et WATSON V, 2016a. Shared values and deliberative valuation: Future directions. In: *Ecosystem Services*. 2016. Vol. 21, p. 358-371. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.10.006.

KENTER JO, JOBSTVOGT N, WATSON V, IRVINE KN, CHRISTIE M et BRYCE R, 2016b. The impact of information, value-deliberation and group-based decision-making on values for ecosystem services: Integrating deliberative monetary valuation and storytelling. In: *Ecosystem Services*. 2016. Vol. 21, p. 270-290. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.06.006.

KENTER JO, O'BRIEN L, HOCKLEY N, RAVENSCROFT N, FAZEY I, IRVINE KN, REED MS, CHRISTIE M, BRADY E, BRYCE R, CHURCH A, COOPER N, DAVIES A, EVELY A, EVERARD M, FISH R, FISHER JA, JOBSTVOGT N, MOLLOY C, ORCHARD-WEBB J, RANGER S, RYAN M, WATSON V et WILLIAMS S, 2015. What are shared and social values of ecosystems? In: *Ecological Economics*. 2015. Vol. 111, p. 86-99. DOI 10.1016/j.ecolecon.2015.01.006.

KENTER JO, RAYMOND CM, VAN RIPER CJ, AZZOPARDI E, BREAR MR, CALCAGNI F, CHRISTIE I, CHRISTIE M, FORDHAM A, GOULD RK, IVES CD, HEJNOWICZ AP, GUNTON R, HORCEA-MILCU A-I, KENDAL D, KRONENBERG J, MASSENBERG JR, O'CONNOR S, RAVENSCROFT N, RAWLUK A, RAYMOND IJ, RODRÍGUEZ-MORALES J et THANKAPPAN S, 2019. Loving the mess: navigating diversity and conflict in social values for sustainability. In: *Sustainability Science*. 2019. Vol. 14, n° 5, p. 1439-1461. DOI 10.1007/s11625-019-00726-4.

KENTER JO, REED MS et FAZEY I, 2016c. The Deliberative Value Formation model. In: *Ecosystem Services*. 2016. Vol. 21, p. 194-207. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.09.015.

KÉPHALIACOS C, NGUYEN G et ROBIN P, 2006. Formes de coordination et politiques publiques : Quelles articulations dans une perspective d'ancrage territorial de l'agriculture en France? In : *Revue canadienne des sciences régionales*. 2006. Vol. 29, numéro spécial, p. 119-140.

KEYNES JM, 1921. *A Treatise on Probability*. London : Mac Millian and co.

KÖPKE U et NEMECEK T, 2010. Ecological services of faba bean. In: *Field Crops Research*. 2010. Vol. 115, n° 3, p. 217-233. DOI <https://doi.org/10.1016/j.fcr.2009.10.012>.

KOULYTCHIZKY S et MAUGET R, 2003. Le développement des groupes coopératifs agricoles depuis un demi-siècle: À la recherche d'un nouveau paradigme. In : *Revue internationale de l'économie sociale: Recma*. 2003. n° 287, p. 14. DOI 10.7202/1022208ar.

KRUEGER J, 2001. Null hypothesis significance testing: On the survival of a flawed method. In : *American Psychologist*. 2001. Vol. 56, n° 1, p. 16-26. DOI 10.1037/0003-066X.56.1.16.

LACEY H, 2015. Agroécologie : la science et les valeurs de la justice sociale, de la démocratie et de la durabilité. In : *Ecologie et politique*. 2015. n° 51, p. 14.

- LAISNEY P et CHATONEY M, 2018. Instrumented activity and theory of instrument of Pierre Rabardel. In: *Philosophy of technology for technology education to Sense/Brill* [en ligne]. S.l. : in press. p. 21. Disponible à l'adresse : <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01903109>.
- LAMBDIN C, 2012. Significance tests as sorcery: Science is empirical—significance tests are not. In: *Theory & Psychology*. Février 2012. Vol. 22, n° 1, p. 67-90. DOI 10.1177/0959354311429854.
- LAPOUJADE D, 1997. WILLIAM JAMES: LE PRAGMATISME ET LA LIBÉRATION DU MOUVEMENT. In : *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*. 1997. Vol. 187, n° 3, p. 305-313.
- LASCOUMES P et LE GALÈS P, 2005. Conclusion : De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat. In : *Gouverner par les instruments* [en ligne]. S.l. : Presses de Sciences Po. p. 357-370. [Consulté le 15 octobre 2021]. ISBN 978-2-7246-0949-3. Disponible à l'adresse : <https:// Cairn.info/gouverner-par-les-instruments-2005--9782724609492-page-357.htm?ref=doi>.
- LASCOUMES P et SIMARD L, 2011. L'action publique au prisme de ses instruments: Introduction. In : *Revue française de science politique*. 2011. Vol. 61, n° 1, p. 5. DOI 10.3917/rfsp.611.0005.
- LATASTE F-G, TROUVÉ A, BERRIET-SOLLIEC M et DWYER J, 2014. *Les « biens publics » et la Politique Agricole Commune: vers un tournant vert?* [en ligne]. Working paper. S.l. Inra, Agrosup. [Consulté le 23 mars 2021]. Centre d'Economie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux. Disponible à l'adresse : https://www2.dijon.inrae.fr/cesaer/wp-content/uploads/2014/05/wp2014_1.pdf.
- LATASTE F-G, TROUVÉ A, BERRIET-SOLLIEC M et DWYER J, 2015. La notion de « biens publics » au secours de la Politique Agricole Commune ? In : *Développement durable et territoires* [en ligne]. Mars 2015. n° Vol.6, n°1. [Consulté le 14 janvier 2021]. DOI 10.4000/developpementdurable.10719. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/10719>.
- LATATI M, BENLAHRECH S, LAZALI M, SIHEM T, KACI G, TAKOUACHET R, ALKAMA N, HAMDANI F, HAFNAOUI E, BELARBI B, OUNANE G et OUNANE S, 2016. Intercropping Promotes the Ability of Legume and Cereal to Facilitate Phosphorus and Nitrogen Acquisition through Root- Induced Processes. In: GOYAL A (éd.), *Grain Legumes*. Croatie : IntechOpen. ISBN 978-953-51-2720-8.
- LAURENT C, 2001. Chapitre 19. La multifonctionnalité de l'agriculture. In : *Vers un accord entre l'Europe et le Mercosur*. Paris : Presses de Sciences po. Académique. p. 407-423.
- LAVAL V, 2019. Chapitre 4. Les théories de Lev Vygotski (1896-1934) et de Jérôme Bruner (1915-2016). In : *La psychologie du développement* [en ligne]. Paris : Dunod. Psycho Sup. p. 87-109. ISBN 978-2-10-079499-7. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/la-psychologie-du-developpement--9782100794997-p-87.htm>. Cairn.info
- LEBART L et SALEM A, 1994. *Statistique textuelle* [en ligne]. S.l. : Dunod. ISBN 978-2-10-002239-7. Disponible à l'adresse : https://books.google.fr/books?id=_kNrGwAACAAJ.

LEBOT M et PESCHE D (éd.), 1998. *Campagnes en mouvement: un siècle d'organisations paysannes en France*. Paris : C.-L. Mayer. Dossiers pour un débat (DD), 88. ISBN 978-2-84377-039-5. HD1486.F8 C25 1998

LÉCOLE P et THOYER S, 2015. Qui veut garder ses millions ? Redistribution des aides dans la nouvelle PAC. In : *Économie rurale*. Septembre 2015. n° 348, p. 59-79. DOI 10.4000/economierurale.4701.

LEE FS et KEEN S, 2004. The Incoherent Emperor: A Heterodox Critique of Neoclassical Microeconomic Theory. In: *Review of Social Economy*. 2004. Vol. 62, n° 2, p. 169-199. DOI 10.1080/00346760410001684433.

LEMÉNAGER T et EHRENSTEIN V, 2016. Des principes agroécologiques à leur mise en pratique: Quels effets environnementaux en Zambie et quels enseignements pour les bailleurs de fonds ? In : *Revue Tiers Monde*. 2016. Vol. 226-227, n° 3, p. 65. DOI 10.3917/rtm.226.0065.

LÉON Y et MAHE L-P, 1990. La politique agricole commune et l'échéance de 1993. In : *Revue française d'économie*. 1990. Vol. 5, n° 2, p. 29-59. DOI 10.3406/rfec.1990.1249.

LO AY et SPASH CL, 2013. Deliberative monetary valuation: in search of a democratic and value plural approach to environmental policy. In: *Journal of Economic Surveys*. 2013. Vol. 27, n° 4, p. 768-789. DOI 10.1111/j.1467-6419.2011.00718.x.

LOCKHART J, 1967. 21 : *La coopération agricole dans la CEE*. Etudes. Bruxelles. Communauté économique Européenne. Série agriculture.

MADÉLRIEUX S, 2011. *Sur le pragmatisme de William James / Henri Bergson* [en ligne]. Paris : Presses Universitaires de France. Quadrige. Disponible à l'adresse : <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00920371>.

MAGRINI M-B, ANTON M, CHARDIGNY J-M, DUC G, DURU M, JEUFFROY M-H, MEYNARD J-M, MICARD V et WALRAND S, 2018. Pulses for Sustainability: Breaking Agriculture and Food Sectors Out of Lock-In. In: *Frontiers in Sustainable Food Systems*. Octobre 2018. Vol. 2, p. 64. DOI 10.3389/fsufs.2018.00064.

MAGRINI M-B, ANTON M, CHOLEZ C, CORRE-HELLOU G, DUC G, JEUFFROY M-H, MEYNARD J-M, PELZER E, VOISIN A-S et WALRAND S, 2016. Why are grain-legumes rarely present in cropping systems despite their environmental and nutritional benefits? Analyzing lock-in in the French agrifood system. In: *Ecological Economics*. Juin 2016. Vol. 126, p. 152-162. DOI 10.1016/j.ecolecon.2016.03.024.

MAGRINI M-B, BÉFORT N et NIEDDU M, 2019. Chapter 24 - Technological Lock-In and Pathways for Crop Diversification in the Bio-Economy. In: LEMAIRE G, CARVALHO PC, KRONBERG S et RECOUS S (éd.), *Agroecosystem Diversity* [en ligne]. S.l. : Academic Press. p. 375-388. ISBN 978-0-12-811050-8. Disponible à l'adresse : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/B9780128110508000248>.

MAGRINI M-B, CABANAC G, LASCIALFARI M, PLUMECOCQ G, AMIOT M-J, ANTON M, ARVISENET G, BARANGER A, BEDOUSSAC L, CHARDIGNY J-M, DUC G, JEUFFROY M-H, JOURNET E-P, JUIN H, LARRÉ C, LEISER H, MICARD V, MILLOT D, PILET-NAYEL M-L, NGUYEN-THÉ C, SALORD T, VOISIN A-S, WALRAND S et WERY J, 2019. Peer-Reviewed Literature on Grain Legume Species in the WoS (1980–2018): A Comparative Analysis of Soybean and Pulses. In: *Sustainability*. 2019. Vol. 11, n° 23, p. 6833. DOI 10.3390/su11236833.

- MAGRINI M-B, FERNANDEZ-INIGO H, DORÉ A et PAULY O, 2021. How institutional food services can contribute to sustainable agrifood systems? Investigating legume-serving, legume-cooking and legume-sourcing through France in 2019. In: *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*. Septembre 2021. Vol. 102, n° 3, p. 297-318. DOI 10.1007/s41130-021-00146-y.
- MALASSIS L, 1988. Histoire de l'agriculture, histoire de l'alimentation, histoire générale. In : *Économie rurale*. 1988. Vol. 184, n° 1, p. 192-198. DOI 10.3406/ecoru.1988.3911.
- MANIN B, 2021. Introduction. Un paradigme et ses problèmes: In : *Le tournant délibératif de la démocratie* [en ligne]. S.l. : Presses de Sciences Po. p. 9-23. [Consulté le 14 mai 2021]. ISBN 978-2-7246-2490-8. Disponible à l'adresse : <https:// Cairn.info/le-tournant-deliberatif-de-la-democratie-2021--9782724624908-page-9.htm?ref=doi>.
- MARCHAND P et RATINAUD P, 2012. *Être français aujourd'hui. Les mots du «grand débat» sur l'identité nationale*. Paris : Les Liens qui Libèrent.
- MARTIN G, 2012. La nouvelle économie institutionnelle. In : *Idées économiques et sociales*. Novembre 2012. Vol. N° 159, n° 1, p. 35-40.
- MASSON-DELMOTTE V, ZHAI P, PÖRTNER H-O, ROBERTS D, SKEA J, BUENDÍA EC, SHUKLA PR, SLADE R et CONNORS S, 2019. *Changement climatique et terres émergées Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*. S.l. GIEC.
- MASSOT A, 2020. *Le financement de la PAC*. Parlement Européen. Fiches techniques sur l'Union européenne.
- MAWOIS M, NGUYEN G et CASAGRANDE M, 2017. Freins et leviers à l'insertion des légumineuses : étude comparative de trois territoires contrastés (Bourgogne, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire). In : [en ligne]. 2017. [Consulté le 20 mars 2021]. DOI 10.15454/1.5138520278578103E12. Disponible à l'adresse : <https://www6.inra.fr/ciag/content/download/6260/46114/file/Vol60-7-Mawois.pdf>.
- MÉRAL P, 2021. 5. La place controversée de l'évaluation monétaire au sein du courant d'économie écologique : retour sur une histoire tumultueuse. In : *Cahiers d'Économie Politique*. 2021. Vol. 79, n° 1, p. 123-152. DOI 10.3917/cep1.079.0123. Cairn.info
- MÉRAL P et PESCHE D, 2016. *Les services écosystémiques* [en ligne]. S.l. : éditions Quae. [Consulté le 22 octobre 2021]. ISBN 978-2-7592-2470-8. Disponible à l'adresse : <https://www.quae-open.com/produit/160/9782759224708/les-services-ecosystemiques>.
- MEYNARD J-M, 2017. L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. In : *OCL*. mai 2017. Vol. 24, n° 3, p. D303. DOI 10.1051/ocl/2017021.
- MIGNEMI N et BÉAUR G, 2017. *Coopératives et mondes agricoles : France et Italie (1880-1950)*. Rennes, France : PUR. Collection « Histoire ». ISBN 978-2-7535-5507-5. HD1491.F7 M54 2017
- MILOU C, DEL CORSO J-P et KÉPHALIACOS C, à paraître 2022. Comment réinterroger l'agir en agriculture ? Étude d'un processus transactionnel reposant sur l'artefact médiateur « qualité ». In : *Contradictions, conflits et préoccupations dans le développement de l'agir humain*. Dijon : Raison et Passions.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 2016. *Rapport annuel sur l'agroécologie*. S.l. Ministère de l'agriculture.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, 2020. *La stratégie nationale protéines végétales* [en ligne]. 2020. S.l. : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation. [Consulté le 25 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/122401?token=dc98a625cc3622c17aa5120fa897a4b074ba9e3958299ac37c11d4df1e5ae22d>.

MOLLARD A, 2001. Qualité et développement territorial: une grille d'analyse théorique à partir de la rente. In : *Économie rurale*. 2001. Vol. 263, n° 1, p. 16-34. DOI 10.3406/ecoru.2001.5240.

MORAINE M, RYSCHAWY J, NAPOLÉONE M, RAMONTEU S et CHOISIS J-P, 2020. Complémentarités culture – élevage à l'échelle territoire : facteurs de déverrouillage et de pérennisation des projets collectifs. *Innovations Agronomiques*, 80, 99-112. In : [en ligne]. 2020. [Consulté le 13 août 2021]. DOI 10.15454/CJTQ-TG24. Disponible à l'adresse : <https://www6.inrae.fr/ciag/content/download/6840/49690/file/Vol80-9-Moraine%20et%20al.pdf>.

MOUREAU N et RIVAUD-DANSET D, 2004. II. L'incertitude, un trouble-fête pour les néoclassiques. In : [en ligne]. Paris : La Découverte. Repères. p. 21-39. ISBN 978-2-7071-3851-4. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/l-incertitude-dans-les-theories-economiques--9782707138514-p-21.htm>. Cairn.info

MUSGRAVE 1910-2007 Richard Abel, 1959. *The theory of public finance: a study in public economy*. New York Toronto London : McGraw-Hill.

MUSGRAVE RA, 1957. A Multiple Theory of Budget Determination. In: *FinanzArchiv - Public Finance Analysis*. 1957. Vol. 3, n° 17, p. 333-343.

MUSGRAVE RA, 1969. Theories of Fiscal Federalism. In: *Public Finance = Finances publiques*. 1969. Vol. 24, n° 4, p. 521-36.

MUSGRAVE RA et MUSGRAVE PB, 1973. *Public finance in theory and practice*. New York : McGraw-Hill. ISBN 0-07-044120-0.

MUSSELIN C et PARADEISE C, 2002. Le concept de qualité : où en sommes-nous ? In : *Sociologie du Travail*. 2002. Vol. 42, n° 2, p. 255-280.

NICOLAS P, 1969. Chapitre 20. À propos d'un modèle d'organisation coopérative de l'agriculture. In : *Économie rurale*. 1969. Vol. 79, n° 1, p. 303-310. DOI 10.3406/ecoru.1969.2054.

NICOLAS P, 1988. Emergence, développement et rôle des coopératives agricoles en France. Aperçus sur une histoire séculaire. In : *Économie rurale*. 1988. Vol. 184, n° 1, p. 116-122. DOI 10.3406/ecoru.1988.3900.

NICOURT C, 2013. 1945-1959 : un projet de modernisation de l'agriculture. In : *Être agriculteur aujourd'hui* [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ. Nature et société. p. 47-82. ISBN 978-2-7592-1955-1. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/etre-agriculteur-aujourd-hui--9782759219551-p-47.htm>. Cairn.info

NIEDDU M, 2004. *La politique agricole commune: anatomie d'une transformation*. Paris : Presses de Sciences po. Collection académique. ISBN 978-2-7246-0904-2. HD1918 .P64 2004

- NORGAARD RB, 2007. Deliberative economics. In: *Ecological Economics*. Août 2007. Vol. 63, n° 2-3, p. 375-382. DOI 10.1016/j.ecolecon.2007.04.002.
- NORGAARD RB, 2010. Ecosystem services: From eye-opening metaphor to complexity blinder. In: *Ecological Economics*. Avril 2010. Vol. 69, n° 6, p. 1219-1227. DOI 10.1016/j.ecolecon.2009.11.009.
- OCDE, 2001. Multifonctionnalité. Élaboration d'un cadre analytique. In : OCDE. 2001. p. 28.
- O'CONNOR S et KENTER JO, 2019. Making intrinsic values work; integrating intrinsic values of the more-than-human world through the Life Framework of Values. In: *Sustainability Science*. Septembre 2019. Vol. 14, n° 5, p. 1247-1265. DOI 10.1007/s11625-019-00715-7.
- OLRY P, 2019. Aleksei Leontiev et la théorie de l'activité. In : CARRÉ, Philippe et MAYEN, Patrick (éd.), *Psychologies pour la formation*. Malakoff : Dunod. Éducation sup. p. 105-121. ISBN 978-2-10-078802-6. 374.001 9
- ORCHARD-WEBB J, KENTER JO, BRYCE R et CHURCH A, 2016. Deliberative Democratic Monetary Valuation to implement the Ecosystem Approach. In: *Ecosystem Services*. Octobre 2016. Vol. 21, p. 308-318. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.09.005.
- PARK P, 1999. People, Knowledge, and Change in Participatory Research. In: *Management Learning*. Juin 1999. Vol. 30, n° 2, p. 141-157. DOI 10.1177/1350507699302003.
- PARK P, 2006. Knowledge and participatory research. In: REASON P et BRADBURY H (éd.), *Handbook of action research: the concise paperback edition*. London ; Thousand Oaks, Calif : SAGE. p. 83-93. ISBN 978-1-4129-2030-8. HM571 .H36 2006
- PEIRCE C-S, 1878. La logique de la science : première partie: Comment se fixe la croyance. In : *Revue Philosophique de la France Et de l'Étranger*. 1878. Vol. 6, p. 553-569.
- PÉLISSIER D, 2017. *Initiation à la lexicométrie Approche pédagogique à partir de l'étude d'un corpus avec le logiciel IRaMuTeQ*. Toulouse. Idetcom, Université Toulouse 1 Capitole.
- PEOPLES MB, HAUGGAARD-NIELSEN H, HUGUENIN-ELIE O, JENSEN ES, JUSTES E et WILLIAMS M, 2019. The Contributions of Legumes to Reducing the Environmental Risk of Agricultural Production. In: *Agroecosystem Diversity* [en ligne]. S.l. : Elsevier. p. 123-143. [Consulté le 10 juillet 2019]. ISBN 978-0-12-811050-8. Disponible à l'adresse : <https://linkinghub.elsevier.com/retrieve/pii/B978012811050800008X>.
- PETIT M, 1984. Vulgarisation et développement, réexamen de la problématique. In : *Économie rurale*. 1984. Vol. 159, n° 1, p. 4-10. DOI 10.3406/ecoru.1984.3017.
- PETIT O, 2018. L'émergence d'une socioéconomie écologique. Lecture croisée de trois ouvrages récents. In : *Natures Sciences Sociétés*. Octobre 2018. Vol. 26, n 4, p. 463-472. DOI 10.1051/nss/2019002.
- PETTITIMBERT R, 2016. Quantifier pour manager. L'émergence des paiements pour services environnementaux au sein des politiques publiques environnementales françaises. In : *Développement durable et territoires* [en ligne]. Avril 2016. n° Vol. 7, n°1. [Consulté le 22 octobre 2021]. DOI 10.4000/developpementdurable.11203. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11203>.

PINGAULT N, 2004. *La multifonctionnalité : caractéristique ou objectif pour l'agriculture ?* Paris : Presses de Sciences po. Collection académique. ISBN 978-2-7246-0904-2. HD1918 .P64 2004

PISO Z, WERKHEISER I, NOLL S et LESHKO C, 2016. Sustainability of What? Recognising the Diverse Values That Sustainable Agriculture Works to Sustain. In: *Environmental Values*. Avril 2016. Vol. 25, n° 2, p. 195-214. DOI 10.3197/096327116X14552114338864.

PLAAS E, MEYER-WOLFARTH F, BANSE M, BENGTSSON J, BERGMANN H, FABER J, POTTHOFF M, RUNGE T, SCHRADER S et TAYLOR A, 2019. Towards valuation of biodiversity in agricultural soils: A case for earthworms. In: *Ecological Economics*. Mai 2019. Vol. 159, p. 291-300. DOI 10.1016/j.ecolecon.2019.02.003.

PLAZA-BONILLA D, NOLOT J-M, RAFFAILLAC D et JUSTES E, 2017. Innovative cropping systems to reduce N inputs and maintain wheat yields by inserting grain legumes and cover crops in southwestern France. In: *European Journal of Agronomy*. Janvier 2017. Vol. 82, p. 331-341. DOI 10.1016/j.eja.2016.05.010.

PLUMECOCQ G, 2021. Postures et pratiques des économistes : convergence ou divorce? In: *Revue économique*. Janvier 2021. Vol. Prépublication, n 7, p. 665-702. DOI 10.3917/reco.pr2.0161.

PLUMECOCQ G, DEBRIL T, DURU M, MAGRINI M-B, SARTHOU J-P et THEROND O, 2018. Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. In : *Economie Rurale*. 2018. n° 363, p. 99-120. DOI 10.4000/economierurale.5430.

POITTEVINEAU J, 2004. L'usage des tests statistiques par les chercheurs en psychologie : aspects normatif, descriptif et prescriptif. In : *Mathématiques et sciences humaines* [en ligne]. 1 Septembre 2004. n° 167. [Consulté le 8 juillet 2021]. DOI 10.4000/msh.2900. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/msh/2900>.

POLY J, 1978. *Pour une agriculture plus économe et plus autonome* [en ligne]. S.l. Inra. Disponible à l'adresse : <https://hal.inrae.fr/hal-02859092>.

POORE J et NEMECEK T, 2018. Reducing food's environmental impacts through producers and consumers. In: *Science*. Juin 2018. Vol. 360, n° 6392, p. 987-992. DOI 10.1126/science.aag0216.

QUÉRÉ L, 2013. 11 : *La conception pragmatiste des émotions*. Occasional papers. S.l. Institut Marcel Mauss - CEMS.

QUÉRÉ L, 2014. 19 : *Le modèle esthétique de la communication de John Dewey* [en ligne]. Paris. Institut Marcel Mauss - CEMS. [Consulté le 6 mai 2021]. Occasional Paper. Disponible à l'adresse : http://cems.ehess.fr/docannexe/file/3168/porto2014_quere2.pdf.

RABARDEL P, 1995. *Les hommes et les technologies; approche cognitive des instruments contemporains* [en ligne]. S.l. : Armand Colin. [Consulté le 16 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01017462/document>.

RABARDEL P, 1999. Le langage comme instrument? Éléments pour une théorie instrumentale étendue. In : CLOT, Y (éd.), *Avec Vygotski*. La Dispute. Paris. p. 241-265.

RANGER S, KENTER JO, BRYCE R, CUMMING G, DAPLING T, LAWES E et RICHARDSON PB, 2016. Forming shared values in conservation management: An

- interpretive-deliberative-democratic approach to including community voices. In: *Ecosystem Services*. Octobre 2016. Vol. 21, p. 344-357. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.09.016.
- RATINAUD P, 2014. *IRaMuTeQ : Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires (Version 0.7 alpha 2* [en ligne]. S.l. : s.n. Disponible à l'adresse : <http://www.iramuteq.org>.
- RAYMOND CM et KENTER JO, 2016. Transcendental values and the valuation and management of ecosystem services. In: *Ecosystem Services*. Octobre 2016. Vol. 21, p. 241-257. DOI 10.1016/j.ecoser.2016.07.018.
- RAYMOND CM, KENTER JO, VAN RIPER CJ, RAWLUK A et KENDAL D, 2019. Editorial overview: theoretical traditions in social values for sustainability. In: *Sustainability Science*. Septembre 2019. Vol. 14, n° 5, p. 1173-1185. DOI 10.1007/s11625-019-00723-7.
- REBOUD X et HAINZELIN É, 2017. L'agroécologie, une discipline aux confins de la science et du politique. In : JOLLIVET M, BAGNATI M-C, LE BARS Y, PAPY F, MILLIER C et ZASSER S (éd.), *Natures Sciences Sociétés*. 2017. Vol. 25, p. S64-S71. DOI 10.1051/nss/2017036.
- REED MS, EVELY AC, CUNDILL G, FAZEY I, GLASS J, LAING A, NEWIG J, PARRISH B, PRELL C, RAYMOND C et STRINGER LC, 2010. What is Social Learning? In: *Ecology and Society* [en ligne]. 2010. Vol. 15, n° 4. [Consulté le 20 mai 2019]. DOI 10.5751/ES-03564-1504r01. Disponible à l'adresse : <http://www.ecologyandsociety.org/vol15/iss4/resp1/>.
- REINERT M, 1983. Une méthode de classification descendante hiérarchique : application à l'analyse lexicale par contexte. In : *Les cahiers de l'analyse des données*. 1983. Vol. 8, n° 2, p. 187-198.
- REINERT M, 1990. Une méthode de classification des énoncés d'un corpus présentée à l'aide d'une application. In : *Les cahiers de l'analyse des données*. 1990. Vol. 15, n 1, p. 21-36.
- REINERT M, 1993. Les « mondes lexicaux » et leur "logique" à travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars. In : *Langage et société*. 1993. Vol. 66, n° 1, p. 5-39. DOI 10.3406/lisoc.1993.2632.
- RENAULT E, 2019. Hégélianisme et pragmatisme selon Dewey et Rorty. In : *Archives de Philosophie*. 2019. Vol. 82, n°3, p. 525. DOI 10.3917/aphi.823.0525.
- REVÉRET J-P, YELKOUNI M, BABIN D, FROGER G, HAROU PA, HENRY F, MÉRAL P, NONGA FN, NLOM JH, PETIT O, RANDRIANARISON M, ROJAT D, TACHEIX T, THIOMBIANO N, WEBER J-L et YONKEU S, 2019. *Économie et gestion de l'environnement et des ressources naturelles* [en ligne]. Québec : Institut de la Francophonie pour le développement durable. ISBN 978-2-89481-299-0. Disponible à l'adresse : https://www.ifdd.francophonie.org/wp-content/uploads/2019/12/783_Manuel_eco_envir_IFDD_2019-1.pdf.
- RICHTHOFEN J-S, 2006. What do European farmers think about grain legumes? In: *Grain Legumes*. 2006. n 45.
- ROCHEX J-Y, 1997. Note de synthèse [L'oeuvre de Vygotski : fondements pour une psychologie historico-culturelle]: L'oeuvre de Vygotski : fondements pour une

psychologie historico-culturelle. In : *Revue française de pédagogie*. 1997. Vol. 120, n 1, p. 105-147. DOI 10.3406/rfp.1997.1161.

ROCHEX J-Y, 2017. Vygotski : une conception dialectique du développement: In : *La Pensée*. Juillet 2017. Vol. N°391, n° 3, p. 50-64. DOI 10.3917/lp.391.0050.

ROLLAND L, 1984. L'histoire de la vulgarisation agricole en France avant 1966. In : *Economie Rurale*. 1984. n°159, p. 8.

ROSSET PM et ALTIERI MA, 1997. Agroecology versus input substitution: A fundamental contradiction of sustainable agriculture. In : *Society & Natural Resources*. Mai 1997. Vol. 10, n° 3, p. 283-295. DOI 10.1080/08941929709381027.

ROSSET PM et MARTÍNEZ-TORRES ME, 2012. Rural Social Movements and Agroecology: Context, Theory, and Process. In: *Ecology and Society*. 2012. p. 12. DOI <http://dx.doi.org/10.5751/ES-05000-170317>.

ROUSSIN J, 2019. Deux conditions de la légitimité démocratique. In : *Philosophiques*. 2019. Vol. 46, n° 1, p. 45. DOI 10.7202/1062012ar.

ROYER I et ZARLOWSKI P, 2014. Chapitre 6. Le design de la recherche: In : *Méthodes de recherche en management* [en ligne]. S.l. : Dunod. p. 168-196. [Consulté le 9 juin 2021]. ISBN 978-2-10-071109-3. Disponible à l'adresse : <https:// Cairn.info/methodes-de-recherche-en-management-2014--9782100711093-page-168.htm?ref=doi>.

SAMUELSON PA, 1954. The Pure Theory of Public Expenditure. In: *The Review of Economics and Statistics*. Novembre 1954. Vol. 36, n 4, p. 387. DOI 10.2307/1925895.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, 2019. *L'essentiel des recommandations sur l'alimentation* [en ligne]. 2019. S.l. : Santé publique France. [Consulté le 16 mars 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.mangerbouger.fr/pro/IMG/pdf/10102019-spf_recommandations_v7-vdef.pdf.

SCHNEIDER A et HUYGHE C, 2015. *Les légumineuses : pour des systèmes agricoles et alimentaires durables*. Versailles : Quae. Hors collection.

SCHWARTZ SH, 2006. Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. In : *Revue française de sociologie*. 2006. Vol. 47, n 4, p. 929. DOI 10.3917/rfs.474.0929.

SCHWARTZ SH, 2012. An Overview of the Schwartz Theory of Basic Values. In: *Online Readings in Psychology and Culture*. 2012. Vol. 2, n°1. DOI 10.9707/2307-0919.1116.

SEN A, 1970. The Impossibility of a Paretian Liberal. In: *Journal of Political Economy*. 1970. Vol. 78, n° 1, p. 152-157. JSTOR

SEN A, 1993. Positional objectivity. In: *Philosophy and Public Affairs*. 1993. Vol. 2, n 22, p. 126-145.

SEN A, 1999a. Democracy as a Universal Value. In: *Journal of democracy*. 1999. Vol. 10, n° 3, p. 3-17.

SEN A, 1999b. The Possibility of Social Choice. In: *The American Economic Review*. 1999. Vol. 89, n°3, p. 349-378. JSTOR

SEN A, 2003. Democracy And Its Global Roots. In: *The New Republic*. 2003. Vol. 229, n°14, p. 28-35.

- SEN A, 2005. *Rationalité et liberté en économie*. Paris : O. Jacob.
- SEN A, 2010. *L'idée de justice*. Paris : Flammarion.
- SEN A, 2012. *L'idée de justice*. Paris : Flammarion. ISBN 978-2-08-127069-5.
- SEN A, 2016. *L'économie est une science morale*. Paris : La Découverte.
- SEN A et CANTO-SPERBER M, 1991. La liberté individuelle : une responsabilité sociale. In : *Esprit*. 1991. n° 170, p. 5-25.
- SÈVE L, 2018. Où est Marx dans l'œuvre et la pensée de Vygotski? In : *7e Séminaire International Vygotski* [en ligne]. Genève : 20 juin 2018. [Consulté le 26 mai 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.unige.ch/SIV2018/files/8715/2836/1372/Seve_2018_Vygotski-Marx.pdf.
- SGAR, 2011. *Stratégies territoriales d'adaptation au changement climatique dans le grand Sud-Ouest* [en ligne]. S.l. SGAR Midi-Pyrénées, DATAR. [Consulté le 11 mars 2021]. Étude MEDCIE Grand Sud-Ouest. Disponible à l'adresse : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Etude_MEDCIE_GSO_cle1a7936.pdf.
- SIMON HA, 1955. A Behavioral Model of Rational Choice. In: *The Quarterly Journal of Economics*. Février 1955. Vol. 69, n° 1, p. 99. DOI 10.2307/1884852.
- SIMON HA, 1976. From substantive to procedural rationality. In: KASTELEIN, T. J., KUIPERS, S. K., NIJENHUIS, W. A. et WAGENAAR, G. R. (éd.), *25 Years of Economic Theory: Retrospect and prospect* [en ligne]. Boston, MA: Springer US. p. 65-86. ISBN 978-1-4613-4367-7. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.1007/978-1-4613-4367-7_6.
- SOTTE F, 2007. La nature économique du Droit à paiement unique. In : *Économie rurale*. 10 septembre 2007. n 300, p. 65-70. DOI 10.4000/economierurale.2207.
- SPASH CL, 2007. Deliberative monetary valuation (DMV): Issues in combining economic and political processes to value environmental change. In: *Ecological Economics*. Septembre 2007. Vol. 63, n° 4, p. 690-699. DOI 10.1016/j.ecolecon.2007.02.014.
- SPASH CL, 2013. The shallow or the deep ecological economics movement? In: *Ecological Economics*. Septembre 2013. Vol. 93, p. 351-362. DOI 10.1016/j.ecolecon.2013.05.016.
- STANZIANI A, 2005. *Histoire de la qualité alimentaire (XIXe-XXe siècle)*. Paris : Le Seuil. Liber. ISBN 978-2-02-128787-5.
- STASSART PM, PH B, J-CL G et TH H, 2012. L'agroécologie : trajectoire et potentiel Pour une transition vers des systèmes alimentaires durables. In : *Agroécologie entre pratiques et sciences sociales*. D. Van Dam, J. Nizet, M. Streith et P. M. Stassart. Dijon : Educagri éditions. p. 25-51.
- STERN PC et DIETZ T, 1994. The Value Basis of Environmental Concern. In: *Journal of Social Issues*. octobre 1994. Vol. 50, n° 3, p. 65-84. DOI 10.1111/j.1540-4560.1994.tb02420.x.
- STOECKL N, HICKS C, FARR M, GRAINGER D, ESPARON M, THOMAS J et LARSON S, 2018. The Crowding Out of Complex Social Goods. In: *Ecological Economics*. février 2018. Vol. 144, p. 65-72. DOI 10.1016/j.ecolecon.2017.07.021.

TALBOT D, 2008. Les institutions créatrices de proximités. In : *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*. 2008. Vol. octobre, n° 3, p. 289-310.

TERRES INOVIA et TERRES UNIVIA, 2020. *Légumineuses. Bilan 2019 et perspectives 2020*. 2020. S.l. : s.n.

TERRES UNIVIA, 2018a. *Chiffres clés oléagineux et plantes riches en protéines. 2017* [en ligne]. Paris. Terres Univia. [Consulté le 5 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.terresunivia.fr/sites/default/files/chiffres%20cl%C3%A9s/TerresUnivia-chiffresCles-2017-protected.pdf>.

TERRES UNIVIA, 2018b. *Chiffres clés oléagineux et plantes riches en protéines. 2018* [en ligne]. Paris. Terres Univia. [Consulté le 5 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.terresunivia.fr/sites/default/files/chiffres%20cl%C3%A9s/TerresUnivia-chiffresCles-2017-protected.pdf>.

TERRES UNIVIA, 2020. *Statistique oléagineux et plantes riches en protéines. 2019*. [en ligne]. Paris. Terres Univia. [Consulté le 5 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.terresunivia.fr/sites/default/files/articles/publications/marches/terres-univia-statistiques-2019.pdf>.

TERRES UNIVIA, 2021. *Chiffres clés oléagineux et plantes riches en protéines. 2020* [en ligne]. Paris. Terres Univia. [Consulté le 5 novembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.terresunivia.fr/sites/default/files/chiffres%20cl%C3%A9s/TU-CC20-plantes-riches-en-proteines2.pdf>.

THÉRET B, 2001. Saisir les faits économiques : la méthode Commons. In : *Cahiers d'Économie Politique*. 2001. Vol. 40-41, n° 2, p. 79. DOI 10.3917/cep.040.0079.

THIÉBEAU P, BADENHAUSSER I, MEISS H, BRETAGNOLLE V, CARRÈRE P, CHAGUÉ J, DÉCOURTYE A, MALEPLATE T, MÉDIÈNE S, LECOMPTE P, PLANTUREUX S et VERTÈS F, 2010. Contribution des légumineuses à la biodiversité des paysages ruraux. In : *Innovations agronomiques*. 2010. n° 11, p. 187-204.

TINLAND O, 2020. Hegel est-il «pragmatiste»? Quelques remarques critiques à propos d'un problème mal posé. In : *Dialogue*. Juin 2020. Vol. 59, n° 2, p. 271-303. DOI 10.1017/S0012217320000219.

TORRES M, SALANAVE B, VERDOT C et DESCHAMPS V, 2019. *Adéquation aux nouvelles recommandations alimentaires des adultes âgées de 18 à 54 ans vivant en France. Etude Esteban 2014-2016. Volet nutrition*. [en ligne]. Saint Maurice. Santé publique France et Université Paris 13. [Consulté le 29 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/rapport-synthese/adequation-aux-nouvelles-recommandations-alimentaires-des-adultes-ages-de-18-a-54-ans-vivant-en-france-etude-esteban-2014-2016.-volet-nutrition>.

TRACY M, 1967. L'évolution des politiques agricoles. In : *Économie rurale*. 1967. Vol. 71, n°1, p. 27-36. DOI 10.3406/ecoru.1967.1961.

TRIBOULET P, DEL CORSO JP, DURU M, GALLIANO D, GONÇALVES A, MILOU C et PLUMECOCQ G, 2019. Towards an Integrated Framework for the Governance of a Territorialised Agroecological Transition. In : *Agroecological Transitions: From Theory to Practice in Local Participatory Design* [en ligne]. Springer. Cham : pp 121-147.

Disponible à l'adresse : <https://link.springer.com/book/10.1007%2F978-3-030-01953-2>.

TRIBOULET P et FILIPPI M, 2013. Les déterminants de l'intensité des alliances capitalistiques entre groupes coopératifs agricoles. In : *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*. 2013. Décembre, n 5, p. 927. DOI 10.3917/reru.135.0927.

URCAUE, 2015. *Paysages de Midi-Pyrénées-de la connaissance au projet* [en ligne]. 2015. S.l. : s.n. [Consulté le 29 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/0023125515e6d3df99696>.

UTHAYAKUMAR T, LOUSTAU H et COUTURIER C, 2020. *Pulse fiction: Pour une transition agricole et alimentaire durable* [en ligne]. S.l. WWF et Solagro. [Consulté le 18 mars 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2020-12/20201201_Rapport_Pulse-Fiction_WWF.pdf.

VALCESCHINI E, MAEGHT-BOURNAY O et CORNU P, 2019. *Recherche agronomique et politique agricole. Jacques Poby, un stratège*. Versailles : Editions Quae. ISBN 978-2-7592-2992-5.

VALIORGUE B, BOURLIER BARGUES É et HOLLANDTS X, 2020. Quelles évolutions de la raison d'être des coopératives agricoles françaises ? Regard historique sur un construit social. In : *RECMA*. 2020. Vol. N°358, n°4, p. 23. DOI 10.3917/recma.358.0023.

VATN A, 2005. *Institutions and the environment*. Cheltenham, UK ; Northampton, MA : Edward Elgar Publishing Limited. ISBN 978-1-84376-100-6. HC79.E5 V2935 2005

VATN A, 2009. An institutional analysis of methods for environmental appraisal. In: *Ecological Economics*. Juin 2009. Vol. 68, n° 8-9, p. 2207-2215. DOI 10.1016/j.ecolecon.2009.04.005.

VATN A, 2015. *Environmental Governance: Institutions, Policies and Actions* [en ligne]. S.l. : Edward Elgar Publishing, Incorporated. ISBN 978-1-78100-725-9. Disponible à l'adresse : <https://books.google.fr/books?id=dLckCwAAQBAJ>.

VEBLEN T, 1899. *The Theory of the Leisure Class. An economic study of institutions*. S.l. : Oxford university press. Oxford world's classics. ISBN 978-0-19-955258-0.

VER EECKE W, 2001. Le concept de « bien méritoire » ou la nécessité épistémologique d'un concept éthique dans la science économique. In : *Laval théologique et philosophique*. 2001. Vol. 57, n 1, p. 23. DOI 10.7202/401326ar.

VERCHERAND J, LEMERY B, COMPAGNONE C et DOIDY É, 2012. Le syndicalisme agricole face à la réforme de la PAC. In : *Économie rurale*. Juillet 2012. n 330-331, p. 05-26. DOI 10.4000/economierurale.3473.

VERLEY P, 2002. Histoire économique et théorie économique: In : *Théorie de la régulation, l'état des savoirs* [en ligne]. S.l. : La Découverte. p. 521-529. [Consulté le 7 avril 2021]. ISBN 978-2-7071-3765-4. Disponible à l'adresse : <https:// Cairn.info/theorie-de-la-regulation-l-etat-des-savoirs-2002--9782707137654-page-521.htm?ref=doi>.

VIARD A, HÉNAULT C, ROCHETTE P, KUIKMAN P, FLÉNET F et CELLIER P, 2013. Le protoxyde d'azote (N₂O), puissant gaz à effet de serre émis par les sols agricoles :

méthodes d'inventaire et leviers de réduction. In : *Oléagineux, Corps gras, Lipides*. Mars 2013. Vol. 20, n° 2, p. 108-118. DOI 10.1051/ocl.2013.0501.

VIAU M, 1992. PRAGMATISME ET THÉOLOGIE PRATIQUE. In : *Revue de Théologie et de Philosophie*. 1992. Vol. 124, n 2, p. 115-138. JSTOR

VILLEMAINE R et COMPAGNONE C, 2015. Chapitre 6. Le conseil des coopératives agricoles à l'épreuve de l'environnement: In : *Conseil privé en agriculture* [en ligne]. S.l. : Éducagri éditions. p. 113-132. [Consulté le 21 octobre 2021]. ISBN 979-10-275-0013-0. Disponible à l'adresse : <https:// Cairn.info/conseil-prive-en-agriculture-2015--9791027500130-page-113.htm?ref=doi>.

VILPOUX OF, 2014. Agrarian reform and cooperation between settlers in the Midwest of Brazil: An institutional approach. In : *Land Use Policy*. Juillet 2014. Vol. 39, p. 65-77. DOI 10.1016/j.landusepol.2014.03.011.

VYGOTSKI L, 1985. *Pensée et langage*. Paris : Messidor/Éditions sociales. ISBN 2-209-05733-7.

VYGOTSKI L, 2003. *Conscience, inconscient, émotions*. [précédé de] *Vygotski, la conscience comme liaison*. Paris : la Dispute.

VYGOTSKI L, 2013. *Pensée et langage*. 4e édition. Paris : La Dispute.

WARTOFSKY M, 1979. *Models: representation and the scientific understanding*. Dordrecht Boston (Mass.) London : Reidel. Boston studies in the philosophy of science. ISBN 90-277-0736-7.

WEZEL A, BELLON S, DORÉ T, FRANCIS C, VALLOD D et DAVID C, 2009. Agroecology as a science, a movement and a practice. A review. In: *Agronomy for Sustainable Development*. décembre 2009. Vol. 29, n° 4, p. 503-515. DOI 10.1051/agro/2009004.

WEZEL A, GOËTTE J, LAGNEAUX E, PASSUELLO G, REISMAN E, RODIER C et TURPIN G, 2018. Agroecology in Europe: Research, Education, Collective Action Networks, and Alternative Food Systems. In: *Sustainability*. 17 avril 2018. Vol. 10, n° 4, p. 1214. DOI 10.3390/su10041214.

ZANDER P, AMJATH-BABU TS, PREISSEL S, RECKLING M, BUES A, SCHLÄFKE N, KUHLMAN T, BACHINGER J, UTHES S, STODDARD F, MURPHY-BOKERN D et WATSON C, 2016. Grain legume decline and potential recovery in European agriculture: a review. In: *Agronomy for Sustainable Development* [en ligne]. Juin 2016. Vol. 36, n 2. [Consulté le 19 mars 2020]. DOI 10.1007/s13593-016-0365-y. Disponible à l'adresse : <http://link.springer.com/10.1007/s13593-016-0365-y>.

ZOGRAFOS C et HOWARTH RB, 2010. Deliberative Ecological Economics for Sustainability Governance. In : *Sustainability*. 29 octobre 2010. Vol. 2, n° 11, p. 3399-3417. DOI 10.3390/su2113399.

6.2. SOURCES

Nous avons rassemblé ici l'ensemble des sources rapportées en notes de bas de page dans la thèse.

ONU : base de données <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.AGRI.ZS>

Ademe : <https://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/reduire-emissions-polluants/dossier/protoxyde-dazote-n2o/definition-sources-demissions-impacts-protoxyde-dazote>

OECD stat : <https://stats.oecd.org/?lang=fr&SubSessionId=f6166e57-bc8a-4977-adcb-232000f8077e&themetreeid=-200>

Rapport sur l'environnement en France : <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/risques-nuisances-pollutions/sante-et-environnement/exposition-aux-substances-chimiques/article/pesticides>

Citepa : <https://www.citepa.org/fr/donnees-emissions/>

Agroecology Europe : <https://www.agroecology-europe.org/>

Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/nutrition-et-activite-physique/documents/depliant-flyer/l-essentiel-des-recommandations-sur-l-alimentation>

Haut conseil de la santé publique :
<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=600>

Graph'Agri (Agreste) : <https://www.agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/GraFra2020Chap10.2/detail/>

Stratégie nationale protéines végétales : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation :
<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/122401?token=dc98a625cc3622c17aa5120fa897a4b074ba9e3958299ac37c11d4df1e5ae22d>

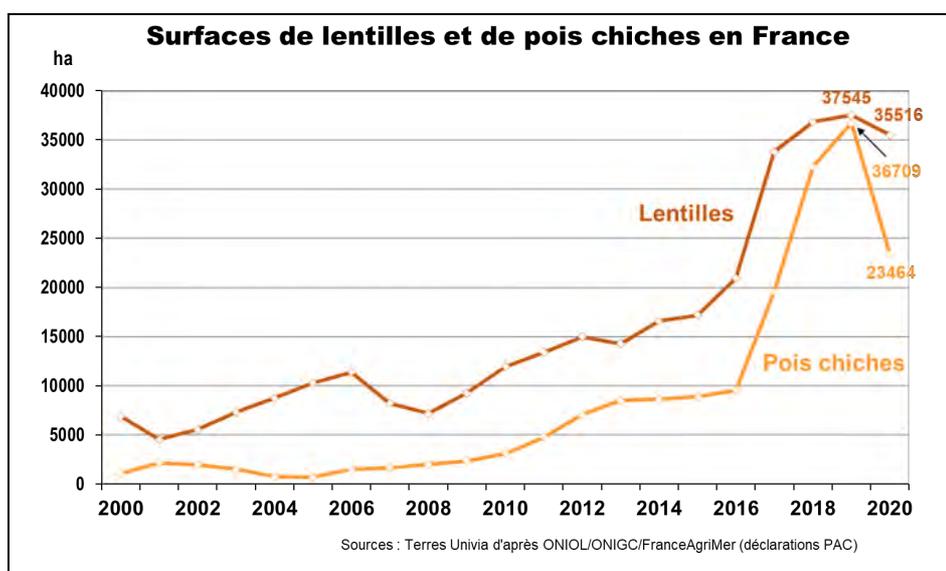
7.

ANNEXES

1. Situation des légumes secs en France

Évolution des surfaces (ha)

	2016	2017	2018	2019	2020
lentilles	20924	33881	36854	37542	35500
pois chiche	9538	19553	32278	36709	23464
total	30462	53434	69132	74251	59000
dont bio	8156	12941	17933	22919	27943



Sources : Terres Univia d'après ONIOL/ONIGC/FranceAgriMer

Evolution des importations et des exportations (tonnes)

Lentilles

	2016	2017	2018	2019
exportation			5728	6041
importation	27888	29073	34322	27661

Pois-chiches

	2016	2017	2018	2019
exportation			13192	15559
importation	7929	11509	12106	7002

Pour les lentilles, les principales importations proviennent du Canada, suivi de la Chine et de la Turquie. Pour le Pois-chiche, les importations proviennent du Mexique, de l'Italie et de l'Inde.

Sources : Terres Univia (2021 ; 2020 ; 2018b ; 2018a) et Agence bio (2021)

2. Grilles d'entretiens

Grille agriculteur

Situation personnelle		connaître l'exploitation, le rapport aux rotations, le parcours (tjrs agri ?) ouverture hors cadre ?
Présentation de l'exploitation		
Rotations : pourquoi constituées ainsi...		
Des changements prévus ?		
Le parcours		
Rapport au changement		sentiment de changement, vu comme positif ou non, difficile ? Quelles changements déjà faits ou prévus => proactif ?
Perception d'un changement dans le métier ? Lequel ?		
Des changements réalisés sur l'exploitation ? À venir ?		
Les raisons...		
Comment voit l'avenir ?		
Qu'est-ce que la société attend des agris selon lui, ce qu'il en pense ?		objectif : définir qualité, son évolution, sa perception par les acteurs : hypothèse : une notion construite
Quels leviers pour la durabilité de l'exploitation ?		
Notion de qualité		
On parle de plus en plus de qualité, est-ce que ça vous concerne ?		infos pour la coop et jalons pour analyse réseau
Pour vous la qualité c'est quoi ?		
L'information et la connaissance		pour la coop et connaître perception de la justesse d'accompagnement, savoir pourquoi l'agri a choisi cette institution-là plutôt qu'une autre...
Comment s'informe par rapport à ses besoins (leviers...) ?		
Trouve-t-il ce dont il a besoin dans son environnement pour atteindre ses objectifs, s'informer ?		
Quels besoins dans le métier ne sont pas couverts ou imparfaitement ?		rapport aux légumineuses si pas déjà évoqué
La coopérative		
quel doit être le rôle d'une coop ?		
comment voyez-vous l'avenir des coop ?		
qu'est-ce qui vous a rapproché/rapproche de votre coop ?		
La filière légumes secs		
intérêts ? Freins ?		
lesquels ?		
Avez-vous déjà fait des légumineuses ?		

Grille technicien

<i>Situation personnelle</i>	quel parcours professionnel ?
<i>Rapport au changement</i>	perception d'un changement dans le métier ? Lequel ? comment voit l'avenir de son métier ? qu'est-ce que la société attend selon lui, ce qu'il en pense ?
<i>L'information et la connaissance</i>	comment s'informe par rapport à ses besoins (leviers...)? trouve-t-il ce dont il a besoin dans son environnement pour atteindre ses objectifs, s'informer ? quels besoins dans le métier qui ne sont pas couverts ou qui le sont imparfaitement ?
<i>La coopérative</i>	quel doit être le rôle d'une coop ? comment voyez-vous l'avenir des coop ? qu'est-ce qui vous a rapproché/rapproche de votre coop ?
<i>La filière légumes secs</i>	intérêts ? Freins ? lesquels ? comment est-ce abordé avec les agriculteurs ?
<i>Notion de qualité</i>	on parle de plus en plus de qualité, est-ce que ça vous concerne ? pour vous la qualité c'est quoi ?

3. Questionnaire aux producteurs de légumes secs

- La commune du siège de votre exploitation
- Genre : H/F
- Votre âge : moins de 40 ans/de 40 à 49 ans/de 50 à 59 ans/plus de 60 ans
- Depuis quand exercez-vous votre métier d'agriculteur ? 5 ans ou moins/de 5 à 10 ans/de 10 à 20 ans/plus de 20 ans
- Quel est votre niveau de formation ? études secondaires courtes BEP-BEPA ou CAP-CAPA ou BPA/études secondaires longues Bac, Bac pro, BTA, BP REA/études supérieures de premier cycle BTS-BTSA, DUT/études supérieures de second cycle Bac+3, licence/formation de niveau bac+5 ou plus (ingénieur, DESS, master2...) /pas de formation diplômante
- Avez-vous exercé un autre métier avant d'être agriculteur ? Oui/non/je suis double actif
- Vous vous êtes installé... : hors cadre/dans le cadre familial
- Exercez-vous des responsabilités professionnelles ? oui/non
- Exercez-vous des responsabilités hors cadre agricole ? (mairie, président d'une association... etc.) : oui/non
- Avez-vous des enfants ? oui/non
- Quelle est la taille de votre exploitation ? moins de 50ha/de 50 à moins de 100ha/de 100 à moins de 200ha/+de 200ha
- Système d'exploitation : en conventionnel/en agriculture biologique/en conversion/mixte conventionnel + AB/mixte conventionnel + conversion/mixte conventionnel + AB/mixte AB + conversion
- Vos productions sont (types de productions) : céréales, atelier élevage, cultures spécialisées (vigne, arbo, maraîchage), cultures de semences.
- Vous pouvez irriguer vos cultures : oui/non
- Vous exercez une activité de vente directe : oui/non
- Votre conjoint(e) travaille avec vous sur l'exploitation ? oui/non/travaille à l'extérieur
- Au sujet de la transmission de votre exploitation : vous ne savez pas/elle est prévue/il n'y aura pas de transmission
- Combien d'UTH comprend l'exploitation ? 1 UTH/2 UTH/3 UTH/4 UTH ou +
- Avez-vous du personnel salarié ou stagiaire tout ou partie de l'année ? oui/non
- Vous jugez que votre voisinage / est propice aux échanges professionnels/non propice aux échanges professionnels/pèse négativement sur votre dynamisme professionnel
- Participez-vous à un groupe d'échanges professionnels ? oui/non. Si oui choix : avec Cuma/ avec GIEE/avec Ceta, GVA ou GDA/autre
- Au cours des 5 dernières années : rien n'a changé sur votre exploitation/vous avez apporté des changements sur votre exploitation.

- Si oui, liste changements à cocher : Indiquez les changements que vous avez menés sur votre exploitation
- D'ici 3 à 5 ans envisagez-vous des changements sur votre exploitation ? oui/non
- Si oui... Indiquez les changements que vous prévoyez sur votre exploitation
- Comment vivez-vous ces changements passés ou à venir ? non concerné par la question/ comme des adaptations nécessaire/comme des contraintes subies/comme des opportunités d'évolution/
- Faites-vous des couverts d'interculture ? oui/non, si oui : oui à base de légumineuses/oui sans légumineuses
- Avez-vous des situations de paille sur paille ? oui/non
- Rencontrez-vous des problèmes récurrents de désherbage ? oui/non
- Combien avez-vous de rotations différentes sur l'exploitation cette campagne ? Combien de cultures se succèdent dans cette rotation ? Combien de cultures se succèdent dans la rotation qui en comporte le moins (sans compter les couverts d'interculture) ? Combien de cultures se succèdent dans la rotation qui en comporte le plus (sans compter les couverts d'interculture) ?
- Vous cultivez cette année : pois chiches/lentilles/haricots
- Depuis combien de temps cultivez-vous des légumes secs (pois-chiche, lentille ou haricot) : c'est la première fois cette année/depuis 2 ans/depuis 3 ans ou plus
- Aviez-vous déjà cultivé d'autres légumineuses auparavant ? non, oui à graine, oui fourrage, oui fourrage et graine
- Quelles difficultés associez-vous à la culture des légumes secs sur votre exploitation ? pour chaque item : ne sais pas/pas du tout d'accord, un peu d'accord, assez d'accord, tout à fait d'accord
- [Coût des semences trop élevé], [Période de semis qui perturbe mon organisation du travail], [Période de semis trop humide], [Mes sols sont peu favorables], [Délai de retour sur la parcelle trop important], [Des problèmes de désherbage], [Le suivi prend trop de temps], [Un manque d'informations sur la culture], [Un rendement faible], [Un rendement aléatoire], [Une récolte difficile], [Une période de récolte qui perturbe mon organisation (congrés...)], Autres freins qui n'aurai(en)t pas été cité(s) dans cette liste : ...
- Motivations à produire des légumes secs : pour chaque item : je ne suis pas d'accord avec l'affirmation proposée/pas du tout important pour moi/un peu important/assez important/très important pour moi
- Des motivations économiques : [Un prix de vente intéressant] [Des charges en intrants limitées] [Des économies d'azote sur la culture suivante] [Une diversification du revenu (sécurité)]
- En résumé cette motivation économique est pour vous : note de 1 à 4 pour marquer l'importance
- Des motivations agronomiques : [Un bon précédent (structure du sol, apport d'azote...)] [Allonge la rotation (meilleur contrôle des maladies et adventices...)] [Améliore la fertilité des sols] [Valorise les petites terres]

- En résumé cette motivation agronomique est pour vous
- Des motivations environnementales : [Préserve le milieu naturel (moins d'intrants dans la rotation)] [Limite les gaz à effet de serre (moins d'azote utilisé)] [Réduit les dépenses d'énergie (filière locale)] [Consomme peu la ressource en eau]
- En résumé cette motivation environnementale est pour vous
- Des motivations liées au métier [Travail mieux réparti dans l'année] [Intérêt à faire une nouvelle culture (curiosité)] [Image du métier valorisée] [Rapprochement avec le consommateur]
- En résumé cette motivation métier est pour vous
- Des motivations liées à la société et à l'alimentation : Participe à une nouvelle filière créatrice d'emplois] [Valorise mon territoire avec une filière locale] [Produit des protéines végétales pour l'alimentation] [Participe à une nutrition de qualité (santé)]
- En résumé cette motivation société et alimentation est pour vous...
- Autre(s) intérêt(s) qui n'aurai(en)t pas été cités précédemment : ...
- Classez de 1 à 6 ces sources d'information technique [votre technicien Qualisol] [un collègue agriculteur] [internet] [la presse agricole] [un autre technicien (chambre, privé, autre OS...)] [les réunions techniques], [source non utilisé]
- Estimez-vous que vous êtes suffisamment informé ? oui/non
- Que manque-t-il pour que vous puissiez disposer de l'information nécessaire ?...
- Seriez-vous intéressé pour rejoindre un groupe basé sur l'échange et le partage d'expériences entre agriculteurs ? oui/non
- Acceptez-vous d'être recontacté dans ce cadre ? oui/non
- Définition de la qualité d'un produit agricole : question ouverte

4. Groupes de discussion

Déroulé

Détail du déroulé de l'échange et variables mobilisés dans les analyses avec IRaMuTeQ.

N°	TIME	Étape	Disposition	Quoi + Consigne	Matériel	Préalables
		Installation		Installer la salle : tables, ranger chaises, Paperboard, Règles de l'intelligence collectives + ... timing, planning... frustrant... plrs notions à aborder. Discussions ultérieures possibles. Enregistreurs (anonymat)	Feuilles Paperboard, étiquettes (jaune et vert), Post-its, feutres, feuilles blanches A4, scotch peintre, scotch, minuteur, enregistreur, 5 aimants	Café, boissons, petits gâteaux
1	00:10	Arrivée des participants	Espace pause	Vestiaires, étiquette prénoms	étiquettes 2 couleurs et feuille d'émargement	Préparer les prénoms et couleurs
2	00:05	Intro	Assis en Arc de cercle	* Bienvenue ! Remercier * Rappel objectifs de l'atelier "échanger - partager - débattre autour de la notion de qualité... et de la production agricole alimentaire sur le territoire. Collaboratif, convivial * Préciser les règles de l'Intelligence Collective + règle Portable *Tour de table télégraphique : métier et hobby ou centre d'intérêt		
3	00:10	Ice breaker (identification légumineuses)	Debout autour de la table	Nous allons commencer par un exercice de mise en jambe qui nous mettra en condition pour démarrer et dans l'ambiance du thème Vous avez une douzaine de légumes secs sur la table vous choisissez un binôme dont la couleur de l'étiquette diffère de la vôtre et vous avez 5 minutes pour les identifier. Une fois que vous vous êtes mis d'accord vous viendrez accrocher vos réponses sur le tableau.	2 jeux de LS Préparation du tableau aimanté	Feuilles avec avatars
4	00:02	Lancement du sujet inversé	Debout	Pour aborder la notion de qualité, vous allez prendre le contrepied de cette notion et réfléchir dans un premier temps à ce que "n'est pas" un produit agricole de qualité, pour vous. 1 mot = 1 post-it. Prenez un post-it de la couleur de votre étiquette. 4 mots par personne maxi pour limiter.		
5	00:20	Sujet inversé	Assis en arc de cercle autour du paperboard	Timing - 2' : Réfléchir individuellement à ce que "n'est pas" un produit agricole de qualité, pour vous. timing - 6' Collez vos mots au tableau/ Regrouper si possible timing - 2' en groupe (animateur) : Peut-on faire des catégories ? Quels noms donner aux catégories ? autre couleur post it timing - 5' se répartir travail titres catégories distribuées par binômes aléatoires (son voisin de D)/ Inverser les titres pour élaborer une réponse à "ce qu'est" un produit de qualité. 1 titre= 1 post-it /timing - 5' Coller et expliquer brièvement. Voyez-vous d'autres mots qui pourraient définir la qualité ? des oublis ? complet ?	Post it jaune, vert et Post-it géants orange Enregistreur pour la dernière partie	Paperboard

N°	TIME	Étape	Disposition	Quoi + Consigne	Matériel	Préalables
6	00:05	Vote	Debout autour du paperboard	Timing - 1' Individuellement réfléchissez parmi ces familles et idées aux 4 mots qui pour vous représentent le mieux cette notion de qualité. timing - 1' chacun vote avec feutre couleur de son étiquette : 7 points à répartir sur 4 mots de votre choix	Plusieurs feutres de 2 couleurs (1 couleur agri-1 couleur citoyen)	
7	00:15	Débat de groupe	Assis en arc de cercle autour du paperboard	Timing - 5' Constatez-vous des approches différentes (agricitoyen) qu'en pensez-vous ? Une hiérarchisation se dégage-t-elle par le vote ? 5' Êtes-vous d'accord avec cette hiérarchisation ou pas ? Quels sont les points de blocages ? Nouveau vote si souhaité par le groupe	Paperboard : noter les points à côté des mots. Enregistrement	
8	00:02	Lancement deuxième atelier	Autour des paperboards	Nous avons fait un jeu en début de séance...Toutes ces graines sont des légumineuses produites dans votre département... Elles présentent plusieurs intérêts. Je vous ai préparé quelques affirmations à leur sujet, vous allez vous scinder en 2 sous-groupes et me dire lesquelles de ces affirmations sont selon vous justes ou fausses.		
9	00:15	VRAI/FAUX	2 sous-groupes	Timing - 5' Pour identifier le VRAI du FAUX et les noter au paperboard timing - 2' Pour comparer les réponses des 2 groupes timing - 5' Pour apporter de l'info si nécessaire et compléter les intérêts si nécessaire. Autres intérêts que vous connaissez ?	Paper board / Affichettes des affirmations en double	2 docs sur 1 paperboard
10	00:10	Choisir 4 intérêts	Debout ou Assis	Timing - 1' : Parmi les intérêts cités (affirmations vraies) en choisir 4 indiv Timing - 6' Animateur tour de table : identifier les intérêts choisis et expliquer sans débat son choix	Feutre / Enregistreurs	
11	00:10	Débat	Assis en arc de cercle autour des productions	Jugez-vous qu'on puisse lier les intérêts identifiés des légumineuses et la notion de qualité telle que vous l'avez définie précédemment ? Si oui quels sont ces liens ?	Feuille Qualité / Feuille intérêt et au milieu une feuille blanche. Enregistreurs	2 paperboards en vis-à-vis, noter sur partie basse
12	00:01	Lancement Persona	En 2 sous-groupes	Vous agriculteurs allez faire vivre votre persona "Ambassadeur Citoyen" et vous citoyens allez faire vivre votre persona "Ambassadeur Agriculteur". Vous allez créer une carte d'identité à ces deux persona.		Fiches persona
13	00:15	PERSONA	2 sous-groupes	Timing - 8' Nom, Prénom, âge, situation professionnelle, Personnalité (ce qu'elle aime et qu'elle déteste...Signe particulier), Elle vient de participer à un atelier sur les notions de productions agricoles, qualité et légumineuses et réalise qu'elle peut à son échelle contribuer à rendre cette qualité viable sur son territoire en faisant... C'est important pour elle parce que...timing - 4' restitution des personas	Fiche persona, Ambassadeurs citoyen et agriculteur, restitution paperboard Enregistrement	Persona paperboard
14	00:10	Débat	Assis en arc de cercle autour du paperboard	Que pensez-vous de ces personas ? est-ce réaliste ou pas... Pourquoi ? Qu'est-il possible de faire collectivement pour rendre cette qualité possible sur le territoire ?	Enregistrement	
15	00 :5	Débat	Assis	... dans la continuité... que pouvez-vous faire individuellement, dans votre quotidien ou votre métier pour rendre cette qualité possible sur le territoire ?		
16	00:01	Conclusion	Assis	Remercier et féliciter tous les participants. Tour de table en 2 mots ce que l'atelier leur a apporté.	Enregistrement	

Total 2'15 avec accueil

Variables et modalités du codage IRaMuTeQ

- Lieu du groupe d'échange « fg » :

fg_sp : focus group Saint Paul d'Espis (GC)

fg_lz: focus group Lauzerte (GO1)

fg_mf: focus group Monfort (GO2)

- Profils :

agri_initiale lieu

conso_initiale lieu

tous_initiale lieu (échange collectif durant laquelle le groupe choisi ensemble une liste de mots, associé aux séquences « nq » et « qual ».

- Sexe

sx_f femme

sx_h homme

- Séquences « seq »

seq_to :la qualité en amont (individuel, au téléphone)

seq_nq : séquence non qualité (étapes 4 et 5 du déroulé ci-dessus)

seq_qual : séquence qualité (étapes 6 et 7 du déroulé ci-dessus)

seq_ls : séquence légumes secs (étapes 8 à 10 du déroulé ci-dessus)

seq_as : séquence association légumes secs et qualité (étape 11 du déroulé ci-dessus)

seq_j : séquence jeu de rôle (étapes 12 à 14 du déroulé ci-dessus)

seq_ind : séquence individuelle (étape 15)

5. Régression logistique ordinaire sur niveaux de changement. Tableau de résultats.

```
ord1 <- clm(cgt_pass3b ~ facconj01 + facmetier01 + facrespautre01 + facstag01 + facvdirect01 +
facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + irrigation + taille_expl + transmission + age, data = cgt)
```

	Estimate	Std. Error	z value	Pr(> z)
aucun moyen	-0,139382506	0,504300683	-0,276387701	0,782250302
moyen fort	2,529927113	0,541936239	4,668311385	3,03685E-06
facconj01[T.oui]	-0,158479554	0,318133689	-0,498153952	0,618375536
facmetier01[T.oui]	-0,081813029	0,282734291	-0,289363658	0,772303102
facrespautre01[T.oui]	0,485926351	0,278216681	1,746575182	0,080711055
facstag01[T.oui]	0,475030968	0,305224752	1,556331733	0,119629229
facvdirect01[T.oui]	1,090830686	0,334800884	3,258147568	0,001121421
facvoisin01[T.oui]	-0,642299152	0,287738584	-2,232231574	0,025599662
form3[T.0-bep]	-0,525075728	0,346039319	-1,517387471	0,129168885
form3[T.bac2+]	0,435621325	0,376819723	1,156047039	0,247661917
grp_on_ss[T.oui]	0,574125146	0,311779761	1,841444562	0,065556438
irrigation[T.oui]	0,349094648	0,319751639	1,091768125	0,274935033
taille_expl[T.moins 50 ha]	-0,585618162	0,386040156	-1,516987683	0,129269794
taille_expl[T.100-200 ha]	0,25809366	0,315380869	0,81835547	0,413154241
taille_expl[T.+ 200 ha]	0,636621522	0,511807581	1,243868879	0,213547825
transmission[T.non]	-0,183891112	0,490599155	-0,374829654	0,707787159
transmission[T.oui]	0,688714903	0,338995585	2,03163384	0,042190738
age[T.- 40 ans]	0,85270883	0,395698386	2,154946444	0,031166025
age[T.40-49 ans]	-0,142082023	0,358861106	-0,395924832	0,692160482
age[T.+ 60 ans]	-0,775942897	0,414766085	-1,870796397	0,061373307

Fonction Step

Step: AIC=452.97		
	Df	AIC
<none>		452.97
- transmission	2	453.11
- facrespautre01	1	454.05
- grp_on_ss	1	454.21
- facstag01	1	454.53
- taille_expl	3	454.93
- facvoisin01	1	456.10
- form3	2	457.55
- age	3	459.66
- facvdirect01	1	460.95

6. Régression logistique multinomiale sur niveaux de changement. Tableau de résultats.

MLM.1 <- multinom(cgt_pass3b ~ facrespautre01 + facstag01 + facvdirect01 + facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + transmission + taille_expl + age, data=cgt, trace=FALSE)

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	(Intercept)	0,785	0,516	-0,469	0,639115888	0,286	2,157
moyen	facrespautre01[T.oui]	0,987	0,329	-0,040	0,967895168	0,518	1,881
moyen	facstag01[T.oui]	1,238	0,353	0,604	0,545570321	0,620	2,471
moyen	facvdirect01[T.oui]	1,991	0,425	1,621	0,104931187	0,866	4,575
moyen	facvoisin01[T.oui]	0,637	0,349	-1,293	0,195874814	0,322	1,262
moyen	form3[T.0-bep]	0,980	0,413	-0,050	0,96043841	0,436	2,201
moyen	form3[T.bac2+]	0,991	0,468	-0,019	0,985109476	0,396	2,480
moyen	grp_on_ss[T.oui]	3,819	0,422	3,177	0,001490565	1,671	8,729
moyen	transmission[T.non]	0,838	0,522	-0,339	0,734856211	0,301	2,332
moyen	transmission[T.oui]	1,338	0,418	0,696	0,486146955	0,590	3,034
moyen	taille_expl[T.moins 50 ha]	0,721	0,418	-0,783	0,433919649	0,318	1,636
moyen	taille_expl[T.100-200 ha]	1,787	0,382	1,521	0,128361142	0,846	3,775
moyen	taille_expl[T.+ 200 ha]	1,059	0,635	0,091	0,927794198	0,305	3,679
moyen	age[T.- 40 ans]	1,661	0,485	1,047	0,295072886	0,642	4,295
moyen	age[T.40-49 ans]	1,679	0,424	1,223	0,221262272	0,732	3,852
moyen	age[T.+ 60 ans]	0,678	0,453	-0,858	0,391163805	0,279	1,648
fort	(Intercept)	0,201	0,807	-1,987	0,046926019	0,041	0,978
fort	facrespautre01[T.oui]	3,486	0,515	2,426	0,015254356	1,271	9,559
fort	facstag01[T.oui]	2,780	0,538	1,901	0,05736132	0,969	7,977
fort	facvdirect01[T.oui]	6,676	0,580	3,275	0,001056581	2,143	20,797
fort	facvoisin01[T.oui]	0,327	0,537	-2,079	0,037614349	0,114	0,938
fort	form3[T.0-bep]	0,173	0,684	-2,563	0,010372449	0,045	0,662
fort	form3[T.bac2+]	1,989	0,596	1,154	0,248568899	0,618	6,397
fort	grp_on_ss[T.oui]	1,331	0,624	0,459	0,646332406	0,392	4,518
fort	transmission[T.non]	1,103	1,040	0,094	0,925194668	0,144	8,460
fort	transmission[T.oui]	2,614	0,606	1,585	0,112917351	0,797	8,576
fort	taille_expl[T.moins 50 ha]	0,219	0,836	-1,818	0,068991857	0,042	1,126
fort	taille_expl[T.100-200 ha]	1,788	0,572	1,016	0,309755943	0,583	5,483
fort	taille_expl[T.+ 200 ha]	3,805	0,814	1,642	0,100625372	0,772	18,753
fort	age[T.- 40 ans]	3,307	0,636	1,881	0,060013224	0,951	11,505
fort	age[T.40-49 ans]	0,376	0,756	-1,294	0,195513636	0,085	1,654
fort	age[T.+ 60 ans]	0,249	0,910	-1,526	0,126924665	0,042	1,484

7. Mesure des effets potentiels d'interaction entre variables dans les régressions multinomiales sur les niveaux de changement

nous avons testé des variables susceptibles d'interagir entre elles à savoir :

- la présence de salariés ou stagiaires et une activité de vente directe,
- la présence de salariés ou stagiaires et la taille d'exploitation,
- l'âge et le niveau de formation.

Nous testons donc les significativités de ces interactions potentielles en lien avec la variable dépendante « changement ». D'abord la présence de salariés ou stagiaire et l'activité de vente directe :

```
MLM.1 <- multinom(cgt_pass3b ~ facrespautre01 + facstag01 * facvdirect01 + facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + transmission + taille_expl + age, data=cgt, trace=FALSE)
```

Nous obtenons la sortie ci-dessous :

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	facstag01[T.oui]:facvdirect01[T.oui]	2,108	0,883	0,845	0,398204616	0,374	11,893
fort	facstag01[T.oui]:facvdirect01[T.oui]	0,257	1,168	-1,164	0,244338438	0,026	2,534

La colonne pvalue indique que l'interaction entre une activité de vente directe et la présence de salariés ou stagiaire ne se montre pas significative au regard de la variable changement (en jaune).

Puis nous testons si cette même variable salarié ou stagiaire interagit avec la variable taille d'exploitation :

```
MLM.2 <- multinom(cgt_pass3b ~ facrespautre01 + facstag01* taille_expl + facvdirect01 + facvoisin01 + form3 + grp_on_ss + transmission + age, data=cgt, trace=FALSE)
```

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	facstag01[T.oui]:taille_expl[T.100-200 ha]	3,073	0,823	1,364	0,172546629	0,612	15,425
moyen	facstag01[T.oui]:taille_expl[T.+ 200 ha]	1,702	1,374	0,387	0,698832999	0,115	25,149
fort	facstag01[T.oui]:taille_expl[T.100-200 ha]	2,134	1,173	0,646	0,518179415	0,214	21,274
fort	facstag01[T.oui]:taille_expl[T.+ 200 ha]	0,926	1,756	-0,044	0,964858702	0,030	28,910

L'interaction entre les grandes exploitations et la présence de salariés ou stagiaire ne se montre pas non plus significative au regard de la variable changement (en jaune).

Enfin, l'interaction entre âge et formation en lien avec la variable dépendante « changement » donne lieu à de nombreuses catégories dont certaines en effectif nul ou très faible. Aussi, nous procédons au préalable à des regroupements pour tester cette interaction potentielle avec plus de pertinence. Concernant l'âge, nous constituons ainsi deux classes : les plus de 50 ans qui regroupent les classes « 50-59 et + de 60 ans » et les moins de 49 ans qui regroupent les classes « 40-49 ans » et « moins de 40 ans ». Concernant le niveau de formation nous prenons le bac comme référence en créant une classe « bac et + » qui regroupe les diplômés du bac - ce dernier étant utilisé comme repère dans les statistiques

Agrete - et au-delà, et une classe d'individus qui ont un niveau inférieur au bac, c'est à dire un BEP ou pas de diplôme.

Nous obtenons la sortie ci-dessous :

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	form2[T.bac+]:age2[T.+50 ans]	0,565	0,662	-0,862	0,388879612	0,154	2,070
fort	form2[T.bac+]:age2[T.+50 ans]	0,160	1,342	-1,364	0,172536361	0,012	2,224

Les pvalues ne sont pas significatives (en jaune), ce qui indique une absence d'interaction entre ces variables concernant le changement. En revanche, nous vérifions avec un test de chi2 qu'il demeure toujours une interaction significative entre les variables formation et âge, malgré les regroupements de classes qui ont été opérés :

p-value = 0.0000003519

	0-bep	bac+
-49 ans	-2,765	2,708
+50 ans	2,366	-2,317

Agrete (2016) identifie une relation entre la taille des exploitations et le niveau de formation, ce dernier apparaissant plus élevé pour les chefs de grandes exploitations. Nous testons également l'interaction entre ces variables relativement au changement : celle-ci s'avère non significative.

y.level	term	estimate	std.error	statistic	p.value	conf.low	conf.high
moyen	taille_expl[T.moins 50 ha]:form2[T.bac+]	0,429	0,845	-1,002	0,316358308	0,082	2,246
moyen	taille_expl[T.100-200 ha]:form2[T.bac+]	1,188	0,764	0,225	0,821863659	0,266	5,311
moyen	taille_expl[T.+ 200 ha]:form2[T.bac+]	8,864	1,494	1,460	0,144264665	0,474	165,829
fort	taille_expl[T.moins 50 ha]:form2[T.bac+]	0,090	1,721	-1,401	0,161234078	0,003	2,618
fort	taille_expl[T.100-200 ha]:form2[T.bac+]	0,871	1,372	-0,101	0,919488481	0,059	12,813
fort	taille_expl[T.+ 200 ha]:form2[T.bac+]	1,112	1,796	0,059	0,95279707	0,033	37,561

L'interaction qui existe entre ces variables n'intervient donc pas ici pour expliquer le niveau de changement mené sur les exploitations.

8. Questions ouverte sur la qualité

Nous indiquons dans ce tableau l'ensemble des termes utilisés par les producteurs pour définir la qualité dans le questionnaire qui leur a été soumis, leur catégorisation thématique, leur association avec les valeurs de Schwartz et des verbatims issus d'un échantillon de 32 entretiens, qui nous ont fournis des éléments de justification pour ces associations, en plus des justifications données oralement lors de la passation du questionnaire par téléphone.

catégorie	termes question ouverte	valeur de Schwartz	Verbatim entretien (explication)
Nutritionnelle	valeur alimentaire, rendre le maximum de l'intérêt nutritionnel, nutritionnel, nutritif, bénéfique alimentation, top au niveau nutritionnel, vitamines, qui nourrit la population, la richesse alimentaire, comestible, qualité nutritive, valeur alimentaire, valeur énergétique, riche en nutriments, valorisant pour l'alimentation, équilibre nutritionnel, diététique, Bonne valeur nutritive, Un apport d'éléments positifs pour la santé, riche en nutriments, qualité nutritionnelle, qui nourrit, nutritionnel, valeur nutritive, intérêt nutritionnel ; avec des vitamines pour l'humain ; intérêt en consommation humaine ; alimentation humaine ; utilisable dans l'alimentation humaine ; amener de la diversification dans l'alimentation	classé dans " Bienveillance ". Justification : les valeurs de bienveillance « procèdent d'une base motivationnelle intériorisée débouchant positivement sur ces types de comportements ». Ces valeurs donnent du sens à l'activité de l'agriculteur et apportent du plaisir au consommateur. "nourrir la population", est l'un des fondement du métier d'agriculteur qui ressort dans de nombreux discours. Ici il s'agit de "nourrir bien"	36. Quand vous buvez du lait, vous cherchez la qualité du lait pour après que les consommateurs soient contents en face et qu'ils aient de la qualité 45. C'est-à-dire que quand on produit, il faut se mettre un peu à la place du consommateur et se dire que comme si c'était nous qui allons le manger Après, oui, ce qui est sûr, c'est qu'il faut se mettre à la place du consommateur pour le produit comme si c'était nous qui le mangions. Donc à partir du moment où on a cette idée en tête. Même le blé.

Sain)	<p>produit sain, cultures saines, mener une culture saine, sain pour les personnes et l'environnement ; (expliqué oralement par absence de maladies) ; (expliqué oralement par absence de mycotoxines et de mauvaises herbes) ; le plus sain possible minimum de résidus ; Un produit sain, sans danger pour les consommateurs ; sans risque pour le producteur pour l'environnement et pour le consommateur ; sain : que la matière produite ; sain, pas de produits et résidus ; la qualité sanitaire ; sûr ; pas d'impact sur la santé ; bon état sanitaire ; pas toxique, (minimum de produit => classé dans autre catégorie) ; l'origine et sûreté du produit (origine classé dans Origine) ; respect de l'environnement & sécurité alimentaire (respect envt classé dans autre catégorie) ; sain et pas dangereux pour la santé ; exempt de résidus ; aspect sanitaire ; il est sain nutritionnellement parlant ; sécurisé ; sain pour l'homme ; sécurité alimentaire ; Consommateur : Sécurité Alimentaire (Produit sain) ; le moins nocif possible pour la consommation ; Une vie plus saine ; produit propre à la consommation ; ne contient aucun polluant ; sans résidus de pesticides, analysé ; pas trop de produits proche récolte ; Sain pour les personnes et l'environnement (environnement classé dans envt.) ; analyse obligatoire des résidus phytos</p>	<p>Classé dans "Sécurité" : rôle de protection, tourné vers les autres, garant d'ordre et de sûreté dans la société. Prise en charge d'une responsabilité de sûreté de la nourriture.</p>	<p>5. je suis persuadé que ce n'est pas dans le bio qu'on a le plus de qualité. Par rapport à tout ce qui est mycotoxine et tout ça. 35. Mettre un blé malade plein de mycotoxines en cellule j'aimerais qu'ils fassent une analyse 4 mois après. Les pesticides c'est pas non plus... Mais je ne suis pas convaincu que le bio soit plus sain que nous.</p>
-------	---	--	--

Gustative	Qui a du goût ; bon ; gustatif, bon ; goût ; saveur ; bon (gout) pour le consommateur ; qualité gustative ; bon goût ; plaisir à cuisiner, plaisir à manger ; fraîcheur ; consommé frais	classé dans " Bienveillance ". Justification : les valeurs de bienveillance "procèdent d'une base motivationnelle intériorisée débouchant positivement sur ces types de comportement." Ces valeurs donnent du sens à l'activité menée par l'agriculteur et apportent du plaisir au consommateur. "nourrir la population", est l'un des fondement du métier d'agriculteur qui ressort dans de nombreux discours. Ici il s'agit de "nourrir bien"	<p>9. Il faut vraiment qu'il y ait du goût et quelque chose de mûr. Moi, j'ai eu du mal à travailler avec des expéditeurs où on ramassait vert, immangeable. Ça mûrit en chambre froide, c'est immangeable on a toujours été habitués de ramasser mûr et de vendre du jour pour le lendemain. Ça passait par la chambre froide, sans rien, c'est vendu direct. C'est du travail, mais au moins, les gens sont contents.</p> <p>60. Il y a le goût, en bio on te dit la vue c'est quand même la 1ère chose, mais je pense que le goût serait vraiment en premier pour moi, après il y a le côté visuel aussi et savoir que tu l'as super bien travaillé, que tu y as mis quand même du temps et du cœur.</p> <p>11. La facilité de vente. Les clients savent qu'il est bon. Ils l'achèteront plutôt à moi qu'à vous, même si le vôtre, c'est le même. Il y a une question de confiance avec les clients.</p> <p>62. je peux vous dire quand vous amenez des produits, j'ai commencé à le faire goûter d'abord à mes amis, à la famille, tout le monde me disait qu'est-ce que c'est bon.</p> <p>Pour l'instant on a travaillé sur les collèges mais les lycées pour que les enfants aussi soient amenés à avoir de bons produits. Notre groupement a travaillé à aller dans les écoles faire découvrir le goût de nos produits à des enfants de 10-11 ans ou même moins, leur montrer ce qu'on faisait, leur faire goûter des aliments</p> <p>19. C'est complet quoi. Un produit fini. Il faut qu'il soit beau et bon. Parce que si vous avez un bel animal, un veau mais qui est élevé aux hormones, qui est une merde sans nom qui est remplie de flotte, non, ce n'est pas un bel animal. Un bel animal, c'est quelque chose qui est bon et qui est bon.</p>
Visuelle	une qualité visuelle ; visuel ; aspect ; joli produit esthétiquement ; joli ; produit fini présentable ; qu'on a envie de consommer, bon aspect ; beau ; bel aspect ; beau produit, joli grain ; appétissant ; belle couleur ; aspect ; visuellement bien ; culture belle ; esthétique ; présentation du produit ; apparence		<p>1. L'aspect visuel qui est quand même très important sur le melon. Il faut qu'il soit bien dessiné, avec les nervures</p> <p>7. De toute façon, les clients l'aiment joli, gros, bien pelé, magnifique. .</p> <p>64. .En bio, la qualité d'une graine se joue surtout à la récolte par la qualité, l'aspect.</p> <p>19. C'est complet quoi. Un produit fini. Il faut qu'il soit beau et bon. Parce que si vous avez un bel animal, un veau mais qui est élevé aux hormones, qui est une merde sans nom qui est remplie de flotte, non, ce n'est pas un bel animal. Un bel animal, c'est quelque chose qui est bon et qui est bon.</p>

Origine	<p>Terroir ; lié à un terroir ; bonne origine ; origine ; produit local ; local ; provenance ; production locale ; produit en France ; Français ; local et issu de petites structures ; origine reconnue ; la proximité ; origine France ou locale de préférence ; France ; produit et acheté en France ; valorisé localement ; origine de production ; provenance circuit-court ; proximité production / consommation ; fermier ; proximité avec le consommateur, fournis par Qualisol ; produit à petite échelle ;</p>	<p>Classé dans "Sécurité" : rôle de protection, tourné vers les autres, garant d'ordre et de sûreté dans la société. Prise en charge d'une responsabilité de sûreté de la nourriture. La valeur d'origine sous-entend une sécurité de la production, une forme de traçabilité et de confiance liée à l'origine. Une sécurisation par la provenance et la proximité.</p>	<p>1. mais le terroir y fait aussi. L'emplacement. Dans les vallées on arrive à faire du blé de moins bonne qualité que dans les coteaux, ça c'est inévitable 36. les gens ils essaient d'abattre chez les transformateurs et après vendre par barquettes et tout ça, ça c'est la qualité. C'est de la meilleure qualité que de l'avoir sur les étalages de la viande, là qu'on ne sait pas d'où elle sort, connaître l'origine aussi et tout ça. On revient de plus en plus à ça, on y revient. ou on ne sait pas d'où ça sort, enfin voilà ! Des fois vous achetez de la viande, vous ne savez pas d'où elle vient, la traçabilité 45. Souvent, maintenant, ils font venir du soja de Roumanie bio, du blé de je ne sais pas d'où bio. J'aimerais savoir comme il s'est fait, le bordel. En sachant que la qualité risque de ne pas être la même. Le problème, il est là surtout. Parce que quand c'est français, vous savez à peu près ce que vous avez en France. Quand vous commencez à le sortir d'ailleurs, vous ne savez plus la qualité et ce qui s'est fait. Il y a une confiance qui s'est créée, il y avait le client, il faut la garder ». Le consommateur, il connaît la personne, il vient là parce qu'il est sûr qu'il va avoir un bon produit. Et souvent, il ne rouspète pas le prix, [...] Après, on n'est pas plus cher qu'un autre. Donc quand les gens viennent de loin, c'est qu'ils savent que là, ils vont être tranquilles. Ça aussi, ça y fait pour la qualité, pour tout.</p>
Tracé	<p>Traçabilité de la culture, un minimum (pour savoir ce qu'il y a dans nos assiettes) ; traçabilité ; transparence de la production ; tracé ; tracé, de confiance ; transparent ; fiabilité ; donne confiance au grand public ; inspire confiance ; avoir une filière qui représente le produit</p>	<p>Classé dans "Sécurité" : rôle de protection, tourné vers les autres, garant d'ordre et de sûreté dans la société. Prise en charge d'une responsabilité de sûreté de la nourriture. La traçabilité sous-entend la aussi une notion de fiabilité et de transparence, de mise en confiance qui repose sur du concret : dimension normative. Sécurisation liée à l'ensemble de la chaîne de production.</p>	<p>63. Celle qui est marketée, même si elle semble bonne, les gens à force voient qu'on les trompe et ils ont moins confiance alors que le reste c'est beaucoup plus durable sur du long terme. Ça passe par justifier les charges que l'on a et ce que l'on veut pour y arriver et donc à partir du moment où on sait le contrat qu'on a avec les coops, quand on peut leur justifier pourquoi le prix est à ce niveau-là, ils le paient parce que derrière il faut justifier du prix donc il faut prouver qu'on est dans le bon sens et après il est prêt à y mettre de l'argent donc l'agriculture gagne des sous en justifiant auprès du consommateur ce qu'on est capables de faire et qui justifie les moyens</p>

Règles	aux normes; fait dans les règles; respecte la réglementation ; normalisé ; certification de qualité; qui remplit cahier des charges ; conforme au standard; normalisé ; label ou bio: homologué par un organisme, cahier des charges ; respect des normes ; Cultiver le produit en respectant les normes; suivi d'un cahier des charges ; respect cahier des charges; bien produit dans les règles ; respect du process du semis à la vente; Appellation (AOC IGP STG) ; tenir un cahier des charges sur le produit ; cultivé dans de bonnes règles ; logo, label ; application des règlements d'hygiène ; rentre dans les critères attendus ; cultivé dans de bonnes règles ; mieux que les normes ; tenir un cahier des charges ; répond aux normes ; label bio ou équivalent	Classé dans " Conformité ". La dimension normative est très explicite ici : cahier des charges, règles à respecter... Il s'agit d'une "autolimitation" , d'une régulation des actions pour répondre à des normes sociétales.	<p>11. Dans les betteraves, il y a des mauvaises herbes, tu vas avec la pioche. Si tu ne finis avec le désherbant, tu finis à la pioche pour rentrer dans les clous des normes.</p> <p>30. Voilà. La traçabilité. Ce n'est pas contraignant. Il faut suivre le cahier des charges. Les normes...</p> <p>38. là en fait on nous demande d'avoir bah un blé avec un certain PS, donc une certaine qualité de grain, un certain taux de protéines, et une... voilà en fait c'est ça. [...] Tout à fait, c'est plus un cahier des charges, nous en agriculture céréalière, je dirais conventionnelle, je ne veux pas dire industrielle mais presque</p> <p>13. Une bonne part de la qualité devient quelque chose d'obligatoire aujourd'hui. Quand vous parlez de blé, on dit blé de qualité, c'est blé de force. Mais c'est quoi le blé de qualité ? C'est un blé qui est produit avec un cahier des charges. Il n'y a pas d'autre mot. Quand vous voyez certains fabricants de gâteaux qui marquent dessus blé produit, il y a des labels LU et compagnie...</p>
Technologique	récolte propre ; propre ; pureté ; protéines ; teneur protéines ou huile ; culture propre ; qualité récolte : protéines blé, huile tournesol ; sec ; conservation ; récolte et triage correcte, bien conservé avant commercialisation ; poids spécifique ; grains cassés ; une semence saine et propre ; produit moissonné à temps propre à la vente ; pureté de la culture, bien stocké ; bien nettoyé ; densité ; protéines blé, rendement ; pas de mélange de mauvaises herbes, propre ; bonne conservation ; ramassé dans de bonnes conditions ; commercialisable pas 2e choix ; le suivi après récolte ; utilisable dans l'alimentation humaine.	Valeur de type normatif . Mais elles ont été associées à la valeur d'un "travail bien fait". Donc placées dans la valeur " Réussite ". Souligne que le gradient valeurs-normes porté par la notion de qualité laisse présager des évolutions possibles : normalisation de valeurs.	<p>1.Si on fait un fongicide et qu'on a le blé qui est de bonne qualité, on le retrouve sur le PMG qui va être un peu plus important, qui va peser un peu plus. Ils se sont rendus compte que les protéines baissent et donc le blé est de moins bonne qualité.</p> <p>3.Sur le blé à protéines il faut que ce soit un blé qui pèse donc qui ait du PS, il faut du blé qui ait des protéines [...]. C'est un gage de qualité.</p> <p>5.Ils payent la protéine à la benne, si, si. [...] Une année d'ailleurs ils avaient donné à 10 d'entre nous à la coop, 70 euros de plus la tonne.</p> <p>7.Et la qualité, bien sec, qu'il se conserve bien, qu'il soit bien séché.</p> <p>66. Le premier truc qui me vient à l'esprit, c'est rapport à la propreté de la récolte [...]ou du moins, la propreté de la parcelle.</p> <p>18. Ça, c'est un produit de haute qualité. Ça fait combien d'années, je ne sais pas, qu'on fait des blés à haute tenue en protéine c'est-à-dire au-dessus de 13.5. Avant on faisait du pain avec du blé, il n'y avait pas de protéine, c'était 10/11 de protéine donc tout ça, l'évolution...</p> <p>21. Sincèrement, je suis assez fier de ce que je fais. Mais c'est une autre satisfaction, c'est-à-dire que j'ai des champs propres ce qui veut dire que j'ai une culture qui n'est pas un mélange de graines de tout un tas de...</p> <p>22. Ça veut dire que dans le sachet il ne faut pas retrouver, je vais parler des poichiches, il ne faut pas qu'il y ait un noir dans les blancs, il ne faut pas qu'on ait une limaille, il faut que ce soit pur.</p>

Travail	<p>mener la culture comme il faut ; bien mené du début à la fin ; lentement et respectueusement ; cultivé en bon père de famille ; Respecter l'agronomie du terroir ; L'amour du métier ; le savoir-faire ; respect de la production ; bien menée ; manière culturale ; pour le mieux dans l'itinéraire ; suivi ; bien suivi ; pour le mieux dans l'itinéraire ; bien s'en occuper du semis à la récolte ; en faire moins mais mieux ; manière culturale ; pour le mieux dans l'itinéraire ; respect sol et culture ; la façon de mener la culture ; suivi technique, produit avec amour ; qualité du travail ; bien fait, bien suivi ; utiliser des OAD, suivi précis ; faire correctement la culture ; suivi technique, labeur ; professionnel ; bien mené semis à récolte et à l'assiette ; excellence ; agroresponsable ; son mode de production conventionnel ou bio ; savoir-faire agricole ; suivi cultural irréprochable ; la fierté de vendre au consommateur un produit de qualité ; bon suivi cultural ; fait dans de bonnes conditions ; maîtrise ; plante en bonne santé, qui se développe normalement ; efficace ; le faire de façon la plus propre ; pas d'herbe ; période de récolte ; Production mécanisable sans pénibilité ; organisation</p>	<p>Expression de performance et de maîtrise dans le travail. Classé dans "Réussite". Amène un sens personnel et une satisfaction relatifs à son activité, relève d'une reconnaissance de pratiques, de "manière de faire" reconnues et validés par les pairs.</p>	<p>1. Je pense que c'est la technicité de l'agriculteur. C'est surtout qui fait que le produit est de meilleure qualité ou pas. Pour avoir du blé de qualité il faut suivre les conseils de la coopérative. On produit du blé de qualité donc on se doit de faire les apports d'engrais un peu plus fractionnés donc un apport de plus</p> <p>3. Après la qualité se fait aussi au suivi de la culture. Si on ne suit pas un blé par exemple comme il faut, qu'on commence à avoir des folles avoines qui viennent, des bromes [...] ou les maladies [...]. Ça c'est un côté qu'il faut suivre quand même. C'est à nous à mettre notre savoir-faire de mettre en place tel ou tel truc.</p> <p>5.. On essaie de travailler au maximum la qualité. Donc qu'est-ce qui fait que c'est de qualité, c'est tous les soins qu'on peut apporter ou à la culture ou aux animaux. Plus on y apporte du soin, normalement plus il y a une meilleure qualité de la production. Il me semble. [...] Voilà, c'est mon contentement personnel d'avoir bien travaillé. C'est tout.</p> <p>60. Il n'y a pas photo, une production qui fait 43 ha avec de la flotte et de l'engrais chimique et en France un producteur biologique qui met 30 jours de plus pour le produire avec 50 unités d'azote et des rendements à 10 tonnes, le produit n'est certainement pas le même.</p> <p>65. On suit les cultures comme il faut. Je suis allé voir beaucoup de gens qui faisaient de l'ail. Moi, c'est la première année que j'en fais en bio, mais là c'est pareil, j'avais prévu de l'arroser, il ne faut pas l'arroser au mois de mai. Enfin, il y a plein de trucs qu'il faut savoir. [...] on sait ce qu'il faut faire. La herse étrille, c'est pareil, il ne faut pas la passer n'importe quand, pour l'herbe par exemple</p> <p>66. Mais oui, la qualité, c'est de travailler... le côté agronomique est important pour nous, donc c'est vrai qu'on essaie de soigner vraiment les cultures. Je vois, j'essaie d'amener pas mal de matière organique et tous les voisins me disent : « mais tu es fou, qu'est-ce que tu t'embêtes avec ça ». J'achète du fumier de vache.</p> <p>18. La qualité c'est déjà le savoir-faire d'agriculteurs, le savoir-faire qu'il va y mettre dans sa production. ça, c'est déjà un gage de qualité</p> <p>19. C'est un code de conduite. Pour l'animal pour le Label Rouge, on a le règlement de la charte de qualité, ça c'est une chose, mais après ce sont des trucs qu'on se fixe soi-même.</p> <p>20. Là, justement c'est à nous de faire attention. De bien le surveiller, d'aller voir toutes les semaines aller voir la culture pour voir comment elle se comporte.</p>
---------	---	--	---

Financière individuelle	<p>prix achat rentable producteur ;rémunérateur ; un bon revenu ; devrait être plus valorisé ; rentabilité ; rentable ; économique ; rentabilisé ; commercialisation ; pouvoir en vivre agriculteur ; gens ne regardent pas le prix ; prix de vente, rémunère plus ; valorisé par le prix ; prix rémunérateur pour l'agriculteur ; Pour l'agriculteur: rentable et sécurisant ; prix ; culture rémunératrice ; Économiquement responsable ; économiquement viable ; Commerciabilité - rentabilité ; valorisé ; prix qui laisse une marge au producteur ; faire vivre décemment un agriculteur ; valorisation du travail ; économiquement réalisable ; rapport qualité-prix ; qui fait vivre les agriculteurs de leur travail ;</p>	<p>Comprend une dimension de sécurité à travers la sécurisation du revenu, plus que de recherche explicite d'enrichissement avéré. Classé dans "Réussite". Recherche de gain personnel lié à l'activité. "Être performant dans la création ou l'accès à des ressources est une nécessité pour la survie des individus ; c'est également indispensable pour que les groupes ou les institutions puissent atteindre leurs objectifs"</p>	<p>1.C'est-à-dire que si on fait un fongicide et qu'on a le blé qui est de bonne qualité, on le retrouve après sur le poids des mille grains qui va être un peu plus important, qui va peser un peu plus. On le retrouve quand même automatiquement. Même si on a investi sur du fongicide, on a quand même le retour sur investissement.</p> <p>63. il faut qu'économiquement ce soit viable et quand économiquement c'est viable après on peut faire en plus d'équilibre, on rentre dans le machin, on peut mettre un cahier des charges particuliers mais il faut qu'on soit viable économiquement, les gens souvent travaillent à l'envers parce que le nerf de la guerre c'est l'économie mais ce n'est pas incompatible avec l'éthique mais ça marche, il faut faire les choses dans l'ordre.</p> <p>64. Mieux c'est payé, plus je cherche à faire bien et le marché monte.</p> <p>30. C'est plus rémunérateur. Au niveau de l'ail, c'est payé plus cher.</p> <p>36. c'est la qualité qui nous fait vivre enfin qui nous donne des marges brutes quoi</p> <p>38. Alors en fait, aujourd'hui ce n'est pas compliqué, on décide en fonction de la coopérative agricole avec laquelle on travaille, c'est comme ça que ça se décide pour la simple et bonne raison, c'est que la coopérative agricole avec laquelle vous travaillez va vous générer plus ou moins de prix intéressants en fonction de ses marchés</p> <p>14. La qualité, c'est de la rémunération en plus, je pense.</p> <p>18. Moi, le blé de qualité, aujourd'hui sur mon exploitation, ça représente 40 % de tout le chiffre de mon exploitation à peu près.</p> <p>21. Tout à fait parce que la quantité c'est l'argent qu'il y aura à la fin. C'est mon gagne-pain.</p> <p>46. Après, si c'est valorisé dans le prix, on le fait, parce que c'est toujours pareil, c'est donnant-donnant. Si on fait ça, si on fait des efforts, c'est pour être rémunéré par la suite, parce que l'intérêt quand même de faire ce métier, c'est de bien vivre.</p>
Financière équitable	<p>prix raisonnable consommateur ; qui produise de la valeur ajouté à l'échelle locale ; rémunérateur pour la coop et l'adhérent ; qui fait vivre l'économie du territoire ; qui fait vivre le territoire ; qui rémunère le producteur sans assassiner le consommateur, que tout le monde s'y retrouve ; économiquement responsable ; autonomie alimentaire</p>	<p>Universalisme tourné vers les autres. Dimension sociale. Placé dans la sous-catégorie "universalisme humain" pour le différencier de l'universalisme lié à la nature qui apparaissait aussi dans les réponses.</p>	

Marché	qui corresponde à l'attente du consommateur ; apprécié ; recherché ; régulier pour le consommateur ; plaît au consommateur ; acheté avec plaisir ; bon pour le consommateur	Réussite : adéquation du travail réalisé et de la production à une attente : expression de valorisation du travail : c'est ici plus la notion de réussite personnelle, de valorisation du travail réalisé qui transparait. Cette satisfaction a été classée dans Réussite plutôt que dans Bienveillance.	45. Après, c'est parce qu'il y a une petite fierté humaine aussi quand même, entre nous, de la qualité. Vous savez que vous vendez quelque chose de bon, il y a quand même la petite fierté du producteur quand même. Elle y est quand même. Moi, j'ai des clients qui viennent ici chercher de l'ail, ils me disent que le même ail, on ne le trouve pas, nulle part. Donc il y a un produit de qualité quand même . Sur l'ail, énormément, parce que l'ail, celui qu'on vend à la ferme, quand les gens, ils viennent, qu'ils disent : « Putain, c'est super, on n'en trouve pas ailleurs, il est bon et on ne mange que de celui-là », et qu'ils reviennent. On en a qui viennent de Toulouse et tout ça, qu'ils font 40 kilomètres pour venir chercher juste de l'ail parce qu'on manque de l'ail, on n'a rien d'autre à vendre.
Quantité	rendement ; du rendement ; bon rendement ; rendement correct	expression directe des compétences, de la performance : classé dans Réussite	35. Il faut arriver à faire du rendement quand même. Il faut vivre 21. l'objectif c'est des champs propres, une récolte abondante et tout ce qui est produit à l'intérieur, il faut qu'il y ait du rendement et c'est mon travail.
Agronomique	diversité de l'assolement ; n'épuisant pas les sols ; Positif pour les sols ; allongement rotation ; résistance aux maladies et ; bonne productivité ; faire une bonne rotation dans les cultures ; penser à nourrir la terre avant de vouloir la cultiver ; rendement régulier ; les reliquats azotés ; il est produit sans appauvrir les sols	Autonomie : relatif à une indépendance par rapports aux intrants en valorisant les processus du vivant et le sol. Classé dans " Autonomie "	13. : De toute façon, c'est cela, avant en travail du sol, on se crée des problèmes et on va acheter des solutions. On essaye d'avoir une espèce d'écosystème qui se mette en place, avec des ravageurs qui va gérer les limaces. Et on le voit déjà : il y a des perchoirs pour les mulots et cela a l'air de fonctionner. Voilà. Sinon, il faut courir aller acheter les solutions tous les jours. 20. Des fois, avec un fongicide, on arrive à passer. Un blé de qualité on va passer avec 2 si vraiment on voit que c'est limite. Aujourd'hui, on essaie toujours au moment de choisir des blés de qualité justement qui sont résistants au niveau de l'épi et quitte à passer sur le feuillage avant l'épi pour protéger le feuillage et l'épi comme on sait qu'il est résistant il n'y aura pas besoin de le passer, vous voyez ?Voilà. on choisit nos variétés par rapport à notre type de sols, la manière dont on travaille, c'est un tout.

<p>Mode de production : moins de chimie</p>	<p>raisonner la culture (moins de produits chimiques) si possible ; pas d'excès de produits phytos ; moins de pesticides ; le moins de phytos possibles ; pas pesticides à tire larigot ; traiter au plus juste seulement si besoin ; éviter l'emploi surchargé de pesticides ; utilisation minimum de pesticides ; peu de pesticides ; le moins de pesticides possible ; moins de phytos utilisés ; faire venir la culture avec le moins de produits possible ; peu de phytos ; moins de traitements possibles ; pas trop intrants (mis dans intrants) et phytos ; le moins traité possible (raisonné) ; Minimum de traitement ; le moins d'intrants chimiques possibles ; pas trop de produits ; même en conventionnel bien suivi pas excès de produits ; traitements bien ajustés ; avec le minimum de produits phytos ; pas plus de produit que ce qu'il faut ; minimum de produits ; le moins de produits phytos possibles ; mieux avec moins de produits ; pas beaucoup de pesticides</p>	<p>Sécurité : moins de produits phytosanitaires, moins de "pesticides" dans une vocation de sécurisation (santé, résidus...).</p>	<p>2.Ah ! La qualité, il faut que ce soit un produit le plus sain possible avec le moins de pesticides si on peut dire. Après on sait très bien qu'en conventionnel, pour produire sain sans pesticide ça va être compliqué quoi.</p> <p>2.Et ça c'est bien et donc si on peut réduire l'anti-limaces, ce n'est pas plus mal pour la santé, pour le sol, pour tout. Donc je crois que sans être bio, notre technique va quand même aider à produire plus sain. Il me semble.</p> <p>5. Voilà! Si on positionne moins d'intrants c'est pour avoir moins de résidus</p> <p>35. C'est vrai que nous, on les met alors que je pense qu'il y a des produits plus sains. Pour exemple, j'ai un copain il y a 10 ans qui s'est intoxiqué avec des produits il y a dix ans. Il mettait le masque et une fois, avec Hussar il ne l'a pas mis. Le soir, il cachait du sang.</p> <p>13. il y a 20 ans de ça on en parlait. Même avant. On ne parlait que du gustatif, de la qualité intrinsèque d'un produit. Jamais il n'était question de sa qualité vis-à-vis des produits phytosanitaires. Un produit sain...</p> <p>14. Sain, j'entends pas trop intoxiqué, vous voyez ce que je veux dire ? De produits...</p> <p>22. Je veux dire que si on vous dit que 70 jours avant la récolte qui est estimée à telle date, on ne doit plus rien faire sur une culture, quoi qu'il arrive, on ne va plus rien faire.[...] Pas de résidus, pesticides, des engrais [...] et après de récolter aussi des cultures sainement. Quand je dis sainement, c'est si on a de l'herbe peut-être de laisser des ronds, de récolter vraiment l'extra quoi, quitte à faire 2 lots. Un lot qui ne soit pas bon, l'envoyer pour faire de l'aliment pour le bétail [...] je ne sais pas mais enfin bien différencier l'alimentation humaine et le reste</p> <p>44. Après, essayer de réduire les produits au maximum pour... quand on n'est pas en bio, mais au moins essayer de réduire de... un peu réduire le produit pour avoir... que ça se retrouve moins dans les céréales.</p> <p>45. Après, je pense que là où il faudrait travailler beaucoup plus, c'est sur les résidus de produits dans les céréales. C'est surtout ça qu'il faudrait travailler, savoir si un traitement par exemple se retrouve dans le grain avec du résidu et s'il y a du résidu, ou on l'élimine, voir si c'est nocif, ou chercher autre chose.</p> <p>46. Disons que maintenant, ils analysent tout, donc, on sait qu'il y a tant de pesticide dans tel grain et quand on le mange...</p>
---	---	--	---

<p>Mode de production : moins d'intrants-</p>	<p>non irrigué ; cultivé dans de bonne conditions avec le moins d'intrants possibles ; limitation des intrants ; culture économe en intrants ; raisonnée ; production raisonnée (hors extrêmes) ; sans trop d'intrants ; pas produit de façon intensive ; demande peu d'apport organique ; le moins d'intrants possibles ; extensif ; des intrants bien optimisés ; production raisonnée ; issu d'une agriculture raisonnée ; Le moins d'intrant possible ; faire des cultures raisonnées ; ne pas surcharger en azote ; production sans irrigation si possible ; mettre au plus juste ; peu d'intrants ; pas d'azote ; moins d'intrants ; produit avec des intrants raisonnés ; pas beaucoup d'intrants ; limiter les intrants ; le moins d'intrants possible ; pas trop d'intrants ; sans trop d'intrants, en culture raisonnée ; intrants modérés ; Minimum d'engrais</p>	<p>Autonomie : Production raisonnée par un travail mené "au plus juste". Sous-tend une notion d'indépendance vis-à-vis des intrants et classé ainsi dans "Autonomie"</p>	<p>60. Et puis ce n'était plus possible quand tu as les pieds et les mains liés par rapport aux coopératives qui te fournissent du produit, tu n'as plus de marge de manœuvre. 32. Mais je pense que la qualité, elle y est parce qu'il y a tout ce suivi derrière qui fait qu'on limite les intrants le plus possible, qu'on essaye de pas mettre des variétés, de faire n'importe quoi. C'est ma vision. 19. c'est quelque chose qu'on fait soi-même de réfléchir, c'est pour ça que je vous disais tout à l'heure qu'être en mode automatique, ce n'est pas possible. Parce que des fois, il y a des traitements, ça ne sert à rien de les faire. Si vous êtes en printemps sec, un printemps sec, il y a un traitement, le produit vous pouvez le laisser dans le bidon et le bidon vous pouvez le laisser à la Coopérative.</p>
<p>Mode de production - pas de chimie/ synthèse</p>	<p>Issus d'une agriculture sans chimie ; non chimique ; pas traité ; sans produits chimiques ; Il est produit sans produits de synthèse ; sans pesticides ; issus de variétés non hybrides ; keine gentechnik : pas de génie génétique ; Un produit qui vient de l'agriculture pas de l'industrie ; non industriel</p>	<p>Autonomie : Production issu d'un travail mené sans chimie. Sous-tend une notion d'indépendance encore plus importante vis-à-vis des systèmes dits conventionnels et classé ainsi dans "Autonomie"</p>	<p>35. Moi je suis persuadé qu'ils peuvent faire des produits plus propres. Mais pourquoi changer un système qui marche bien, qui rapporte, où personne leur casse les pieds parce qu'ils ont du poids... Après quand on passe le pulvé, ça fait peur aussi. Quand on voit autour de soi. Les émissions, les maladies... 42. Maintenant, après, c'est un choix. Ici, c'est la tranquillité. On leur amène les animaux et ils leur mettent dans des bâtiments, ils gavent, on revient, on reprend les animaux. Nous, on se les met, on se les sort, on se les plume, on fait tout. C'est un choix. Faire deux mille, trois mille, cinq mille bestioles tous les dix jours pour gagner deux ou trois euros, des fois, ça leur est arrivé, j'ai entendu, et même je sais de source sûre qu'il fallait qu'ils renflouent parce qu'ils n'avaient pas gagné... La camelote qu'ils avaient sortie n'était pas ce qu'entendait l'industriel, alors il a fallu qu'ils renflouent. Là, ce n'est pas la peine. C'est pour ça qu'on veut faire de la qualité en petite quantité que ne pas faire beaucoup de...</p>

Mode de production - bio	Filière biologique ; bio ; agriculture biologique ; agriculture paysanne ; mode de production ; CULTURE ORIGINE BIOLOGIQUE	C'est la totalité du système qui est vu comme indépendant du conventionnel, sans compromis. Classé dans " Autonomie " : "indépendance de pensée et d'action".	60. Ah oui. On s'est réappropriés tout, la façon de travailler comme quoi rien n'est perdu. [en parlant du passage en bio] 62. n'attendez jamais une recette de ma part, je vous dis ce que je fais mais faites-la vous, c'est vous qui allez créer sur votre ferme[...]. Il ne faut pas se laisser dicter par les coops qui veulent vendre des produits. C'est-à-dire que s'il faut reprendre en main c'est nous qui devons reprendre en main. Qui reparte de la base, de nous, on ne veut plus que les gens nous disent ce qu'il faut faire, ils n'ont pas à nous dire ce qu'on doit faire
Nature	naturel ; saison ; revenir aux sources ; produit de saison ; Un paysage de notre campagne différent ; le plus naturel possible ; élémentaire (= non transformé) ; bio, naturel	A trait ici à l' universalisme . : compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. Segmenté en universalisme de nature, pour le différencier de l'universalisme lié à l'humain..	62. Le plus important c'est de manger sain, bio mais aussi local et de saison, on ne va pas manger des tomates en janvier, c'est aberrant. La nature est bien faite dans le sens où le corps l'hiver a besoin de choux quel qu'il soit, au printemps on va manger des artichauts parce que ça va nettoyer le foie mais la nature est hyper bien faite, si on la suit...
Éthique et sociale	un produit qui respecte la planète ; respect de l'humain ; respect de la terre ; générations futures ; éthique ; respect de l'individu ; faire profiter les personnes qui en ont besoin ; Que tout le monde trouve son compte ; respect du consommateur ; façon dont on le produit : pas tout détruire ; créateur d'emploi ; respect de normes environnementales et sociales (en vivre dignement) ; un légume qui nourrit les populations ; qui fait plaisir	Universalisme tourné vers les autres. Dimension sociale. Placé dans la sous-catégorie " universalisme humain " pour le différencier de l'universalisme lié à la nature qui apparaissait aussi dans les réponses.	62. la qualité c'est d'abord le travail qu'il peut y avoir, la qualité est reliée aussi à des gens c'est-à-dire qu'il y a tout qui est en résonance mais ça veut dire aussi que la qualité vient aussi de la personne c'est-à-dire qu'une plante peut être bonne mais il faut aussi qu'il y ait un être humain à côté, si vous voulez il faut que la personne qui fait ça soit heureuse elle aussi. Tout à fait c'est-à-dire que si demain l'agriculteur qui produit comme très souvent, il va faire de la marchandise mais qu'à côté de ça il ne vit pas, il subit, il est dans la détresse et on va dire à côté vous savez on fait des bons produits mais d'un autre côté il y a des gens qui ne vivent pas, c'est tout ça donc ça veut dire une qualité aussi 63. en tant qu'agriculteur la qualité c'est ce qu'on peut appeler en bio la durabilité, la durabilité c'est de respecter l'environnement, de respecter le sol mais aussi ce qu'on n'entend pas souvent, c'est de respecter les gens qui travaillent et le revenu parce que si on veut que ce soit durable, il faut qu'eux-mêmes soient durables dans leur travail.

Durabilité	production durable ; viable à long terme	lié à la notion de sécurisation de la production dans le temps. Classé dans " sécurité "	63. en tant qu'agriculteur la qualité c'est ce qu'on peut appeler en bio la durabilité, la durabilité c'est de respecter l'environnement, de respecter le sol mais aussi ce qu'on n'entend pas souvent, c'est de respecter les gens qui travaillent et le revenu parce que si on veut que ce soit durable, il faut qu'eux-mêmes soient durables dans leur travail.
Image	bonne image ; valorisant ; LA reconnaissance du consommateur ; la fierté de vendre au consommateur un produit de qualité ; reconnaissance ;	Réussite : satisfaction et valorisation personnelle, recherche de reconnaissance du travail. Classé dans " Réussite "	2. Alors comme ça on essaie d'être un peu plus propre (Rires), de donner une image meilleure. 46. et j'ai dit : « Il faut que tu continues sur cette base. On se fait un nom et on fait des connaissances que parce qu'on fait quelque chose de bien ». Si vous faites quelque chose n'importe comment, au bout d'un moment, vous êtes moins reconnu[...]. Ils sont venus les faire là parce qu'ils savaient qu'il n'y avait aucun souci, que le produit allait être super. Après, c'est parce qu'il y a une petite fierté humaine aussi quand même, entre nous, de la qualité. Vous savez que vous vendez quelque chose de bon, il y a quand même la petite fierté du producteur quand même. Elle y est quand même.
Environnementale	qui ne nuit pas à la qualité de l'eau; allie environnement; qualité environnementale; l'intérêt pour l'environnement et la biodiversité ; respect de l'environnement ; respect de l'environnement (pas forcément bio) ; pas pollué, qui ne pollue pas les terres; pas pollué par pesticides ; pas pollué mais pas forcément bio ; respectueux de l'environnement; le plus écologique possible ; bon environnement; qui est produit sans trop de pollutions; économe en eau; façon dont on le produit: pas tout détruire; favorable pour l'environnement; sain pour l'environnement; issu d'une rotation environnementale; intérêt agroenvironnemental	A trait ici à l' universalisme . compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. Segmenté en universalisme de nature , pour le différencier de l'universalisme lié à l'humain. C'est l'environnement qui est nommé ici plus qu'expressément la nature, mais qui sous-tend la même volonté de protection.	62. , la qualité c'est aussi l'environnement c'est le respect, c'est l'harmonie pour moi c'est ça la qualité. En sondage on est descendu à 1 mètre avec un tractopelle, on a fait un trou, on a été voir comment est la terre dessous et c'était merveilleux, vous prenez la terre, elle était grumeleuse, on voyait les microorganismes, la vie, le travail des racines, on voyait tout ça.[...] c'est de respecter l'environnement, de respecter le sol mais aussi 32. Je dirai que la qualité, ce serait en rapport à la manière dont ça a été produit. Si ça a été produit avec des produits polluants, avec des trucs dangereux pour l'environnement 41. La qualité, je dis : « On est tous à vouloir produire ». Cet hiver, je fais des cabanes pour les mésanges, on le fait partout. Moi, je fais vachement attention à tout ce qu'il y a autour de moi, je le vis tous les jours, j'y suis tous les jours, je ne cherche pas à tout tuer.

9. Graduation de l'intérêt des producteurs selon les caractéristiques des légumes secs, en %

	peu imp	assez imp	très imp
E un prix intéressant	6,3	31,0	62,8
A allonger les rotations	10,5	29,3	60,3
A bon précédent	5,4	35,2	59,4
E économiser l'azote	14,6	26,4	59,0
A améliore la fertilité des sols	8,8	36,8	54,4
E réduire les charges intrants	11,3	35,2	53,6
E diversifier le revenu	15,1	32,6	52,3
S participer à nutrition de qualité	10,9	41,8	47,3
S valeur pour le territoire	13,0	41,0	46,0
EV économiser l'eau	20,1	35,2	44,8
A valorise les petites terres	30,1	29,7	40,2
S produire des protéines végétales	16,7	43,5	39,8
EV préserver le milieu	20,1	41,4	38,5
M améliorer l'image	23,4	39,3	37,2
M attiser la curiosité	15,5	47,7	36,8
EV économiser l'énergie	27,2	36,0	36,8
M répartir le travail	19,7	45,2	35,2
M se rapprocher du consommateur	27,2	38,1	34,7
S créer des emplois	17,2	51,1	31,8
EV réduire les GES	31,8	37,7	30,5

Abréviations : E : économie, A : agronomie, S : social, EV : environnement, M : métier. Il s'agit d'une référence à la catégorisation des items dans le questionnaire.

10. Questionnaire : motivations à produire des légumes secs

Items du questionnaire relatifs aux différents intérêts à produire des légumes secs et fréquence des réponses les citant comme étant très importants.

Les « oui » indiquent que les répondants ont coché « très important » les « non » qu'ins ont coché une autre réponse, c'est-à-dire accordant une importance moindre ou pas d'importance.

motivation	fréquence de "très important" (%)	
	non	oui
prix de vente intéressant	37,2	62,8
allonger les rotations	39,7	60,3
bon précédent	40,6	59,4
économiser l'azote sur culture suivante	41,0	59,0
améliorer la fertilité des sols	45,6	54,4
limiter les charges intrants	46,4	53,6
diversifier le revenu	47,7	52,3
participer à une nutrition de qualité	52,7	47,3
valoriser le territoire avec filière locale	54,0	46,0
peu consommer la ressource eau	55,2	44,8
valoriser les petites terres	59,8	40,2
produire des protéines végétales	60,3	39,7
préserver le milieu naturel	61,5	38,5
image du métier valorisée	62,8	37,2
réduire les dépenses d'énergie	63,2	36,8
intérêt pour une nouvelle culture	63,2	36,8
mieux répartir le travail dans l'année	64,9	35,1
se rapprocher du consommateur	65,3	34,7
participer à créer de l'emploi	68,2	31,8
limiter les GES	69,5	30,5

Pourcentage de réponses « très important » pour les différents intérêts des légumes secs, par système d'exploitation

	bio	mixte	conv
A allonger les rotations	50,00	71,40	64,50
A améliorer la fertilité des sols	52,50	76,20	52,20
A bon précédent	57,50	66,70	59,40
A valoriser petites terres	46,20	42,90	36,20
E diversifier le revenu	48,80	71,40	51,40
E économiser l'azote	61,30	81,00	54,30
E réduire les charges intrants	51,20	81,00	50,70
E un prix intéressant	60,00	61,90	64,50
EV économiser l'eau	47,50	47,60	42,80
EV économiser l'énergie	42,50	42,90	32,60
EV préserver le milieu	37,50	61,90	35,50
EV réduire les GES	37,50	38,10	25,40
M améliorer l'image	30,00	47,60	39,90
M attiser la curiosité	36,20	42,90	36,20
M répartir le travail	33,80	47,60	34,10
M se rapprocher du consommateur	40,00	42,90	30,40
S créer des emplois	33,80	38,10	29,70
S participer à nutrition de qualité	56,20	47,60	42,00
S produire des protéines végétales	53,80	47,60	30,40
S valeur pour le territoire	53,80	38,10	42,80

11. Contradictions

Double contrainte

transition envt	baisse intrants	On aurait envie d'évoluer. Comme par les drones et tout ça. Réduire les nitrates parce que c'est le grand mot, les pesticides. C'est dans l'air du temps aujourd'hui. Oui je veux bien mais on ne peut pas. C'est impossible. En espérant que ça aille mieux.	agri conv
	normes qualité	là on s'est rendu compte depuis 2 ans qu'avec ces nouvelles lois qui sont sorties, en France on a le blé qui est en train de diminuer en qualité. Globalement en France, avec ces nouvelles lois environnementales, ils se sont rendus compte que les protéines baissent. Et donc le blé est de moins bonne qualité. Ça, c'est inévitable puisqu'il faut qu'on réduise les intrants donc automatiquement il y aura moins de protéines.	agri conv
	règles environnementales	Au niveau paperasse, quoi. Tout ce qui est environnement, loi environnementale. Ça a bien évolué. La directive nitrate et tout c'est vrai que ça... On y arrive hein, je me suis équipé d'un logiciel de gestion parcellaire maintenant. J'ai agrimap. Donc j'ai mon petit logiciel, je gère... Ça devient de plus en plus complexe . Puis on en arrive même au point où même les logiciels ne sont plus... On n'arrive plus à faire ce qu'on nous demande. [...] Interviewé : J'en ai parlé avec d'autres , au niveau CER, DDT et tout, quand je leur ai dit « Mais on fait comment là en fonction des précédents sur les parcelles ? Comment on fait pour gérer la directive nitrate pour les apports ? » et bien il a dit « On ne peut pas ». J'ai appelé agrimap, il me dit « Si vous allez chercher aussi loin... Au jour d'aujourd'hui il n'existe aucun logiciel capable de gérer... c'est même pas à la parcelle. Il y a des ilots, il y a les parcelles, il y a les intercultures, il y a tout ! Donc on ne peut plus ».	agri conv
perte qualité de vie professionnelle	perte efficience	Oui. Même moi cette année, je vais travailler mais enfin... J'ai perdu un peu la niaque quand même. Ce n'est pas très motivant . Tu vas travailler...Ça stagne. Tu vas voir du rendement, tu fais au maximum... qu'est-ce que t'as gagné... Là même pas 300 euros en maïs... Je ne sais pas. C'est difficile à gérer. Quoi faire ? Je sais que je sécurise un peu avec l'ail parce que c'est à peu près stable. C'est un plus... Mais je ne vivrai pas que de ça. J'enlève l'ail, je peux arrêter. Le maïs, il y a 25 ans qu'on en fait et on sera toujours obligé d'en faire.	agri conv

	perte finalités métier	<p>il y a plusieurs pressions. On est un peu entre le marteau et l'enclume. On est un peu tirillé entre le marché final qui est très exigeant, des demandes de traçabilité et particulièrement en conventionnel où on doit tout tracer, tous les traitements tous les trucs. Le métier, il évolue pas mal vers une grande partie administrative un peu au détriment du terrain. C'est un peu malheureux. Et après côté agriculteurs du coup, une demande surtout sur les cultures un peu nouvelles. Des demandes d'appui technique, de solutions. Après, ils demandent aussi beaucoup économiquement comment faire pour que ça marche. C'est général c'est un peu difficile économiquement. Les prix sont assez bas. Ils cherchent un peu des alternatives. C'est un peu deux modèles. C'est ceux qui restent petits mais qui se concentrent sur des valorisations à meilleure valeur ajoutée. Et les autres qui s'agrandissent, qui continuent à s'agrandir. Et entre les deux ceux qui sont intermédiaires, qui ont du mal. Et au passage, beaucoup de terres qui risquent d'être abandonnées. [...] il y a beaucoup de friches déjà. [...] Et après ce que j'espère, c'est que le métier de technicien ne se coupera pas du terrain. On perdrait notre vocation. Si le contact terrain se résume juste au contact agriculteurs, déjà c'est bien mais ce n'est pas suffisant. Un bon technicien, il doit avoir les godasses et avoir les pieds dans la terre au moins la moitié du temps. Sinon, on fait que brasser des informations qu'on reçoit d'ici de là.</p> <p>Je le vois sur tout. ça, vous voyez, les papiers. Moi, j'avais une chose à faire, c'était la comptabilité, c'était la TVA. C'était le seul souci paperasse que nous avons à l'époque. Et ça, je ne le faisais qu'une fois par an, comme je tenais bien mes papiers, ma comptable ne voulait me voir qu'une fois par an [...].</p> <p>Mais là, maintenant, j'ai vu l'évolution. Maintenant, on passe plus de temps dans les papiers que dans les champs. Et si vous ne faites pas les papiers, vous n'avez pas les sous. Donc vous êtes contraint de faire la paperasse.</p> <p>Voilà pourquoi on passe notre vie derrière un bureau. Mais le monde agricole, ce n'était pas ça pour nous. Et déjà, cette évolution, c'est celle-là que j'ai vue. On passe plus de temps derrière un bureau. On passe 60 % derrière un bureau.</p>	TC conv agri conv
	perte lien social	<p>Des gens plus sous pression, énervés, ras le bol. Quand on discute avec un paysan si on n'est pas un peu fort moralement, il nous descend à vitesse grand V. Et puis le manque d'argent. Aujourd'hui quand j'arrive avec le tracteur, ils ont un grand sourire. Quand j'arrive avec le facturier, ça change de couleur. C'est impressionnant. Et les mentalités ont changé. Avant, on arrivait le midi. On arrivait la première des choses : à quelle heure tu veux manger ? Aujourd'hui, c'est terminé. On ne voit plus personne. Tout a changé. Les structures sont de plus en plus grosses. D'ailleurs nous entrepreneurs, je pense qu'on est voué à disparaître. Aujourd'hui, les agriculteurs sont de plus en plus gros donc de plus en plus autonomes. Ils ont plus besoin de faire appel à un entrepreneur. Dans les années futures, je vois mal mon métier. Ou alors il faudra arriver, baisser les pantalons et travailler pour pas cher pour que ça leur coûte moins cher que leurs frais de mécanisation. Il faudra qu'on passe en dessous de leurs frais de mécanisation et là peut-être qu'ils nous feront travailler. Mais comme on a les mêmes frais de mécanisation qu'eux, on n'y arrivera pas.</p>	agri conv

Conflit critique

industrialisation	bio	Le schéma est pour aller sur des grandes fermes, de plus en plus grande, une agriculture bio intensive, il est là le schéma, et ça veut dire que demain il y aura une ferme par commune ou deux et c'est tout et il n'y aura plus rien, il n'y aura plus de vie dans les communes parce que mine de rien si vous aviez 10 ou 15 fermes et qu'il n'y en a plus qu'1 ou 2, il n'y aura plus de gens qui reprendront et c'est vrai que notre agriculture biologique est créatrice d'emplois énormément parce qu' on pense à tout le monde , il y a des petits, il y a des plus grands, on est ouverts à tout, dans la façon de faire non, même s'ils disent oui ce n'est pas vrai, le système n'est fait que pour écraser le petit de plus en plus et en fin de compte demain au lieu d'avoir 80 ha ou 50 ha bio, il en faudra 150, 200, et demain 300 et ainsi de suite et on repart sur le même schéma où il faut toujours plus, donc du gros matériel, la nature on s'en fiche , on balaye, des grandes surfaces ça veut dire plus d'arbres, plus rien et on écrase de plus en plus.	agri bio
	conventionnel	J'ai tout perdu, ma liberté, j'étais broyé par le système , j'avais l'impression d'être dans un entonnoir , vous essayez d'en sortir mais ça tourne tellement vite que vous ne pouvez pas mais vous êtes pris par le système qui vous dit il faut produire , on recevait des SMS ou des flashes disant attention rouille brune, on avait des gens qui nous donnaient des informations et il fallait qu'on applique. On peut nous dire vous pouvez prendre du recul mais non, à un moment vous êtes tellement pris par la vitesse qu'il faut produire , c'est comme une formule 1, vous avez les mecs qui pilotent et les autres qui disent attention à ceci, attention à cela donc il faut rajouter ça, il faut rajouter tel produit et donc comme vous êtes toujours dans le truc, on vous met dans un sentiment de peur, vous êtes dedans, vous êtes pris , [...]	agri bio

Dilemme

investir	agrandir	Surtout si la terre vaut comme aujourd'hui 9000 euros et qu'on y gagne. Si sur 5 hectares on gagnerait un bon revenu, qu'il reste pas mal d'argent, ils n'ont pas intérêt à vendre. Mais comme aujourd'hui les comptabilités arrivent à zéro voire en négatif, pourquoi le garder ? Moi le premier. Il me faudrait sortir de mon salaire pour combler le trou de l'exploitation. Un an, deux ans après, on arrête tout . Et surtout quand on voit qu'après 5 hectares à 9000 euros, ça fait un bon pécule. C'est pour ça que j'ai un doute . Je vois l'avenir un peu noir. Après, il suffit que ça reparte. Mais pour l'instant , rien ne nous montre...	agri conv
----------	----------	---	-----------

	suivi culture	<p>Après, à mon avis, 10 ou 16 € l'hectare, je pense que c'est un peu élevé. [...] Alors après, je ne sais pas. Eux, leur argument, c'est de dire qu'ils les font gagner les 10 ou 16 €/hectares. Enfin, c'est vite gagné comme vite perdu. C'est sûr qu'il suffit qu'il y ait une attaque fongique et que le gars du suivi culture, il nous fait passer au bon moment la rouille et que vous limitez l'impact à la rouille, vous avez vite fait de gagner 1 ou 2 quintaux et 1 ou 2 quintaux, c'est 15 à 20 € ou 30 € de gagnés à l'hectare, et c'est vite amorti aussi dans un sens comme dans l'autre. C'est là où... Je ne sais. Comme je vous dis, cette année, Lionel, il l'a pris. J'attends de voir ce que ça donne. Donc c'est toujours pareil, on attend de voir ce que ça donne.</p>	agri conv
rupture habitude/adoption nouveau	couverts	<p>Je ne suis pas chaud pour en faire parce que le couvert végétal c'est très compliqué en fonction de la culture suivante il ne faut pas faire n'importe quoi. Je me renseigne pour l'instant, j'essaie de voir un peu ce qu'il faut faire et les évolutions. [...] Donc il faut s'adapter un peu à tout. Après je ne suis pas contre faire des couverts végétaux. Il y a à y gagner mais si c'est mal fait on peut perdre gros. C'est ça, quoi. [...] Un intérêt agronomique, oui, oui. C'est surtout agronomique, oui. Il faut voir, je ne sais pas, il faut voir. Je pars du principe qu'il faut le mettre en place mais il faut que ce soit bien cadré. [...]. Je me renseigne et il y en a beaucoup qui disent « Attention » en fonction de telles cultures ou telles cultures il ne faut pas faire tel couvert. Il ne faut pas se lancer comme ça tête baissée parce qu'au va droit au carton. Moi, mon avis c'est ce qui risque de se passer. Et au jour d'aujourd'hui on ne peut pas se permettre de prendre des risques.</p>	agri conv
	légumes secs	<p>Surtout agronomiquement et puis c'est un très bon précédent céréale également pour diminuer les doses d'azote sur céréale. Le limitant de ces cultures-là c'est les prix. C'est pour ça que j'en ai fait plus à une période où les prix étaient un peu mieux dans les années 90. Et puis j'ai un peu laissé tomber parce que les prix sont tellement descendus qu'on n'a pas de potentiels énormes non plus ici sur les terrains secs. Et voilà c'est un peu économiquement qu'on a choisi un peu de s'orienter vers autre chose. On s'aperçoit qu'on a d'autres inconvénients aussi, qu'on a des rotations un peu trop courtes. Disons qu'on le sent plus quand l'azote est cher disons. Comme là l'azote est assez fluctuant comme le pétrole, donc il y a des années qui sont supérieures à d'autres donc on sent passer les avantages et c'est là qu'on se dit qu'il faudrait diminuer ça. Et puis en même temps, même au niveau structure de sol et agronomiquement c'est très bon. Bon, le prix évidemment c'était un peu juste aussi quand même. Économiquement c'était... Avec une année où les prix de céréales sont assez bas c'est concurrentiel mais c'est peut-être une culture que je continuerais aussi à introduire pour diminuer un peu la partie céréalière quoi.</p>	agri conv

	baisse intrants	Parce qu' après... Ça dépend comment, jusqu'où ? On voit bien avec le blé, on voit bien avec plein de choses, le blé, à la floraison, on passe bien faire un traitement parce qu'on a des mycotoxines, il n'en faut pas, c'est dangereux . Qu'est-ce qui est le plus dangereux , est-ce que c'est le produit qu'on emploie pour éviter d'en avoir ou est-ce que ce sont les mycotoxines ? Aujourd'hui, moi, je n'ai pas la réponse . Je n'ai pas encore rencontré quelqu'un qui a la réponse. Après , il y a des endroits, peut-être qu'ils font attention mais après là aussi, sur du blé, par exemple, nous on en stocke un petit peu mais ça fait beaucoup d'années qu'on ne leur met plus de produits pour le stockage. Deux mois avant on traite la cellule, on met les produits qui sont tolérés et on les laisse 2 mois tranquilles. Mais quand on rentre du grain, 0 produit . On veille les nuits froides, on souffle mais que par le froid.	agri conv
rôle TC	baisse intrants	mais après en légumineuses c'est un peu différent parce que là on n'a pas trop de recul donc aujourd'hui on fait traiter des bruches qu' il ne faudrait pas , enfin je pense qu' il faut le faire , on intervient je veux dire des fois, on a fait des thrips il ne fallait pas le faire , des maladies on en fait peu mais ce sont des choses à creuser. Après je ne sais pas si on peut estampiller, si par exemple on pouvait se dire, c'est un exemple, toutes les lentilles qu'on a on sait exactement ce qu'on a préconisé aux agriculteurs et peut-être dire que c'est traité à l'optimum ou qu'il n'y a eu que des interventions, enfin trouver une solution pour dire que ce n'est pas traité et retraité , que ça a été fait au mieux , enfin ce n'est pas du bio, on a du bio et du conventionnel, il y a aussi du conventionnel qui est bien mené , ils le font aussi en fruits, ils essaient d'optimiser au mieux mais c'est moins facile je pense.	TC conv
	tension missions	C'est plutôt l'aspect technique , production, plus que l'aspect commercial ou administratif en tout cas. Après, on a des obligations commerciales aussi et j'ai appris aussi que le commerce fait tourner les boutiques, une entreprise ne vit que si elle achète et vend quelque chose donc après il y a tout ce qui est services etc. mais on est quand même à la base des commerçants dans le monde agricole donc on est obligés de vendre un produit. Après il y a des aspects qualitatifs mais c'est plutôt la partie technique , la partie terrain qui me plaît le plus. [...] Je veux être du côté agronomique et technique même si peut-être avec l' appro etc. Au fond de moi je suis plus attiré par la technique et l'agronomie que par le commerce même si j'aime bien le commerce . [...] Oui même si dans notre métier tu ne peux pas non plus dissocier les 2, c'est difficile, tu ne peux pas aller voir une personne que pour aller vendre un produit sans un minimum de conseils, c'est difficile de parler même en conventionnel d'un produit, de tel désherbant sans donner quelques spécificités notamment au niveau des mélanges, au niveau des doses, des modifications de doses que tu peux faire, ça c'est de la technique aussi, c'est pour ça que ça me paraît difficile de dissocier les 2, ça me paraît compliqué.	TC bio

Conflit

légumes secs		<p>On nous l'a imposée à mettre en place en test après le but, c'est bien d'avoir une nouvelle culture, ça permet d'avoir un allongement des rotations, ensuite il faut que cette culture soit intéressants [...] il faut qu'il y ait un plus [...] après certains vont dire si c'est pour gagner 10 € de plus ce n'est pas la peine [...] le but d'une nouvelle culture c'est que ça apporte un gros plus à la grille parce qu'à aujourd'hui c'est limite on va dire et que derrière la coopérative en tire aussi des bénéfices. [...] est-ce qu'en passant à du 1 kg en intégrant le coût de la chaîne de triage, de la manutention, d'employés supplémentaires, parce qu'il va en falloir, comme ils disaient 45 personnes à Monfort, je ne savais pas qu'il y avait 45 personnes rien que pour le truc, il y a ça aussi</p> <p>[...] on est limités en produits donc il ne faut pas non plus aller le mettre sur des situations avec des problèmes, ils ne veulent pas de lampourdes, il ne faut pas de traces de lampourde, de datura et d'ambroisie,[...] aujourd'hui beaucoup de parcelles sont quand même contaminées par la lampourde et la datura.</p> <p>Si on n'est pas au prix, si l'agriculteur n'y trouve pas son compte financièrement il ne fera pas de lentilles et on ne pourra pas l'imposer. [...] sachant qu'on n'est pas dans une région où peut faire des gros rendements, il va falloir monter le prix pour qu'il y trouve son compte [...]</p>	TC conv
manque de lien social (lié au manque de reconnaissance ?)	entre systèmes	<p>il y a un voisin, il est en bio. Nous, en conventionnel, on nous dit le Xanthium, le Datura, il ne faut surtout pas qu'il y ait un certain pourcentage dans le soja ou dans le tournesol parce que sinon, le tournesol, il est immangeable, ça contient des toxines et ça va tout dégueulasser la graine. En bio, ils n'ont que de ça, ils foutent tout ça dans la caisse, ça reste des fois une semaine en train de chauffer parce qu'il y a de l'humidité dedans en bio, ça reste une semaine en train de chauffer et tout, donc mycotoxines, le Xanthium et le Datura, soi-disant que ça empoisonne, ça doit tout fermenter.</p> <p>Il faut qu'on m'explique, je vois les bio ici, ils ramassent tout le fumier des chevaux de course de Beaumont, des écuries de course. Quand vous savez ce qu'on met dans le cul des chevaux pour les faire galoper, qu'on me dise que c'est de la culture bio ça. On est d'accord, tous les produits ne disparaissent pas, ce n'est pas vrai. Ils vont dans la terre et ils vont dans la plante à un moment donné. Donc, c'est ça la culture biologique.</p>	agri conv élu agri conv : (TCS)

	entre pairs	<p>Entre agriculteurs mais il y a plus de contact. Ça s'est perdu. Quand je vois QUALISOL ils font des isorisques, il y a personne. On était dix l'autre jour. Sur Trois coopés. Je ne vois plus l'intérêt pour eux parce que c'est du boulot et il n'y a personne qui vient. On ne peut pas échanger, rien du tout. C'est ça qui est dommage. [...] Il n'y a pas moyen. Ça ne marche pas. On le voit. Vendredi dernier, combien il y en avait d'agriculteurs ? Il n'y avait personne. Il y avait plus de technicos, d'étudiants... Pourtant ils ont bombardé en sms et tout. Les gens se déplacent plus. C'est dommage. [...] Déjà qu'il n'y a pas trop de contact entre agriculteurs et en plus, les technico on les voit de moins en moins...</p> <p>Non, ce n'est pas bien. Il faudrait revenir sur des bases, je veux dire, où on a peut-être un peu plus de reconnaissance des personnels. Il y a des personnes qui travaillent dans des silos par exemple, qui n'ont... je ne sais même pas s'ils connaissent le patron et le directeur-adjoint, on voit personne. Moi avant, je voyais quelqu'un qui passait régulièrement en collecte une fois par semaine, il restait trois minutes. Là et puis terminé. Là maintenant, on te convoque, on te met un rétroprojecteur et puis, on t'explique que là, t'as baissé en collecte, pourquoi, enfin. Certes il le faut, mais comme des robots...</p>	agri conv, TC. conv
Manque de reconnaissance	pairs	Oui. Nous ça va, on a compris. C'est toujours pareil, pour le faire comprendre aux autres ! Il y en a qui disent « Je fais du semis-direct. J'ai passé le déchaumeur après j'ai semé ». Ceux qui disent ça ! Ce n'est pas du semis-direct ça. [...] Mais ça a toujours été ça. On est même mal vu par certains. Pour eux c'est des terres en friche qu'on a.[...] L'agriculteur il va te dire « Qu'est-ce que c'est cette merde que t'as dans ton champ qui pousse ?	agri conv
	grand public	<p>Moi, je vous dis ça à vous. Après n'allez pas dire ça à la population. Ils s'en foutent. La population, elle est à moitié partie sur l'écolo. Elle pense qu'on les empoisonne tous. Ce qui est mauvais, c'est ceux qui achètent des fermes. Des gens qui viennent dans les fermes, ils se retrouvent en campagne. Après ils vous disent moi, j'ai acheté en campagne pour être tranquille. Ils n'avaient pas compris que des gens travaillaient. Ils ne veulent pas entendre le moteur qui arrose, ils ne veulent pas ci, ils ne veulent pas ça. Il y en a quelques-uns qui ont eu des réflexions, ils le prennent pas toujours bien. Et après, ça s'envenime.</p> <p>Moi je m'aperçois de plus en plus, tu vois bien que le consommateur n'aime pas les agriculteurs, de moins en moins les agriculteurs. Et moi je vois un citadin qui vient construire en campagne, dès qu'il entend un pulvé passer, ça y est, il pollue</p>	agri conv, élu TC conv
	politiciens	<p>Qu'est-ce que c'est cette vie ? Là le gouvernement, zéro. SARKOZY, il ne nous a pas aidés non plus.[...] C'est quand même malheureux, le monde agricole on n'est bientôt plus personne. Il y a trois ou quatre syndicats. C'est idiot tout ça. Le syndicalisme quand il fait de la politique, ce n'est pas bon. Malgré ça, on est resté à la fédération. Aller ailleurs, c'est pire. La politique et l'agriculture, je vais me méfier. Comment il s'appelle l'autre qui s'est rallié avec les écolos et tout le bordel ? Les écolos, il y en a marre. MACRON, je ne sais pas qu'est-ce qu'il va avoir comme politique agricole. Une fois, il en avait parlé. Mais son programme, je ne sais pas quand il va le sortir. Avec toutes ces conneries qu'ils font là. Il y a que la France pour faire des trucs comme ça. La Marine LE PEN, ça a toujours été des voleurs. Le père LE PEN, c'est un bandit. Mais les gens votent quand même. Au départ, on disait FILLON peut-être il va changer les choses... Il est cuit. Il est cuit ce con</p>	agri conv

Règles et normes	coût	On aurait du pognon, on vivrait bien, pense que les normes nous chagrinerait moins. Mais le problème, c'est qu'on est tellement ras les pâquerettes... Et à chaque fois qu'il y en a une qui tombe, c'est pour te faire tomber du pognon.	agri conv
	incohérence qualité	<p>Cette agriculture raisonnée ça faisait que finalement on a fait tout un plat et le gars qui mettait 200 d'azote, si on arrivait à justifier pourquoi et tout on pouvait monter à 240 sans aucun problème parce que c'était justifié parce que soi-disant on ne justifiait pas donc qu'est-ce que ça a amené ? Rien du tout donc on a trompé les gens et ça n'a pas marché pour ça c'est-à-dire que le fait de raisonner c'est de dire on va mettre sur le papier, ça ne dit pas qu'on en met moins, ça ne dit pas qu'on fait mieux, on était même dans l'excès.</p> <p>Mais quelque part les mycotoxines, c'est encore une approche analytique. On va aller faire une procédure, faire des mesures, faire des analyses. Il faut les faire parce que la filière les demande.[...] Cette qualité avant même de rentrer dans toutes les procédures de traçabilité, de gestion, il y a déjà le sérieux du travail. [...] Il y a une grande question sur le blé de qualité. Le blé de qualité, c'est du blé qui a un gros taux de protéines, qui a beaucoup de gluten, [...] On fait un blé de qualité, c'est celui-là qu'on paye le mieux. Et c'est celui-là qui est le plus allergène. Typiquement un bon blé bio, de base on a moins de protéines. Mais on essaye quand même de travailler à la protéine parce que le marché le demande. Mais est-ce que ce n'est pas un non-sens ?</p>	agri bio, TC. bio : (qualité) élu, agri conv : (distorcion) agri conv, agri bio : (sens)
	distorcion concurrence	le malaise qu'on ne peut pas utiliser certains produits, ne pas utiliser certaines semences comme les OGM par contre on est libres de faire rentrer tous ces produits transformés ou finis qui ont été traités ou qui sont OGM et on a le droit d'en manger, d'un côté je les comprends que ce ne soit pas logique, y'a pas la même heu... c'est déloyal puisqu'on est sur le marché européen donc le gars qui fait des salades il ne peut pas traiter avec ce produit parce que ce n'est pas homologué mais c'est le meilleur produit pour contrer, je dis une bêtise, le mildiou sur la salade, mais par contre le belge ou l'espagnol il a le droit de le faire et d'en importer des quantités astronomiques sur le marché français, ce n'est pas normal	TC conv élu agri conv
	contrainte admi	Alors ce qui est le plus pénible, c'est tout ce qui est papier on va dire. On va le commencer comme ça. Parce que la paperasse, certes il faut en faire, mais alors ça devient... Moi, je... Heureusement je me... On essaie de tout faire, on va dire, mais moi, je trouve ça très pénible. Et après toutes les mises aux normes, enfin, les normes on va dire. Alors ça, les normes agricoles, on veut être plus blanc que blanc en France, on ne va pas rentrer dans cette discussion mais c'est vrai que bon... Quand vous croyez être bien, ah, on change la règle du jeu. Et ça, c'est assez pénible.	agri conv
	perte autonomie	<p>rapport à notre terroir, nos terres. Ces histoires de Cipan dans nos terreforts ici, c'est catastrophique. Il y a qu'à voir tous les tournesols qu'on a travaillés. Y a rien qui naît.</p> <p>Après dernièrement, tous les trucs de PAC avec les surfaces minimums pour les trois cultures, tout un tas de paramètres qu'on ne maîtrise pas. Rapport au temps et des trucs comme ça. On prévoit des cultures. Le temps fait que la culture est loupée. On n'est pas libre de faire ce qu'on veut derrière. Je ne pense pas qu'il y ait grand-monde qui aille aux réunions pour faire la nouvelle MAE sur cinq ans. Comment vous vous engagez sur cinq ans à avoir cinq cultures. Si on en loupe une comme le colza, on fait quoi derrière ?</p>	agri conv

équité coop		Non, il n'y a plus d'équité, non, c'est à la tête du client et terminé. Vous avez un prix ailleurs, vous leur dites : « attendez, à tel endroit, on nous fait ce prix », ils s'alignent et ce n'est pas normal. Quand on a un prix, tout le monde paie et celui qui va rouspéter, on lui baisse le prix. Vous trouvez que c'est normal ça. Ce n'est pas vrai, même moi, j'en ai bénéficié. J'en ai l'exemple, moi. Donc, je trouve que ce n'est pas normal. C'est scandaleux.	agri conv élu TC conv
bio industrielle		Parce que l'agriculture biologique, on peut la définir de plein de façons, elle peut être aussi une agriculture biologique intensive, ce qu'on voit aussi c'est-à-dire du labour, un travail du sol très important, des matières organiques industrielles qui sont amenées, je ne sais pas si vous êtes au courant de tout ça mais c'est comme ça que ça fonctionne et d'un autre côté il y a des gens qui font vraiment un travail qui est cohérent avec leur conviction mais avec ce qui doit être fait et avec aussi ce qu'on doit rendre au consommateur parce que pour le consommateur, l'agriculture, quand il y a le label AB c'est parfait et à aucun moment il y a des trucs qui viennent de l'élevage industriel même si soi-disant ils ont été tout ce que vous voulez, analysés, je connais très bien comment ça peut se passer, j'ai vu les débordements qu'il a pu y avoir avec des trucs qui arrivaient d'Espagne et je vous en passe et des meilleurs donc voilà ce qu'on défend. Là, si on ne se base qu'aux canards, ce n'est pas jojo. Ce n'est pas terrible, surtout nous qui sommes éleveurs. On ne serait que gaveurs, à la rigueur bon, mais là en élevage, ils vont nous mettre des contraintes, c'est invivable financièrement et éthiquement parlant. Ils veulent nous faire faire de l'industriel. un consommateur surtout dans les légumes, à mon avis, il ne vaut mieux pas qu'il aille acheter dans une grande surface des salades ou tous les produits bios. Il vaut mieux qu'il aille chez le maraîcher voisin qui connaît, qui sait comment il travaille, et à mon avis, il mangera quelque chose de bien plus sain qu'aller dans une grande surface qui vend des produits bio. Souvent, maintenant, ils font venir du soja de Roumanie bio, du blé de je ne sais pas d'où bio. J'aimerais savoir comme il s'est fait, le bordel.	agri bio agri bio agri conv
asymétrie pouvoir	organismes secteur	On a toujours ouvert un peu l'information, [...] on a pratiqué, beaucoup d'expériences sur nos terrains avec des prises de risque et des échecs financiers on les a assumés [...] à aucun moment, aucune coopérative, aucun organisme n'est venu nous soutenir. Ils sont toujours venus voir ce qu'on faisait, à chaque fois ils sont là, tous les techniciens, par contre je n'ai jamais entendu un nous dire, [...] nous cette année vu ce que vous faites, on vous accompagne, on va vous payer les semences, [...] ce que je leur ai dit à un moment, ce n'est pas sympa, et le mot est gentil, ce que les coopératives ont toujours fait, de prendre le travail de la base et après de se l'approprier et de se le transformer vu qu'eux ont d'autres moyens derrière, ça a toujours été un peu la politique, je prends ce que fait la base et voilà, [...] parce qu'à force de tout donner surtout que des fois on donne et on voit qu'on prend tous nos trucs, en plus c'est dévoyé, c'est transformé, on prend le bon, on transforme et puis on s'accapare, ça ne nous gênait pas mais maintenant on dit ça suffit.	agri bio
	coop	j'ai dit à un moment on va recréer les coopératives, on va recréer ça autrement parce que vous ne nous représentez plus du tout, c'est affolant dans leur gestion, ils disent on gère bien et bien non, je suis désolé, vous n'êtes pas proches, vous êtes sous la tutelle des industriels qui vous imposent ce qu'eux veulent et ce qu'ils ont décidé et c'est ça le problème.	agri bio

	négoce	Parce que pour eux dans la mesure où ils contrôlent toute la filiale, qu'ils fassent 5, 10 ou 100 ha de plus ça ne les gêne pas, c'est au niveau d'échelle et nous on n'a jamais voulu s'accaparer la partie commerce, ça ne nous a jamais branché parce que certains producteurs ont fait cette démarche-là c'est-à-dire qu'ils n'ont pas voulu évoluer, ils sont allés s'accaparer la petite marge qu'il y a en plus en vendant directement, mais nous ça ne nous a jamais branché le commerce c'est vraiment un truc qui ne nous plaît pas du tout, nous on est producteurs.	agri bio
	GMS	Ça se fait tous les jours, on sait bien que la GMS aujourd'hui quand ils ont besoin de quelque chose ils sont capables de vous faire un pont d'or et quand ils n'en ont plus besoin ou quand il y a concurrence ils tirent les prix, ça se fait tous les jours mais après c'est un rapport de force	agri bio, élu
	fond pension monde	Seulement aujourd'hui, on sait très bien que ce sont des fonds de pension américains qui détiennent tout, que ce soit l'engrais et les céréales et c'est la finance qui a la main sur tout. Ils sont en train de tuer le monde complètement. Ce n'est pas nouveau, on le sait, mais ça va trop loin. Je trouve que quand même les états au niveau du monde prennent conscience de ces choses-là et freinent tous ces gens qui font du profit sur le dos du monde agricole, mais de gros profits. Ce sont des milliardaires.	élu

Incertitude

changement technique/système	légumes secs	<p>Nous ici on n'a pas le climat, ni le terrain, ni la technique peut-être je ne sais pas [...] Non parce qu'ils n'arrivent pas à me trouver quelque chose contre la bruche, ils n'arrivent même pas à savoir comment fonctionne la bestiole. [...] Sur engrais organiques il en sort une génération tous les ans, on ne sait pas lequel il faut, on ne fait rien.</p> <p>Ça me fait un peu peur. J'ai bien peur qu'on va tout axer sur ça sur les légumineuses. Et qu'est-ce qu'on va perdre ? Tous les autres marchés.</p> <p>[...] on va délaissé un peu le maïs, le tournesol petit à petit. Les légumineuses ça marche bien maintenant mais si tout le monde se met à en faire, ça fera comme le reste. Après est-ce qu'on n'aura pas perdu des parts de marché sur les autres trucs ? [...] C'est bien joli de jouer la carte des légumineuses. Je ne suis pas contre mais est-ce que ça va durer j'ai toujours peur. Comme je suis quelqu'un de très maniaque, si ça chie je crois que je serai malade. J'ai un peu peur de m'engouffrer dedans.</p> <p>Ils savent que ça peut rechuter très rapidement. Après si c'est stable sur plusieurs années en tournesol très haut, oui on peut perdre des surfaces. [...]. Je ne sais pas.</p>	agri bio, agri conv, agri conv, TC conv
	conduite bio	<p>je pense que chaque année n'est pas pareille en bio alors qu'en conventionnel, quand il y a de l'herbe tu vas chercher ton désherbant mais là il faut vraiment s'adapter [...] Et ça ne réagit pas forcément sur le terroir, les cultures ne sont jamais les mêmes dans chaque exploitation donc chacun ne réagit pas tout à fait pareil donc il y a des choses qui se passent on ne sait pas pourquoi [...]</p>	agri bio

	couverts végétaux	On ne sait même plus où le mettre à la fin. Il y a des questions à se poser. J'ai bien peur que le couvert, on va y avoir droit. Personne ne veut le faire. [...] J'aimerais les voir les couverts maintenant, après la pluie. Je ne sais pas comment ils vont semer derrière. Ce n'est pas évident. Ce n'est pas évident. On n'a pas beaucoup de pluviométrie. Ça dépend des années. C'est pas évident	agri conv
	vente	On est tout le temps dans le flou . Est-ce qu'il faut vendre, est-ce qu'il ne faut pas vendre ? La solution là, je ne vais pas la deviner moi. Je ne sais pas C'est-à-dire qu' on ne sait pas trop. On part un peu dans l'inconnu parce qu'ils en ont fait comme l'année dernière... Cette année on ne sait pas trop comment ça va se passer.	agri conv
réglementation		Les changements, c'est en continu. Il y a une pression de plus en plus importante, de contraintes de toutes sortes, de papiers. J'ai aussi des amis de mon âge, c'est pesant, c'est très pesant, et puis ça change, on n'est même pas très sûr . Cette année, Mickaël m'a dit qu'on n'était pas en zone vulnérable. Finalement, on y est. On ne sait pas . Tous ces trucs-là.	agri conv
	transmission	On a trois enfants aussi, on ne l'a pas abordé, mais c'est important. Aucun n'est prêt...[...] Ce qui pose question , parce que c'est quand même un bon outil de travail. [...] on n'est jamais sûr	agri conv
perception avenir	orientations exploitation	la perte de visibilité ça c'est clair, quand on s'est installés on savait à 4 ou 5 ans ce qu'on allait faire.[...] Ce qu'on allait faire et on avait des perspectives techniques prix qui tenaient à peu près la route, là maintenant c'est vrai qu' on ne sait plus . mais si les prix baissent encore. On sait pas [...] Les emprunts, il faut les payer... Si on ne sait rien, on va vraiment dans l'inconnu . Donc on verra. Je ne sais pas Acheter de la terre, on peut y aller. Mais si c'est pour se croûter dans deux ans, ça ne vaut pas le coup. Alors est-ce que je suis très frileux, très fébrile ? Peut-être. Mais je ne vois pas les jours aller de l'avant. C'est la grande question , est-ce qu'on fera du conseil pur et dur, jusqu'à présent on a toujours fait conseil et vente, surtout en conventionnel c'est-à-dire qu'on faisait un conseil et était liée la vente de produits phytosanitaires et de semences et d'engrais, alors sincèrement aucune idée, là j'ai du mal .	agri bio agri conv agri conv TC bio

12. Résultats des votes des groupes de discussion pour les items définissant la qualité

Groupe GO1

Mots utilisés pour définir la qualité	Total votants	Points agriculteurs	Points conso.	Total points groupe	Effectif agri/conso
Naturel	5	4	4	8	2/3
Nutritif	6	6	5	11	3/3
Sain	7	7	10	17	3/4
Goûteux	0	0	0	0	0
Tracé	5	5	4	9	3/2
Équitable	6	6	5	11	3/3

Agriculteurs et consommateurs se sont montrés très proches dans leurs réponses

Groupe GO2

Mots utilisés pour définir la qualité	Total votants		Points agriculteurs		Points conso.		Total points groupe		Effectif agri/conso		
	vote 1	vote 2	vote 1	vote 2	vote 1	vote 2	Vote 1	vote 2	vote 1	vote 2	
Nutritif	2	2	5	5	0	0	5	5	2/0	2/0	
De saison	4	6	3	2	4	8	7	10	2/2	2/4	
Goût	3	3	4	2	3	2	7	4	2/1	2/1	
Produits sains et bruts	1	1	0	0	3	2	3	2	0/1	0/1	
Circuits courts	5	2	2	0	9	2	11	2	1/4	0/2	
Certifié, labellisé	2	2	0	2	2	0	2	2	0/2	2/0	
Durable	4	3	3	3	2,5	1	5,5	4	2/2	2/1	
Responsable Environnement	5	5	4	3	4,5	3	8,5	6	2/3	2/3	
Mots ajoutés suite au débat après le premier vote	Prix (associé à sécurité dans les verbatims)		1	0	0	0	0	1		0/1	
	Traçabilité		5	0	4	0	7	0	11		2/3
	Origine		1	0	0	0	2	0	2		0/1

Report de 11 points de « circuit court » vers « traçabilité » entre le premier et le deuxième vote suite au débat collectif sur ces termes (en jaune).

Groupe GC

Mots utilisés pour définir la qualité	Total votants	Points agriculteurs	Points citoyens	total points groupe	Effectif agri/conso
Juste pour le producteur	4	2	6	8	1/3
Goûteux	2	4	1	5	1/1
Circuit court	6	3	5	8	2/4
Diversité	0	0	0	0	0/0
Traditionnel (savoir-faire)	3	2	4	6	1/2
Naturel	0	0	0	0	0/0
Produit brut	0	0	0	0	0/0
De saison	3	0	6	6	0/3
Information/traçabilité	0	0	0	0	0/0
Confiance	6	10	10	20	2/4
Communication	2	5	0	5	2/0
Éducation	3	6	2	8	2/1
Bonne maturité	1	3	0	3	1/0
Bonnes pratiques	1	0	1	1	0/1

La notion de confiance, qui a fait l'objet d'un débat, a été plébiscitée dans ce groupe.

13. Quizz légumes secs

Quizz sur les légumes secs réalisé par équipe mixte consommateurs/producteurs durant les groupes de discussion. Réponses aux questions V vrai, F faux.

Affirmation : les légumes secs...	V ou F
... abritent dans leurs racines des bactéries qui fixent l'azote de l'air	V
... amènent des protéines dans notre alimentation	V
... apportent un nectar de qualité aux insectes pollinisateurs	V
... sont riches en lipides	F
70% des volumes consommés en France sont importés	V
... actuellement, on en consomme en France 7 kg par personne et par an	F
... conviennent bien aux diabétiques	V
... permettent de réduire la pression phytosanitaire dans les systèmes de culture	V
... améliorent la fertilité des sols	V
Leur consommation réduit l'envie de grignotage durant la journée	V
... permettent de réduire l'émission de gaz à effet de serre	V
La feuille de pois chiche produit de l'acide	V
Il faut apporter plus d'engrais azotés sur une culture qui suit une légumineuse	F

Résumé

Soutenir le changement institutionnel en agriculture avec l'artefact médiateur "qualité" : le cas d'une démarche collective de transition agroécologique

La transition agroécologique prônée par les politiques publiques en France constitue le point de départ du questionnement développé dans la thèse. Nous focalisons notre attention sur un dispositif public qui vise à stimuler les projets agroécologiques collectifs mis en œuvre par des agriculteurs et des organisations partenaires à l'échelle territoriale, le Groupe environnemental d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Le cas d'étude concerne une coopérative qui a eu recours à un tel dispositif dans le cadre du développement de légumes secs, dont les intérêts agronomiques, environnementaux et alimentaires les inscrivent pleinement dans les perspectives de transition agroécologique. À travers ce cas, nous examinons le rôle des interactions sociales dans l'actualisation des modes d'agir et de penser d'acteurs requise dans la transition agroécologique, appréhendée ici comme un changement institutionnel. Dans le prolongement des travaux développés dans le champ de l'économie délibérative, nous nous intéressons aux potentialités de la délibération collective pour provoquer cette actualisation en suscitant l'expression de valeurs. L'originalité de la thèse est de recourir aux apports de la psychologie historico-culturelle, qui montrent que les êtres humains disposent de la capacité à surmonter les perturbations rencontrées dans leur activité et à entretenir un nouveau rapport avec elle en faisant intervenir un artefact médiateur. Un artefact spécifique, le concept de qualité, a ainsi été mobilisé dans des délibérations collectives menées avec des agriculteurs de trois GIEE de la coopérative et des consommateurs.

Mots clefs : agroécologie, légumineuses, délibération collective, apprentissage social, institutionnalisme, valeurs sociales

Abstract

Sustaining the institutional change in agriculture through a mediating artifact "quality": a case of a collective action towards agroecological transition

The agroecological transition advocated by public policies in France constitutes the starting point of the questioning developed in this PhD dissertation. Our work focuses more specifically on a public device that aims to stimulate collective agroecological projects developed by farmers and partner organizations on territorial level, the Group of Economic and Environmental Interest (GIEE). In our case, a cooperative has initiated such a collective action aiming the development of pulses, whose agronomic, environmental and food advantages fully correspond to objectives of the agroecological transition. The case study examines the role of social interactions in updating the actors' thinking and acting modes as they are required by the agroecological transition. This transition is understood here as an institutional change. Following the work recently developed in the field of deliberative economics, the thesis examines the power of collective deliberation to provoke this actualization by eliciting expression of values. The originality of the thesis is to mobilize research developed in the field of historical-cultural psychology which shows that human beings have the capacity to overcome the disturbances encountered in their activity and to maintain a new relationship with this by using a mediating artifact. A specific artifact, the concept of quality, was thus mobilized in collective deliberations carried out with farmers belonging to three GIEE and consumers about a number of characteristics of pulses.

Keywords : agroecology, legumes, collective deliberation, social learning, institutionalism, social values